

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE 03

Plan Départemental pour la **Protection** des milieux aquatiques et la **Gestion** des ressources piscicoles de l'Allier



VERSION 2020

Allier le Département

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Fédération Nationale Pêche

agence de l'eau Loire-Bretagne

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE 03

Plan Départemental pour la **Protection** des milieux aquatiques et la **Gestion** des ressources piscicoles de l'Allier

VERSION 2020

Publication

Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
8 rue de la Ronde – 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
04.70.47.51.55
federation-peche-allier@wanadoo.fr
www.federation-peche-allier.fr

Supervision

Mickaël LELIEVRE – Directeur

Rédaction

Pierre MAREY – Technicien

Contributions

Marc BOURDEAUX – Chargé de Développement
Vincent GUILLAUMIN – Chargé de Développement
Thibaut ROSAK – Technicien
Céline GOMBERT - Technicienne
Nathalie BEAL - Secrétaire
Rémi JARDILLIER - Apprenti
Cloé GUILLAUMIN - Stagiaire

Remerciements

La Fédération remercie les bénévoles des AAPPMA qui ont accepté de participer à ce travail.
Elle remercie également l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour leur collaboration.



Introduction

La gestion piscicole est une obligation réglementaire qui s'applique à tous les détenteurs de droits de pêche. Au-delà de ce caractère obligatoire, la Fédération de Pêche de l'Allier est persuadée de la nécessité de trouver une adéquation entre les capacités du milieu à produire naturellement des poissons et la satisfaction du loisir pêche, et ceci dans le respect des espèces et des milieux.

Un premier Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) a ainsi été rédigé en 2007. Depuis, les textes réglementaires ont évolué, de nouveaux concepts sont apparus et, chose primordiale, la connaissance du territoire s'est largement enrichie. Il est donc apparu indispensable d'actualiser ce Plan afin d'intégrer l'ensemble de ces données pour établir un nouvel état des lieux de la fonctionnalité de nos cours d'eau.

L'actualisation du PDPG est un travail conséquent, complet et détaillé qui a nécessité beaucoup de temps. Du temps pour récolter les données. Du temps pour les analyser. Du temps encore pour échanger avec les partenaires et prendre le recul nécessaire avant de rédiger.

Ce temps consacré à la rédaction du PDPG est justifié. En effet, ce document va permettre à la Fédération de disposer d'un diagnostic précis pour définir des objectifs cohérents à atteindre. Ceci aura pour conséquence d'orienter les prises de décision en matière de gestion piscicole et de constituer un programme d'actions pour les années à venir.

La réussite du PDPG dépendra essentiellement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs selon leurs compétences et leurs moyens.

Ce PDPG va être décliné dans les Plans de Gestion Piscicole (PGP) de chaque AAPPMA pour que les actions et les modes de gestion préconisés soient détaillés plus localement et ensuite engagés. En plus de porter certaines opérations, la Fédération s'impliquera également pour que ce document soit approprié par les gestionnaires et les aide dans l'orientation de leurs politiques ou dans le choix de leurs actions dans le cadre des contrats territoriaux par exemple.

Le PDPG a un rôle à jouer pour engager des changements positifs au sein des AAPPMA. Il doit donner aux élus associatifs une vision plus globale de la gestion piscicole, les inciter à s'impliquer dans sa mise en œuvre et à engager de nouveaux partenariats.

Dans l'absolu, ce PDPG doit contribuer à renforcer la place des pêcheurs comme de véritables acteurs de la gestion et de la protection des milieux aquatiques et de la biodiversité.

Gérard GUINOT
Président de la FDPPMA de l'Allier

Sommaire

1- Présentation du PDPG..... 3
1.1- Définition.....3
1.2- Historique et cadre réglementaire..... 3
1.3- Objectifs..... 4
1.4- Historique dans le département de l'Allier..... 5

2- Méthodologie d'élaboration du PDPG.....6
2.1- Délimitation et caractérisation des contextes piscicoles.....6
2.1.1- La délimitation des contextes.....6
2.1.2- Les domaines piscicoles..... 10
2.1.3- Les espèces repères et les espèces cibles..... 11
2.2- Diagnostic du milieu et des populations piscicoles..... 12
2.2.1- Le bilan piscicole..... 13
2.2.2- Le bilan qualité des milieux.....13
2.2.3- Le diagnostic de la fonctionnalité du milieu pour les populations piscicoles.....14
2.3- Inventaire des facteurs limitants.....16
2.4- Préconisations et priorisation des actions.....16
2.5- Préconisations de gestion.....16

3- Mise en œuvre.....18

Bibliographie.....19
Liste des sigles..... 22
Liste des espèces citées..... 23

Les fiches contextes.....25

1- Présentation du PDPG

1.1- Définition

Le Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles est le **document de référence** des Structures Associatives Agrées de la Pêche de Loisir (SAAPL) depuis les années 90 en termes de protection des milieux aquatiques et de gestion des ressources piscicoles.

Le PDPG repose sur un diagnostic précis du milieu s'appuyant principalement sur l'état des populations piscicoles, qui représentent l'un des meilleurs indicateurs de la fonctionnalité des milieux aquatiques. Il identifie les facteurs limitants puis les actions nécessaires à l'amélioration de la qualité du milieu. Il propose des actions de restauration ou de conservation adaptées à la situation sur une étendue géographique cohérente.

Il s'agit donc d'un document objectif basé sur une approche technique permettant de décrire l'état fonctionnel des cours d'eau et de mettre en évidence les sources de perturbation portant atteinte à la faune aquatique. Il est également et avant tout un document opérationnel d'orientation et de gestion pour les AAPPMA, définissant des actions de restauration et de préservation au niveau du département.

1.2- Historique et cadre réglementaire

La politique des SAAPL en eau douce a pendant longtemps été orientée vers des actions directes sur les populations piscicoles, en particulier en termes de ré-empoissonnement. Elle s'est peu à peu orientée vers une gestion patrimoniale, privilégiant la restauration et la protection des milieux aquatiques afin que les espèces piscicoles puissent assurer toutes les phases de leur cycle biologique dans le milieu naturel et maintenir ainsi des populations naturelles de bonne qualité.

Les SAAPL, dans un souci de protection des milieux aquatiques et de gestion durable des ressources piscicoles, ont influencé de nombreuses évolutions en termes de réglementation dans le domaine de l'eau.

Le PDPG tire son existence légale de l'article L.433-3 du Code de l'Environnement issu de la Loi Pêche de 1984 : « L'exercice d'un droit de pêche emporte obligation de gestion des ressources piscicoles. Celle-ci comporte l'établissement d'un plan de gestion. »

Depuis la loi Pêche de 1984, la gouvernance écologique, la réglementation ainsi que les acteurs et structures impliqués dans le domaine de l'eau ont fortement évolué :

- 1984 : la loi Pêche impose « l'établissement d'un plan de gestion de la ressource piscicole pour tout détenteur de droit de pêche ».
- 1992 : la loi sur l'Eau introduit la notion de « Gestion équilibrée de la ressource en eau » et institue les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).
- 2000 : la Directive Cadre Européenne sur l'Eau impose aux états membres l'objectif de « bon état des eaux » nécessitant la mise en œuvre de programmes de mesures appropriés.
- 2004 : la loi de transposition de la DCE établi le cadre de la politique communautaire dans le domaine de l'eau se basant sur les SDAGE.
- 2006 : la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) renforce les objectifs d'atteinte du bon état par la mise en œuvre d'actions ciblées de restauration des milieux. Elle réforme et assoie également l'organisation de la pêche en France.
- 2016 : la loi Biodiversité rappelle la compatibilité des PDPG avec les SDAGE et SAGE (s'ils existent) et renforce leur légitimité légale en les faisant approuver par les Préfets.

Au travers de ces textes, le poisson est aujourd'hui devenu un bio-indicateur de l'état qualitatif et quantitatif des cours d'eau et le PDPG s'impose désormais comme le document de référence incontournable en matière de gestion piscicole.

1.3- Objectifs

L'objectif principal des premiers plans de gestion était de permettre la mise en place d'une politique visant à satisfaire la demande des pêcheurs, dans le respect des espèces et des milieux aquatiques.

Si cet objectif reste primordial, de nouveaux enjeux sont maintenant pris en compte afin de pouvoir répondre au mieux à l'ensemble des problématiques « milieux aquatiques », et renforcer de manière opérationnelle la complémentarité avec les autres documents de planification.

Ces enjeux consistent notamment à intégrer les enjeux liés aux poissons migrateurs (PLAGEPOMI : Plan de Gestion des Poissons Migrateurs), pouvoir inclure certains plans d'eau au diagnostic et aux actions, prendre en compte les milieux autres que ceux en gestion patrimoniale, et préconiser des actions sur les contextes conformes.

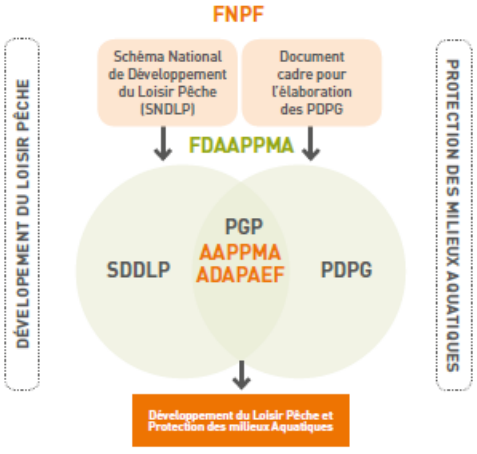
Ainsi, l'objectif du PDPG est de venir en appui aux planifications de préservation et de reconquête des milieux aquatiques. Le PDPG s'articule alors de manière cohérente avec la réglementation ainsi que les programmes réalisés par l'administration et les établissements publics déclinés aux différentes échelles : au niveau des bassins hydrographiques (SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), des régions (SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique...) et au niveau local (SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, contrats de rivière...).

De plus, la gestion piscicole représente des enjeux à la fois en termes de protection des populations piscicoles et de développement du loisir pêche. Pour cela, deux documents de planification sont élaborés par les Fédérations Départementales des Associations Agrées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA) :

- le Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) ;
- le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDPL).

La réunion des éléments de ces deux documents permet la rédaction du Plan de Gestion Piscicole (PGP) pour chaque AAPPMA, incluant le développement du loisir pêche et la protection du milieu aquatique. Cette confrontation des demandes des pêcheurs avec la réalité écologique est indispensable pour assurer le développement durable du loisir pêche.

De ce fait, le PDPG constitue une aide apportée aux détenteurs directs du droit de pêche (AAPPMA et propriétaires privés) pour la réalisation de leur plan de gestion quinquennal imposé par le code de l'environnement.



Pour finir, l'expertise de l'état fonctionnel des cours d'eau menée dans le cadre du PDPG permet à la FDAAPPMA de se positionner en tant que force de proposition pour le contenu des programmes d'actions à mettre en œuvre pour l'application de la DCE et du SDAGE, ou pour l'établissement de SAGE ou de contrats de rivière. Elle fournit également un argumentaire technique et un instrument de référence pour le monde de la pêche dans ses relations avec les autres usagers des milieux aquatiques.

En conclusion, le PDPG constitue un maillon opérationnel essentiel entre les SDAGE, PLAGEPOMI et SRCE d'un côté et les documents établis au niveau local de l'autre, dont les actions devront contribuer à atteindre les objectifs de bon état ou de bon potentiel écologique fixés par le Directive Cadre sur l'Eau.

1.4- Historique dans le département de l'Allier

Dans les années 90, la politique de gestion piscicole menée par les structures associatives de la pêche de loisir a amorcé une évolution significative, s'orientant progressivement vers une gestion patrimoniale des cours d'eau.

La Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDPPMA03) a alors entrepris la mise en place de son PDPG en suivant la méthodologie élaborée par le Conseil Supérieur de la Pêche. Ce document, finalisé en 2007, a été suivi par le Plan des Actions Nécessaires (PAN) paru en 2009.

Toutefois, les Plans de Gestion Piscicoles (PGP) des AAPPMA n'ont pas été rédigés et peu d'actions ont été menées.

Depuis, outre les évolutions de la réglementation et des outils de planification citées précédemment, de multiples études sur les populations piscicoles et sur la qualités de rivières ont été menées par la FDPPMA03 :

- le Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier (RSPP03) ;
- le Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier (RST03) ;
- le suivi des populations d'écrevisses à pattes blanches ;
- les études génétiques et scalimétriques des populations de truites fario ;
- l'inventaire et l'évaluation de la fonctionnalité des annexes hydrauliques de la rivière Allier ;
- ...

L'ensemble de ces études ont confirmé le précepte que c'est la qualité du milieu naturel et ses contraintes qui déterminent en grande partie la structure des peuplements piscicoles.

De plus, les nombreuses données acquises par les partenaires techniques, la facilitation de leur mise à disposition, sans oublier l'évolution de l'état et des pressions sur les milieux aquatiques ont également contribué à rendre indispensable l'actualisation du PDPG de l'Allier avec comme principe d'agir sur le milieu pour améliorer la qualité des populations piscicoles.



2- Méthodologie d'élaboration du PDPG

L'actualisation du PDPG de l'Allier se base sur le document cadre élaboré par la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) publiée en 2015. Cette nouvelle trame propose une démarche en 5 étapes :

⇨ Délimitation et caractérisation des contextes piscicoles ;
⇨ Diagnostic du milieu, des populations piscicoles et de leur fonctionnalité ;
⇨ Inventaire des facteurs limitants,
⇨ Préconisations et priorisation des actions ;
⇨ Préconisations de gestion piscicole.

Une fiche type permet de synthétiser l'ensemble de ces données par contexte piscicole.

2.1- Délimitation et caractérisation des contextes piscicoles

2.1.1- La délimitation des contextes

Le contexte piscicole est l'unité référence du PDPG. Il est constitué par le bassin versant de la partie du réseau hydrographique dans laquelle une communauté piscicole naturelle fonctionne de manière autonome, c'est-à-dire qu'elle réalise l'ensemble de son cycle vital (reproduction, éclosion, croissance). Il s'agit donc d'une entité fonctionnelle écologique qui représente tout ou partie d'une ou plusieurs masse(s) d'eau. L'objectif de cette sectorisation est de pouvoir appliquer une gestion globale et cohérente qui correspond avant tout à une réalité biologique (piscicole en particulier).

La première étape consiste donc à découper le territoire du département en contextes piscicoles.
Les limites de ces contextes ne correspondent pas forcément aux limites administratives ou encore à celles des parcours gérés par les SAAPL.

Pour l'actualisation du PDPG de l'Allier, la délimitation des contextes a dans un premier temps été basée sur les catégories piscicoles (1ère ou 2ème catégorie). Ensuite ont été pris en compte les éléments structurants (grands barrages, changements de morphologie...), les situations particulières liées à la gestion piscicole (AAPPMA, limites départementales, usages...) ainsi que les nouvelles connaissances (peuplements, génétique...). Par rapport au premier PDPG, certains contextes ont été conservés en l'état, d'autres ont été regroupés et de nouveaux ont été créés. Quelques-uns ont simplement vu leurs limites déplacées. Le détail des modifications apportées est le suivant :

❖ Le Darot

Un nouveau contexte a été créé pour ce petit affluent de l'Allier amont en limite sud du département. Au vu des récentes informations apportées par l'étude génétique des populations de truite, il s'est avéré nécessaire d'apporter une gestion particulière à ce cours d'eau. En effet, il est l'un des rares cours d'eau du département à posséder une population de truite de souche bien différenciée. De plus, cet affluent présente les plus fortes densités salmonicoles du département. Il était auparavant englobé dans l'unité de gestion « Allier amont ».

❖ Allier amont / Allier aval

La délimitation entre les contextes « Allier amont » et « Allier aval » a été repositionnée à la limite nord de la digue, au niveau de la cimenterie VICAT, dans un souci de cohérence avec la dynamique fluviale de la rivière Allier. La partie aval est en effet plus libre et morphogène (nombreux méandres et plaine de divagation) que la partie amont, davantage contrainte par des aménagements anthropiques (barrages, seuils, digues...).

❖ Cher amont

L'ancien contexte « Cher amont » a été scindé en 2 pour former les contextes « Cher amont » et « Cher médian », séparés par le complexe Rochebut / Prat. Les impacts de cet ouvrage étant importants, ceci permettra de préconiser une gestion différenciée sur ces 2 secteurs.

❖ Besbre amont / Besbre médiane

La délimitation entre les contextes « Besbre amont » et « Besbre médiane » (anciennement la confluence avec le Barbenan) a été déplacée à la limite amont de la retenue du barrage de Saint-Clément. Les impacts de cet ouvrage étant importants, cela permettra d'établir une gestion différenciée sur ces 2 secteurs.

❖ Barbenan

La partie aval du Barbenan, de la confluence avec la Besbre jusqu'au moulin Gribory, a été intégrée au contexte Besbre médiane. En effet, ces 2 secteurs étant proches de par leurs peuplements et leurs usages, il parait cohérent de les traiter ensemble.

Ceci permettra également de gérer de manière adaptée le contexte « Barbenan » qui possède une population de truite fonctionnelle et génétiquement bien conservée.

❖ Charnay / Graveron ; Abron / Acolin ; Affluents Allier aval ; Aumance amont / Œil

Dans un souci de simplification, certains cours d'eau relativement similaires (état, usages, enjeux…), de taille modeste et géographiquement proches ont été regroupés :

- le Charnay et le Graveron forment désormais le contexte « Charnay / Graveron » ;
- l'Abron et l'Acolin deviennent le contexte « Abron / Acolin » ;
- la Bieudre, la Burge, la Queune, la Guèze, le Luzeray et la Sonnante sont réunis au sein du contexte « Affluents Allier aval » ;
- l'Aumance amont et l'Œil sont regroupés dans le contexte « Aumance amont ».

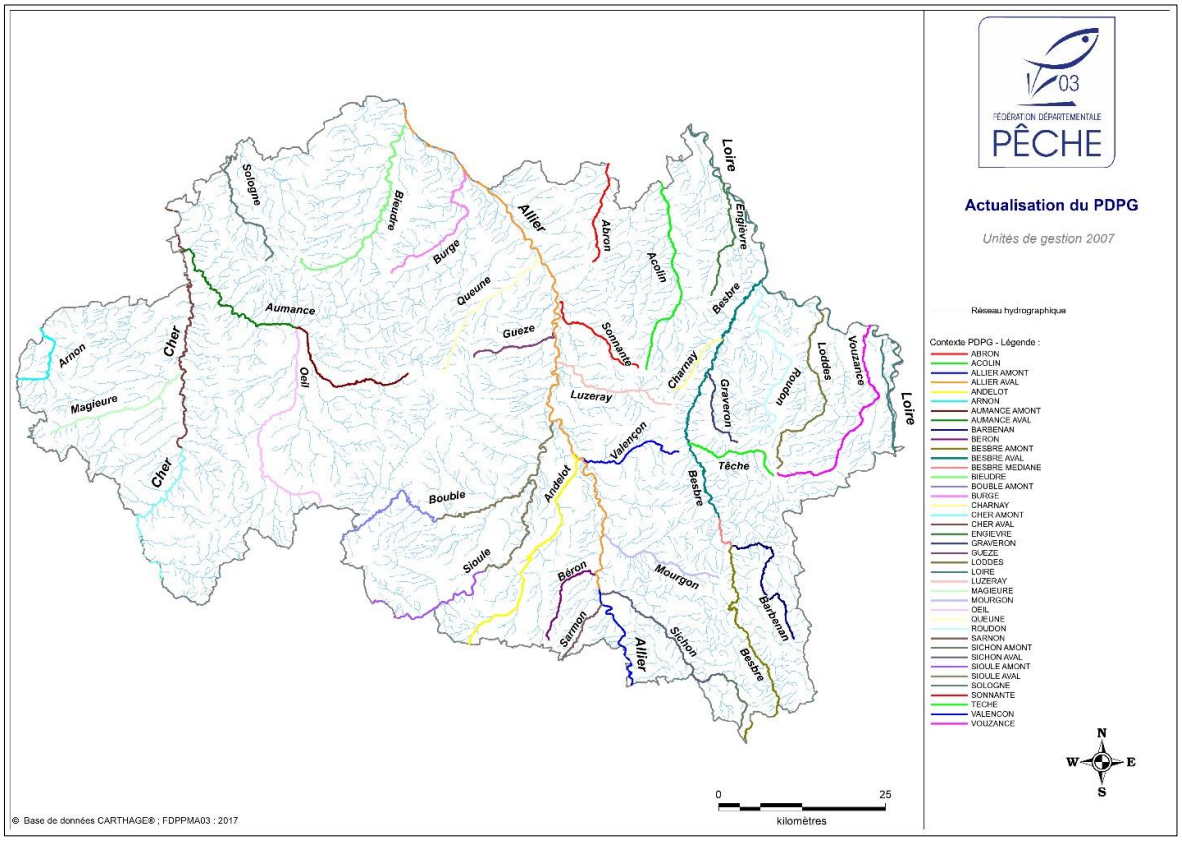
❖ Bouble amont / Bouble aval

En 2007, la partie aval de la Bouble était intégrée au contexte « Sioule aval ». Mais cette situation ne semble plus cohérente au regard de la connaissance actuelle de ce cours d'eau. Le tronçon de la Bouble allant de la limite 1ère/2ème catégorie jusqu'à la confluence avec la Sioule a donc désormais son propre contexte nommé « Bouble aval » qui permettra une gestion plus adaptée pour ce cours d'eau à fort enjeu.

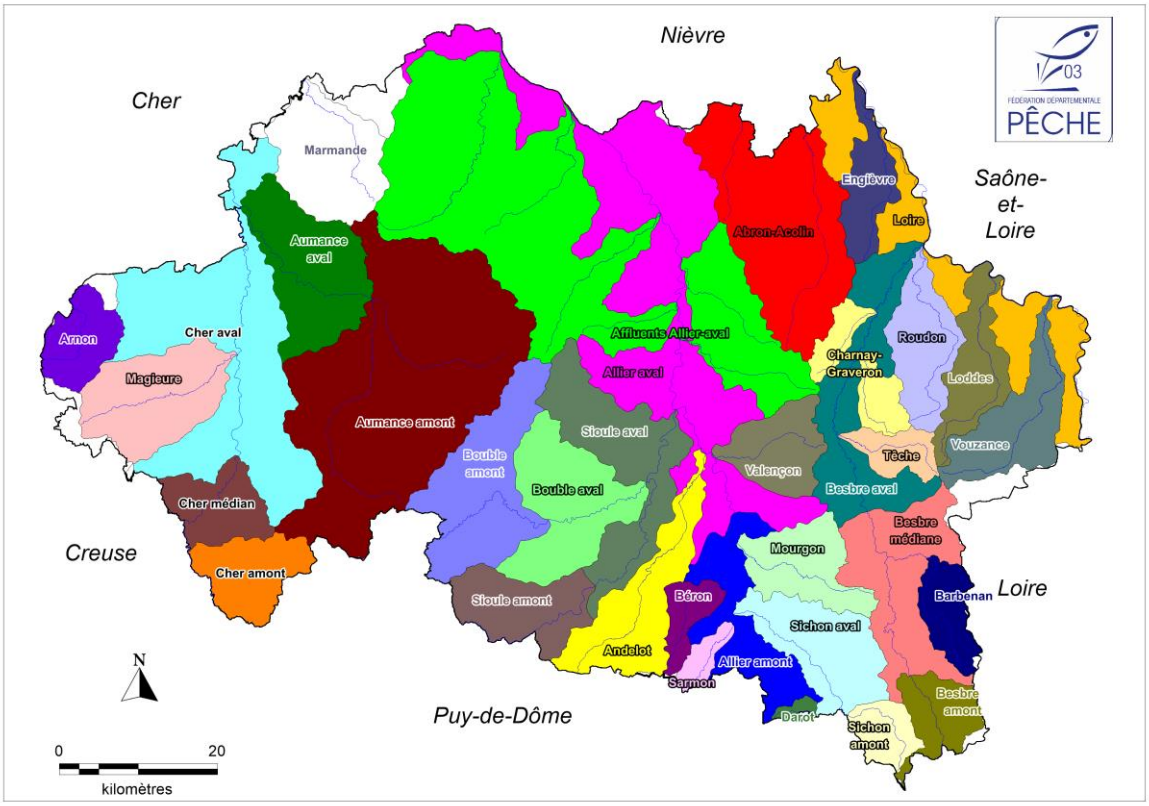
❖ Sichon amont / Sichon aval

La limite entre les contextes « Sichon amont » et « Sichon aval » (anciennement la chute naturelle de Ferrières sur Sichon) a été repositionnée à la confluence avec le Theux. Cela permettra d'intégrer le Terrasson et le Theux, deux affluents du Sichon abritant l'écrevisse à pattes blanches dont les enjeux se rapprochent plus du contexte « Sichon amont », et de réaliser une gestion adaptée du Sichon amont.

Ce travail a permis d'aboutir à **35 unités de gestion cohérentes sur le département**, alors qu'il y en avait 40 en 2007 :



Carte des contextes piscicoles du PDPG de 2007



Carte des contextes piscicoles du PDPG de 2020

Le tableau ci-après présente les limites de l'ensemble des contextes définis pour le nouveau PDPG :

N° CONTEXTE	AXE	CONTEXTE	DELIMITATION	
		Nom	Amont	Aval
1	Loire	Loire	Limite départementale 03	Limite départementale 03
2	Loire	Vouzance	Sources	Confluence Loire
3	Loire	Loddes	Sources	Confluence Loire
4	Loire	Roudon	Sources	Confluence Loire
5	Loire	Besbre amont	Limite départementale 03	Amont de la retenue du barrage de St-Clément
6	Loire	Besbre médiane	Amont de la retenue du barrage de St-Clément/Moulin Gribory (Barbenan)	Limite 1ère/2ème catégorie
7	Loire	Besbre aval	Limite 1ère/2ème catégorie	Confluence Loire
8	Loire	Barbenan	Sources	Moulin Gribory
9	Loire	Têche	Sources	Confluence Besbre
10	Loire	Charnay-Graveron	Sources	Confluence Besbre
11	Loire	Engièvre	Sources	Confluence Loire
12	Loire	Abron-Acolin	Sources	Confluence Loire
13	Allier	Allier amont	Limite départementale 03	Limite nord de la digue (cimenterie Vicat)
14	Allier	Allier aval	Limite nord de la digue (cimenterie Vicat)	Limite départementale 03
15	Allier	Darot	Sources	Confluence Allier
16	Allier	Sarmon	Sources	Confluence Allier
17	Allier	Sichon amont	Limite départementale 03	Confluence du Theux
18	Allier	Sichon aval	Confluence du Theux	Confluence Allier
19	Allier	Béron	Sources	Confluence Allier
20	Allier	Mourgon	Sources	Confluence Allier
21	Allier	Valençon	Sources	Confluence Allier
22	Allier	Andelot	Limite départementale 03	Confluence Allier
23	Allier	Sioule amont	Limite départementale 03	Limite 1ère/2ème catégorie
24	Allier	Sioule aval	Limite 1ère/2ème catégorie	Confluence Allier
25	Allier	Bouble amont	Limite départementale 03	Limite 1ère/2ème catégorie
26	Allier	Bouble aval	Limite 1ère/2ème catégorie	Confluence Sioule
27	Allier	Affluents Allier-aval	Sources Bieudre/Burge/Queune/Gueze/Sonnante/Luzeray	Confluence Loire-Bieudre/Burge/Queune/Gueze/Sonnante/Luzeray
28	Cher	Cher amont	Limite départementale 03	Amont de la retenue du barrage de Rochebut (Pont du Gué de Sellat)
29	Cher	Cher median	Amont de la retenue du barrage de Rochebut (Pont du Gué de Sellat)	Limite 1ère/2ème catégorie
30	Cher	Cher aval	Limite 1ère/2ème catégorie	Limite départementale 03
31	Cher	Magieure	Sources	Confluence Cher
32	Cher	Aumance amont	Sources (Aumance & Œil)	Confluence Aumance/Œil
33	Cher	Aumance aval	Confluence Aumance/Œil	Limite départementale 03
34	Cher	Arnon	Limite départementale 03	Limite départementale 03
35	Cher	Marmande	Sources	Limite départementale 03

2.1.2- Les domaines piscicoles

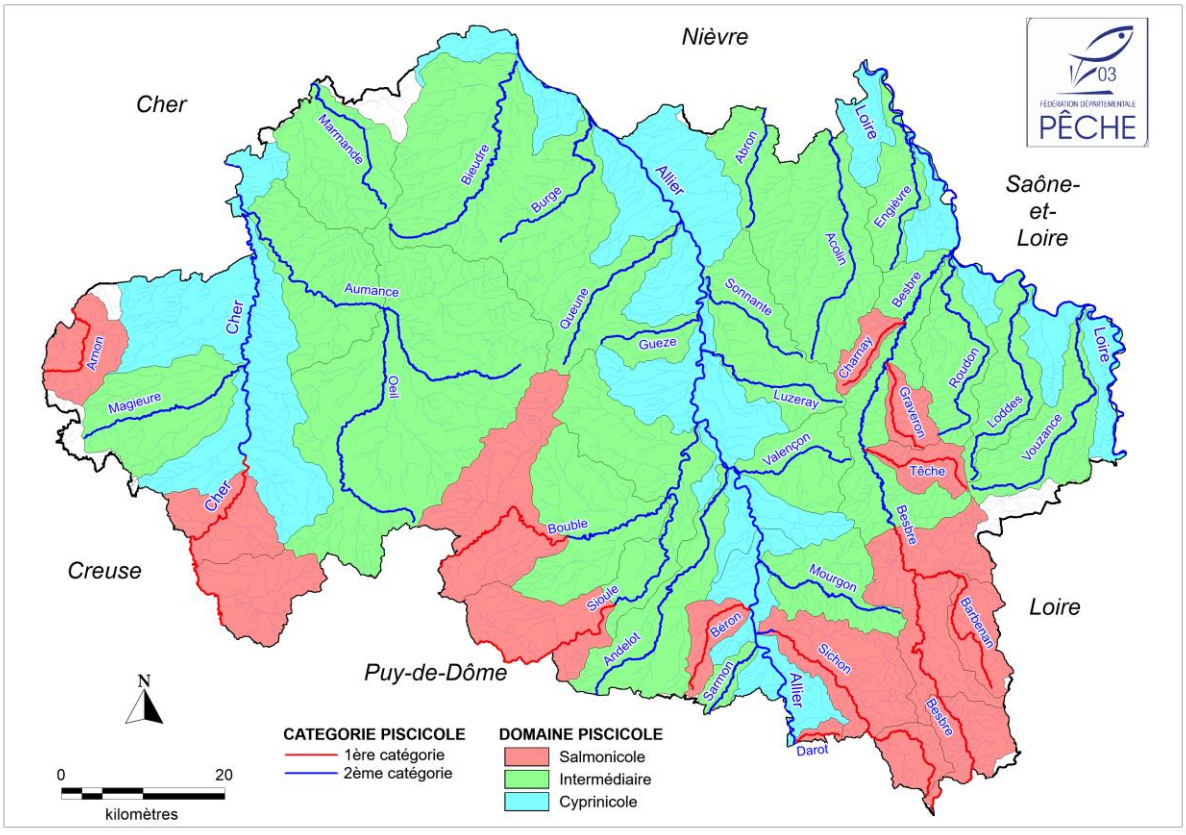
Chaque contexte peut alors être caractérisé par son **domaine piscicole** (ou vocation), correspondant à sa capacité à abriter un peuplement piscicole homogène comportant une espèce repère et des espèces d'accompagnement. Il existe **3 grands types** de domaines piscicoles : **salmonicole** (salmonidés dominants), **cyprinicole** (cyprinidés dominants) ou **intermédiaire** (avec des espèces appartenant aux deux catégories précédentes).

L'attribution de cette vocation se base sur un ensemble de données théoriques : les Niveaux Typologiques Théoriques (NTT) selon la biotypologie de Verneaux (1973) et la zonation piscicole de Huet (1949), qui font appel à des données thermiques, trophiques et morphodynamiques.

La correspondance entre domaine piscicole, zonation et typologie est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Zone Niveau typologique	Zone à truites Niveau B0 à B4	Zone à ombre Niveau B5 à B6	Zone à barbeau Niveau B7 à B8	Zone à brème Niveau B9
Faune piscicole	Salmonicole	Mixte	Mixte à Cyprinidés dominants	Cyprinicole et carnassiers
Espèces caractéristiques	Truite fario	Truite et/ou Ombre Cyprinidés rhéophiles Cyprinidés et carnassiers d'accompagnement	Truite et/ou Ombre Cyprinidés rhéophiles Cyprinidés et carnassiers d'accompagnement Cyprinidés d'eau calme	Cyprinidés rhéophiles Cyprinidés et carnassiers d'accompagnement Cyprinidés d'eau calme
Domaine	Salmonicole ⟷ Intermédiaire ⟷ Cyprinicole			

La carte suivante illustre les domaines piscicoles des contextes du département de l'Allier :



2.1.3- Les espèces repères et les espèces cibles

Afin de déterminer l'état des contextes, **une espèce repère, ou un cortège d'espèces repères**, est défini pour chaque domaine. Cette espèce (ou le cortège d'espèces), choisie parmi les espèces caractéristiques, doit être d'une part **très exigeante du point de vue du milieu** (donc très sensible aux perturbations), et d'autre part **bien connue du point de vue de sa biologie et son écologie**. En effet, si l'espèce repère peut accomplir normalement son cycle de vie, alors toutes les autres espèces d'accompagnement peuvent en faire autant.

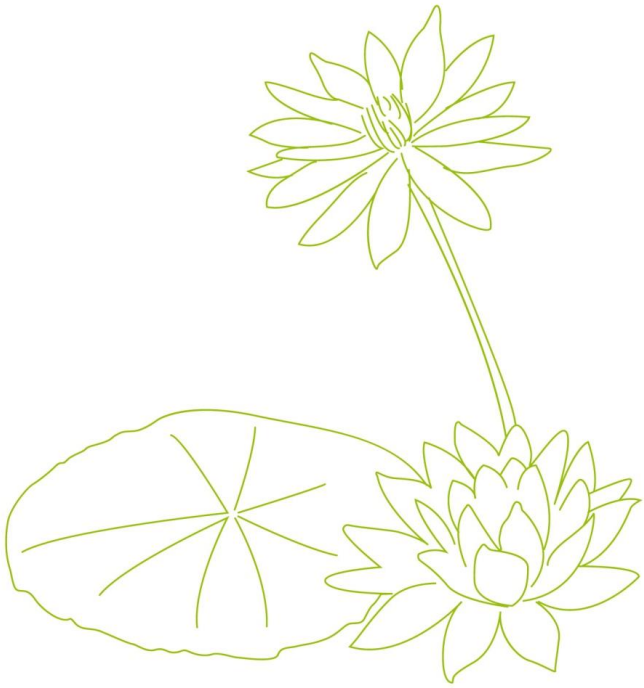
Pour les contextes du département de l'Allier, les espèces repères sont les suivantes :

Contexte	Salmonicole	Intermédiaire	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF)	Cortège de cyprinidés rhéophiles : Barbeau fluviatile (BAF), Chevaine (CHE), Goujon (GOU), Hotu (HOT), Spirlin (SPI), Vandoise (VAN), Vairon (VAI)	Brochet (BRO)





De plus, certaines espèces présentes sur le contexte (poissons migrateurs, espèces patrimoniales, espèces vulnérables, espèces à forte valeur halieutique), sans être définies comme espèces repères, peuvent nécessiter une gestion particulière de manière à répondre à leurs exigences particulières. Elles sont alors utilisées dans l'expertise de fonctionnalité et surtout définies comme **espèces cibles** pour la définition des actions et des mesures de gestion.



Les espèces repères et les espèces cibles de chaque domaine sont répertoriées dans le tableau suivant :

N° CONTEXTE	AXE	CONTEXTE	Domaine	ESPECE(S) REPERE(S)	ESPECE(S) CIBLE(S)
1	Loire	Loire	Cyprinicole	Brochet	Saumon atlantique, Aloses, Anguille, Lamproie marine, Mulet porc
2	Loire	Vouzance	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Lote de rivière
3	Loire	Loddes	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Lote de rivière
4	Loire	Roudon	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Lamproie marine
5	Loire	Besbre amont	Salmonicole	Truite fario	*Aucune*
6	Loire	Besbre médiane	Salmonicole	Truite fario	Ombre commun, Anguille, Lamproie marine, Ecrevisse à pattes blanches
7	Loire	Besbre aval	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Ombre commun, Anguille, Lamproie marine, Brochet, Lote de rivière
8	Loire	Barbenan	Salmonicole	Truite fario	Ecrevisse à pattes blanches
9	Loire	Têche	Salmonicole	Truite fario	*Aucune*
10	Loire	Charnay-Graveron	Salmonicole	Truite fario	Anguille
11	Loire	Engièvre	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Brochet
12	Loire	Abron-Acolin	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Anguille, Lote de rivière
13	Allier	Allier amont	Cyprinicole	Brochet	Saumon atlantique, Aloses, Anguille, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Mulet porc, Truite de mer, Truite fario sur les affluents
14	Allier	Allier aval	Cyprinicole	Brochet	Saumon atlantique, Aloses, Anguille, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Mulet porc, Truite de mer, Lote de rivière
15	Allier	Darot	Salmonicole	Truite fario	Ecrevisse à pattes blanches
16	Allier	Sarmon	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Truite fario
17	Allier	Sichon amont	Salmonicole	Truite fario	Ecrevisse à pattes blanches
18	Allier	Sichon aval	Salmonicole	Truite fario	Saumon atlantique, Anguille, Ecrevisse à pattes blanches
19	Allier	Béron	Salmonicole	Truite fario	*Aucune*
20	Allier	Mourgon	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Anguille, Truite fario
21	Allier	Valençon	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Anguille
22	Allier	Andelot	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Anguille
23	Allier	Sioule amont	Salmonicole	Truite fario	Saumon atlantique, Anguille, Ombre commun
24	Allier	Sioule aval	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Saumon atlantique, Anguille, Lamproie marine, Brochet, Truite fario sur les affluents
25	Allier	Bouble amont	Salmonicole	Truite fario	*Aucune*
26	Allier	Bouble aval	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Anguille, Truite fario
27	Allier	Affluents Allier-aval	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Anguille, Ecrevisse à pattes blanches
28	Cher	Cher amont	Salmonicole	Truite fario	*Aucune*
29	Cher	Cher median	Salmonicole	Truite fario	Anguille à l'aval du complexe de Rochebut
30	Cher	Cher aval	Cyprinicole	Brochet	Anguille, Truite fario sur les affluents
31	Cher	Magieure	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	*Aucune*
32	Cher	Aumance amont	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Anguille, Truite fario sur le Banny et la Thernille
33	Cher	Aumance aval	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Anguille, Truite fario sur les affluents, Ecrevisses à pattes blanches
34	Cher	Arnon	Salmonicole	Truite fario	*Aucune*
35	Cher	Marmande	Intermédaire	Cyprinidés rhéophiles	Ecrevisse à pattes blanches

2.2- Diagnostic du milieu et des populations piscicoles

Les contextes délimités, chacun d'entre eux fait l'objet d'un **diagnostic** portant d'une part sur les **peuplements piscicoles** en place, et d'autre part sur les **caractéristiques physico-chimiques, physiques et biologiques des milieux.**

Cette seconde étape nécessite le recueil, le traitement et l'analyse de l'ensemble des données disponibles.

2.2.1- Le bilan piscicole

Les données utilisées pour établir le bilan piscicole des contextes sont issues des pêches électriques réalisées entre 2008 et 2017 par la FDPPMA03, l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) et différents bureaux d'études. Cette période de 10 ans rend plus robuste l'étude des populations piscicoles tout en permettant de suivre son évolution. De plus, elle correspond à la continuité du premier PDPG de 2007.

Concernant les inventaires de la FDPPMA03, il s'agit essentiellement de ceux conduits dans le cadre de son Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier (RSPP03) depuis 2009. Les inventaires ponctuels et les pêches de sauvetage ont également été intégrés afin d'affiner le diagnostic. De plus, différentes études (génétique de la truite fario, répartition de l'ombre commun, marquage des carnassiers, suivi des annexes hydrauliques de l'Allier...) ont contribué à enrichir la connaissance sur les peuplements piscicoles.

Pour ce qui est des poissons migrateurs, une partie des observations provient de Loire Grands Migrateurs (LOGRAMI), notamment grâce aux stations de comptage gérées par cette association.

L'analyse des données récoltées lors des inventaires permettent de statuer sur :

- l'aspect qualitatif (cortège spécifique, espèces patrimoniales, espèces invasives) ;
- l'aspect quantitatif (évaluation des stocks en place) ;
- l'aspect fonctionnel (accomplissement du cycle biologique) ;
- l'aspect génétique (existence et répartition des souches autochtones).

En fonction du domaine piscicole concerné, plusieurs métriques sont utilisées pour caractériser ces différents aspects des peuplements piscicoles :

Contexte	Salmonicole	Intermédiaire	Cyprinicole
Métriques utilisées	• IPR (Indice Poisson Rivière) • Densités de TRF • NTT (Niveau Typologique Théorique) • Cohortes de TRF	• IPR (Indice Poisson Rivière) • Nombre d'espèces repères présentes • Densités des espèces repères • NTT (Niveau Typologique Théorique)	• IPR (Indice Poisson Rivière) • Présence de BRO • Présence de juvéniles

2.2.2- Le bilan qualité des milieux

Les caractéristiques des milieux constituent les conditions de vie pour les organismes qui y évoluent. Les paramètres étudiés sont donc essentiels pour pouvoir déterminer l'origine des perturbations observées sur les peuplements piscicoles.

La thermie

La FDPPMA03 a mis en place un Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier (RST03) à partir de 2014 qui compte aujourd'hui 31 stations. Les données recueillies en continu (pas de temps d'une heure) par les sondes thermiques ont ainsi contribué à alimenter les connaissances nécessaires à l'actualisation du PDPG.

Ces éléments ont été complétés par les informations disponibles dans la base de données OSUR de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) et les études conduites par les contrats de rivière.

L'oxygène et les nutriments

Lors des pêches électriques menées dans le cadre du RSPP03, certaines analyses complémentaires ont été réalisées pour apprécier la qualité de l'eau, notamment la teneur en oxygène dissous et les concentrations en matières organiques (NH4, NO3, NO2 et PO4).

Ces éléments ont été complétés par les informations disponibles dans la base de données OSUR de l'AELB et les études conduites par les contrats de rivière.

Les autres paramètres physico-chimiques

Les autres paramètres physico-chimiques pris en considération pour établir la qualité des milieux sont les particules en suspension et les pesticides.

Les données utilisées sont essentiellement issues de la base de données OSUR de l'AELB et les études conduites par les contrats de rivière.

L'hydrologie

Les valeurs des débits proviennent en majorité des stations hydrométriques qui alimentent la Banque HYDRO gérée par les services de l'Etat. D'autres données ont également été apportées par des études ponctuelles et la connaissance du terrain.

La morphologie

L'existence et la localisation des altérations de la morphologie des cours d'eau est à la fois tirée des documents des SAGE et des contrats de rivière, des études ponctuelles, ainsi que de la connaissance du terrain.

La continuité écologique

Le recensement des ouvrages portant atteinte à la continuité écologique sont répertoriés dans le Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement (ROE) renseigné par l'AFB. De plus, la Direction Départementale des Territoire de l'Allier (DDT03) a fait réaliser le diagnostic des continuités écologiques sur plusieurs cours d'eau du département.

Ces données ont été complétées par les études menées dans le cadre des contrats de rivière.

L'hydrobiologie

Plusieurs indicateurs biologiques ont servi au diagnostic des milieux : l'Indice Biologique Global Normalisé (IBGN) portant sur la macrofaune benthique, l'Indice Biologique Diatomées (IBD) et l'Indice biologique Macrophytes Rivière (IBMR).

Les données utilisées sont issues de la base de données OSUR de l'AELB.

2.2.3- Le diagnostic de la fonctionnalité du milieu pour les populations piscicoles

Les conclusions des diagnostics du milieu et des populations piscicoles permettent de définir le niveau de fonctionnalité de chaque contexte. En effet, l'accomplissement du cycle biologique (recrutement et croissance), la répartition et l'abondance de l'espèce repère (ou des espèces repères) à l'échelle du réseau hydrographique du contexte sont des éléments clés qui confortent l'expertise.

Ainsi, quatre classes de fonctionnalité peuvent être attribués aux contextes :

Contexte conforme :

L'espèce (ou le cortège d'espèces) repère accomplit son cycle biologique (recrutement, croissance). Sa répartition est large à l'échelle du réseau hydrographique du contexte et sa (ses) population(s) est (sont) globalement à des niveaux d'abondance comparables aux valeurs attendues pour les milieux concernés (valeurs historiques connues, référentiels typologiques, indices piscicoles...). Des perturbations existent mais affectent globalement pas ou peu la (les) population(s) de l'espèce (ou du cortège d'espèces). Les milieux aquatiques sont de bonne qualité et fonctionnels pour l'espèce à l'échelle du contexte.

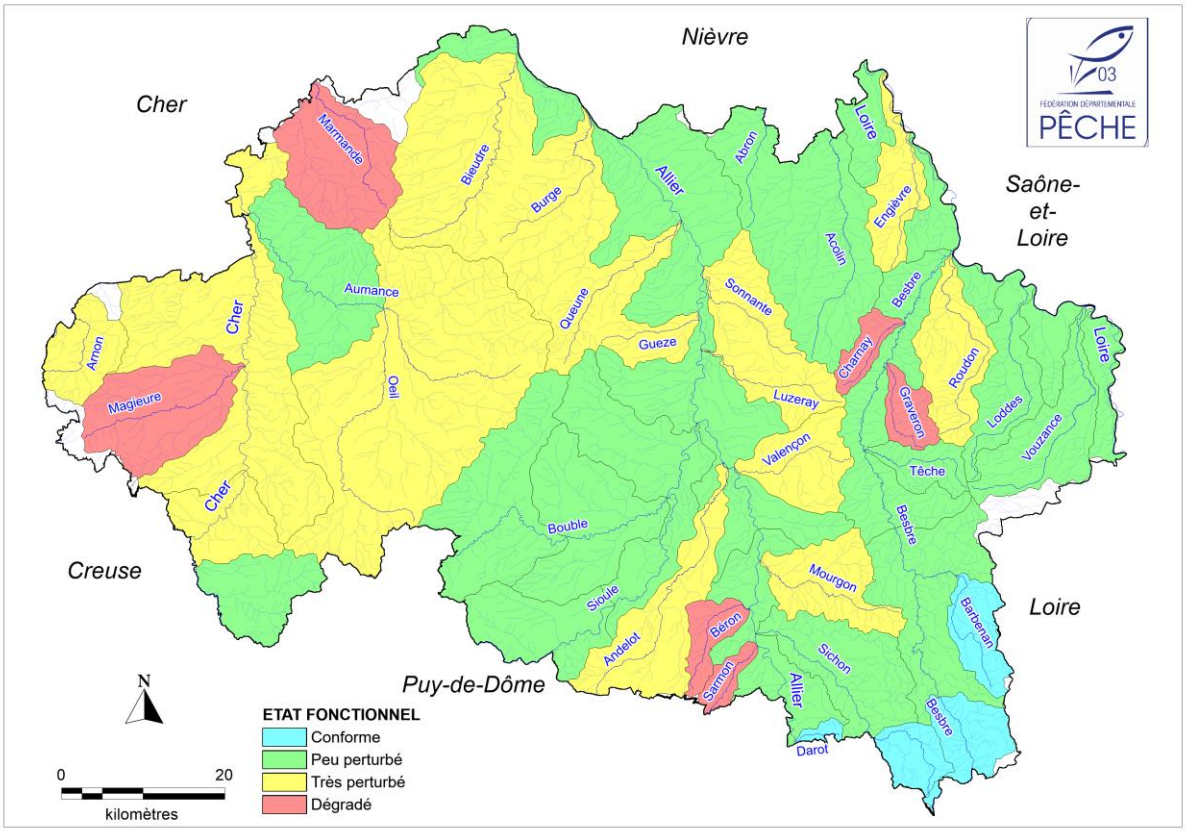
Contexte peu perturbé :

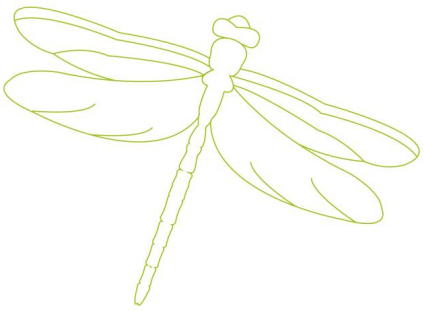
L'espèce (ou le cortège d'espèces) repère accomplit son cycle biologique. Sa répartition peut cependant montrer des irrégularités (tronçon(s) hydrographique(s) où l'espèce (ou le cortège d'espèces) est absent(e) et/ou sa (ses) population(s) est (sont) en deçà des niveaux d'abondance attendus). La qualité et/ou la fonctionnalité des milieux aquatiques est (sont) plus ou moins altérée(s) et l'impact global des perturbations sur l'espèce (ou le cortège d'espèces) repère est quantifiable (répartition, abondance) à l'échelle du contexte.

Contexte très perturbé :
L'espèce (ou le cortège d'espèces) repère accomplit difficilement son cycle biologique. De fait, sa répartition est morcelée à l'échelle du réseau hydrographique du contexte et, dans ses zones de présence, sa (ses) population(s) est (sont) d'abondance limitée. La qualité et/ou la fonctionnalité des milieux aquatiques est (sont) significativement altérée(s).

Contexte dégradé :
Le cycle biologique de l'espèce (ou du cortège d'espèces) repère est interrompu et de fait, l'espèce (ou le cortège d'espèces) n'est plus présent(e) naturellement (hors repeuplement) dans le contexte. La qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques sont (ou ont été) durablement altérés.

La carte suivante présente la fonctionnalité des contextes du département :





2.3- Inventaire des facteurs limitants

Cette partie s'attache à lister les facteurs limitants qui sont à l'origine des perturbations mises en évidence par le diagnostic. Ces facteurs limitants sont décrits dans un tableau par leur nature, leur localisation, ainsi que par leurs effets sur le milieu. Leurs impacts sur la fonctionnalité du milieu pour l'espèce (ou le cortège d'espèces) repère et les espèces cibles sont également précisés et hiérarchisés en fonction de leur importance.

2.4- Préconisations et priorisation des actions

Une fois les facteurs limitants identifiés, le PDPG préconise un certain nombre d'actions à mettre en œuvre afin d'agir sur les sources de perturbations.

Ces actions peuvent être de différents types :

⇨ actions directes sur le milieu : travaux de diversification des habitats, actions sur la ripisylve... ;
⇨ actions sur des ouvrages d'origine anthropique : franchissement, assainissement, suppression de digues... ;
⇨ actions de type réglementaire : mise en place de protections, mise en conformité, adaptation des mesures existantes... ;
⇨ actions de type gestion : gestion piscicole, maîtrise foncière, acquisition de baux de pêche, bonnes pratiques agricoles... ;
⇨ actions de surveillance et contrôle des usages : prélèvements d'eau en période d'étiage, débits réservés... ;
⇨ acquisition de connaissances complémentaires ;
⇨ communication / sensibilisation : auprès du grand public, des scolaires, des gestionnaires locaux, des maîtres d'ouvrages potentiels, participation à des instances de concertation... ;
⇨...

Chacune des actions est décrite par son intitulé, sa localisation, ainsi que par les effets attendus sur l'espèce (ou le cortège d'espèces) repère, sur les espèces cibles et sur le milieu. Le lien avec le SDAGE est également établi en précisant le code des orientations fondamentales concernées ainsi que celui, lorsqu'elles existent, des actions du Programme De Mesure (PDM) correspondantes.

La priorisation des actions est hiérarchisée en 3 niveaux selon leur efficience, c'est-à-dire en fonction des bénéfices qu'elles apportent (gain écologique, intérêt pédagogique ou expérimental) en regard des moyens à mettre en œuvre pour leur réalisation (coût, technicité, démarches administratives et réglementaires, blocages possibles...).

2.5- Préconisations de gestion

En fonction de l'état du milieu et des populations piscicoles du contexte, le PDPG préconise un mode de gestion piscicole à mettre en œuvre par les détenteurs du droit de pêche. En règle générale, ces préconisations de gestion seront réalisées à l'échelle du contexte mais, suivant les enjeux, elles pourront être définies à une échelle plus fine.

Cependant, le PDPG ne traitera pas spécifiquement de la gestion piscicole dans ses aspects opérationnels (espèces, stades, quantités...). En effet, les préconisations détaillées de repeuplement font l'objet d'un travail en cours de finalisation et les éléments seront repris lors de la rédaction des PGP de chaque AAPPMA.

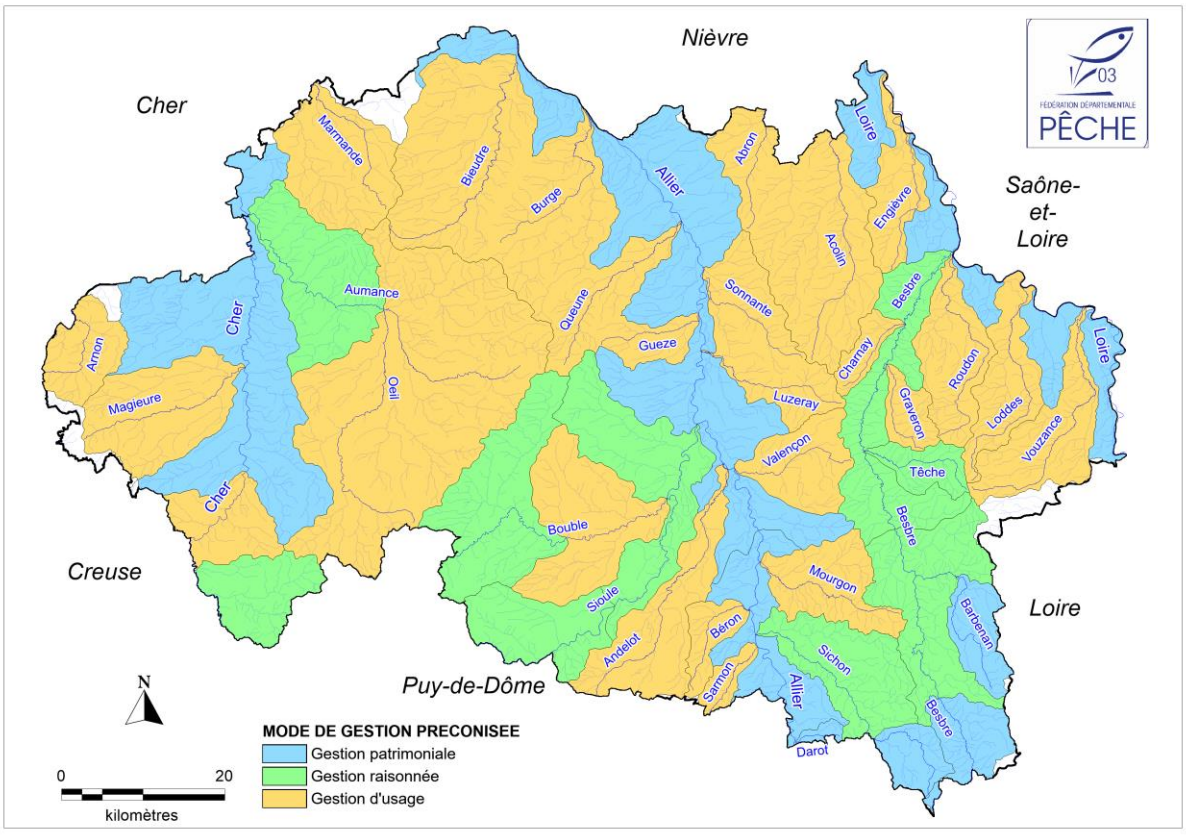
Les différents types de gestion piscicole pouvant être préconisés sont au nombre de 3 :

• Gestion patrimoniale :
La gestion patrimoniale vise à préserver les populations piscicoles naturelles et les capacités de production du milieu. Le gestionnaire devra donc veiller à ne pas introduire de déséquilibres sur les populations naturelles, tout en mettant en œuvre, lorsque nécessaire, des actions visant à préserver le milieu (contextes conformes) et/ou à agir sur les principales causes de perturbations afin de lever les facteurs limitants identifiés (contextes peu perturbés). Les opérations de repeuplement seront à priori globalement exclues sur le contexte.

• Gestion raisonnée :
Sur les contextes peu perturbés et très perturbés notamment, la restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme (durée du PDPG). Des opérations de ré-empoissonnements pourront alors être mises en œuvre afin de soutenir les populations piscicoles ainsi que la demande halieutique. En parallèle, des actions seront préconisées afin de préserver le milieu et/ou agir sur les principales causes de perturbations afin de lever les facteurs limitants identifiés.

• Gestion d'usage :
Sur les contextes très perturbés et dégradés notamment, lorsqu'il n'est pas envisageable de restaurer les fonctionnalités naturelles du milieu à long terme, une gestion d'usage pourra être proposée. Ce type de gestion visera alors à satisfaire prioritairement la demande des pêcheurs, notamment par la mise en œuvre d'opérations directes sur les peuplements. Des actions sur le milieu pourront être menées en parallèle afin d'améliorer les fonctionnalités naturelles, même si celles-ci ne pourront pas être restaurées dans leur totalité.

La carte suivante présente les modes de gestions préconisés par contexte :



3- Mise en œuvre

Afin d'atteindre l'objectif d'amélioration de la fonctionnalité des cours d'eau, le principal enjeu sera la concrétisation du PDPG sur le terrain par la mise en œuvre des actions et l'application du mode de gestion préconisé.

Pour cela, la mobilisation de différents acteurs sera indispensable en tenant compte des compétences et des moyens de chacun.

Ainsi les AAPPMA, avec l'appui de la Fédération, pourront porter certaines actions simples à mettre en œuvre sur les secteurs où elles possèdent le droit de pêche. Ces projets pourront être inscrit dans leur PGP.

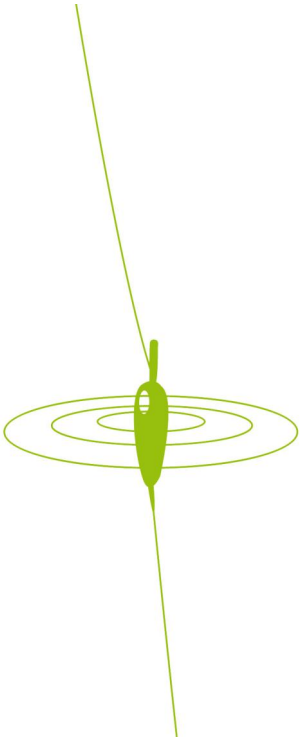
La FDPPMA03 se positionnera également en tant que maître d'ouvrage ou maître d'œuvre pour un certain nombre d'opérations.

De plus, l'appui sur les opérations coordonnées de bassin (contrats territoriaux, contrats de rivière...) sera recherché en vue d'inscrire des actions préconisées dans les programmes de travaux, assister les collectivités porteuses de ces démarches lors de la définition de ces actions, dans leur réalisation et leur suivi, voire y contribuer financièrement.

Enfin, d'autres partenaires (Direction Départementale des Territoire de l'Allier, Conseil Départemental de l'Allier...) seront sollicités afin de pouvoir agir dans leurs domaines de compétence (réglementation, assainissement...).

Au-delà du portage de projet proprement dit, chaque action sera conduite en partenariat avec l'ensemble des organismes concernés (Agence Française de la Biodiversité, Chambre d'Agriculture, Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière...) qui pourront apporter leur appui technique.

Pour finir, le Comité de Pilotage du PDPG se réunira annuellement afin de faire le point des actions conduites dans l'année, d'évoquer les blocages éventuels et les perspectives, et discuter de la programmation des actions envisagées l'année suivante.



Bibliographie

AELB, DREAL de bassin Loire-Bretagne, 2015. *Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016-2021* – Bassin Loire-Bretagne. 356 p.

AELB, DREAL de bassin Loire-Bretagne, 2015. *Programme De Mesures 2016-2021 – Bassin Loire-Bretagne*. 184 p.

ALLION F., LELIEVRE M., 2016. *Inventaire et caractérisation des annexes hydrauliques de la rivière Allier dans le département de l'Allier (03)*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 48 p.

ARMAND M., LELIEVRE M., 2014. *L'ombre commun dans le département de l'Allier – Etat des lieux, potentialités et mesures de gestion de l'espèce*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 70 p.

BELLIARD J., ROSET N., 2006. *L'indice poisson rivière (IPR), Notice de présentation et d'utilisation*. CSP Ed. avril 2006. 20 p.

BUSSY E., CAPDEVILLE B., MATRAT R., 2014. *Plan de gestion des poissons migrateurs 2014-2019 – Bassins de la Loire, de la Sèvre niortaise et des côtiers vendéens*. DREAL Centre et Pays de la Loire. 98 p.

CELLIER A., LELIEVRE M., 2018. *La moule perlière, Margaritifera margaritifera, sur le Barbenan : Sa répartition et ses préférences d'habitats dans le cadre de mesures de restauration de la continuité écologique*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 52 p.

DDT03, CETE DE LYON, 2014. *Etude de continuité écologique de la Besbre et du Barbenan*. 20 p. + annexes

DDT03, CEREMA, 2016. *Etude de la continuité sur l'Arnon, l'Aumance, la Magieure, la Tartasse, le Cher et le Lamaron*. 14 p. + annexes

DDT03, CEREMA, 2017. *Etude de diagnostic des continuités écologiques – Rivières Coindre, Galant, Sapey, Sichon, Terrasson et Theux*. 15 p. + annexes

DDT03, CEREMA, 2018. *Etude de la continuité sur la Bieudre, la Têche et le Valençon*.

DUFOUIL A., LELIEVRE M., 2016. *Diagnostic écologique et hydromorphologique du Jacquelin*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 49 p.

FDAAPPMA 24, 2017. *Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatique et la Gestion des ressources piscicoles. PDPG 2017-2022*. 213 p.

FDAAPPMA 42, 2017. *Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatique et la Gestion des ressources piscicoles*. Volume 1 : Le PDPG : Présentation, Matériels et Méthodes. 38 p. ; Volume 2 : Diagnostic des milieux et analyse des facteurs limitants. 516 p. ; Volume 3 : Préconisations d'actions et de gestion halieutique. 224p. ; Volume 4 : Fiches contextes piscicoles. 511 p. ; Volume 5 : Synthèse non technique. 26 p.

FNPF, 2015. *Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles - Document cadre*. 91 p.

GOMBERT C., LELIEVRE M., 2014. *Plan de gestion de l'écrevisse à pattes blanches sur le territoire du Contrat Territorial du bassin Versant Besbre Amont – Période 2013-2018*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 76 p.

GOMBERT C., LELIEVRE M., 2014. *Mise en œuvre de l'action « Protéger les populations d'écrevisses à pattes blanches » du Contrat Territorial Bassin Versant Besbre Amont – Résultats 2014*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 57 p.

GOMBERT C., 2015. Mise *en œuvre de l'action « Protéger les populations d'écrevisses à pattes blanches » du Contrat Territorial Bassin Versant Besbre Amont – Résultats 2015*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 80 p.

GOMBERT C., 2016. *Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs du département de l'Allier – Hors Contrats Territoriaux – Résultats 2016*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 26 p.

GOMBERT C., 2016. *Mise en œuvre de l'action « Protéger les populations d'écrevisses à pattes blanches » du Contrat Territorial Bassin Versant Besbre Amont – Résultats 2016*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 39 p.

GOMBERT C., 2017. *Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs du département de l'Allier – Hors Contrats Territoriaux – Résultats 2017*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 26 p.

GOMBERT C., 2017. *Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier – Campagne automne 2015 à automne 2016*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 51 p.

GOMBERT C., 2017. *Mise en œuvre de l'action « Protéger les populations d'écrevisses à pattes blanches » du Contrat Territorial Bassin Versant Besbre Amont – Résultats 2017*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 30 p.

GOMBERT C., 2017. *Complément d'inventaire des populations d'écrevisses à pieds blancs. Versant Allier – Site Natura 2000 « Rivières de la Montagne Bourbonnaise »*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 44 p.

GOMBERT C., 2018. *Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs du département de l'Allier – Hors Contrats Territoriaux – Résultats 2018*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 23 p.

GOMBERT C., 2018. *Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier – Campagne automne 2016 à automne 2017*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 51 p.

GOMBERT C., 2019. *Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier – Campagne automne 2017 à automne 2018*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 43 p.

GROELL E., LELIEVRE M., 2015. *Impact écologique des éclusées sur le bassin de la Besbre*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 71 p.

LELIEVRE M., STEINBACH P., 2008. *Etat migratoire de la Sioule – Expertise détaillée de l'axe Sioule et de l'impact des ouvrages sur la circulation des poissons migrateurs*. Association LOGRAMI / ONEMA DIR Centre, Poitou-Charentes. 19 p.

LELIEVRE M., 2009. *Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles – Plan des Actions Nécessaires (PAN)*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 69 p.

LELIEVRE M., 2011. *Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier – Résultats de l'année 2010*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 78 p.

LELIEVRE M., 2012. *Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier – Résultats de l'année 2011*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 105 p.

LELIEVRE M., GOMBERT C., 2013. *Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier – Résultats de l'année 2012*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 96 p.

LELIEVRE M., GOMBERT C., 2014. *Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier – Résultats de l'année 2013*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 117 p.

LELIEVRE M., GOMBERT C., 2015. *Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier – Résultats de l'année 2014*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 112 p.

LELIEVRE M., GOMBERT C., 2016 *Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier – Résultats de l'année 2015*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 106 p.

LELIEVRE M., CAUDRON A., HARRANG E., GUYOMARD R., DESMOLLES F., GRES P., NICOLAS S., 2016. *Caractérisation génétique des populations de truite commune du département de l'Allier. Intégrant le programme interfédéral « Projet commun interfédéral (départements : 03, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74) de recherche collaborative pour mieux localiser, identifier et gérer la diversité génétique chez la truite commune (Salmo trutta) à des échelles spatiales cohérentes – 2012-2015 » - Volet 2 : Etude des populations de truites du versant atlantique sur les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire*. 65 p.

LELIEVRE M., GOMBERT C., 2017. *Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier – Résultats de l'année 2016*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 88 p.

LELIEVRE M., GOMBERT C., 2017. *Suivi du devenir des poissons carnassiers déversés dans le milieu naturel par les AAPPMA de l'Allier. Phase 1 – Année 2016*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 31 p.

LELIEVRE M., GOMBERT C., 2018. *Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier – Résultats de l'année 2017*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 92 p.

LELIEVRE M., GOMBERT C., 2018. *Suivi du devenir des poissons carnassiers déversés dans le milieu naturel par les AAPPMA de l'Allier. Phase 2 – Année 2017*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 26 p.

MANIERE G. & PETITJEAN S., 2015. *Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles du département de la Corrèze 2016-2021*. FDAAPPMA 19. 35 p.+ annexes

MINSTER A-M., 2007. *Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion de la ressource piscicole*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique – Document technique. 335 p.

NIGOT M., LELIEVRE M., 2018. *Evaluation de la fonctionnalité des annexes hydrauliques de la rivière Allier*. Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique – Document technique. 63 p.

VERNEAUX J., *Cours d'eau de Franche-Comté (massif du Jura), Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs*, Essai de biotypologie, Thèse Ann., Sci, Univ, Besançon, 3 (9). 260 p.

VERNEAUX J., 1976a. *Biotypologie de l'écosystème eaux courantes, la structure biotypologique*, Note, CR Acad., SC., Paris, t 283, série D1663. 5 p.

VERNEAUX J., 1976b. *Biotypologie de l'écosystème eaux courantes, Les groupements socio-écologiques*, Note, CR Acad., Sc., Paris, t 283, série D1791. 4 p.

VERNEAUX J., 1981. *Les poissons et la qualité des cours d'eau*, Ann., Sci, Univ., Besançon, Biologie Animale, 4 (2), 33-41.

Liste des sigles

AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
AELB : Agence de l'Eau Loire-Bretagne
AFB : Agence Française de la Biodiversité
CA : Communauté d'Agglomération
CC : Communauté de Communes
DCE : Directive Cadre européenne sur l'Eau
DDT : Direction Départementale des Territoires
ENS : Espace Naturel Sensible
FDAAPPMA : Fédération Départementale des Associations Agrées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
FDPPMA03 : Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
FNPF : Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique
IBD : Indice Biologique Diatomées
IBGN : Indice Biologique Global Normalisé
IBMR : Indice Biologique Macrophytes Rivière
IPR : Indice Poisson Rivière
LEMA : Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
LOGRAMI : LOire GRAnds MIgrateurs
NTT : Niveau Typologique Théorique
PAN : Plan des Actions Nécessaires
PDPG : Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles
PDM : Programme De Mesures
PGP : Plan de Gestion Piscicole
PLAGEPOMI : PLAn de GEstion des POissons Migrateurs
ROE : Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement
RSPP03 : Réseau de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier
RST03 : Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier
SAAPL : Structures Associatives Agrées de la Pêche de Loisir
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDDPL : Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche
SIC : Site d'Intérêt Communautaire
SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique
ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
ZPS : Zone de Protection Spéciale

Liste des espèces citées

Poissons

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code espèce
Able de Heckel	*Leucaspius delineatus*	ABH
Ablette	*Alburnus alburnus*	ABL
Anguille	*Anguilla anguilla*	ANG
Aspe	*Aspius aspius*	ASP
Barbeau	*Barbus barbus*	BAF
Black-bass à grande bouche	*Micropterus salmoides*	BBG
Bouvière	*Rhodeus amarus*	BOU
Brème bordelière	*Blicca bjoerkna*	BRB
Brème commune	*Abramis brama*	BRE
Brochet	*Esox lucius*	BRO
Carassin argenté	*Carassius gibelio*	CAG
Carassin commun	*Carassius carassius*	CAS
Carassin doré	*Carassius auratus auratus*	CAA
Carpe amour	*Ctenopharyngodon idella*	CTI
Carpe argentée	*Hypophthalmichthys molitrix*	CAR
Carpe commune	*Cyprinus carpio*	CCO
Carpe cuir	*Cyprinus carpio*	CCU
Carpe miroir	*Cyprinus carpio*	CMI
Chabot	*Cottus gobio*	CHA
Chevaine	*Squalius cephalus*	CHE
Crapet de roche	*Ambloplites rupestris*	CDR
Epinoche	*Gasterosteus aculeatus aculeatus*	EPI
Epinochette	*Pungitius pungitius*	EPT
Gardon	*Rutilus rutilus*	GAR
Goujon	*Gobio gobio*	GOU
Grande Alose	*Alosa alosa*	ALA
Grémille	*Gymnocephalus cernuus*	GRE
Hotu	*Chondrostoma nasus*	HOT
Lamproie de Planer	*Lampetra planeri*	LPP
Lamproie de rivière	*Lampetra fluviatilis*	LPF
Lamproie marine	*Petromyzon marinus*	LPM
Loche franche	*Barbatula barbatula*	LOF
Lote de rivière	*Lota lota*	LOT
Mulet porc	*Liza ramada*	MUP
Ombre commun	*Thymallus thymallus*	OBR
Perche commune	*Perca fluviatilis*	PER
Perche soleil	*Lepomis gibbosus*	PES
Poisson-chat	*Ameiurus melas*	PCH
Pseudorasbora	*Pseudorasbora parva*	PSR
Rotengle	*Scardinius erythrophthalmus*	ROT
Sandre	*Sander lucioperca*	SAN
Saumon atlantique	*Salmo salar*	SAT
Silure	*Silurus glanis*	SIL
Spirlin	*Alburnoides bipunctatus*	SPI
Tanche	*Tinca tinca*	TAN
Truite arc-en-ciel	*Oncorhynchus mykiss*	TAC
Truite de mer	*Salmo trutta trutta*	TRM
Truite fario	*Salmo trutta fario*	TRF
Vairon	*Phoxinus phoxinus*	VAI
Vandoise	*Leuciscus leuciscus*	VAN
Vandoise rostrée	*Leuciscus burdigalensis*	VAR

Ecrevisses

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code espèce
Ecrevisse à pattes blanches	Austropotamobius pallipes	APP
Ecrevisse à pattes rouges	Astacus astacus	ASA
Ecrevisse américaine	Orconectes limosus	OCL
Ecrevisse de Louisiane	Procambarus clarkii	PCC
Ecrevisse signal	Pacifastacus leniusculus	PFL

Mollusques

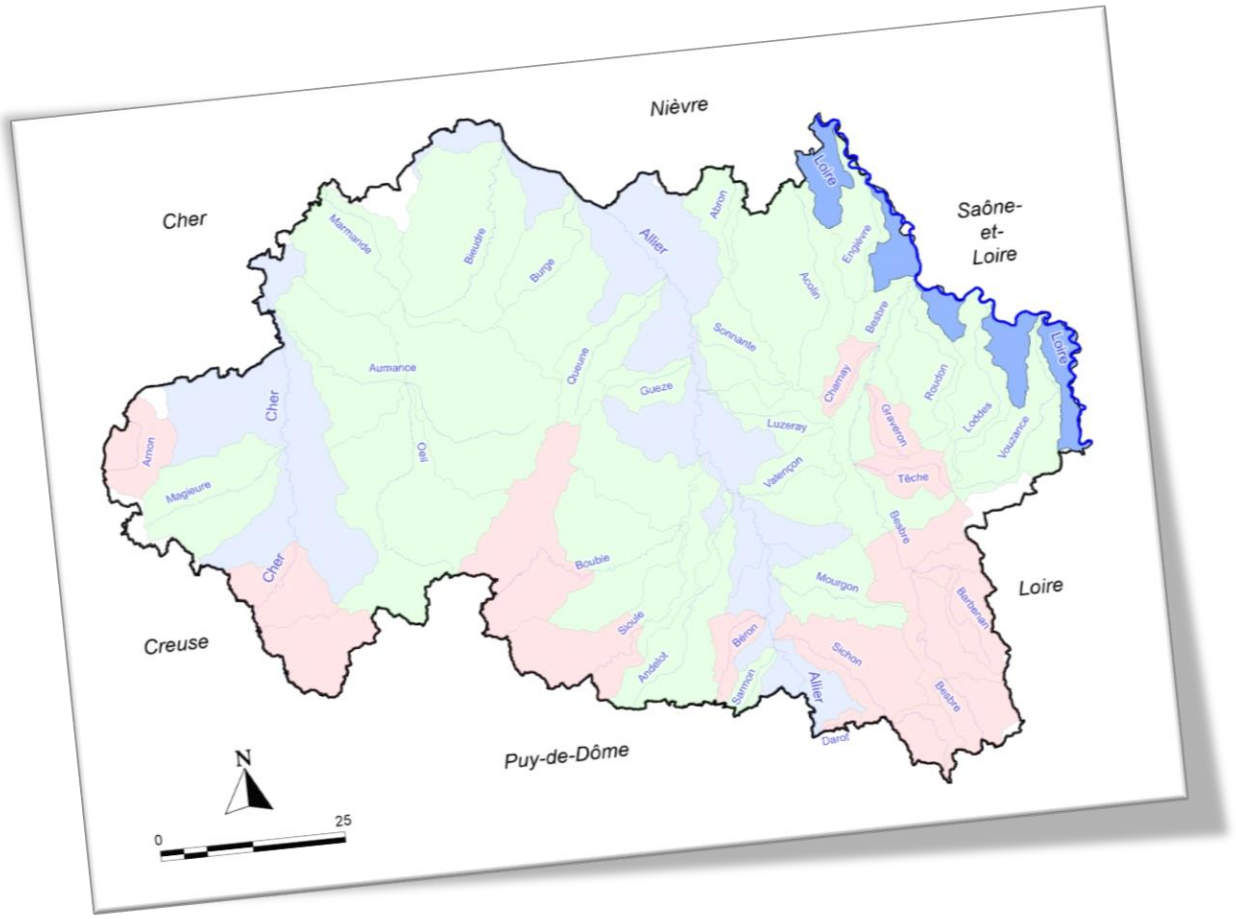
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Moule perlière	*Margaritifera margaritifera*

LES FICHES CONTEXTES

1- LA LOIRE....27
2- LA VOUZANCE....43
3- LE LODDES....55
4- LE ROUDON....69
5- LA BESBRE AMONT....83
6- LA BESBRE MEDIANE....99
7- LA BESBRE AVAL....121
8- LE BARBENAN....141
9- LA TÊCHE....159
10- LE GRAVERON / LE CHARNAY....173
11- L'ENGIEVRE....189
12- L'ABRON ET L'ACOLIN....203
13- L'ALLIER AMONT....219
14- L'ALLIER AVAL....239
15- LE DAROT....261
16- LE SARMON....273
17- LE SICHON AMONT....287
18- LE SICHON AVAL....303
19- LE BERON....319
20- LE MOURGON....333
21- LE VALENCON....349
22- L'ANDELOT....363
23- LA SIOULE AMONT....379
24- LA SIOULE AVAL....395
25- LA BOUBLE AMONT....415
26- LA BOUBLE AVAL....431
27- LES AFFLUENTS DE L'ALLIER AVAL....449
28- LE CHER AMONT....475
29- LE CHER MEDIAN....489
30- LE CHER AVAL....505
31- LA MAGIEURE....527
32- L'AUMANCE AMONT....541
33- L'AUMANCE AVAL....563
34- L'ARNON....581
35- LA MARMANDE....595



1 LA LOIRE
03.01 – C – P



1.1 Localisation du contexte

1.2 Description générale

1.3 Données générales

1.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

1.5 Peuplement piscicole

1.6 Etudes et travaux

1.7 Gestion et halieutisme

1.8 Diagnostic et facteurs limitants

1.9 Synthèse des actions préconisées

1.10 Gestion piscicole préconisée

1.1 Localisation du contexte

Ce contexte est constitué par la vallée de la Loire à l'est du département (figure 1-1).

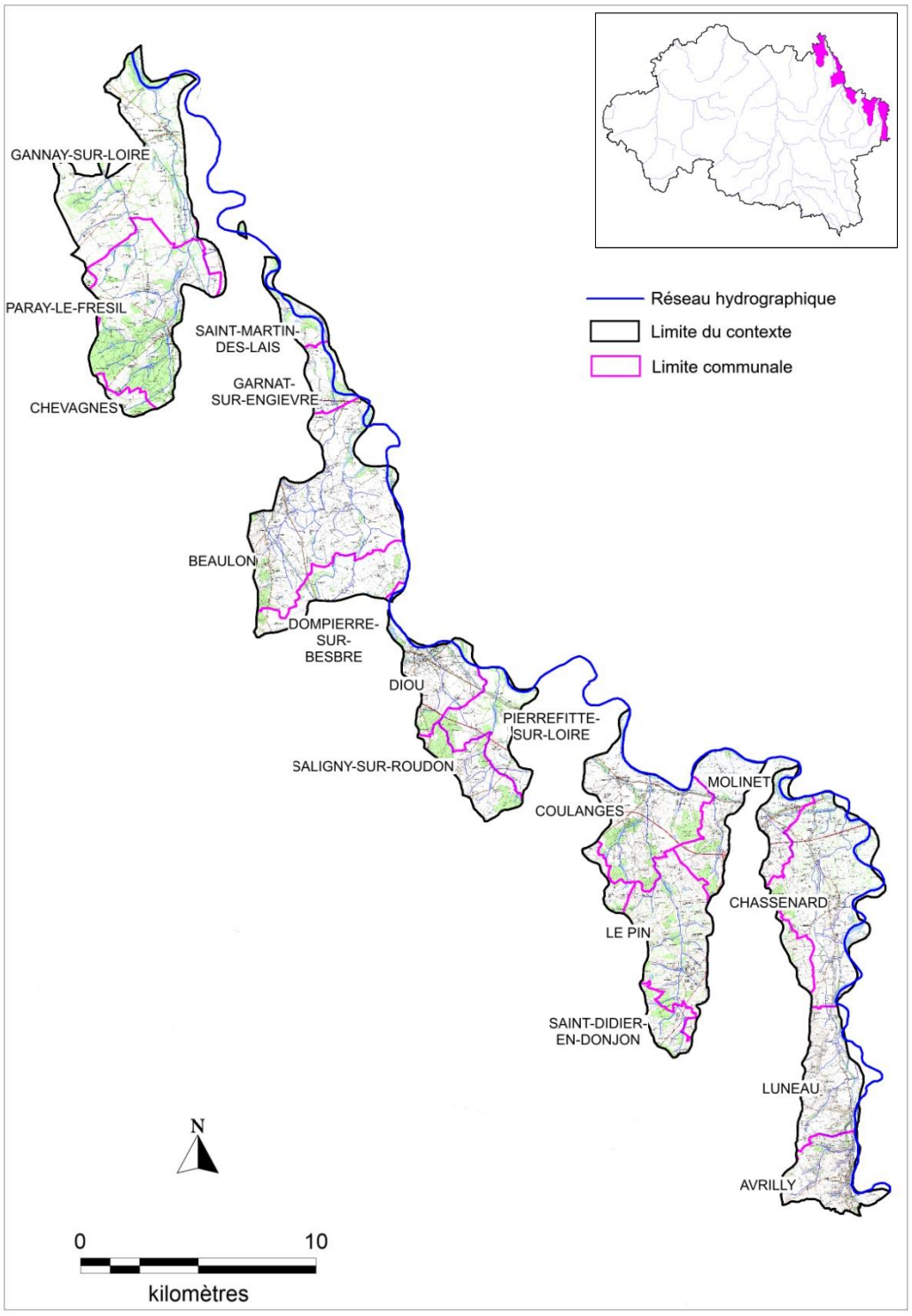


Figure 1-1 : Carte de localisation du contexte Loire

1.2 Description générale

Le contexte Loire, d'une superficie de 234,1 km², correspond au **contexte cyprinicole « 03.01 »**.
Il comprend le cours de la Loire entre la limite départementale Saône et Loire/Allier et la limite départementale Allier/Nièvre, ainsi que quelques petits affluents.
La Loire parcourt dans ce secteur une distance de 92,4 km avec une pente moyenne de 0,05% (figure 1-2).

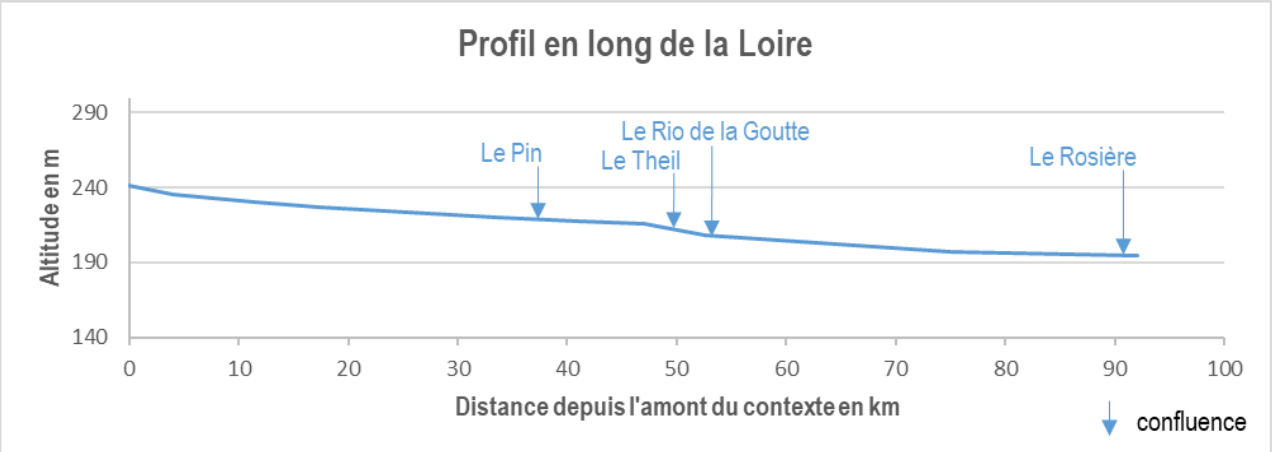


Figure 1-2 : Profil en long de la Loire



La Loire à Diou

La figure 1-3 présente les principales caractéristiques du contexte Loire :

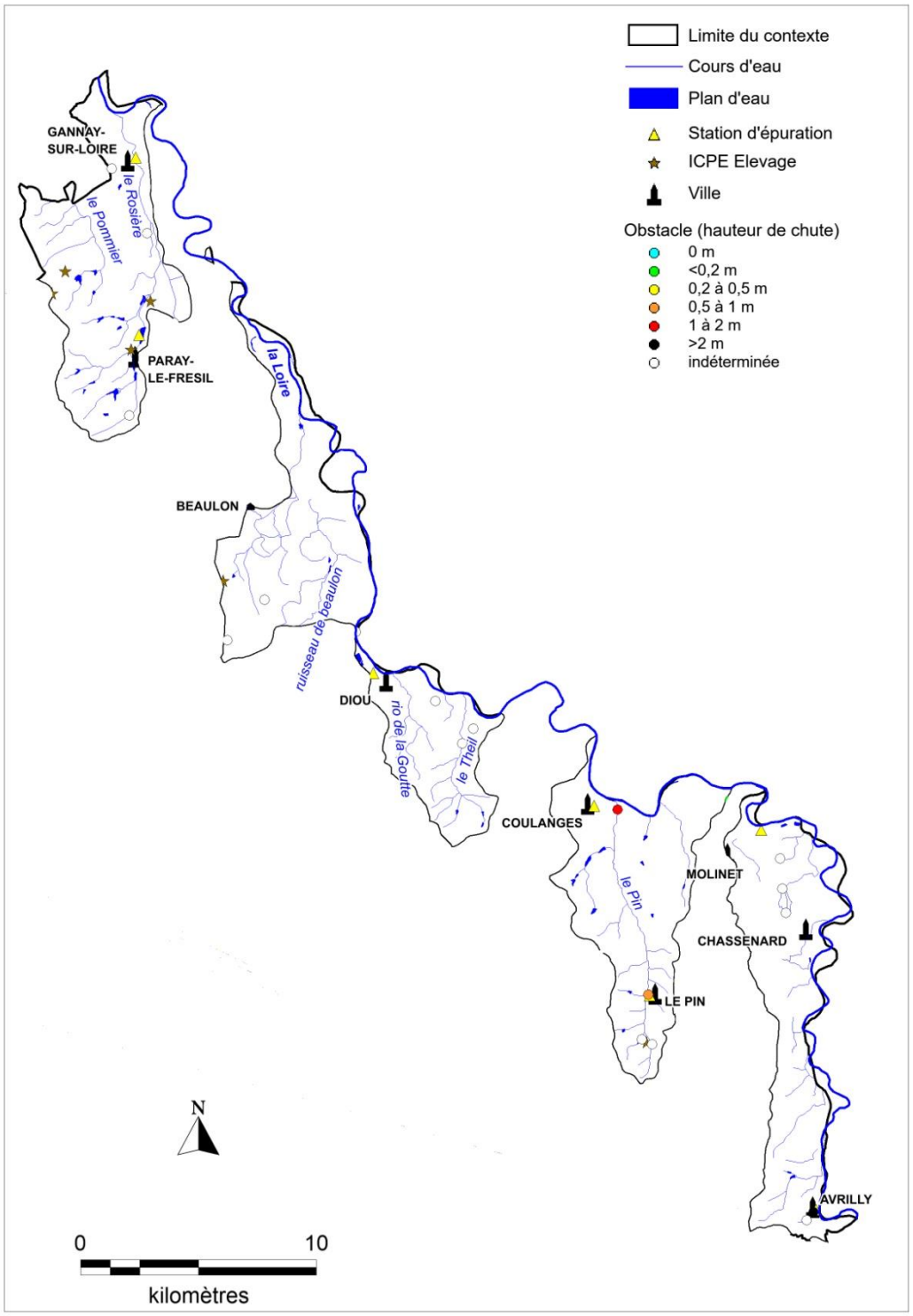
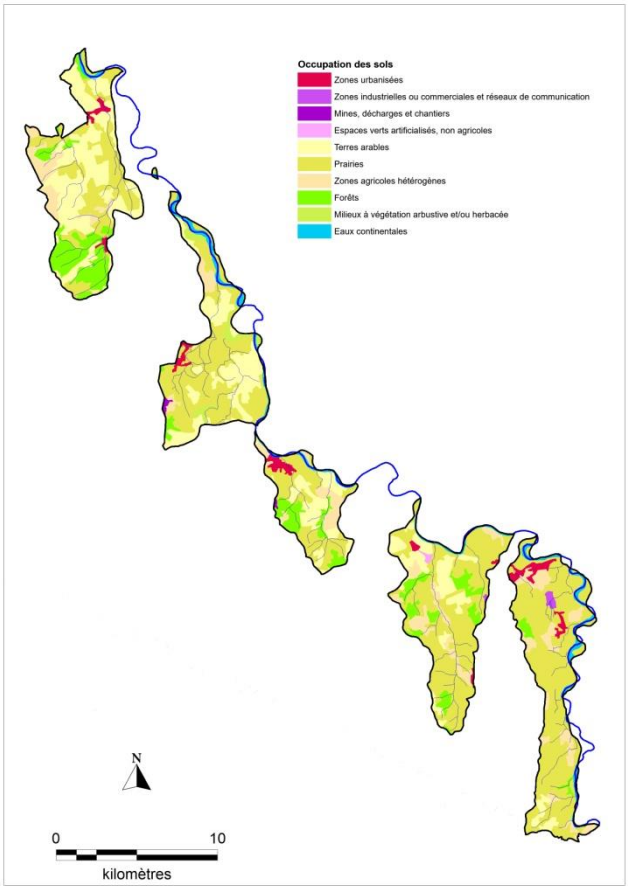


Figure 1-3 : Carte de description générale du contexte Loire

1.3 Données générales

Limites contexte		**Amont**	Limite départementale 71/03 – commune d'Avrilly						
		Aval	Limite départementale 03/58 – commune de Gannay-sur-Loire						
		Affluents	Tous les affluents exceptés la Vouzance, le Loddes, le Roudon, la Besbre et l'Engièvre						
		Plans d'eau	177 plans d'eau recensés 1 332 ha de surface en eau						
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval		● le Pin, affluent rive gauche, 13,5 km ● le Theil, affluent rive gauche, 6,5 km ● le Rio de la Goutte, affluent rive gauche, 4,2 km ● le ruisseau de Beaulon, affluent rive gauche, 7 km ● le Rosière, affluent rive gauche, 10,4 km							
Longueur en eau du contexte		**Cours principal**	92,4 km						
		Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**0**
			127	40,1	31,6	0,7	3,3	96,3	0,3
		Linéaire total	299,3 km						
Surface du bassin versant		234,1 km²							
Débit (cours principal)		**Etiage**	QMNA5 : 10,5 m³/s	La Loire à Digoin					
		Module	Module : 87,9 m³/s						
		Crue	QI(10) : 1 100 m³/s						
Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	241 m						
		Altitude aval	195 m						
		0,05 %							
	Réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	1						
		Hauteur cumulée	0 m						
		0,05 %							
	Taux d'étagement	0 %							
Géologie		Alluvions récentes							
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte		AVRILLY ; LUNEAU ; CHASSENARD ; MOLINET ; SAINT-DIDIER-EN-DONJON ; LE PIN ; COULANGES ; PIERREFITTE-SUR-LOIRE ; SALIGNY-SUR-ROUDON ; DIOU ; DOMPIERRE-SUR-BESBRE ; BEAULON ; GARNAT-SUR-ENGIEVRE ; SAINT-MARTIN-DES-LAIS ; CHEVAGNES ; PARAY-LE-FRESIL ; GANNAY-SUR-LOIRE							

Assainissement	**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**
	Avrilly (1985)	25 / 20	Oui / Oui	La Loire
	Le Pin (2008)	150 / 80	Oui / Oui	Le Pin
	Molinet (1980)	740 / 1150	Oui / Oui	La Loire
	Coulanges (1977)	90 / 140	Oui / Oui	Canal latéral à la Loire
	Diou (1978)	1700 / 750	Oui / Oui	La Loire
	Paray-le-Frésil (2008)	220 / 185	Oui / Oui	Le Rosière
	Gannay-sur-Loire (1973)	250 / 350	Oui / Oui	Le Rosière

	Le contexte Loire comporte 7 stations d'épuration. Bien que toutes conformes en équipement et en performance, 3 d'entre elles (Molinet, Coulanges et Gannay-sur-Loire) présentent une charge maximale entrante plus importante que leur capacité nominale.	
Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)	 *Figure 1-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Loire* L'occupation des sols du contexte Loire est largement dominée par les prairies (51,3%) et les cultures (32 %). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (9%) et les espaces artificialisés y sont restreints (2,9%).	
Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Domanial pour la Loire Privé pour les affluents	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Charolles / Marcigny 2828 SB ➢ Le Donjon / Saint-Léon 2728 SB ➢ Paray-le-Monial / Palinges 2827 SB ➢ Dompierre-sur-Besbre / Molinet 2727 SB ➢ Bourbon-Lancy / Grury 2726 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• <u>SIC</u> - FR2601017 Bords de Loire, d'Iguerande à Decize - FR8301014 Etangs de Sologne Bourbonnaise • <u>ZPS</u> - FR2612002 Vallée de la Loire entre Iguerande et Decize - FR8312007 Sologne Bourbonnaise
	Réserve naturelle	• <u>Réserve Naturelle Régionale</u> - FR9300170 Val de Loire Bourbonnais
	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	*Aucun*

	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I -830005436 Rive de Loire Avrilly - Digoin - lit moyen -830005438 Rive de Loire Molinet - Beaulon - lit moyen -830005439 Rive de Loire Garnat sur Engièvre - Gannay sur Loire - lit moyen -830005421 Etang Notre Dame -830020353 Etang les Positots -830005429 Etang neuf • ZNIEFF II - 830007451 Val de Loire - 830007448 Sologne Bourbonnaise • ZICO - 00205 Vallée de la Loire : lit majeur d'Iguerande à Decize - 00204 Sologne Bourbonnaise
	Classement L214-17	• Liste 1 - La Loire de l'aval du barrage de Villerest jusqu'à la mer • Liste 2 - La Loire de l'aval du barrage de Villerest jusqu'à la mer
	Réservoir biologique	*Aucun*
	Décret Frayères	• Liste 1 - Le Pommier, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Le Ruisseau du Pré des Bruires et ses affluents (LPP) - Rio de la Goutte, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau de Beaulon, ses affluents et sous affluents (LPP) - Ruisseau de Grand Champ et ses affluents (LPP, TRF) - Ruisseau de la Fontaine Saint-Martin et ses affluents (LPP, TRF) - Ruisseau de Molinet et ses affluents (LPP) - Ruisseau de Mont, ses affluents et sous affluents (LPP, VAN) - Ruisseau de Pâquier et ses affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Brosses (LPP) - Ruisseau des Caves et ses affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Crots Monins et ses affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Galoches et ses affluents (LPP) - Ruisseau des Pierrecamps et ses affluents (LPP, VAN) - Ruisseau des Pierrots et ses affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Plantes, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Saris et ses affluents (LPP) - Ruisseau de vers l'Haut (LPP, TRF) - Ruisseau du Grand étang et ses affluents (LPP, LPM, TRF, VAN) - Ruisseau du pré des marais et ses affluents (LPP) - Ruisseau le Pin, ses affluents et sous affluents (LPP) - Ruisseau le Ronzy, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau le Theil, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) • Liste 2p - La Loire (BRO, ALA) - Ruisseau de Beaulon (BRO) - Ruisseau du Theil (BRO)

S.A.G.E.	*Aucun*
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Entr'Allier Besbre et Loire CC Le Grand Charolais CA Moulins Communauté
Enjeux PLAGEPOMI	• <u>Anguille</u> L'enjeu principal est la réouverture de l'accès aux habitats de croissance et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. • <u>Aloses</u> L'enjeu prioritaire vis-à-vis de ces espèces est l'amélioration de la connaissance de leur mécanisme de renouvellement. La préservation des espèces d'aloses, notamment la grande alose, apparaît en seconde priorité. • <u>Lamproies</u> Les effectifs de lamproie marine conduisent à retenir comme enjeu essentiel pour cette espèce sa préservation, afin d'assurer sa viabilité et les activités halieutiques existantes sur l'espèce. Il convient ainsi de maintenir une vigilance dans le suivi des effectifs afin de réagir avec des mesures de gestion adaptées en cas de besoin. Compte tenu de cet enjeu, le maintien de l'encadrement de la pêche dans certains bassins versants se justifie. Pour ce qui est de la lamproie fluviatile, l'enjeu porte sur l'acquisition de connaissances et la caractérisation de la présence d'une population. • <u>Truite de mer</u> Compte tenu de la très faible présence de truite de mer constatée aux stations de comptage, l'enjeu prioritaire pour cette espèce est l'amélioration des connaissances de son comportement. • <u>Saumon atlantique</u> Le principal enjeu est que la population de saumons de Loire-Allier atteigne un niveau de viabilité pérenne. Pour cela, il convient en priorité, de conserver et préserver la population de saumons sauvages. En accompagnement, un enjeu d'amélioration des connaissances persiste.



Anguille (© FNPF / Laurent Madelon)

1.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

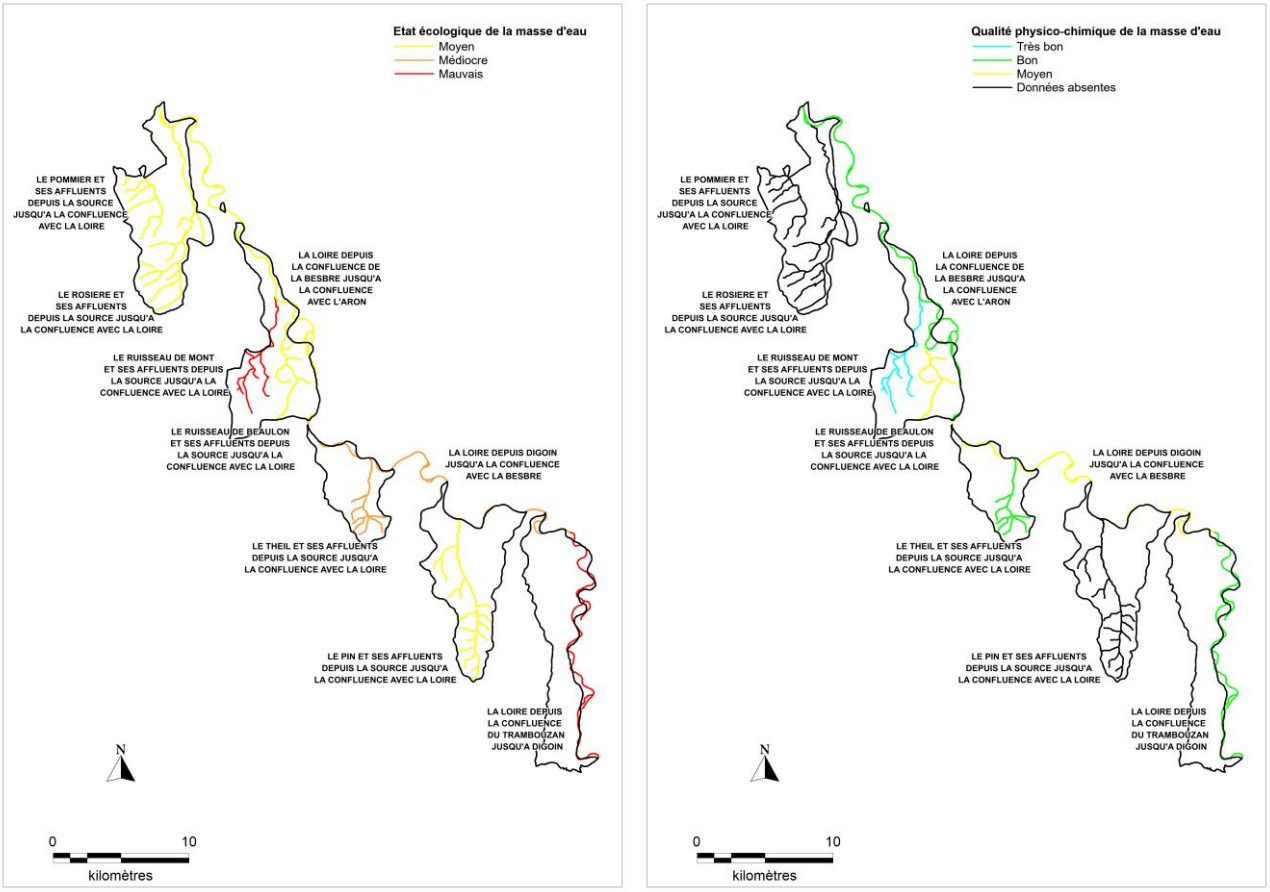
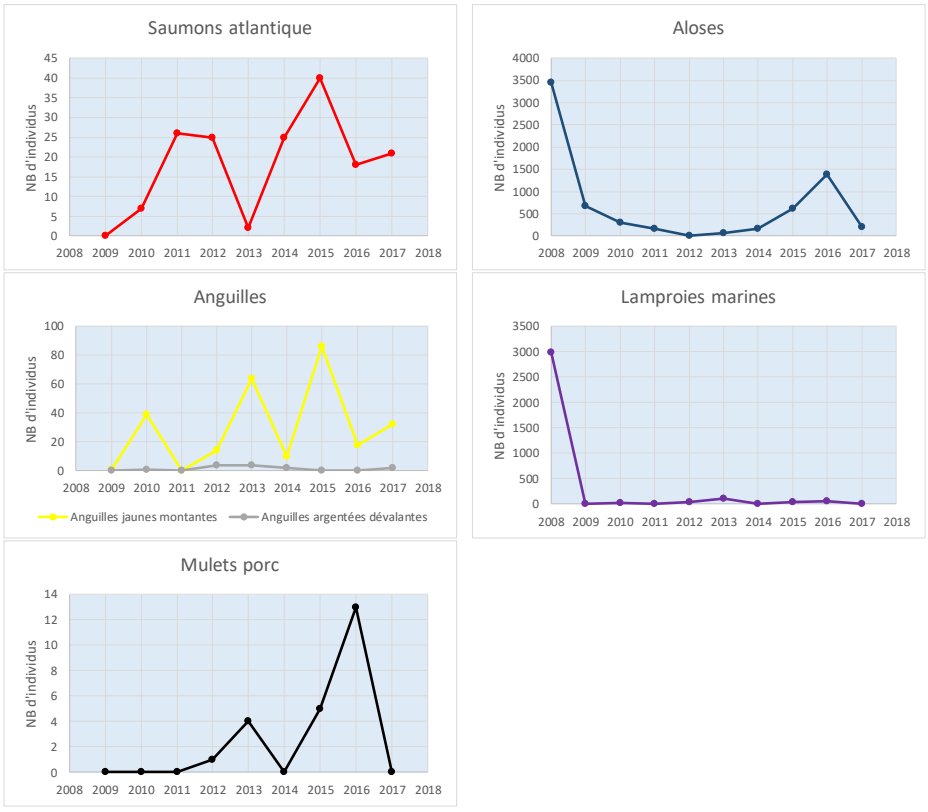
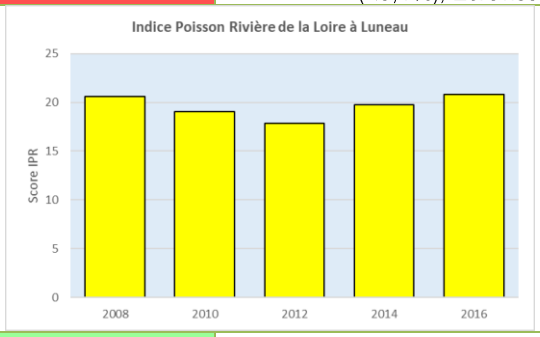
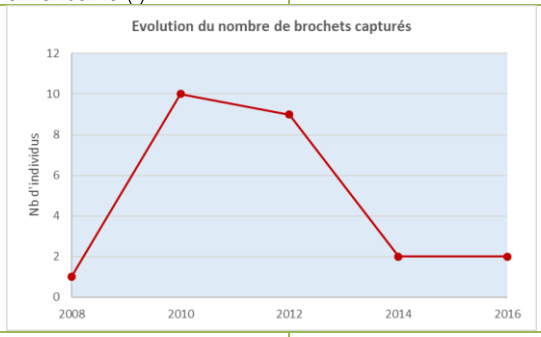
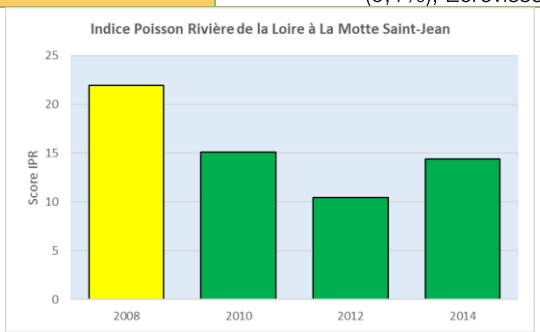
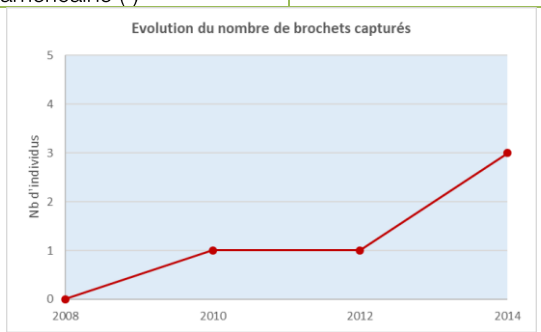
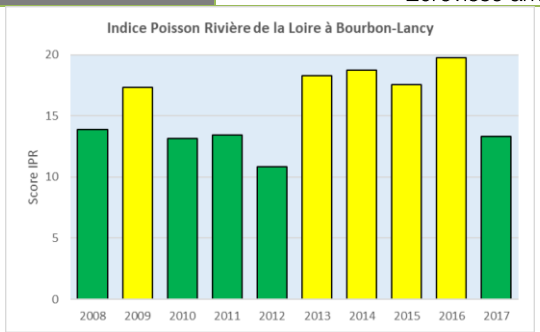
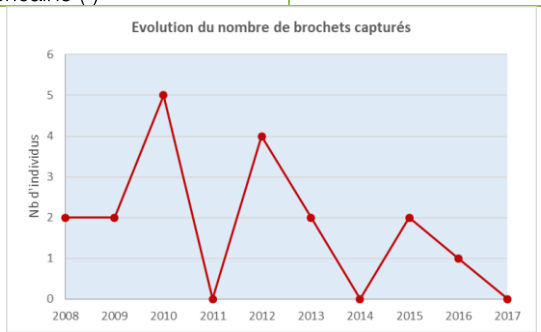


Figure 1-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Loire en 2017

Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0004c	La Loire depuis la confluence du Trambouzan jusqu'à Digoin	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Mauvais	Mauvais	Bon	Bon
FRGR0005a	La Loire depuis Digoin jusqu'à la confluence avec la Besbre	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Médiocre	Bon	Moyen
FRGR0005b	La Loire depuis la confluence de la Besbre jusqu'à la confluence avec l'Aron	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Moyen	Bon	Bon
FRGR1856	Le Pin et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Moyen	Moyen	Mauvais	*Données absentes*
FRGR1858	Le Theil et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Médiocre	Mauvais	Bon
FRGR1894	Le ruisseau de Beaulon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
FRGR1646	Le ruisseau de Mont et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Mauvais	Moyen	Très bon
FRGR1939	Le Rosière et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Moyen	Moyen	*Données absentes*
FRGR1956	Le Pommier et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Bon	*Données absentes*

1.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet
Espèce(s) cible(s)	Saumon atlantique, Aloses, Anguille, Lamproie marine, Mulet porc
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Loire : Ablette, Alose, Anguille, Aspe, Barbeau fluviatile, Black bass, Bouvière, Brème bordelière, Brème commune, Brochet, Carassin argenté, Carassin commun, Carassin doré, Carpe amour, Carpe commune, Chevaine, Crapet de Roche, Epinoche, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Loche franche, Mulet porc, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Saumon atlantique, Silure, Spirlin, Tanche, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée Affluents : Able de Heckel, Ablette, Anguille, Bouvière, Brème commune, Brochet, Carpe argentée, Carpe commune, Chabot, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Tanche, Vairon
Poissons migrateurs	Saumon atlantique, Aloses, Anguille, Lamproie marine, Mulet porc  *Figure 1-6 : Evolution des observations de poissons migrateurs à la station de comptage de Decize entre 2008 et 2017 (©LOGRAMI)*
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Alose, Bouvière, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Saumon atlantique
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine

Les stations indicatrices			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Loire Luneau 2016 X : 775 924 Y : 6 584 820 B8 Zone à brème	IPR : 20,84 Médiocre BRO : 2 ind.	Ablette (60,9%), Goujon (11,8%), Spirlin (6,4%), Chevaine (5,5%), Pseudorasbora (4,2%), Gardon (2%), Brème bordelière (1,9%), Barbeau fluviatile (1,3%), Vairon (1,2%), Perche soleil (1,1%), Hotu (1%), Loche franche (0,6%), Silure (0,6%), Perche commune (0,4%), Vandoise rostrée (0,3%), Crapet de roche (0,2%), Tanche (0,2%), Carpe commune (0,1%), Brochet (<0,1%), Bouvière (<0,1%), Lamproie marine (<0,1%), Rotengle (<0,1%), Sandre (<0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points Autres inventaires : 2008, 2010, 2012, 2014
			
La Loire La Motte Saint-Jean (71) 2014 X : 772 135 Y : 6 599 530	IPR : 14,42 Bon BRO : 3 ind.	Ablette (26,4%), Goujon (20%), Chevaine (9,1%), Gardon (9,1%), Perche commune (6,9%), Sandre (5,5%), Brème bordelière (4,9%), Bouvière (4,9%), Perche soleil (3,8%), Spirlin (1,8%), Crapet de roche (1,6%), Pseudorasbora (1,3%), Silure (1,1%), Anguille (1%), Barbeau fluviatile (0,9%), Rotengle (0,5%), Carassin doré (0,3%), Brochet (0,3%), Lamproie de Planer (0,3%), Hotu (0,2%), Tanche (0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points Autres inventaires : 2008, 2010, 2012
			
La Loire Bourbon-Lancy (71) / Beaulon 2017 X : 754 892 Y : 6 614 790	IPR : 13,35 Bon BRO : abs	Goujon (47,8%), Chevaine (18,5%), Barbeau fluviatile (11,8%), Spirlin (4,6%), Pseudorasbora (4,4%), Ablette (3,8%), Bouvière (1,6%), Gardon (1,6%), Silure (1,6%), Crapet de roche (1,4%), Sandre (1%), Carpe commune (0,4%), Lamproie de Planer (0,4%), Perche commune (0,4%), Brème bordelière (0,2%), Loche franche (0,2%), Lamproie (0,1%), Perche soleil (0,1%), Tanche (0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points Autres inventaires : chaque année de 2008 à 2017
			

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Pin Coulanges 2017 X : 767 050 Y : 6 597 144	IPR : 13,79 Bon	Chabot (27,3%), Gardon (23,7%), Goujon (16,4%), Perche soleil (12,7%), Chevaine (6,4%), Ablette (3,6%), Loche franche (3,6%), Perche commune (1,8%), Spirlin (1,8%), Anguille (0,9%), Pseudorasbora (0,9%), Vairon (0,9%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2010 *(présence LPP)*
Le Theil Pierrefite sur Loire 2017 X : 760 328 Y : 6 600 532	IPR : 23,69 Médiocre	Poisson chat (42,8%), Chevaine (19,6%), Goujon (11%), Perche soleil (11%), Pseudorasbora (6,9%), Lamproie de Planer (5,2%), Loche franche (3,5%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2010
Le Theil Pierrefite sur Loire 2017 X : 760 578 Y : 6 601 294	IPR : 20,41 Médiocre	Pseudorasbora (38%), Chevaine (18%), Goujon (18%), Lamproie (11%), Loche franche (10%), Perche soleil (3%), Poisson chat (2%)	Inventaire 1 passage
Le rau de Beaulon Beaulon 2013 X : 754 646 Y : 6 610 145	IPR : 24,96 Médiocre	Goujon (39,1%), Pseudorasbora (31,4%), Bouvière (26,4%), Perche soleil (1,2%), Chevaine (0,6%), Loche franche (0,6%), Ablette (0,2%), Carpe commune (0,2%), Perche commune (0,1%), Rotengle (0,1%), Spirlin (0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2010 *(présence BRO)*
Le rau de Mont Beaulon 2017 X : 753 725 Y : 6 613 584	IPR : 24,06 Médiocre BRO : 242 ind/ha	Gardon (33,3%), Brème commune (27,7%), Chevaine (10,6%), Goujon (10,6%), Brochet (5,7%), Bouvière (3,3%), Perche commune (2,4%), Tanche (2,4%), Spirlin (1,6%), Carpe argentée (0,8%), Poisson chat (0,8%), Rotengle (0,8%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire :2015 *(présence ANG)*

Bilan piscicole
Le peuplement piscicole de la Loire présente une qualité correcte (IPR médiocre à bon) avec une diversité intéressante (38 espèces observées sur la période 2008-2017) comportant la quasi-totalité des espèces attendues pour ce niveau typologique. Le brochet accomplit son cycle biologique mais le nombre d'individus capturés est globalement faible. Ceci peut s'expliquer en partie par la méthode de pêche par points qui laisse au poisson plus de possibilité de fuir. La présence de plusieurs grands migrateurs, dont le saumon atlantique, confirme l'intérêt patrimonial majeur de ce cours d'eau. Concernant les affluents, quatre d'entre eux ont fait l'objet d'inventaires : le Pin, le Theil, le ruisseau de Beaulon et le ruisseau de Mont. Leur peuplement apparaît peu conforme excepté pour le Pin. L'altération principale vient de la présence d'espèces non attendues voire indésirables (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora) qui peuvent dominer le peuplement. Le brochet n'a été observé que sur deux des tributaires, le ruisseau de Beaulon et le ruisseau de Mont. La forte densité pour ce dernier laisse à penser que ces individus ont dévalé de plans d'eau situés à l'amont. Pour finir, l'anguille semble parfois trouver dans certains de ces ruisseaux (Le Pin et le ruisseau de Mont) un habitat favorable.

1.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Inventaire piscicole de deux plans d'eau de la Réserve Naturelle Régionale du Val de Loire Bourbonnais (Saint-Martin des Lais, 03) *FDAAPPMA03*	2017	Les deux plans d'eau (une ancienne gravière et une boire) présentent des peuplements piscicoles distincts, mais avec une forte présence d'espèces invasives et nuisibles. On peut noter la présence de la bouvière, espèce d'intérêt communautaire. La boire subit un envahissement par la jussie. La richesse spécifique de la gravière apparait relativement conforme avec les richesses spécifiques relevées dans d'autres sites similaires du département de l'Allier.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		



Inventaire piscicole sur une annexe de la Loire

1.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Brème d'Avrilly »	Avrilly	119 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Ligne Diouxoise »	Diou	218 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Carpe Garnatoise »	Garnat sur Engièvre	272 adhérents (2017)
	AAPPMA « L'Ablette »	Gannay sur Loire	93 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	*Aucune*		
Déversements	*Aucun*		

1.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
			Impact sur la fonctionnalité du milieu	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Recrutement	Accueil
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Barrage de Villerest (Loire)	➢ Régulation du régime hydrologique de l'Allier avec une diminution des débits, surtout hivernaux et printaniers	• Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Anciennes extractions de sédiments dans le lit mineur de la Loire	➢ Enfoncement du lit de la Loire entraînant un abaissement des niveaux d'eau et une perte d'habitat	• Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Végétaux exotiques envahissants (jussie, renouée du Japon) dans les annexes hydrauliques	➢ Remplacement de la flore indigène, forte production de biomasse à décomposer (diminution du taux d'oxygène dissous dans l'eau, accélération de l'atterrissement)	• Réduction des surfaces de frayères	

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Peu perturbé

1.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
LOIRE-01.01	Connaissance	Recensement et diagnostic des annexes hydrauliques	La Loire Le Beaulon Le Mont	FRGR0004c FRGR0005a FRGR0005b FRGR1894 FRGR1646	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1H-1 8E-1	/
LOIRE-01.02	Morphologie	Reconnexion des annexes hydrauliques selon le diagnostic	La Loire	FRGR0004c FRGR0005a FRGR0005b	Favoriser la reproduction	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état morphologique	1C 8A-2	MIA0202 MIA0602
LOIRE-01.03	Espèces invasives	Veille de l'implantation de la jussie sur les annexes hydrauliques préservées et intervention en cas d'apparition	La Loire	FRGR0004c FRGR0005a FRGR0005b	Favoriser la reproduction	Pas d'impact direct	Préservation des habitats naturels	8A 9D-2	MIA0600 MIA0703
LOIRE-02.01	Gestion quantitative	Définition et respect d'un débit minimum hivernal en aval du barrage de Villerest	La Loire	FRGR0004c FRGR0005a FRGR0005b	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil Faciliter la migration	Amélioration de l'état quantitatif	1C-1	/
LOIRE-03.01	Morphologie	Restauration de la dynamique fluviale par enlèvement des protections de berges dans les secteurs sans enjeux	La Loire	FRGR0004c FRGR0005a FRGR0005b	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (ALA, LPM)	Amélioration de l'état morphologique	1C-3	MIA0204

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

1.10 Gestion piscicole préconisée

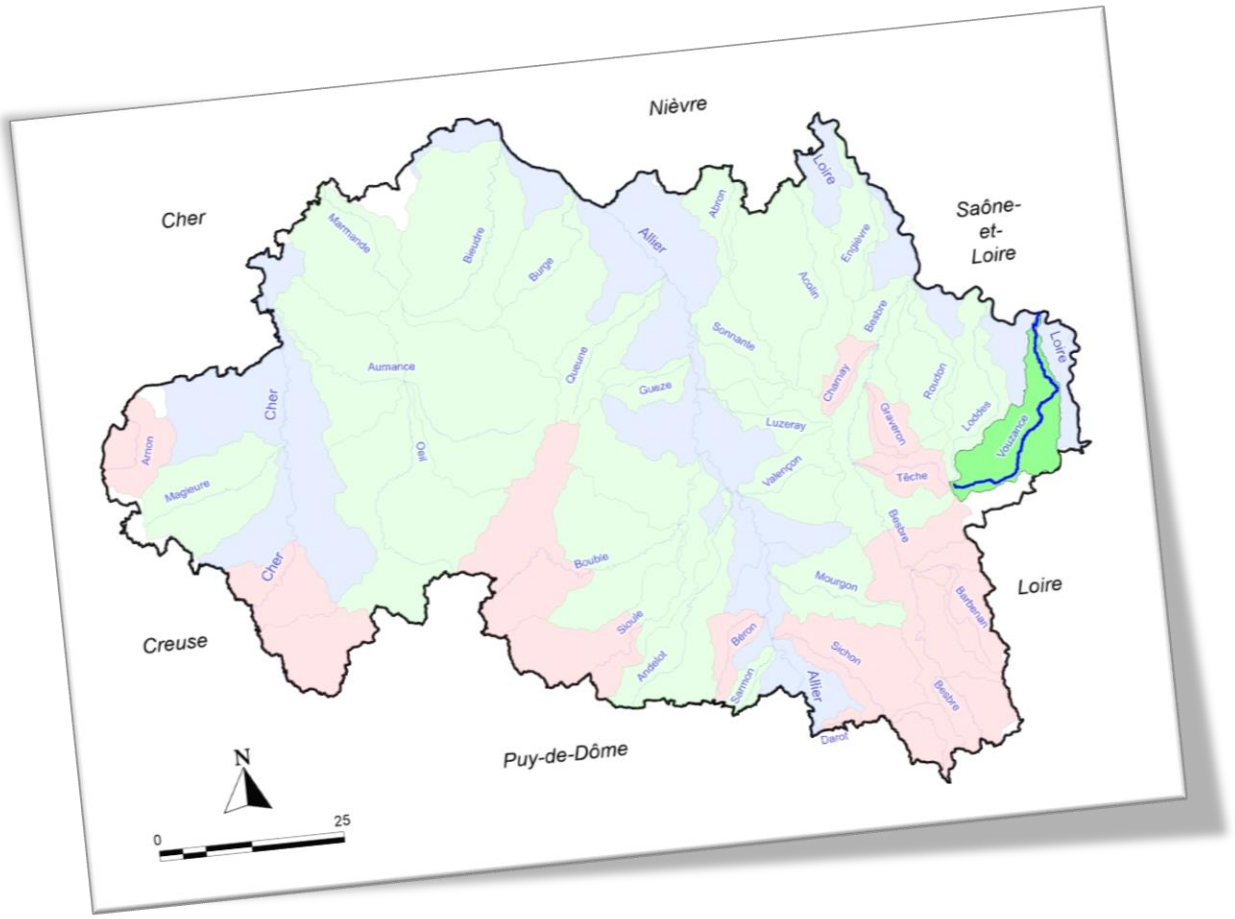
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion patrimoniale
Cas particuliers de gestion	Possibilité de déverser des brochetons à titre exceptionnel



La Loire à Avrilly

2 LA VOUZANCE
03.02 – I – P





2.1 Localisation du contexte

2.2 Description générale

2.3 Données générales

2.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

2.5 Peuplement piscicole

2.6 Etudes et travaux

2.7 Gestion et halieutisme

2.8 Diagnostic et facteurs limitants

2.9 Synthèse des actions préconisées

2.10 Gestion piscicole préconisée

2.1 Localisation du contexte

Le bassin versant de la Vouzance se situe à l'est du département, au sein de la Sologne Bourbonnaise (figure 2-1).

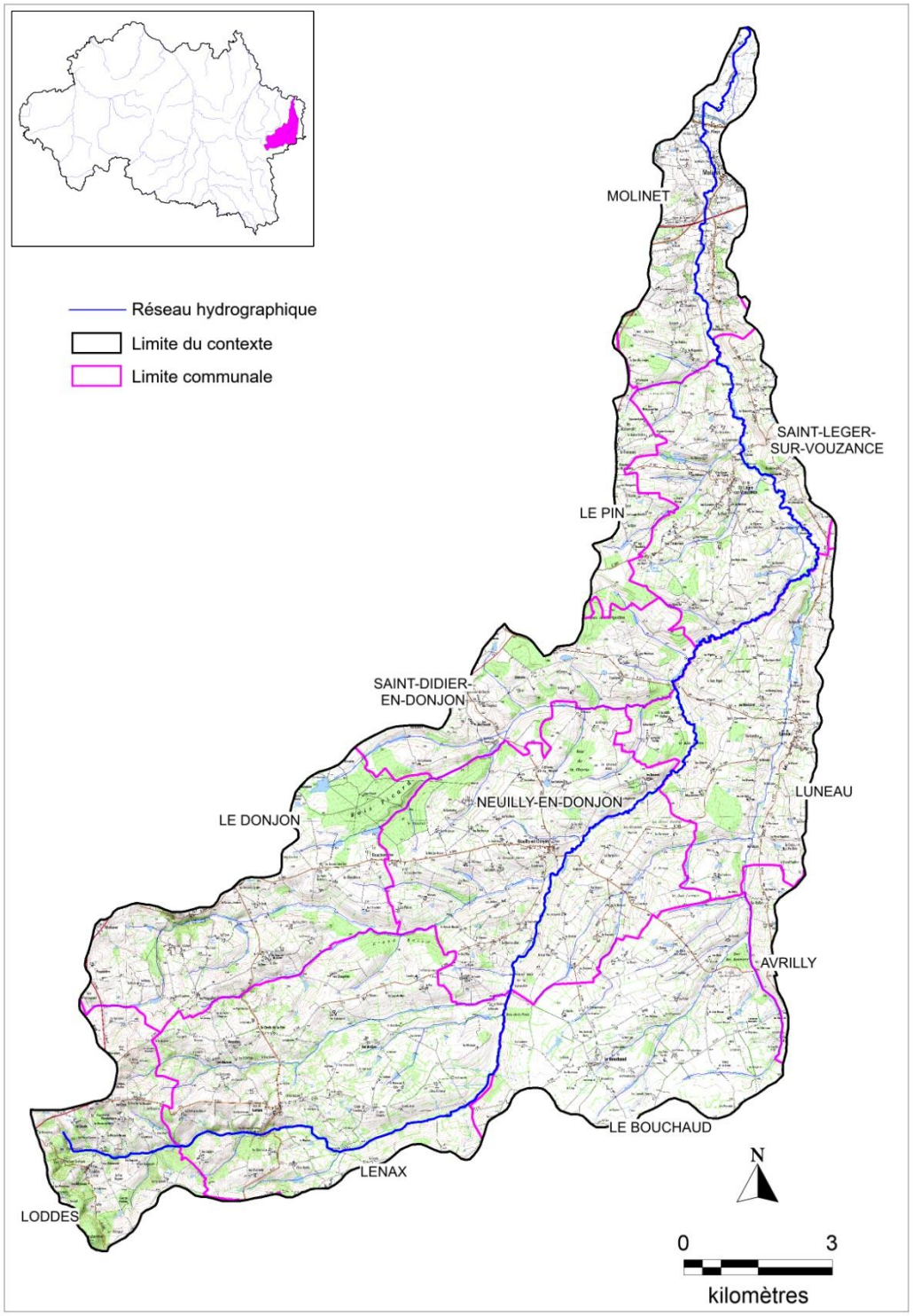


Figure 2-1 : Carte de localisation du contexte Vouzance

2.2 Description générale

Le bassin versant de la Vouzance, d'une superficie de 150,8 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.02 »**.
Ce contexte comprend le cours de la Vouzance, de sa source à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
La Vouzance prend sa source sur la commune de Loddes, dans les contreforts de la montagne bourbonnaise, puis s'écoule à travers les terres des Basses Marches du Bourbonnais pour confluer avec la Loire en rive gauche juste à l'aval de Digoin.
La Vouzance possède un linéaire principal de 41,1 km avec une pente moyenne de 0,5% (figure 2-2).

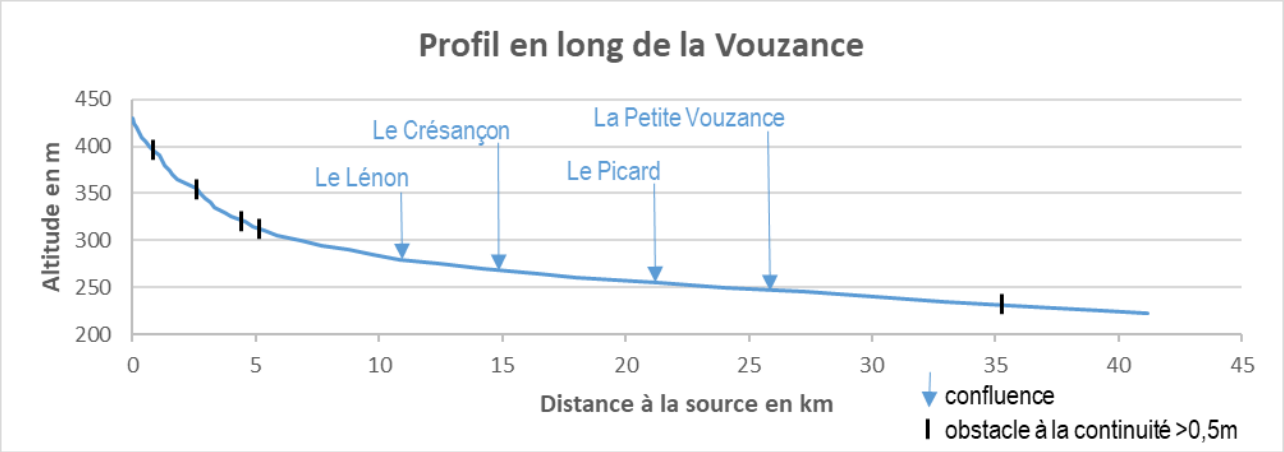
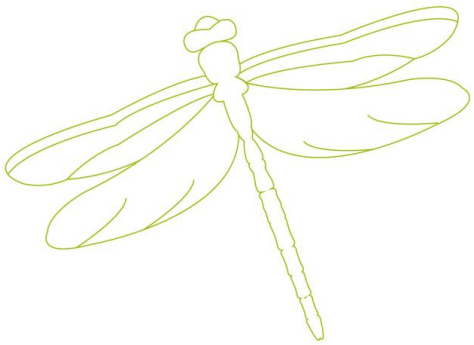


Figure 2-2 : Profil en long de la Vouzance



La figure 2-3 présente les principales caractéristiques du bassin versant de la Vouzance :

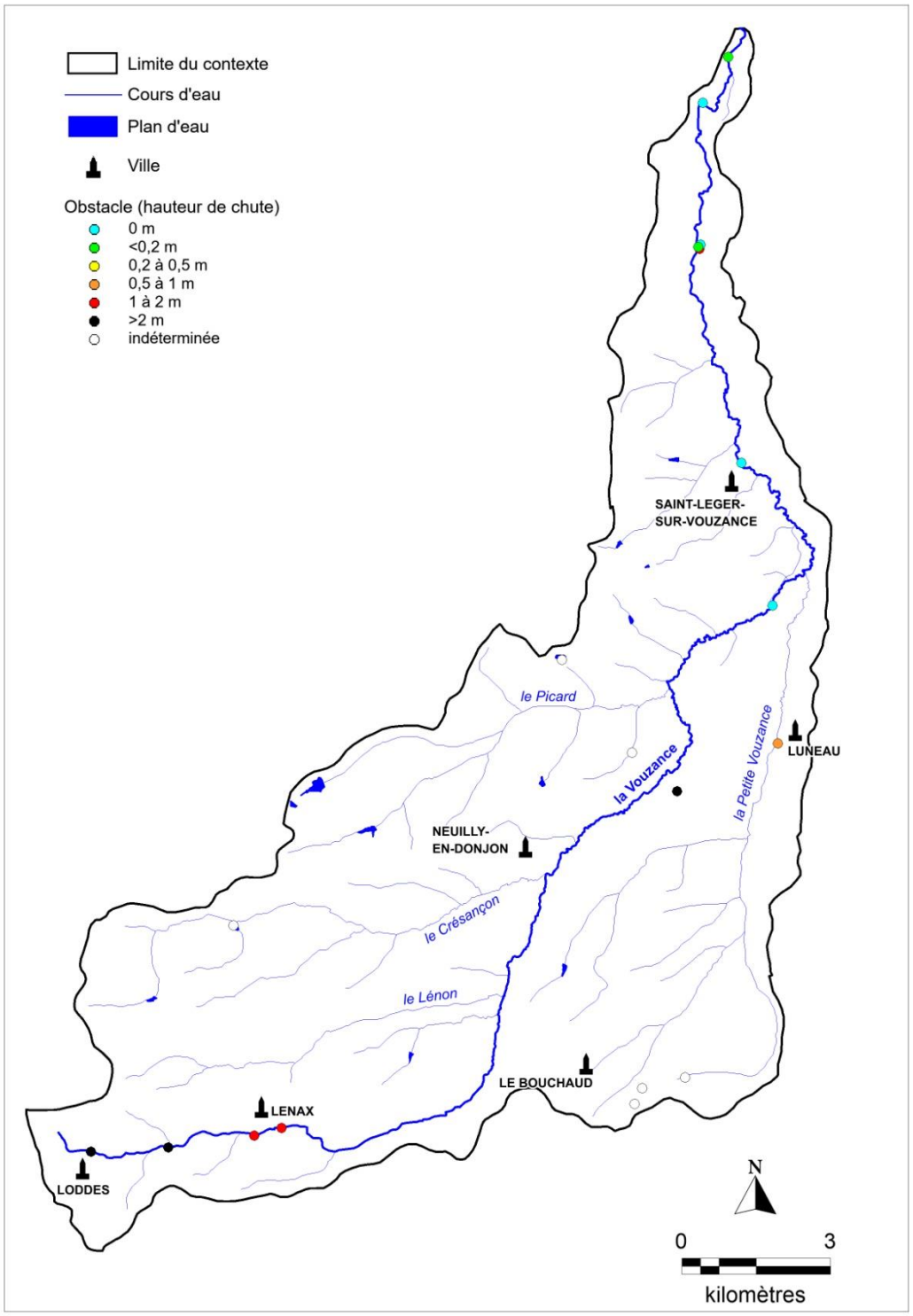


Figure 2-3 : Carte de description générale du bassin versant de la Vouzance

2.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="4">Source – commune de Loddes « Les Couèrattes »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="4">Confluence avec la Loire – commune de Molinet</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="4">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d’eau</td><td colspan="4">126 plans d’eau recensés
92 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="6">● le Lénon, affluent rive gauche, 8,4 km
● le Crésançon, affluent rive gauche, 11,7 km
● le Picard, affluent rive gauche, 9,2 km
● la Petite Vouzance, affluent rive droite, 13 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="4">41,1 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d’eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td>90,3</td><td>42,8</td><td>24,1</td><td>13,8</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="6">171 km
150,8 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td colspan="5">QMNA5 : 0,034 m³/s</td></tr>
<tr><td>Module</td><td colspan="5">Module : 0,805 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td colspan="5">QI(10) : 47 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td colspan="2">Altitude amont</td><td colspan="4">430 m</td></tr>
<tr><td colspan="2">Altitude aval</td><td colspan="4">223 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,5 %</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Réelle, après impact ouvrages</td><td colspan="2">Nombre d’ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="4">10</td></tr>
<tr><td colspan="2">Hauteur cumulée</td><td colspan="4">11,4 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,48 %</td></tr>
<tr><td>Taux d’étagement</td><td colspan="6">5,5 %</td></tr>
<tr><td>Géologie</td><td colspan="6">Substrat granitique puis argilo-sableux</td></tr>
<tr><td>Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">LODDES ; LENAX ; LE DONJON ; LE BOUCHAUD ; AVRILLY ; NEUILLY-EN-DONJON ; SAINT-DIDIER-EN-DONJON ; LUNEAU ; LE PIN ; SAINT-LEGER-SUR-VOUZANCE ; MOLINET</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td>Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td colspan="2">Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="6">Aucune station d’épuration n’est localisée sur la bassin versant de la Vouzance.</td></tr>
</table>

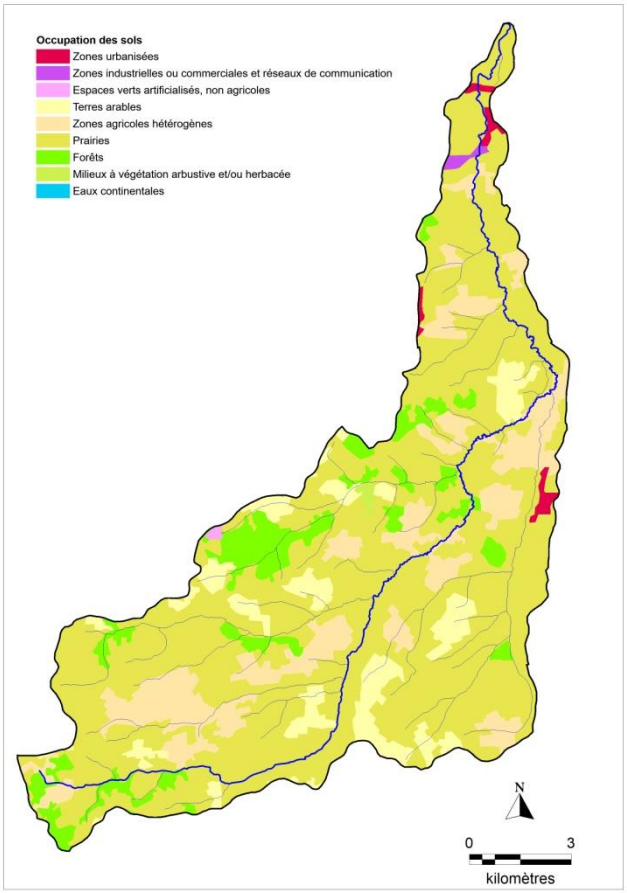
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 2-4 : Carte de l'occupation des sols du bassin versant de la Vouzance
L'occupation des sols du contexte Vouzance est largement dominée par les prairies (68%) et les cultures (23 %). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (7,6%) et les espaces artificialisés y sont restreints (1%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Le Donjon / Saint-Léon 2728 SB
➢ Dompierre-sur-Besbre / Molinet 2727 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• <u>SIC</u>
- FR2601017 Bords de Loire, d'Iguerande à Decize

• <u>ZPS</u>
- FR2612002 Vallée de la Loire entre Iguerande et Decize</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• <u>Site inscrit</u>
- SI1154 Parc du Château de Contresol</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• <u>ZNIEFF I</u>
- 830005438 Rive de Loire Molinet - Beaulon - lit moyen

• <u>ZNIEFF II</u>
- 830007451 Val de Loire

• <u>ZICO</u>
- 00205 Vallée de la Loire : lit majeur d'Iguerande à Decize</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Réservoir biologique</td><td>Aucun</td></tr>
</table>

	Décret Frayères	• Liste 1 - La Vouzance, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) • Liste 2p - La Vouzance (BRO)
S.A.G.E.	*Aucun*	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Entr'Allier Besbre et Loire CC Le Grand Charolais	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	

2.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

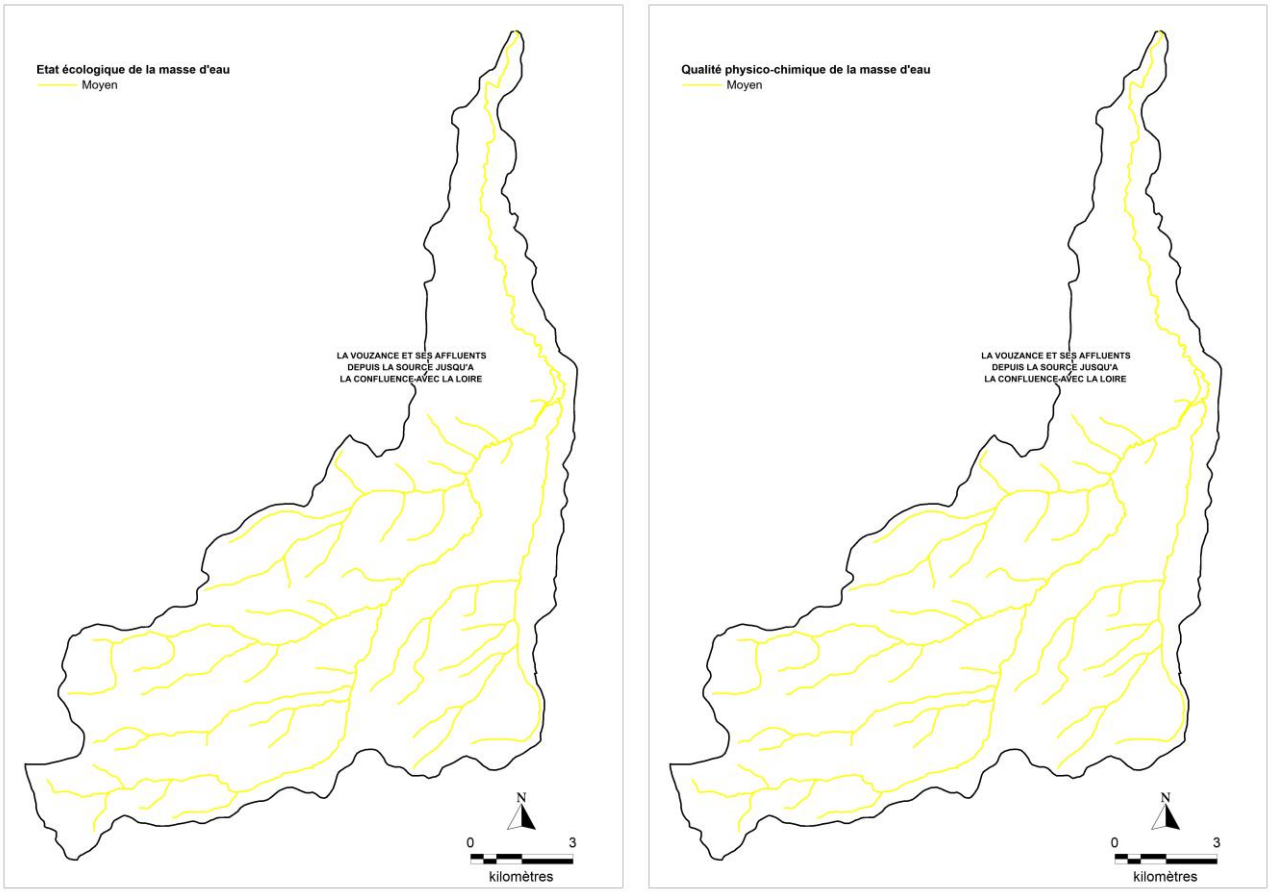


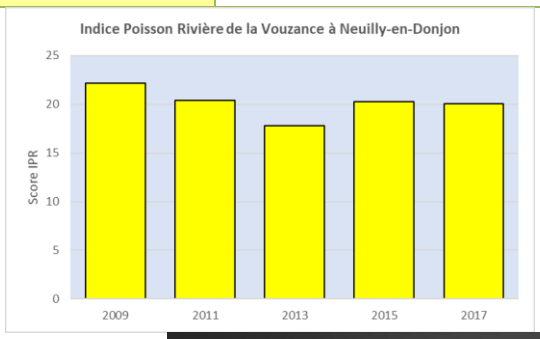
Figure 2-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Vouzance en 2017

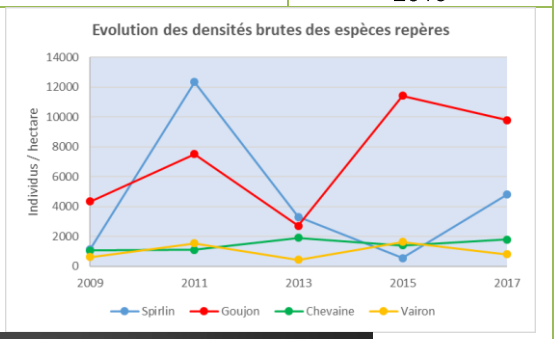
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0206	La Vouzance et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Bon	Moyen

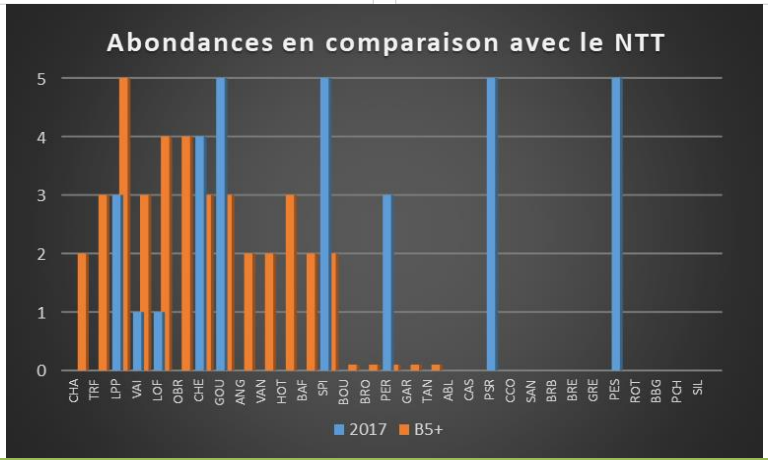
2.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Lote de rivière
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Able de Heckel, Ablette, Brochet, Carassin doré, Carpe commune, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Lote de rivière, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Vairon
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine

La station indicatrice			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Vouzance Neuilly-en-Donjon 2017 X : 768 561 Y : 6 582 920 B5+ Zone à ombre	IPR : 20,07 Médiocre Nb espèces repères : 4	Goujon (45,4%), Spirlin (22,4%), Pseudorasbora (9,5%), Chevaine (8,3%), Loche franche (5,1%), Perche soleil (4,4%), Vairon (3,5%), Lamproie de Planer (0,9%), Perche commune (0,3%), Lote de rivière (0,2%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2009, 2011, 2013, 2015







Bilan piscicole
Sur le bassin versant de la Vouzance, une unique station, localisée dans la partie médiane, a fait l'objet d'inventaires. Le peuplement piscicole est qualifié de médiocre avec l'absence de plusieurs espèces attendues sur ce cours d'eau. Il en est de même concernant les espèces repères avec 4 espèces dénombrées (chevaine, goujon, spirlin et vairon) sur les 7 du cortège de cyprinidés rhéophiles. Cependant, ces taxons se trouvent généralement avec de fortes abondances, excepté pour le vairon. La présence du brochet n'a été constatée qu'une seule fois avec un unique individu. Si aucun poisson migrateur n'a été observé, on peut noter la capture occasionnelle de la lote de rivière, espèce rare et localisée en Auvergne. Pour finir, l'influence des plans d'eau est mise en évidence par plusieurs espèces (carassin doré, carpe commune, gardon, perche commune, rotengle) dont 4 invasives (perche soleil, poisson chat, pseudorasbora et écrevisse américaine), parfois avec des densités importantes. En conclusion, le bilan piscicole de la Vouzance apparaît contrasté avec un peuplement certes non conforme mais quand même dominé par les cyprinidés rhéophiles, des marques de dégradation avérées (absence d'espèces attendues, présence d'invasives) ainsi que des éléments témoignant de l'intérêt patrimonial de ce cours d'eau (lamproie de Planer, lote de rivière).

2.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucune étude réalisée		

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

2.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Brème d'Avrilly »	Avrilly	119 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	*Aucune*		
Déversements	*Aucun*		

2.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Seuil du Moulin Préaut	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans la retenue à l'amont	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Manque d'entretien	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Peu perturbé

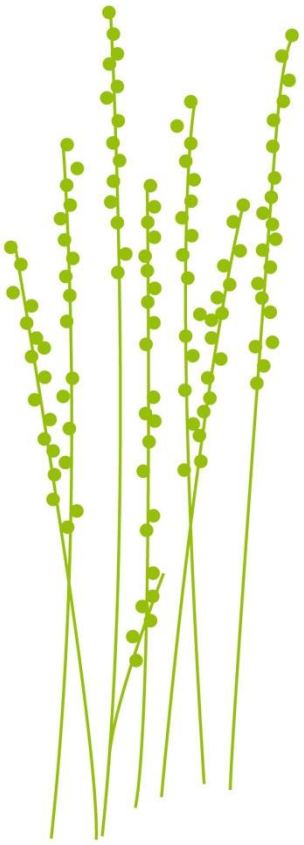
2.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
VOUZ-01.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0206	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
VOUZ-01.02	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	La Vouzance et ses affluents	FRGR0206	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
VOUZ-01.03	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0206	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
VOUZ-02.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement du seuil du Moulin Préaut	La Vouzance	FRGR0206	Favoriser la reproduction Permettre la recolonisation	Favoriser la reproduction Permettre la recolonisation	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-3	MIA0304
VOUZ-03.01	Plans d'eau	Limitation des impacts des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	La Vouzance et ses affluents	FRGR0206	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
VOUZ-04.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	La Vouzance et ses affluents	FRGR0206	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

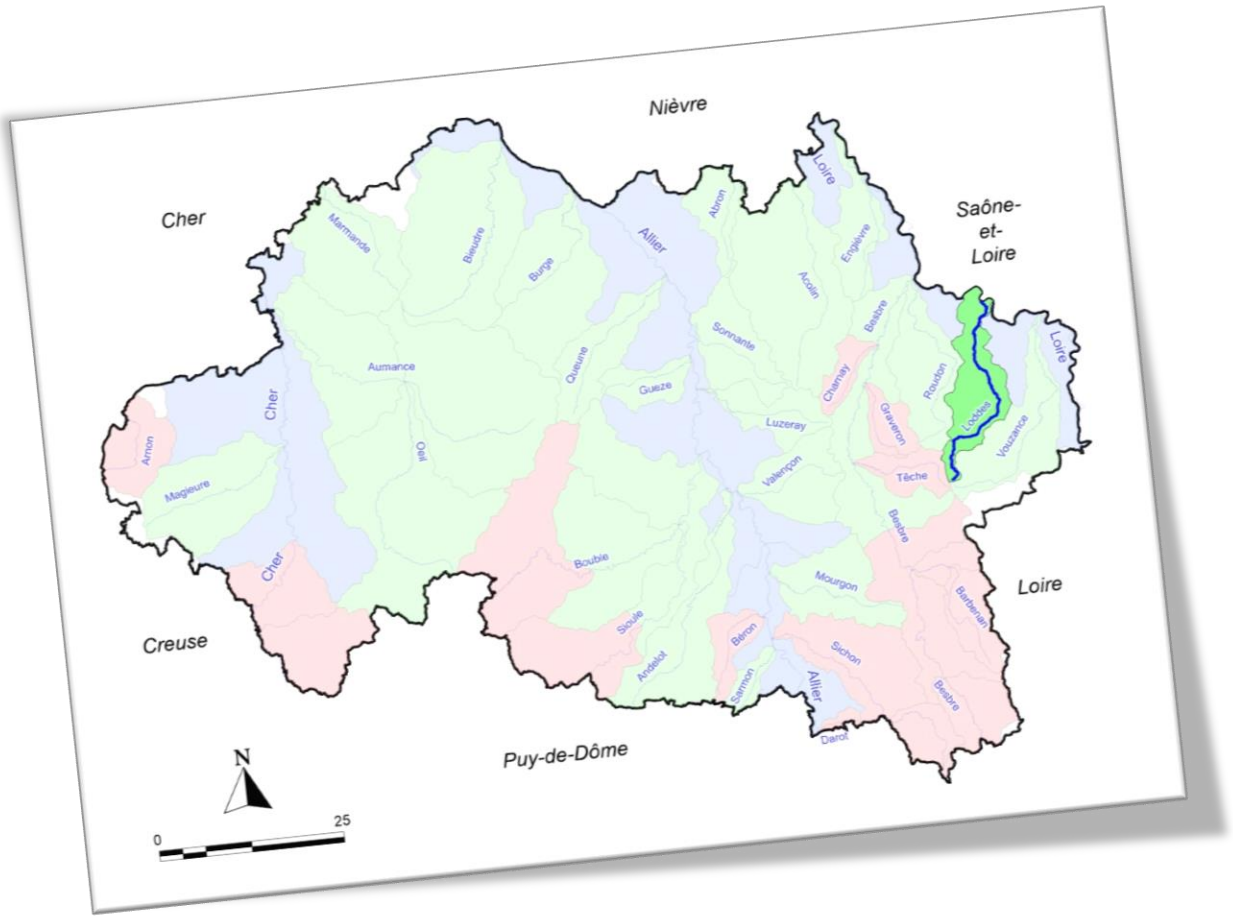
2.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



3 LE LODDES
03.03 – I – P





3.1 Localisation du contexte

3.2 Description générale

3.3 Données générales

3.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

3.5 Peuplement piscicole

3.6 Etudes et travaux

3.7 Gestion et halieutisme

3.8 Diagnostic et facteurs limitants

3.9 Synthèse des actions préconisées

3.10 Gestion piscicole préconisée

3.1 Localisation du contexte

Le bassin versant du Loddes se situe à l'est du département, au sein de la Sologne Bourbonnaise (figure 3-1).

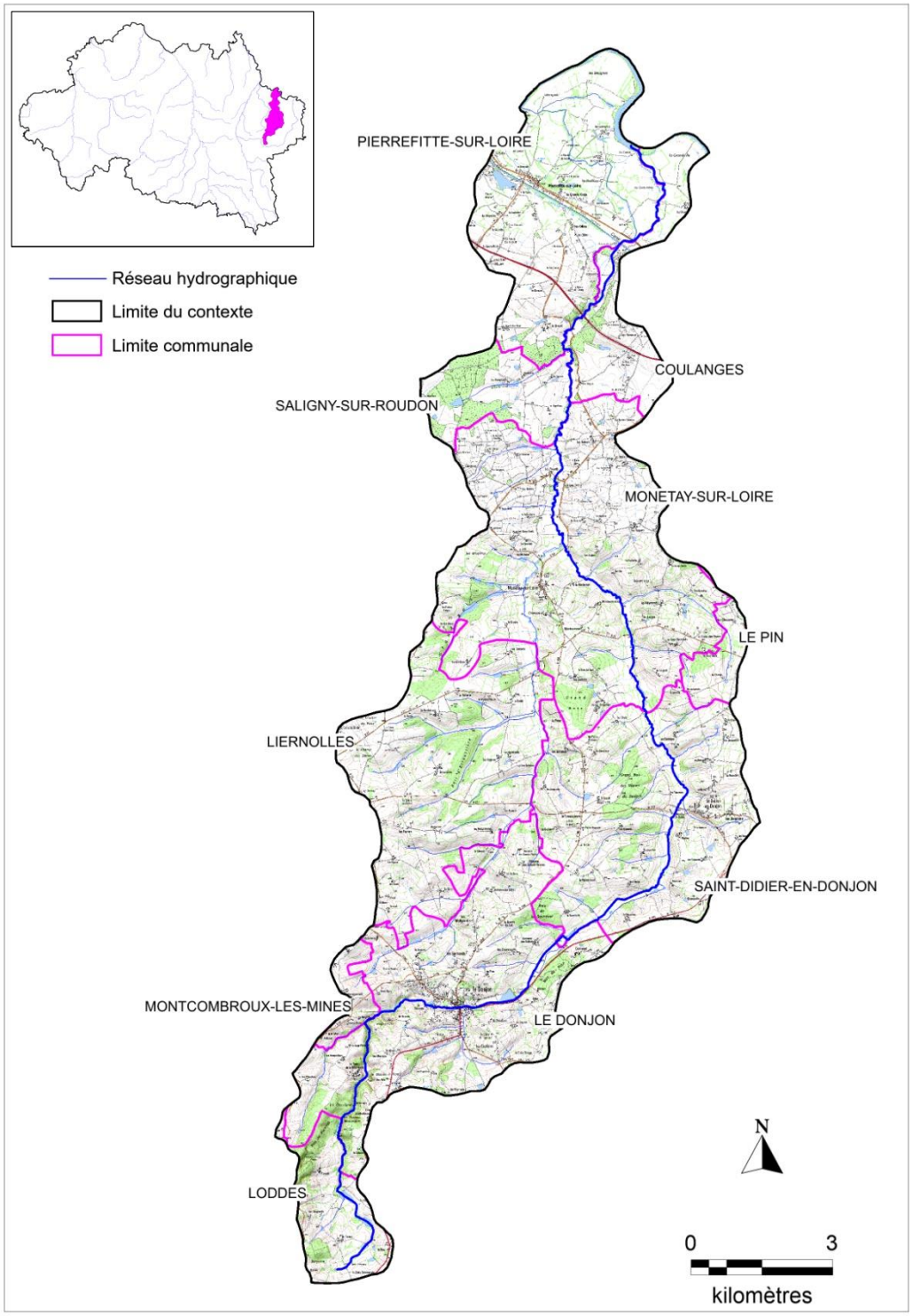


Figure 3-1 : Carte de localisation du contexte Loddes

3.2 Description générale

Le bassin versant du Loddes, d'une superficie de 118,2 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.03 »**. Ce contexte comprend le cours du Loddes, de sa source à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
Le Loddes prend sa source sur la commune de Loddes, dans les contreforts de la montagne bourbonnaise, puis s'écoule à travers les terres des Basses Marches du Bourbonnais pour confluer avec la Loire en rive gauche entre Pierrefitte-sur-Loire et Coulanges.
Le Loddes possède un linéaire principal de 34,9 km avec une pente moyenne de 0,67% (figure 3-2).

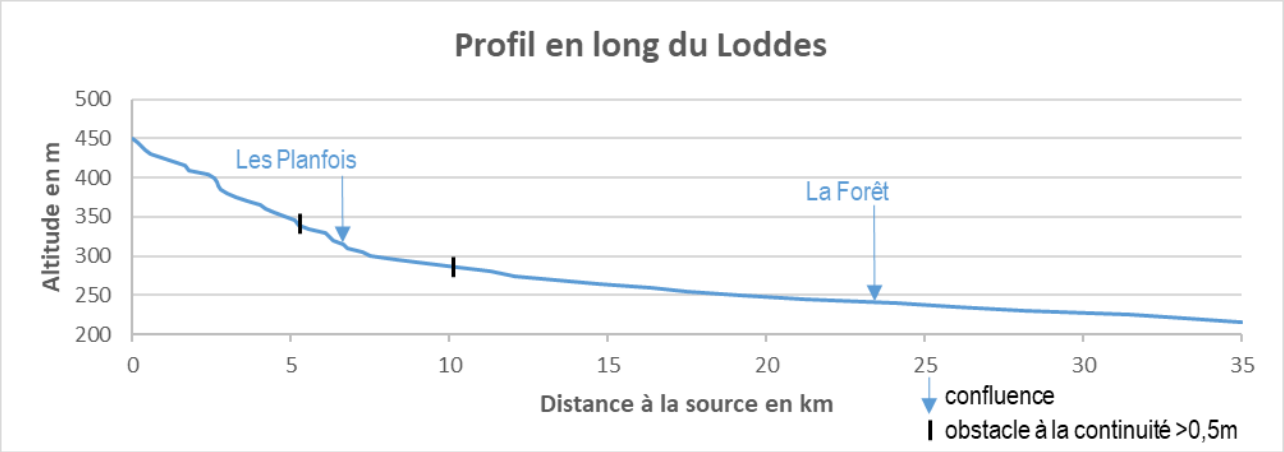


Figure 3-2 : Profil en long du Loddes



Le Loddes

La figure 3-3 présente les principales caractéristiques du bassin versant du Loddes :

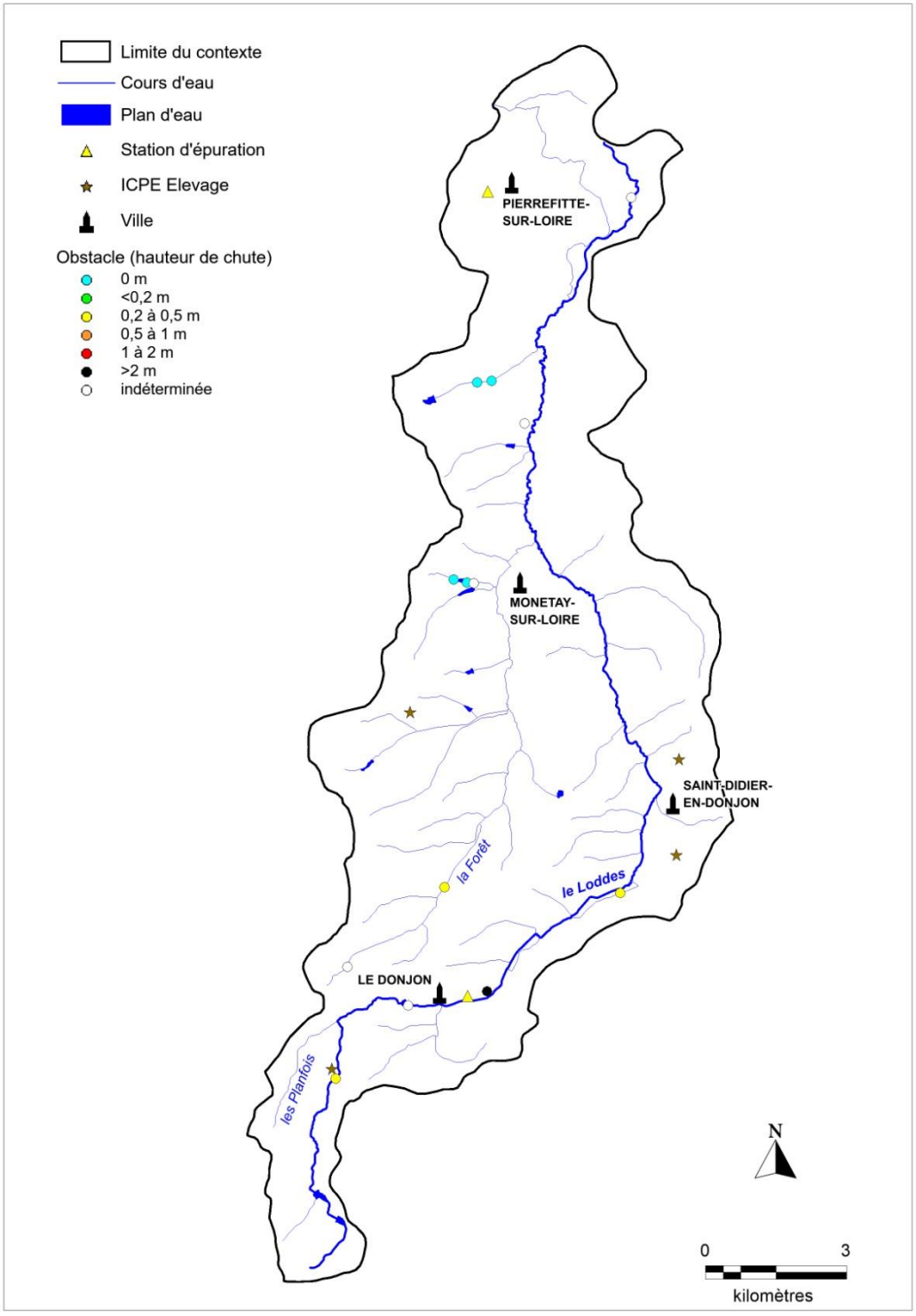


Figure 3-3 : Carte de description générale du bassin versant du Loddes

3.3 Données générales

Limites contexte		**Amont**	Source – commune de Loddes « Bergeron »			
		Aval	Confluence avec la Loire – commune de Pierrefite-sur-Loire « Les Cornuts »			
		Affluents	Tous les affluents et sous affluents			
		Plans d'eau	116 plans d'eau recensés 95 ha de surface en eau			
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval		● les Planfois, affluent rive gauche, 2,9 km ● la Forêt, affluent rive gauche, 12,5 km				
Longueur en eau du contexte		**Cours principal**	34,9 km			
		Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**4**
			80,6	18,1	19,1	12
		Linéaire total	129,8 km			
Surface du bassin versant		118,2 km²				
Débit (cours principal)		**Etiage**	QMNA5 : XXX m3/s	Absence de données		
		Module	Module : XXX m3/s			
		Crue	QI(10) : XXX m3/s			
Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	450 m			
		Altitude aval	216 m			
		0,67 %				
	Réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	4			
		Hauteur cumulée	4,2 m			
		0,65 %				
	Taux d'étagement	1,8 %				
Géologie		Substrat granitique puis argilo-sableux				
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte		LODDES ; LE DONJON ; MONTCOMBROUX-LES-MINES ; SAINT-DIDIER-EN-DONJON ; LIERNOLLES ; LE PIN ; MONETAY-SUR-LOIRE ; SALIGNY-SUR-ROUDON ; COULANGES ; PIERREFITE-SUR-LOIRE				
Assainissement		**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**	
		Le Donjon (2012)	1600 / ?	?	Le Loddes	
		Pierrefitte-sur-Loire (1998)	450 / 600	Oui / Oui	Canal latéral à la Loire	
		Le contexte Loddes comporte 2 stations d'épuration. Bien que conforme en équipement et en performance, la station de Pierrefitte-sur-Loire présente une charge maximale entrante plus importante que sa capacité nominale. La mise en service récente de celle du Donjon laisse supposer que son rejet est conforme.				

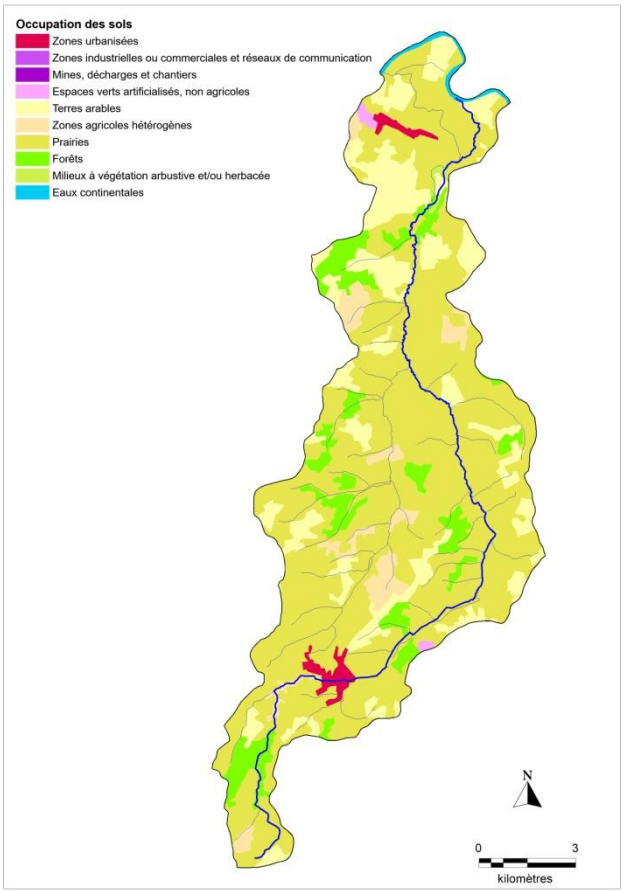
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINR Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 3-4 : Carte de l'occupation des sols du bassin versant du Loddes
L'occupation des sols du contexte Loddes est largement dominée par les prairies (68,2%) et les cultures (21%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (8,3%) et les espaces artificialisés y sont restreints (1,7%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Le Donjon / Saint-Léon 2728 SB
➢ Dompierre-sur-Besbre / Molinet 2727 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• SIC
- FR2601017 Bords de Loire, d'Iguerande à Decize

• ZPS
- FR2612002 Vallée de la Loire entre Iguerande et Decize</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• Site inscrit
- SI1154 Parc du Château de Contresol</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• ZNIEFF I
- 830005438 Rive de Loire Molinet - Beaulon - lit moyen
- 830020360 Etang du Sauzet

• ZNIEFF II
- 830007451 Val de Loire

• ZICO
- 00205 Vallée de la Loire : lit majeur d'Iguerande à Decize</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>Aucun</td></tr>
</table>

	Réservoir biologique	- NP_23 Le Loddes et ses affluents
	Décret Frayères	• Liste 1 - Ruisseau de Loddes, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Bras de Loddes et ses affluents (LPP)
S.A.G.E.	*Aucun*	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Entr'Allier Besbre et Loire CC Le Grand Charolais	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	

3.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

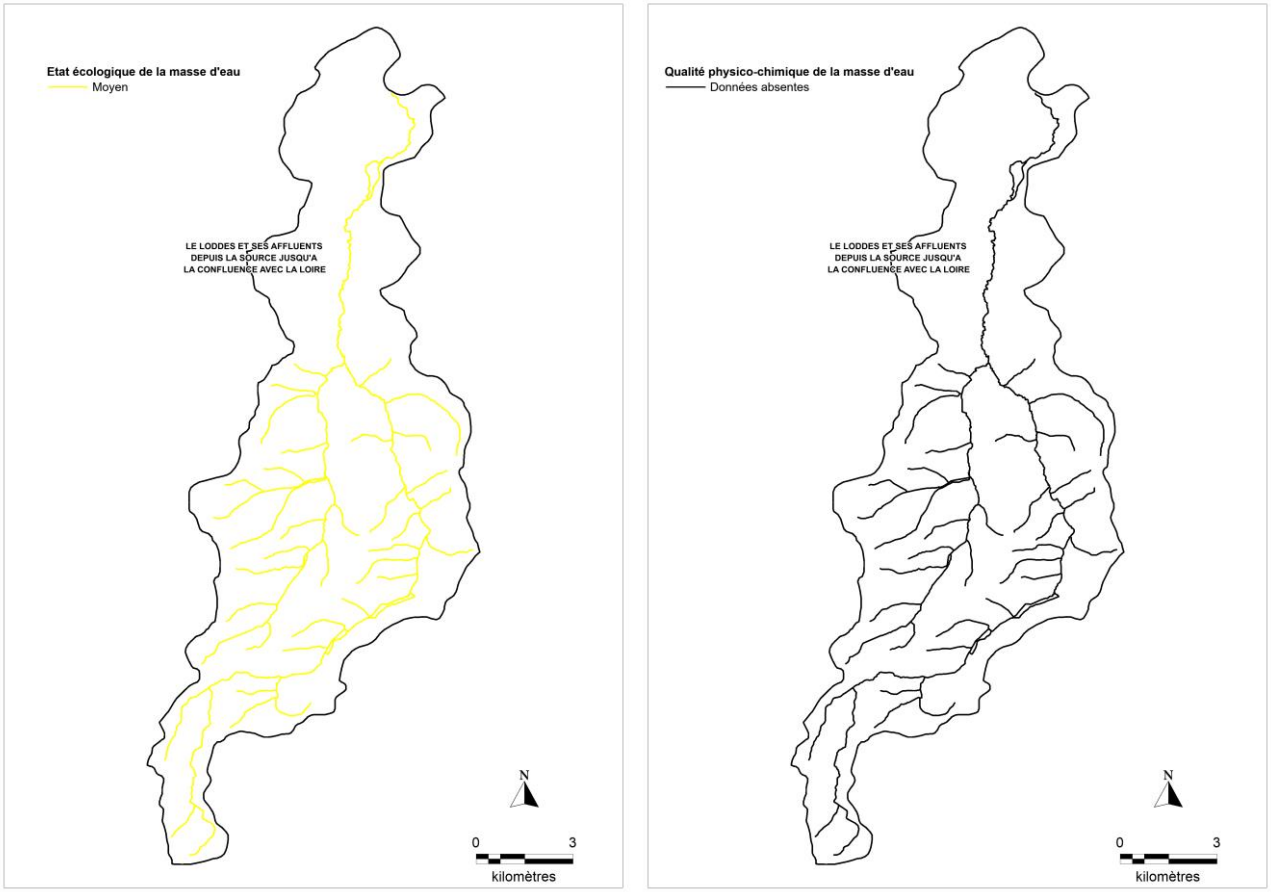


Figure 3-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Loddes en 2017

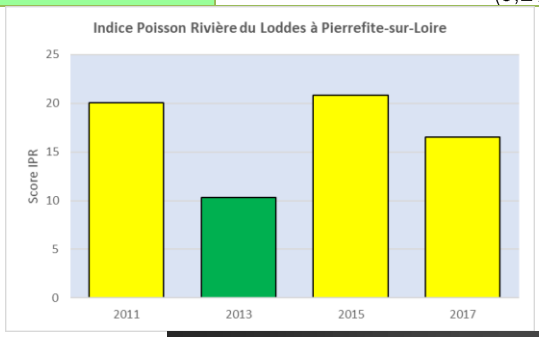
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0207	Le Loddes et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Moyen	Moyen	*Données absentes*

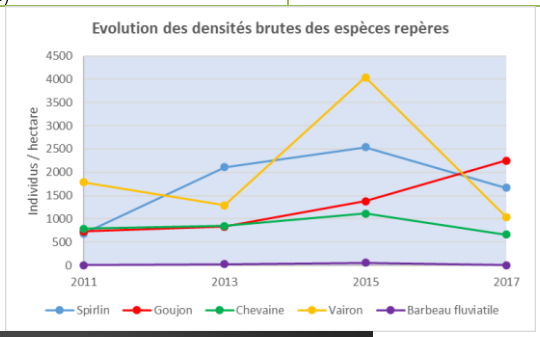
3.5 Peuplement piscicole

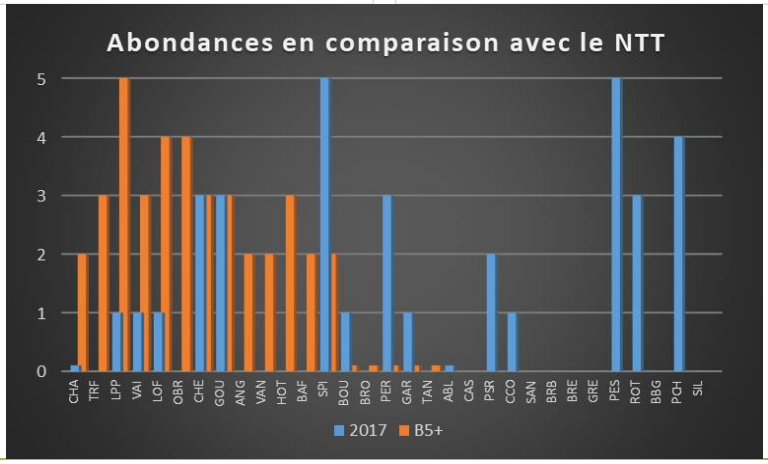
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Lote de rivière
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Carassin, Carpe commune, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Lote de rivière, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Vairon, Vandoise
Poissons migrateurs	Anguille
Peuplement astacicole	*Aucun*
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Loddes Pierrefite-sur-Loire 2017 X : 763 339 Y : 6 597 992 B5+ Zone à ombre	IPR : 16,54 Médiocre Nb espèces repères : 5	Goujon (27,4%), Spirlin (20,2%), Vairon (12,6%), Loche franche (12,6%), Chevaine (8%), Pseudorasbora (5,3%), Perche soleil (3,8%), Gardon (3%), Poisson chat (2,7%), Perche commune (1,1%), Rotengle (1,1%), Ablette (0,6%), Chabot (0,4%), Bouvière (0,4%), Lamproie de Planer (0,4%), Lote de rivière (0,2%), Carpe commune (0,2%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2010, 2011, 2013, 2015







Bilan piscicole
Sur le bassin versant du ruisseau de Loddes, une unique station, localisée dans la partie aval, a fait l'objet d'inventaires. Ces inventaires ont permis de recenser la majorité des espèces attendues. Il en est de même pour les espèces repères avec 6 espèces dénombrées sur les 7 du cortège de cyprinidés rhéophiles (absence du hotu). Le spirlin, le goujon et le chevaine sont constamment présents avec de fortes densités tandis que le vairon montre des variations interannuelles importantes de son abondance. La présence du barbeau fluviatile est quant à elle plus aléatoire avec de faibles densités. Un seul individu de vandoise a été observé en 2010. Le chabot est présent ponctuellement (2013, 2017) en très faibles densités mais 2 nouvelles espèces patrimoniales, la lamproie de Planer et la bouvière, sont apparues en 2017. On peut également noter la capture de la lote de rivière, espèce rare et localisée en Auvergne. Concernant les poissons migrateurs, l'anguille dont 1 individu avait été capturé en 2010 et 2 en 2011 n'a plus été observée depuis. Pour finir, 3 espèces invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora) ont été identifiées sur cette station, parfois avec des densités importantes. En conclusion, le bilan piscicole du Loddes apparaît contrasté avec un peuplement certes non conforme mais quand même dominé par les cyprinidés rhéophiles, des marques de dégradation avérées (absence d'espèces attendues, présence d'invasives) ainsi que des éléments témoignant de l'intérêt patrimonial de ce cours d'eau (espèces d'intérêt communautaire, lote de rivière). La disparition de l'anguille et l'apparition de la lamproie de Planer et de la bouvière renforcent ce constat mitigé.

3.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Ruisseau de Loddes à Pierrefitte-sur-Loire (station 35 – 2011, 2013, 2015, 2017)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPMA03*	2014-2016	Le Ruisseau de Loddes à Pierrefitte-sur-Loire (station 4) : le régime thermique estival du ruisseau de Loddes ne semble pas constituer un facteur limitant le maintien d'une population de truites fario.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

3.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)
Gestionnaires	*Aucun*
Parcours de pêche	*Aucun*
Réserves de pêche	*Aucune*
Type de gestion appliquée	*Aucune*
Déversements	*Aucun*



Le ruisseau de Loddes

3.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Plans d'eau sur l'ensemble du bassin versant	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Manque d'entretien	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Peu perturbé

3.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
LODD-01.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0207	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
LODD-01.02	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Le Loddes et ses affluents	FRGR0207	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
LODD-01.03	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0207	Pas d'impact direct	/	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
LODD-02.01	Plans d'eau	Limitation des impacts des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Le Loddes et ses affluents	FRGR0207	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
LODD-03.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	Le Loddes et ses affluents	FRGR0207	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

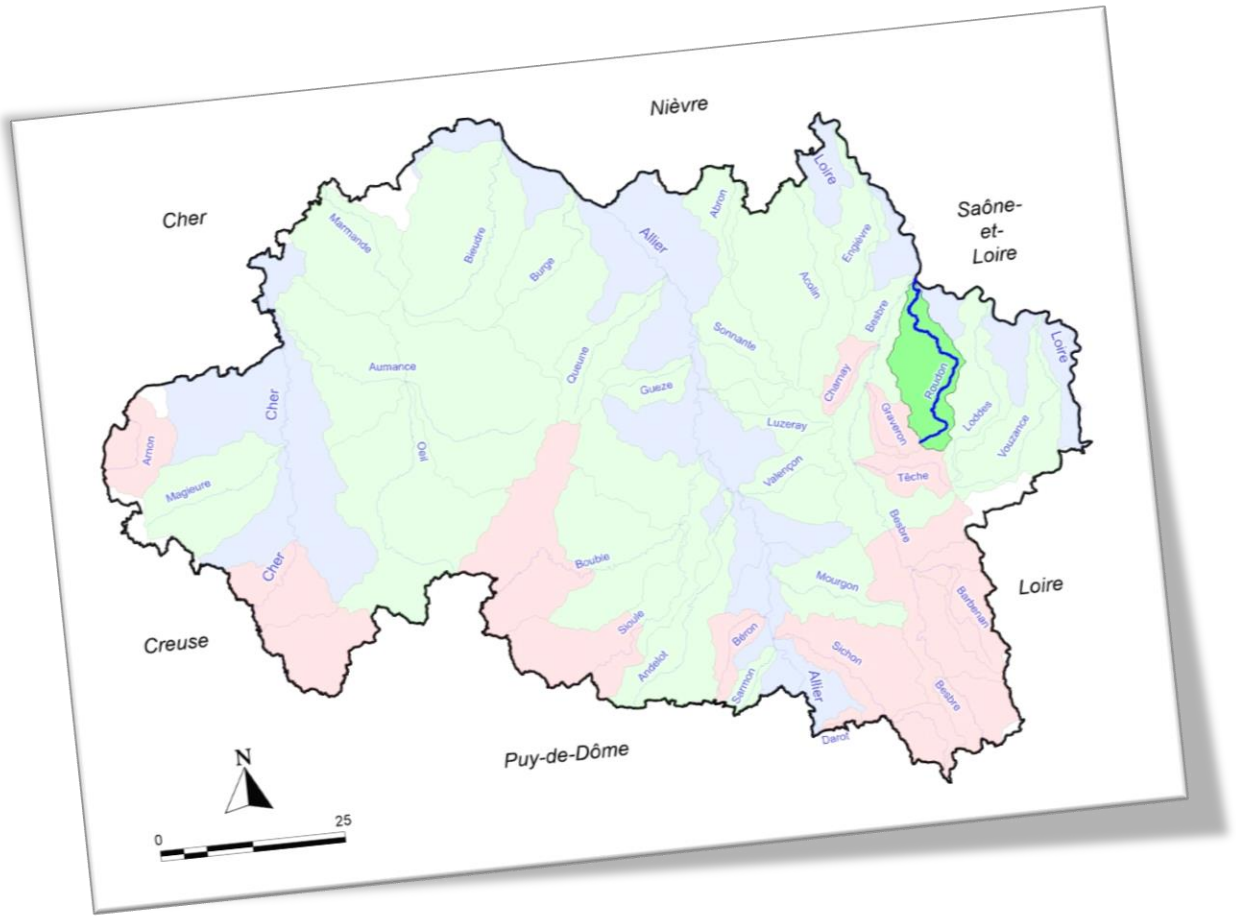
3.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	*Aucun*





4 LE ROUDON
03.04 – I – TP





4.1 Localisation du contexte

4.2 Description générale

4.3 Données générales

4.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

4.5 Peuplement piscicole

4.6 Etudes et travaux

4.7 Gestion et halieutisme

4.8 Diagnostic et facteurs limitants

4.9 Synthèse des actions préconisées

4.10 Gestion piscicole préconisée

4.1 Localisation du contexte

Le bassin versant du Roudon se situe à l'est du département, au sein de la Sologne Bourbonnaise (figure 4-1).

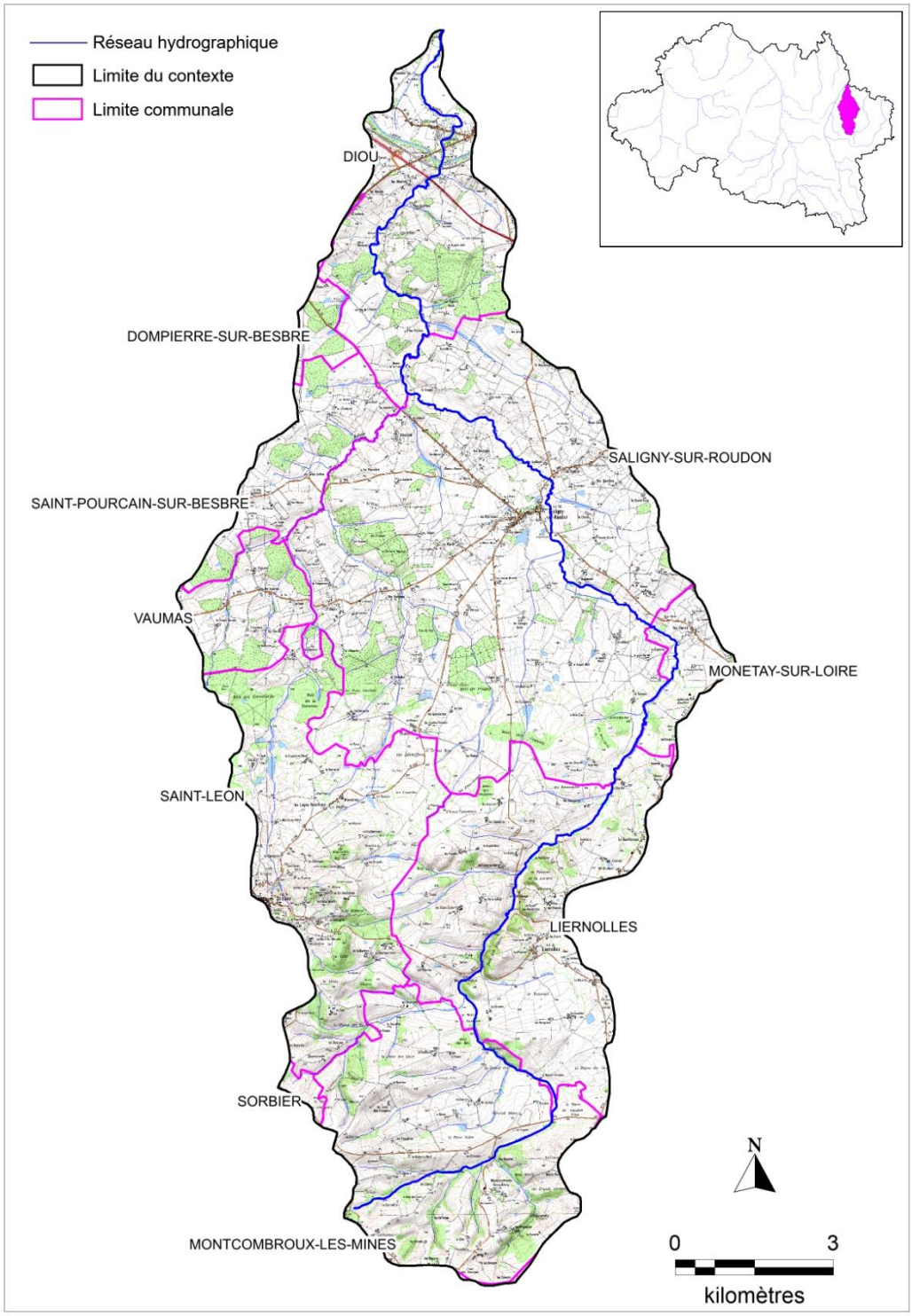


Figure 4-1 : Carte de localisation du contexte Roudon

4.2 Description générale

Le bassin versant du Roudon, d'une superficie de 131,5 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.04 »**.
Ce contexte comprend le cours du Roudon, de sa source à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
Le Roudon prend sa source sur la commune de Montcombroux-les-Mines puis s'écoule à travers les terres des Basses Marches du Bourbonnais pour confluer avec la Loire en rive gauche à l'aval de Diou.
Le Roudon possède un linéaire principal de 37 km avec une pente moyenne de 0,43% (figure 4-2).

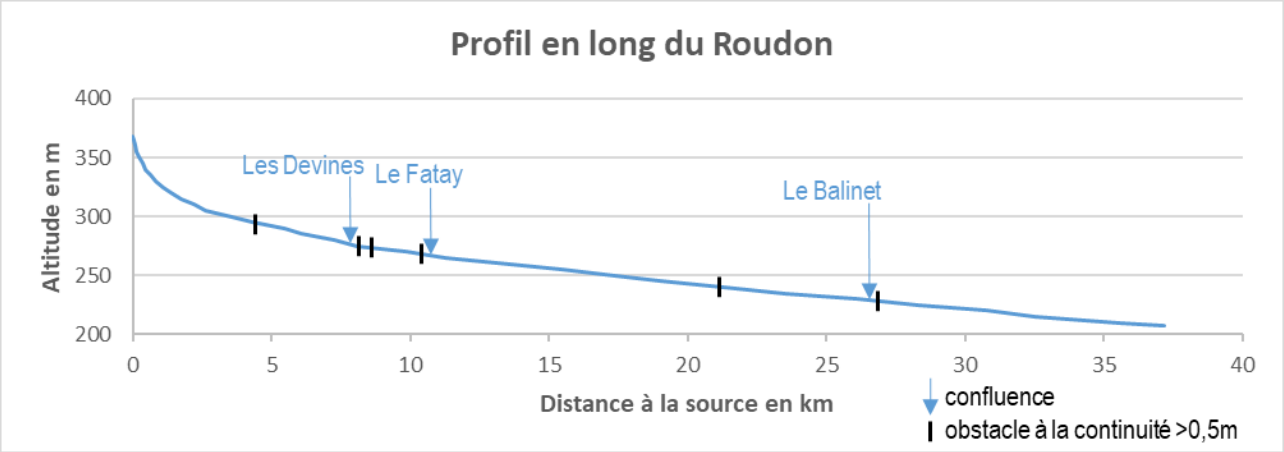


Figure 4-2 : Profil en long du Roudon



Le Roudon

La figure 4-3 présente les principales caractéristiques du bassin versant du Roudon :

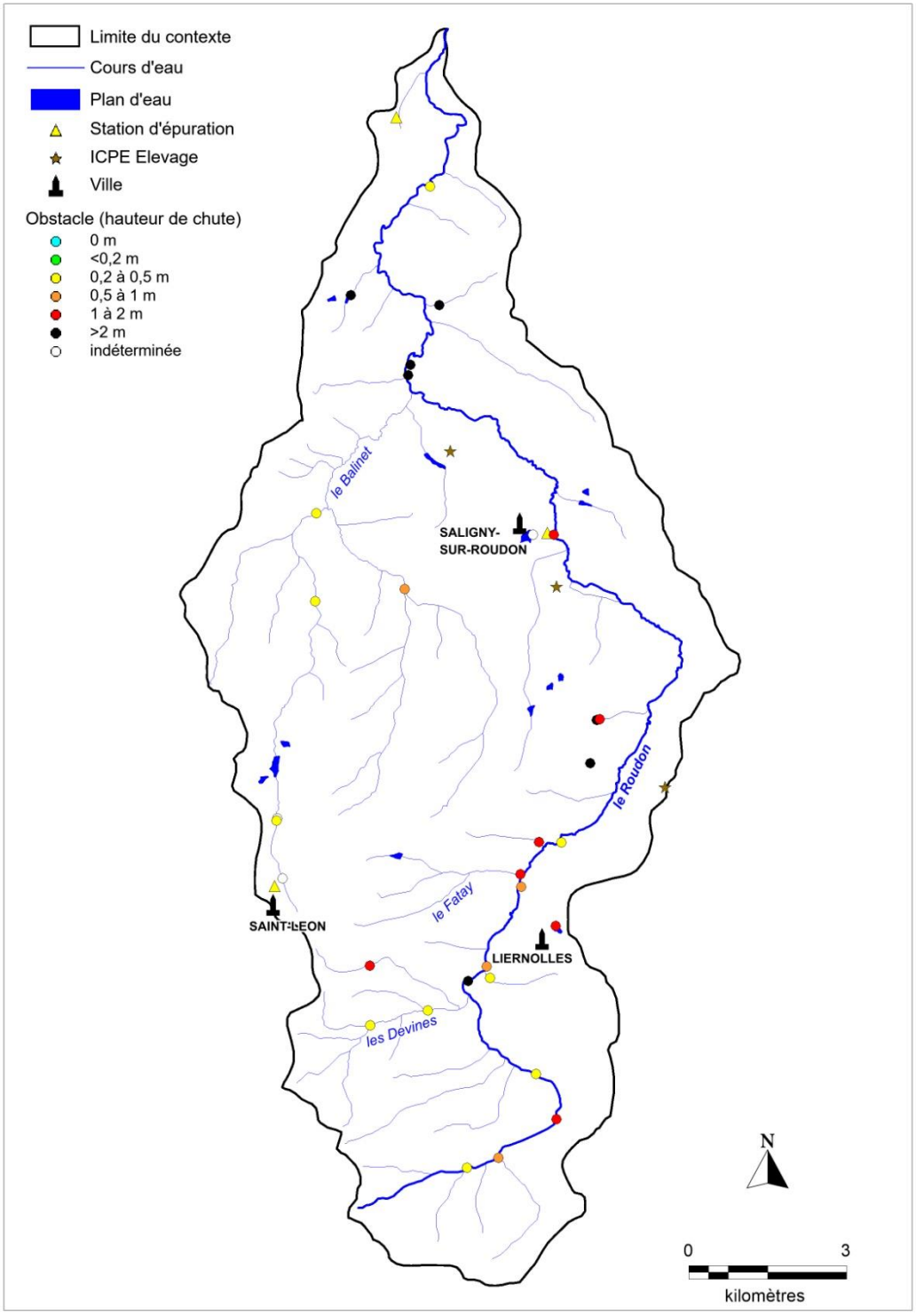


Figure 4-3 : Carte de description générale du bassin versant du Roudon

4.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="4">Source – commune de Montcombroux-les-Mines « Les Pérochons »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="4">Confluence avec la Loire – commune de Diou « Le Sauzet »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="4">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d’eau</td><td colspan="4">109 plans d’eau recensés
95 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td colspan="2">Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="5">● les Devines, affluent rive gauche, 4,4 km
● le Fatay, affluent rive gauche, 3,5 km
● le Balinet, affluent rive gauche, 10,8 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="4">37 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d’eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td>93,9</td><td>21,9</td><td>24</td><td>10,2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="4">150 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Surface du bassin versant</td><td colspan="5">131,5 km²</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : XXX m³/s</td><td colspan="3" rowspan="3">Absence de données</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="4">368 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="4">208 m</td></tr>
<tr><td colspan="5">0,43 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d’ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="4">10</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="4">10,09 m</td></tr>
<tr><td colspan="5">0,40 %</td></tr>
<tr><td>Taux d’étagement</td><td colspan="5">6,3 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="5">Substrat argilo-sableux</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="5">MONTCOMBROUX-LES-MINES ; SORBIER ; LIERNOLLES ; SAINT-LEON ; VAUMAS ; MONETAY-SUR-LOIRE ; SALIGNY-SUR-ROUDON ; SAINT-POURCAIN-SUR-BESBRE ; DOMPIERRE-SUR-BESBRE ; DIOU</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="5">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td>Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Saint-Léon (2000)</td><td>220 / 160</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Coulon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Saligny-sur-Roudon (1990)</td><td>510 / 380</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Roudon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Diou « Les Vernisses » (2002)</td><td>100 / 80</td><td>Oui / Oui</td><td>Un affluent du Roudon</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le contexte Roudon comporte 3 stations d’épuration, conformes en équipement et en performance.</td></tr>
</table>

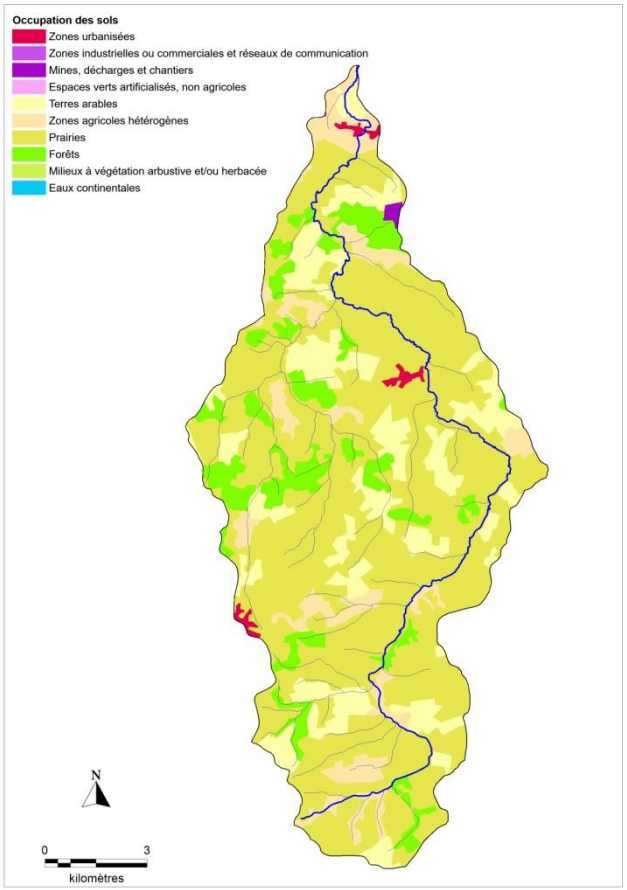
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 4-4 : Carte de l'occupation des sols du bassin versant du Roudon
L'occupation des sols du contexte Roudon est largement dominée par les prairies (64,6%) et les cultures (24,6 %). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (9,9%) et les espaces artificialisés y sont restreints (<1%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Le Donjon / Saint-Léon 2728 SB
➢ Dompierre-sur-Besbre / Molinet 2727 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• SIC
- FR2601017 Bords de Loire, d'Iguerande à Decize

• ZPS
- FR2612002 Vallée de la Loire entre Iguerande et Decize</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• Site inscrit
- SI1065 Puy Saint Ambroise et abords</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• ZNIEFF I
- 830020536 Ruisseau de Fatay
- 830020399 Ruisseau le Balinet – étang Pontet
- 830020359 Etangs des Darbelets
- 830020547 Val de Besbre
- 830005438 Rive de Loire Molinet – Beaulon – lit moyen

• ZNIEFF II
- 830007451 Val de Loire</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>Aucun</td></tr>
</table>

	Réservoir biologique	*Aucun*
	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Ruisseau le Roudon, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF, VAN)
S.A.G.E.	*Aucun*	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Entr'Allier Besbre et Loire	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	

4.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

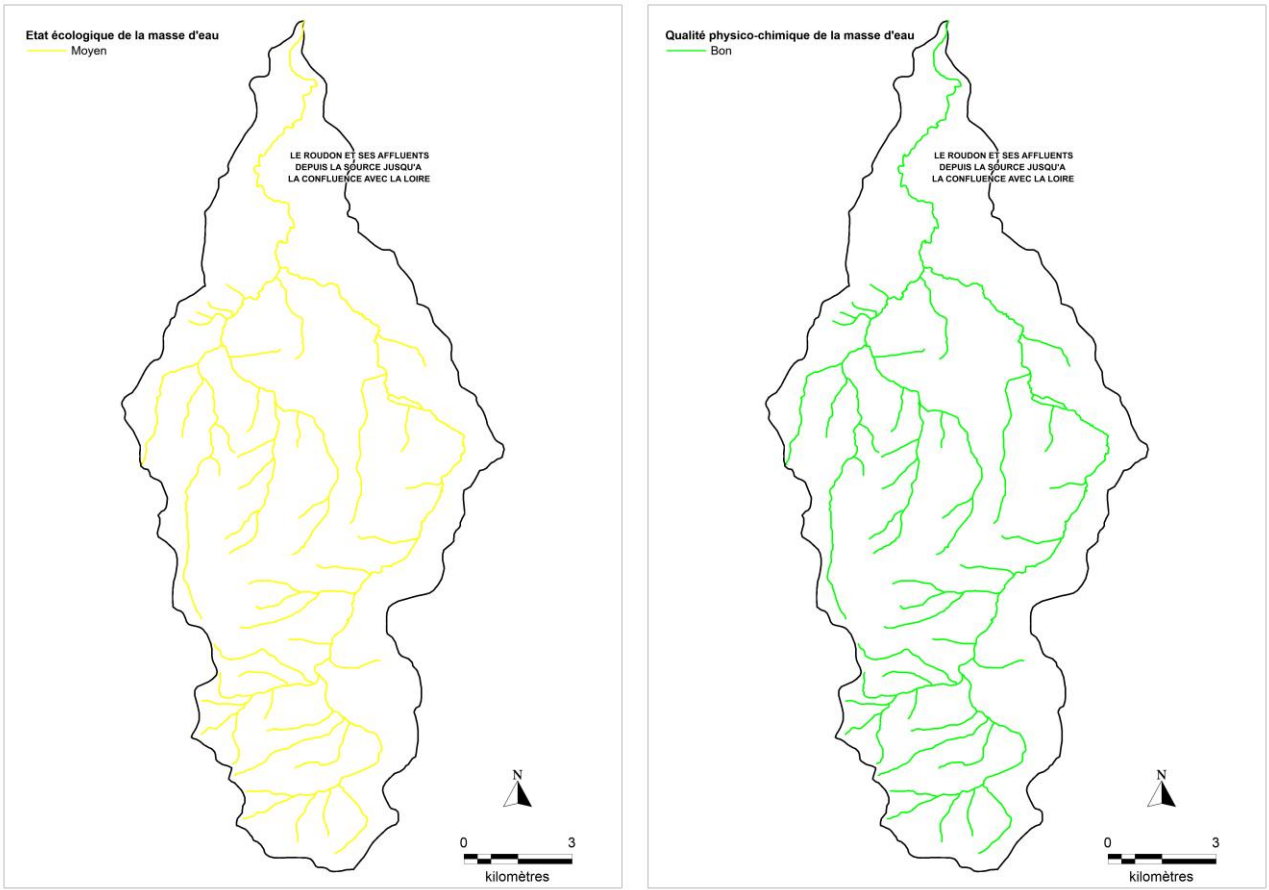


Figure 4-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Roudon en 2017

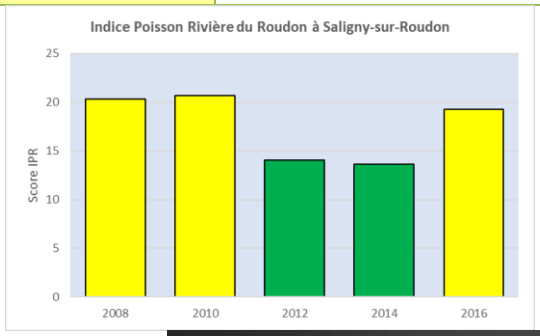
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0205	Le Roudon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Moyen	Bon	Bon

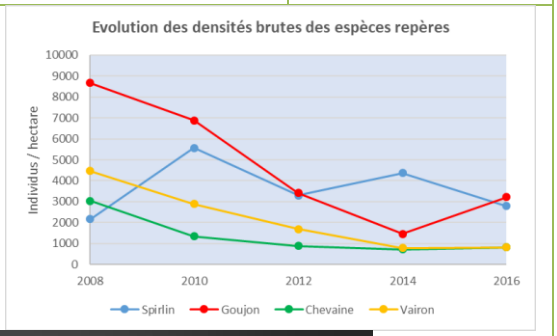
4.5 Peuplement piscicole

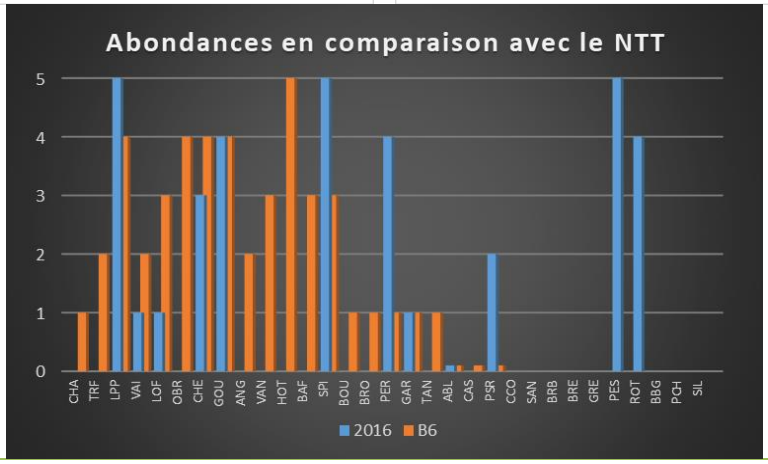
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Lamproie marine
Etat fonctionnel	Très Perturbé
Peuplement actuel	Ablette, Carpe commune, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Vairon
Poissons migrateurs	Lamproie marine
Peuplement astacicole	*Aucun*
Espèces d'intérêt communautaire	Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Roudon Saligny-sur-Roudon 2016 X : 758 061 Y : 6 597 430 B6 Zone à ombre	IPR : 19,29 Médiocre Nb espèces repères : 4	Goujon (27%), Spirlin (23,3%), Loche franche (14,1%), Lamproie de Planer (9,7%), Chevaine (6,8%), Vairon (6,8%), Perche soleil (3,7%), Pseudorasbora (3,2%), Rotengle (1,8%), Gardon (1,3%), Lamproie marine (1%), Perche commune (1%), Ablette (0,3%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2008, 2010, 2012, 2014.







Bilan piscicole
Sur le bassin versant du Roudon, une unique station, localisée dans la partie médiane, a fait l'objet d'inventaires. Ces inventaires ont permis de recenser un peu plus de la moitié des espèces attendues. Il en est de même pour les espèces repères avec seulement 4 espèces dénombrées sur les 7 du cortège de cyprinidés rhéophiles (absence du barbeau fluviatile, du hotu et de la vandoise). Si la population de spirlin montre une tendance à la croissance, le goujon, le chevaine et le vairon ont vu leurs effectifs diminuer sévèrement. Le barbeau fluviatile dont quelques individus avaient été comptabilisés lors d'une pêche en 2002 n'a plus été mentionné depuis. Pour ce qui est des espèces indicatrices de bonne qualité, la lamproie de Planer est constamment présente avec généralement de bonnes densités tandis que le chabot n'a plus été détecté depuis 2012. Concernant les poissons migrateurs, la lamproie marine a été capturée de façon occasionnelle. Pour finir, 3 espèces invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora) ont été identifiées sur cette station, parfois avec des densités importantes. Des inventaires réalisés en 1988 sur la partie aval du Roudon attestent de la présence de l'ensemble des espèces du cortège de cyprinidés rhéophiles ainsi que de l'anguille, de la lotte de rivière, de la truite fario et de la bouvière. En conclusion, le peuplement piscicole du Roudon apparaît non conforme, aussi bien sur le plan de la richesse spécifique attendue que des abondances potentielles. De plus, les impacts des perturbations sur les cyprinidés rhéophiles semblent se poursuivre encore aujourd'hui.

4.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucune étude réalisée		

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

4.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Ligne Diouxoise »	Diou	218 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage par AAPPMA de Diou		
Déversements	• Truite arc-en-ciel (adultes) dans le Roudon pour la pratique de la pêche		

4.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Cultures intensives sur le bassin médian et aval : amendement, traitements phytosanitaires et irrigation	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (eutrophisation, toxicité) ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	10 ouvrages sur le cours principal dont 6 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Présence de biefs de moulins	➢ Accentuation des étiages dans les tronçons court-circuités		• Réduction de la capacité d'accueil
	Assainissement de Liernolles	➢ Altération de la qualité de l'eau (déficit en oxygène, eutrophisation)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie
	Manque d'entretien sur l'ensemble du bassin versant	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil

Facteurs annexes *(pour l'espèce cible)*	10 ouvrages sur le cours principal dont 6 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la migration ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	**LPM** • Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Très perturbé**



Embâcles sur le Roudon

4.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
ROUD-01.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR0205	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Accroître le taux de survie	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
ROUD-02.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements d'eau à la ressource disponible	Ensemble du contexte	FRGR0205	Augmenter la capacité d'accueil	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
ROUD-02.02	Ouvrages	Limitation des dérivations d'eau dans les biefs de moulins	Le Roudon	FRGR0205	Augmenter la capacité d'accueil	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état quantitatif	7A	/
ROUD-03.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0205	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
ROUD-03.02	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Le Roudon et ses affluents	FRGR0205	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
ROUD-04.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0205	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	AGR-10 MIA1201
ROUD-05.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Roudon	FRGR0205	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Favoriser la reproduction	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-3	MIA0304
ROUD-06.01	Plans d'eau	Limitation des impacts des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Le Roudon et ses affluents	FRGR0205	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
ROUD-07.01	Assainissement	Amélioration de l'assainissement de Liernolles	Le Roudon	FRGR0205	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Accroître le taux de survie	Amélioration de l'état physico-chimique	3A 3C	/

ROUD-08.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	Le Roudon et ses affluents	FRGR0205	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

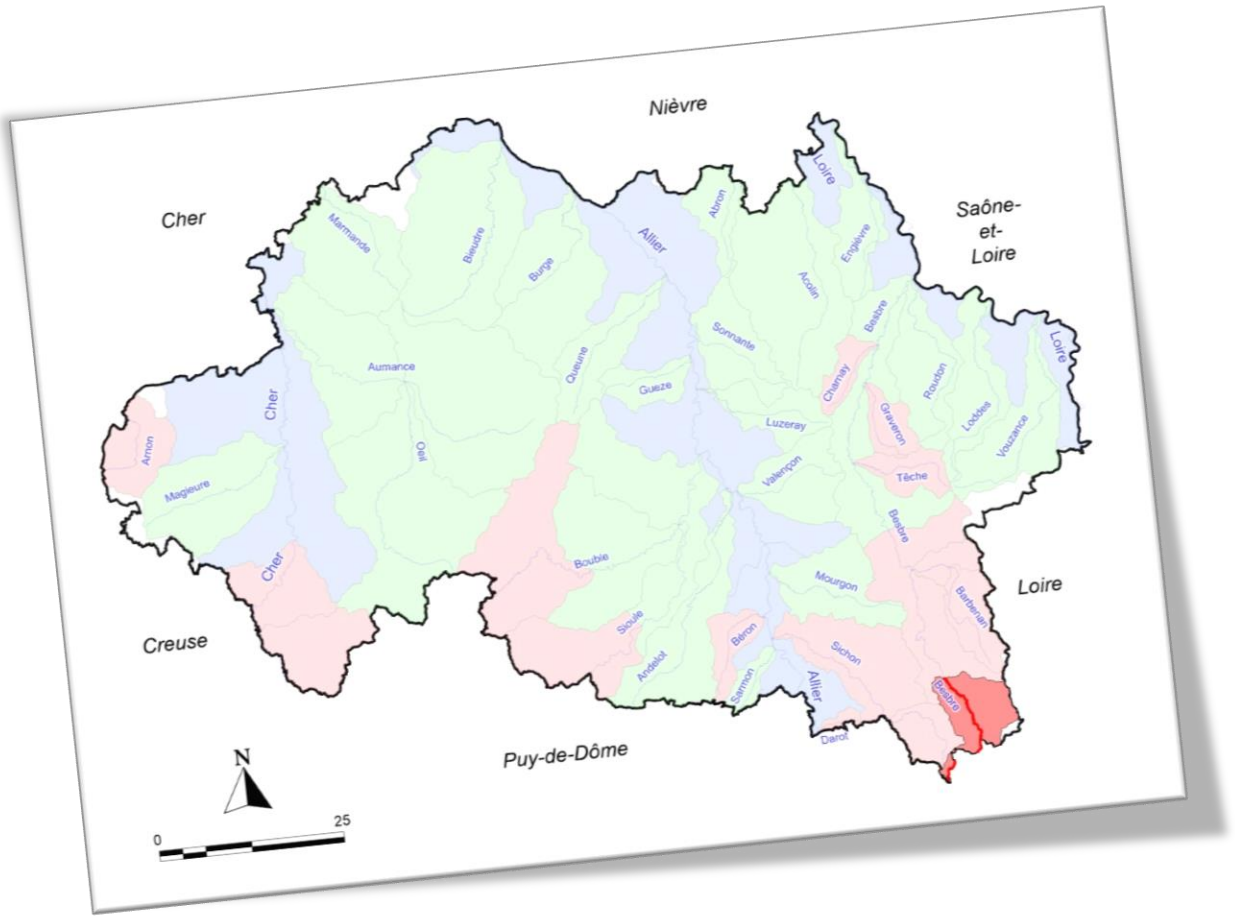


Chevaine (© FNPF / Laurent Madelon)

4.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



5 LA BESBRE AMONT
03.05 – S – C



5.1 Localisation du contexte

5.2 Description générale

5.3 Données générales

5.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

5.5 Peuplement piscicole

5.6 Etudes et travaux

5.7 Gestion et halieutisme

5.8 Diagnostic et facteurs limitants

5.9 Synthèse des actions préconisées

5.10 Gestion piscicole préconisée

5.1 Localisation du contexte

Le contexte Besbre amont se situe au sud est du département, au sein de la Montagne Bourbonnaise (figure 5-1).

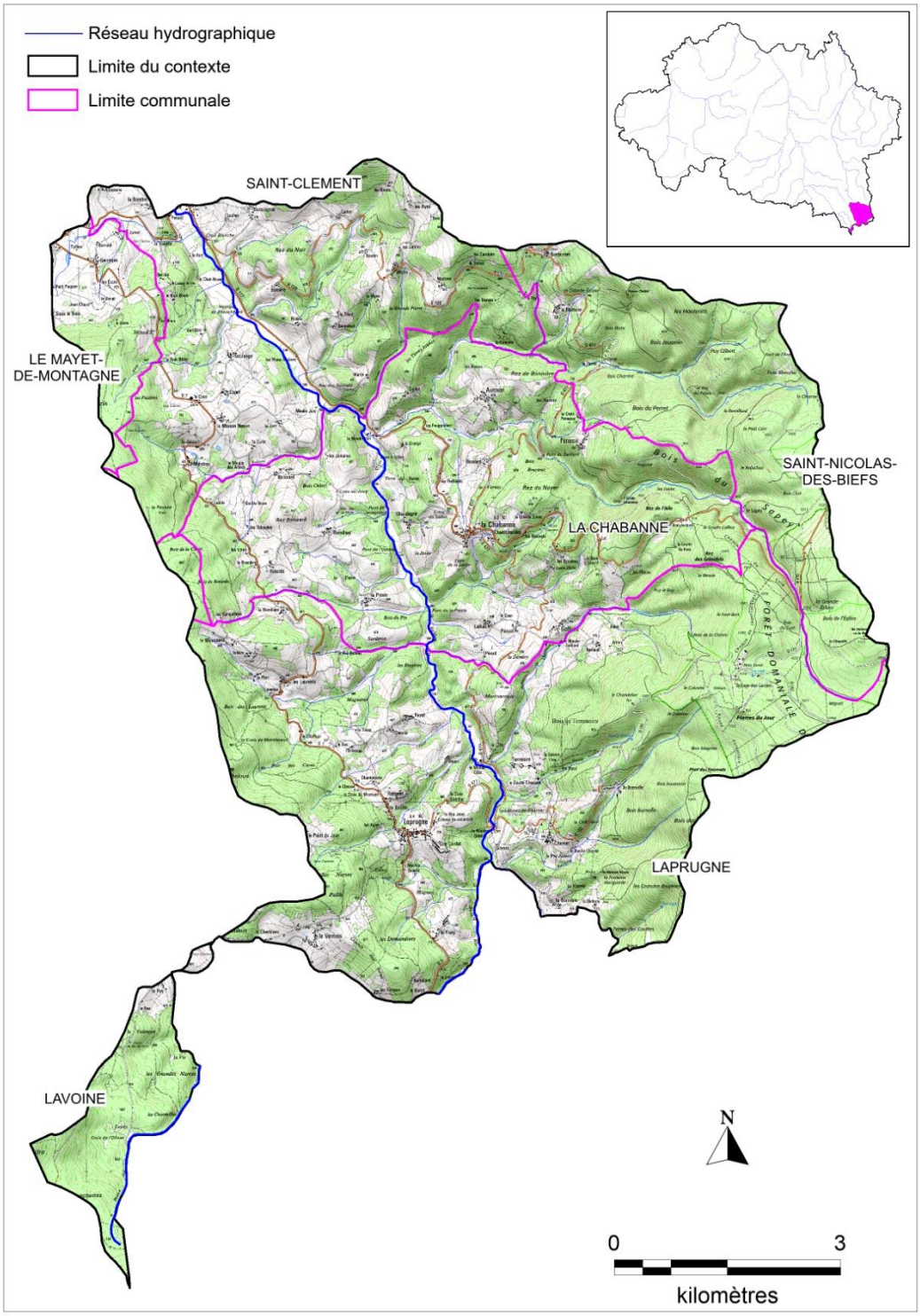


Figure 5-1 : Carte de localisation du contexte Besbre amont

5.2 Description générale

Le contexte Besbre amont, d'une superficie de 81,2 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.05 »**.
Ce contexte comprend le cours de la Besbre, de sa source au pont de la route départementale n°120 à Saint-Clément, ainsi que l'ensemble de ses affluents *(la partie de la Besbre et les affluents localisés dans le département de la Loire ne sont pas traités dans le PDPG03, mais certaines données ont été utilisées pour l'analyse de ce contexte)*.
La Besbre, dans ce contexte, prend sa source sur la commune de Lavoine, sur les pentes du Puy de Montoncel (1287 m), puis s'écoule à travers les terres de la Montagne Bourbonnaise jusqu'à la commune de Saint-Clément.
La Besbre amont possède un linéaire principal de 21,8 km, dont 15,9 km dans l'Allier, avec une pente moyenne de 3,2% (figure 5-2).

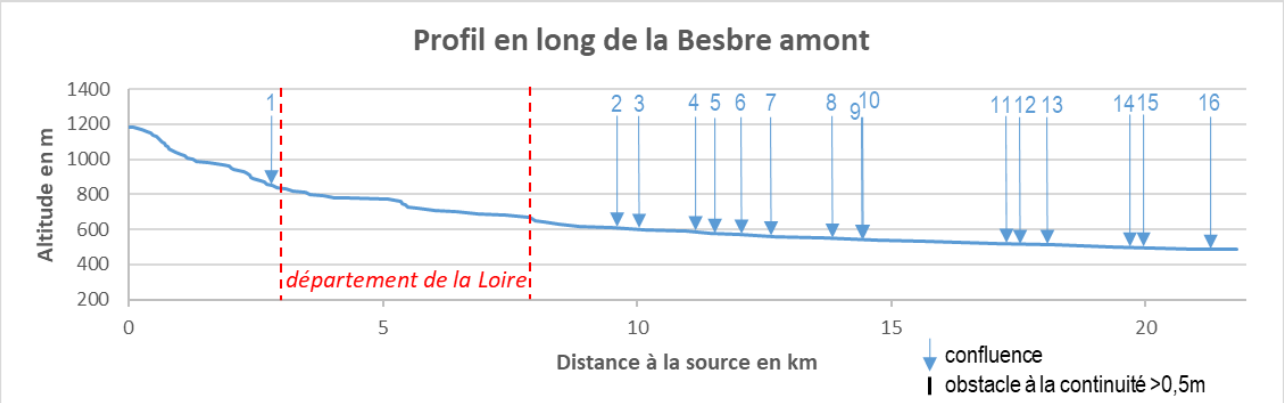


Figure 5-2 : Profil en long de la Besbre amont

Affluents :

1- Le Petit Besbre	5- Le Lamiouze	9- Goutte Lallias	13- Les Arbres
2- Goutte Routard	6- Goutte Georges	10- Le Sulore	14- Goutte Noire
3- La Bonnière	7- Goutte Fayet	11- Le Sapey	15- Goutte Breda
4- La Bonne Fontaine	8- Goutte Ribon	12- Goutte Charbonnier	16- Le Charlet



La Besbre à La Chabanne

La figure 5-3 présente les principales caractéristiques du contexte de la Besbre amont :

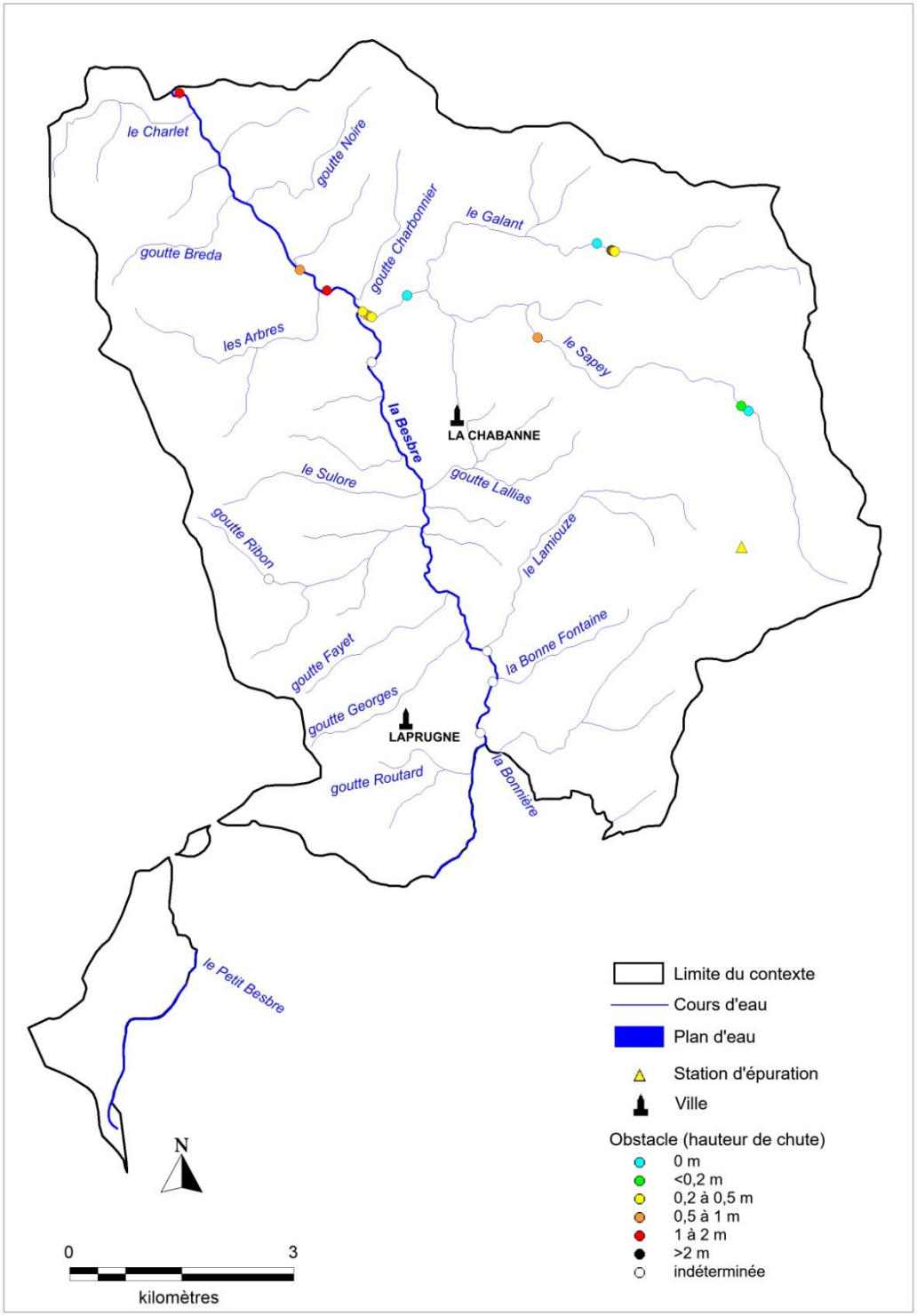
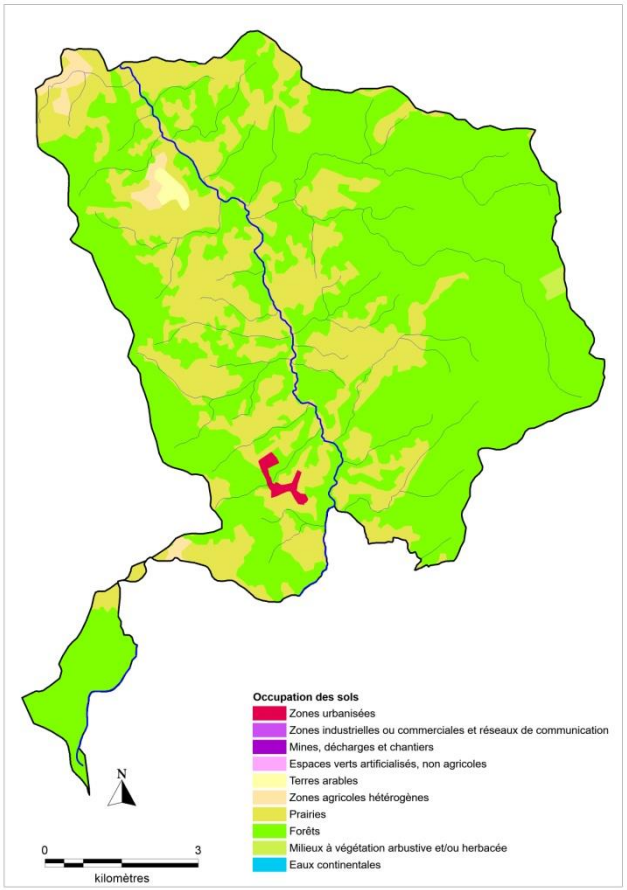


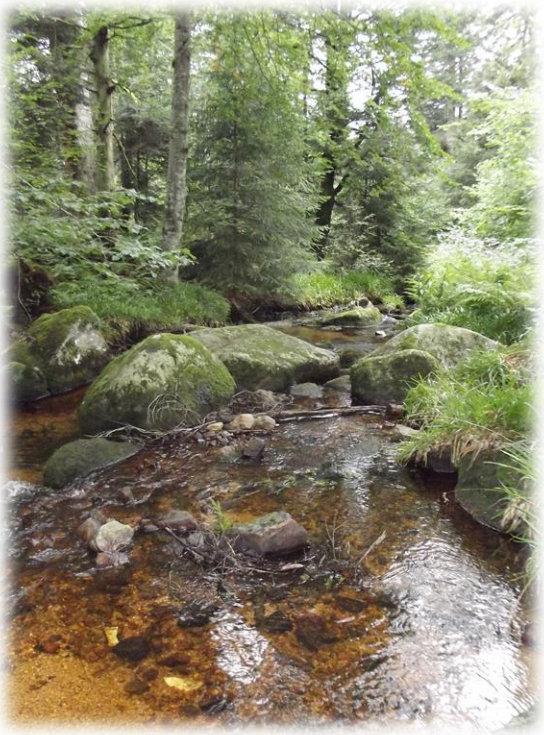
Figure 5-3 : Carte de description générale du bassin versant de la Besbre amont

5.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td>Amont</td><td colspan="5">Source – commune de Lavoine « Puy de Montoncel »</td></tr>
<tr><td>Aval</td><td colspan="5">Pont de la RD120 – commune de Saint-Clément « Le Bourg »</td></tr>
<tr><td>Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents, exceptés ceux situés dans le département de la Loire</td></tr>
<tr><td>Plans d'eau</td><td colspan="5">7 plans d'eau recensés
3 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="6">● la goutte Routard, affluent rive gauche, 1,5 km
● la Bonnière, affluent rive droite, 3,8 km dont 1,2 km dans l'Allier
● la Bonne Fontaine, affluent rive droite, 2,2 km
● le Lamiouze, affluent rive droite, 4,5 km
● la goutte Georges, affluent rive gauche, 2,8 km
● la goutte Fayet, affluent rive gauche, 2,5 km
● la goutte Ribon, affluent rive gauche, 3,7 km
● la goutte Lallias, affluent rive droite, 2,7 km
● le Sulore, affluent rive gauche, 2,9 km
● le Sapey, affluent rive droite, 9,7 km
● la goutte Charbonnier, affluent rive droite, 2,3 km
● les Arbres, affluent rive gauche, 3,6 km
● la goutte Noire, affluent rive droite, 2,9 km
● la goutte Breda, affluent rive gauche, 2,4 km
● le Charlet, affluent rive gauche, 2,8 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="4">21,8 km dont 15,9 dans l'Allier</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr>
<tr><td>71,4</td><td>14,7</td><td>4,9</td><td>11,5</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="4">102,5 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="6">81,2 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : XXX m³/s</td><td colspan="4" rowspan="3">Absence de données</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5">1185 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="5">485 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">3,2 %</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Réelle, après impact ouvrages</td><td colspan="2">Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="4">10</td></tr>
<tr><td colspan="2">Hauteur cumulée</td><td colspan="4">45,60 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">3 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="6">6,5 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="6">Roches siliceuses</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">LAVOINE ; LAPRUGNE ; LA CHABANNE ; SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS ; LE MAYET-DE-MONTAGNE ; SAINT-CLEMENT</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Assainissement</td><td>Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td>Laprugne « La Loge des Gardes » (1989)</td><td colspan="2">150 / 0</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Sapey</td></tr>
</table>

	Le contexte Besbre amont comporte une unique station d'épuration, apparemment conforme en équipement et en performance. Il s'agit de l'unité d'une station de sports d'hiver de petite taille. Cependant, des travaux de mise aux normes sont envisagés.	
Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)	 *Figure 5-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Besbre amont* L'occupation des sols du contexte Besbre amont est largement dominée par les forêts (67,9%). Le reste du territoire est essentiellement à vocation agricole, en grande partie avec des prairies (29,9%), ne laissant que peu de place aux espaces artificialisés (<0,5%).	
Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Le Mayet-de-Montagne / Saint-Just-en-Chevalet 2730 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• <u>SIC</u> - FR8301045 Bois Noirs - FR8302005 Gîtes à chauves-souris, contreforts et montagne Bourbonnaise - FR8301019 Monts de la Madeleine
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	- Arrêté préfectoral n°1104/2019 portant protection du biotope de l'écrevisse à pieds blancs et des espèces patrimoniales associées
	Site inscrit/classé	*Aucun*
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• <u>ZNIEFF I</u> - 830020354 Bois Noirs, secteur Auvergne - 830005440 Tourbières de la croix de l'olivier et du plan de lamoussière, secteur Auvergne - 830020012 Monts de la Madeleine, secteur Auvergne

		- 830020013 Mepart – sources du Sapey - 830020015 Vallée du Sapey • ZNIEFF II - 830007452 Bois Noirs – Monts de la Madeleine • ENS - Hêtres tortueux
	Classement L.214-17	• Liste 1 - La Besbre des sources jusqu'à la confluence avec la Bonnière • Liste 2 - La Besbre de la confluence avec le Sapey jusqu'à la confluence avec le Coindre - Le Sapey - Le Galant
	Réservoir biologique	- RESBIO_189 La Besbre et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Saint-Clément
	Décret Frayères	• Liste 1 - La Besbre, ses affluents et sous affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Brenasset (CHA, LPP, LPM, OBR, TRF, VAN) • Liste 2e - Goutte Lallias, ses affluents et sous affluents (APP) - Ruisseau le Sulore, ses affluents et sous affluents (APP)
S.A.G.E.	*Aucun*	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Vichy Communauté (CTMA Bassin versant de la Besbre amont 2013-2018)	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



Le Sapey

5.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

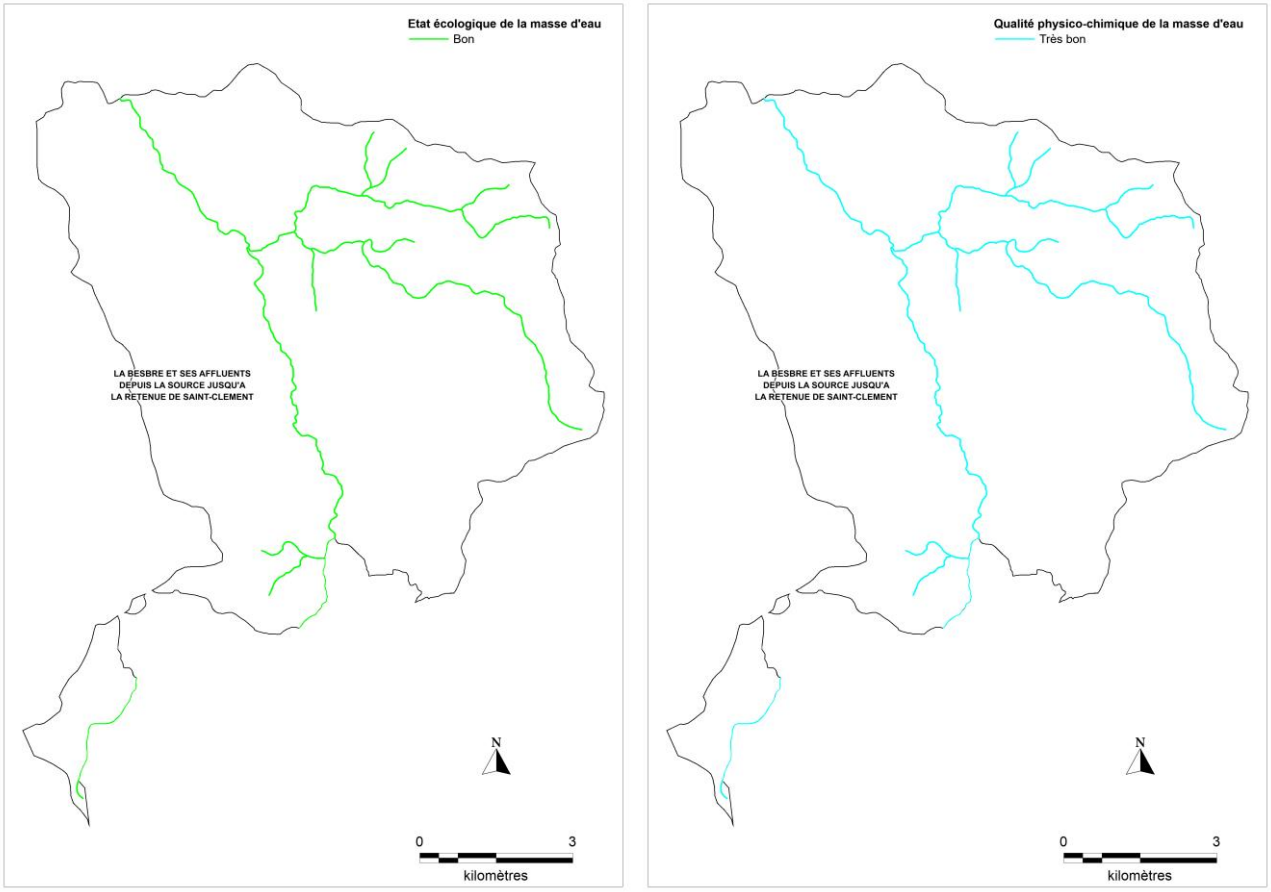


Figure 5-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Besbre amont en 2017

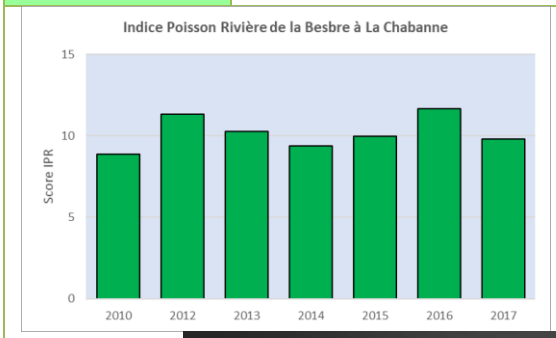
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0208a	La Besbre et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Saint-Clément	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Très bon	Bon	Très bon	Très bon

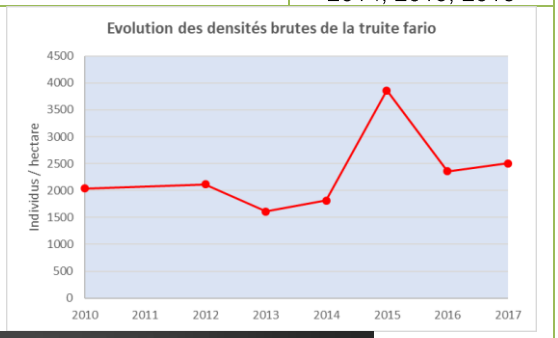
5.5 Peuplement piscicole

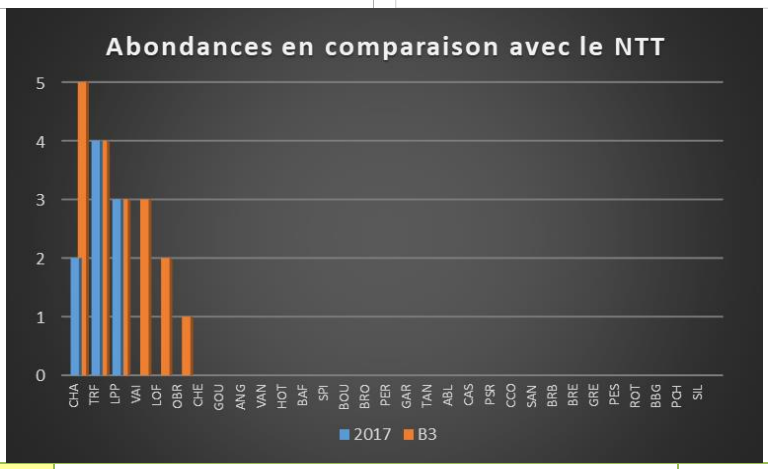
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	*Aucune*
Etat fonctionnel	Conforme
Peuplement actuel	Chabot, Lamproie de Planer, Perche commune, Truite fario
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Chabot, Lamproie de Planer, Ecrevisse à pattes blanches
Espèces invasives	Ecrevisse signal

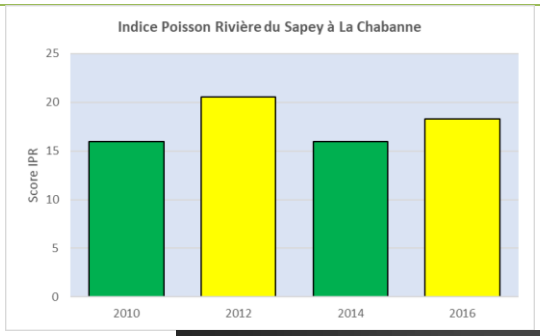
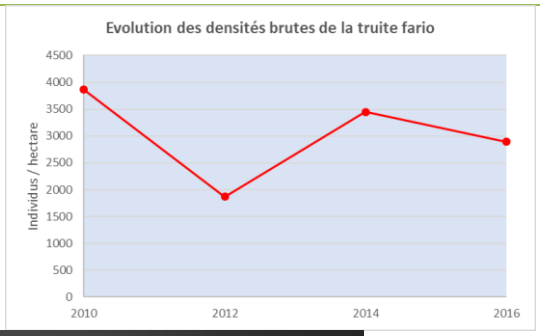
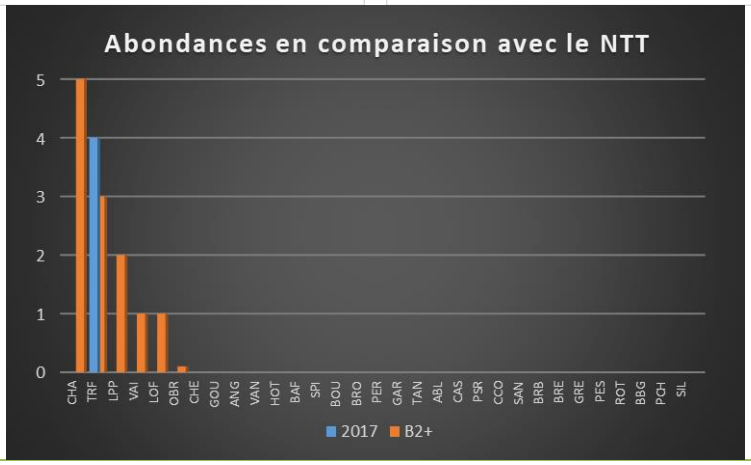
Les stations indicatrices

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
La Besbre La Chabanne 2017 X : 757 329 Y : 6 546 915 B3 Zone à truite	IPR : 9,82 Bon TRF : 2593 ind/ha Forte	Truite fario (63,8%), Chabot (28,6%), Lamproie de Planer (7,6%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2010, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016
Le Sapey La Chabanne 2016	IPR : 18,28 Médiocre TRF : 3115 ind/ha Forte	Truite fario (100%)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2010, 2012, 2014







X : 759 279 Y : 6 548 205 B2+ Zone à truite	  		

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Besbre Laprugne 2014 X : 758 714 Y : 6 543 775 B3+ Zone à truite	IPR : 15,69 Bon TRF : 2198 ind/ha Moyenne	Truite fario (55,2%), Chabot (44,8%)	Inventaire 2 passages
Le Sapey Laprugne 2013 X : 762 647 Y : 6 546 229 B1+ Zone à truite	IPR : 13,04 Bon TRF : 4204 ind/ha Forte	Truite fario (100%)	Inventaire 2 passages
Le Galant La Chabanne 2016 X : 757 785 Y : 6 548 980 B2 Zone à truite	IPR : 8,66 Bon TRF : 1339 ind/ha Moyenne	Chabot (82,4%), Truite fario (17,6%)	Inventaire 2 passages

Bilan piscicole
Sur le contexte Besbre amont, 5 stations ont fait l'objet d'inventaires : 2 sur le cours principal, 2 sur le Sapey affluent de la Besbre et 1 sur le Galant affluent du Sapey. Ces inventaires ont permis de montrer que la truite fario, espèce repère du contexte, est présente en densité moyenne à forte sur l'ensemble du linéaire. L'étude de la structuration des classes de taille confirme la bonne santé de la population avec l'ensemble des cohortes représentées, dont les effectifs peuvent varier en fonction des conditions environnementales. Concernant les espèces accompagnatrices, seuls le chabot et la lamproie de Planer ont été recensés. Le chabot apparaît en moindre densité que ce qui est attendu. De plus, le vairon et la loche franche, absents des inventaires récents (2010-2017), ne figurent qu'occasionnellement et en très faibles effectifs lors des prospections antérieures. Cette situation semble naturelle au regard des caractéristiques des cours d'eau concernés. Hormis la capture anecdotique de perche commune (1 individu en 2010), ce contexte est préservé d'espèces issues de plans d'eau. Pour finir, l'écrevisse à pieds blancs était présente historiquement sur certains affluents mais l'écrevisse signal semble bien implantée sur le cours principal. En conclusion, le peuplement piscicole de la Besbre amont apparaît conforme au peuplement attendu et de bonne qualité.



Pêche électrique sur le Sapey

5.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude préalable à la restauration, à l'entretien des cours d'eau et à la valorisation des potentiels du bassin versant Besbre amont *C.C. de la Montagne Bourbonnaise / CESAME*	2012	Cette étude a donné lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial du bassin versant de la Besbre amont (2013-2018). Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Mise en œuvre de l'action « Protéger les populations d'écrevisses à pattes blanches » du Contrat Territorial bassin versant Besbre amont *Vichy Communauté / FDAAPPMA03*	2013-2018	Aucune population d'écrevisses à pattes blanches n'a été identifiée sur le contexte Besbre amont.

Caractérisation génétique des populations de truite fario du département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2012-2014	Une station sur la Besbre et une sur le Sapey Une population bien différenciée a été mise en évidence sur le Sapey.
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	La Besbre à La Chabanne (station 6 – 2010, 2012) La Besbre à Laprugne (station 814 - 2014) Le Sapey à La Chabanne (station 22 – 2010, 2012, 2013, 2014, 2016) Le Galant à La Chabanne (station 616 – 2016)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2016	Le Sapey à Laprugne (station 25) : le régime thermique estival est entièrement compatible avec la présence et le maintien de la truite fario.
Etude de continuité écologique de la Besbre et du Barbenan *DDT03 / CETE Lyon*	2014	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario et l'anguille. 3 ouvrages étudiés sur la Besbre
Etude de diagnostic des continuités écologiques – Rivières Coindre, Galant, Sapey, Sichon, Terrasson et Theux *DDT03 / CEREMA Centre-Est*	2017	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario. 7 ouvrages étudiés sur le Sapey 2 ouvrages étudiés sur le Galant

Travaux		
Intitulé	Année	Résultats / Commentaires
Restauration et entretien de la ripisylve de la Besbre dans le cadre du Contrat Territorial *C.C. de la Montagne Bourbonnaise / Vichy Communauté*	2013-2018	Réalisation de travaux d'abattage, recépage, élagage, débroussaillage, enlèvement d'embâcles et ramassage de déchets.



Etude de l'hydromorphologie de la Besbre à La Chabanne

5.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La truite du Barbenan »	Arfeuilles	99 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Haute-Besbre »	Saint-Clément	243 adhérents (2017)
Parcours de pêche	Parcours labellisé « Passion » (no-kill) sur la Besbre à La Chabanne (1 100 m)		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion patrimoniale par AAPPMA d'Arfeuilles ➢ Gestion d'usage par AAPPMA de Saint-Clément		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans la Besbre pour la pratique de la pêche		



Parcours labellisé « Passion » sur la Besbre à La Chabanne

5.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Besbre : 7 ouvrages dont 3 constituant un obstacle important Sapey / Galant : 14 ouvrages dont 5 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
	Sylviculture : plantation et exploitation de résineux notamment en tête des cours d'eau	➢ Altération de la ripisylve ➢ Acidification locale de l'eau ➢ Assombrissement ➢ Altération de la stabilité rivulaire ➢ Turbidité de l'eau, colmatage du substrat et destruction de l'habitat lors de l'exploitation	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation de la ressource trophique
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Captages AEP sur l'ensemble du bassin versant (25 actifs et 2 en projet)	➢ Accentuation des étiages ➢ Augmentation de la thermie		• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
	Ancienne mine d'uranium de Saint-Priest-la-Prugne (Loire)	➢ Rejet d'eaux contaminées par radioactivité dans la Besbre	• Impact inconnu	• Impact inconnu

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Conforme

5.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
BESB-01.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	La Besbre et ses affluents	FRGR0208a	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	/	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
BESB-02.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle à la place des résineux	La Besbre et ses affluents	FRGR0208a	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
BESB-02.02	Sylviculture	Sensibilisation des exploitants forestiers aux impacts de l'enrésinement et aux bonnes pratiques d'exploitation	Ensemble du contexte	FRGR0208a	Pas d'impact direct	/	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
BESB-03.01	Gestion quantitative	Adaptation des prélèvements AEP à la ressource disponible	Ensemble du contexte	FRGR0208a	Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état quantitatif et physico-chimique	7B	RES06
BESB-04.01	Industries	Etude de l'impact des eaux contaminées par la radioactivité sur les poissons	La Besbre	FRGR0208a	Pas d'impact direct	/	Pas d'impact direct	6G	IND0801

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

5.10 Gestion piscicole préconisée

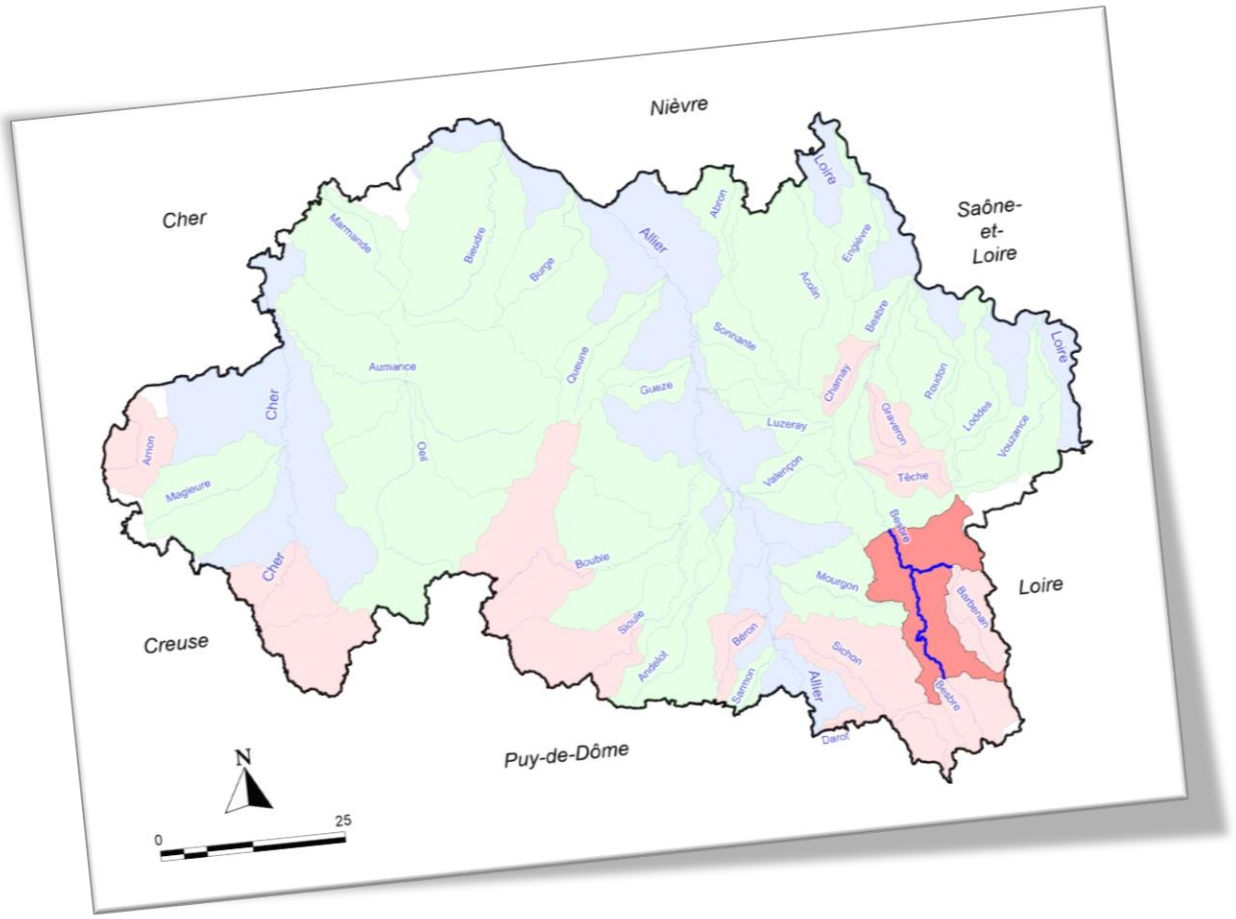
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion patrimoniale
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



Truite fario capturée sur la Besbre

6 LA BESBRE MEDIANE
03.06 – S – P





6.1 Localisation du contexte

6.2 Description générale

6.3 Données générales

6.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

6.5 Peuplement piscicole

6.6 Etudes et travaux

6.7 Gestion et halieutisme

6.8 Diagnostic et facteurs limitants

6.9 Synthèse des actions préconisées

6.10 Gestion piscicole préconisée

6.1 Localisation du contexte

Le contexte Besbre médiane se situe au sud est du département, au sein de la Montagne Bourbonnaise (figure 6-1).

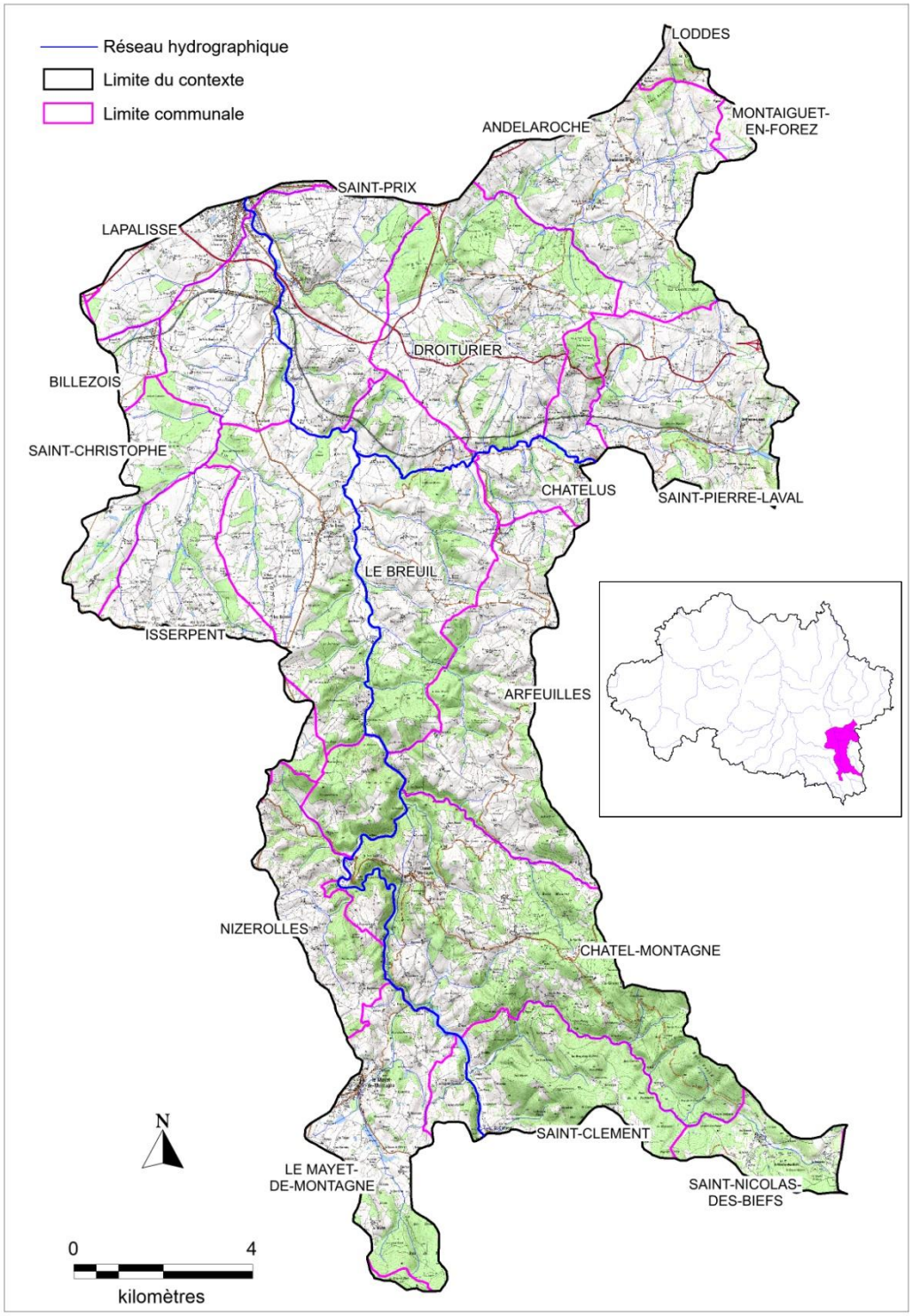


Figure 6-1 : Carte de localisation du contexte Besbre médiane

6.2 Description générale

Le contexte Besbre médiane, d'une superficie de 219,1 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.06 »**. Ce contexte comprend le cours de la Besbre, du pont de la route départementale n°120 à Saint-Clément au pont de la route départementale n°707 à Lapalisse, ainsi que l'ensemble de ses affluents exceptée la partie amont du Barbenan entre la source et le pont du hameau de Gribory à Châtelus.
La Besbre, dans ce contexte, s'écoule entre les bourgs de Saint-Clément et de Lapalisse à travers la Montagne Bourbonnaise sur un parcours de 30 km avec une pente moyenne de 0,68% (figure 6-2).

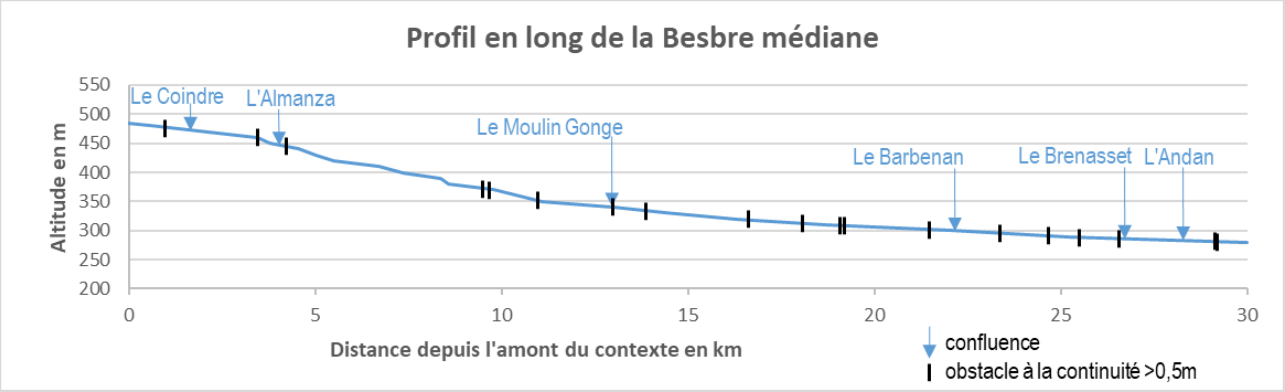


Figure 6-2 : Profil en long de la Besbre médiane



La Besbre à Saint-Prix

La figure 6-3 présente les principales caractéristiques du contexte de la Besbre médiane :

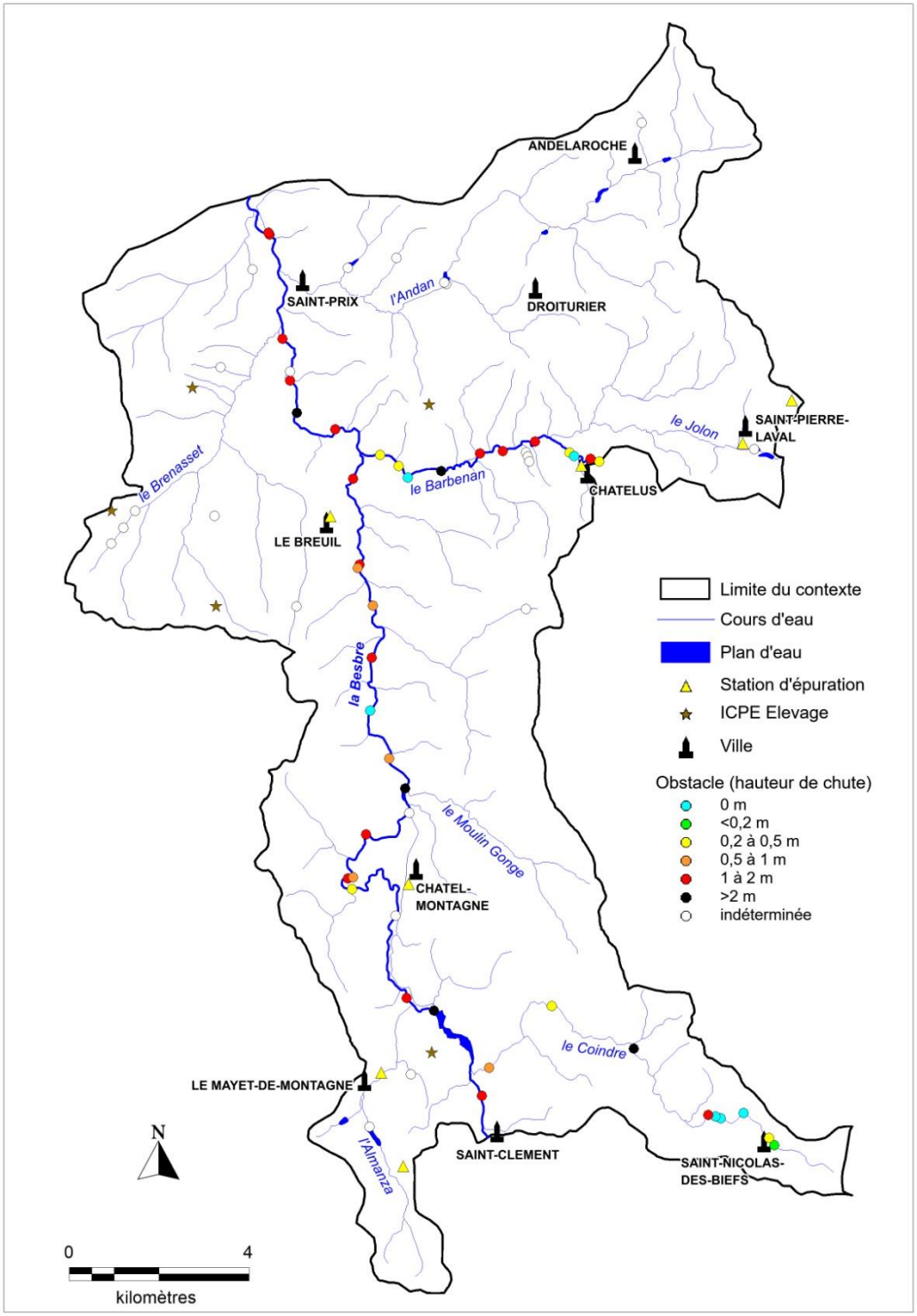


Figure 6-3 : Carte de description générale du bassin versant de la Besbre médiane

6.3 Données générales

Limites contexte	**Amont**	Pont de la RD120 – commune de Saint-Clément « Le Bourg »				
	Aval	Pont de la RD707 – commune de Lapalisse « Le Bourg »				
	Affluents	Tous les affluents et sous affluents, exceptée la partie amont du Barbenan entre la source et le pont du hameau de Gribory à Châtelus				
	Plans d'eau	191 plans d'eau recensés 160 ha de surface en eau				
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval	● le Coindre, affluent rive droite, 12 km ● l'Almanza, affluent rive gauche, 7,2 km ● le Moulin Gonge, affluent rive droite, 6,1 km ● le Barbenan, affluent rive droite, 27 km dont 7 km dans ce contexte ● le Brenasset, affluent rive gauche, 9 km ● l'Andan, affluent rive droite, 12,7 km					
Longueur en eau du contexte	**Cours principal**	30 km				
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**
		167,2	49	21,2	28,8	8,3
	Linéaire total	274,5 km				
Surface du bassin versant	219,1 km²					
Débit (cours principal)	**Etiage**	QMNA5 : 0,44 m³/s	La Besbre à Saint-Prix			
	Module	Module : 6,09 m³/s				
	Crue	QI(10) : 84 m³/s				
Pente moyenne – **Naturelle**	**Altitude amont**	485 m				
	Altitude aval	280 m				
	0,68 %					
Pente moyenne – **Réelle, après impact ouvrages**	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	24				
	Hauteur cumulée	48,80 m				
	0,52 %					
Pente moyenne – **Taux d'étagement**	23,8 %					
Géologie	Roches siliceuses					
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS ; SAINT-CLEMENT ; LE MAYET-DE-MONTAGNE ; CHATEL-MONTAGNE ; NIZEROLLES ; ARFEUILLES ; LE BREUIL ; ISSERPENT ; SAINT-CHRISTOPHE ; BILLEZOIS ; CHATELUS ; SAINT-PIERRE-LAVAL ; DROITURIER ; MONTAIGUET-EN-FOREZ ; LODDES ; ANDELAROCHE ; SAINT-PRIX ; LAPALISSE					
Assainissement	**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**		
	Le Mayet-de-Montagne « Hameau de Bertucat » (2005)	60 / 40	Oui / Oui	L'Almanza		
	Le Mayet-de-Montagne « Moulin Magnet » (1995)	1500 / 1250	Oui / Oui	L'Almanza		
	Châtel-Montagne (1982)	320 / 150	Oui / Oui	La Besbre		
	Le Breuil (2007)	260 / 195	Oui / Oui	La Besbre		

	Saint-Pierre-Laval « Sous la Route » (2007)	80 / 30	Oui / Oui	étangs
	Saint-Pierre-Laval « Le Bourg » (2001)	100 / 60	Oui / Oui	Le Jolon
	Châtelus (2005)	80 / 50	Oui / Oui	Le Barbenan
	Le contexte Besbre médiane comporte 7 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance.			

Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)

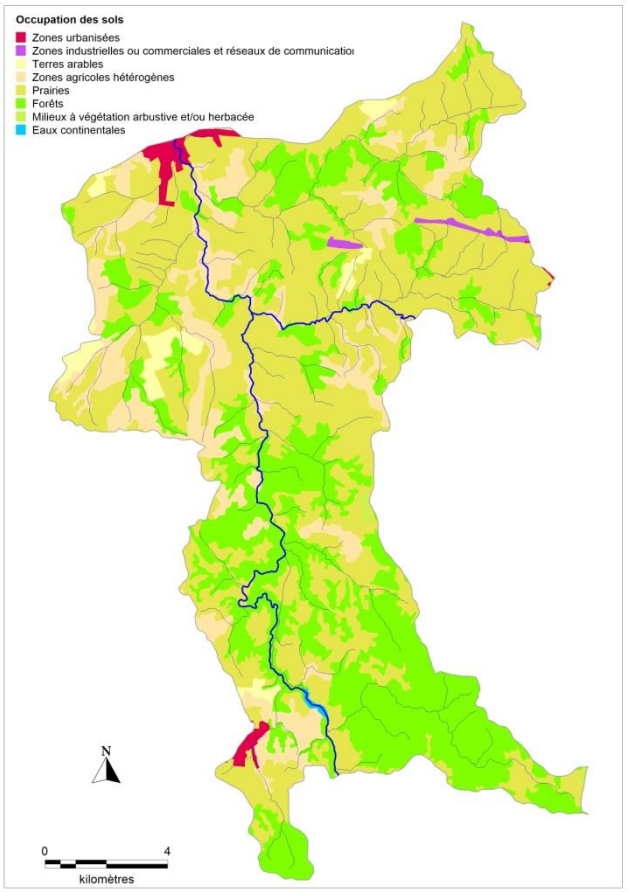


Figure 6-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Besbre médiane

L'occupation des sols du contexte Besbre médiane est dominée par les prairies (51%) et les forêts (31,7%). Le reste du territoire est essentiellement voué aux cultures (15,5%), ne laissant que peu de place aux espaces artificialisés (1,5%).

Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Le Mayet-de-Montagne / Saint-Just-en-Chevalet 2730 SB ➢ Lapalisse / La Pacaudière 2729 SB ➢ Vichy / Lapalisse 2629 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• <u>SIC</u> - FR8301019 Monts de la Madeleine
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	Arrêté préfectoral n°1104/2019 portant protection du biotope de l'écrevisse à pieds blancs et des espèces patrimoniales associées
	Site inscrit/classé	• <u>Site inscrit</u> - SI1090 Abords de l'église (Châtel-Montagne) • <u>Site classé</u> - SC825 Parc du château de Lapalisse

	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830020014 Tourbières de la verrerie, secteur Auvergne - 830020012 Monts de la Madeleine, secteur Auvergne - 830020395 Secteur entre Isserpent et Châtel-Montagne - 830020035 Etang de la Godinière • ZNIEFF II - 830007452 Bois Noirs – Monts de la Madeleine
	Classement L.214-17	• Liste 1 - La Besbre du barrage de Saint-Clément jusqu'à la confluence avec la Loire - L'Almanza et ses cours d'eau affluents - Le Barbenan et ses cours d'eau affluents - Le Brenasset et ses cours d'eau affluents - L'Andan et ses cours d'eau affluents • Liste 2 - La Besbre de la confluence avec le Sapey jusqu'à la confluence avec le Coindre - La Besbre de l'aval du barrage de St-Clément jusqu'au barrage des Persières - Le Coindre - Le Barbenan
	Réservoir biologique	- RESBIO_189 La Besbre et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Saint-Clément - RESBIO_191 La Besbre depuis la retenue de Saint-Clément jusqu'à la confluence avec le Barbenan – Le ruisseau des Quatre Planches, le ruisseau du Moulin Gonge, le ruisseau des Mures - RESBIO_634 L'Almanza et ses affluents depuis la source jusqu'au lac des Moines - RESBIO_192 Le Barbenan et ses affluents - RESBIO_654 L'Andan depuis la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de la Vallée – Le ruisseau de la Vallée
	Décret Frayères	• Liste 1 - La Besbre, ses affluents et sous affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Brenasset (CHA, LPP, LPM, OBR, TRF, VAN) - La Besbre, ses affluents et sous affluents depuis le Roc Foucaud à Saint-Prix jusqu'à Lubillé à Lapalisse (LPP, TRF) - Le Barbenan, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF) - Ruisseau de la Montagnière (CHA, LPP, OBR, TRF, VAN) - Ruisseau de la Vallée depuis « Chez Mauvais » à Saint-Prix jusqu'à la confluence avec l'Andan (LPP) - Ruisseau du Pré des Chevaux (TRF) • Liste 2e - L'Almanza, ses affluents et sous affluents depuis la source jusqu'au lac des Moines (APP) - Le Moulin Gonges, ses affluents et sous affluents (APP) - Ruisseau des Mures, ses affluents et sous affluents (APP) - Ruisseau des Quatre Planches, ses affluents et sous affluents (APP)

		- Ruisseau du Pas de l'Ane, ses affluents et sous affluents (APP)
S.A.G.E.	*Aucun*	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Vichy Communauté (CTMA Bassin versant de la Besbre amont 2013-2018) CC du Pays de Lapalisse	
Enjeux PLAGEPOMI	• <u>Anguille</u> L'enjeu principal est la réouverture de l'accès aux habitats de croissance et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne.	



Le Barbenan au Breuil

6.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

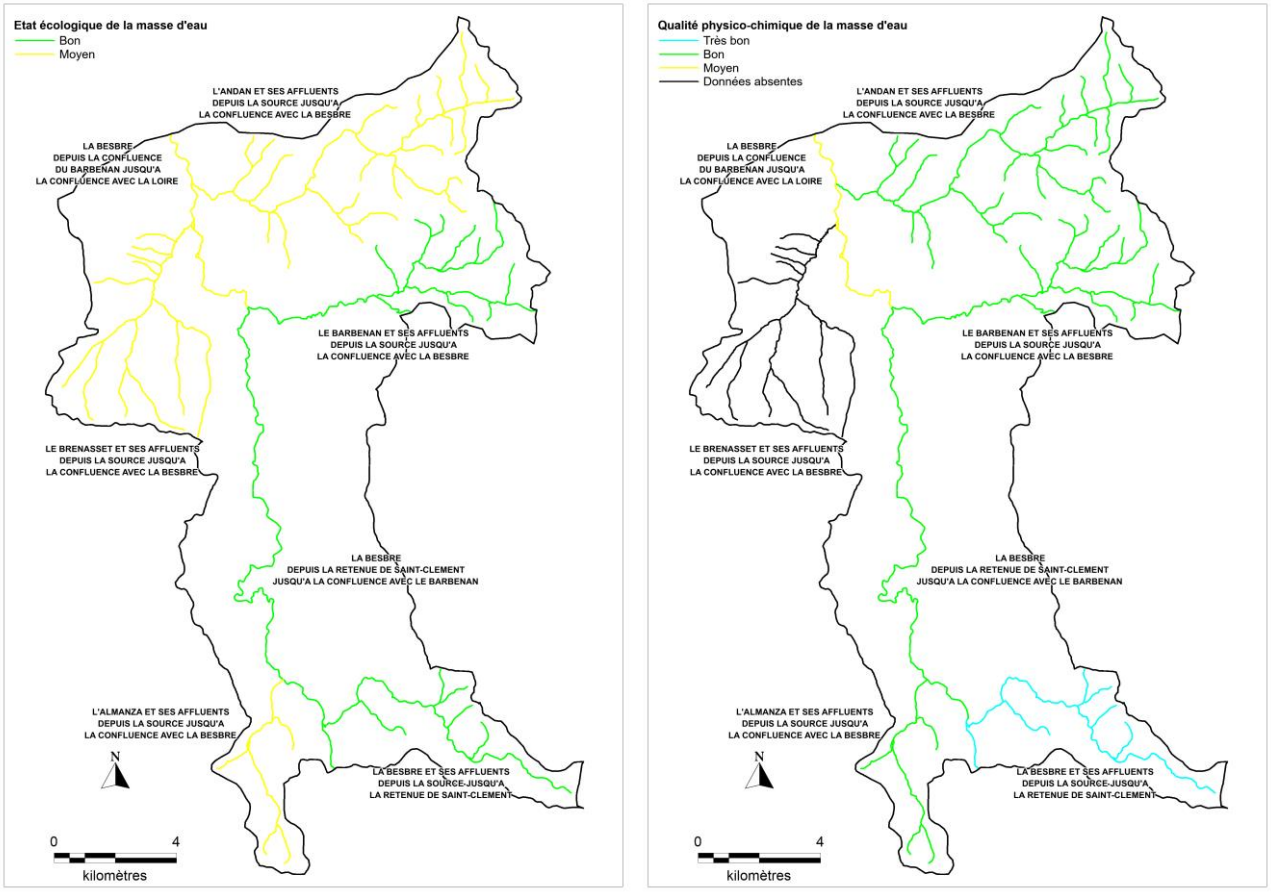


Figure 6-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Besbre médiane en 2017

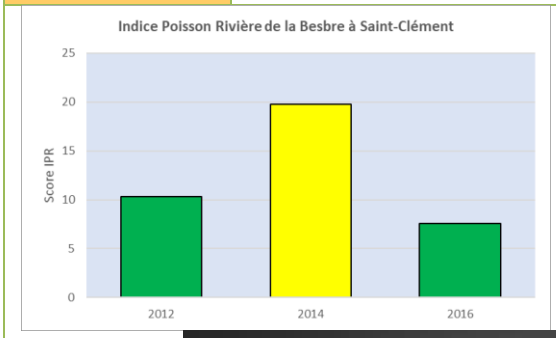
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0208a	La Besbre et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Saint-Clément	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Très bon	Bon	Très bon	Très bon
FRGR0208b	La Besbre depuis la retenue de Saint-Clément jusqu'à confluence avec le Barbenan	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	Bon	Bon
FRGR0209	La Besbre depuis la confluence du Barbenan jusqu'à la confluence avec la Loire	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Moyen	Bon	Moyen
FRGR1700	L'Almanza et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Moyen	Bon
FRGR0210	Le Barbenan et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Très bon	Bon	Bon	Bon
FRGR1748	Le Brenasset et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Moyen	Bon	*Données absentes*
FRGR1770	L'Andan et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Médiocre	Moyen	Moyen	Bon

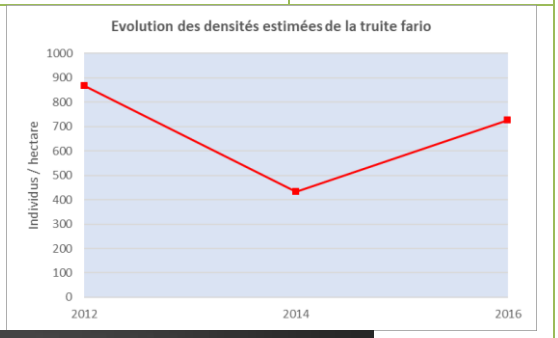
6.5 Peuplement piscicole

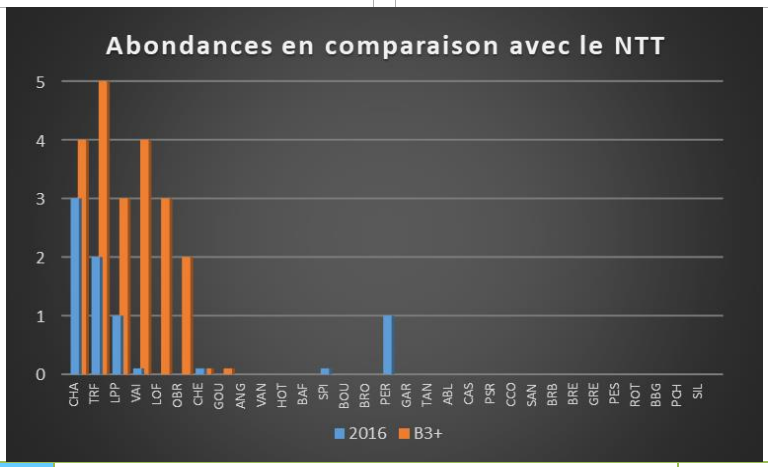
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	Ombre commun, Anguille, Lamproie marine, Ecrevisse à pattes blanches
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Carassin argenté, Carassin doré, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Loche franche, Ombre commun, Perche commune, Perche soleil, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Truite fario, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée
Poissons migrateurs	Anguille, Lamproie marine
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches, Ecrevisse signal, Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Chabot, Lamproie de Planer, Ombre commun, Ecrevisse à pattes blanches, Mulette perlière (sur le Barbenan)
Espèces invasives	Perche soleil, Pseudorasbora, Ecrevisse signal, Ecrevisse américaine

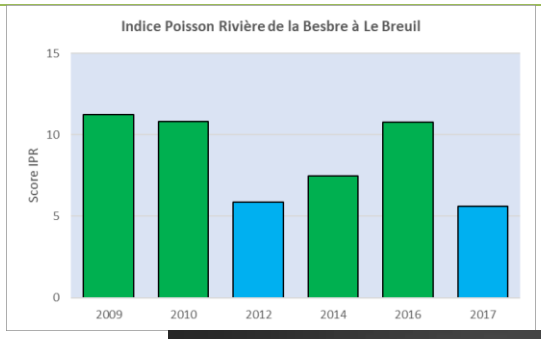
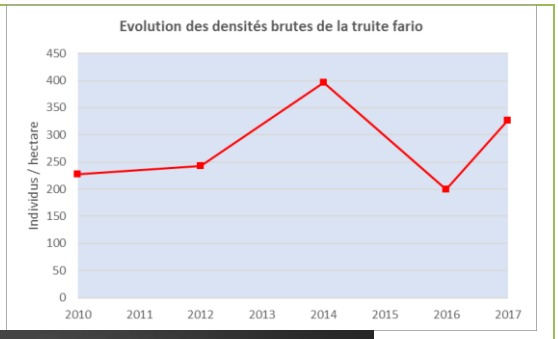
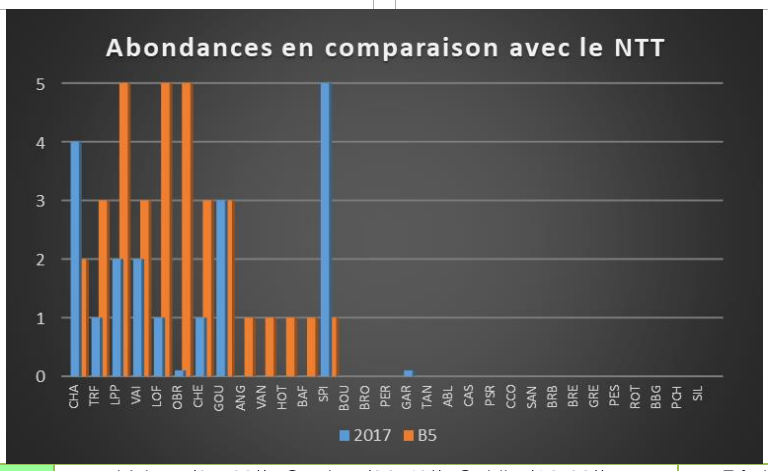
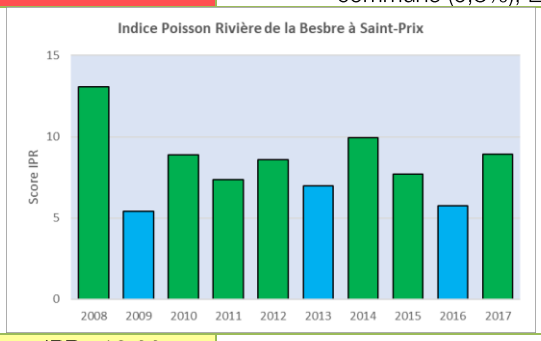
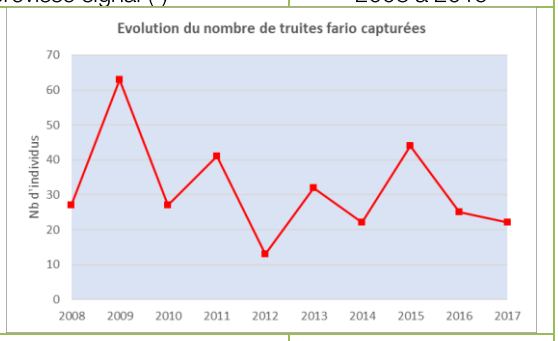
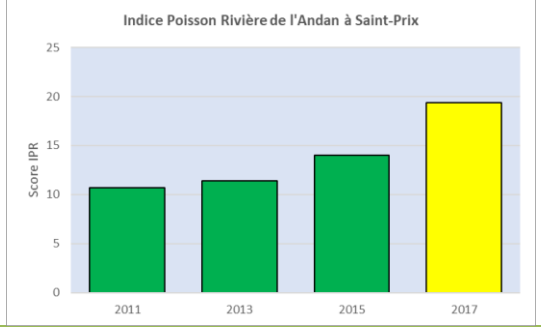
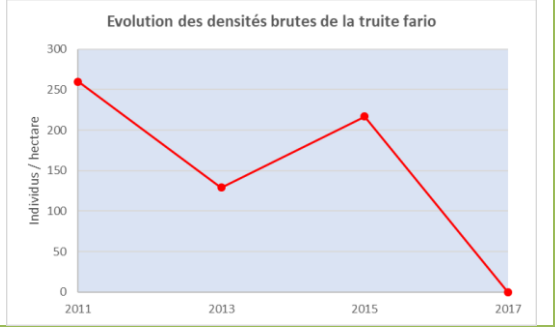
Les stations indicatrices

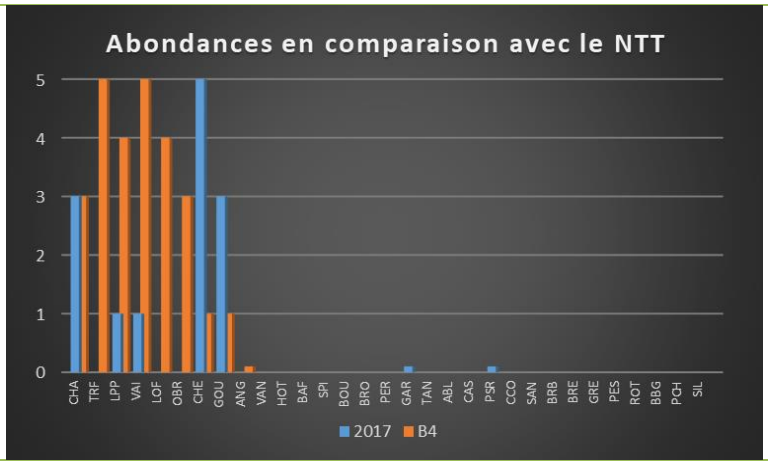
Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
La Besbre Saint Clément 2016 X : 754 222 Y : 6 552 352 B3+ Zone à truite	IPR : 7,58 Bon TRF : 725 ind/ha Faible	Chabot (73,3%), Truite fario (21,7%), Lamproie de Planer (3%), Vairon (0,8%), Spirlin (0,4%), Chevaine (0,4%), Perche commune (0,4%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2012, 2014
La Besbre Le Breuil 2017 X : 751 410	IPR : 5,62 Excellent TRF : 377 ind/ha Très faible	Chabot (33,3%), Vairon (26,8%), Goujon (13,6%), Spirlin (12,7%), Loche franche (6,4%), Truite fario (3,6%), Chevaine (2,2%), Lamproie de Planer (1,2%), Gardon (<0,1%), Ombre commun (<0,1%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2009, 2010, 2012, 2014, 2016







Y : 6 565 521 B5 Zone à ombre	  		
La Besbre Saint-Prix 2017 X : 751 505 Y : 6 567 076 B5 Zone à ombre	IPR : 8,92 Bon TRF : 22 ind. Très faible	Vairon (37,6%), Goujon (22,4%), Spirlin (18,8%), Chevaine (6,6%), Barbeau fluviatile (4,7%), Chabot (3,8%), Truite fario (3,1%), Loche franche (1,3%), Lamproie de Planer (1%), Gardon (0,4%), Perche commune (0,3%), Ecrevisse signal (-)	Pêche par points Autres inventaires : chaque année de 2008 à 2016
	 		
L'Andan Saint-Prix 2017 X : 735 741 Y : 6 565 096 B4 Zone à truite	IPR : 19,36 Médiocre TRF : abs.	Chevaine (33,1%), Chabot (27,6%), Goujon (19,3%), Vairon (17,9%), Lamproie de Planer (0,7%), Pseudorasbora (0,7%), Gardon (0,7%), Ecrevisse signal (-), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2011, 2013, 2015
	 		



Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Besbre Châtel-Montagne 2014 X : 752 564 Y : 6 554 526 B2 Zone à truite	IPR : 13,23 Bon TRF : 746 ind/ha Faible	Chabot (36,3%), Truite fario (31,3%), Loche franche (18,1%), Vairon (12,9%), Perche commune (1%), Gardon (0,2%), Perche soleil (0,2%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages
La Besbre Châtel-Montagne 2016 X : 752 292 Y : 6 556 370 B4 Zone à truite	IPR : 17,69 Médiocre TRF : 563 ind/ha Très faible	Truite fario (32,9%), Vairon (26,9%), Loche franche (22,8%), Chabot (17,4%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2012
La Besbre Saint-Prix 2017 X : 750 805 Y : 6 566 982 B4+ Zone à truite	IPR : 8,15 Bon TRF : 262 ind/ha Très faible	Spirlin (27,9%), Goujon (24,3%), Vairon (21,5%), Barbeau fluviatile (10,5%), Truite fario (5,2%), Chevaine (4,6%), Chabot (3,6%), Loche franche (2,2%), Ombre commun (0,2%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages
La Besbre Saint-Prix 2017 X : 750 126 Y : 6 567 643 B4+ Zone à truite	IPR : 11,34 Bon TRF : 384 ind/ha Très faible	Vairon (23%), Goujon (22,7%), Spirlin (20,8%), Barbeau fluviatile (10,1%), Chabot (7,2%), Chevaine (6,3%), Truite fario (5,5%), Loche franche (4,4%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages
La Besbre Lapalisse 2017 X : 749 144 Y : 6 571 983 B5 Zone à ombre	IPR : 7,65 Bon TRF : 44 ind/ha Très faible	Spirlin (46,1%), Goujon (22,1%), Barbeau fluviatile (14,1%), Chevaine (9,4%), Vairon (4,8%), Truite fario (1,2%), Perche soleil (0,6%), Chabot (0,6%), Loche franche (0,4%), Pseudorasbora (0,4%), Perche commune (0,3%), Ecrevisse signal (-), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage

Le Coindre Saint-Clément / Châtel-Montagne 2017 X : 757 610 Y : 6 553 466	IPR : *non calculé* TRF : 4400 ind/ha Forte	Truite fario (100%)	Pêche de sauvetage
Le Coindre Saint-Clément 2016 X : 754 877 Y : 6 553 527 B2+ Zone à truite	IPR : 9,39 Bon TRF : 1118 ind/ha Faible	Chabot (54%), Truite fario (44,4%), Vairon (1,6%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2014
L'Almanza Mayet-de-Montagne 2017 X : 752 346 Y : 6 553 595 B4+ Zone à truite	IPR : 20,1 Médiocre TRF : 506 ind/ha Très faible	Goujon (64,9%), Truite fario (15,8%), Loche franche (12,3%), Cyprinidés sp. (7%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2014
Le Barbenan Châtelus 2015 X : 756 119 Y : 6 566 690 B4+ Zone à truite	IPR : 9,82 Bon TRF : 779 ind/ha Faible	Vairon (53,2%), Chabot (22,5%), Truite fario (9,1%), Goujon (6,1%), Loche franche (4,2%), Chevaine (3,1%), Lamproie de Planer (1,3%), Perche soleil (0,4%), Poisson chat (0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2013
Le Barbenan Le Breuil 2017 X : 751 612 Y : 6 566 578 B4+ Zone à truite	IPR : 4,91 Excellent TRF : 326 ind/ha Très faible	Chabot (37,2%), Vairon (22,2%), Spirlin (14,6%), Goujon (12,7%), Loche franche (3,8%), Lamproie de Planer (3%), Truite fario (2,8%), Chevaine (2,3%), Barbeau fluviatile (1,4%), Ecrevisse signal (-), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2015
Le Jolon Saint-Pierre-Laval 2014 X : 757 616 Y : 6 567 209 B3+ Zone à truite	IPR : 19,4 Médiocre TRF : 78 ind/ha Très faible	Chevaine (49,6%), Goujon (36,5%), Loche franche (9,1%), Vairon (3,5%), Truite fario (0,9%), Chabot (0,4%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage
Le Brenasset Saint-Christophe 2014 X : 748 330 Y : 6 566 609 B4 Zone à truite	IPR : 19,9 Médiocre TRF : 58 ind/ha Très faible	Perche commune (31,9%), Goujon (23,4%), Chevaine (21,3%), Lamproie de Planer (10,7%), Loche franche (6,4%), Perche soleil (2,1%), Truite fario (2,1%), Vairon (2,1%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage
L'Andan Saint-Prix 2013 X : 752 047 Y : 6 569 720	IPR : 28,5 Mauvais TRF : 139 ind/ha Très faible	Chevaine (32,2%), Goujon (30,2%), Barbeau fluviatile (18,8%), Vairon (16,7%), Loche franche (1,2%), Truite fario (0,3%), Lamproie de Planer (0,2%), Pseudorasbora (0,2%), Carpe cuir (0,1%), Perche commune (0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2008

Bilan piscicole
Dans ce contexte, 8 stations ont fait l'objet d'inventaires sur le cours de la Besbre. Ces inventaires ont permis de montrer que la totalité des espèces attendues pour ce contexte est présente. La truite fario, espèce repère du contexte, occupe l'ensemble du linéaire avec cependant des densités faibles à très faibles, bien en deçà de l'abondance optimale potentielle. L'étude de la structuration des classes de taille confirme la reproduction de l'espèce mais indique un taux de survie variable des jeunes stades. Les espèces accompagnatrices que sont le chabot, le vairon, la lamproie de Planer et la loche franche sont généralement présentes. L'ombre commun, bien qu'attendu avec de bonnes densités, n'a été capturé que de façon anecdotique. Pour ce qui est des espèces migratrices, l'anguille et la lamproie marine ont été observées sur la partie aval du contexte jusqu'en 2012. Pour finir, l'influence des plans d'eau est avérée par la présence de plusieurs espèces (perche commune, gardon, rotengle, carassin doré et carassin argenté) dont 2 invasives (perche soleil et pseudorasbora). Concernant les affluents, 9 stations ont été inventoriées : 2 sur le Coindre, 1 sur l'Almanza, 2 sur le Barbenan aval, 1 sur le Jolon, 1 sur le Brenasset et 2 sur l'Andan. La qualité salmonicole est jugée faible à très faible, et même absente sur l'Andan lors de la dernière pêche, excepté à l'amont du Coindre où la densité de la truite fario est forte. Chaque cours d'eau abrite au moins deux des espèces accompagnatrices de la truite fario, sauf l'Almanza où aucune n'a été contactée. Il est important de mentionner que le Barbenan est l'unique cours d'eau du département abritant la mulette perlière. Pour finir, l'écrevisse à pattes blanches était encore présente récemment sur deux affluents dans ce contexte. Cependant, l'écrevisse signal et l'écrevisse américaine semblent bien implantées. En conclusion, le peuplement piscicole de la Besbre médiane apparaît conforme vis-à-vis de la richesse spécifique avec cependant de faibles densités, notamment salmonicole. Les affluents affichent quant à eux un contraste important, le Barbenan aval et le Coindre présentant une qualité globale excellente à bonne tandis qu'elle est médiocre à mauvaise pour les autres.

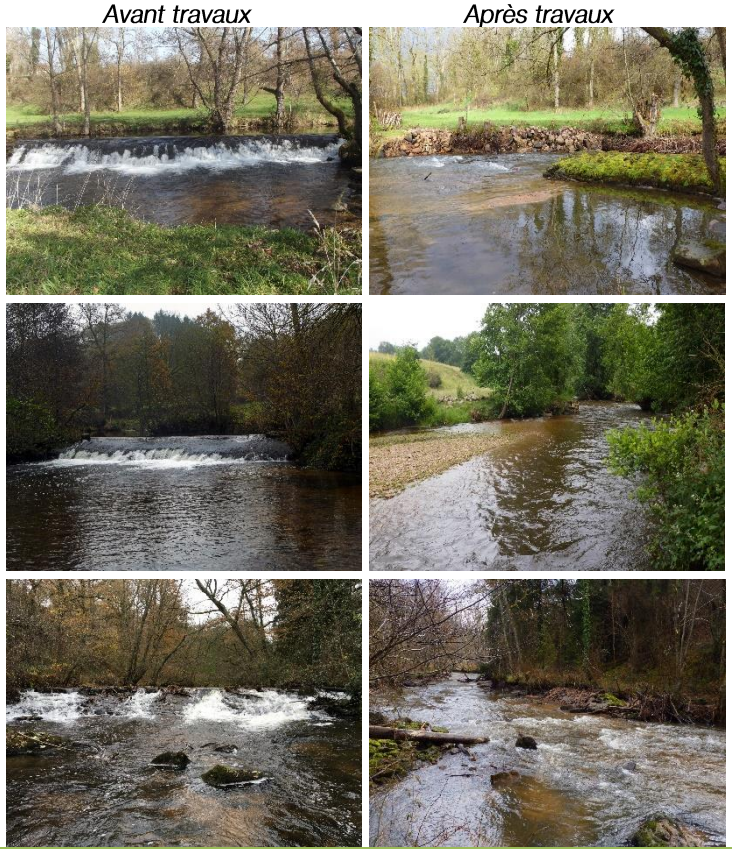


Le Coindre

6.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude préalable à la restauration, à l'entretien des cours d'eau et à la valorisation des potentiels du bassin versant Besbre amont *C.C. de la Montagne Bourbonnaise / CESAME*	2012	Cette étude a donné lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial du bassin versant de la Besbre amont (2013-2018). Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Mise en œuvre de l'action « Protéger les populations d'écrevisses à pattes blanches » du Contrat Territorial bassin versant Besbre amont *Vichy Communauté / FDAAPPMA03*	2013-2018	Sur le contexte Besbre médiane, 2 populations d'écrevisses à pattes blanches ont été identifiées.
L'ombre commun dans le département de l'Allier « Etat des lieux, potentialités et mesures de gestion de l'espèce » *FDAAPPMA03*	2014	L'espèce est présente en faible densité. Les principaux facteurs limitants sont les obstacles à la circulation piscicole ainsi que le marnage dû aux éclusées du barrage hydroélectrique de Saint-Clément.
Impact écologique des éclusées sur le bassin de la Besbre *FDAAPPMA03*	2015	Mise en évidence de l'impact des éclusées sur les peuplements piscicoles, notamment sur la truite fario et l'ombre commun.
Caractérisation génétique des populations de truite fario du département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2012-2014	Trois stations sur la Besbre et une sur le Coindre Une population bien différenciée a été mise en évidence sur le Barbenan.
La moule perlière, *Margaritifera margaritifera*, sur le Barbenan : Sa répartition et ses préférences d'habitats dans le cadre de restauration de la continuité écologique *FDAAPPMA03*	2018	La population de moules perlières du Barbenan est constituée d'un faible nombre d'individus. Il s'agit exclusivement d'adultes et le recrutement reste à prouver.
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	La Besbre à Saint-Clément (station 212 – 2012, 2014, 2016) La Besbre à Châtel-Montagne (station 1514 – 2014) La Besbre à Châtel-Montagne (station 112 – 2012, 2016) La Besbre à Le Breuil (station 5 – 2010, 2012, 2014, 2016, 2017) La Besbre à Saint-Prix « La Métairie » (station 117 – 2017) La Besbre à Saint-Prix « Moulin Neuf » (station 317 – 2017) La Besbre à Lapalisse (station 217 – 2017) Le Coindre à Saint-Clément (station 1414 – 2014, 2016) L'Almanza à Mayet-de-Montagne (station 1614 – 2014) Le Barbenan à Châtelus (station 313 – 2013, 2015) Le Barbenan à Le Breuil (station 1115 – 2015, 2017) Le Jolon à Saint-Pierre-Laval (station 1314 – 2014) Le Brenasset à Saint-Christophe (station 1114 – 2014) L'Andan à Saint-Prix (station 24 – 2011, 2013, 2015, 2017)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2016	La Besbre à Saint-Clément (station 1) : le régime thermique apparait compatible avec le maintien et le développement d'une population de truite fario. La Besbre à Saint-Prix (station 2) : Le régime thermique n'est pas réellement incompatible avec la présence de la truite fario, mais peut représenter un facteur limitant potentiellement important pour l'implantation d'une population de manière durable. L'Andan à Saint-Prix (station 30) : le régime thermique estival apparaît incompatible avec la présence de truites en 2016.

Etude de continuité écologique de la Besbre et du Barbenan *DDT03 / CETE Lyon*	2014	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario et l'anguille. 18 ouvrages étudiés sur la Besbre 8 ouvrages étudiés sur le Barbenan
Etude de diagnostic des continuités écologiques – Rivières Coindre, Galant, Sapey, Sichon, Terrasson et Theux *DDT03 / CEREMA Centre-Est*	2017	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario. 5 ouvrages étudiés sur le Coindre
Etude des potentialités d'accueil du bassin de la Besbre vis-à-vis des espèces migratrices *LOGRAMI*	2011	Le contexte Besbre médiane possède un potentiel d'accueil non négligeable pour les poissons migrateurs (saumon atlantique, anguille et lamproie marine). Afin de restaurer la fonctionnalité de ce milieu, de nombreux ouvrages sont à effacer ou à aménager. Des mesures complémentaires, comme un programme d'alevinage en saumon atlantique, seront alors à envisager.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Effacement de 3 seuils sur le Barbenan aval *FDAAPPMA03*	2017	Restauration de la continuité écologique sur environ 8 km de cours d'eau. *Avant travaux* *Après travaux* 
Restauration et entretien de la ripisylve de la Besbre *C.C. de la Montagne Bourbonnaise / Vichy Communauté*	2013-2018	Réalisation de travaux d'abattage, recépage, élagage, débroussaillage, enlèvement d'embâcles et ramassage de déchets.
Réintroduction de l'ombre commun dans la Besbre *FDAAPPMA03*	2016-2018	Déversement de 5 000 ombrets en 2016, 2017 et 2018. 

6.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Haute-Besbre »	Saint-Clément	243 adhérents (2017)
	AAPPMA de Châtel-Montagne	Châtel-Montagne	87 adhérents (2017)
	AAPPMA « Les Pêcheurs à la ligne de la Besbre »	Lapalisse	536 adhérents (2017)
	AAPPMA de Châtelus	Châtelus	54 adhérents (2017)
Parcours de pêche	Parcours labellisé « Famille » barrage de Saint-Clément sur la Besbre (27 ha) Parcours no-kill sur la Besbre à Saint-Clément (950 m) Parcours no-kill mouche sur la Besbre à Châtel-Montagne (1 800 m) Parcours no-kill truite toc sur l'Andan (3 000 m)		
Réserves de pêche	Plan d'eau de Saint-Clément : depuis le barrage EDF jusqu'à 100 m en amont A l'intérieur de la propriété clôturée par EDF La Besbre à Le Breuil (300 m) Le Barbenan à Le Breuil (300 m)		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Besbre, Coindre et retenue de Saint-Clément par AAPPMA de Saint-Clément ➢ Gestion d'usage sur Barbenan par AAPPMA de Châtelus ➢ Gestion d'usage sur Besbre, gestion patrimoniale sur Barbenan et Andan par AAPPMA de Lapalisse		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans la Besbre, le Barbenan et le Coindre pour la pratique de la pêche • Truite arc-en-ciel (adultes) dans la Besbre et la retenue de Saint-Clément pour la pratique de la pêche • Ombre commun (juvéniles) dans la Besbre pour le repeuplement • Saumon de fontaine (adultes) dans la retenue de Saint-Clément pour la pratique de la pêche • Carpe (adultes) dans la retenue de Saint-Clément pour la pratique de la pêche • Tanche (juvéniles et adultes) dans la retenue de Saint-Clément pour la pratique de la pêche		



Inventaire aux filets sur la retenue de Saint Clément

6.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Barrage EDF de Saint-Clément et sa retenue de compensation	➢ Marnage des niveaux d'eau lors des éclusées ➢ Accentuation des étiages sur le tronçon court-circuité (8 km) en raison du débit réservé trop faible ➢ Altération de la qualité de l'eau (rejets, vidange) ➢ Dégradation de l'habitat dans la zone d'influence de la retenue et à l'aval du barrage (colmatage du substrat, blocage du transport solide)	• Exondation des frayères • Augmentation de la mortalité des alevins par piégeage ou échouage • Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Besbre : 24 ouvrages dont 19 constituant un obstacle important Affluents : 20 ouvrages dont 9 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau (en particulier le lac des Moines sur l'Almanza)	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie (notamment pour l'Andan) ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Sylviculture : plantation et exploitation de résineux notamment en tête du Coindre et du Moulin Gonge	➢ Altération de la ripisylve ➢ Acidification locale de l'eau ➢ Assombrissement ➢ Altération de la stabilité rivulaire ➢ Turbidité de l'eau, colmatage du substrat et destruction de l'habitat lors de l'exploitation	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation de la ressource trophique
	Captages AEP, notamment sur le Coindre (17 actifs et 3 en projet)	➢ Accentuation des étiages ➢ Augmentation de la thermie		• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie

	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Ouvrages infranchissables Micro-centrale hydroélectrique du Moulin de Châtelard	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	**OBR, LPM** • Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères **ANG** • Mortalité des anguilles argentées lors de la dévalaison	**OBR** • Impossibilité de recoloniser par l'aval • Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil **ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance
	Barrage EDF de Saint-Clément	➢ Marnage des niveaux d'eau ➢ Accentuation des étiages sur le tronçon court-circuité (8 km) en raison du débit réservé trop faible ➢ Dégradation de l'habitat dans la zone d'influence de la retenue et à l'aval du barrage (colmatage du substrat, blocage du transport solide)	**OBR, LPM** • Exondation des frayères • Augmentation de la mortalité des alevins par piégeage ou échouage • Réduction des surfaces de frayères	**OBR, ANG, LPM** • Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail Drainage des prairies Sylviculture : enrésinement	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)		**APP** • Réduction de la capacité d'accueil

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Peu perturbé**

6.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
BESB-05.01	Hydroélectricité	Diminution des impacts des éclusées du barrage de Saint-Clément par actualisation du règlement d'eau	La Besbre	FRGR0208b FRGR0209	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie	Favoriser la reproduction (OBR, LPM) Accroître le taux de survie (OBR, LPM)	Amélioration de l'état morphologique	1C-1	/
BESB-05.02	Gestion quantitative	Assurer le Débit Minimum Biologique à l'aval du barrage de Saint-Clément	La Besbre	FRGR0208b FRGR0209	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (OBR, ANG, LPM)	Amélioration de l'état quantitatif	1C-1	RES06
BESB-05.03	Gestion quantitative	Adaptation des prélèvements AEP à la ressource disponible sur le Coindre	La Besbre	FRGR0208a	Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Augmenter la capacité d'accueil (OBR, ANG, LPM)	Amélioration de l'état quantitatif et physico-chimique	7B	RES06
BESB-06.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	La Besbre et ses affluents	cf. §6.4	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	Favoriser la reproduction (OBR, LPM) Permettre la recolonisation par l'aval (OBR) Augmenter la capacité d'accueil (OBR) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A-1	MIA0304
BESB-06.02	Hydroélectricité	Equipement de la micro-centrale du Moulin de Châtelard pour la dévalaison des anguilles	La Besbre	FRGR0209	Eviter la mortalité	Eviter la mortalité lors de la dévalaison (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole	1D-2 9A-1	MIA0301
BESB-07.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	La Besbre et ses affluents	cf. §6.4	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (OBR) Augmenter la capacité d'accueil (OBR) Améliorer les conditions de vie (OBR)	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401

BESB-08.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle à la place des résineux	Les affluents	FRGR1700 FRGR0210 FRGR1748 FRGR1770	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (OBR) Accroître le taux de survie (OBR) Augmenter la capacité d'accueil (OBR, APP)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
BESB-08.02	Sylviculture	Sensibilisation des exploitants forestiers aux impacts de l'enrésinement et aux bonnes pratiques d'exploitation	Le Coindre L'Almanza	FRGR0208a FRGR1700	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
BESB-09.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	La Besbre et ses affluents	cf. §6.4	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (OBR) Augmenter la capacité d'accueil (OBR, APP)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
BESB-09.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	La Besbre et ses affluents	cf. §6.4	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
BESB-10.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	cf. §6.4	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (OBR) Augmenter la capacité d'accueil (OBR, APP)	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
BESB-11.01	Réglementation	Respect de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur les ruisseaux à écrevisse à pattes blanches	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	/	Préserver la fonctionnalité	Assurer la survie (APP)	Préservation du bon état	9B-1 11A	MIA0802
BESB-11.02	Gestion	Garantir la préservation des habitats de l'écrevisse à pattes blanches (maîtrise foncière, MAE, sensibilisation)	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	/	Préserver la fonctionnalité	Assurer la survie (APP)	Préservation du bon état	9B-1 11A	MIA0703 MIA1201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



Ecrevisse à pattes blanches

6.10 Gestion piscicole préconisée

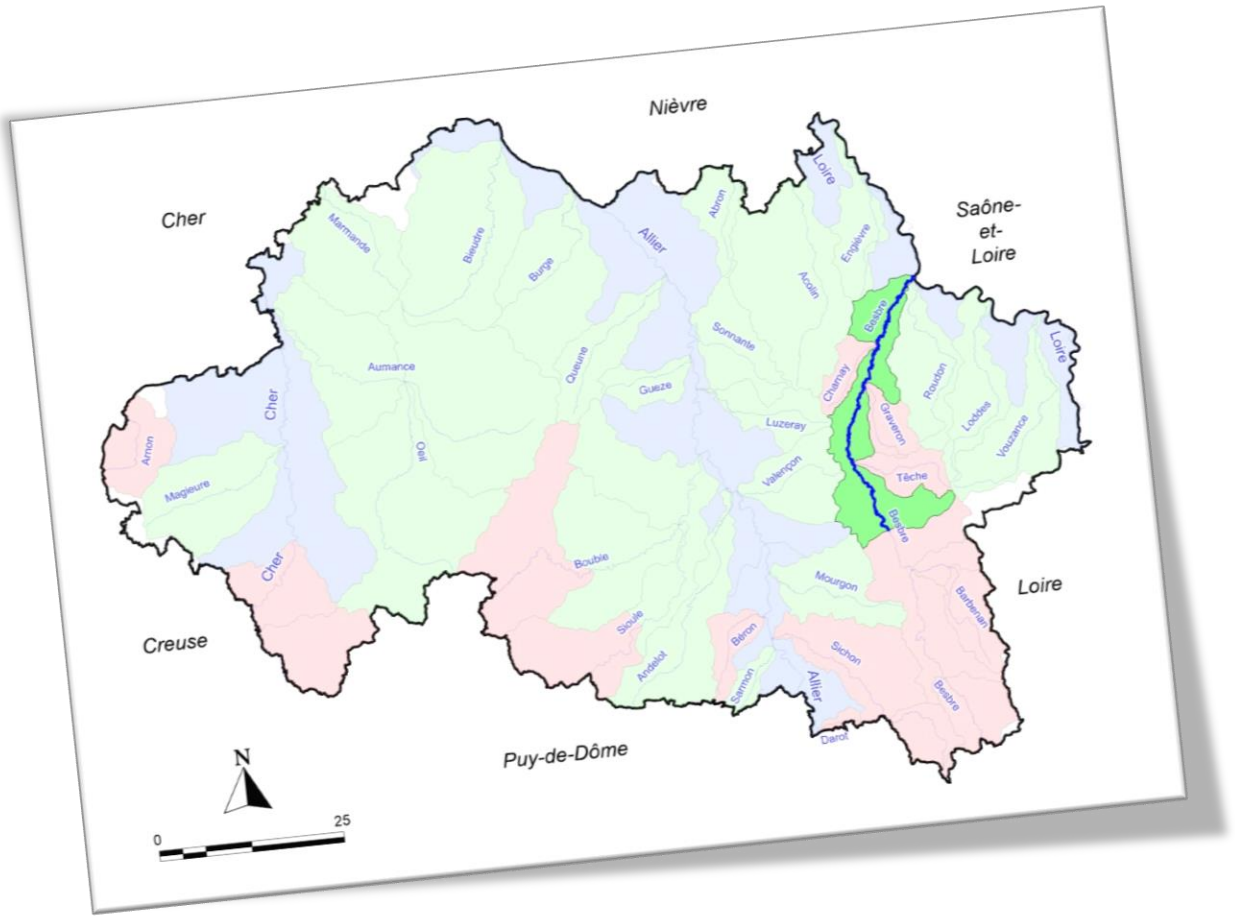
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion	Possibilité d'une gestion adaptée pour la retenue de Saint-Clément. Celle-ci devra être détaillée et justifiée dans le Plan de Gestion Piscicole de l'AAPPMA de Saint-Clément.



Le barrage de Saint-Clément

7 LA BESBRE AVAL
03.07 – I – P





7.1 Localisation du contexte

7.2 Description générale

7.3 Données générales

7.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

7.5 Peuplement piscicole

7.6 Etudes et travaux

7.7 Gestion et halieutisme

7.8 Diagnostic et facteurs limitants

7.9 Synthèse des actions préconisées

7.10 Gestion piscicole préconisée

7.1 Localisation du contexte

Le contexte Besbre aval se situe au nord est du département, au sein de la Sologne Bourbonnaise (figure 7-1).

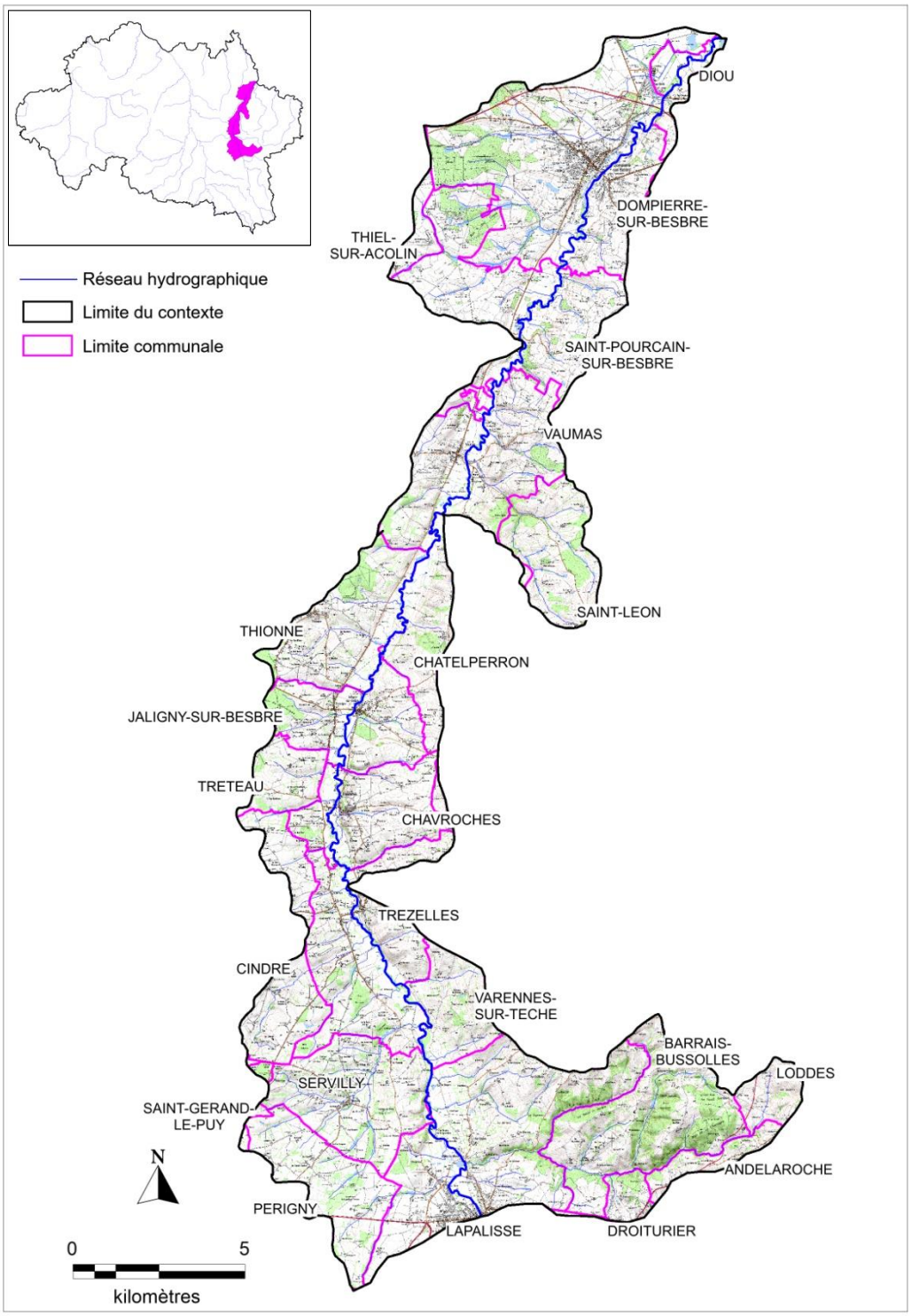


Figure 7-1 : Carte de localisation du contexte Besbre aval

7.2 Description générale

Le contexte Besbre aval, d'une superficie de 217 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.07 »**.
Ce contexte comprend le cours de la Besbre, du pont de la route départementale n°707 à Lapalisse jusqu'à la confluence avec la Loire, ainsi que l'ensemble de ses affluents exceptés la Têche, le Graveron et le Charnay.
La Besbre, dans ce contexte, s'écoule à travers la Sologne Bourbonnaise sur un parcours de 57,5 km avec une pente moyenne de 0,12% (figure 7-2).

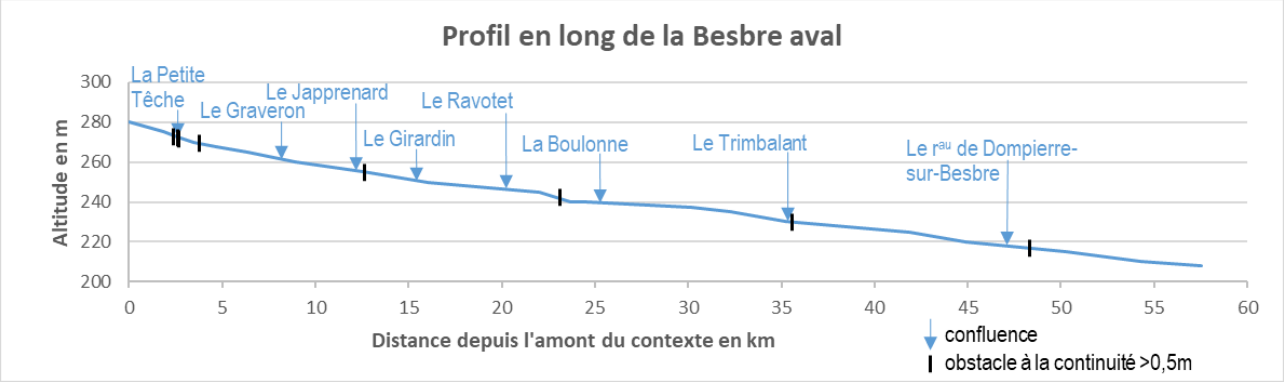


Figure 7-2 : Profil en long de la Besbre aval



La Besbre à Trézelles

La figure 7-3 présente les principales caractéristiques du contexte de la Besbre aval :

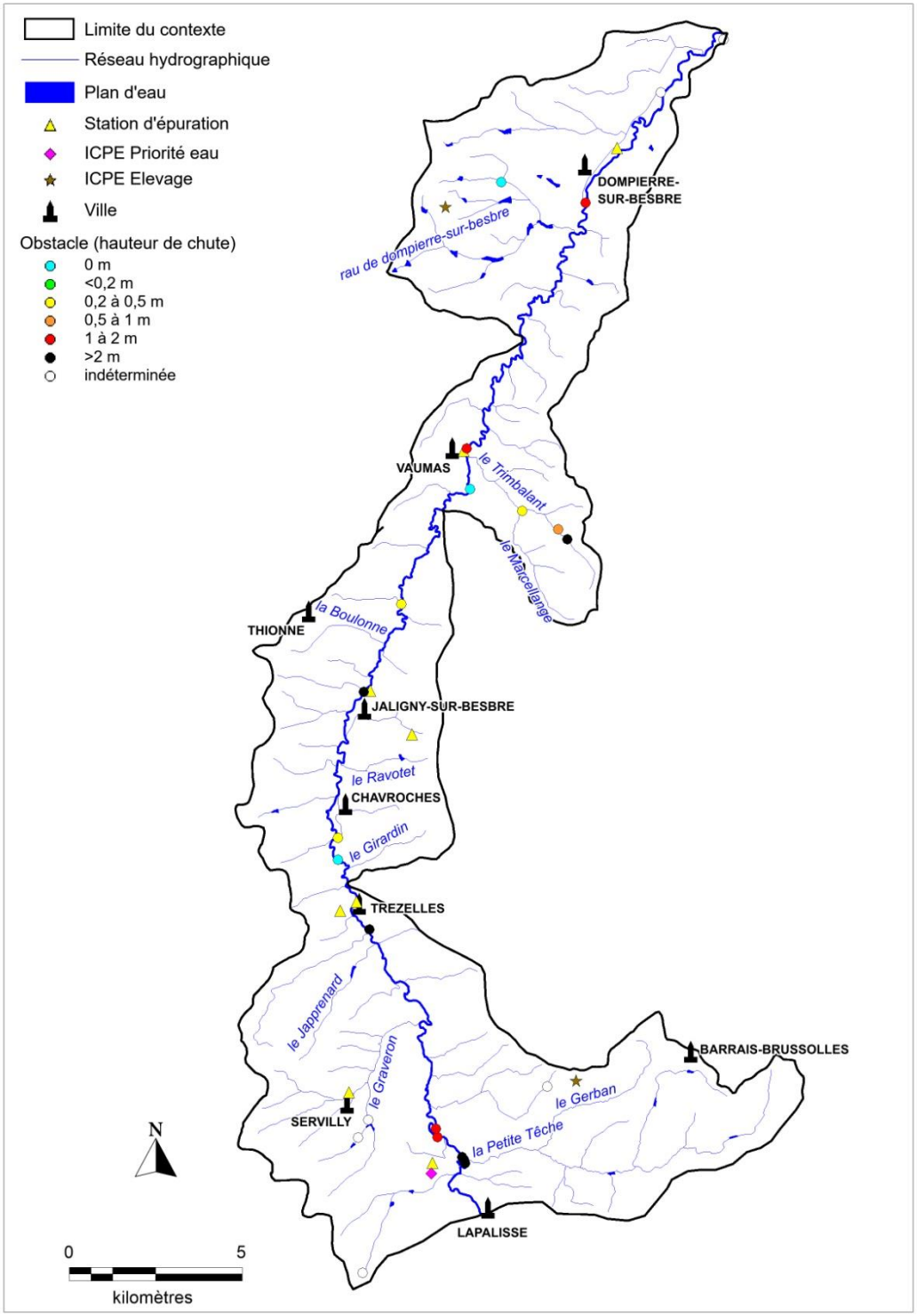
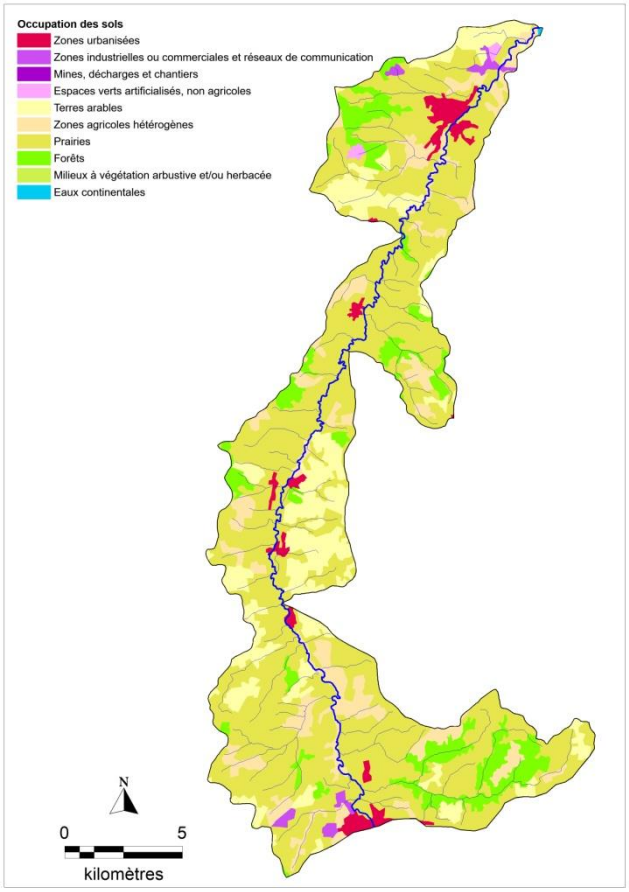


Figure 7-3 : Carte de description générale du bassin versant de la Besbre aval

7.3 Données générales

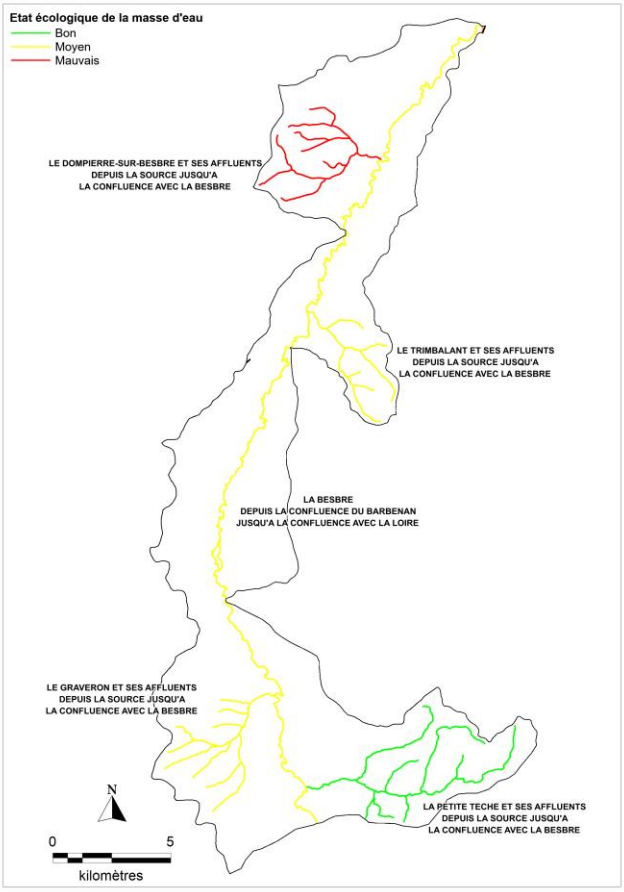
<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="5">Pont de la RD707 – commune de Lapalisse « Le Bourg »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="5">Confluence avec la Loire – commune de Diou « Port Saint-Aubin »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents, exceptés la Têche, le Graveron et le Charnay</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d’eau</td><td colspan="5">164 plans d’eau recensés
160 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="7">● la Petite Têche, affluent rive droite, 12 km
● le Graveron, affluent rive gauche, 6,5 km
● le Japprenard, affluent rive gauche, 4,4 km
● le Girardin, affluent rive droite, 2,6 km
● le Ravotet, affluent rive droite, 2,8 km
● la Boulonne, affluent rive gauche, 3,2 km
● le Trimbalant, affluent rive droite, 6 km
● le R^{au} de Dompierre-sur-Besbre, affluent rive gauche, 4,1 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="5">57,5 km</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Longueur de cours d’eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>5</td></tr>
<tr><td>167,2</td><td>30,8</td><td>10,6</td><td>54,9</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="5">263,5 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="7">217 km²</td></tr>
<tr><td>Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : 0,92 m³/s</td><td colspan="4" rowspan="3">La Besbre à Saint-Pourçain-sur-Besbre</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : 8,82 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : 96 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5">280 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="5">208 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,12 %</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d’ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="5">13</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="5">19,42 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,09 %</td></tr>
<tr><td>Taux d’étagement</td><td colspan="6">27 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="6">Roches sédimentaires siliceuses</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">LAPALISSE ; DROITURIER ; ANDELAROCHE ; LODDES ; BARRAIS-BUSSOLES ; PERIGNY ; SAINT-GERAND-LE-PUY ; SERVILLY ; VARENNES-SUR-TECHE ; CINDRE ; TREZELLES ; CHAVROCHES ; TRETEAU ; JALIGNY-SUR-BESBRE ; CHATELPERRON ; THIONNE ; SAINT-LEON ; VAUMAS ; SAINT-POURCAIN-SUR-BESBRE ; THIEL-SUR-ACOLIN ; DOMPIERRE-SUR-BESBRE ; DIOU</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="5">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lapalisse (2006)</td><td colspan="2">8500 / 4902</td><td>Oui / Oui</td><td>La Besbre</td></tr>
<tr><td colspan="2">Servilly (2006)</td><td colspan="2">120 / 70</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Graveron</td></tr>
<tr><td colspan="2">Trézelles « Bordure Besbre » (1985)</td><td colspan="2">133 / 70</td><td>Oui / Oui</td><td>La Besbre</td></tr>
<tr><td colspan="2">Trézelles « Floret » (2008)</td><td colspan="2">120 / 50</td><td>Oui / Oui</td><td>La Besbre</td></tr>
</table>

	Jaligny-sur-Besbre « Bordure Besbre » (1985)	420 / 200	Oui / Oui	La Besbre
	Jaligny-sur-Besbre « Les Joules » (2005)	70 / 40	Oui / Oui	Un affluent de la Besbre
	Vaumas « Le Moulin » (1991)	500 / 220	Oui / Oui	La Besbre
	Dompierre-sur-Besbre (2006)	4200 / 1863	Oui / Oui	La Besbre
	Le contexte Besbre aval comporte 8 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance.			
Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)	 *Figure 7-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Besbre aval* L'occupation des sols du contexte Besbre aval est dominée par les prairies (61,3%) et les cultures (25,6%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (9%) et aux espaces artificialisés (4,1%).			
Industrie	1 ICPE avec Priorité eau recensée			
Statut foncier	Privé			
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Le Donjon / Saint-Léon 2728 SB ➢ Saint-Pourçain-sur-Sioule / Jaligny-sur-Besbre 2628 SB ➢ Dompierre-sur-Besbre / Molinet 2727 SB			
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• SIC - FR8301014 Etangs de Sologne Bourbonnaise - FR2601017 Bords de Loire, d'Iguerande à Decize • ZPS - FR8312007 Sologne Bourbonnaise - FR2612002 Vallée de la Loire entre Iguerande et Decize		
	Réserve naturelle	*Aucune*		

	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	• Site inscrit - SI1065 Puy Saint-Ambroise et abords • Site classé - SC825 Parc du château de Lapalisse
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830020379 Besbre de Trézelles à Lapalisse - 830020547 Val de Besbre - 830020036 Coteaux de la Besbre à Chavroches - 830020548 Environs de Jaligny - 830020011 Etang de Picuze - 830009015 Etang du Lac et Chantalouette - 830020567 Environs de Dompierre-sur-Besbre - 830005438 Rive de Loire Molinet – Beaulon – lit moyen • ZNIEFF II - 830007448 Sologne Bourbonnaise - 830007451 Val de Loire • ZICO - 00204 Sologne Bourbonnaise
	Classement L.214-17	• Liste 1 - La Besbre du barrage de Saint-Clément jusqu'à la confluence avec la Loire - La Petite Tèche et ses cours d'eau affluents - Le Dompierre-sur-Besbre et ses cours d'eau affluents • Liste 2 - La Besbre de l'aval du barrage de Saint-Clément jusqu'au barrage des Persières - La Besbre du barrage des Persières jusqu'à la confluence avec la Loire
	Réservoir biologique	- RESBIO_659 La Petite Têche / Le Gournillon
	Décret Frayères	• Liste 1 - La Besbre et ses affluents depuis « Le Roc Foucaud » à Saint-Prix jusqu'à « Lubillé » à Lapalisse (LPP, TRF) - La Besbre, ses affluents et sous affluents depuis « Moulin Marin » à Lapalisse jusqu'à « Moulin Bavard » à Chavroches (CHA, LPP, LPM, OBR, TRF, VAN) - La Besbre, ses affluents et sous affluents depuis « Moulin Bavard » à Chavroches jusqu'à la confluence du ruisseau des Joncs à Thionne (CHA, LPP, LPM, OBR, TRF, VAN) - La Besbre, ses affluents et sous affluents depuis la confluence du ruisseau des Joncs à Châtelperron jusqu'à la confluence du ruisseau du Charnay à Saint-Pourçain-sur-Besbre (CHA, LPP, LPM, OBR, TRF, VAN) - La Besbre depuis la confluence du ruisseau du Charnay à Saint-Pourçain-sur-Besbre jusqu'à la confluence avec la Loire à Diou (CHA, LPP, LPR, LPM, OBR, TRF, VAN) - La Petite Têche, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF) - Ruisseau du Domaine Bleu, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Grillères, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF)

		- Ruisseau des Barbarins, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Le Graveron, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Burgeauds, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Rives, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Le ruisseau des Bergers (LPP, TRF) - Le Marcellange, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Belins (LPP, TRF, VAN) - Ruisseau de La Bruyère (LPP, VAN) - Ruisseau des Anglais (LPP, VAN) - Ruisseau des Gouttes (LPP, VAN) - Ruisseau de la Planche, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) • <u>Liste 2p</u> - La Besbre depuis le pont de Lapalisse jusqu'à la confluence avec la Loire à Diou (BRO, ALA) • <u>Liste 2e</u> - Ruisseau le Gournillon, ses affluents et sous affluents (APP)
S.A.G.E.	*Aucun*	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC du Pays de Lapalisse CC Entr'Allier Besbre et Loire CA Moulins Communauté	
Enjeux PLAGEPOMI	• <u>Anguille</u> L'enjeu principal est la réouverture de l'accès aux habitats de croissance et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. • <u>Aloses</u> L'enjeu prioritaire vis-à-vis de ces espèces est l'amélioration de la connaissance de leur mécanisme de renouvellement. La préservation des espèces d'aloses, notamment la grande alose, apparaît en seconde priorité. • <u>Lamproies</u> Les effectifs de lamproie marine conduisent à retenir comme enjeu essentiel pour cette espèce sa préservation, afin d'assurer sa viabilité et les activités halieutiques existantes sur l'espèce. Il convient ainsi de maintenir une vigilance dans le suivi des effectifs afin de réagir avec des mesures de gestion adaptées en cas de besoin. Compte tenu de cet enjeu, le maintien de l'encadrement de la pêche dans certains bassins versants se justifie. Pour ce qui est de la lamproie fluviatile, l'enjeu porte sur l'acquisition de connaissances et la caractérisation de la présence d'une population. • <u>Truite de mer</u> Compte tenu de la très faible présence de truite de mer constatée aux stations de comptage, l'enjeu prioritaire pour cette espèce est l'amélioration des connaissances de son comportement.	

7.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état



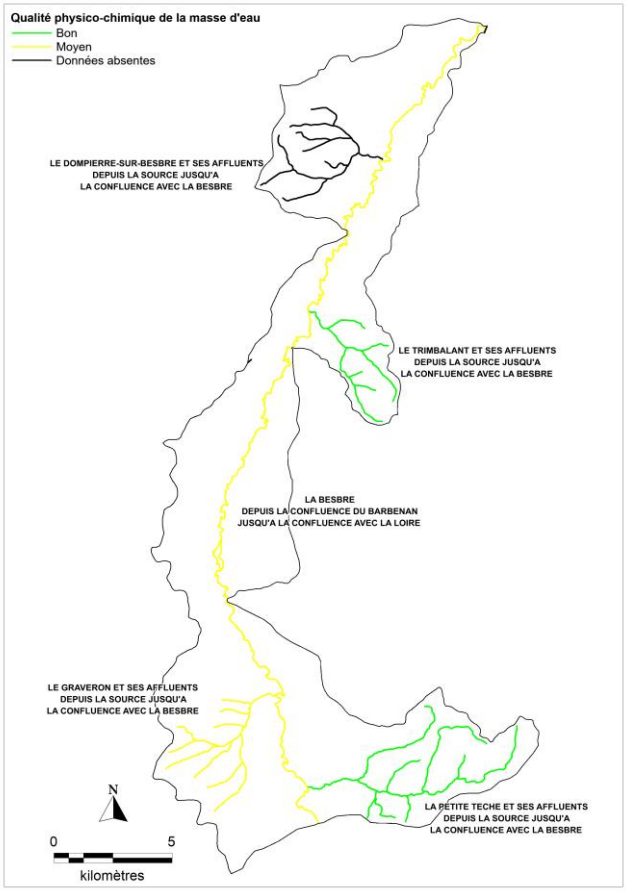


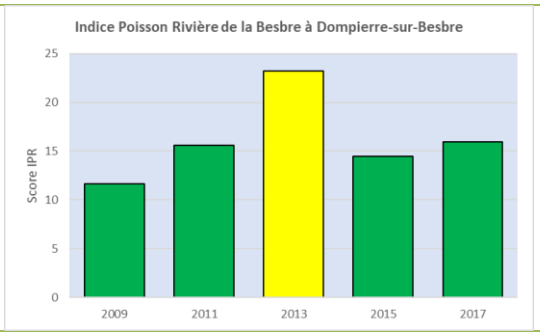
Figure 7-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Besbre aval en 2017

Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0209	La Besbre depuis la confluence du Barbenan jusqu'à la confluence avec la Loire	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Moyen	Bon	Moyen
FRGR1784	La Petite Têche et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Bon	Bon	Moyen	Bon
FRGR1782	Le Graveron et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Moyen	Médiocre	Moyen
FRGR1844	Le Trimbalant et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Bon	Moyen	Bon	Bon
FRGR1868	Le Dompierre-sur-Besbre et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Mauvais	Mauvais	Médiocre	*Données absentes*

7.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Ombre commun, Anguille, Lamproie marine, Brochet, Lote de rivière
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Besbre : Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brochet, Carassin argenté, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Loche franche, Lote de rivière, Ombre commun, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Sandre, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée Affluents : Able de Heckel, Bouvière, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	Anguille, Lamproie marine
Peuplement astacicole	Ecrevisse signal, Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer, Lamproie marine
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse signal, Ecrevisse américaine

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
La Besbre Dompierre-sur-Besbre 2017 X : 752 043 Y : 6 600 410 B7 Zone à barbeau	IPR : 15,93 Bon	Spirlin (57,1%), Barbeau fluviatile (24%), Chevaine (7,5%), Goujon (4,4%), Ablette (4,4%), Pseudorasbora (0,8%), Vandoise rostrée (0,6%), Hotu (0,5%), Vairon (0,3%), Gardon (0,2%), Perche soleil (0,1%), Sandre (0,1%)	Pêche par points Autres inventaires : 2009, 2011, 2013, 2015
	Nb espèces repères : 7		
			

Autres inventaires piscicoles

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
La Besbre Lapalisse 2014 X : 747 582 Y : 6 575 216 B5 Zone à ombre	IPR : 15,5 Bon	Spirlin (23,5%), Vairon (22,7%), Chevaine (15%), Goujon (13,5%), Barbeau fluviatile (9,7%), Truite fario (4,4%), Lamproie de Planer (3%), Gardon (1,9%), Perche commune (1,7%), Perche soleil (1,7%), Hotu (1,1%), Chabot (0,6%), Lote de rivière (0,6%), Anguille (0,3%), Bouvière (0,3%), Ecrevisse signal (-), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage
	Nb espèces repères : 6		

La Besbre Trézelles 2016 X : 745 661 Y : 6 580 551 B5+ Zone à ombre	IPR : 9,83 Bon Nb espèces repères : 7	Spirlin (24,5%), Hotu (21%), Goujon (17,4%), Vairon (15,5%), Barbeau fluviatile (6,6%), Chevaine (5%), Ablette (2,9%), Loche franche (1,4%), Perche soleil (1,2%), Vandoise (1,1%), Truite fario (0,6%), Gardon (0,6%), Bouvière (0,5%), Grémille (0,4%), Lote de rivière (0,3%), Pseudorasbora (0,3%), Poisson chat (0,2%), Tanche (0,2%), Perche commune (0,2%), Chabot (0,1%)	Inventaire partiel Autre inventaire : 2014
La Besbre Trézelles 2012 X : 745 319 Y : 6 581 541	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 7	Vairon (26,2%), Spirlin (20,7%), Goujon (20,1%), Barbeau fluviatile (17,2%), Chevaine (11%), Loche franche (1,7%), Lamproie de Planer (0,6%), Bouvière (0,5%), Pseudorasbora (0,4%), Hotu (0,3%), Vandoise rostrée (0,3%), Truite fario (0,2%), Lamproie marine (0,2%), Gardon (0,1%), Perche soleil (0,1%), Ablette (0,1%), Grémille (0,1%), Lote de rivière (<0,1%), Anguille (<0,1%), Ombre commun (<0,1%), Perche commune (<0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 2 passages
La Besbre Dompierre-sur-Besbre 2014 X : 752 110 Y : 6 601 727 B7 Zone à barbeau	IPR : 13 Bon Nb espèces repères : 6	Chevaine (35,7%), Goujon (22,8%), Spirlin (16,6%), Barbeau fluviatile (6%), Pseudorasbora (4,6%), Perche soleil (3,7%), Ablette (2,6%), Vandoise (2%), Poisson chat (1,4%), Perche commune (1,1%), Gardon (0,8%), Carassin argenté (0,6%), Anguille (0,3%), Bouvière (0,3%), Brochet (0,3%), Grémille (0,3%), Hotu (0,3%), Lote de rivière (0,3%), Lamproie marine (0,3%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points
La Petite Têche Barrais-Bussolles 2010 X : 754 781 Y : 6 574 104	IPR : *non calculé*	Chabot (59,3%), Truite fario (25,9%), Vairon (7,4%), Chevaine (3,7%), Loche franche (3,7%)	Pêche par traits 1 passage
La Petite Têche Barrais-Bussolles 2010 X : 753 526 Y : 6 573 895	IPR : *non calculé*	Vairon (87,5%), Chevaine (9,4%), Truite fario (3,1%)	Pêche par traits 1 passage
La Petite Têche Barrais-Bussolles 2010 X : 751 594 Y : 6 573 654	IPR : *non calculé*	Chevaine (39%), Vairon (28,9%), Goujon (12,4%), Loche franche (8,2%), Chabot (6,4%), Gardon (2,7%), Perche soleil (1,4%), Perche commune (0,5%), Truite fario (0,5%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par traits 1 passage
La Petite Têche Lapalisse 2017 X : 750 253 Y : 6 574 185	IPR : 9,3 Bon	Vairon (48,3%), Chabot (28%), Loche franche (12,1%), Goujon (10,1%), Lamproie de Planer (0,5%), Perche soleil (0,5%), Poisson chat (0,5%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2010
Le Graveron Servilly 2017 X : 746 017 Y : 6 576 637	IPR : 17,1 Médiocre	Goujon (38,3%), Pseudorasbora (34,5%), Spirlin (14,8%), Chevaine (9,9%), Vairon (2,5%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2016
Le Trimbalant Vaumas 2017 X : 750 673 Y : 6 592 419	IPR : 36,4 Très mauvais	Vairon (51,4%), Rotengle (21,6%), Loche franche (16,2%), Tanche (5,4%), Goujon (2,7%), Able de Heckel (2,7%)	Inventaire 1 passage

Le ruisseau de Dompierre Dompierre-sur-Besbre 2013 X : 751 417 Y : 6 600 590	IPR : 37,5 Très mauvais	Pseudorasbora (42,5%), Perche soleil (20,1%), Goujon (14,1%), Chevaine (10,9%), Poisson chat (7,8%), Gardon (2,3%), Rotengle (1,5%), Bouvière (0,6%), Tanche (0,2%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2011

Bilan piscicole

Dans ce contexte, 5 stations ont fait l'objet d'inventaires sur le cours de la Besbre.
Ces inventaires ont permis de montrer que la quasi-totalité des espèces attendues pour ce contexte sont présentes, dont l'ensemble des espèces repères.
Le cortège de cyprinidés rhéophiles, dont les abondances peuvent varier fortement selon les années, est dominé par le spirlin avec parfois plus de 50% des effectifs.
Si l'ombre commun, bien qu'attendu avec de bonnes densités sur la partie amont du contexte, est pratiquement absent des inventaires, on peut toutefois noter la capture de plusieurs espèces patrimoniales (bouvière, chabot, lamproie de Planer et lote de rivière).
La présence du brochet n'a été constatée que de façon occasionnelle sur la partie amont du contexte.
Pour ce qui est des espèces migratrices, l'anguille a été régulièrement observée sur l'ensemble du linéaire tandis que la lamproie marine a été contactée une fois à l'aval du contexte.
Enfin, le peuplement piscicole de la Besbre comporte 3 espèces invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora) dont les densités restent globalement faibles.

Concernant les affluents, 7 stations ont été inventoriées : 4 sur la Petite Têche, 1 sur le Graveron, 1 sur le Trimbalant et 1 sur le ruisseau de Dompierre.
La Petite Têche possède un peuplement plutôt conforme pour ce type de cours d'eau avec une population de truites fario et ses espèces accompagnatrices (vairon, chabot, loche franche et lamproie de Planer).
Les peuplements du Graveron, du Trimbalant et du ruisseau de Dompierre, outre l'absence de la truite fario, sont fortement marqués par la présence d'espèces de plans d'eau (rotengle, tanche, gardon et able de Heckel) et d'espèces invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora) parfois dominantes.

En conclusion, le peuplement piscicole de la Besbre aval apparaît un peu perturbé vis-à-vis de la richesse spécifique avec également de faibles densités globales.
Les peuplements des affluents se révèlent plus hétérogènes, la Petite Têche affichant une qualité plutôt bonne, celle du Graveron étant médiocre, et celles du Trimbalant et du ruisseau de Dompierre très mauvaises.



Ombre commun (© FNPF / Laurent Madelon)

7.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
L'ombre commun dans le département de l'Allier « Etat des lieux, potentialités et mesures de gestion de l'espèce » *FDAAPPMA03*	2014	L'espèce est présente en faible densité. Les principaux facteurs limitants sont les obstacles à la circulation piscicole ainsi que le marnage dû aux éclusées du barrage hydroélectrique de Saint-Clément.
Impact écologique des éclusées sur le bassin de la Besbre *FDAAPPMA03*	2015	Mise en évidence de l'impact des éclusées sur les peuplements piscicoles, notamment sur la truite fario et l'ombre commun.
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	La Besbre à Lapalisse (station 614 – 2014) La Besbre à Trézelles (station 314 – 2014, 2016) La Besbre à Dompierre-sur-Besbre (station 1014 – 2014)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	La Besbre à Dompierre-sur-Besbre (station 3) : le régime thermique estival de la Besbre à Dompierre-sur-Besbre apparaît incompatible avec le maintien d'une population de truites fario.
Etude de continuité écologique de la Besbre et du Barbenan *DDT03 / CETE Lyon*	2014	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario et l'anguille. 7 ouvrages étudiés sur la Besbre
Etude des potentialités d'accueil du bassin de la Besbre vis-à-vis des espèces migratrices *LOGRAMI*	2011	Le contexte Besbre aval possède un potentiel d'accueil non négligeable pour les poissons migrateurs (saumon atlantique, anguille et lamproie marine). Afin de restaurer la fonctionnalité de ce milieu, de nombreux ouvrages sont à effacer ou à aménager. Des mesures complémentaires, comme un programme d'alevinage en saumon atlantique, seront alors à envisager.
Suivi du devenir des poissons carnassiers déversés dans le milieu naturel par les AAPPMA de l'Allier *FDAAPPMA03*	2016-2017	3 sites de lâchers : la Besbre à Jaligny, à Vaumas et à Dompierre-sur-Besbre. Le déversement de poissons carnassiers maillés facilite et augmente les prises pour les pêcheurs. Afin d'accroître le taux de recapture, il convient de réaliser ces déversements en milieu fermé et calme (plans d'eau, boires). Pour favoriser la remise à l'eau de géniteurs, il pourrait être intéressant de limiter les modes de pêche (privilégier la pêche aux leurres) sur certains parcours ou développer des zones de réserve de pêche temporaires ou permanentes. La restauration des habitats et des zones de reproduction reste toutefois le moyen le plus efficace pour optimiser la quantité de poissons carnassiers dans un écosystème.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

7.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Les Pêcheurs à la ligne de la Besbre »	Lapalisse	536 adhérents (2017)
	AAPPMA « L'amicale des pêcheurs des cantons de Jaligny / Le Donjon »	Jaligny-sur-Besbre	209 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Gaule Dompierroise »	Dompierre-sur-Besbre	567 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Ligne Diouxoise »	Diou	218 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Besbre par AAPPMA de Lapalisse ➢ Gestion d'usage sur Besbre par AAPPMA de Dompierre-sur-Besbre ➢ Aucune gestion sur Besbre par AAPPMA de Diou		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans la Besbre pour la pratique de la pêche • Truite arc-en-ciel (adultes) dans la Besbre pour la pratique de la pêche • Ombre commun (juvéniles) dans la Besbre pour le repeuplement • Perche commune (adultes) dans la Besbre pour la pratique de la pêche		



Pêche électrique sur la Besbre à Trézelles

7.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Anciennes extractions de granulats	➢ Enfoncement du lit et érosion des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau (notamment sur les affluents)	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Barrage des Persières à Dompierre-sur-Besbre	➢ Accentuation des étiages dans la partie court-circuitée		• Réduction de la capacité d'accueil
	Barrage EDF de Saint-Clément	➢ Marnage des niveaux d'eau lors des éclusées ➢ Altération de la qualité de l'eau (rejets, vidange) ➢ Dégradation de l'habitat à l'aval du barrage (colmatage du substrat, blocage du transport solide)	• Exondation des frayères • Augmentation de la mortalité des alevins par piégeage ou échouage • Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Besbre : 13 ouvrages dont 9 constituant un obstacle important Affluents : 6 ouvrages dont 2 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval

	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires et irrigation	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, nitrates, pesticides) ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Zones urbanisées : rejets	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, pesticides)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie
Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Ouvrages infranchissables Micro-centrale hydroélectrique du Moulin Marin	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	**OBR, LPM, BRO, LOT** • Restriction de l'accès aux zones de frayères **OBR, LPM** • Réduction des surfaces de frayères **ANG** • Mortalité des anguilles argentées lors de la dévalaison	**OBR, BRO, LOT** • Impossibilité de recoloniser par l'aval **OBR** • Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil **ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance
	Pratiques agricoles : piétinement du bétail, drainage des prairies Plans d'eau Anciennes extractions de granulats	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Incision du lit et déconnexion des annexes hydrauliques	**OBR, LPM, BRO, LOT** • Réduction des surfaces de frayères	**OBR** • Réduction de la capacité d'accueil
	Pratiques agricoles : irrigation des cultures Plans d'eau Barrage EDF de Saint-Clément	➢ Accentuation des étiages par prélèvement, dérivation et évaporation. ➢ Marnage des niveaux d'eau	**OBR, LPM, BRO, LOT** • Exondation des frayères • Augmentation de la mortalité des alevins par piégeage ou échouage	**OBR, ANG, BRO, LOT** • Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau Absence de ripisylve sur l'amont du contexte	➢ Dépassement de la plage de confort thermique, voire du seuil létal, en période estivale		**OBR, LOT** • Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Peu perturbé



Obstacle à la continuité écologique sur la Besbre aval

7.9 Synthèse des actions préconisées

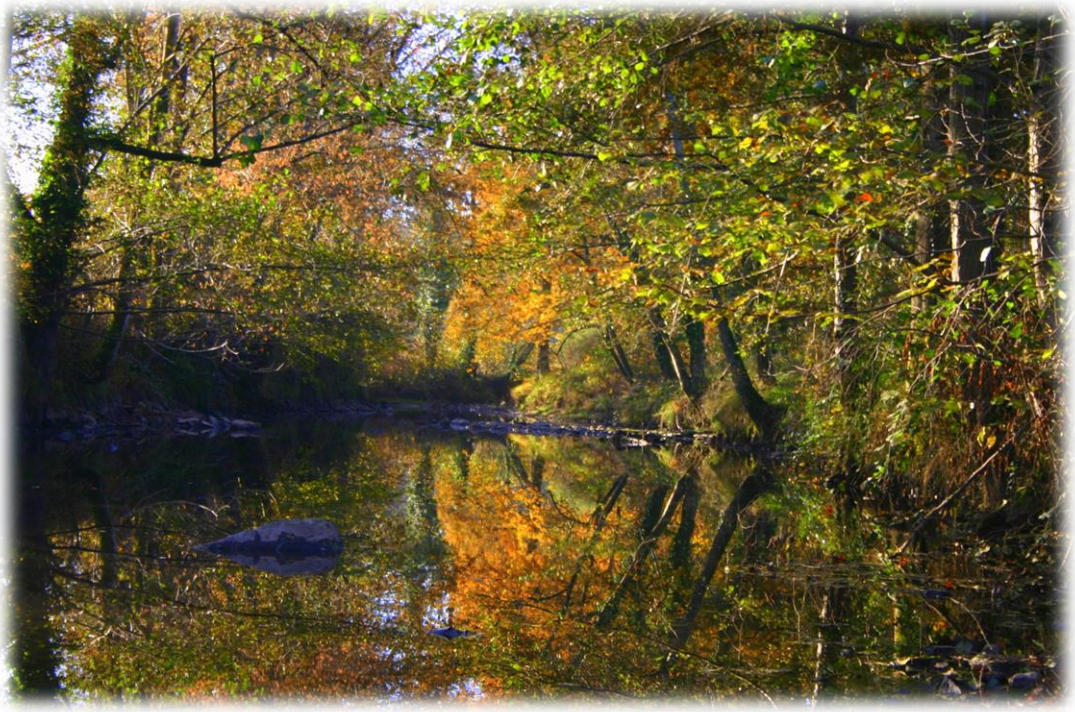
Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
BESB-12.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0209 FRGR1784 FRGR1782 FRGR1844 FRGR1868	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (OBR, LPM) Augmenter la capacité d'accueil (OBR)	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
BESB-13.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	La Besbre et ses affluents	FRGR0209 FRGR1784 FRGR1782 FRGR1844 FRGR1868	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (OBR, LPM) Augmenter la capacité d'accueil (OBR)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
BESB-13.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	La Besbre et ses affluents	FRGR0209 FRGR1784 FRGR1782 FRGR1844 FRGR1868	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
BESB-14.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	La Besbre et ses affluents	FRGR0209 FRGR1784 FRGR1782 FRGR1844 FRGR1868	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (OBR, LPM) Augmenter la capacité d'accueil (OBR, ANG, LOT) Améliorer les conditions de vie (OBR, LOT)	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
BESB-15.01	Gestion quantitative	Amélioration de la gestion de la dérivation d'eau au barrage des Persières à Dompierre-sur-Besbre	La Besbre	FRGR0209	Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif	1C-1	/
BESB-16.01	Hydroélectricité	Diminution des impacts des éclusées du barrage de Saint-Clément par actualisation du règlement d'eau	La Besbre	FRGR0209	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (OBR, LPM, BRO, LOT) Accroître le taux de survie (OBR, LPM, BRO, LOT) Augmenter la capacité d'accueil (OBR, ANG, BRO, LOT)	Amélioration de l'état morphologique	1C-1	/

BESB-17.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	La Besbre et ses affluents	FRGR0209 FRGR1784 FRGR1782 FRGR1844 FRGR1868	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (OBR, LPM, BRO, LOT) Permettre la recolonisation par l'aval (OBR, BRO, LOT) Augmenter la capacité d'accueil (OBR) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A-1	MIA0304
BESB-18.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR0209 FRGR1784 FRGR1782 FRGR1844 FRGR1868	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Accroître le taux de survie (OBR) Améliorer les conditions de vie (OBR)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
BESB-19.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible par respect des Débits Minimums Biologiques et révision de l'arrêté cadre sécheresse	Ensemble du contexte	FRGR0209 FRGR1784 FRGR1782 FRGR1844 FRGR1868	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (OBR, ANG, LOT)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
BESB-20.01	Hydroélectricité	Equipement de la micro-centrale du Moulin Marin pour la dévalaison des anguilles	La Besbre	FRGR0209	Peu d'impact	Eviter la mortalité lors de la dévalaison (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole	1D-2 9A-1	MIA0301
BESB-21.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle	La Besbre et ses affluents	FRGR0209 FRGR1784 FRGR1782 FRGR1844 FRGR1868	Peu d'impact	Améliorer les conditions de vie (OBR)	Amélioration de l'état physico-chimique	1C	MIA0201
BESB-22.01	Connaissance	Recensement et diagnostic des zones de frayères potentielles pour le brochet	La Besbre	FRGR0209	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1H-1	/

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

7.10 Gestion piscicole préconisée

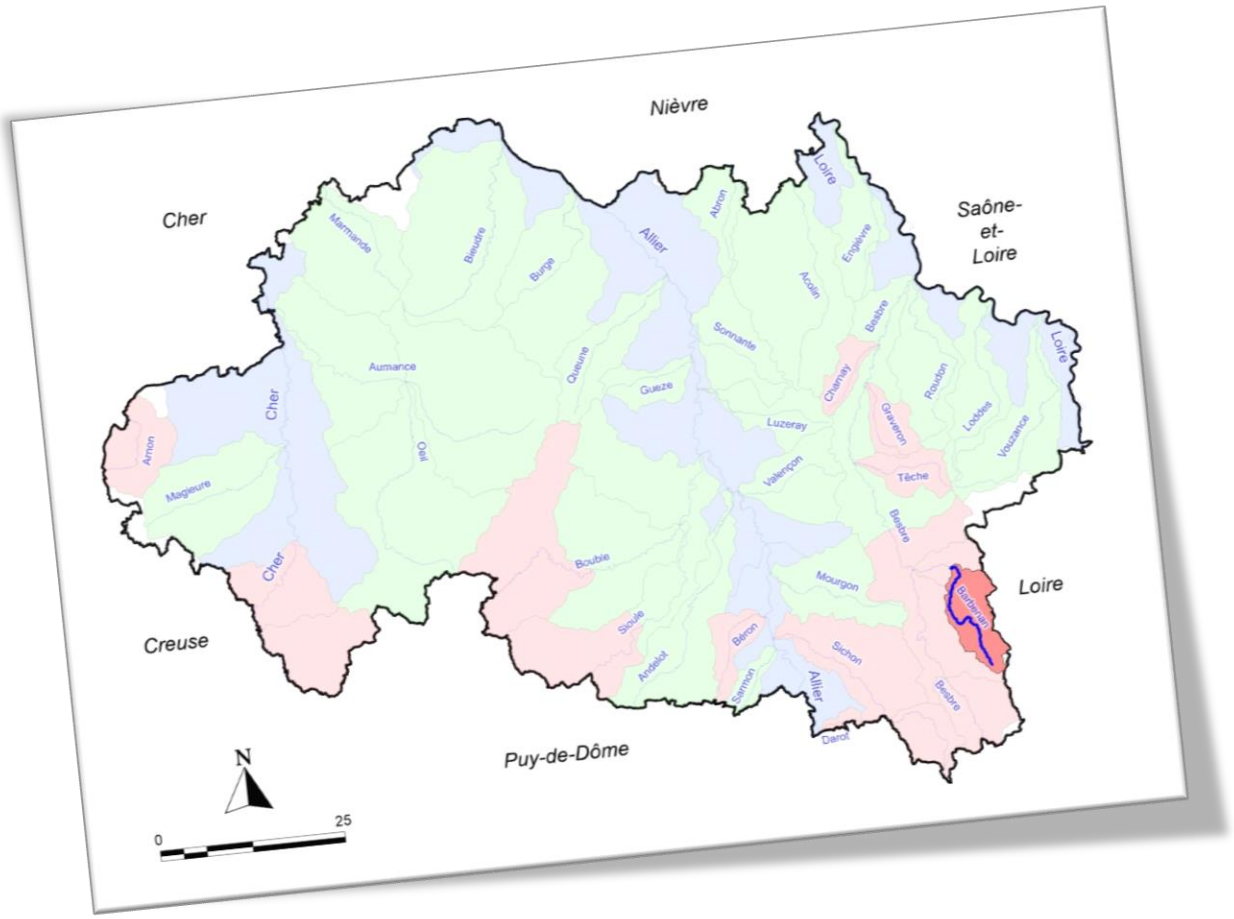
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



La Besbre à Lapalisse « Roc Foucaud »

8 LE BARBENAN
03.08 – S – C





8.1 Localisation du contexte

8.2 Description générale

8.3 Données générales

8.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

8.5 Peuplement piscicole

8.6 Etudes et travaux

8.7 Gestion et halieutisme

8.8 Diagnostic et facteurs limitants

8.9 Synthèse des actions préconisées

8.10 Gestion piscicole préconisée

8.1 Localisation du contexte

Le bassin versant du Barbenan se situe au sud est du département, au sein de la Montagne Bourbonnaise (figure 8-1).

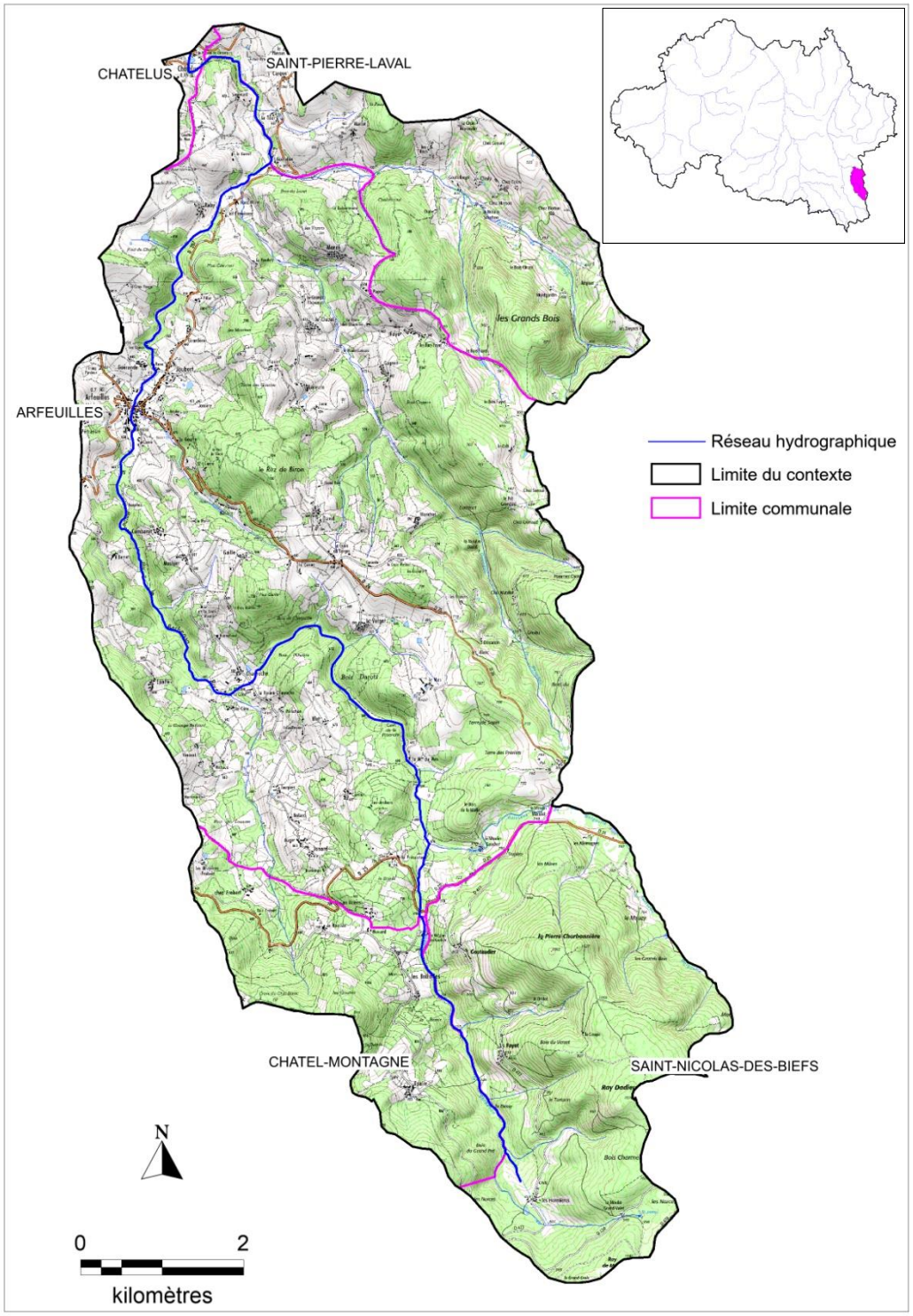


Figure 8-1 : Carte de localisation du contexte Barbenan

8.2 Description générale

Le bassin versant du Barbenan, d'une superficie de 71,9 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.08 »**. Ce contexte comprend le cours du Barbenan, de sa source au pont du hameau de Gribory à Châtelus, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
Le Barbenan prend sa source sur la commune de Saint-Nicolas-des-Biefs dans les Monts de la Madeleine puis s'écoule à travers les pentes de la Montagne Bourbonnaise.
Le Barbenan possède, dans ce contexte, un linéaire principal de 20,6 km avec une pente moyenne de 2,54% (figure 8-2).

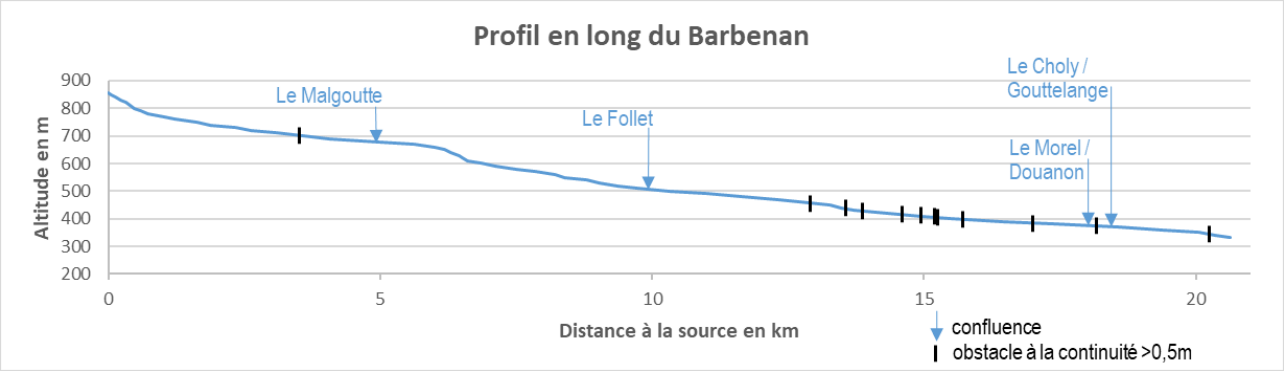


Figure 8-2 : Profil en long du Barbenan



Le Barbenan à Arfeuilles

La figure 8-3 présente les principales caractéristiques du bassin versant du Barbenan :

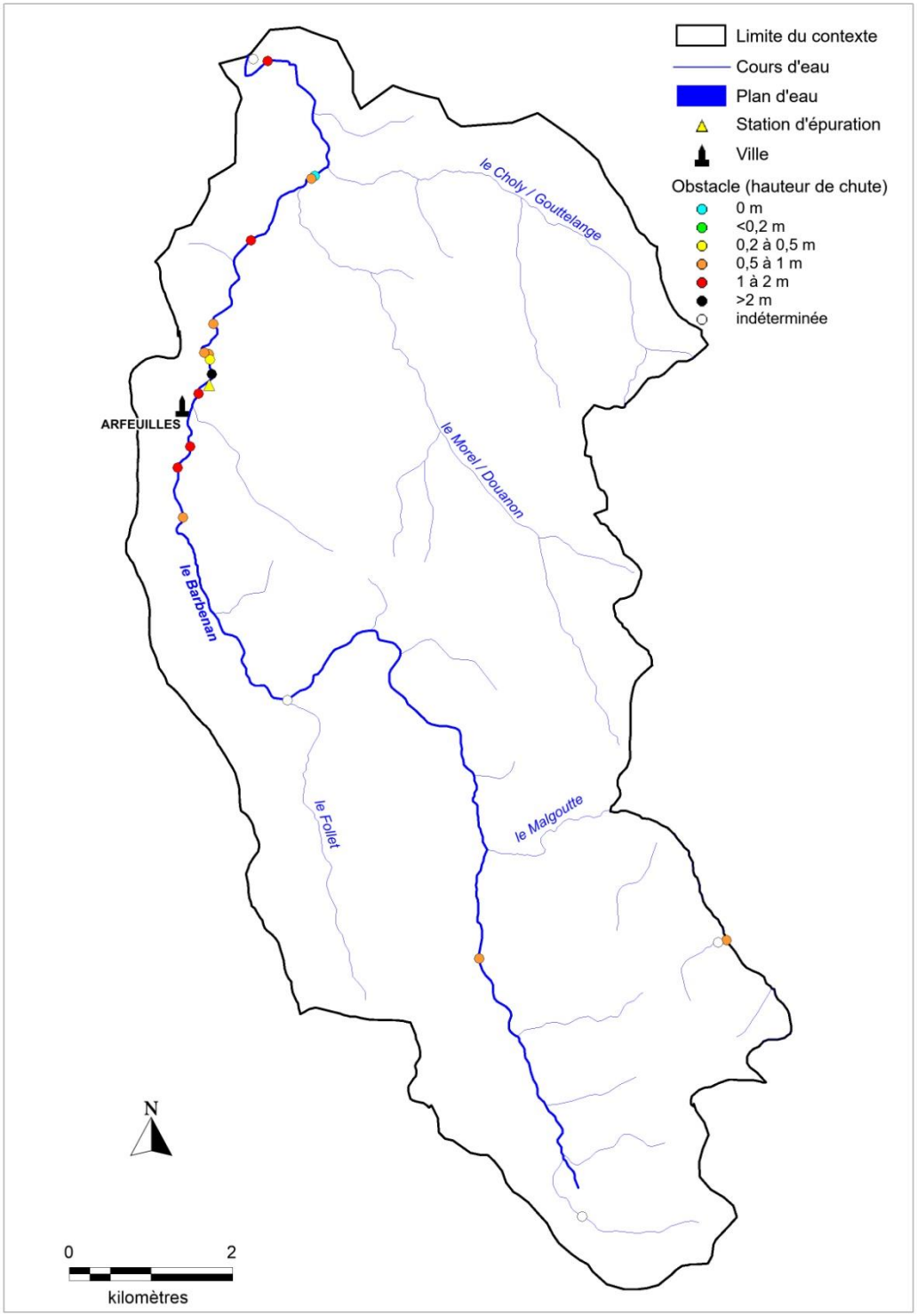


Figure 8-3 : Carte de description générale du bassin versant du Barbenan

8.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="4">Source – Commune de Saint-Nicolas-des-Biefs « Les Hormières »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="4">Pont du hameau de Gribory – commune de Châtelus</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="4">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d’eau</td><td colspan="4">29 plans d’eau recensés
8 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td colspan="2">Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="5">● le Malgoutte, affluent rive droite, 6,2 km
● le Follet, affluent rive gauche, 4,2 km
● le Morel / Douanon, affluent rive droite, 8,5 km
● le Choly / Gouttelange, affluent rive droite, 6 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="4">20,6 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d’eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td>36,3</td><td>17,5</td><td>16,9</td><td>2,8</td></tr>
<tr><td colspan="2">Surface du bassin versant</td><td colspan="5">71,9 km²</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td colspan="3">QMNA5 : 0,11 m³/s</td><td rowspan="3">Le Barbenan au Breuil</td></tr>
<tr><td>Module</td><td colspan="3">Module : 1,87 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td colspan="3">QI(10) : 28 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="4">855 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="4">331 m</td></tr>
<tr><td colspan="5">2,54 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d’ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="4">14</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="4">13,59 m</td></tr>
<tr><td>Taux d’étagement</td><td colspan="5">2,47 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="5">2,6 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="5">Roches siliceuses, métamorphiques et granitiques</td></tr>
<tr><td colspan="2">Assainissement</td><td colspan="5">SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS ; CHATEL-MONTAGNE ; ARFEUILLES ; SAINT-PIERRE-LAVAL ; CHATELUS</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="3">Assainissement</td><td>Commune implantation (année mise en service)</td><td>Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td colspan="2">Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td>Arfeuilles (2007)</td><td>550 / 550</td><td>Oui / Oui</td><td colspan="2">Le Barbenan</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le contexte Barbenan comporte 1 station d’épuration conforme en équipement et en performance.</td></tr>
</table>

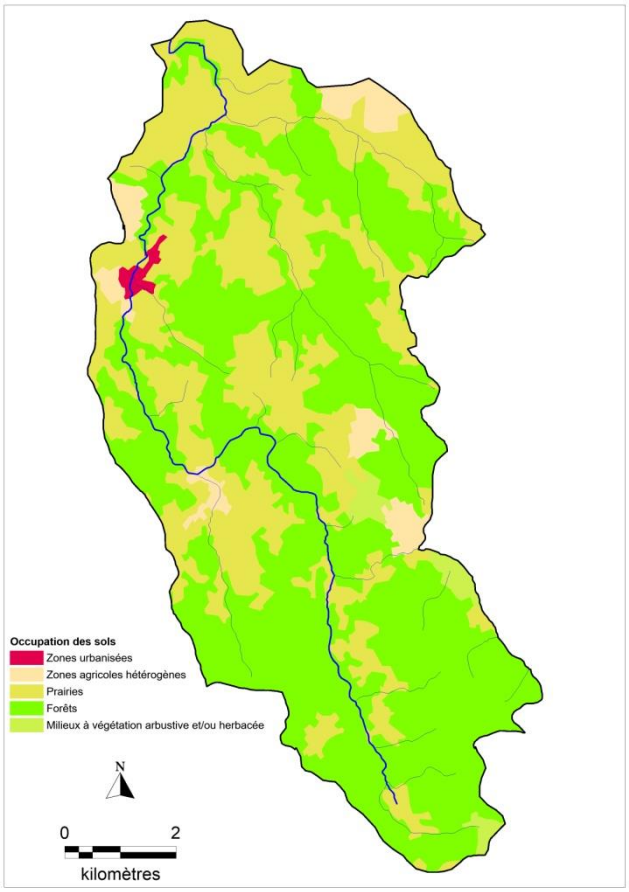
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 8-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Barbenan
L'occupation des sols du contexte Barbenan est largement dominée par les forêts (58,4%) et les prairies (35,4%), ne laissant que peu de place aux autres usages et notamment aux espaces artificialisés (< 0,5%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Le Donjon / Saint-Léon 2728 SB
➢ Dompierre-sur-Besbre / Molinet 2727 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• <u>SIC</u>
- FR8301019 Monts de la Madeleine</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>- Arrêté préfectoral n°1104/2019 portant protection du biotope de l'écrevisse à pieds blancs et des espèces patrimoniales associées</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• <u>ZNIEFF I</u>
- 830020014 Tourbière de la Verrerie, secteur Auvergne
- 830020012 Monts de la Madeleine, secteur Auvergne

• <u>ZNIEFF II</u>
- 830007452 Bois Noirs – Monts de la Madeleine</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>• <u>Liste 1</u>
- Le Barbenan et ses cours d'eau affluents

• <u>Liste 2</u>
- Le Barbenan</td></tr>
<tr><td>Réservoir biologique</td><td>- RESBIO_192 Le Barbenan et ses affluents</td></tr>
</table>

	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Le Barbenan, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF) • <u>Liste 2e</u> - Le Barbenan et ses affluents depuis « Hormières » à Saint-Nicolas-des-Biefs jusqu'à « Arfeuilles » à Arfeuilles (APP)
S.A.G.E.	*Aucun*	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Vichy Communauté (CTMA Bassin versant de la Besbre amont 2013-2018) CC du Pays de Lapalisse	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	

8.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

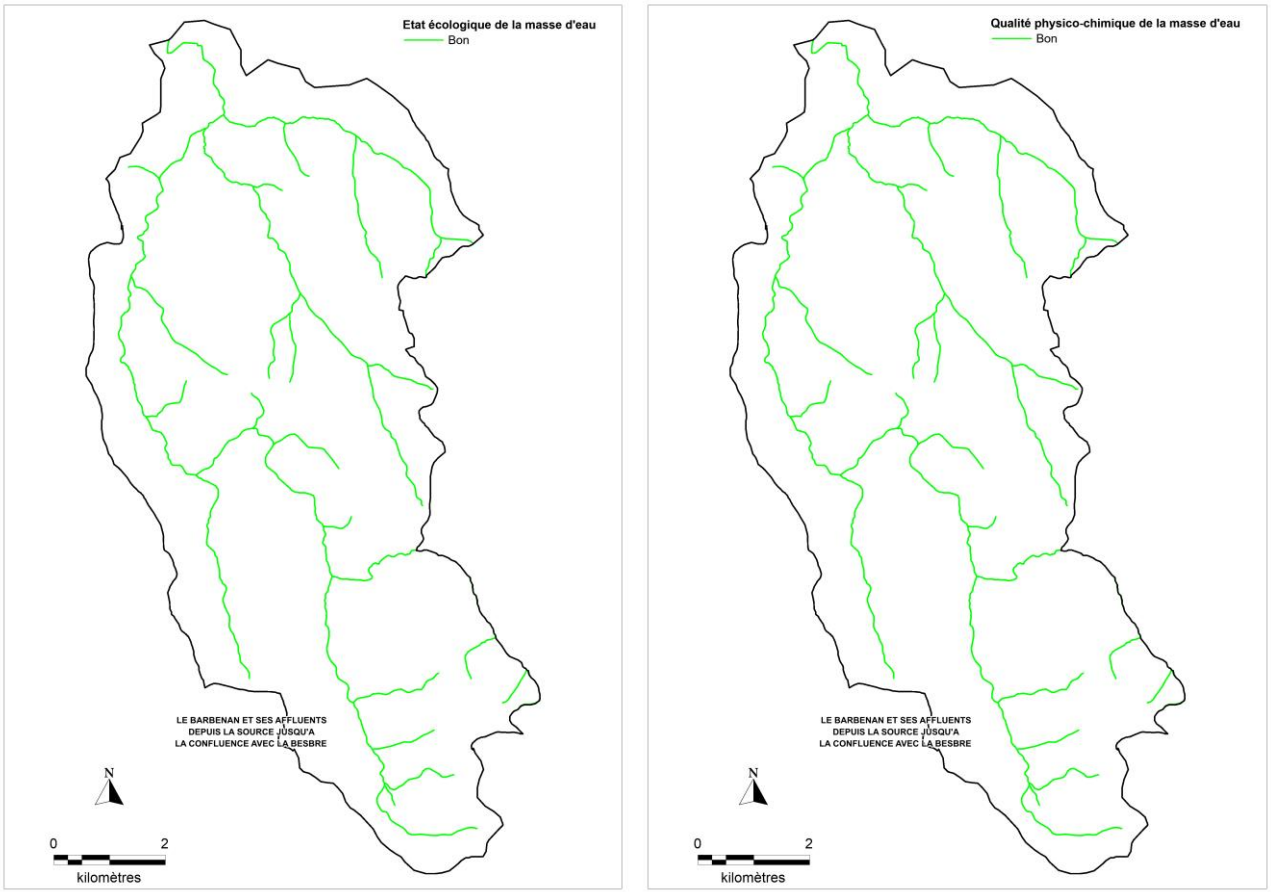


Figure 8-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Barbenan en 2017

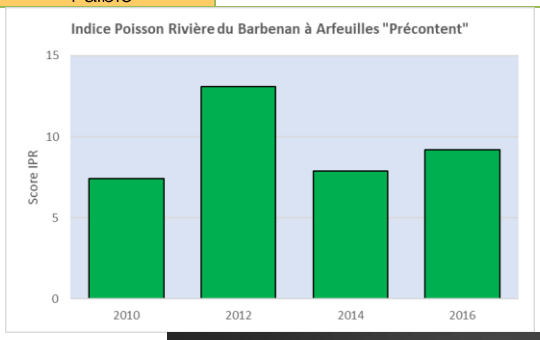
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0210	Le Barbenan et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Très bon	Bon	Bon	Bon

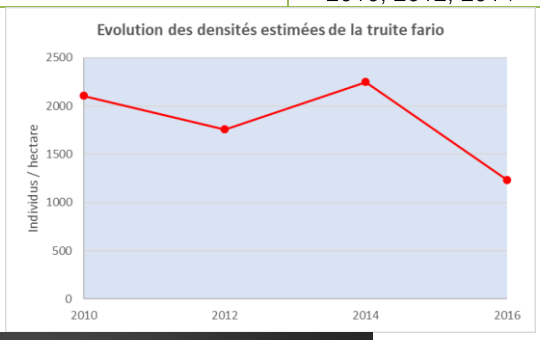
8.5 Peuplement piscicole

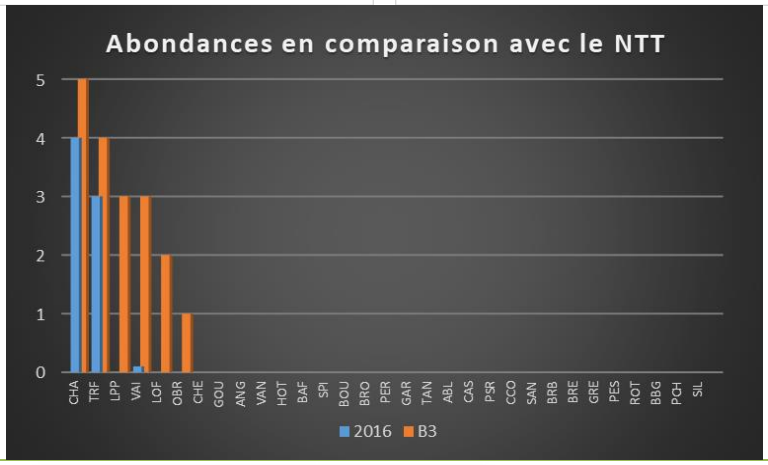
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	Ecrevisse à pattes blanches
Etat fonctionnel	Conforme
Peuplement actuel	Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche soleil, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches, Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Chabot, Lamproie de Planer, Ecrevisse à pattes blanches, Mulette perlière
Espèces invasives	Perche soleil, Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Barbenan Arfeuilles 2016 X : 759 750 Y : 6 556 878 B3 Zone à truite	IPR : 9,19 Bon TRF : 1234 ind/ha Faible	Chabot (70,6%), Truite fario (28,9%), Vairon (0,5%)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2010, 2012, 2014









Pêche électrique sur le Barbenan

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Barbenan Arfeuilles 2012 X : 756 009 Y : 6 560 960 B3+ Zone à truite	IPR : 8,04 Bon TRF : 1210 ind/ha Faible	Truite fario (58,8%), Chabot (22,3%), Lamproie de Planer (16,5%), Goujon (1,2%), Vairon (1,2%)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2010
Le Barbenan Arfeuilles 2016 X : 757 329 Y : 6 564 742 B3+ Zone à truite	IPR : 10,10 Bon TRF : 1631 ind/ha Moyenne	Chabot (46,4%), Vairon (19,7%), Truite fario (17,2%), Lamproie de Planer (7,7%), Loche franche (4,2%), Chevaine (3,8%), Goujon (0,8%), Gardon (0,2%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2014
Le Barbenan Châtelus 2015 X : 757 446 Y : 6 566 153 B4 Zone à truite	IPR : *non calculé* TRF : 1657 ind/ha Moyenne	*Lors de cette pêche, seule la truite fario a été recherchée.*	Pêche complète 2 passages
Le Barbenan Châtelus 2013 X : 756 831 Y : 6 566 281 B4 Zone à truite	IPR : 15,57 Bon TRF : 315 ind/ha Très faible	Chabot (38,1%), Truite fario (22%), Vairon (14,4%), Loche franche (8,5%), Goujon (7,6%), Chevaine (4,3%), Lamproie de Planer (4,3%), Perche soleil (0,8%)	Inventaire 1 passage
Le Malgoutte Saint-Nicolas-des-Biefs 2014 X : 762 228 Y : 6 556 749 B2+ Zone à truite	IPR : 8,4 Bon TRF : 4950 ind/ha Forte	Chabot (65,7%), Truite fario (34,3%)	Inventaire 2 passages

Bilan piscicole
Sur le contexte Barbenan, 6 stations ont fait l'objet d'inventaires : 5 sur le cours principal et 1 sur le Malgoutte un affluent. Ces inventaires ont permis de montrer que la truite fario, espèce repère du contexte, est présente en densité moyenne à très faible sur l'ensemble du linéaire du Barbenan, et forte sur le Malgoutte. Ces abondances inférieures à celles attendues peuvent être expliquées par les caractéristiques naturelles de ce cours d'eau oligotrophe. L'étude de la structuration des classes de taille montre une population équilibrée et fonctionnelle avec l'ensemble des cohortes représentées, dont les effectifs peuvent varier en fonction des conditions environnementales. De plus cette population est génétiquement bien différenciée des autres du département, renforçant son intérêt patrimonial. Concernant les espèces accompagnatrices, le chabot, la lamproie de Planer, la loche franche et le vairon ont été recensés, avec parfois des densités très fortes pour le chabot.

Il est important de mentionner que le Barbenan est l'unique cours d'eau du département abritant la mulette perlière. De plus, trois de ses affluents hébergent encore l'écrevisse à pattes blanches.
Hormis les captures anecdotiques du gardon et de la perche soleil liées à la présence de plans d'eau, ce contexte est préservé d'espèces non électives.
Pour finir, l'écrevisse signal semble désormais bien implantée.

En conclusion, le peuplement piscicole du Barbenan apparaît conforme au peuplement attendu et de bonne qualité.



Truite fario du Barbenan

8.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude préalable à la restauration, à l'entretien des cours d'eau et à la valorisation des potentiels du bassin versant Besbre amont *CC de la Montagne Bourbonnaise / CESAME*	2012	Cette étude a donné lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial du bassin versant de la Besbre amont (2013-2018). Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Mise en œuvre de l'action « Protéger les populations d'écrevisses à pattes blanches » du Contrat Territorial bassin versant Besbre amont *Vichy Communauté / FDAAPPMA03*	2013-2018	Sur le contexte Barbenan, 3 populations d'écrevisses à pattes blanches ont été identifiées.
Caractérisation génétique des populations de truite fario du département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2012-2014	Trois stations sur le Barbenan Une population bien différenciée a été mise en évidence sur le Barbenan.
La moule perlière, *Margaritifera margaritifera*, sur le Barbenan : Sa répartition et ses préférences d'habitats dans le cadre de restauration de la continuité écologique *FDAAPPMA03*	2018	La population de moules perlières du Barbenan est constituée d'un faible nombre d'individus. Il s'agit exclusivement d'adultes et le recrutement reste à prouver.

Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Barbenan à Arfeuilles « Précontent » (station 2 – 2010, 2012, 2014, 2016) Le Barbenan à Arfeuilles « Beaulieu » (station 3 – 2010, 2012) Le Barbenan à Arfeuilles « Pont Morel » (station 914 – 2014, 2016) Le Barbenan à Châtelus « Pirochon » (station 1015 – 2015) Le Barbenan à Châtelus « Gribory » (station 413 – 2013) Le Malgoutte à Saint-Nicolas-des-Biefs (station 1214 – 2014)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2016	Le Barbenan à Arfeuilles « Moulin de la Côte » (station 24) : le régime thermique du Barbenan amont apparaît entièrement compatible avec la présence et le maintien d'une population de truite fario. Le Barbenan à Arfeuilles « Le Bourg » (station 8) : le régime thermique du Barbenan apparaît conforme au maintien et au développement de la truite fario, malgré un impact possible sur les jeunes stades en fin d'hiver.
Etude de continuité écologique de la Besbre et du Barbenan *DDT03 / CETE Lyon*	2014	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario et l'anguille. 13 ouvrages étudiés sur le Barbenan
Plan de gestion « Vallon du Barbenan – Cascade de la Pisserotte » *Conseil Départemental de l'Allier / Commune d'Arfeuilles / SM des Monts de la Madeleine*	2017	Ce plan de gestion prévoit, sur la période 2017 – 2021, des prospections sur la moule perlière et sur les écrevisses.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Réintroduction d'écrevisses à pattes blanches *Vichy Communauté / FDAAPPMA03*	2015	Essai de réintroduction dans un ruisseau présentant un habitat favorable à l'espèce. Action suspendue en raison de la dégradation de l'habitat et de la situation critique de la population source. La survie d'individus est attestée mais la fonctionnalité de la population reste à valider.
Entretien de la ripisylve du Barbenan *AAPPMA d'Arfeuilles « La Truite du Barbenan »*	2009-2018	Travaux engagés : bûcheronnage et débroussaillage, enlèvement d'embâcles, protection de berge en techniques végétales, entretien des clôtures, ramassage de déchets…



Prospections « moule perlière » sur le Barbenan

8.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA de Châtelus	Châtelus	54 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Truite du Barbenan »	Arfeuilles	99 adhérents (2017)
Parcours de pêche	Parcours labellisé « Passion » le Barbenan à Arfeuilles (2 000 m en 2 secteurs)		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion patrimoniale par AAPPMA d'Arfeuilles ➢ Gestion d'usage par AAPPMA de Châtelus		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans le Barbenan pour la pratique de la pêche		



Inauguration du parcours labellisé « Passion » sur le Barbenan à Arfeuilles

8.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs *principaux (pour l'espèce repère)*	Sylviculture : plantation et exploitation de résineux en bord de cours d'eau	➢ Altération de la ripisylve ➢ Acidification locale de l'eau ➢ Assombrissement ➢ Altération de la stabilité rivulaire ➢ Turbidité de l'eau, colmatage du substrat et destruction de l'habitat lors de l'exploitation	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation de la ressource trophique
	14 ouvrages sur le cours principal dont 12 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
	Captages AEP (25 actifs)	➢ Accentuation des étiages ➢ Augmentation de la thermie		• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Espèce invasive : écrevisse signal	➢ Déséquilibre biologique	• Prédation des alevins	

Facteurs annexes *(pour l'espèces cible)*	Sylviculture : enrésinement Elevage : piétinement du bétail Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)		**APP** • Réduction de la capacité d'accueil

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Conforme**



Un seuil sur le Barbenan

8.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
BARB-01.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle à la place des résineux	Le Barbenan et ses affluents	FRGR0210	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (APP)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
BARB-01.02	Sylviculture	Sensibilisation des exploitants forestiers aux impacts de l'enrésinement et aux bonnes pratiques d'exploitation	Ensemble du contexte	FRGR0210	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
BARB-02.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Barbenan et ses affluents	FRGR0210	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	Peu d'impact	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
BARB-03.01	Gestion quantitative	Adaptation des prélèvements AEP à la ressource disponible	Ensemble du contexte	FRGR0210	Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Améliorer les conditions de vie (APP)	Amélioration de l'état quantitatif et physico-chimique	7B	RES06
BARB-04.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Le Barbenan et ses affluents	FRGR0210	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Améliorer les conditions de vie (APP)	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
BARB-05.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Le Barbenan et ses affluents	FRGR0210	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (APP)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
BARB-05.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Le Barbenan et ses affluents	FRGR0210	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
BARB-06.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0210	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (APP)	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/

BARB-07.01	Espèces invasives	Veille de la colonisation de l'écrevisse signal et mise en œuvre d'opérations de capture si nécessaire	Le Barbenan et ses affluents	FRGR0210	Améliorer le taux de survie	Préserver les populations existantes (APP)	Pas d'impact direct	9B-1 9D-2	MIA0703
BARB-08.01	Réglementation	Respect de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur les ruisseaux à écrevisse à pattes blanches	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	FRGR0210	Préserver la fonctionnalité	Assurer la survie (APP)	Préservation du bon état	9B-1 11A	MIA0802
BARB-08.02	Gestion	Garantir la préservation des habitats de l'écrevisse à pattes blanches (maîtrise foncière, MAE, sensibilisation)	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	FRGR0210	Préserver la fonctionnalité	Assurer la survie (APP)	Préservation du bon état	9B-1 11A	MIA0703 MIA1201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



Suivi des populations d'écrevisses à pattes blanches

8.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion patrimoniale
Cas particuliers de gestion	*Aucun*

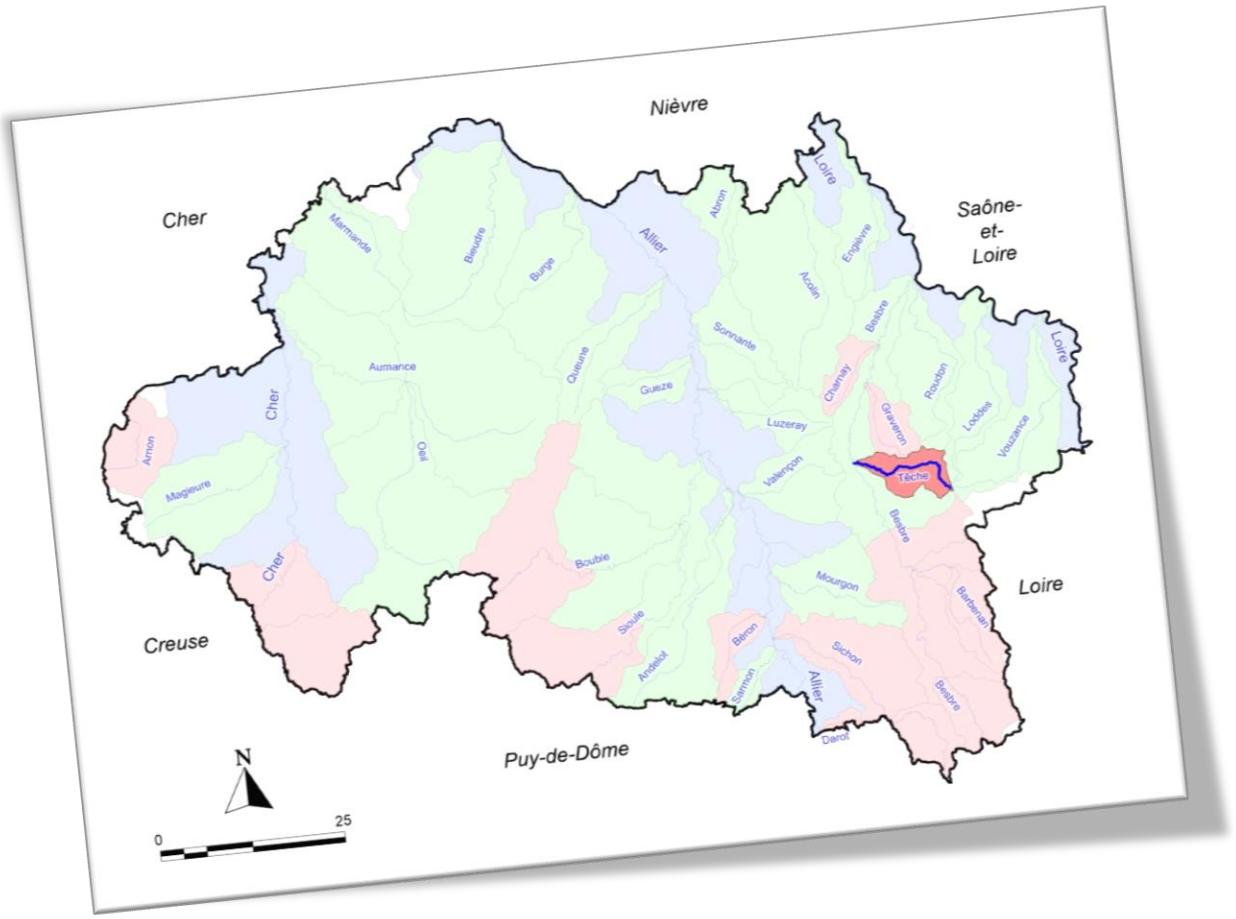


Frayère de truite fario sur le Barbenan



9 LA TÊCHE
03.09 – S – P





9.1 Localisation du contexte

9.2 Description générale

9.3 Données générales

9.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

9.5 Peuplement piscicole

9.6 Etudes et travaux

9.7 Gestion et halieutisme

9.8 Diagnostic et facteurs limitants

9.9 Synthèse des actions préconisées

9.10 Gestion piscicole préconisée

9.1 Localisation du contexte

Le contexte Têche se situe à l'est du département en Montagne Bourbonnaise (figure 9-1).

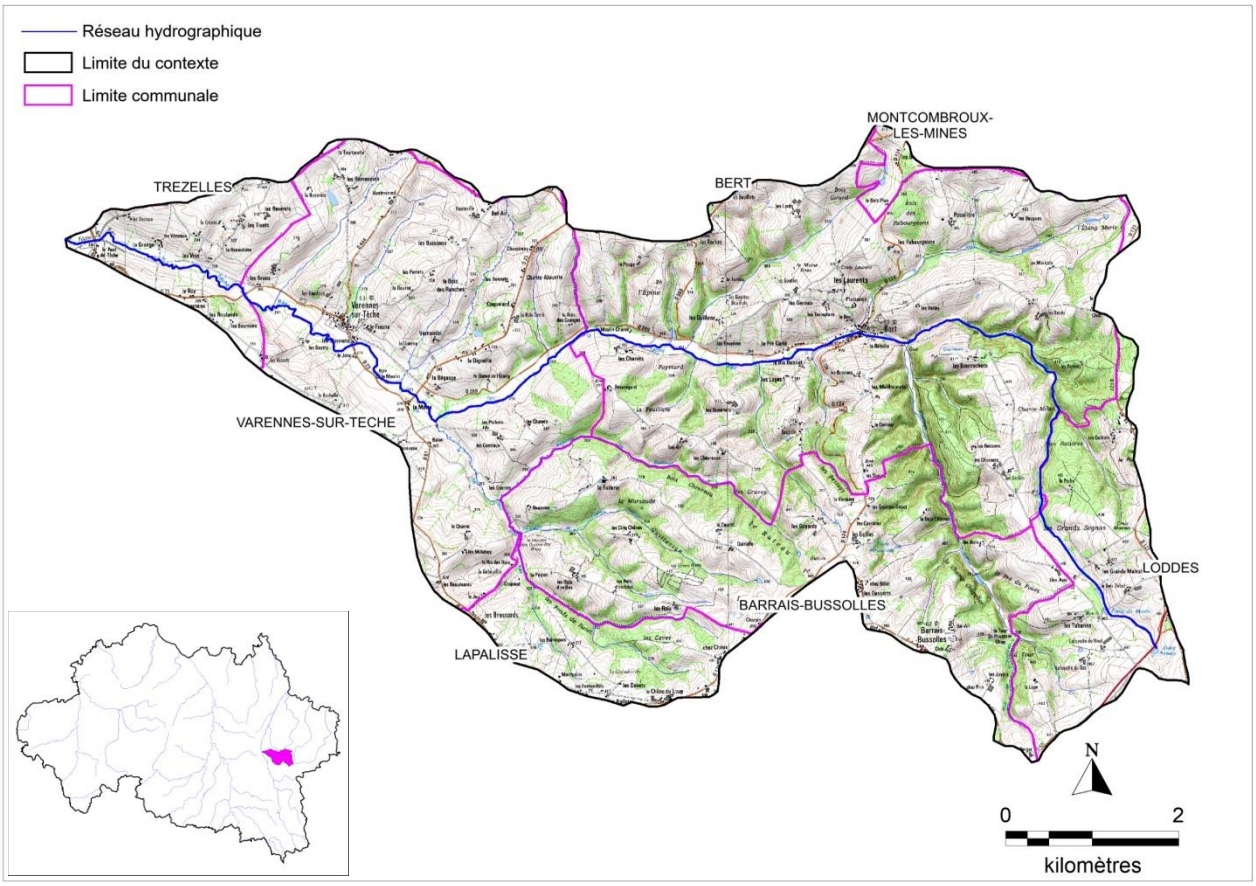


Figure 9-1 : Carte de localisation du contexte Têche



La Têche

9.2 Description générale

Le contexte Têche, d'une superficie de 53,8 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.09 »**.
Ce contexte comprend le cours de la Têche, de sa source à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
La Têche prend sa source sur la commune de Loddes, au niveau de l'étang Robelin, puis s'écoule à travers les contreforts de la Montagne Bourbonnaise pour confluer avec la Besbre à l'aval de Trézelles.
La Têche possède un linéaire principal de 18,3 km avec une pente moyenne de 1,22% (figure 9-2).

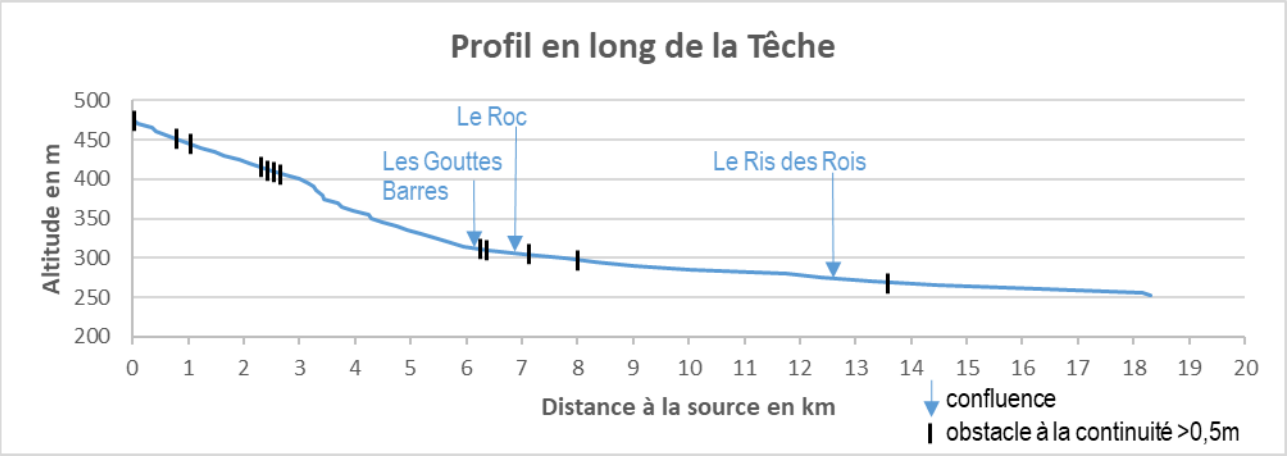


Figure 9-2 : Profil en long de la Têche

La figure 9-3 présente les principales caractéristiques du bassin versant de la Têche :

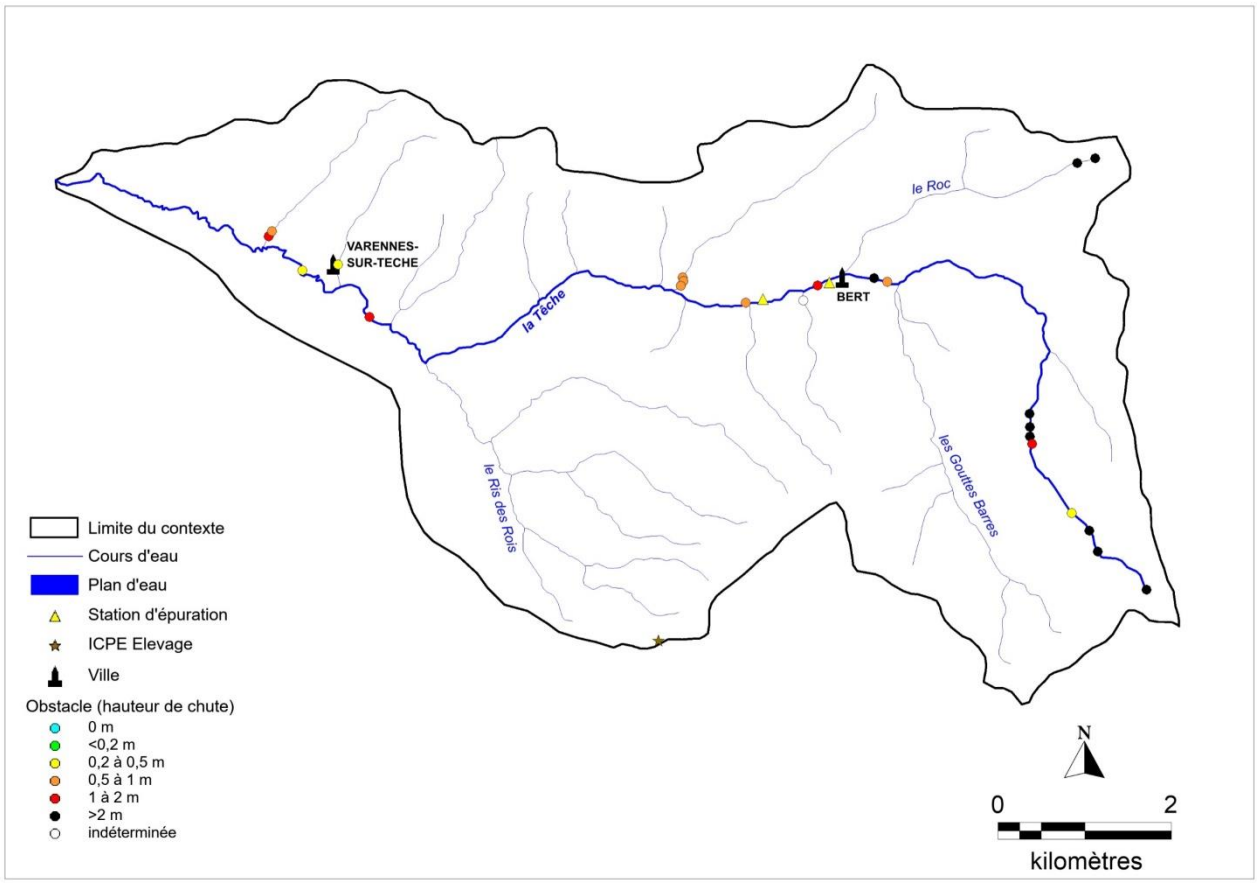


Figure 9-3 : Carte de description générale du bassin versant de la Têche

9.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="4">Source – commune de Loddes « Etang Robelin »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="4">Confluence avec la Besbre – commune de Trézelles « Le Pré de la Rivière »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="4">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d'eau</td><td colspan="4">24 plans d'eau recensés
14 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td colspan="2">Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="5">● les Gouttes Barres, affluent rive gauche, 4,8 km
● le Roc, affluent rive droite, 3,5 km
● le Ris des Rois, affluent rive gauche, 4,9 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="4">18,3 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td>46,1</td><td>10,8</td><td>8</td><td>6,2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Surface du bassin versant</td><td colspan="5">71,1 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Débit (cours principal)</td><td colspan="5">53,8 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : XXX m3/s</td><td colspan="3" rowspan="3">Absence de données
(nouvelle station à Varennes-sur-Têche mise en service le 04/07/2018)</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td colspan="2">Crue</td><td>QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Réelle, après impact ouvrages</td><td colspan="2">Altitude amont</td><td>475 m</td><td colspan="3" rowspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="2">Altitude aval</td><td>252 m</td></tr>
<tr><td colspan="5">1,22 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Taux d'étagement</td><td colspan="2">Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td>14</td><td colspan="3" rowspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="2">Hauteur cumulée</td><td>29,9 m</td></tr>
<tr><td colspan="5">1,05 %</td></tr>
<tr><td colspan="5">13,4 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="5">Substrat granitique puis schisteux</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="5">LODDES ; BERT ; MONTCOMBROUX-LES-MINES ; BARRAIS-BUSSOLLES ; LAPALISSE ; VARENNES-SUR-TECHE ; TREZELLES</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="4">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td>Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bert (1975)</td><td>200 / 100</td><td>Oui / Oui</td><td>La Têche</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bert Stade (1989)</td><td>72 / 30</td><td>Oui / Oui</td><td>La Têche</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le contexte Têche comporte 2 stations d'épuration, conformes en équipement et en performance. Cependant, un récent contrôle a constaté que les 2 équipements ne sont plus aux normes et ne fonctionnent plus correctement. Une étude-diagnostic a donc été engagée en 2018 par la commune en vue de construire une nouvelle station d'épuration pour l'ensemble du réseau d'assainissement collectif.</td></tr>
</table>

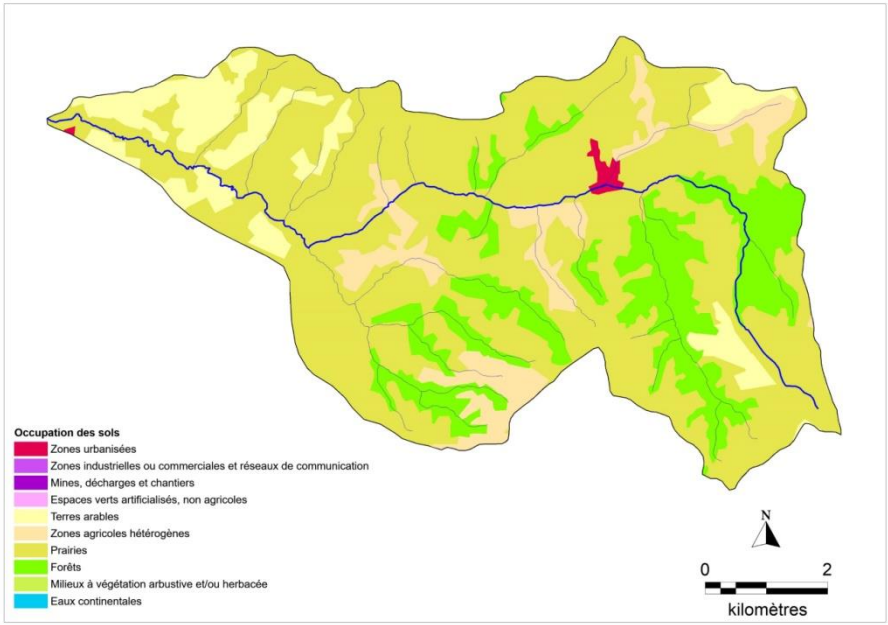
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 9-4 : Carte de l'occupation des sols du bassin versant de la Têche
L'occupation des sols du contexte Têche est largement dominée par les prairies (63%). Les cultures (18,2%) et les forêts (18,2%) se partagent le reste du territoire, les espaces artificialisés y étant très restreints (0,5%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Le Donjon / Saint-Léon 2728 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="7">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• ZNIEFF I
- 830020547 Val de Besbre</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>• Liste 1
- La Têche et ses cours d'eau affluents

• Liste 2
- La Têche</td></tr>
<tr><td>Réservoir biologique</td><td>-RESBIO_661 La Têche avec ses affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td>Décret Frayères</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>S.A.G.E.</td><td colspan="2">Aucun</td></tr>
<tr><td>Structures locales de gestion des milieux aquatiques</td><td colspan="2">CC Entr'Allier Besbre et Loire
CC du Pays de Lapalisse</td></tr>
<tr><td>Enjeux PLAGEPOMI</td><td colspan="2">Aucun</td></tr>
</table>

9.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

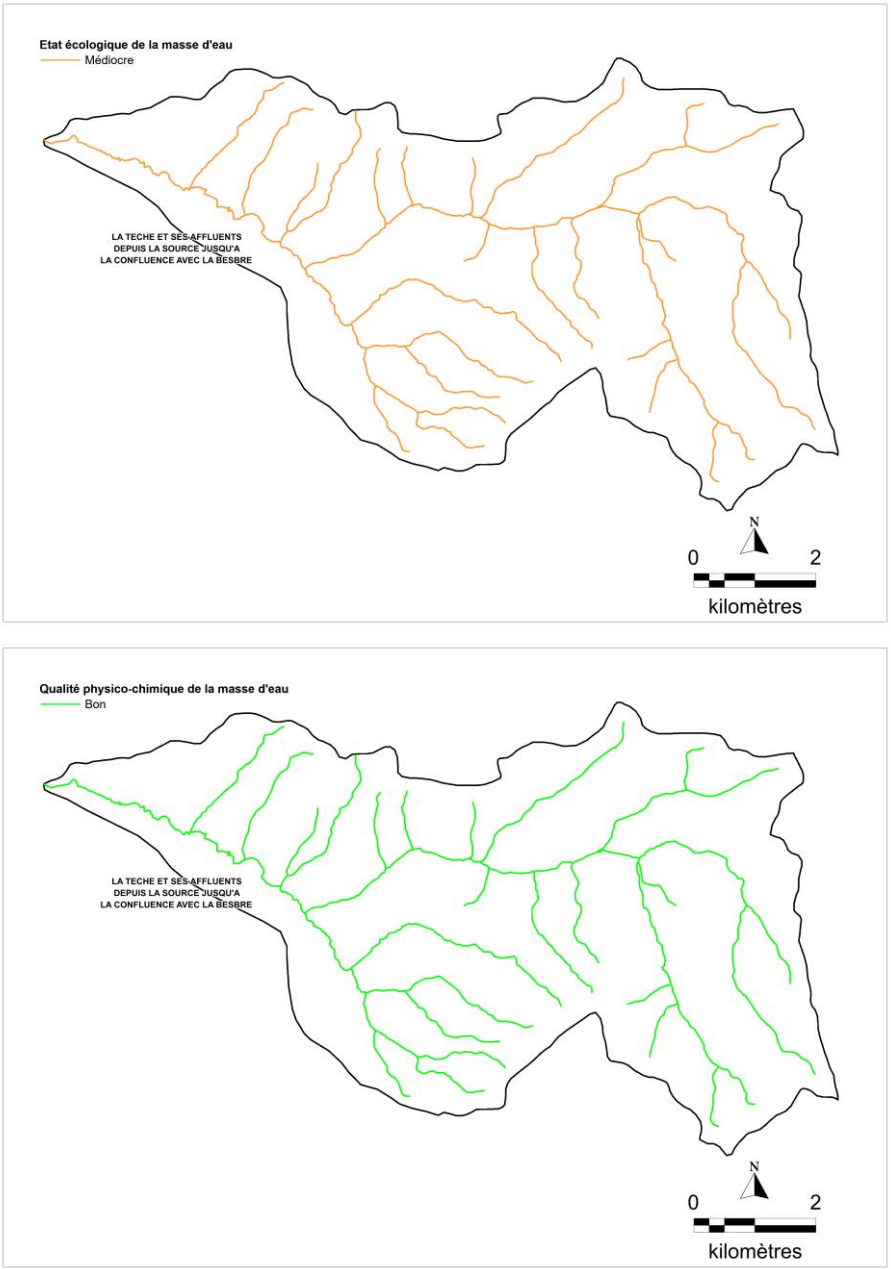


Figure 9-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Têche en 2017

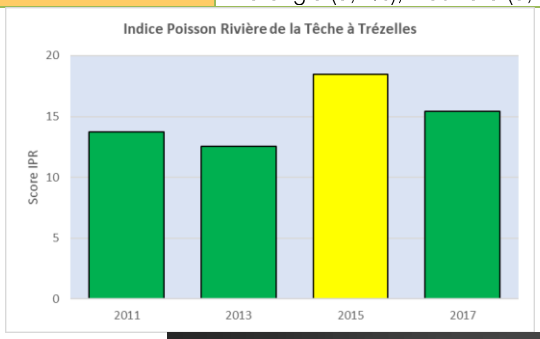
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR1800	La Têche et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Médiocre	Bon	Bon

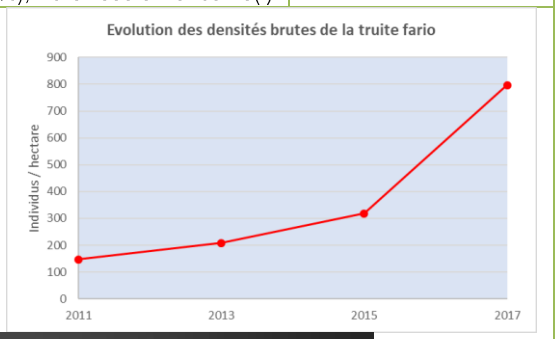
9.5 Peuplement piscicole

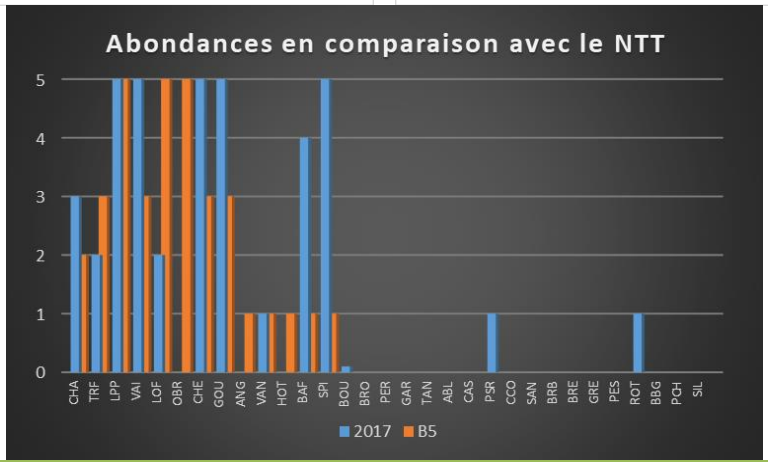
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	*Aucune*
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Barbeau fluviatile, Bouvière, Carpe miroir, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Hotu, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche soleil, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Truite fario, Vairon, Vandoise
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
La Têche Trézelles 2017 X : 746 411 Y : 6 581 510 B5 Zone à ombre	IPR : 15,41 Bon TRF : 797 ind/ha Faible	Vairon (38,2%), Spirlin (17,5%), Goujon (17,3%), Chevaine (10,3%), Chabot (4,9%), Loche franche (4,6%), Lamproie de Planer (2,6%), Truite fario (2,3%), Barbeau fluviatile (1,6%), Vandoise (0,3%), Pseudorasbora (0,2%), Rotengle (0,1%), Bouvière (0,1%), Ecrevisse américaine(-)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2011, 2013, 2015







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Têche Bert 2013 X : 754 872 Y : 6 580 625 B4 Zone à truite	IPR : 15,28 Bon	Lamproie de Planer (41,4%), Truite fario (32,7%), Loche franche (19%), Vairon (6,9%)	Inventaire 1 passage
	TRF : 1107 ind/ha Faible		
La Têche Bert 2010 X : 753 216 Y : 6 580 398	IPR : *non calculé*	Goujon (43,5%), Chevaine (27,2%), Vairon (10,9%), Truite fario (7,6%), Loche franche (6,5%), Gardon (4,3%)	Pêche par traits 1 passage
	TRF : 7 ind.		
La Têche Trézelles 2010 X : 746 760 Y : 6 581 476	IPR : *non calculé*	Chabot (22%), Goujon (20,6%), Loche franche (16,1%), Vairon (14,7%), Spirlin (8,8%), Truite fario (7,4%), Chevaine (7,4%), Barbeau fluviatile (1,5%), Lamproie de Planer (1,5%)	Pêche par traits 1 passage
	TRF : 5 ind.		

Bilan piscicole
Sur le bassin versant de la Têche, 4 stations localisées sur le cours principal ont fait l'objet d'inventaires. Ces inventaires ont permis de recenser la quasi-totalité des espèces attendues. La truite fario, espèce repère du contexte, est présente sur l'ensemble des stations mais avec de faibles densités. Le suivi réalisé sur la station aval montre cependant une augmentation progressive de la qualité salmonicole (de très faible à faible). De plus, même si toutes les classes d'âge sont représentées, l'analyse des classes de taille fait apparaître un recrutement naturel faible et une survie précaire des jeunes stades. Concernant les autres espèces attendues, elles apparaissent généralement avec des abondances correspondant à leur abondance optimale voire très supérieures, excepté pour la loche franche dont les effectifs restent faibles. Toutefois, le chabot n'a pas été capturé lors des pêches réalisées à l'amont du contexte. La lamproie de Planer, le chabot et plus récemment la bouvière attestent d'une bonne qualité du milieu. A contrario, la carpe miroir, le gardon et le rotengle sont les témoins de l'impact des plans d'eau. Pour finir, 2 espèces invasives (perche soleil et pseudorasbora) ont été identifiées sur ce contexte, avec néanmoins des densités relativement faibles. En conclusion, le peuplement piscicole de la Têche peut être qualifié de bonne qualité et relativement conforme au peuplement attendu dans ce type de cours d'eau, toutefois perturbé au niveau des densités intra et inter-spécifiques.



Chabot

9.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude de la continuité sur la Bieudre, la Têche et le Valençon *DDT03 / CEREMA*	2018	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario, la lamproie de Planer, le spirlin et le barbeau fluviatile. 15 ouvrages étudiés sur la Têche
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	La Têche à Trézelles (station 41 – 2011, 2013, 2015, 2017) La Têche à Bert (station 1013 - 2013)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2016	La Têche à Trézelles (station 27) : La Têche montre une tendance à l'échauffement en période estivale, ce qui peut représenter un facteur limitant notamment pour la survie des juvéniles.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

9.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Amicale des Pêcheurs des cantons de Jaligny / Le Donjon »	Jaligny-sur-Besbre	209 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage par AAPPMA de Jaligny-sur-Besbre		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans la Têche pour la pratique de la pêche		



Déversement de truites

9.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Stations d'épuration de Bert	➢ Altération de la qualité de l'eau par rejet de matières azotées et phosphorées	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie
	14 ouvrages sur le cours principal dont 12 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Manque d'entretien sur l'ensemble du bassin versant	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau ➢ Entrave à la circulation piscicole	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Restriction de l'accès aux zones refuges
	Ripisylve absente localement	➢ Dépassement de la plage de confort thermique en période estivale		• Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Peu perturbé



Plan d'eau de Bert

9.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
TECH-01.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	La Têche et ses affluents	FRGR1800	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
TECH-01.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	La Têche et ses affluents	FRGR1800	Pas d'impact direct	/	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
TECH-02.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR1800	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
TECH-03.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	La Têche et ses affluents	FRGR1800	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
TECH-04.01	Assainissement	Amélioration des rejets du système d'assainissement collectif de Bert	La Têche	FRGR1800	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3A-1 3A-3	ASS13
TECH-05.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	La Têche et ses affluents	FRGR1800	Favoriser la reproduction Diminuer les impacts des étiages Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
TECH-06.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	La Têche et ses affluents	FRGR1800	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201

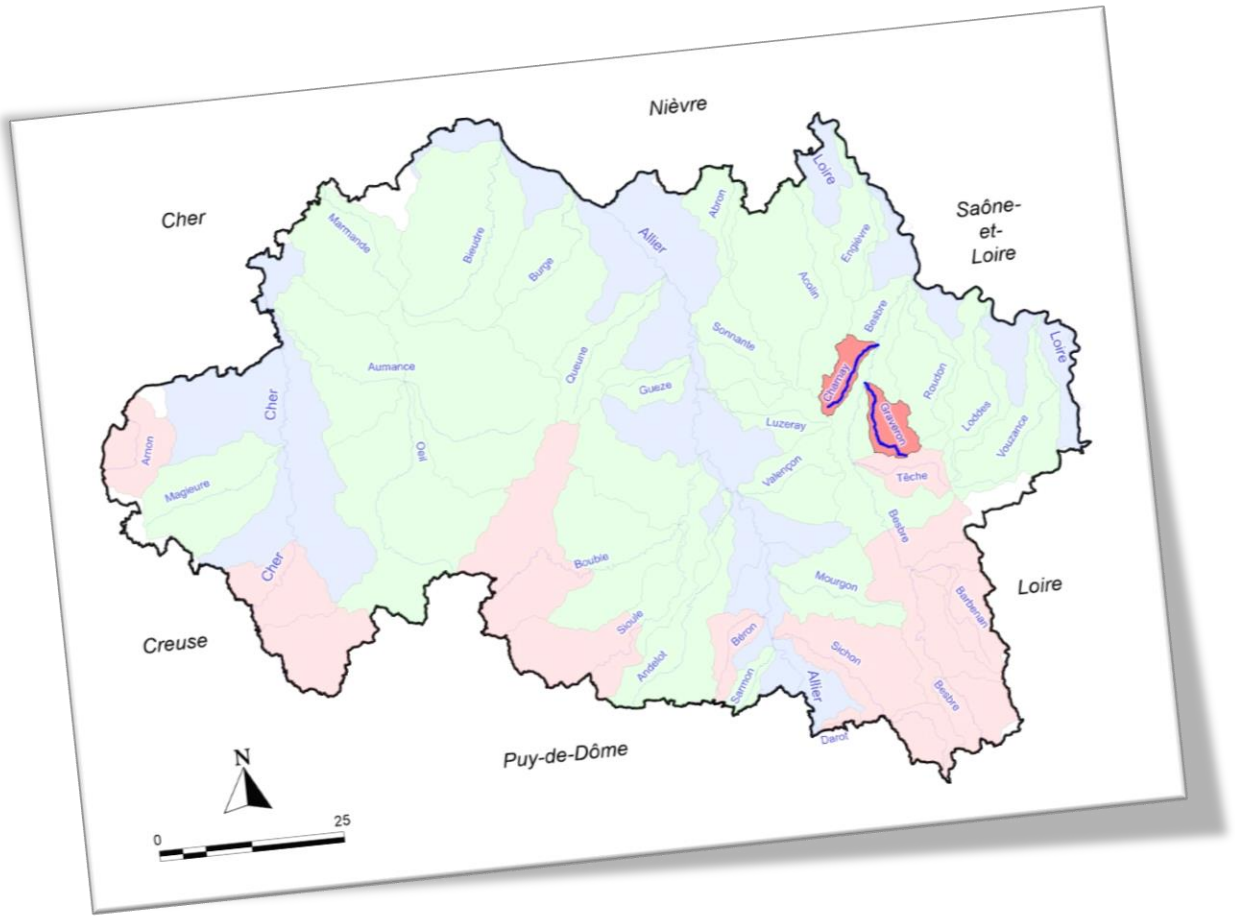
Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

9.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion	Aucun





10 LE GRAVERON / LE CHARNAY 03.10 – S – D



10.1 Localisation du contexte

10.2 Description générale

10.3 Données générales

10.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

10.5 Peuplement piscicole

10.6 Etudes et travaux

10.7 Gestion et halieutisme

10.8 Diagnostic et facteurs limitants

10.9 Synthèse des actions préconisées

10.10 Gestion piscicole préconisée

10.1 Localisation du contexte

Le contexte Graveron / Charnay se situe à l'est du département entre la Montagne Bourbonnaise et la Sologne Bourbonnaise (figure 10-1).

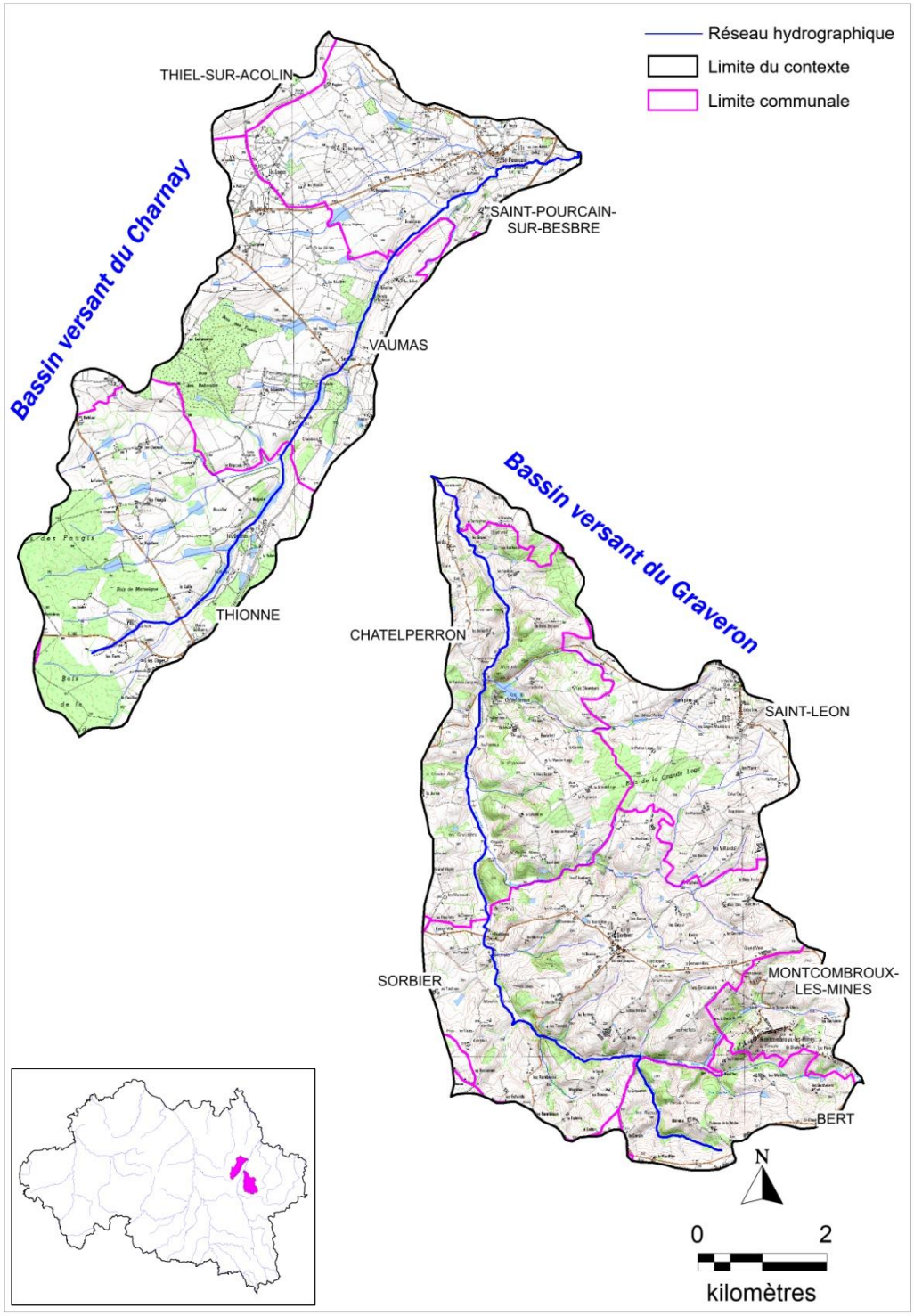


Figure 10-1 : Carte de localisation du contexte Graveron / Charnay

10.2 Description générale

Le contexte Graveron / Charnay, d'une superficie de 82 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.10 »**. Ce contexte comprend les cours du Graveron et du Charnay, deux affluents de la Besbre, de leur source à leur confluence, ainsi que l'ensemble de leurs affluents.
Le Graveron prend sa source sur la commune de Bert, dans les contreforts de la Montagne Bourbonnaise, puis s'écoule en direction du nord pour confluer avec la Besbre entre Châtelperron et Vaumas.
Le Graveron possède un linéaire principal de 14,6 km avec une pente moyenne de 0,87% (figure 10-2).
Le Charnay prend sa source sur la commune de Thionne puis s'écoule en direction du nord-est à travers la Sologne Bourbonnaise pour rejoindre la Besbre au niveau de Saint-Pourçain-sur-Besbre.
Le Charnay possède un linéaire principal de 12,1 km avec une pente moyenne de 0,54% (figure 10-2).

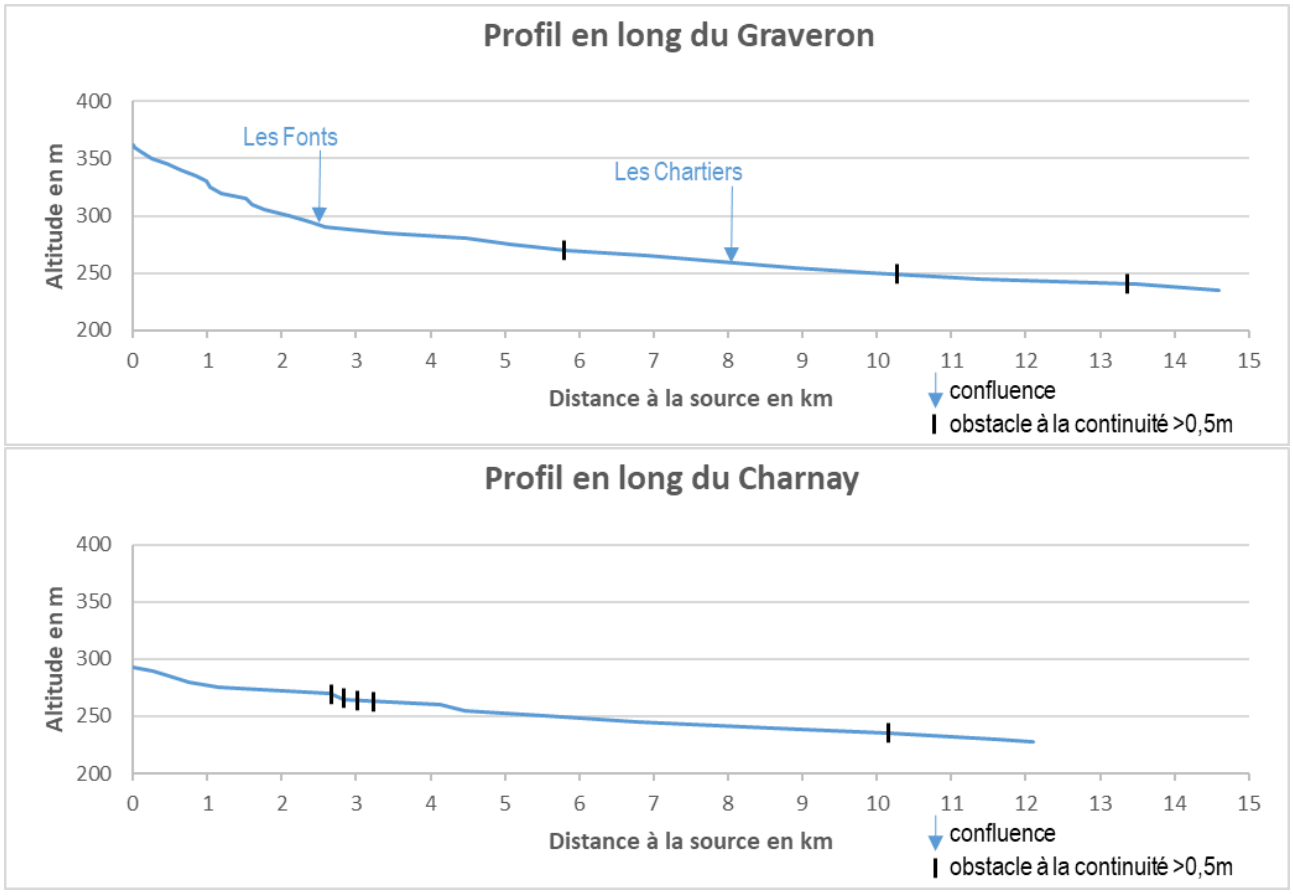


Figure 10-2 : Profils en long du Graveron et du Charnay



Le Graveron

La figure 10-3 présente les principales caractéristiques des bassins versants du Graveron et du Charnay :

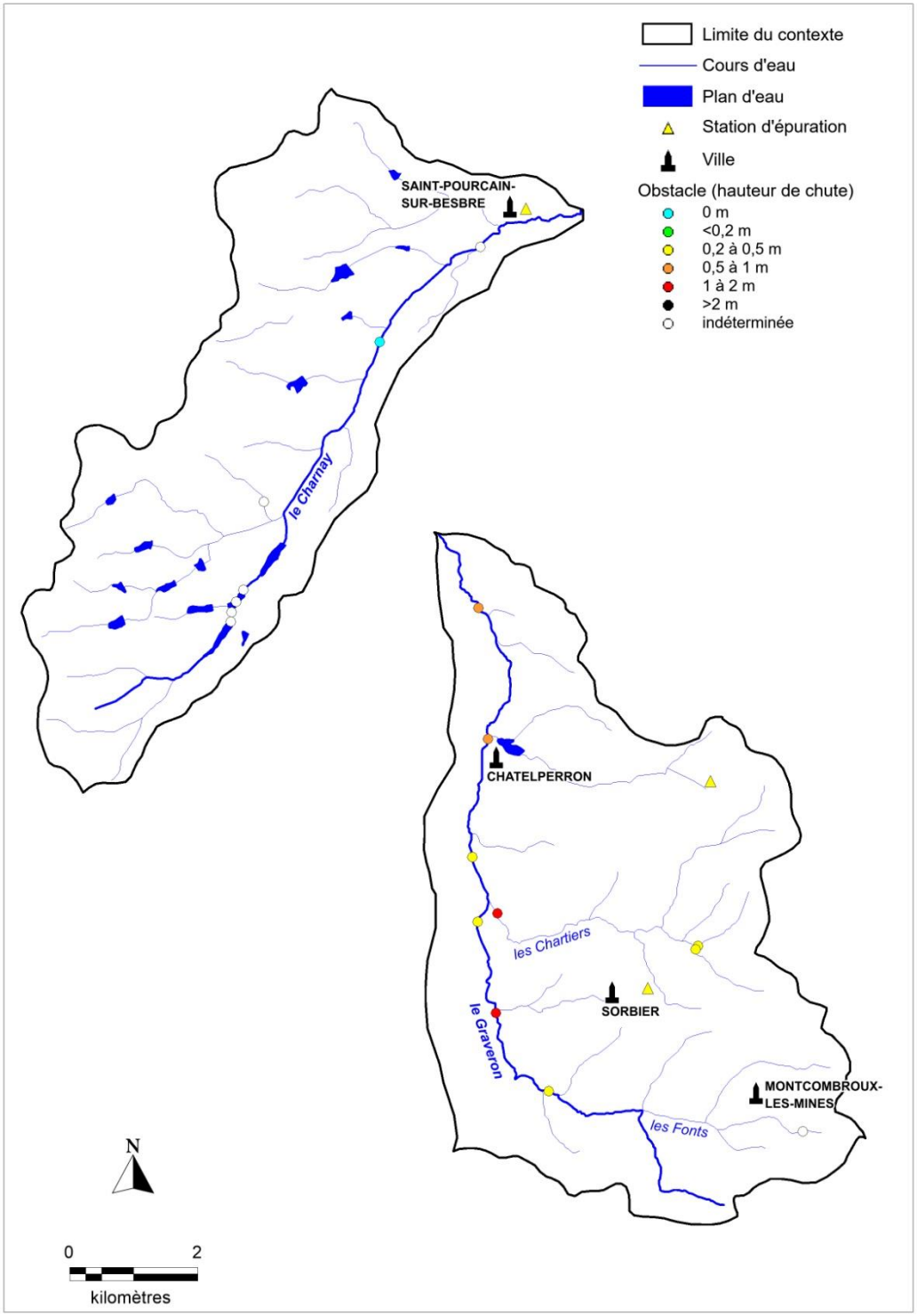


Figure 10-3 : Carte de description générale des bassins versants du Graveron et du Charnay

10.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td>Amont</td><td colspan="5">Source Graveron – commune de Bert « Les Roches »
Source Charnay – commune de Thionne « Les Forts »</td></tr>
<tr><td>Aval</td><td colspan="5">Confluence Graveron avec la Besbre – communes de Châtelperron et Vaumas « Les Jeandurets »
Confluence Charnay avec la Besbre – commune de Saint-Pourçain-sur-Besbre « La Colombine »</td></tr>
<tr><td>Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td>Plans d’eau</td><td colspan="5">Graveron : 40 plans d’eau recensés – 24 ha de surface en eau
Charnay : 57 plans d’eau recensés – 99 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="6">● les Fonts, affluent rive droite du Graveron, 3 km
● les Chartiers, affluent rive droite du Graveron, 5,4 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="4">Graveron : 14,6 km
Charnay : 12,1 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d’eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td>G : 29,9
C : 33,9</td><td>G : 11
C : 5,7</td><td>G : 5,4
C : 10,7</td><td>G : 6,7</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="4">Graveron : 53 km
Charnay : 50,3 km } 103,3 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="6">Graveron : 45,9 km²
Charnay : 36,5 km² } 82,4 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td colspan="5" rowspan="3">QMNA5 : XXX m³/s
Module : XXX m³/s
QI(10) : XXX m³/s } Absence de données</td></tr>
<tr><td>Module</td></tr>
<tr><td>Crue</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5" rowspan="2">Graveron : 362 m
Charnay : 293 m
Graveron : 235 m
Charnay : 228 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td></tr>
<tr><td colspan="6">Graveron : 0,87 %
Charnay : 0,54 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td colspan="2">Nombre d’ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="4">Graveron : 6
Charnay : 6</td></tr>
<tr><td colspan="2">Hauteur cumulée</td><td colspan="4">Graveron : 3 m
Charnay : 0 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">Graveron : 0,83 %
Charnay : 0,54 %</td></tr>
<tr><td>Taux d’étagement</td><td colspan="6">Graveron : 4,7 %
Charnay : 0 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="6">Graveron : Substrat granitique puis schisteux
Charnay : Substrat marno-calcaire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">BERT ; MONTCOMBROUX-LES-MINES ; SORBIER ; SAINT-LEON ; CHATELPERRON ; THIONNE ; VAUMAS ; THIEL-SUR-ACOLIN ; SAINT-POURCAIN-SUR-BESBRE</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td>Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Sorbier « Voie communale » (2001)</td><td>100 / 70</td><td>Oui / Oui</td><td>Un affluent des Chartiers</td></tr>
</table>

	Saint-Léon « Les Mazeliers » (1974)	110 / 90	Oui / Oui	Un affluent du Graveron
	Saint-Pourçain-sur-Besbre (2005)	225 / 180	Oui / Oui	Le Charnay
	Le contexte Graveron / Charnay comporte 3 stations d'épuration, conformes en équipement et en performance.			

Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)

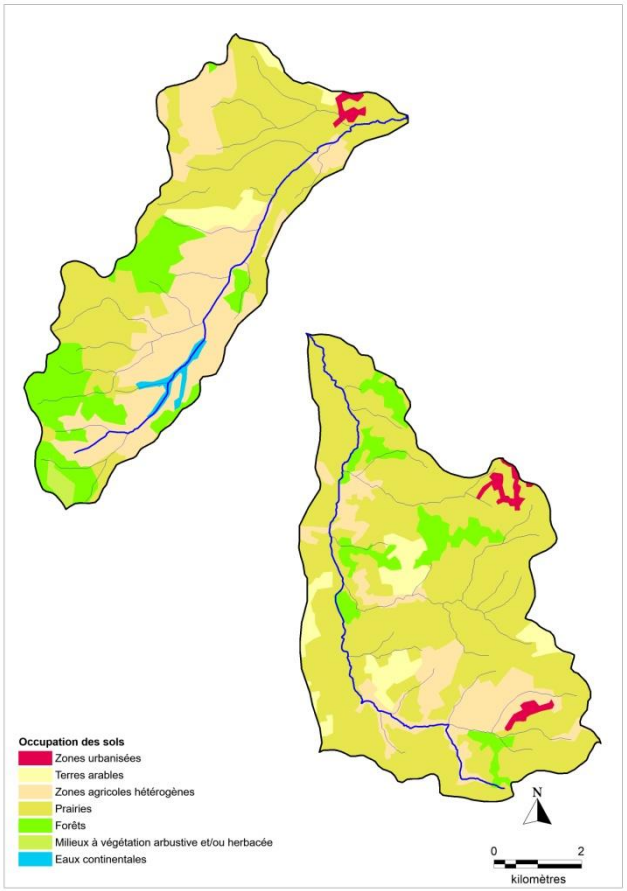


Figure 10-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Graveron / Charnay

L'occupation des sols du contexte Graveron / Charnay est largement dominée par les prairies (59%) et les cultures (27,3%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (11,4%) et les espaces artificialisés y sont restreints (1,1%).

Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Le Donjon / Saint-Léon 2728 SB ➢ Saint-Pourçain-sur-Sioule / Jaligny-sur-Besbre 2628 SB ➢ Dompierre-sur-Besbre / Molinet 2727 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	*Aucun*
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	*Aucun*
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830020393 Environs de Châtelperron - 830020547 Val de Besbre - 830005428 Etang des Fougis • ZNIEFF II - 830007448 Sologne bourbonnaise

	Classement L.214-17	*Aucun*
	Réservoir biologique	- RESBIO_663 Le Graveron et ses affluents (ruisseau de Châtelperron, commune de Châtelperron, exclu)
	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Le Graveron, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF, VAN) - Le Charnay et ses affluents depuis « La Patache » à Vaumas jusqu'à la confluence avec la Besbre (CHA, LPP, LPR, TRF, VAN)
S.A.G.E.	*Aucun*	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Entr'Allier Besbre et Loire CC du Pays de Lapalisse	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	

10.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

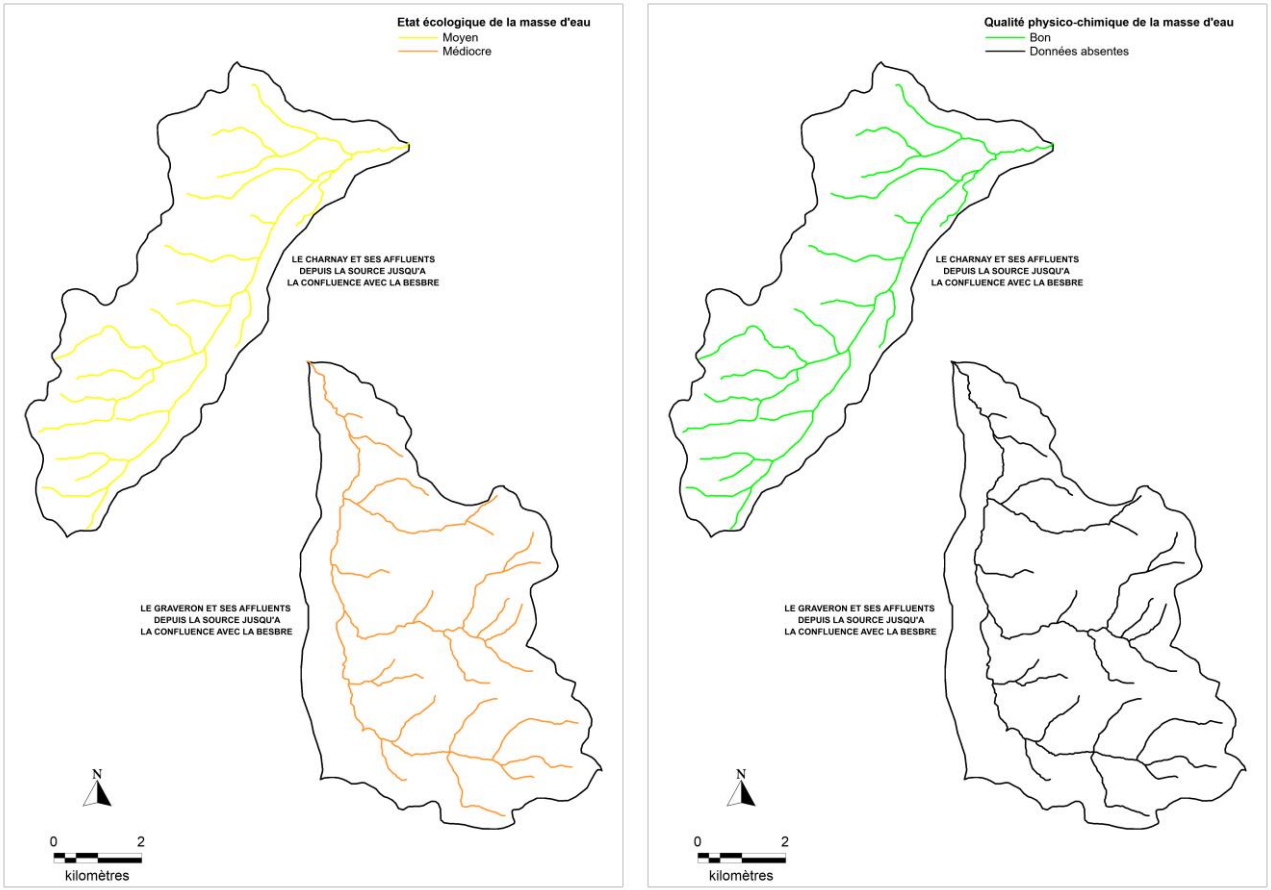


Figure 10-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Graveron / Charnay en 2017

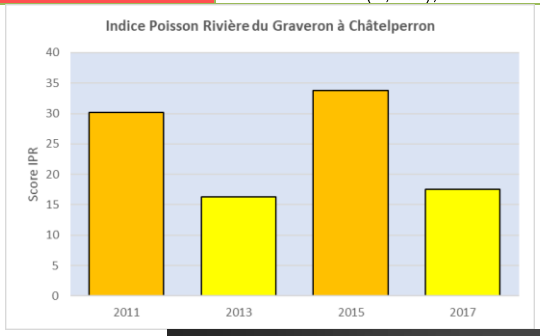
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR1828	Le Graveron et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Médiocre	Bon	*Données absentes*
FRGR1471	Le Charnay et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Moyen	Bon	Bon

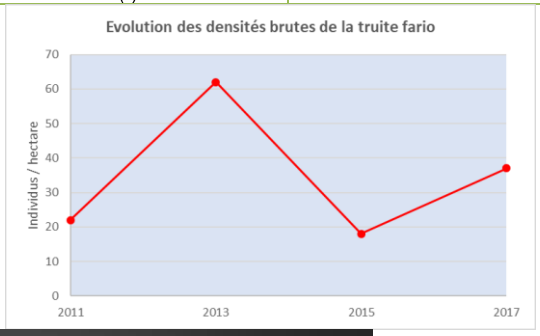
10.5 Peuplement piscicole

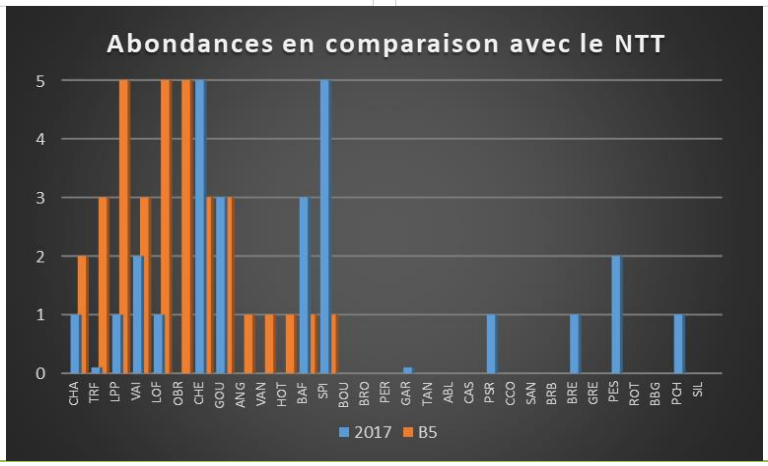
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	Anguille
Etat fonctionnel	Dégradé
Peuplement actuel	Graveron : Ablette, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème commune, Carassin, Carpe miroir, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Hotu, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon, Vandoise Charnay : Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème commune, Brochet, Carassin, Carpe commune, Carpe miroir, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	Charnay : Anguille
Peuplement astacicole	Graveron et Charnay : Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Graveron et Charnay : Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Graveron et Charnay : Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine

Les stations indicatrices

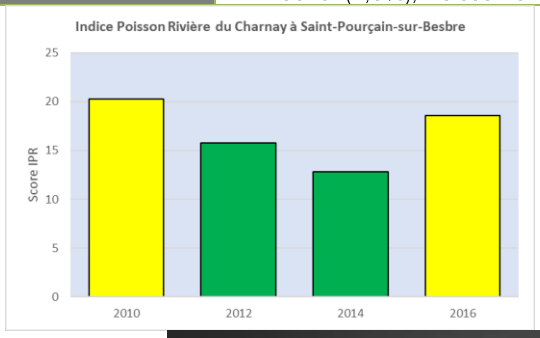
Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Graveron Châtelperron 2017 X : 748 612 Y : 6 591 428 B5 Zone à ombre	IPR : 17,53 Médiocre TRF : 37 ind/ha Très faible	Chevaine (28,4%), Vairon (21,6%), Goujon (19,2%), Spirlin (15,5%), Chabot (5,7%), Loche franche (3,6%), Barbeau fluviatile (2,8%), Pseudorasbora (1%), Lamproie de Planer (0,6%), Truite fario (0,4%), Perche soleil (0,4%), Poisson chat (0,4%), Gardon (0,2%), Brème commune (0,2%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2011, 2013, 2015



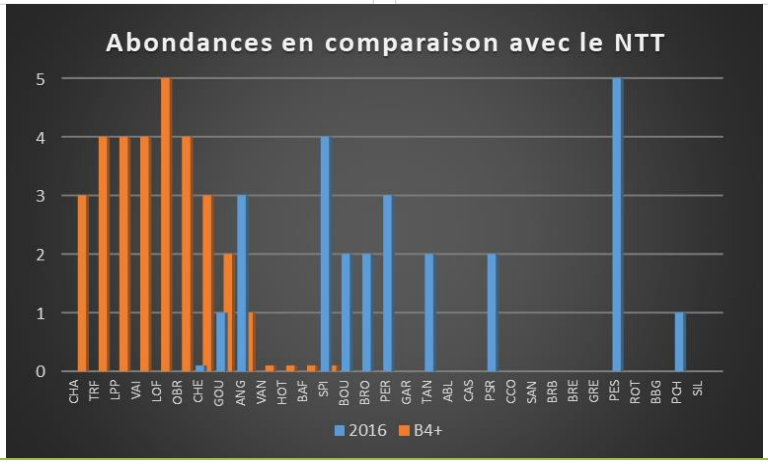




Le Charnay Saint-Pourçain-sur-Besbre 2016 X : 748 438 Y : 6 596 836 B4+ Zone à truite	IPR : 18,55 Médiocre TRF : abs.	Perche soleil (46,1%), Spirlin (15,8%), Pseudorasbora (13,2%), Goujon (7,9%), Bouvière (7,9%), Perche commune (2,6%), Chevaine (1,3%), Tanche (1,3%), Brochet (1,3%), Poisson chat (1,3%), Anguille (1,3%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2010, 2012, 2014







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Graveron Sorbier 2013 X : 749 724 Y : 6 583 848 B4 Zone à truite	IPR : 15,44 Bon TRF : 736 ind/ha Faible	Loche franche (56,6%), Vairon (21,3%), Truite fario (12,5%), Chevaine (4,5%), Goujon (3,7%), Poisson chat (0,7%), Perche commune (0,7%)	Inventaire 1 passage
Le Charnay Vaumas 2012 X : 747 232 Y : 6 595 680 B5 Zone à ombre	IPR : 31,51 Mauvais TRF : abs.	Loche franche (44%), Pseudorasbora (22,5%), Perche soleil (12%), Goujon (9,5%), Gardon (8,9%), Chevaine (2,6%), Perche commune (0,5%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2010
Le Charnay Saint-Pourçain-sur-Besbre 2017 X : 748 675 Y : 6 596 947	IPR : 24,1 Médiocre TRF : abs.	Pseudorasbora (25,4%), Chevaine (17,7%), Goujon (13,4%), Perche soleil (13,4%), Poisson chat (9,1%), Gardon (4,7%), Spirlin (4,3%), Bouvière (2,9%), Barbeau fluviatile (2,2%), Tanche (2,2%), Perche commune (1,4%), Loche franche (1,1%), Carassin (0,7%), Carpe commune (0,7%), Anguille (0,4%), Carpe miroir (0,4%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage

Bilan piscicole
Sur ce contexte, 5 stations ont fait l'objet d'inventaires, 2 sur le Graveron (médian et aval) et 3 sur le Charnay (aval). La truite fario, espèce repère du contexte, est présente sur l'ensemble des stations du Graveron mais avec des densités faibles à très faibles. Sur le Charnay, elle est absente des inventaires depuis 2012. Même si on retrouve la quasi-totalité des espèces attendues pour les deux cours d'eau, les pêches les plus récentes montrent un déséquilibre important entre le peuplement potentiel et celui observé, aussi bien au niveau des espèces que des densités. Ceci est encore plus marqué sur le Charnay. La bouvière, le chabot et la lamproie de Planer, espèces patrimoniales, n'ont pas une distribution continue sur le contexte et leurs densités sont fluctuantes. Concernant les migrateurs, seule l'anguille a été capturée sur le Charnay. Pour finir, de nombreuses espèces témoignent de l'impact des plans d'eau (brème commune, brochet, carassin, carpe miroir, gardon, perche commune, rotengle, sandre, tanche) dont 3 classées nuisibles (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora). Ces dernières sont parfois observées avec de fortes abondances, pouvant même dominer le peuplement. En conclusion, le peuplement piscicole du contexte Graveron / Charnay apparaît non conforme au peuplement attendu dans ce type de cours d'eau, présentant des signes sérieux de dégradation.



Pêche électrique sur le Charnay

10.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Graveron à Sorbier (station 813 - 2013) Le Graveron à Châtelperron (station 33 – 2011, 2013, 2015, 2017) Le Charnay à Vaumas (station 9 – 2010, 2012) Le Charnay à Saint-Pourçain-sur-Besbre (station 8 – 2010, 2012, 2014 et station 816 – 2016)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2014-2016	Le Graveron à Sorbier (station 21) : le régime thermique du Graveron peut représenter un facteur limitant au maintien d'une population de truites, notamment vis-à-vis de la survie des juvéniles en période estivale, ou via des paramètres annexes comme la diminution de la concentration en oxygène disponible lors des périodes chaudes.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

10.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Amicale des Pêcheurs des cantons de Jaligny / Le Donjon »	Jaligny sur Besbre	209 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Gaule Dompierroise »	Dompierre-sur-Besbre	567 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Graveron par AAPPMA de Jaligny-sur-Besbre ➢ Aucune gestion sur Charnay par AAPPMA de Dompierre-sur-Besbre		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans le Graveron pour la pratique de la pêche		



Anguille (© FNPF / Laurent Madelon)

10.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires et irrigation	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (nitrates, eutrophisation, oxygène dissous) ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	12 ouvrages sur les cours principaux dont 8 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Carrière à Châtelperron (ruisseau des Chartiers)	➢ Colmatage du substrat ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs	• Réduction de la capacité d'accueil
	Entreprise de caoutchouc à Bert : rejet industriel	➢ Altération de la qualité de l'eau ➢ Colmatage du substrat	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs	• Mortalité d'individus adultes

	Anciens sites d'exploitation minière à Montcombroux-les-Mines : rejet des eaux d'exhaure	➢ Altération de la qualité de l'eau	• Augmentation de la mortalité des œufs	• Limitation des conditions de vie
Facteurs annexes *(pour l'espèce cible)*	Ouvrages infranchissables	➢ Entrave à la circulation piscicole		**ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance
	Entreprise de caoutchouc à Bert Anciens sites d'exploitation minière à Montcombroux-les-Mines Agriculture (élevage et cultures) sur l'ensemble du contexte	➢ Altération de la qualité de l'eau par rejet industriel, rejet des eaux d'exhaures des anciennes mines et rejet de matières azotées et phosphorées et de pesticides	**ANG** • Perturbation du cycle de reproduction	**ANG** • Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Dégradé**

10.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
GRCH-01.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR1828 FRGR1471	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (ANG) Améliorer les conditions de vie (ANG)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
GRCH-02.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR1828 FRGR1471	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
GRCH-03.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Le Graveron, le Charnay et leurs affluents	FRGR1828 FRGR1471	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
GRCH-04.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Le Graveron, le Charnay et leurs affluents	FRGR1828 FRGR1471	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
GRCH-04.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Le Graveron, le Charnay et leurs affluents	FRGR1828 FRGR1471	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
GRCH-05.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR1828 FRGR1471	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
GRCH-06.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Graveron, le Charnay et leurs affluents	FRGR1828 FRGR1471	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A	MIA0304
GRCH-07.01	Industrie	Réduction des matières en suspension dans les rejets de la carrière de Châtelperron	Le ruisseau des Chartiers et le Graveron	FRGR1828	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	IND0202

GRCH-08.01	Industrie	Amélioration du rejet de l'entreprise de caoutchouc de Bert	Le ruisseau des Fonts et le Graveron	FRGR1828	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Eviter des mortalités accidentelles	Favoriser la reproduction (ANG) Améliorer les conditions de vie (ANG)	Amélioration de l'état physico-chimique	5B	IND0201
GRCH-09.01	Industrie	Amélioration du rejet des eaux d'exhaure des anciens sites miniers de Montcombroux-les-Mines	Le Graveron	FRGR1828	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (ANG) Améliorer les conditions de vie (ANG)	Amélioration de l'état physico-chimique	5	IND0601

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



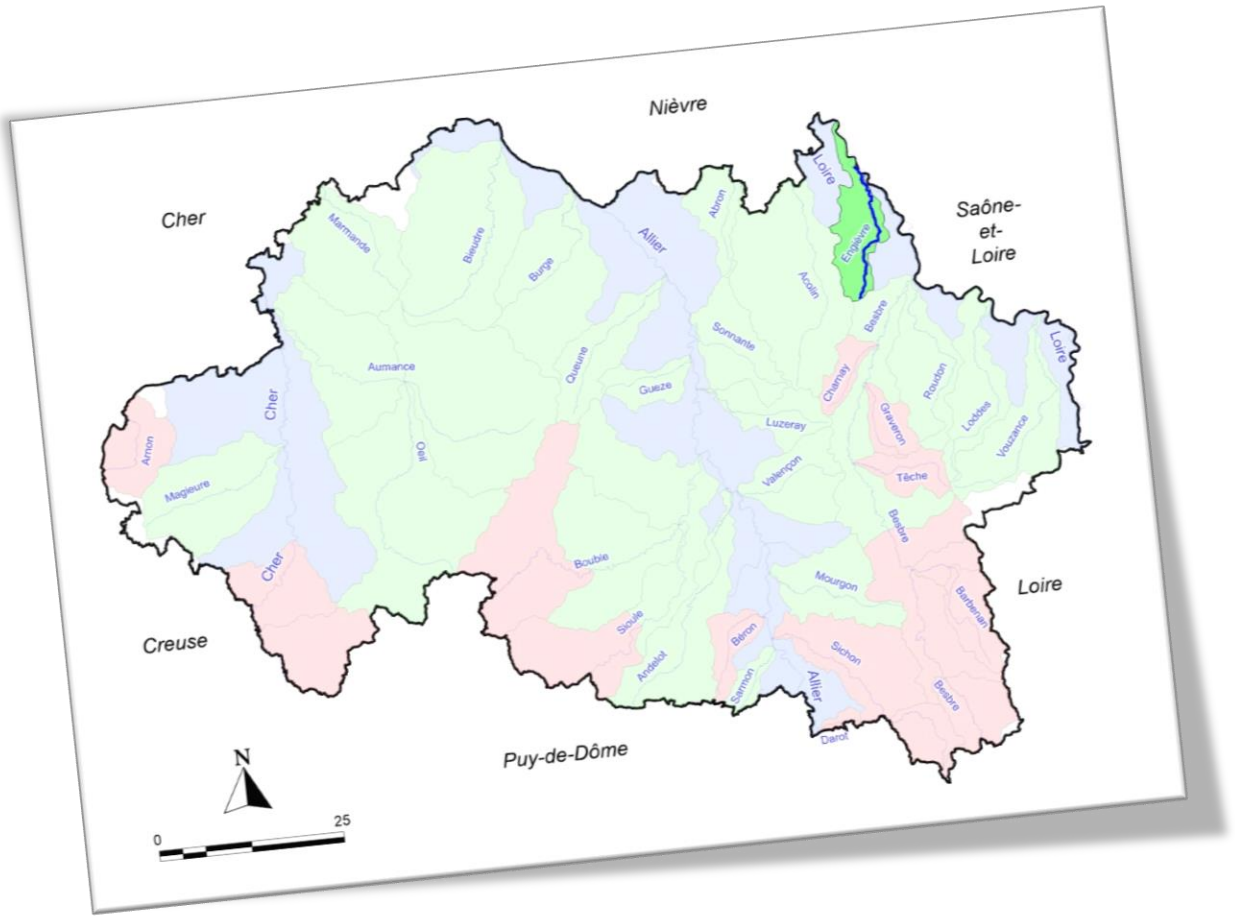
Le Charnay

10.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	Aucun



11 L'ENGIEVRE
3.11 – I – TP





11.1 Localisation du contexte

11.2 Description générale

11.3 Données générales

11.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

11.5 Peuplement piscicole

11.6 Etudes et travaux

11.7 Gestion et halieutisme

11.8 Diagnostic et facteurs limitants

11.9 Synthèse des actions préconisées

11.10 Gestion piscicole préconisée

11.1 Localisation du contexte

Le contexte Engièvre se situe au nord est du département, au sein de la Sologne Bourbonnaise (figure 11-1).

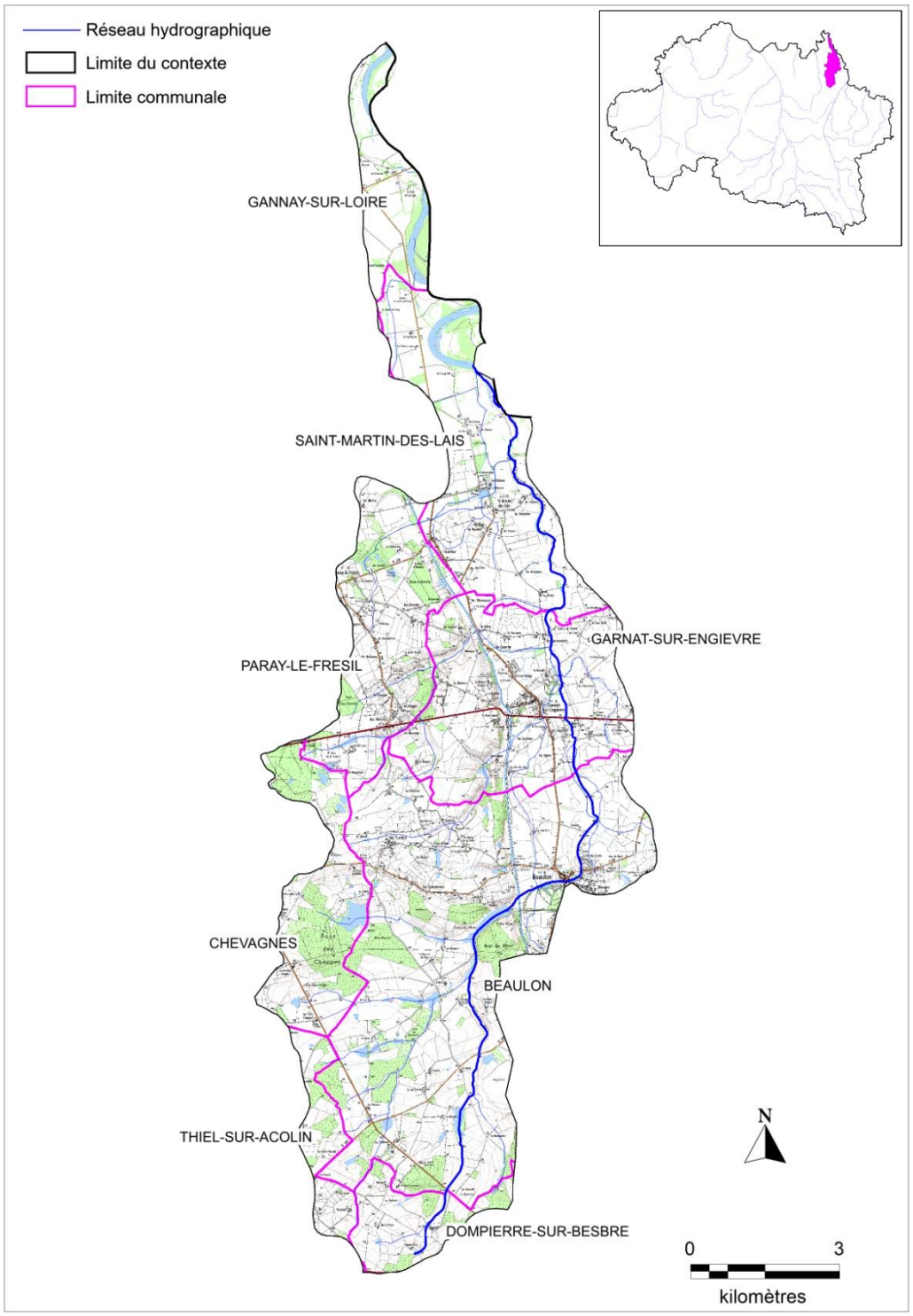


Figure 11-1 : Carte de localisation du contexte Engièvre

11.2 Description générale

Le contexte Engièvre, d'une superficie de 89,2 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.11 »**.
Ce contexte comprend le cours de l'Engièvre, de sa source jusqu'à la confluence avec la Loire, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
L'Engièvre prend sa source sur la commune de Dompierre-sur-Besbre puis s'écoule à travers la Sologne Bourbonnaise pour confluer avec la Loire sur la commune de Saint-Martin-des-Lais, après un parcours de 21,8 km avec une pente moyenne de 0,26% (figure 11-2).

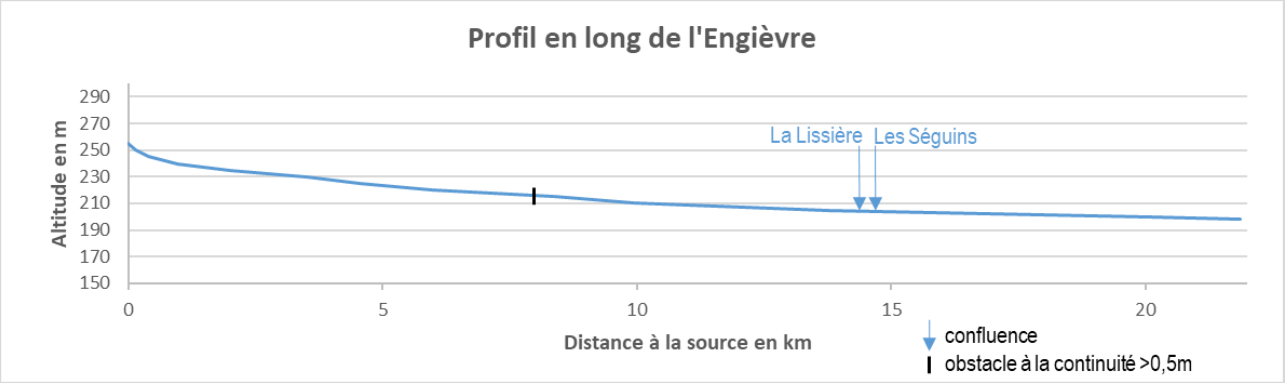
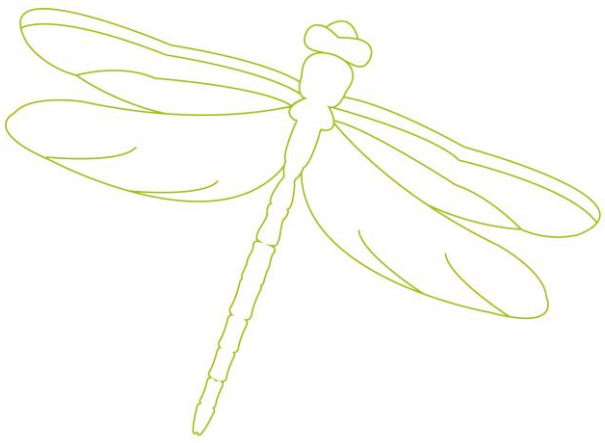


Figure 11-2 : Profil en long de l'Engièvre



La figure 11-3 présente les principales caractéristiques du contexte Engièvre :

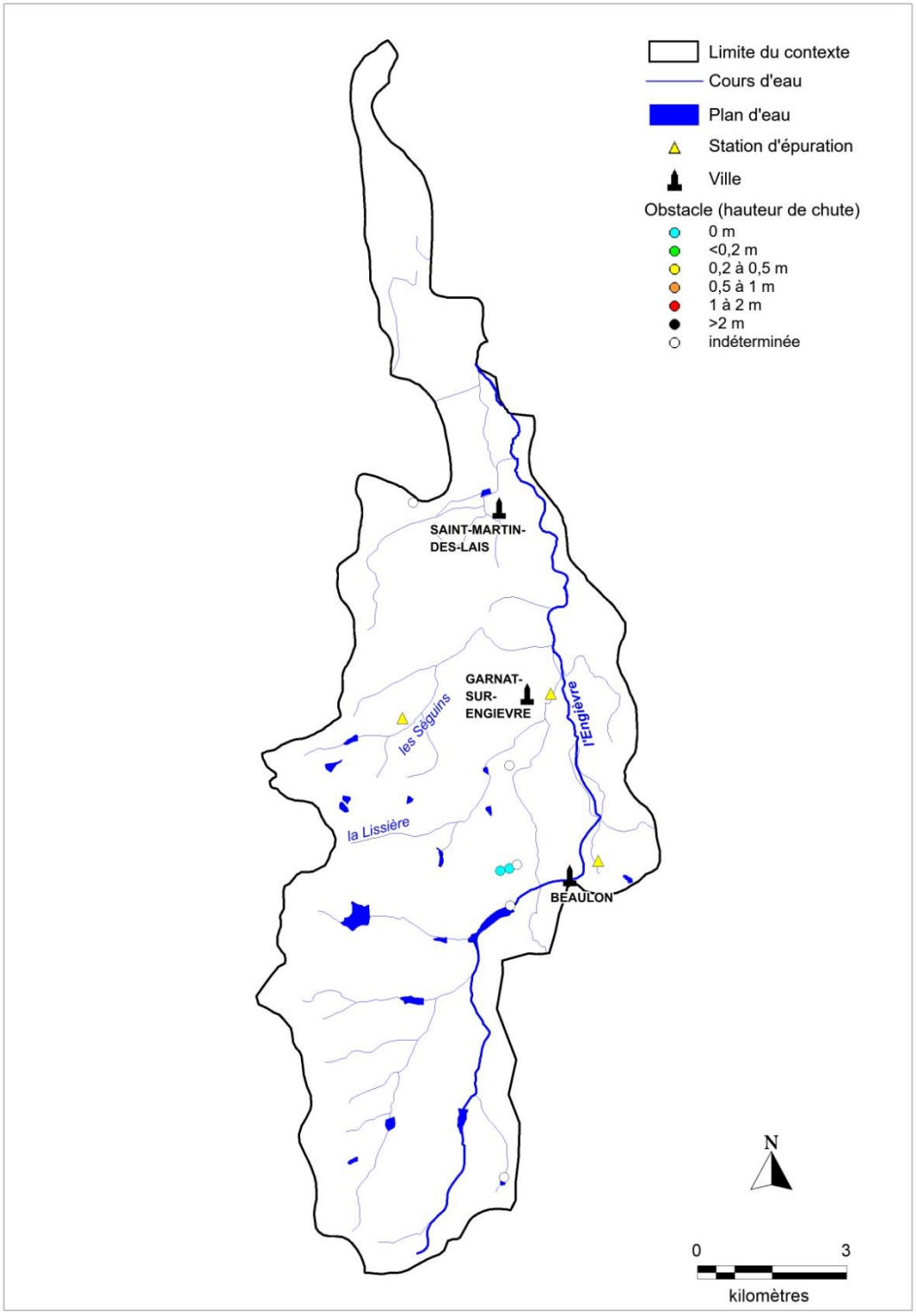


Figure 11-3 : Carte de description générale du bassin versant de l'Engièvre

11.3 Données générales

Limites contexte		**Amont**	Source – commune de Dompierre-sur-Besbre « Champcoulon »			
		Aval	Confluence avec la Loire – commune de Saint-Martin-des-Lais « Les Gougniots »			
		Affluents	Tous les affluents et sous affluents			
		Plans d'eau	74 plans d'eau recensés 149 ha de surface en eau			
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval		● la Lissière, affluent rive gauche, 6,8 km ● les Séguins, affluent rive gauche, 6,5 km				
Longueur en eau du contexte		**Cours principal**	21,8 km			
		Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**4**
			55	20,5	15,6	2,3
		Linéaire total	93,4 km			
Surface du bassin versant		89,2 km²				
Débit (cours principal)		**Etiage**	QMNA5 : XXX m³/s	Absence de données		
		Module	Module : XXX m³/s			
		Crue	QI(10) : XXX m³/s			
Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	255 m			
		Altitude aval	198 m			
		0,26 %				
	Réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	1			
		Hauteur cumulée	0 m			
		0,26 %				
	Taux d'étagement	0 %				
Géologie		Substrat argilo-sableux				
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte		DOMPIERRE-SUR-BESBRE ; BEAULON ; THIEL-SUR-ACOLIN ; CHEVAGNES ; GARNAT-SUR-ENGIEVRE ; PARAY-LE-FRESIL ; SAINT-MARTIN-DES-LAIS ; GANNAY-SUR-LOIRE				
Assainissement		**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**	
		Beaulon « Les Droyers » (1996)	585 / 165	Oui / Oui	L'Engièvre	
		Garnat-sur-Engièvre (2003)	600 / 520	Oui / Oui	La Lissière	
		Paray-le-Frésil « Les Voisins » (1984)	30 / 10	Oui / Oui	Les Séguins	
		Le contexte Engièvre comporte 3 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance.				

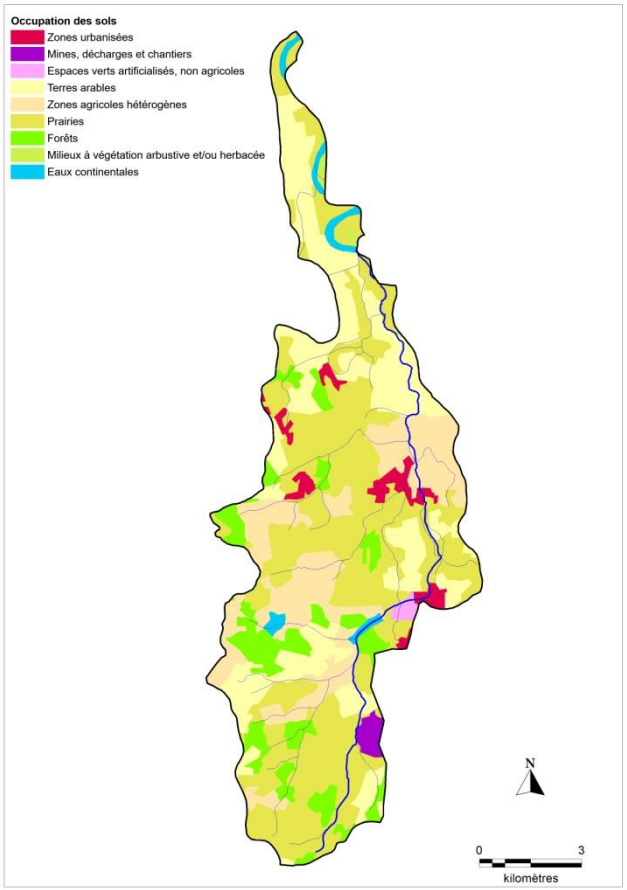
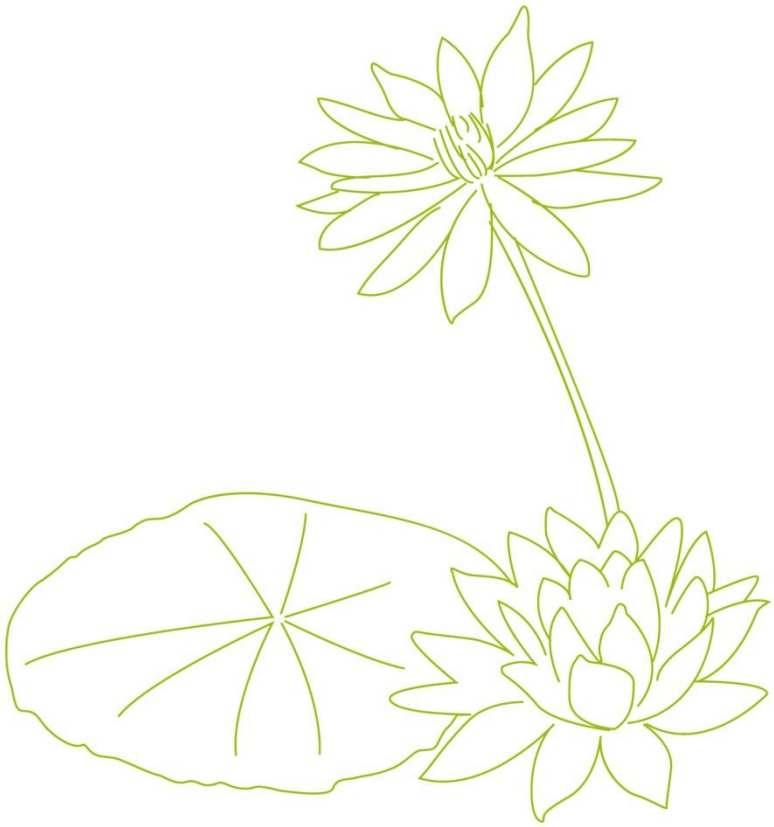
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 11-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Engièvre
L'occupation des sols du contexte Engièvre est essentiellement partagée entre les prairies (42,7%) et les cultures (41,4%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (9,5%) et aux espaces artificialisés (4,2%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Dompierre-sur-Besbre / Molinet 2727 SB
➢ Bourbon-Lancy / Grury 2726 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• <u>SIC</u>
- FR2601017 Bords de Loire, d'Iguerande à Decize

• <u>ZPS</u>
- FR8312007 Sologne Bourbonnaise
- FR2612002 Vallée de la Loire entre Iguerande et Decize</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• <u>ZNIEFF I</u>
- 830005427 Etang des Treffoux
- 830020348 Etang de Bouxier
- 830020346 Etang Grillot
- 830005439 Rive de Loire Garnat-sur-Engièvre – Gannay-sur-Loire – lit moyen
- 830020353 Etang Les Positots

• <u>ZNIEFF II</u>
- 830007448 Sologne Bourbonnaise</td></tr>
</table>

		- 830007451 Val de Loire • ZICO - 00204 Sologne Bourbonnaise - 00205 Vallée de la Loire : lit majeur d'Iguerande à Decize
	Classement L.214-17	*Aucun*
	Réservoir biologique	*Aucun*
	Décret Frayères	• Liste 1 - L'Engièvre, ses affluents et sous affluents en aval de l'étang de Mont à Beaulon jusqu'à la confluence avec la Loire à Saint-Martin-des-Lais (LPP, TRF, VAN) • Liste 2p - L'Engièvre de l'étang de Mont à Beaulon jusqu'à la confluence avec la Loire à Saint-Martin-des-Lais (BRO)
S.A.G.E.	*Aucun*	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Entr'Allier Besbre et Loire CA Moulins Communauté	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



11.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

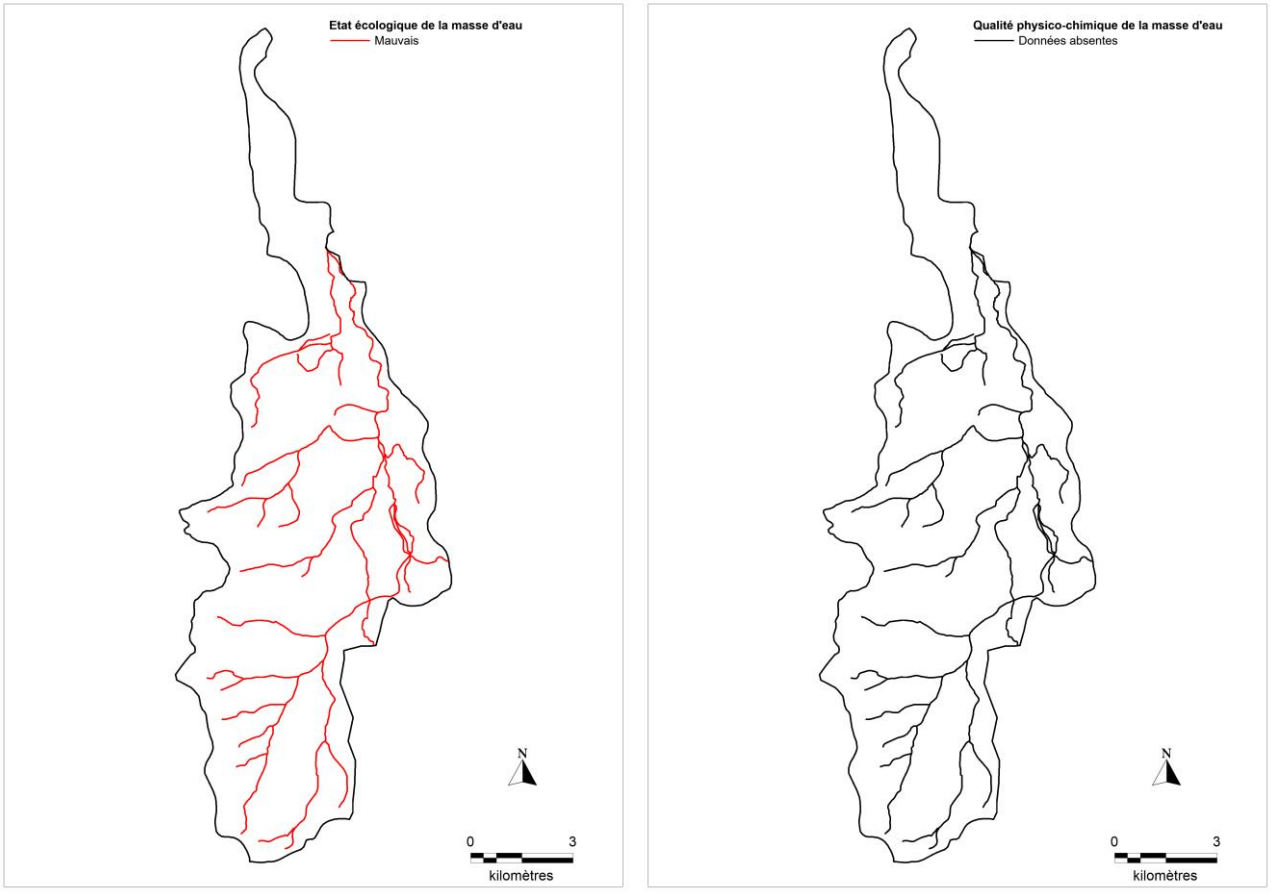


Figure 11-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Engièvre en 2017

Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR1940	L'Engièvre et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Mauvais	Médiocre	*Données absentes*

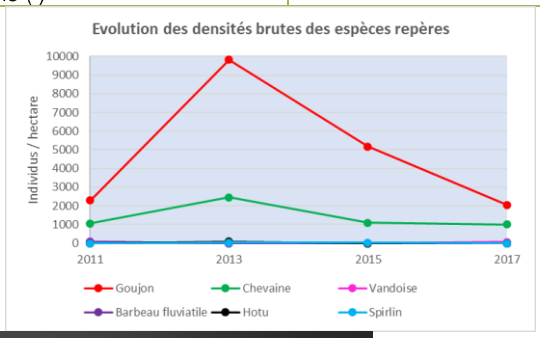
11.5 Peuplement piscicole

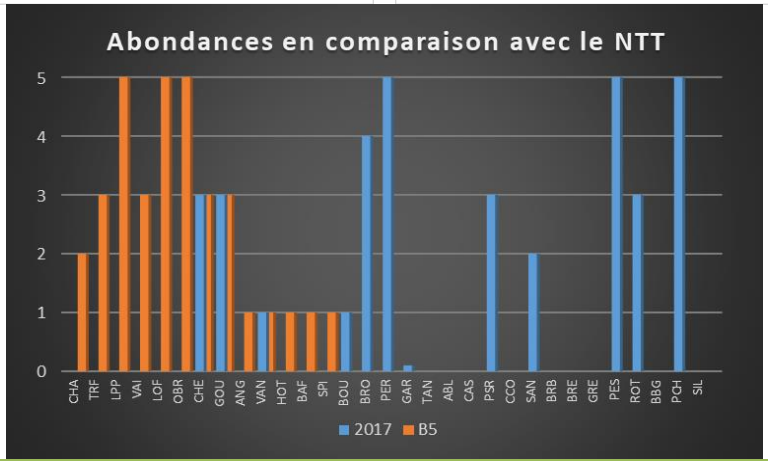
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Brochet
Etat fonctionnel	Très perturbé
Peuplement actuel	Ablette, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème commune, Brochet, Carassin argenté, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Hotu, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Spirlin, Vandoise
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
L'Engièvre Beaulon 2017 X : 751 802 Y : 6 611 595 B5 Zone à ombre	IPR : 24 Médiocre Nb espèces repères : 3	Goujon (32%), Chevaine (15,6%), Pseudorasbora (13,8%), Poisson chat (12,9%), Perche soleil (8,9%), Perche commune (8,9%), Bouvière (2,2%), Brochet (1,8%), Rotengle (1,3%), Gardon (0,9%), Vandoise (0,9%), Sandre (0,4%), Epinoche (0,4%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2011, 2013, 2015







Bilan piscicole
Dans ce contexte, une unique station localisée sur la partie médiane de l'Engièvre, a fait l'objet d'inventaires. Ces inventaires ont permis de montrer que seulement un peu plus de la moitié des espèces attendues pour ce contexte sont présentes, comprenant 6 des 7 espèces du cortège de cyprinidés rhéophiles (absence du vairon). Si le goujon et le chevaine sont systématiquement observés, les autres espèces repères sont capturées de façon plus aléatoire. La bouvière, espèce patrimoniale, est en constante diminution depuis 2011. Le brochet est régulièrement présent avec de bonnes densités. Enfin de nombreuses espèces sont issues de plans d'eau (brème commune, carassin argenté, gardon, perche commune, rotengle et sandre), dont 3 invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora) avec des densités élevées dominant parfois le peuplement. En conclusion, le peuplement piscicole de l'Engièvre apparaît très perturbé autant du point de vue des espèces présentes que de leurs densités.



Goujon (© FNPF / Laurent Madelon)

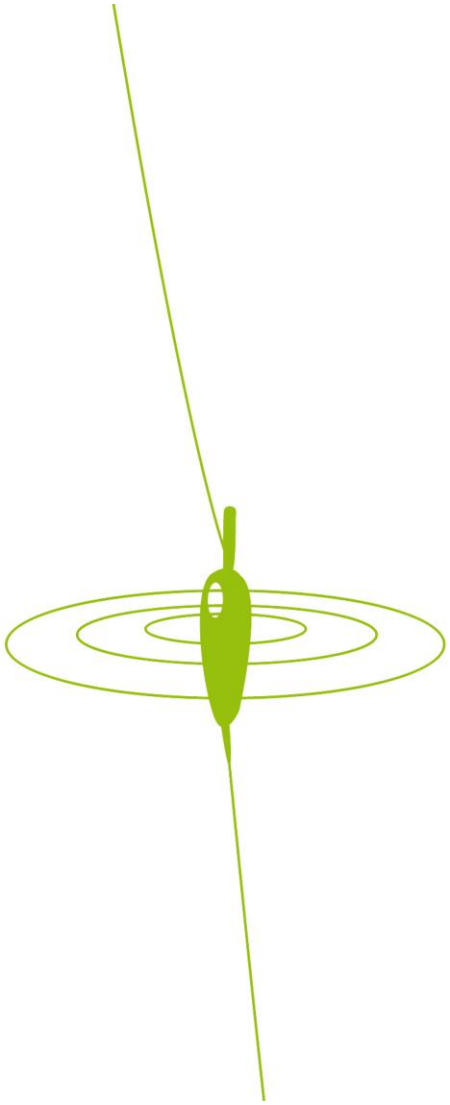
11.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	L'Engièvre à Beaulon (station 32 – 2011, 2013, 2015, 2017)

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

11.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)
Gestionnaires	*Aucun*
Parcours de pêche	*Aucun*
Réserves de pêche	*Aucune*
Type de gestion appliquée	*Aucune*
Déversements	*Aucun*



11.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Plans d'eau (notamment plan d'eau de Mont)	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires et irrigation	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, eutrophisation, nitrates, pesticides) ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Ouvrages (inventaire à réaliser)	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Très perturbé

11.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
ENGI-01.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	L'Engièvre et affluents	FRGR1940	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
ENGI-02.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR1940	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	A déterminer (BRO)	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
ENGI-03.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR1940	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	A déterminer (BRO)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
ENGI-04.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR1940	Augmenter la capacité d'accueil	A déterminer (BRO)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
ENGI-05.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	L'Engièvre et affluents	FRGR1940	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
ENGI-05.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	L'Engièvre et affluents	FRGR1940	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
ENGI-06.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	L'Engièvre et affluents	FRGR1940	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	A déterminer (BRO)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-3	MIA0304
ENGI-07.01	Connaissance	Diagnostic de la fonctionnalité de la population de brochets sur l'Engièvre aval	L'Engièvre de l'étang du Mont à la confluence	FRGR1940	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1H-1	/

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

11.10 Gestion piscicole préconisée

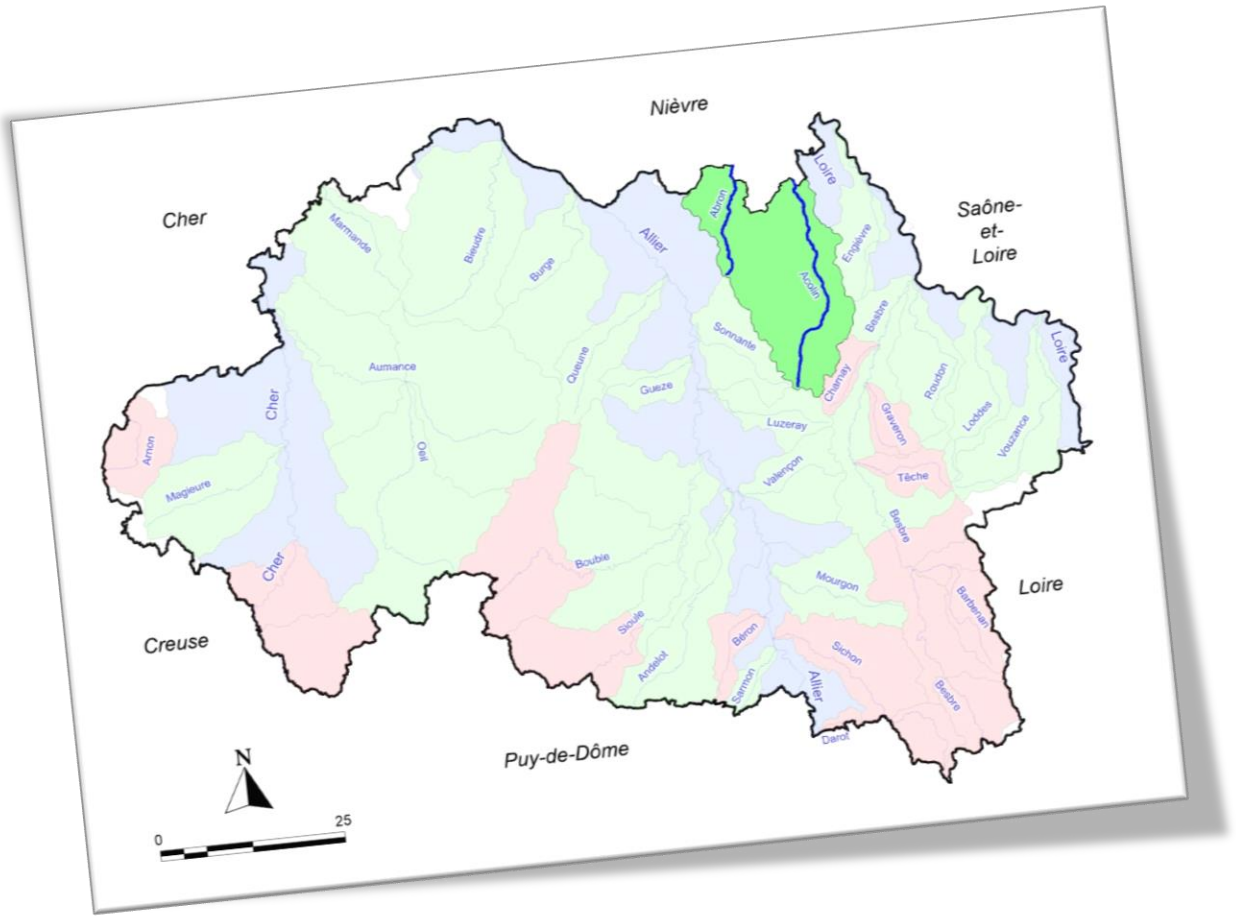
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	Aucun



Perche soleil

12 L'ABRON ET L'ACOLIN
3.12 – I – P





12.1 Localisation du contexte

12.2 Description générale

12.3 Données générales

12.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

12.5 Peuplement piscicole

12.6 Etudes et travaux

12.7 Gestion et halieutisme

12.8 Diagnostic et facteurs limitants

12.9 Synthèse des actions préconisées

12.10 Gestion piscicole préconisée

12.1 Localisation du contexte

Le contexte Abron / Acolin se situe au nord est du département, au sein de la Sologne Bourbonnaise (figure 12-1).

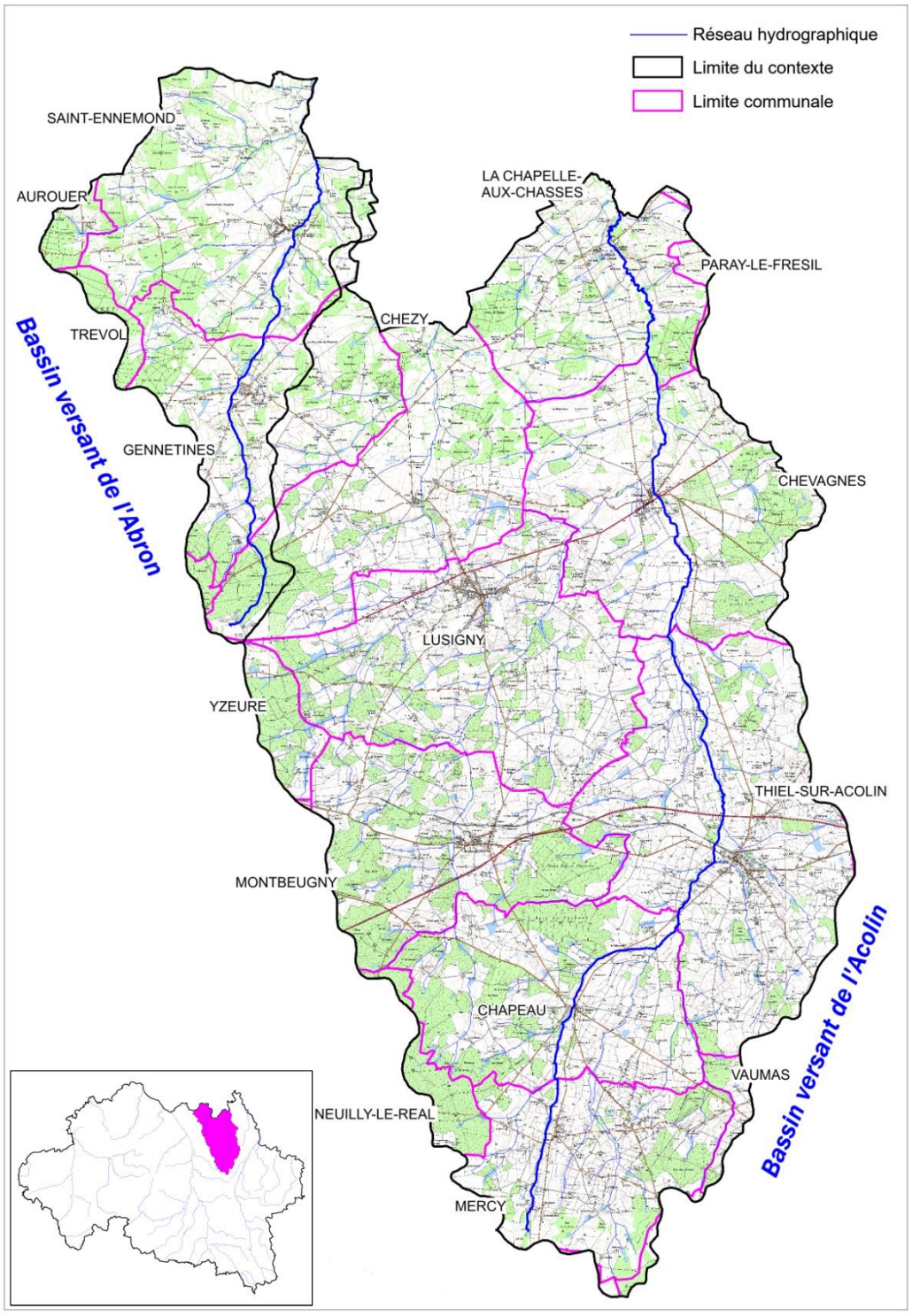


Figure 12-1 : Carte de localisation du contexte Abron / Acolin

12.2 Description générale

Le contexte Abron / Acolin, d'une superficie de 377,2 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.12 »**. Ce contexte comprend les cours de l'Abron et de l'Acolin, de leur source jusqu'à la limite départementale avec la Nièvre, ainsi que l'ensemble de leurs affluents. L'Abron est le principal tributaire de l'Acolin qui se jette dans la Loire.
L'Abron prend sa source sur la commune de Chézy puis effectue un parcours de 17,2 km dans le département de l'Allier avec une pente de 0,34%.
L'Acolin prend sa source sur la commune de Mercy puis effectue un parcours de 34 km dans le département de l'Allier avec une pente de 0,23%. (figure 12-2).

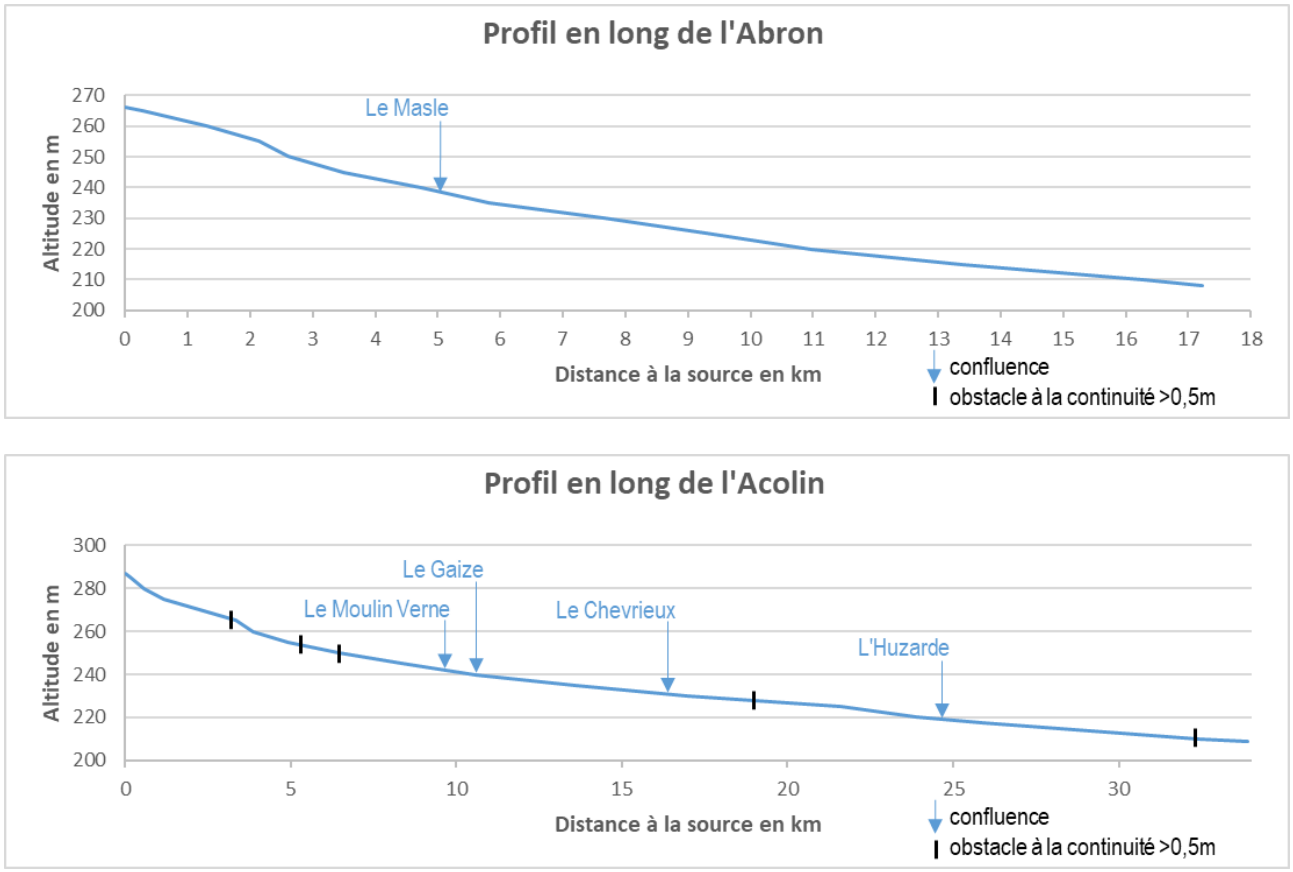


Figure 12-2 : Profil en long de l'Abron et de l'Acolin



L'Abron

La figure 12-3 présente les principales caractéristiques du contexte Abron / Acolin :

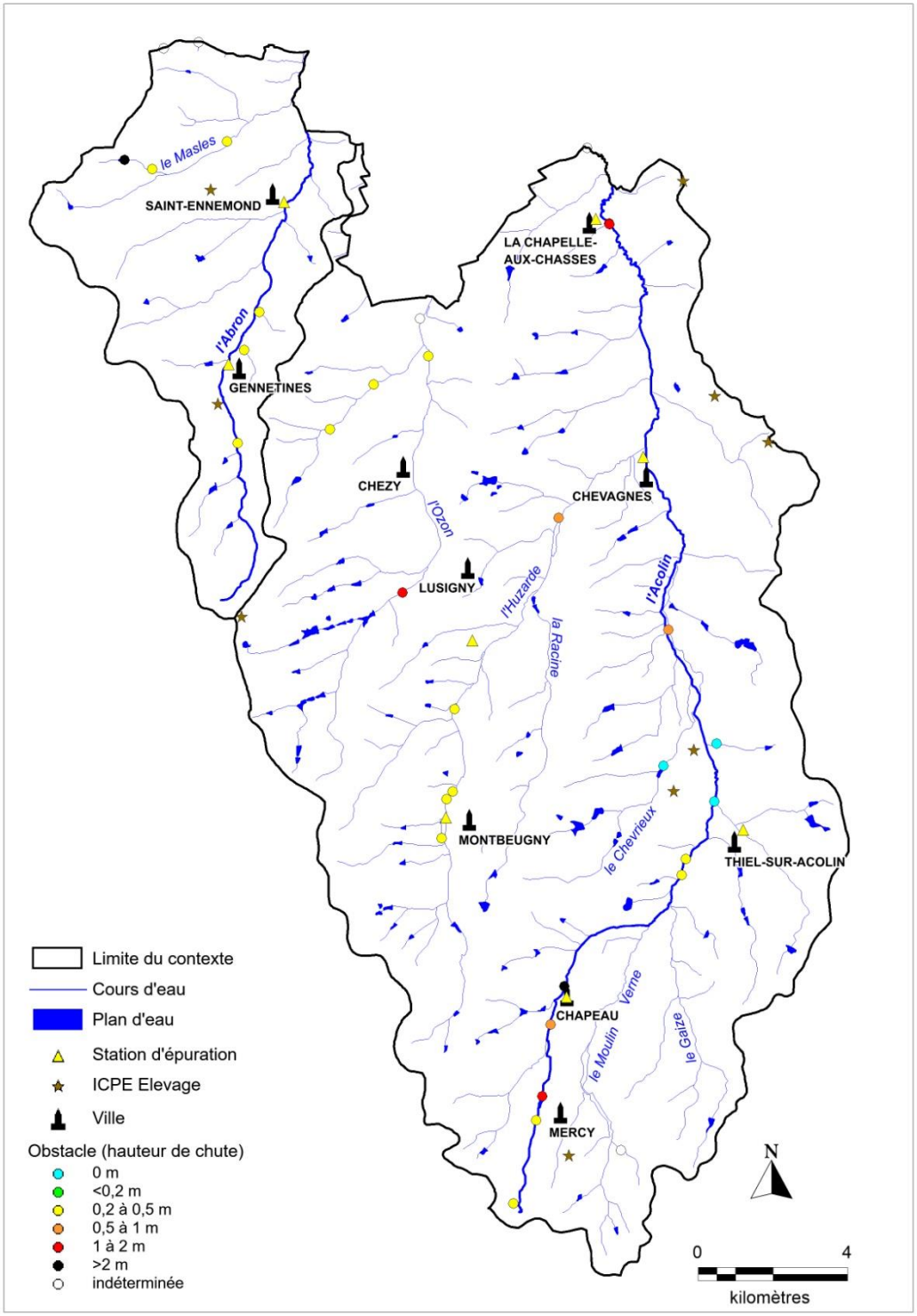


Figure 12-3 : Carte de description générale du contexte Abron / Acolin

12.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="5">Source Abron – commune de Chézy « Le Chêne des Louis »
Source Acolin – commune de Mercy « Etang Casson »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="5">Abron : Limite départementale 03/58 – commune de Saint-Ennemond « La Villa Banville »
Acolin : Limite départementale 03/58 – commune de La Chapelle-aux-Chasses « Lavaux d'en Haut »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents dans le département de l'Allier</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d'eau</td><td colspan="5">389 plans d'eau recensés
549 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="7">● le Masle, affluent rive gauche de l'Abron, 7,6 km

● le Moulin Verne, affluent rive droite de l'Acolin, 10,3 km
● le Gaize, affluent rive droite de l'Acolin, 8,1 km
● le Chevrieux, affluent rive gauche de l'Acolin, 7,4 km
● l'Huzarde, affluent rive gauche de l'Acolin, 19,3 km
● l'Ozon, affluent rive gauche de l'Acolin, 15,4 km dans le département de l'Allier</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="5">Abron : 17,2 km
Acolin : 34 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>0</td></tr>
<tr><td>249,6</td><td>48</td><td>85,9</td><td>11,5</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="5">396 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="2">Abron : 64 km²
Acolin : 313,2 km²</td><td colspan="5">377,2 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : 0,32 m³/s</td><td colspan="5" rowspan="3">L'Acolin à La Chapelle-aux-Chasses</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : 1,65 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : 32 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5">Abron : 266 m
Acolin : 287 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="5">Abron : 208 m
Acolin : 209 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">Abron : 0,34 %
Acolin : 0,23 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="5">Abron : 1
Acolin : 10</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="5">Abron : 0,2 m
Acolin : 7,7 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">Abron : 0,34 %
Acolin : 0,21 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="6">Abron : 0 %
Acolin : 0,1 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="6">Abron : Substrat argilo-sableux
Acolin : Roches argileuses sédimentaires</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">MERCY ; NEUILLY-LE-REAL ; VAUMAS ; CHAPEAU ; MONTBEUGNY ; THIEL-SUR-ACOLIN ; YZEURE ; LUSIGNY ; CHEVAGNES ; PARAY-LE-FRESIL ; LA CHAPELLE-AUX-CHASSES ; CHEZY ; GENNETINES ; TREVOL ; AUROUER ; SAINT-ENNEMOND</td></tr>
</table>

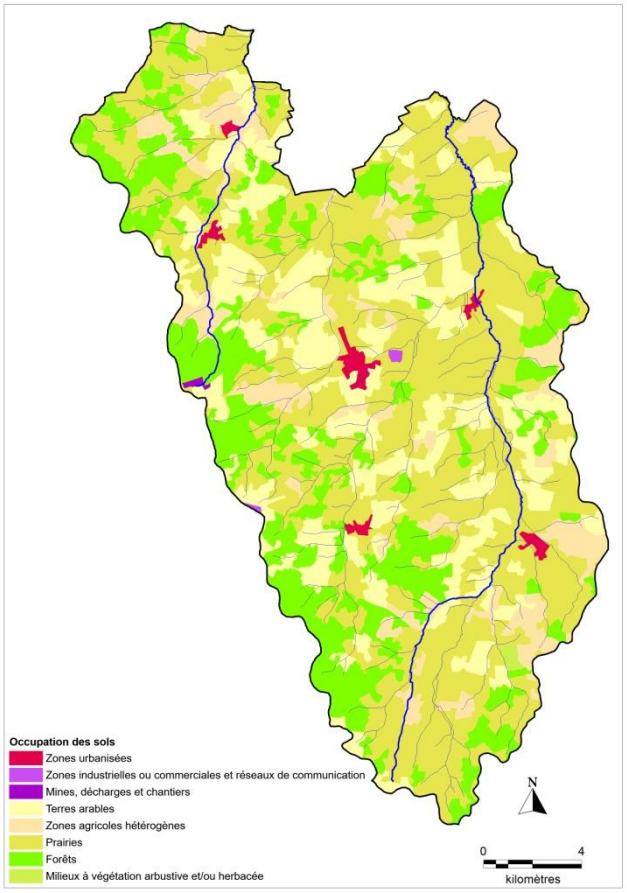
<table>
<tr><td rowspan="10">Assainissement</td><td>Commune implantation (année mise en service)</td><td>Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td>Chapeau (1988)</td><td>90 / 60</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Acolin</td></tr>
<tr><td>Thiel-sur-Acolin (1975)</td><td>500 / 380</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Acolin</td></tr>
<tr><td>Montbeugny (2007)</td><td>700 / 650</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Huzarde</td></tr>
<tr><td>Lusigny (2010)</td><td>1825 / 1200</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Huzarde</td></tr>
<tr><td>Chevagnes (1981)</td><td>385 / 560</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Acolin</td></tr>
<tr><td>La Chapelle-aux-Chasses (1975)</td><td>108 / 90</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Acolin</td></tr>
<tr><td>Gennetines (1990)</td><td>300 / 170</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Abron</td></tr>
<tr><td>Saint-Ennemond (1982)</td><td>370 / 240</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Abron</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le contexte Abron / Acolin comporte 8 stations d'épuration, toutes conformes en équipement et en performance. Cependant, une d'entre elles, celle de Chevagnes, présente une charge maximale entrante plus importante que sa capacité nominale.</td></tr>
<tr><td>Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="4">

Figure 12-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Abron / Acolin
L'occupation des sols du contexte Abron / Acolin est dominée par les prairies (47,2%) et les cultures (30 %). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (21,4%) et les espaces artificialisés y sont restreints (1,2%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="4">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="4">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="4">➢ Moulins / Neuilly-le-Réal 2627 SB
➢ Dornes / Lucenay-les-Aix 2626 SB</td></tr>
<tr><td>Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td colspan="3">• <u>SIC</u>
- FR8301014 Etangs de Sologne Bourbonnaise</td></tr>
</table>

		• ZPS - FR8312007 Sologne Bourbonnaise
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	• Site classé - SC812 Eglise, château et parc Chapeau
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830020350 Etang du bois de Combre - 830005422 Etang des Chevennes - 830005430 Etang des Mayences - 830005426 Etang Guerre - 830005423 Etang de Mijarnier - 830020541 Bois de Chapeau - 830009014 Etang Billard - 830020537 Ruisseau de Lavaux - 830009017 Etang des Bizets - 830009016 Etang de Messagon - 830020347 Etang de Cizel - 830020351 Etang des Fougis et des Grands Taillis - 830020356 Etang des Parras - 830009013 Etang de la Fin ou des Cheneaux - 830020352 Etang de Breux - 830005425 Etang Viard - 830009018 Etang les Billards Pommay - 830005424 Etangs des Chignaux - 830020345 Etang au nord des Girards - 830020417 Forêt de Munet - 830020357 Mare des Ourdins - 830020358 Etang de la Bessaye - 830020388 Vallée de l'Abron - 260015486 Vallée de l'Abron • ZNIEFF II - 830007448 Sologne bourbonnaise • ZICO - 00204 Sologne bourbonnaise
	Classement L.214-17	• Liste 1 - L'Acolin
	Réservoir biologique	- RESBIO_200 L'Acolin et ses affluents - NP_24 L'Abron et ses affluents
	Décret Frayères	• Liste 1 - L'Abron, ses affluents et sous affluents depuis la source jusqu'à « L'Etang de Crêt » à Saint-Ennemond (CHA, LPP, TRF, VAN) - L'Acolin, ses affluents et sous affluents depuis la source jusqu'à la limite départementale 03/58 à La Chapelle-aux-Chasses (CHA, LPP, TRF, VAN) - L'Ozon, ses affluents et sous affluents depuis « Le Petit Grésil » à Lusigny jusqu'à « Les Marchands » à Chézy (LPP) - Ruisseau de Mesle, ses affluents et sous affluents depuis « Vaucoulmin » à Aurouër jusqu'à « Les Daubois » à Saint-Ennemond (LPP, TRF) • Liste 2e - L'Abron, ses affluents et sous affluents (APP)

S.A.G.E.	*Aucun*
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Entr'Allier Besbre et Loire CA Moulins Communauté
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*

12.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

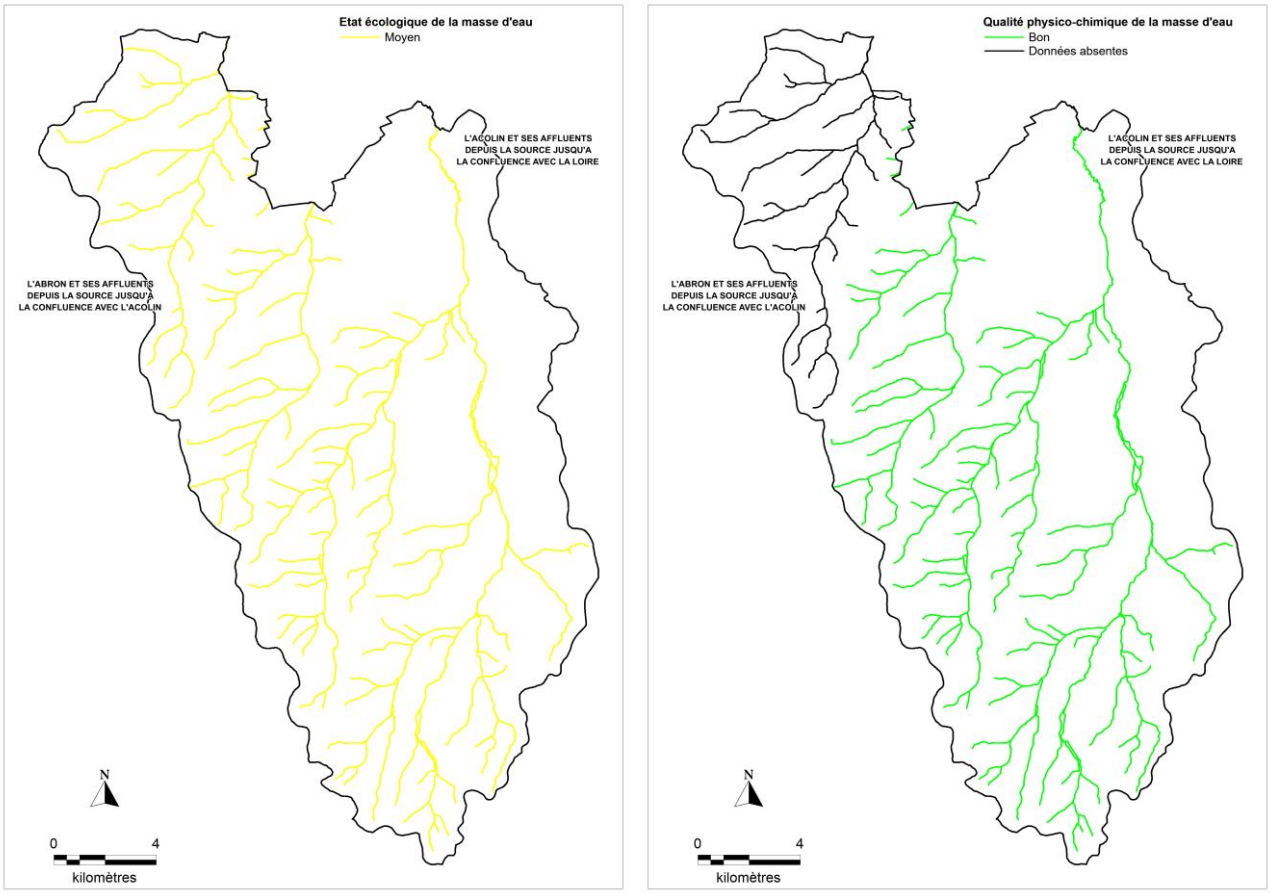


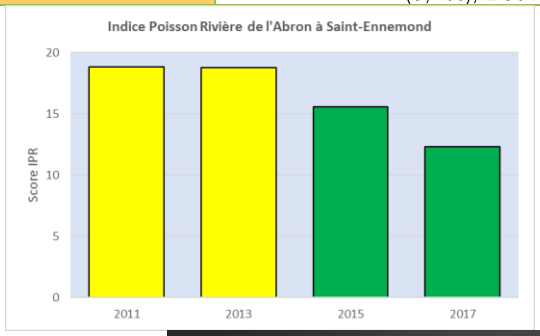
Figure 12-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Abron / Acolin en 2017

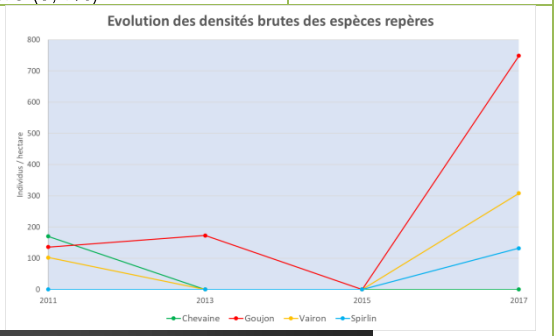
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0223	L'Abron et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Bon	*Données absentes*
FRGR0222	L'Acolin et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Moyen	Bon	Bon

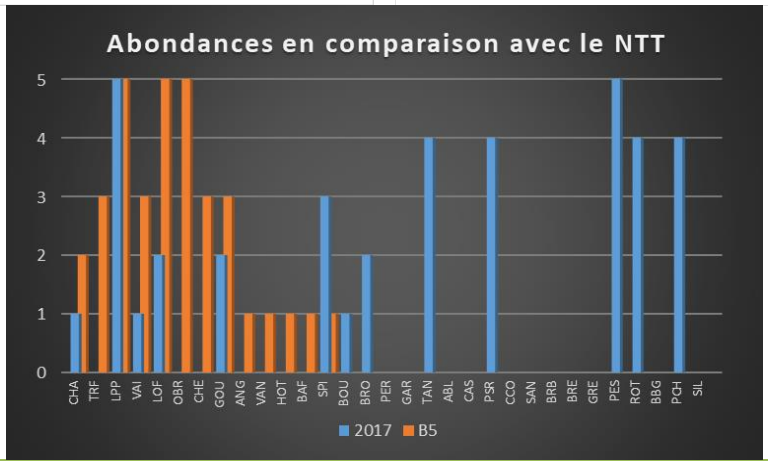
12.5 Peuplement piscicole

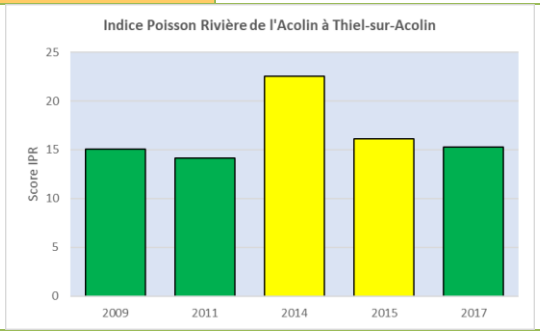
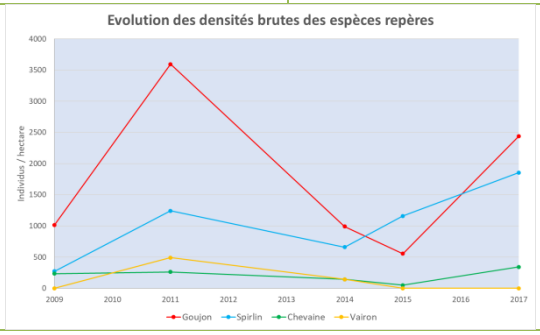
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Anguille, Lote de rivière
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Abron : Able de Heckel, Anguille, Bouvière, Brochet, Chabot, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Tanche, Vairon Acolin : Anguille, Bouvière, Brème commune, Brochet, Carassin argenté, Carassin doré, Carpe commune, Chabot, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Lote de rivière, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Vairon
Poissons migrateurs	Anguille
Peuplement astacicole	*Aucun*
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora

Les stations indicatrices			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
L'Abron Saint-Ennemond 2017 X : 732 433 Y : 6 619 179 B5 Zone à ombre	IPR : 12,31 Bon Nb espèces repères : 3	Lamproie de Planer (34,2%), Loche franche (18,9%), Pseudorasbora (16%), Perche soleil (8,2%), Goujon (7%), Chabot (6,2%), Vairon (2,9%), Rotengle (1,7%), Poisson chat (1,7%), Tanche (1,2%), Spirlin (1,2%), Brochet (0,4%), Bouvière (0,4%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2011, 2013, 2015







L'Acolin Thiel-sur-Acolin 2017 X : 742 876 Y : 6 601 450	IPR : 15,28 Bon Nb espèces repères : 3	Goujon (29,1%), Spirlin (22,1%), Pseudorasbora (16,9%), Perche soleil (11,6%), Loche franche (7%), Gardon (5,2%), Chevaine (4,1%), Lote de rivière (1,1%), Perche commune (1,1%), Poisson chat (0,6%), Rotengle (0,6%), Carassin argenté (0,6%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2009, 2011, 2014, 2015
			

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
L'Huzarde Montbeugny 2017 X : 736 781 Y : 6 602 789	IPR : 27,57 Mauvais Nb espèces repères : 2	Loche franche (29%), Perche commune (19,4%), Goujon (17,7%), Perche soleil (12,9%), Gardon (12,9%), Rotengle (5,7%), Vairon (1,6%), Cyprinidés sp (0,8%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2010
L'Huzarde Lusigny 2016 X : 738 616 Y : 6 608 282	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 2	Goujon (41,5%), Lamproie de Planer (37,8%), Loche franche (12,2%), Chabot (4,9%), Vairon (2,4%), Gardon (1,2%)	Pêche de sauvetage
L'Huzarde Chevagnes 2012 X : 740 817 Y : 6 612 393 B5+ Zone à ombre	IPR : 18,23 Médiocre Nb espèces repères : 3	Vairon (47,7%), Loche franche (25,3%), Perche soleil (4,9%), Lamproie de Planer (4,9%), Pseudorasbora (4%), Spirlin (3,7%), Poisson chat (3,7%), Rotengle (2,3%), Gardon (1,7%), Epinoche (0,6%), Chevaine (0,6%), Anguille (0,3%), Perche commune (0,3%)	Inventaire 1 passage
Ruisseau de la Racine Montbeugny 2017 X : 738 859 Y : 6 603 565	IPR : *non calculable* Nb espèces repères : 0	*Station apiscicole*	Inventaire 1 passage

Bilan piscicole
Dans ce contexte, 6 stations ont fait l'objet d'inventaires : 1 sur l'Abron, 1 sur l'Acolin, 3 sur l'Huzarde un affluent de l'Acolin et 1 sur le ruisseau de la Racine un affluent de l'Huzarde. Sur les cours principaux, ces inventaires ont permis de montrer que 4 des 7 espèces du cortège de cyprinidés rhéophiles (chevaine, goujon, spirlin et vairon) sont présentes. Sur l'Abron, la présence des espèces repères est aléatoire et leurs densités sont généralement inférieures à celles attendues. Sur l'Acolin, leurs densités sont plus élevées mais seul le spirlin dépasse son abondance potentielle. De plus, le barbeau fluviatile qui apparaît lors d'une pêche en 2003 n'a plus été contacté depuis.

Concernant les espèces patrimoniales, on retrouve sur l'Abron la lamproie de Planer avec une très belle population, le chabot et la bouvière apparue en 2017. Pour l'Acolin, le chabot, la lote de rivière et plus occasionnellement la bouvière ont été inventoriées.
Pour ce qui est des espèces migratrices, l'anguille a été régulièrement observée sur l'Abron et l'Acolin ainsi qu'en 2010 et 2012 sur l'Huzarde.
Pour finir, l'influence des plans d'eau se fait fortement ressentir sur la composition du peuplement avec plusieurs espèces caractéristiques de ces milieux, dont 3 invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora) parfois en densités importantes.

En conclusion, le peuplement piscicole du contexte Abron / Acolin apparaît relativement représentatif du peuplement de référence, avec toutefois des densités moindres à celles attendues et un impact marqué des plans d'eau.



Lamproie de Planer

12.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	L'Abron à Saint-Ennemond (station 23 – 2011, 2013, 2015, 2017) L'Huzarde à Chevagnes (station 612 – 2012)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2016-2017	L'Abron à Saint-Ennemond (station 5) : le seuil de 25°C est atteint ponctuellement, la température peut apparaître comme un facteur limitant pour certaines espèces.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

12.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)
Gestionnaires	*Aucun*
Parcours de pêche	*Aucun*
Réserves de pêche	*Aucune*
Type de gestion appliquée	*Aucune*
Déversements	*Aucun*

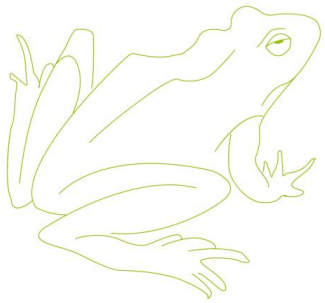
12.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Drainage des prairies	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires et irrigation	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (matières organiques, pesticides) ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	11 ouvrages sur les cours principaux dont 6 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
	Station d'épuration de Chevagnes	➢ Altération de la qualité de l'eau par rejet	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie

Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Drainage des prairies Plans d'eau Irrigation	➢ Accentuation des étiages ➢ Augmentation de la thermie		**LOT** • Limitation des conditions de vie
	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole	**LOT** • Restriction de l'accès aux zones de frayères	**ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance **LOT** • Impossibilité de recoloniser par l'aval
	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (matières organiques, pesticides)	**LOT** • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins **ANG** • Perturbation du cycle de reproduction	**ANG, LOT** • Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Peu perturbé**



12.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
ABAC-01.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0223 FRGR0222	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Améliorer les conditions de vie (LOT)	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
ABAC-02.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	L'Abron, l'Acolin et leurs affluents	FRGR0223 FRGR0222	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
ABAC-02.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	L'Abron, l'Acolin et leurs affluents	FRGR0223 FRGR0222	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
ABAC-03.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	L'Abron, l'Acolin et leurs affluents	FRGR0223 FRGR0222	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Améliorer les conditions de vie (LOT)	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
ABAC-04.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR0223 FRGR0222	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (ANG, LOT) Améliorer les conditions de vie (ANG, LOT)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
ABAC-05.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR0223 FRGR0222	Augmenter la capacité d'accueil	Améliorer les conditions de vie (LOT)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
ABAC-06.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	L'Abron, l'Acolin et leurs affluents	FRGR0223 FRGR0222	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation par l'aval	Favoriser la reproduction (LOT) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG) Permettre la recolonisation par l'aval (LOT)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A	MIA0304

ABAC-07.01	Assainissement	Amélioration du rejet de la station d'épuration de Chevagnes	L'Acolin	FRGR0222	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3A-1 3A-3	ASS13

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

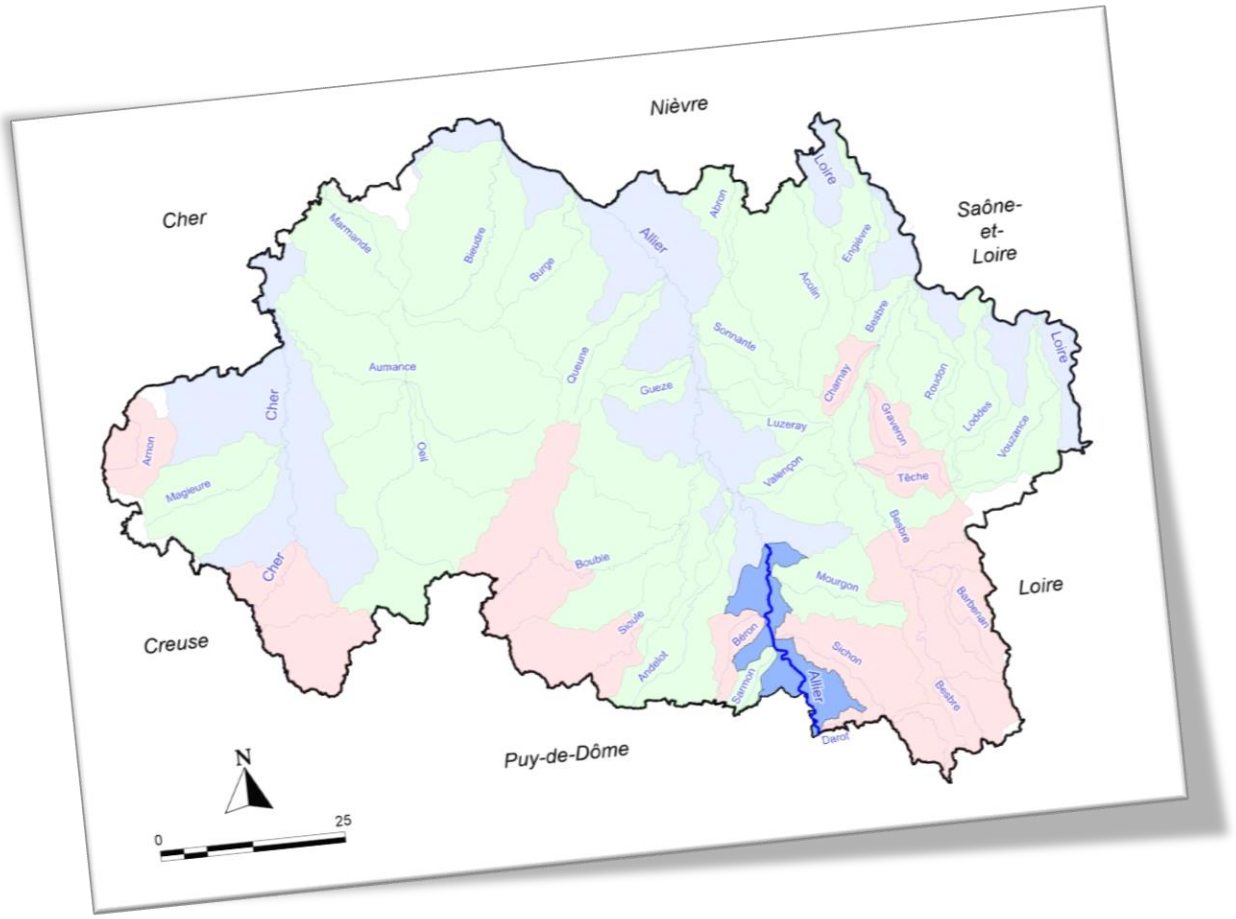


Plan d'eau de Chapeau sur l'Acolin

12.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	Aucun



13 L'ALLIER AMONT
03.13 – C – P



13.1 Localisation du contexte

13.2 Description générale

13.3 Données générales

13.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

13.5 Peuplement piscicole

13.6 Etudes et travaux

13.7 Gestion et halieutisme

13.8 Diagnostic et facteurs limitants

13.9 Synthèse des actions préconisées

13.10 Gestion piscicole préconisée

13.1 Localisation du contexte

Ce contexte est constitué par le Val d'Allier au sud du département (figure 13-1).

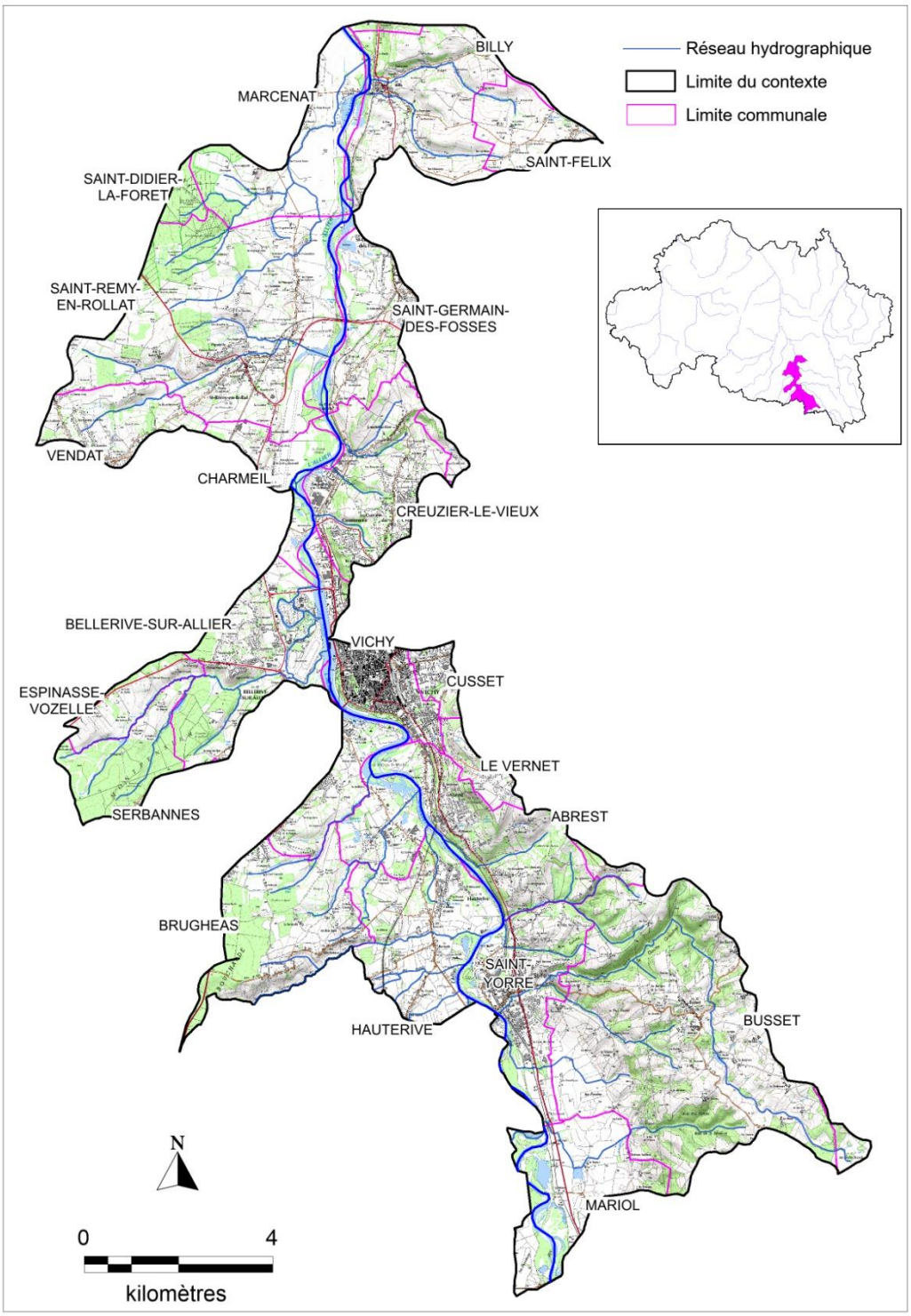


Figure 13-1 : Carte de localisation du contexte Allier amont

13.2 Description générale

Le contexte Allier amont, d'une superficie de 145,2 km², correspond au contexte cyprinicole « 03.13 ».
Il comprend le cours de l'Allier entre la limite départementale Puy-de-Dôme/Allier et la limite nord de la digue (cimenterie Vicat), ainsi que quelques petits affluents.
L'Allier parcourt dans ce secteur une distance de 32,5 km avec une pente moyenne de 0,086% (figure 13-2).

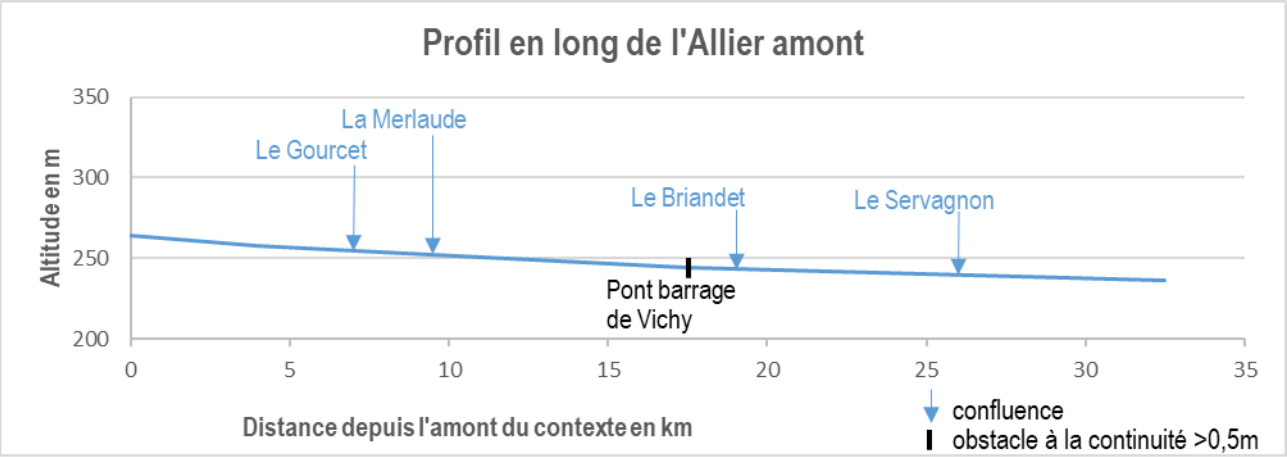


Figure 13-2 : Profil en long de l'Allier amont



L'Allier en aval du pont Boutiron à Creuzier-le-Vieux

La figure 13-3 présente les principales caractéristiques du contexte Allier amont :

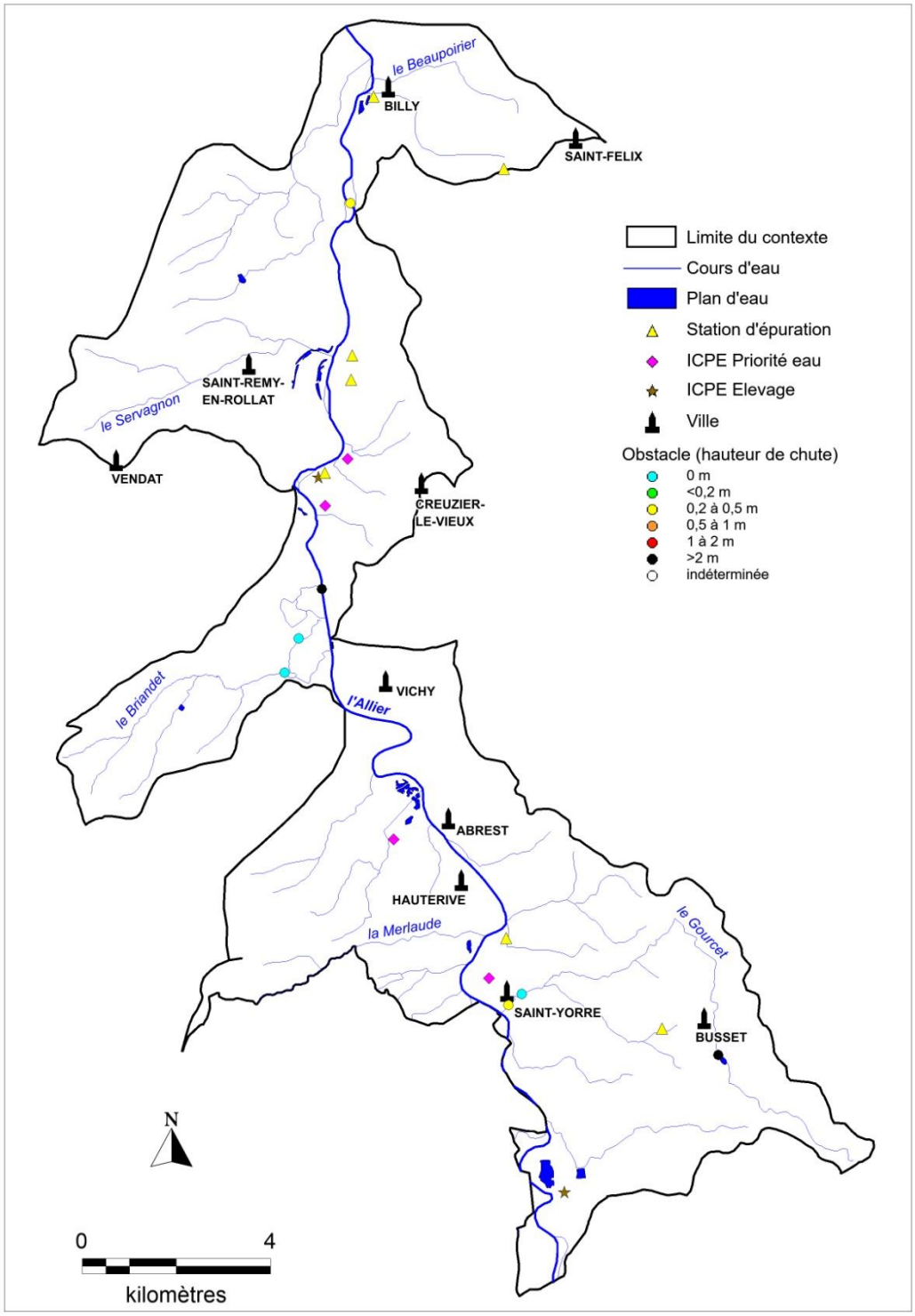


Figure 13-3 : Carte de description générale du contexte Allier amont



Le pont-barrage à Vichy (© LOGRAMI)

13.3 Données générales

Limites contexte	**Amont**	Limite départementale 63/03 – commune de Mariol						
	Aval	Limite nord de la digue (cimenterie Vicat) – commune de Billy						
	Affluents	Tous les affluents exceptés le Sarmon, le Sichon, le Béron et le Mourgon						
	Plans d'eau	55 plans d'eau recensés 138 ha de surface en eau						
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval	● le Gourcet, affluent rive droite, 12,6 km ● la Merlaude, affluent rive gauche, 5,6 km ● le Briandet, affluent rive gauche, 7,5 km ● le Servagnon, affluent rive gauche, 7,5 km							
Longueur en eau du contexte	**Cours principal**	32,5 km						
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**4**	**7**	**0**	
		88,7	35,9	2,4	0,6	32,5	2,8	
	Linéaire total	162,9 km						
Surface du bassin versant	145,2 km²							
Débit (cours principal)	**Etiage**	QMNA5 : 18,2 m³/s	L'Allier à Saint-Yorre					
	Module	Module : 95,3 m³/s						
	Crue	QI(10) : 1 000 m³/s						
Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	264 m					
		Altitude aval	236 m					
		0,086 %						
	Réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	1					
		Hauteur cumulée	6 m					
		0,068 %						
	Taux d'étagement	21,4 %						
Géologie	Alluvions anciennes							
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	MARIOL ; BUSSET ; SAINT-YORRE ; HAUTERIVE ; BRUGHEAS ; ABREST ; LE VERNET ; CUSSET ; VICHY ; SERBANNES ; ESPINASSE-VOZELLE ; BELLERIVE-SUR-ALLIER ; CHARMEIL ; CREUZIER-LE-VIEUX ; VENDAT ; SAINT-REMY-EN-ROLLAT ; SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES ; SAINT-DIDIER-LA-FORET ; MARCENAT ; SAINT-FELIX ; BILLY							

Assainissement	**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**
	Saint-Yorre (2009)	8217 / 6923	Oui / Oui	L'Allier
	Busset (1993)	450 / 340	Oui / Oui	Le Parmey
	Vichy (2006)	107000 / 84590	Oui / Oui	L'Allier
	Saint-Germain-des-Fossés « Les Bourses » (2008)	110 / 70	Oui / Oui	L'Allier
	Saint-Germain-des-Fossés (1984)	Rejet supprimé en 2017		L'Allier
	Billy (1996)	600 / 420	Oui / Oui	L'Allier

	Saint-Félix « Les Tremblais » (2003)	110 / 100	Oui / Oui	La Charondière
	Le contexte Allier amont comporte 6 stations d'épuration, toutes conformes en équipement et en performance. La station d'épuration de Saint-Yorre n'a pas été conforme en performance en 2016 (abattement DBO5 non atteint). Elle l'a cependant été sur la période 2008-2015 et de nouveau en 2017.			

Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)

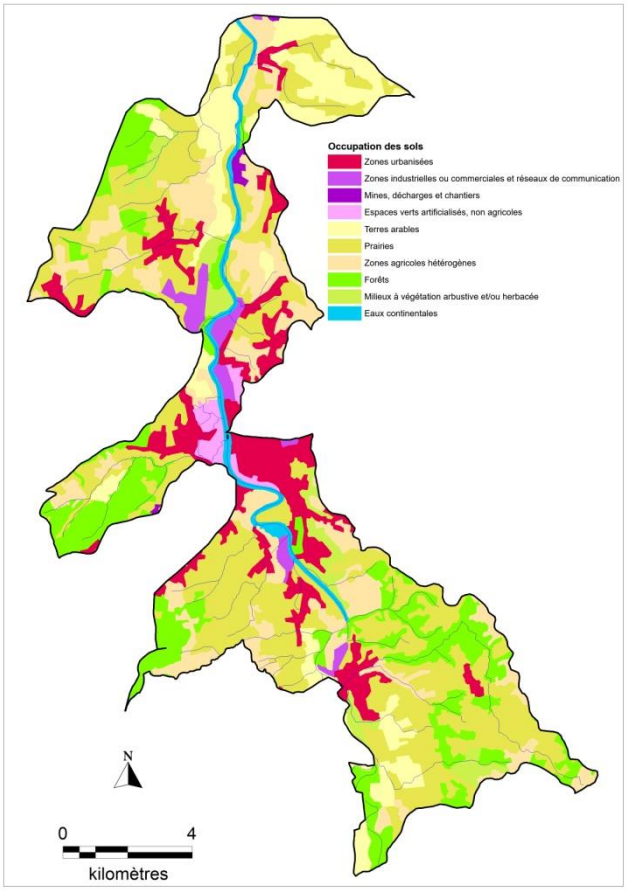


Figure 13-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Allier amont

Le contexte Allier amont présente une part importante d'espaces artificialisés (15,4%), essentiellement localisés dans le val d'Allier. L'occupation du reste du territoire est dominée par les prairies (36,2%) et les terrains agricoles (26,6%), les forêts n'apparaissant que secondairement (15,7%).

Industrie	4 ICPE avec Priorité eau recensées	
Statut foncier	Domanial pour l'Allier Privé pour les affluents	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Maringues / Saint-Yorre 2630 SB ➢ Vichy / Lapalisse 2629 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• SIC - FR8301016 Vallée de l'Allier sud - FR8302005 Gîtes à chauves-souris, 'Contreforts et Montagne Bourbonnaise' • ZPS - FR8312013 Val d'Allier Saint-Yorre - Joze - FR8310079 Val d'Allier Bourbonnais
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	- FR3800783 Rivière Allier - FR3800797 Grèves et îles temporaires de la rivière Allier

	Site inscrit/classé	• Sites inscrits - SI1111 Centre ancien de Vichy et rives d'Allier - SI1112 Forteresse et remparts de l'ancien château de Billy - SI1115 Château et son parc à Busset - SI1117 Ensemble du Bourg de Billy
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830000174 Bec de dore - 830005420 Forêts de Marcenat et de Saint-Gilbert - 830005433 Val d'Allier Vichy - pont de Chazeuil - 830005673 Forêt de Randan - 830020032 Coteaux de Creuzier - 830020033 Côte Saint-Amand - 830020034 Zone alluviale de Saint-Priest-Bramefant - 830020387 Etang de Saint-Rémy - 830020391 Environs de Brugheas - 830020415 Coteaux de Créchy et Billy - 830020416 Val d'Allier entre Vichy et Mariol - 830020422 Forêt de Montpensier et bois Saint-Geat - 830020482 Mine de fluorine de Busset - 830020483 Environs de Busset • ZNIEFF II - 830007463 Lit majeur de l'Allier moyen • ZICO - 00198 Val d'Allier Bourbonnais - 00290 Val d'Allier : Saint-Yorre – Joze • ENS - La Côte Saint-Amand - La Boire des Carrés
	Classement L214-17	• Liste 1 - L'Allier de la source jusqu'à la confluence avec la Loire à l'exception de l'emprise du barrage du Poutès • Liste 2 - L'Allier de la confluence avec la Couze Pavin jusqu'à la confluence avec la Loire
	Réservoir biologique	*Aucun*
	Décret Frayères	• Liste 1 - L'Allier depuis la limite départementale 63/03 à Mariol jusqu'à la limite départementale 03/58 à Aubigny (CHA, LPP, LPM, SAT, TRF, VAN) - Ruisseau le Marrant, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF) - Le Gourcet, ses affluents et sous affluents depuis « Les Agauds » à Busset jusqu'à la confluence avec l'Allier (CHA, LPP, TRF) - Le Parmey, ses affluents et sous affluents depuis « Les Brégères » à Busset jusqu'à la confluence avec le Gourcet (TRF) - Ruisseau du Bois Vinot, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Bestes, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - La Merlaude, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Andraux (LPP, TRF)

		- Ruisseau de Quinssat, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Gouttes, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Le Riduelle et ses affluents (LPP) - Ruisseau de la Rama, ses affluents et sous affluents (TRF) - Le Briandet, ses affluents et sous affluents depuis « La Chêneraie » à Serbannes jusqu'au pont de la D2209 à Bellerive-sur-Allier (LPP, TRF) - Ruisseau de Laudemarière et ses affluents (LPP, TRF) - Le Servagnon et ses affluents depuis « Les Miques » à Vendat jusqu'à la confluence avec l'Allier (LPP) - Ruisseau de la Chassaigne ou la Charondière (LPP) - Le Beaupoirier et ses affluents (LPP) • <u>Liste 2p</u> - L'Allier depuis la limite départementale 63/03 à Mariol jusqu'à la limite départementale 03/58 à Aubigny (BRO, ALA)
S.A.G.E.	SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Vichy Communauté (CTMA Affluents de l'Allier 2019-2025) CC Saint Pourçain Sioule Limagne CC Entr'allier Besbre et Loire	
Enjeux PLAGEPOMI	• <u>Saumon atlantique</u> Le principal enjeu est que la population de saumons de Loire-Allier atteigne un niveau de viabilité pérenne. Pour cela, il convient en priorité, de conserver et préserver la population de saumons sauvages. En accompagnement, un enjeu d'amélioration des connaissances persiste. • <u>Anguille</u> L'enjeu principal est la réouverture de l'accès aux habitats de croissance et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. • <u>Aloses</u> L'enjeu prioritaire vis-à-vis de ces espèces est l'amélioration de la connaissance de leur mécanisme de renouvellement. La préservation des espèces d'aloses, notamment la grande alose, apparaît en seconde priorité. • <u>Lamproies</u> Les effectifs de lamproie marine conduisent à retenir comme enjeu essentiel pour cette espèce sa préservation, afin d'assurer sa viabilité et les activités halieutiques existantes sur l'espèce. Il convient ainsi de maintenir une vigilance dans le suivi des effectifs afin de réagir avec des mesures de gestion adaptées en cas de besoin. Compte tenu de cet enjeu, le maintien de l'encadrement de la pêche dans certains bassins versants se justifie. Pour ce qui est de la lamproie fluviatile, l'enjeu porte sur l'acquisition de connaissances et la caractérisation de la présence d'une population. • <u>Truite de mer</u> Compte tenu de la très faible présence de truite de mer constatée aux stations de comptage, l'enjeu prioritaire pour cette espèce est l'amélioration des connaissances de son comportement.	

13.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

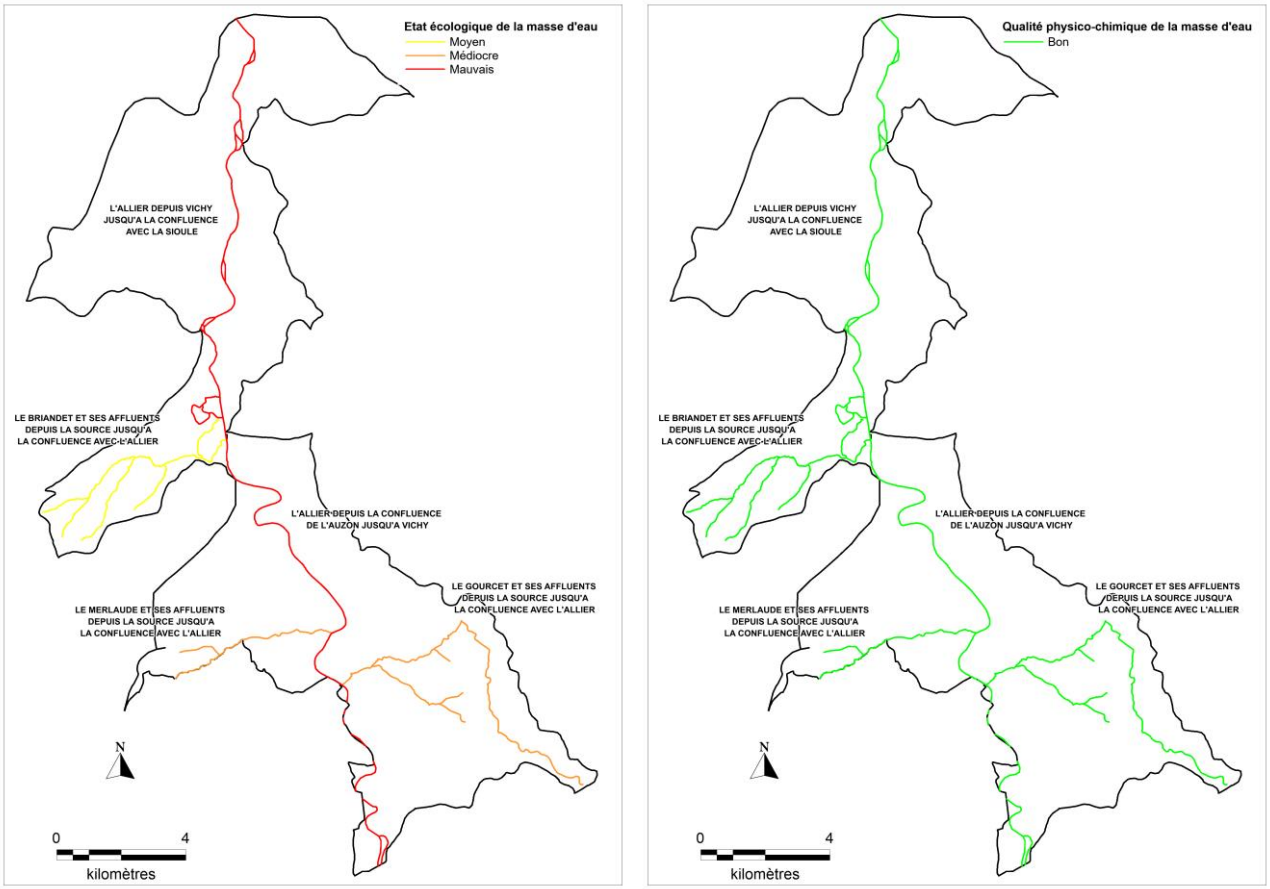
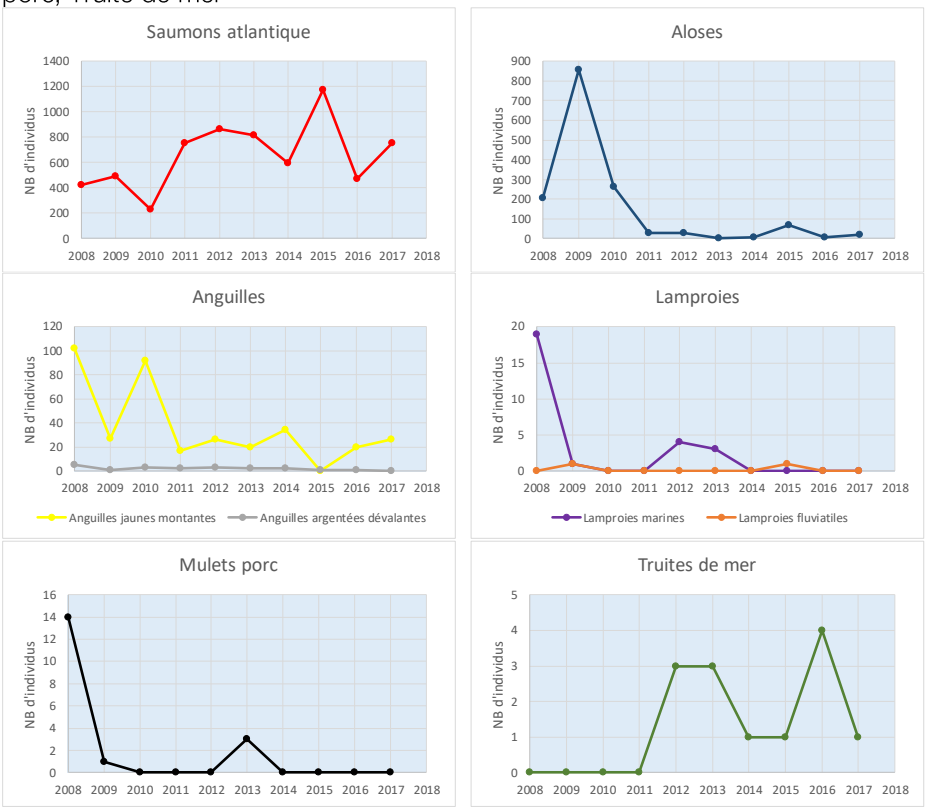
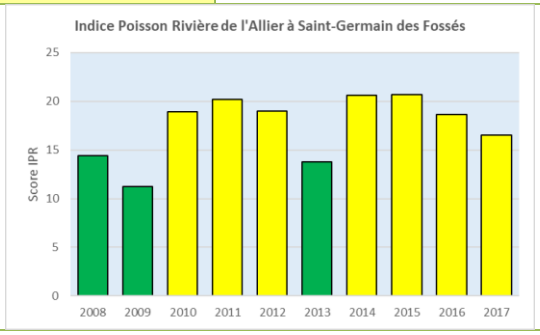
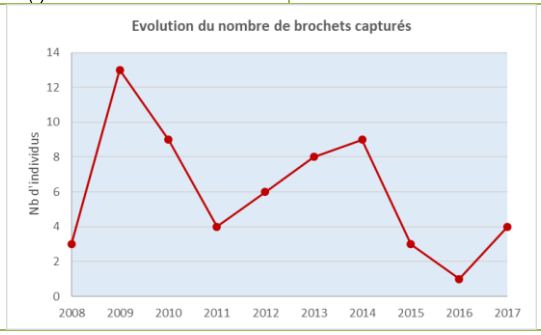


Figure 13-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Allier amont en 2017

Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0143a	L'Allier depuis la confluence de l'Auzon jusqu'à Vichy	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Mauvais	Moyen	Bon
FRGR0143b	L'Allier depuis Vichy jusqu'à la confluence avec la Sioule	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Mauvais	Bon	Bon
FRGR1699	Le Gourcet et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Médiocre	*Données absentes*	Bon
FRGR1695	La Merlaude et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Bon	Médiocre	Moyen	Bon
FRGR1720	Le Briandet et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Moyen	Bon

13.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet
Espèce(s) cible(s)	Saumon atlantique, Aloses, Anguille, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Mulet porc, Truite de mer Truite fario sur les affluents
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Allier : Ablette, Alose, Anguille, Aspe, Barbeau fluviatile, Black bass, Bouvière, Brème bordelière, Brème commune, Brochet, Carassin doré, Carpe amour, Carpe argentée, Carpe commune, Chevaine, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Loche franche, Mulet porc, Ombre commun, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Saumon atlantique, Silure, Spirlin, Tanche, Truite de mer, Truite fario, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée Affluents : Barbeau fluviatile, Chevaine, Gardon, Goujon, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon, Vandoise
Poissons migrateurs	Saumon atlantique, Aloses, Anguille, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Mulet porc, Truite de mer  *Figure 13-6 : Evolution des observations de poissons migrateurs à la station de comptage de Vichy entre 2008 et 2017 (©LOGRAMI)*
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Alose, Bouvière, Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Saumon atlantique
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine

La station indicatrice			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
L'Allier Saint-Germain-des-Fossés 2017 X : 732 290 Y : 6 565 820 B7 Zone à barbeau	IPR : 16,52 Médiocre BRO : 4 ind	Spirlin (27,1%), Goujon (20%), Ablette (16,6%), Barbeau fluviatile (12,6%), Gardon (9,2%), Chevaine (7,5%), Vairon (2,8%), Bouvière (2,8%), Hotu (0,5%), Rotengle (0,2%), Vandoise (0,1%), Brochet (0,1%), Pseudorasbora (0,1%), Silure (0,1%), Brème bordelière (<0,1%), Brème commune (<0,1%), Carpe commune (<0,1%), Perche soleil (<0,1%), Carpe miroir (<0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points Autres inventaires : chaque année de 2008 à 2016
			

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Gourcet Busset 2017 X : 739 957 Y : 6 551 684	IPR : 25,31 Mauvais TRF : abs.	Vairon (73,5%), Goujon (26,5%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2016
La Merlaude Hauterive 2017 X : 732 389 Y : 6 552 810	IPR : 24,83 Médiocre TRF : 143 ind/ha Très faible	Vairon (76,3%), Loche franche (20,3%), Truite fario (3,4%)	Inventaire 1 passage
La Merlaude Hauterive 2011 X : 733 371 Y : 6 552 941	IPR : *non calculé* TRF : 240 ind/ha Très faible	Loche franche (48,3%), Chevaine (20,2%), Vairon (19,2%), Gardon (3,4%), Goujon (2,9%), Vandoise (2,5%), Truite fario (1%), Spirlin (0,8%), Perche soleil (0,8%), Tanche (0,5%), Rotengle (0,2%), Poisson chat (0,2%)	Inventaire 1 passage
La Merlaude Hauterive 2013 X : 735 118 Y : 6 553 031	IPR : *non calculé* TRF : abs.	Barbeau fluviatile (40%), Loche franche (26,7%), Pseudorasbora (16,7%), Goujon (13,3%), Chevaine (3,3%)	Echantillonnage par points
Le Riduelle Brugheas 2014 X : 732 322 Y : 6 554 303	IPR : *non calculé* TRF : abs.	Loche franche (85,2%), Vairon (14,8%)	Pêche de sauvetage Autre inventaire : 2011
Le Briandet Bellerive-sur-Allier 2013 X : 727 799 Y : 6 557 475	IPR : 19,75 Médiocre TRF : 1064 ind/ha Faible	Truite fario (71,4%), Vairon (28,6%)	Inventaire 1 passage

Le Briandet Serbannes 2016 X : 728 338 Y : 6 558 150 B3 Zone à truite	IPR : 16,25 Médiocre TRF : 1891 ind/ha Moyenne	Truite fario (66,6%), Vairon (16,7%), Loche franche (16,7%)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2012
Le Briandet Bellerive-sur-Allier 2008 X : 730 662 Y : 6 558 512	IPR : *non calculé* TRF : 84 ind/ha Très faible	Vairon (62,9%), Loche franche (35,3%), Goujon (1,4%), Truite fario (0,4%)	Inventaire 1 passage
Le Servagnon Saint-Rémy-en-Rollat 2012 X : 730 943 Y : 6 565 526	IPR : 37,7 Très mauvais TRF : abs.	Loche franche (81,4%), Goujon (18,1%), Perche commune (0,5%)	Inventaire 1 passage

Bilan piscicole

Sur l'Allier, une unique station a fait l'objet de pêches.
La quasi-totalité des espèces attendues pour ce biocénotype sont présentes. Le peuplement piscicole montre ici une belle diversité avec 40 espèces observées sur la période 2008-2017. Le brochet se trouve en densités globalement moyennes, avec des variations inter annuelles. On peut toutefois noter que, la pêche par points laissant au poisson plus de possibilités de fuir, les effectifs de l'espèce repère peuvent être sous évalués par rapport à l'abondance réelle. La présence de plusieurs grands migrateurs, dont le saumon atlantique, confirme l'intérêt patrimonial majeur de ce cours d'eau. De plus, des aloses fraient régulièrement en aval du barrage de Vichy.

Concernant les affluents, 9 stations ont été inventoriées : 1 sur le Gourcet, 3 sur la Merlaude, 1 sur le Riduelle, 3 sur le Briandet et 1 sur le Servagnon.
Les données disponibles ne permettent d'attester la présence de la truite fario que sur deux des tributaires de l'Allier dans ce contexte, le Briandet et la Merlaude, et ceci avec des densités moyennes à très faibles. On peut également remarquer l'absence du chabot et de la lamproie de Planer, espèces accompagnatrices de la truite fario et bioindicatrices de la qualité du milieu.



Saumon atlantique

13.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Inventaire et caractérisation des annexes hydrauliques de la rivière Allier dans le département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2016	Sur le contexte Allier amont, 11 annexes ont été expertisées. La capacité d'accueil théorique a été évaluée à 2,6 ha tandis que la surface réelle favorable à la reproduction a été estimée à 1,2 ha, soit une perte de fonctionnalité de 54 %. La perturbation la plus récurrente est la présence de végétaux envahissants (jussie, élodée du Canada et renouée du Japon). Les autres perturbations sont la présence de digues, le piétinement bovin, les connexions busées et les exutoires des eaux de drainage.
Evaluation de la fonctionnalité des annexes hydrauliques de la rivière Allier *FDAAPPMA03*	2018	Sur le contexte aval, 6 annexes hydrauliques ont fait l'objet d'inventaires piscicoles. 2 d'entre elles se sont révélées fonctionnelles en 2018 pour la reproduction du brochet avec 2 juvéniles capturés. L'étude propose la reconnexion de deux annexes hydrauliques dans ce contexte.
Reconnexion d'une annexe hydraulique de l'Allier : le Recul Pierre Talon *FDAAPPMA03*	2015	Note technique sur la restauration d'un site de fraie potentiel pour le brochet (*Esox lucius*).
Suivi du devenir des poissons carnassiers déversés dans le milieu naturel par les AAPPMA de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	1 site de lâcher : la rivière artificielle à Vichy Le déversement de poissons carnassiers maillés facilite et augmente les prises pour les pêcheurs. Afin d'accroître le taux de recapture, il convient de réaliser ces déversements en milieu fermé et calme (plans d'eau, boires). Pour favoriser la remise à l'eau de géniteurs, il pourrait être intéressant de limiter les modes de pêche (privilégier la pêche aux leurres) sur certains parcours ou développer des zones de réserve de pêche temporaires ou permanentes. La restauration des habitats et des zones de reproduction reste toutefois le moyen le plus efficace pour optimiser la quantité de poissons carnassiers dans un écosystème.
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Gourcet à Busset (station 316 - 2016) Le Briandet à Serbannes (station 716 - 2016)
Etude piscicole de la Boire des Carrés à Saint-Rémy-en-Rollat (03) *FDAAPPMA03*	2017	La faune piscicole du plan d'eau de la Boire des Carrés présente une diversité et un rendement importants. Le peuplement est typique d'un plan d'eau eutrophe, avec des espèces peu sensibles aux diminutions de la concentration en oxygène dissous.
Suivi de la qualité physico-chimique de trois ruisseaux alimentant le site ENS de la Boire des Carrés *FDAAPPMA03*	2013-2014	Les cours d'eau alimentant la Boire des Carrés présentent une qualité d'eau moyenne à médiocre. Les paramètres déclassants semblent fortement liés à l'activité agricole (concentrations en matières azotées et phosphatées importantes). L'amélioration de la qualité de l'eau à son entrée dans la Boire pourrait être axée vers un renforcement de l'auto-épuration par les végétaux (roseaux, hélophytes…).

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Reconnexion d'une annexe hydraulique de l'Allier : le Recul Pierre Talon *FDAAPPMA03*	2015	Ces travaux ont permis d'assurer l'accès à 1 400 m² de surface favorable à la reproduction.

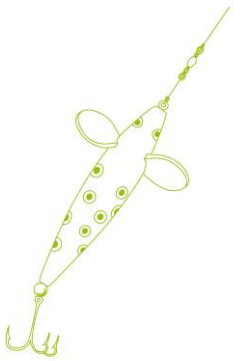




Les travaux de reconnexion du Recul Pierre Talon

13.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Gaule Saint Yorraise »	Saint-Yorre	159 adhérents (2017)
	AAPPMA « Association de pêche et de pisciculture Vichyssoise »	Vichy	1041 adhérents (2017)
	AAPPMA « Le Garbaud »	Saint-Germain-des-Fossés	795 adhérents (2017)
Parcours de pêche	Parcours labellisé « Découverte » : la rivière artificielle à Vichy (4 000 m)		
Réserves de pêche	L'Allier : Lot C4 – limite amont : 70 m en amont du pont barrage (limite matérialisée par des bouées jaunes) – limite aval : de l'aplomb du radier-seuil du pont barrage de Vichy jusqu'à une perpendiculaire au lit située à l'extrémité aval des escaliers de la rivière de canoë-kayak sur une distance de 120 m L'Allier : Lot C5 – pont Boutiron : de 50 m en amont du pont Boutiron à 100 m en aval du dit pont – du dernier dimanche de janvier au premier samedi de juillet L'Allier : Rivière artificielle – plan d'eau de la Bonnette (de la passerelle n°2 à la passerelle n°4) – de la passerelle n°5, terrain de bicross/vélo park (bras principal) et pont du CIS (bras secondaire) jusqu'à la confluence avec l'Allier		
Type de gestion appliquée	*Aucune*		
Déversements	*Aucun*		



13.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Barrage de Naussac (Lozère)	➢ Régulation du régime hydrologique de l'Allier avec une diminution des débits, surtout hivernaux et printaniers	• Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Anciennes extractions de sédiments dans le lit mineur de l'Allier	➢ Enfoncement du lit de l'Allier entraînant un abaissement des niveaux d'eau et une perte d'habitat	• Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Endiguement de l'Allier	➢ Blocage de la dynamique latérale du cours d'eau ➢ Uniformisation des berges	• Déconnexion des annexes hydrauliques	• Réduction de la capacité d'accueil
	Végétaux exotiques envahissants (jussie, élodée du Canada, renouée du Japon) dans les annexes hydrauliques	➢ Remplacement de la flore indigène, forte production de biomasse à décomposer (diminution du taux d'oxygène dissous dans l'eau, accélération de l'atterrissement)	• Réduction des surfaces de frayères	
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires et irrigation	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, pesticides) ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Zones urbanisées, notamment Vichy : rejets (stations d'épuration, déversoirs d'orage, voiries…)	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, pesticides)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie
Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	TRF • Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	TRF • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique

	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires et irrigation	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, eutrophisation, nitrates, pesticides) ➢ Accentuation des étiages	TRF • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	TRF • Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Ouvrages (pont barrage de Vichy, affluents)	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	SAT, LPM, ALA, LPR, MUP, TRM, TRF • Restriction de l'accès aux zones de frayères TRF • Réduction des surfaces de frayères	ANG • Restriction de l'accès aux zones de croissance TRF • Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil • Impossibilité de recoloniser par l'aval
	Zones urbanisées : artificialisation du lit et des berges, rejets	➢ Dégradation de l'habitat ➢ Altération de la qualité de l'eau	TRF • Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	TRF • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	TRF • Réduction des surfaces de frayères	TRF • Réduction de la capacité d'accueil
	Golf en tête de bassin versant du Briandet	➢ Accentuation des étiages ➢ Altération de la qualité de l'eau	TRF • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	TRF • Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Peu perturbé

13.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
ALLI-01.01	Morphologie	Reconnexion des annexes hydrauliques selon le diagnostic	L'Allier	FRGR0143a FRGR0143b	Favoriser la reproduction	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état morphologique	1C 8A-2	MIA0202 MIA0602
ALLI-02.01	Morphologie	Restauration de la dynamique fluviale par enlèvement des protections de berges dans les secteurs sans enjeux	L'Allier	FRGR0143a FRGR0143b	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (ALA, LPM, LPR)	Amélioration de l'état morphologique	(1C-3)	MIA0204
ALLI-03.01	Gestion quantitative	Définition et respect d'un débit minimum hivernal en aval du barrage de Naussac	L'Allier	FRGR0143a FRGR0143b	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Faciliter la migration (SAT, LPM, ALA, LPR, MUP, TRM)	Amélioration de l'état quantitatif	1C-1	/
ALLI-04.01	Espèces invasives	Veille de l'implantation de la jussie sur les annexes hydrauliques préservées et intervention en cas d'apparition	L'Allier	FRGR0143a FRGR0143b	Favoriser la reproduction	Pas d'impact direct	Préservation des habitats naturels	8A 9D-2	MIA0600 MIA0703
ALLI-05.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR0143a FRGR0143b FRGR1699 FRGR1695 FRGR1720	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Accroître le taux de survie (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
ALLI-05.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0143a FRGR0143b FRGR1699 FRGR1695 FRGR1720	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
ALLI-06.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR0143a FRGR0143b FRGR1699 FRGR1695 FRGR1720	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201

ALLI-07.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Les affluents	FRGR1699 FRGR1695 FRGR1720	Peu d'impact	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF)	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
ALLI-08.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par aménagement du pont barrage à Vichy	L'Allier	FRGR0143a	Peu d'impact	Faciliter la migration (SAT, LPM, ALA, LPR, MUP, TRM) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 9A-1	MIA0301
ALLI-08.02	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Les affluents	FRGR1699 FRGR1695 FRGR1720	Pas d'impact direct	Favoriser la reproduction (TRF) Diminuer les impacts des étiages (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
ALLI-09.01	Morphologie	Restauration du lit et des berges dans les zones urbanisées	Les affluents	FRGR1699 FRGR1695 FRGR1720	Pas d'impact direct	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0202
ALLI-10.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Les affluents	FRGR1699 FRGR1695 FRGR1720	Peu d'impact	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201

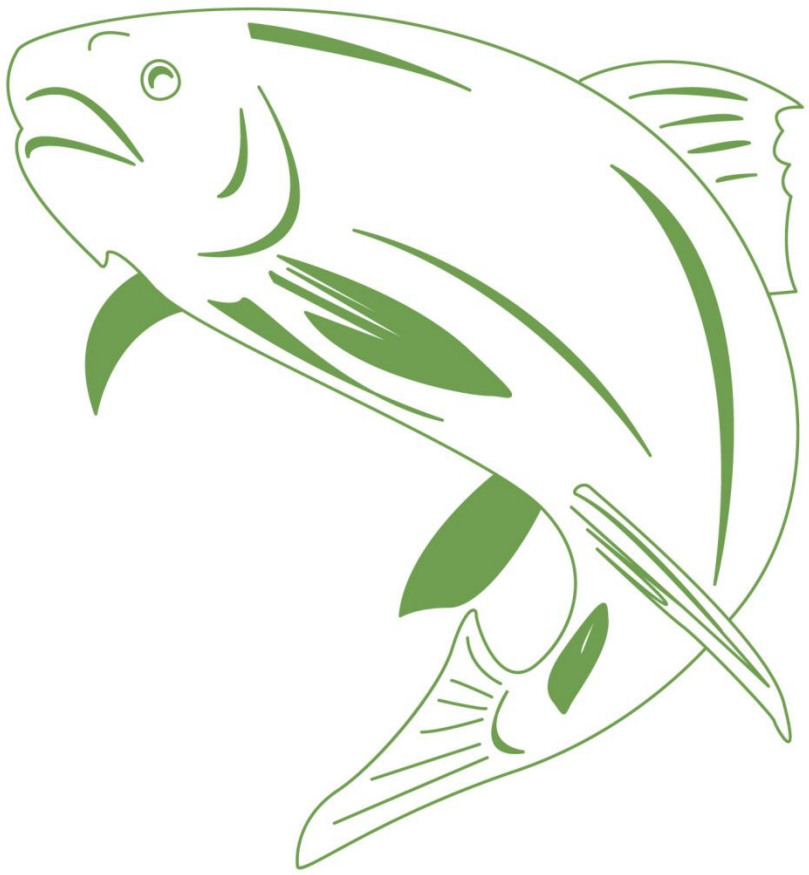
Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

13.10 Gestion piscicole préconisée

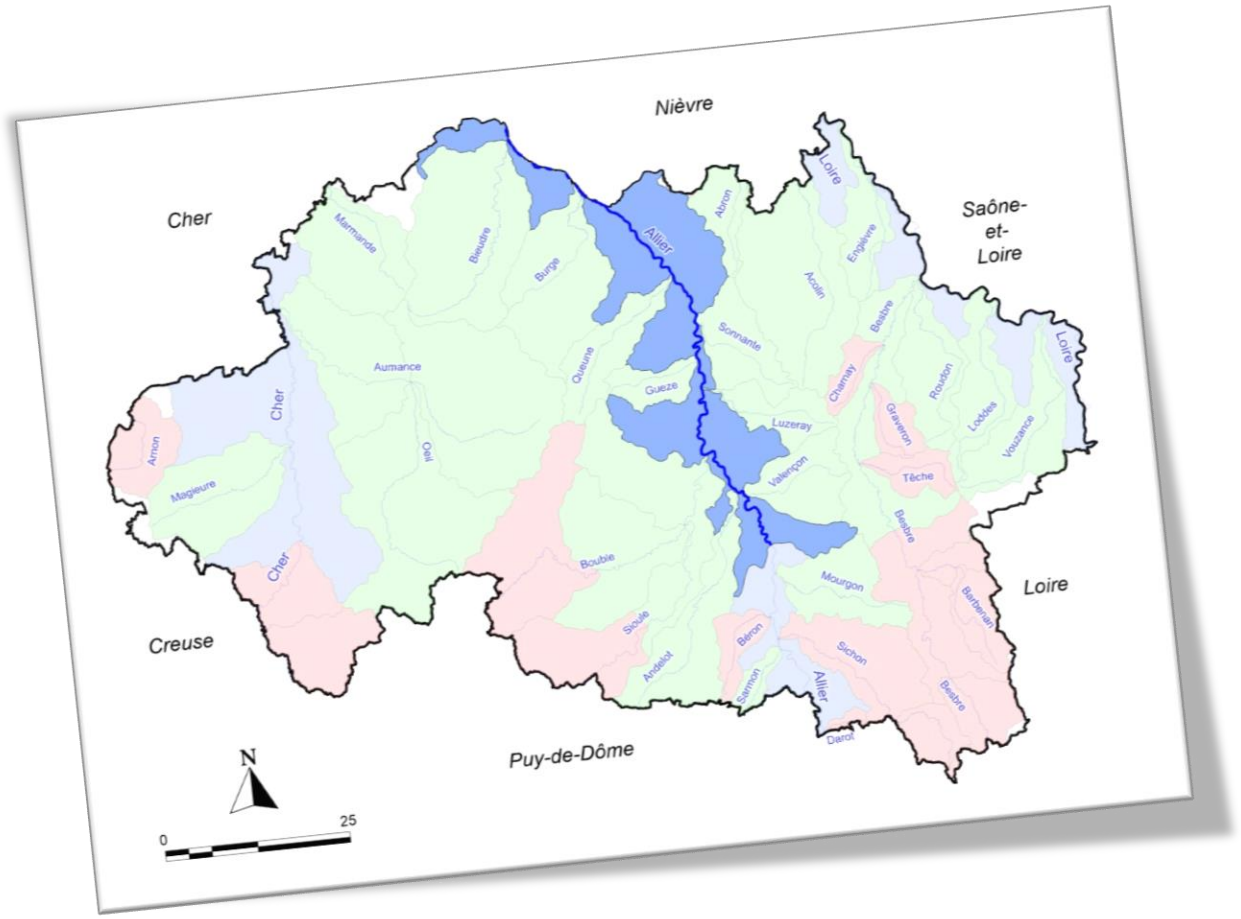
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion patrimoniale
Cas particuliers de gestion	Possibilité de déverser des brochetons à titre exceptionnel Gestion d'usage possible sur les boires déconnectées du domaine public fluvial et sur les affluents



Brochet



14 L'ALLIER AVAL
03.14 – C – P



14.1 Localisation du contexte

14.2 Description générale

14.3 Données générales

14.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

14.5 Peuplement piscicole

14.6 Etudes et travaux

14.7 Gestion et halieutisme

14.8 Diagnostic et facteurs limitants

14.9 Synthèse des actions préconisées

14.10 Gestion piscicole préconisée

14.1 Localisation du contexte

Ce contexte est constitué par le Val d'Allier au centre et au nord du département (figure 14-1).

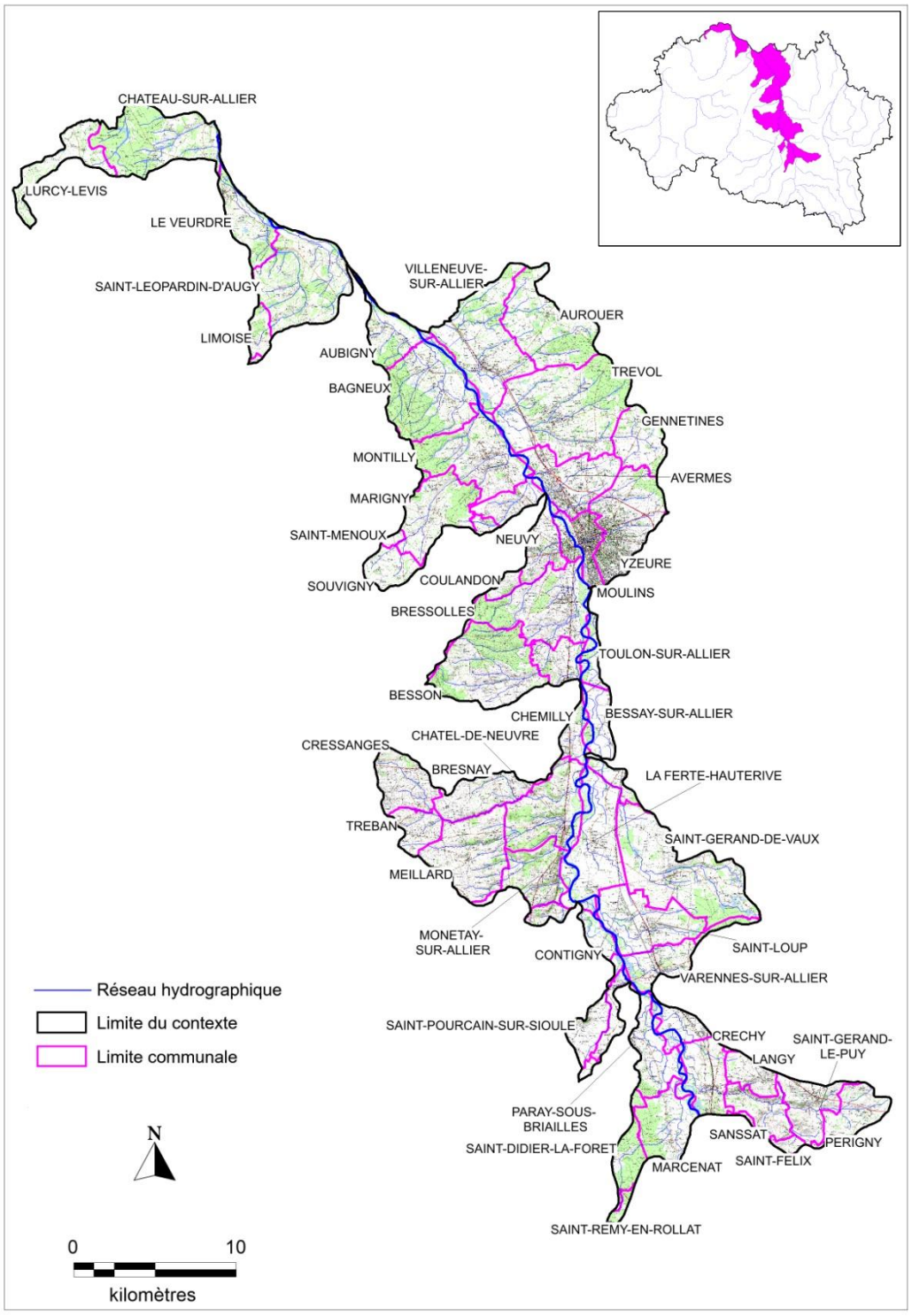


Figure 14-1 : Carte de localisation du contexte Allier aval

14.2 Description générale

Le contexte Allier aval, d'une superficie de 651,6 km², correspond au contexte cyprinicole « 03.14 ».
Il comprend le cours de l'Allier entre la limite nord de la digue (cimenterie Vicat) et la limite départementale Allier / Cher, ainsi que quelques petits affluents.
L'Allier parcourt dans ce secteur une distance de 88 km avec une pente moyenne de 0,06% (figure 14-2).

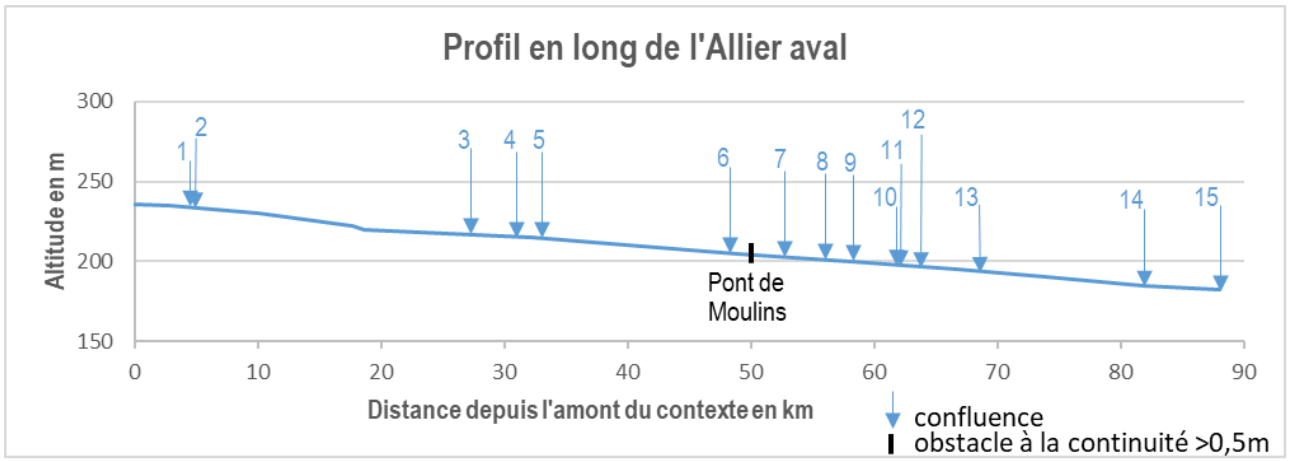


Figure 14-2 : Profil en long de l'Allier aval

Affluents :

1- L'Agasse
2- Le Redan
3- Le Lagrillère
4- Le Vezan
5- Le Moulin
6- Les Sabotiers
7- Goutte Champ-Loué
8- La Vallée
9- La Loire
10- Les Fourniers
11- Les Réaux
12- Le Riau
13- Le Villefranche
14- Le Beauregard
15- Le Nizon



L'Allier à Châtel-de-Neuvre

La figure 14-3 présente les principales caractéristiques du contexte Allier aval :

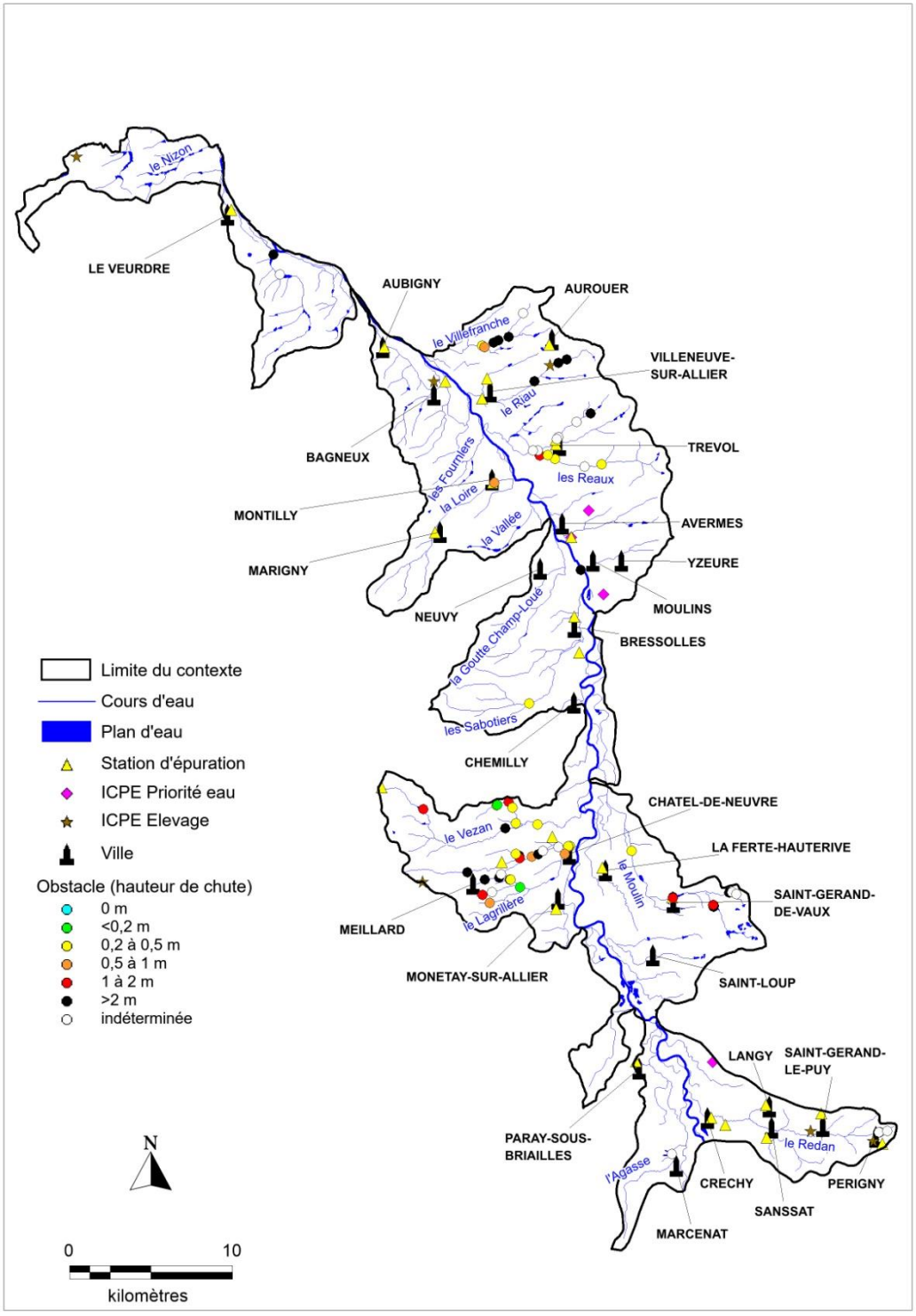
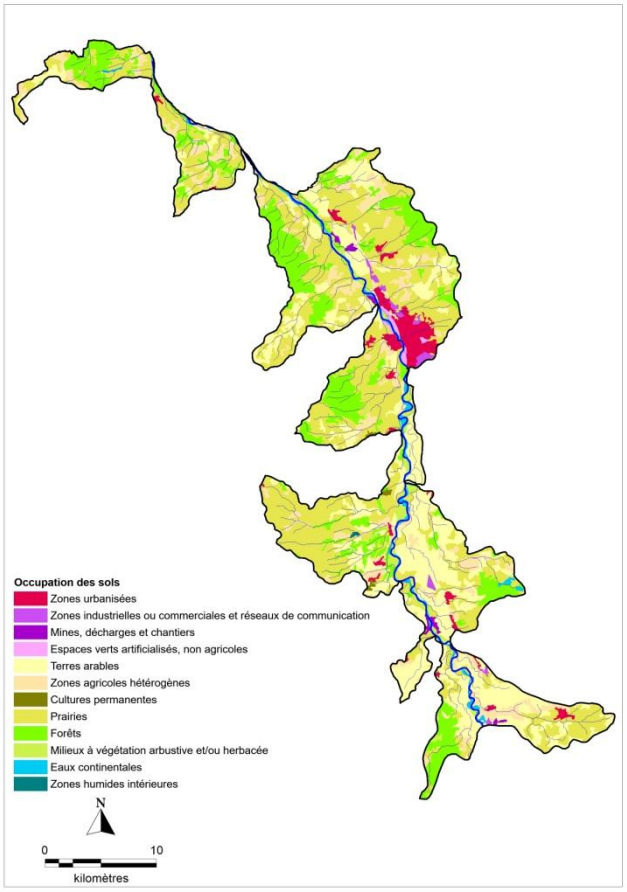


Figure 14-3 : Carte de description générale du contexte Allier aval

14.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td>Amont</td><td colspan="8">Limite nord de la digue (cimenterie Vicat) – commune de Billy</td></tr>
<tr><td>Aval</td><td colspan="8">Limite départementale 03/18 – commune de Château-sur-Allier</td></tr>
<tr><td>Affluents</td><td colspan="8">Tous les affluents exceptés le Valençon, l'Andelot, la Sioule, le Luzeray, la Gueze, la Sonnante, la Queune, la Burge et la Bieudre</td></tr>
<tr><td>Plans d'eau</td><td colspan="8">543 plans d'eau recensés
767 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="9">● l'Agasse, affluent rive gauche, 12,5 km
● le Redan, affluent rive droite, 15,8 km
● le Lagrillère, affluent rive gauche, 8,1 km
● le Vezan, affluent rive gauche, 16,7 km
● le Moulin, affluent rive droite, 17,6 km
● les Sabotiers, affluent rive gauche, 11,8 km
● la Goutte Champ-Loué, affluent rive gauche, 10,5 km
● la Vallée, affluent rive gauche, 5,8 km
● la Loire, affluent rive gauche, 12 km
● les Fourniers, affluent rive gauche, 4,9 km
● les Réaux, affluent rive droite, 12,8 km
● le Riau, affluent rive droite, 9,8 km
● le Villefranche, affluent rive droite, 7,4 km
● le Beauregard, affluent rive gauche, 12,3 km
● le Nizon, affluent rive gauche, 6,1 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="7">88 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>0</td></tr>
<tr><td>416,2</td><td>151,6</td><td>59,1</td><td>2,6</td><td>1</td><td>1,2</td><td>88</td><td>2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="7">721,7 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Surface du bassin versant</td><td colspan="8">651,6 km²</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td colspan="6">QMNA5 : 26 m³/s</td><td rowspan="3">L'Allier à Moulins</td></tr>
<tr><td>Module</td><td colspan="6">Module : 134 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td colspan="6">QI(10) : 1 200 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="7">236 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="7">182 m</td></tr>
<tr><td colspan="9">0,061 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td colspan="2">Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="6">1</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="6">2,4 m</td></tr>
<tr><td colspan="9">0,058 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="9">4,4 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="9">Alluvions anciennes</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="9">SAINT-REMY-EN-ROLLAT ; SAINT-DIDIER-LA-FORET ; MARCENAT ; SANSSAT ; SAINT-FELIX ; PERIGNY ; SAINT-GERAND-LE-PUY ; LANGY ; CRECHY ; PARAY-SOUS-BRIAILLES ; SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE ; VARENNES-SUR-ALLIER ; SAINT-LOUP ; CONTIGNY ; MONETAY-SUR-ALLIER ; MEILLARD ; TREBAN ; CRESSANGES ; BRESNAY ; SAINT-GERAND-DE-VAUX ; LA FERTE-HAUTERIVE ; CHATEL-DE-NEUVRE ; CHEMILLY ; BESSAY-SUR-ALLIER ; TOULON-SUR-ALLIER ; BESSON ; BRESSOLLES ; COULANDON ; NEUVY ; MOULINS ; YZEURE ; AVERMES ; SOUVIGNY ; SAINT-MENOUX ; MARIGNY ; MONTILLY ; GENNETINES ; TREVOL ; AUROUER ; VILLENEUVE-SUR-ALLIER ; BAGNEUX ;</td></tr>
</table>

	AUBIGNY ; LIMOISE ; SAINT-LEOPARDIN-D'AUGY ; LE VEURDRE ; LURCY-LEVIS ; CHATEAU-SUR-ALLIER			
Assainissement	**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**
	Périgny (2003)	200 / 60	Oui / Oui	?
	Saint-Gérand-le-Puy (1974)	1000 / 950	Oui / Oui	Le Valençon
	Sanssat « Artivière » (2004)	100 / 40	Oui / Oui	Le Redan
	Langy « CD 214 » (1986)	135 / 60	Oui / Oui	Le Redan
	Créchy « Les Peux » (1991)	72 / 60	Oui / Oui	Le Redan
	Créchy (1988)	350 / 270	Oui / Oui	Le Redan
	Paray-sous-Briailles (1986)	210 / 190	Oui / Oui	L'Andelot
	Saint-Gérand-de-Vaux (1979)	300 / 160	Oui / Oui	Le Moulin
	La Ferté-Hauterive (2005)	250 / 130	Oui / Oui	Eaux souterraines
	Monétay-sur-Allier (1986)	400 / 215	Oui / Oui	L'Allier
	Meillard « La Roche Meillard » (2003)	100 / 60	Oui / Oui	Le Lagrillère
	Châtel-de-Neuvre (2006)	400 / 230	Oui / Oui	Le Lagrillère
	Cressanges « Route de Besson » (1986)	150 / 100	Oui / Oui	Le Vezan
	Bressolles « Guénaudins » (2004)	180 / 100	Oui / Oui	L'Allier
	Bressolles (1999)	600 / 450	Oui / Oui	Le ruisseau de Bressolles
	Moulins (2006)	50000 / 93461	Oui / Oui	L'Allier
	Marigny (2001)	180 / 70	Oui / Oui	La Loire
	Montilly (1998)	180 / 130	Oui / Oui	La Loire
	Trévol « La Fond Saint-Pierre » (1994)	600 / 350	Oui / Oui	Les Réaux
	Trévol « Les Griffons » (1980)	Rejet supprimé en 2017		Les Réaux
	Villeneuve-sur-Allier « Les Grèves » (1976)	700 / 500	Oui / Oui	Le Riau
	Villeneuve-sur-Allier « Le Fouillon » (1971)	Rejet supprimé en 2017		Le Riau
	Aurouër (1997)	350 / 430	Oui / Oui	Le Fouillon
	Bagneux (2002)	190 / 70	Oui / Oui	Le ruisseau de Bagneux
	Aubigny (2001)	60 / 20	Oui / Oui	Le ruisseau d'Aubigny
	Le Veurdre (2001)	360 / 510	Oui / Oui	L'Allier

	Le contexte Allier aval comporte 24 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance. La station d'épuration de Moulins n'a pas été conforme en performance en 2016 (abattement DBO5 non atteint). Elle l'a cependant été sur la période 2011-2015 et de nouveau en 2017. De plus, deux d'entre elles (Aurouër et Le Veurdre) présentent une charge maximale entrante plus importante que leur capacité nominale.	
Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)	 *Figure 14-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Allier aval* L'occupation des sols du contexte Allier aval est essentiellement partagée entre les prairies (40%) et les cultures (34,4%), les forêts n'apparaissant que secondairement (16,4%). Le reste du territoire est composé de milieux naturels (4,5%) et d'espaces artificialisés (4,7%).	
Industrie	4 ICPE avec Priorité eau recensées	
Statut foncier	Domanial pour l'Allier Privé pour les affluents	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Vichy / Lapalisse 2629 SB ➢ Saint-Pourçain-sur-Sioule / Jaligny-sur-Besbre 2628 SB ➢ Montmarault / Tronget 2528 SB ➢ Moulins / Neuilly-le-Réal 2627 SB ➢ Bourbon-l'Archambault / Buxières-les-Mines 2527 SB ➢ Dornes / Lucenay-les-Aix 2626 SB ➢ Lurcy-Lévis / Saint-Pierre-le-Moûtier 2526 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• SIC - FR8301016 Vallée de l'Allier sud - FR8301015 Vallée de l'Allier nord - FR8301014 Etangs de Sologne Bourbonnaise - FR8302022 Massif forestier des Prieurés : Moladier, Bagnolet et Messarges

		• ZPS - FR8310079 Val d'Allier Bourbonnais
	Réserve naturelle	• Réserve Naturelle Nationale - RNN119 Val d'Allier
	Arrêté de protection de biotope	- FR3800783 Rivière Allier - FR3800797 Grèves et îles temporaires de la rivière Allier
	Site inscrit/classé	• Sites inscrits - SI1127 Butte de l'église (Châtel-de-Neuvre) - SI1029 Parc du Château de Panloup (Yzeure) - SI1184 Centre ancien de Moulins - SI1185 Cours Jean Jaurès et Anatole France (Moulins) - SI1186 Rue des orfèvres et place de l'ancien palais (Moulins) - SI1175 Cathédrale et ses abords (Moulins) • Site classé - SC834 Parc de Balaine (Villeneuve-sur-Allier)
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830005433 Val d'Allier vichy - pont de Chazeuil - 830005420 Forêts de Marcenat et de Saint-Gilbert - 830020386 Etangs du Lonzat - 830020415 Coteaux de Crechy et Billy - 830005501 Vallée du Redan - 830020396 Bois de Briailles - 830020038 Confluent Allier-Sioule et aval - 830020526 Forêt des Mouzières - 830015178 Etang de la Racherie - 830020404 Etang du ruisseau de Puron - 830005411 Forêt de Bois Plan - 830005412 Forêt de Moladier - 830005435 Val d'Allier nord - 830020340 Etang du Chatelet - 830020370 Etang des Baudons - 830005413 Forêt de Bagnolet - 830020525 Les Arondes - 830020417 Forêt de Munet - 830020402 Mare de Brezolle - 830020403 Etangs des Terres Légères - 830020367 Etangs d'Autry - 830020385 Etang des Joncs - 830005499 Etang de Beauregard - 830020368 Etang des Bressillats • ZNIEFF II - 830007463 Lit majeur de l'Allier moyen - 830007448 Sologne Bourbonnaise - 830007446 Forêts de plaine • ZICO - 00198 Val d'Allier Bourbonnais • ENS - Les Coqueteaux
	Classement L214-17	• Liste 1 - L'Allier de la source jusqu'à la confluence avec la Loire à l'exception de l'emprise du barrage du Poutès - Le ruisseau de Bressolles et ses cours d'eau affluents - Le ruisseau de Bagneux et ses cours d'eau affluents - Le ruisseau d'Aubigny et ses cours d'eau affluents

		- Le rio de la Burge et ses cours d'eau affluents • <u>Liste 2</u> - L'Allier de la confluence avec la Couze Pavin jusqu'à la confluence avec la Loire
	Réservoir biologique	- RESBIO_680 Le ruisseau des Veines - NP_70 Le Riau
	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - L'Allier depuis la limite départementale 63/03 à Mariol jusqu'à la limite départementale 03/58 à Aubigny (CHA, LPP, LPM, SAT, TRF, VAN) - L'Agasse et ses affluents (LPP) - Le Redan et ses affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Quériaux et ses affluents (LPP) - Ruisseau de la Villenaud (LPP) - Le Lagrillère, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau de l'Etang des Filles depuis « Etang des filles » à Châtel-de-Neuvre jusqu'à la confluence avec la Lagrillère à Châtel-de-Neuvre (LPP) - Ruisseau de Logères, ses affluents et sous affluents (LPP) - Ruisseau de la Ferté, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF, VAN) - Le Vezan, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Le Moulin et ses affluents (LPP, TRF) - Ruisseau du Pontarlet (LPP, TRF) - Ruisseau des Veines, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Grillets, ses affluents et sous affluent depuis « Etang de la Dame » à Yzeure jusqu'à la voie ferrée à Moulins (LPP, TRF) - Ruisseau Champ-Loué, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau du Bois des Chardets, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau d'Avermes depuis « Les Etangs » à Avermes jusqu'à la confluence avec l'Allier (LPP, TRF) - Le ruisseau des Chavennes (LPP, TRF) - La Loire, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Fourniers, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Les Réaux, ses affluents et sous affluents depuis « Les Péchins » à Gennetines jusqu'à la confluence avec la ruisseau de la Chapelle à Trévol (LPP, TRF) - Les Réaux depuis la voie ferrée à Trévol jusqu'à la confluence avec l'Allier (LPP, TRF) - Ruisseau de Ray depuis « La Terrasse » à Bagneux jusqu'à la confluence avec l'Allier (LPP, TRF) - Le Riau, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau de Bagneux, ses affluents et sous affluents (LPP, LPM, TRF) - Le Villefranche, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau d'Aubigny, ses affluents et sous affluents depuis « Bagneux » à Bagneux jusqu'à la confluence avec l'Allier (LPP, LPM, TRF) • <u>Liste 2p</u> - L'Allier depuis la limite départementale 63/03 à Mariol jusqu'à la limite départementale 03/58 à Aubigny (BRO, ALA)

		• <u>Liste 2e</u> - Le ruisseau des Grillets (ASA)
S.A.G.E.	SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Vichy Communauté (CTMA Affluents de l'Allier 2019-2025) CC Saint Pourçain Sioule Limagne CC du Pays de Lapalisse CC Entr'allier Besbre et Loire CC du Bocage Bourbonnais CA Moulins Communauté	
Enjeux PLAGEPOMI	• <u>Saumon atlantique</u> Le principal enjeu est que la population de saumons de Loire-Allier atteigne un niveau de viabilité pérenne. Pour cela, il convient en priorité, de conserver et préserver la population de saumons sauvages. En accompagnement, un enjeu d'amélioration des connaissances persiste. • <u>Anguille</u> L'enjeu principal est la réouverture de l'accès aux habitats de croissance et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. • <u>Aloses</u> L'enjeu prioritaire vis-à-vis de ces espèces est l'amélioration de la connaissance de leur mécanisme de renouvellement. La préservation des espèces d'aloses, notamment la grande alose, apparaît en seconde priorité. • <u>Lamproies</u> Les effectifs de lamproie marine conduisent à retenir comme enjeu essentiel pour cette espèce sa préservation, afin d'assurer sa viabilité et les activités halieutiques existantes sur l'espèce. Il convient ainsi de maintenir une vigilance dans le suivi des effectifs afin de réagir avec des mesures de gestion adaptées en cas de besoin. Compte tenu de cet enjeu, le maintien de l'encadrement de la pêche dans certains bassins versants se justifie. Pour ce qui est de la lamproie fluviatile, l'enjeu porte sur l'acquisition de connaissances et la caractérisation de la présence d'une population. • <u>Truite de mer</u> Compte tenu de la très faible présence de truite de mer constatée aux stations de comptage, l'enjeu prioritaire pour cette espèce est l'amélioration des connaissances de son comportement.	



Grande Alose (© LOGRAMI)

14.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

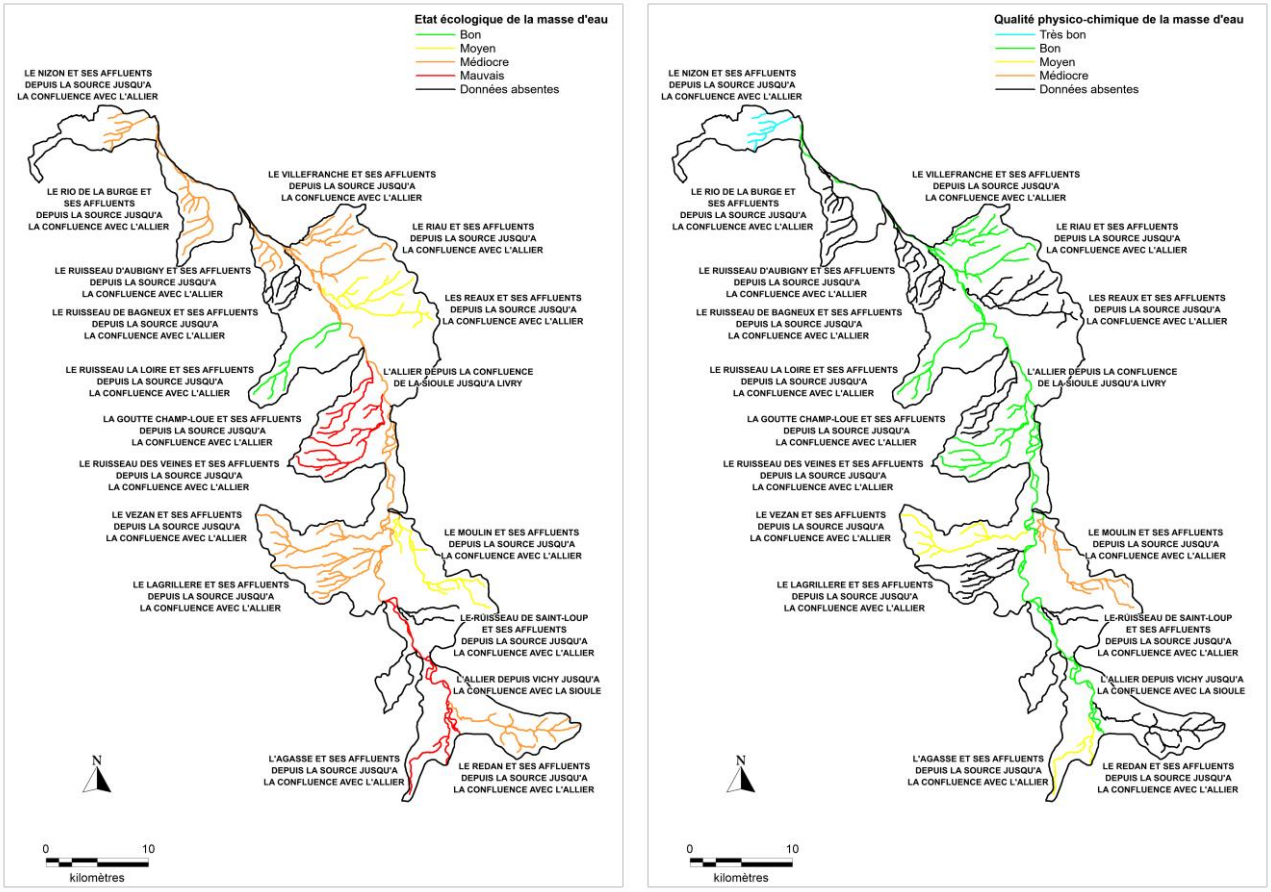


Figure 14-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Allier aval en 2017

Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0143b	L'Allier depuis Vichy jusqu'à la confluence avec la Sioule	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Mauvais	Bon	Bon
FRGR0144a	L'Allier depuis la confluence avec la Sioule jusqu'à Livry	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Bon	Bon
FRGR1761	L'Agasse et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Mauvais	Médiocre	Moyen
FRGR1768	Le Redan et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Médiocre	Moyen	*Données absentes*
FRGR1812	Le ruisseau de Saint-Loup et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	*Données absentes*	*Données absentes*	*Données absentes*
FRGR1834	Le Lagrillère et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Médiocre	Moyen	*Données absentes*
FRGR1819	Le Vezan et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Médiocre	Moyen	Moyen
FRGR1826	Le Moulin et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Mauvais	Moyen	Moyen	Médiocre
FRGR1876	Le ruisseau des Veines et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Mauvais	Bon	Bon
FRGR1877	La Goutte Champ-Loué et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Mauvais	Bon	*Données absentes*
FRGR1903	Le ruisseau de la Loire et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Bon	Médiocre	Bon

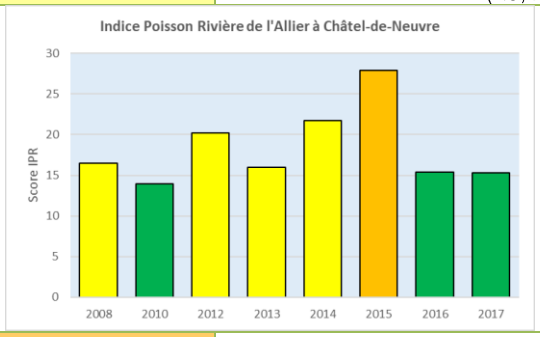
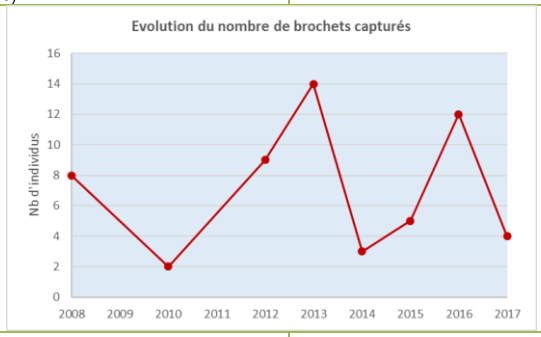
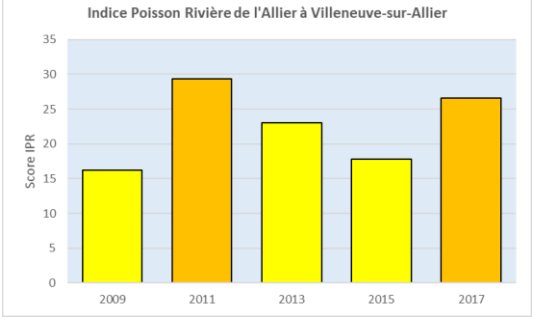
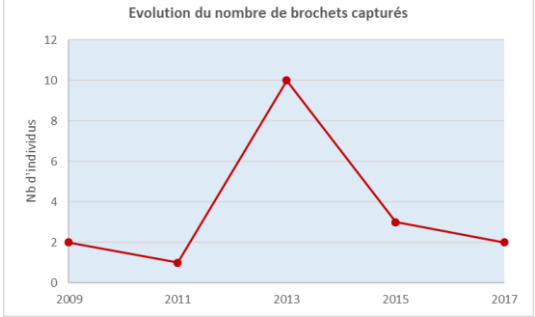
FRGR1920	Les Réaux et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Médiocre	*Données absentes*
FRGR1933	Le Riau et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Moyen	Médiocre	Bon	Bon
FRGR1938	Le ruisseau de Bagneux et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	*Données absentes*	*Données absentes*	*Données absentes*
FRGR1937	Le Villefranche et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Médiocre	Moyen	Bon
FRGR2239	Le ruisseau d'Aubigny et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Médiocre	Médiocre	*Données absentes*
FRGR1954	Le Rio de la Burge et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Médiocre	Médiocre	*Données absentes*
FRGR1985	Le Nizon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Médiocre	Médiocre	Très bon



L'Allier à Moulins

14.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet
Espèce(s) cible(s)	Saumon atlantique, Aloses, Anguille, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Mulet porc, Truite de mer, Lote de rivière
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Allier : Able de Heckel, Ablette, Alose, Anguille, Aspe, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème bordelière, Brème commune, Brochet, Carassin argenté, Carassin doré, Carpe amour, Carpe commune, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Loche franche, Lote de rivière, Mulet porc, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Saumon atlantique, Silure, Spirlin, Tanche, Truite de mer, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée Affluents : Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brochet, Carassin argenté, Carassin doré, Carpe commune, Chabot, Chevaine, Epinoche, Epinochette, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	Saumon atlantique, Anguille, Lamproie marine (+ Aloses, Lamproie de rivière, Mulet porc et Truite de mer observés à Vichy)
Peuplement astacicole	Allier : Ecrevisse américaine Affluents : Ecrevisse américaine, Ecrevisse de Louisiane, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Alose, Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Saumon atlantique
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine, Ecrevisse de Louisiane, Ecrevisse signal

Les stations indicatrices			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
L'Allier Châtel-de-Neuvre 2017 X : 724 521 Y : 6 589 280 B7+ Zone à barbeau	IPR : 15,29 Bon BRO : 4 ind	Goujon (45,1%), Spirlin (19,9%), Ablette (18,3%), Barbeau fluviatile (3,9%), Chevaine (2,7%), Gardon (2,3%), Vandoise (2%), Hotu (1,8%), Vairon (1%), Bouvière (0,9%), Perche soleil (0,4%), Anguille (0,3%), Perche commune (0,3%), Silure (0,3%), Brème bordelière (0,2%), Brochet (0,2%), Pseudorasbora (0,1%), Rotengle (0,1%), Brème commune (0,1%), Carassin argenté (<0,1%), Carpe commune (<0,1%), Lamproie de Planer (<0,1%)	Pêche par points Autres inventaires : 2008, 2010, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016
			
L'Allier Villeneuve-sur-Allier 2017 X : 717 462 Y : 6 617 740	IPR : 26,61 Mauvais BRO : 2 ind	Ablette (35,4%), Goujon (21,6%), Spirlin (20,3%), Barbeau fluviatile (11,4%), Chevaine (5,3%), Hotu (2,2%), Gardon (2,1%), Pseudorasbora (0,4%), Brème bordelière (0,3%), Rotengle (0,2%), Vairon (0,2%), Silure (0,2%), Vandoise rostrée (0,2%), Bouvière (0,1%), Brochet (<0,1%), Tanche (<0,1%), Anguille (<0,1%), Carassin argenté (<0,1%), Carpe commune (<0,1%), Perche commune (<0,1%), Sandre (<0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points Autres inventaires : 2009, 2011, 2013, 2015
			

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
L'Agasse Marcenat 2017 X : 729 823 Y : 6 570 454	IPR : *non calculable* BRO : abs.	Ecrevisse de Louisiane (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2008 *(présence VAI, CCO, ROT et CAA)*
Le Redan Sanssat 2013 X : 733 803 Y : 6 573 396	IPR : 28,4 Mauvais BRO : abs.	Goujon (51,4%), Loche franche (26,7%), Pseudorasbora (14,8%), Vairon (3,7%), Chevaine (3,4%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2012
La Boire du Clos Richard Varennes-sur-Allier	IPR : *non calculé*	Pseudorasbora (85,5%), Poisson chat (5,6%), Perche soleil (3,3%), Gardon (3,3%), Carassin (1,7%), Ablette (0,6%), Ecrevisse américaine (-)	Echantillonnage par points

2012 X : 730 050 Y : 6 578 994	BRO : abs.		
Le Logères Châtel-de-Neuvre 2013 X : 724 421 Y : 6 590 032	IPR : *non calculé* BRO : abs.	Loche franche (45,2%), Epinoche (22,5%), Bouvière (9,7%), Perche soleil (6,5%), Goujon (6,5%), Lamproie de Planer (3,2%), Poisson chat (3,2%), Truite fario (3,2%)	Echantillonnage par points
Le Lagrillère Châtel-de-Neuvre 2013 X : 723 893 Y : 6 589 946	IPR : 32,3 Mauvais BRO : abs.	Loche franche (54,2%), Goujon (42,2%), Bouvière (1,2%), Chevaine (1,2%), Cyprinidés (1,2%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2011
Le Vezan Bresnay 2017 X : 721 197 Y : 6 591 409	IPR : 26,2 Mauvais BRO : abs.	Loche franche (68%), Vairon (14%), Pseudorasbora (8%), Truite fario (6%), Lamproie de Planer (2%), Perche commune (2%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2016
Le Rio de Bessay (plan d'eau) Toulon-sur-Allier 2017 X : 725 544 Y : 6 598 446	IPR : *non calculé* BRO : 4 ind.	Perche soleil (72%), Perche commune (16,1%), Gardon (6,3%), Black Bass à grande bouche (1,5%), Poisson chat (1,4%), Ablette (1,1%), Rotengle (0,8%), Brochet (0,6%), Goujon (0,1%), Pseudorasbora (0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche partielle
Les Veines Bressolles 2017 X : 724 723 Y : 6 603 043	IPR : 37,42 Très mauvais BRO : abs.	Bouvière (49,1%), Goujon (20,3%), Epinoche (17,6%), Loche franche (13%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2011
La Goutte Champ-Loué Neuvy 2016 X : 723 035 Y : 6 605 937	IPR : 36,67 Très mauvais BRO : abs.	Loche franche (71,9%), Epinoche (12,5%), Vairon (9,4%), Goujon (3,1%), Pseudorasbora (3,1%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2014
Le ruisseau de la Loire Montilly 2017 X : 720 299 Y : 6 612 447	IPR : 15,35 Bon BRO : abs.	Goujon (22,4%), Chevaine (14%), Pseudorasbora (14%), Perche soleil (12,2%), Poisson chat (9,4%), Chabot (6,6%), Vairon (6,6%), Perche commune (5,6%), Loche franche (3,7%), Spirlin (3,7%), Ablette (0,9%), Gardon (0,9%)	Inventaire 1 passage
Les Réaux Trévol 2011 X : 723 329 Y : 6 613 525	IPR : *non calculé* BRO : abs.	Loche franche (43,3%), Goujon (31,7%), Epinoche (5%), Chevaine (4,2%), Carassin argenté (2,5%), Lamproie de Planer (2,5%), Perche soleil (2,5%), Pseudorasbora (2,5%), Epinochette (1,7%), Lamproie sp. (1,7%), Poisson chat (0,8%), Truite fario (0,8%), Vairon (0,8%)	Inventaire 1 passage
Le Riau Villeneuve-sur-Allier 2012 X : 720 464 Y : 6 617 392	IPR : 24,97 Médiocre BRO : abs.	Loche franche (34,6%), Goujon (24,4%), Chevaine (18,2%), Barbeau fluviatile (17,1%), Lamproie de Planer (3,2%), Poisson chat (1,2%), Perche soleil (0,5%), Pseudorasbora (0,2%), Carassin (0,2%), Perche commune (0,2%), Rotengle (0,2%)	Inventaire 2 passages
Le Riau Villeneuve-sur-Allier 2013	IPR : 23,67 Médiocre	Chevaine (37,7%), Goujon (28,3%), Pseudorasbora (10,4%), Rotengle (10,4%), Loche franche (5,7%), Anguille (1,9%), Barbeau fluviatile (1,9%), Bouvière	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2008

X : 718 647 Y : 6 617 384	BRO : abs.	(1,9%), Epinoche (0,9%), Perche soleil (0,9%) Ecrevisse américaine (-)	
Le Fouillon Villeneuve-sur-Allier 2012 X : 719 155 Y : 6 618 884	IPR : 29,61 Mauvais BRO : abs.	Perche soleil (82,2%), Goujon (7,1%), Pseudorasbora (7,1%), Tanche (3,6%), Ecrevisse signal (-), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage
Le Villefranche Villeneuve-sur-Allier 2016 X : 717 750 Y : 6 620 434	IPR : 26,35 Mauvais BRO : abs.	Perche soleil (63,3%), Pseudorasbora (32,7%), Poisson chat (2%), Ablette (2%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2015
Le Rio de la Burge Le Veurdre 2016 X : 705 780 Y : 6 625 255	IPR : 31,50 Mauvais BRO : 385 ind/ha	Gardon (44,6%), Perche commune (31%), Rotengle (7%), Poisson chat (5,8%), Goujon (3,7%), Perche soleil (3,7%), Brochet (2,5%), Tanche (1,7%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2015
Le Nizon Château-sur-Allier 2017 X : 700 355 Y : 6 631 927	IPR : 34,66 Mauvais BRO : abs.	Goujon (34,9%), Rotengle (25,8%), Pseudorasbora (19,7%), Perche soleil (10,6%), Perche commune (4,5%), Ablette (3%), Carassin (1,5%)	Inventaire 1 passage

Bilan piscicole

Sur l'Allier, 2 stations ont fait l'objet d'inventaires.
La quasi-totalité des espèces attendues pour ce biocénotype sont présentes. Le peuplement piscicole montre ici une belle diversité avec 40 espèces observées sur la période 2008-2017. Le brochet se trouve en densités globalement moyennes, avec des variations inter annuelles. On peut toutefois noter que, la pêche par points laissant au poisson plus de possibilités de fuir, les effectifs de l'espèce repère peuvent être sous évalués par rapport à l'abondance réelle. La présence de plusieurs grands migrateurs, dont le saumon atlantique, confirme l'intérêt patrimonial majeur de ce cours d'eau. De plus, des aloses fraient régulièrement en aval du pont de Moulins.

Concernant les affluents, 17 stations ont été inventoriées.
Les peuplements piscicoles sont de qualité médiocre à très mauvaise, excepté pour le ruisseau de la Loire qui apparaît de bonne qualité. La dégradation provient essentiellement de la présence de nombreuses espèces d'étangs, dont 3 invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora), qui peuvent constituer une part importante du peuplement en place. De plus, hormis dans le plan d'eau sur le Rio de la Burge et le plan d'eau du Rio de Bessay (qui fait l'objet d'empoissonnement), le brochet est absent des affluents.
Quelques éléments positifs sont toutefois à souligner comme l'observation de l'anguille sur le Riau, la présence de la truite fario sur le Logères, le Vezan et les Réaux, ainsi qu'une belle population de bouvière sur les Veines.



Brochet

14.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Inventaire et caractérisation des annexes hydrauliques de la rivière Allier dans le département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2016	Sur le contexte Allier aval, 62 annexes ont été expertisées. La capacité d'accueil théorique a été évaluée à 20,8 ha tandis que la surface réelle favorable à la reproduction a été estimée à 9,4 ha, soit une perte de fonctionnalité de 55 %. La perturbation la plus récurrente est la présence de végétaux envahissants (jussie, élodée du Canada et renouée du Japon). Les autres perturbations sont la présence de digues, le piétinement bovin, les connexions busées et les exutoires des eaux de drainage.
Evaluation de la fonctionnalité des annexes hydrauliques de la rivière Allier *FDAAPPMA03*	2018	Sur le contexte aval, 14 annexes hydrauliques ont fait l'objet d'inventaires piscicoles. 8 d'entre elles se sont révélées fonctionnelles en 2018 pour la reproduction du brochet avec 76 juvéniles capturés. L'étude propose la reconnexion d'une annexe hydraulique dans ce contexte.
Suivi du devenir des poissons carnassiers déversés dans le milieu naturel par les AAPPMA de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	1 site de lâcher : l'Allier à Moulins Le déversement de poissons carnassiers maillés facilite et augmente les prises pour les pêcheurs. Afin d'accroître le taux de recapture, il convient de réaliser ces déversements en milieu fermé et calme (plans d'eau, boires). Pour favoriser la remise à l'eau de géniteurs, il pourrait être intéressant de limiter les modes de pêche (privilégier la pêche aux leurres) sur certains parcours ou développer des zones de réserve de pêche temporaires ou permanentes. La restauration des habitats et des zones de reproduction reste toutefois le moyen le plus efficace pour optimiser la quantité de poissons carnassiers dans un écosystème.
Suivi de la colonisation du Silure glane, *Silurus glanis*, par radiopistage au niveau de la confluence avec la Sioule *FDAAPPMA03*	2017–en cours	Cette étude vise à fournir des informations sur le comportement du silure, sa répartition, ses capacités de colonisation ainsi que l'impact des paramètres environnementaux sur ses déplacements.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		





Etude des annexes hydrauliques de la rivière Allier

14.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Le Garbaud »	Saint-Germain-des-Fossés	795 adhérents (2017)
	AAPPMA « Association Varennoise de pêche et de pisciculture »	Varennes-sur-Allier	347 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Sirène »	Saint-Pourçain-sur-Sioule	1314 adhérents (2017)
	AAPPMA « Les Pêcheurs du Val d'Allier »	Moulins	1944 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Lotte »	Le Veurdre	163 adhérents (2017)
Parcours de pêche	Parcours labellisé « Passion » La rivière Allier à Moulins (6 000 m)		
Réserves de pêche	L'Allier : Lot C14 – 50 m en amont du seuil du pont Régemortes à Moulins et 100 m en aval (soit 35 m en aval de la sortie de la passe à poissons)		
Type de gestion appliquée	*Aucune*		
Déversements	*Aucun*		



Parcours labellisé « Passion » sur l'Allier à Moulins

14.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Barrage de Naussac (Lozère)	➢ Régulation du régime hydrologique de l'Allier avec une diminution des débits, surtout hivernaux et printaniers	• Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Anciennes extractions de sédiments dans le lit mineur de l'Allier	➢ Enfoncement du lit de l'Allier entraînant un abaissement des niveaux d'eau et une perte d'habitat	• Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Végétaux exotiques envahissants (jussie, élodée du Canada, renouée du Japon) dans les annexes hydrauliques	➢ Remplacement de la flore indigène, forte production de biomasse à décomposer (diminution du taux d'oxygène dissous dans l'eau, accélération de l'atterrissement)	• Réduction des surfaces de frayères	
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires et irrigation	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, pesticides) ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Zones urbanisées, notamment Moulins : rejets (stations d'épuration, déversoirs d'orage, voiries…)	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, pesticides)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie
Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Ouvrages (pont Régemortes)	➢ Entrave à la circulation piscicole	**SAT, LPM, ALA, LPR, MUP, TRM** • Restriction de l'accès aux zones de frayères	**ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance
	Barrage de Naussac (Lozère)	➢ Régulation du régime hydrologique de l'Allier avec une diminution des débits, surtout hivernaux et printaniers	**LOT** • Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères	

	Anciennes extractions de sédiments dans le lit mineur de l'Allier	➢ Enfoncement du lit de l'Allier entraînant un abaissement des niveaux d'eau et une perte d'habitat	LOT • Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Peu perturbé**



Le barrage de Naussac (© Etablissement Public Loire)

14.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
ALLI-11.01	Morphologie	Reconnexion des annexes hydrauliques selon le diagnostic	L'Allier	FRGR0143b FRGR0144a	Favoriser la reproduction	Favoriser la reproduction (LOT)	Amélioration de l'état morphologique	1C 8A-2	MIA0202 MIA0602
ALLI-12.01	Morphologie	Restauration de la dynamique fluviale par enlèvement des protections de berges dans les secteurs sans enjeux	L'Allier	FRGR0143b FRGR0144a	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (ALA, LPM, LPR)	Amélioration de l'état morphologique	(1C-3)	MIA0204
ALLI-13.01	Gestion quantitative	Définition et respect d'un débit minimum hivernal en aval du barrage de Naussac	L'Allier	FRGR0143b FRGR0144a	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (LOT) Faciliter la migration (SAT, LPM, ALA, LPR, MUP, TRM)	Amélioration de l'état quantitatif	1C-1	/
ALLI-14.01	Espèces invasives	Veille de l'implantation de la jussie sur les annexes hydrauliques préservées et intervention en cas d'apparition	L'Allier	FRGR0143b FRGR0144a	Favoriser la reproduction	Pas d'impact direct	Préservation des habitats naturels	8A 9D-2	MIA0600 MIA0703
ALLI-15.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	cf. §14.4	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (ANG, LOT) Améliorer les conditions de vie (ANG, LOT)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
ALLI-15.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	cf. §14.4	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
ALLI-16.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	cf. §14.4	Augmenter la capacité d'accueil	Faciliter la migration (SAT, LPM, ALA, LPR, MUP, TRM)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201

ALLI-17.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par aménagement du pont Régemortes à Moulins	L'Allier	FRGR0144a	Peu d'impact	Faciliter la migration (SAT, LPM, ALA, LPR, MUP, TRM) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 9A-1	MIA0301

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



Le pont Régemortes sur l'Allier à Moulins

14.10 Gestion piscicole préconisée

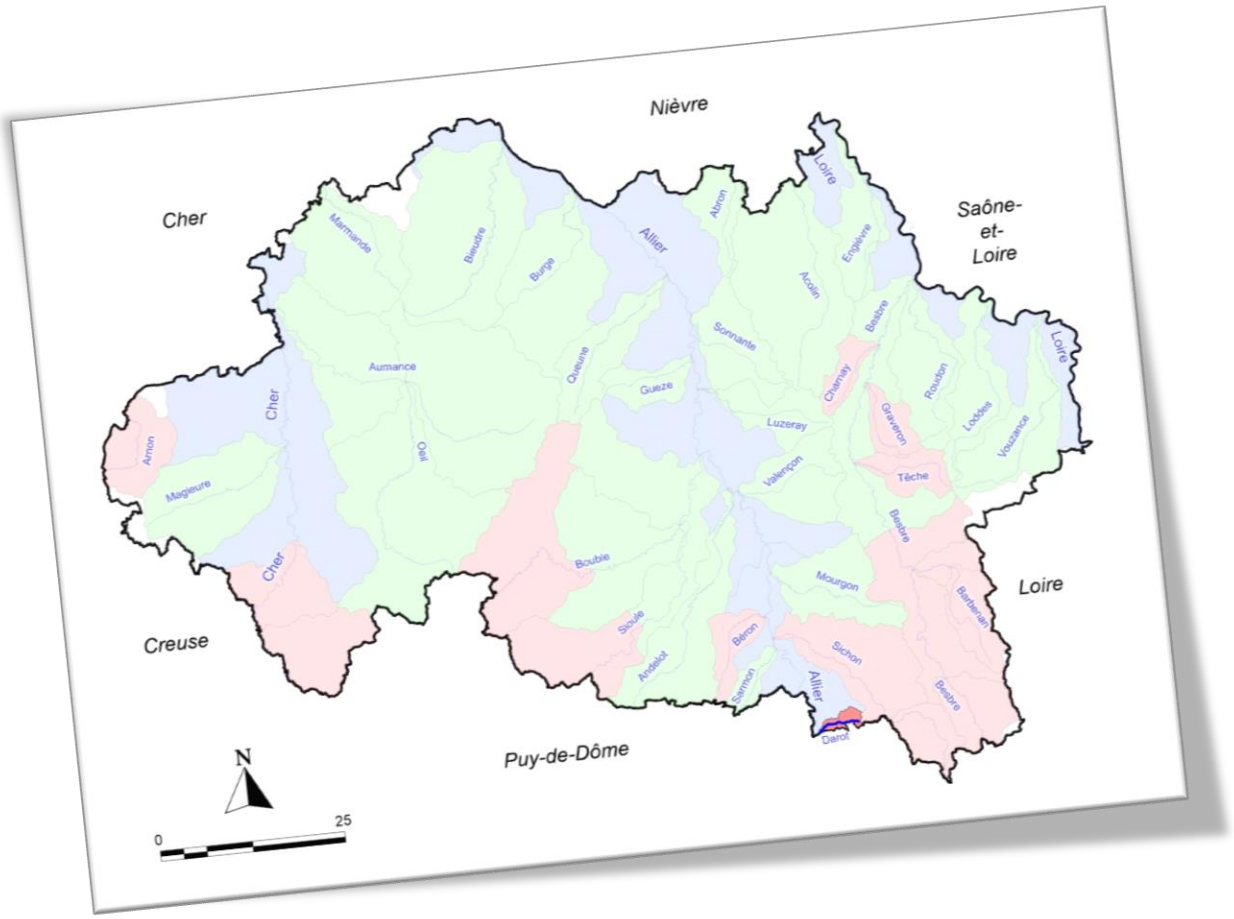
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion patrimoniale
Cas particuliers de gestion	Possibilité de déverser des brochetons à titre exceptionnel Gestion d'usage possible sur les boires déconnectées du domaine public fluvial



Une annexe hydraulique avec la végétation constituant un support de ponte pour le brochet

15 LE DAROT
03.15 – S – C





15.1 Localisation du contexte

15.2 Description générale

15.3 Données générales

15.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

15.5 Peuplement piscicole

15.6 Etudes et travaux

15.7 Gestion et halieutisme

15.8 Diagnostic et facteurs limitants

15.9 Synthèse des actions préconisées

15.10 Gestion piscicole préconisée

15.1 Localisation du contexte

Le contexte du Darot se situe au sud est du département, au sein de la Montagne Bourbonnaise (figure 15-1).

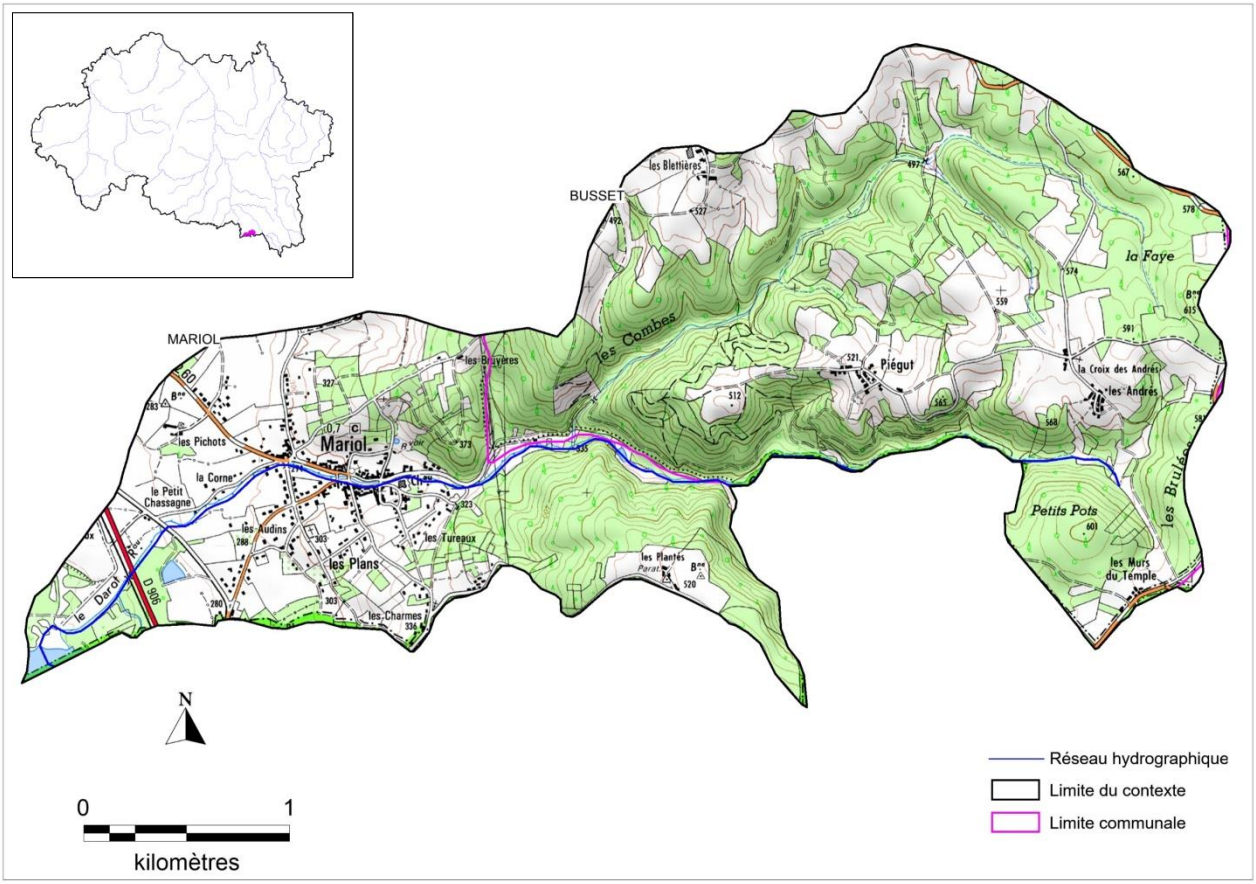


Figure 15-1 : Carte de localisation du contexte Darot



Le Darot

15.2 Description générale

Le contexte du Darot, d'une superficie de 9,4 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.15 »**.
Ce contexte comprend le cours du Darot, de sa source à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents (exceptés les tronçons situés dans le département du Puy de Dôme).
Le Darot prend sa source sur la commune de Busset puis s'écoule à travers les pentes de la Montagne Bourbonnaise pour confluer avec l'Allier sur la commune de Mariol.
Le Darot possède un linéaire principal de 6,2 km avec une pente moyenne de 4,14% (figure 15-2).

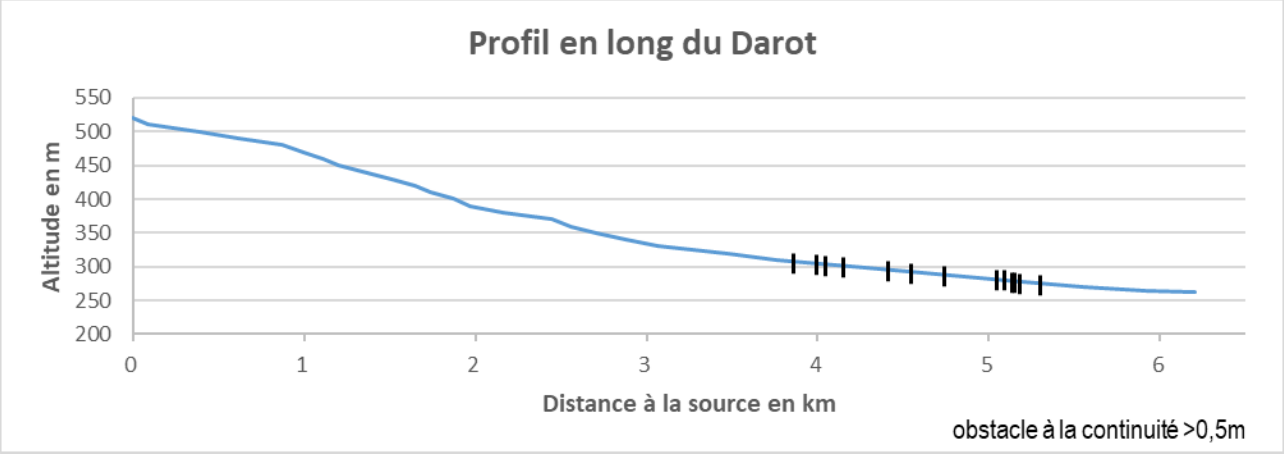


Figure 15-2 : Profil en long du Darot

La figure 15-3 présente les principales caractéristiques du contexte du Darot :

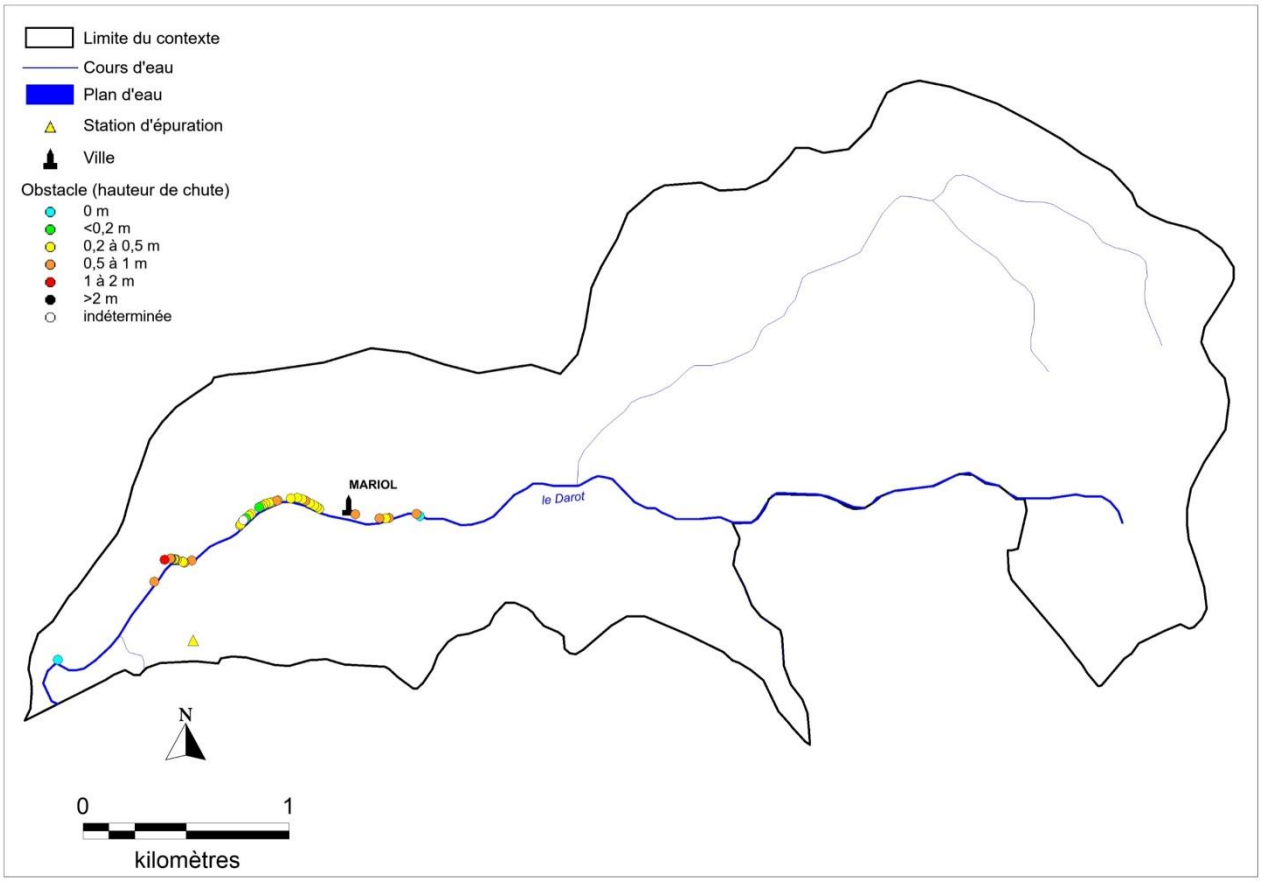


Figure 15-3 : Carte de description générale du contexte du Darot

15.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td>Amont</td><td colspan="5">Source – Commune de Busset « Les Andrés »</td></tr>
<tr><td>Aval</td><td colspan="5">Confluence avec l'Allier – commune de Mariol « Le Pré des Moines »</td></tr>
<tr><td>Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents dans le département de l'Allier</td></tr>
<tr><td>Plans d'eau</td><td colspan="5">3 plans d'eau recensés
2 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="6">Aucun affluent d'importance dans le contexte</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Longueur en eau du contexte</td><td>Cours principal</td><td colspan="5">6,2 km</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr>
<tr><td>5,3</td><td>3,2</td><td>3,1</td><td>0,3</td></tr>
<tr><td>Linéaire total</td><td colspan="5">11,9 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="6">9,4 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : XXX m³/s</td><td colspan="4" rowspan="3">Absence de données</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5">520 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="5">263 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">4,14 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="5">42</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="5">16,6 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">3,87 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="6">6,4 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="6">Roches granitiques</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">BUSSET ; MARIOL</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mariol « Le Verdet »(1990)</td><td colspan="2">750 / 588</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Darot</td></tr>
<tr><td colspan="6">Le contexte Darot comporte 1 station d'épuration conforme en équipement et en performance.</td></tr>
</table>

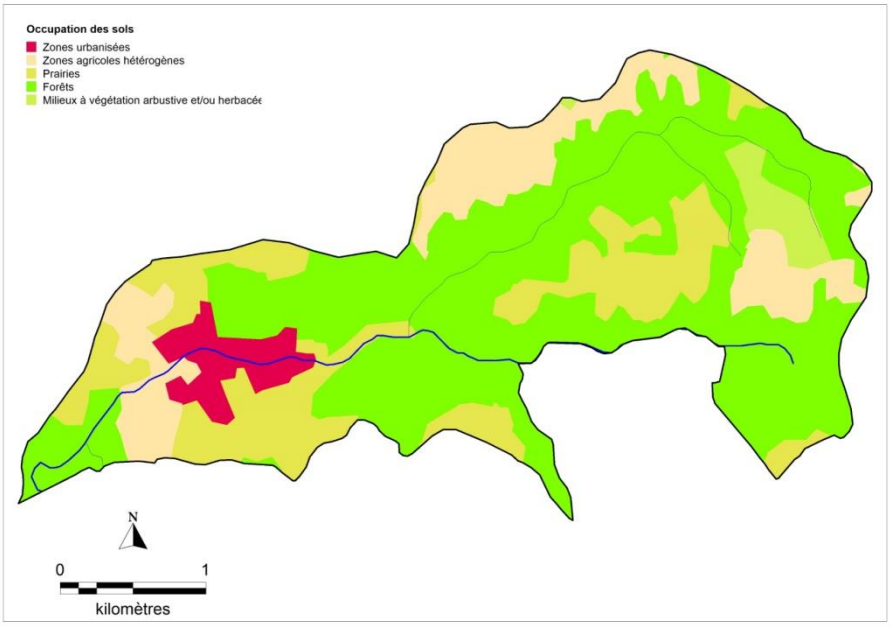
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 15-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Darot
L'occupation des sols du contexte Darot est largement dominée par les forêts (56,5%). Le reste du territoire est essentiellement partagé entre les prairies (21,1%) et les cultures (15,2%), les espaces artificialisés y étant non négligeables (4,2%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Maringues / Saint-Yorre 2630 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="7">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• <u>SIC</u>
- FR8302005 Gîtes à chauves-souris, contreforts et montagne Bourbonnaise
- FR8301016 Vallée de l'Allier sud
- FR8301032 Zones alluviales de la confluence Dore-Allier

• <u>ZPS</u>
- FR8312013 Val d'Allier Saint-Yorre - Joze</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>- Arrêté préfectoral n°1104/2019 portant protection du biotope de l'écrevisse à pieds blancs et des espèces patrimoniales associées</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• <u>ZNIEFF I</u>
- 830020482 Mine de fluorine de Busset
- 830020034 Zone alluviale de Saint-Priest-Bramefant

• <u>ZNIEFF II</u>
- 830007463 Lit majeur de l'Allier moyen

• <u>ZICO</u>
- 00290 Val d'Allier : Saint-Yorre - Joze</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>• <u>Liste 1</u>
- Le Darot et ses cours d'eau affluents</td></tr>
<tr><td>Réservoir biologique</td><td>- RESBIO_631 Le Darot, ses affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td>Décret Frayères</td><td>• <u>Liste 1</u>
- Le Darot, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF)</td></tr>
<tr><td>S.A.G.E.</td><td colspan="2">SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)</td></tr>
</table>

Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Vichy Communauté (CTMA Affluents de l'Allier 2019-2025)
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*

15.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état



Figure 15-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Darot en 2017

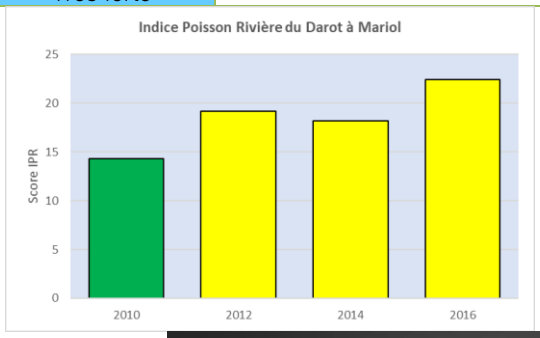
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR1689	Le Darot et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Bon	Bon	Moyen	Bon

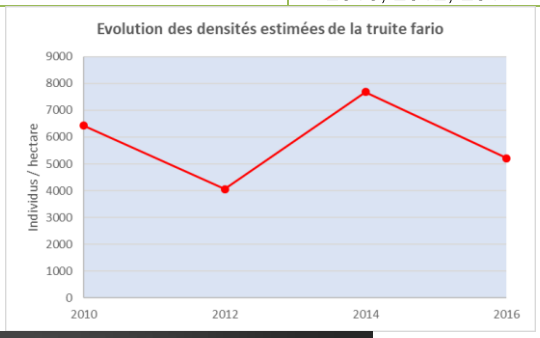
15.5 Peuplement piscicole

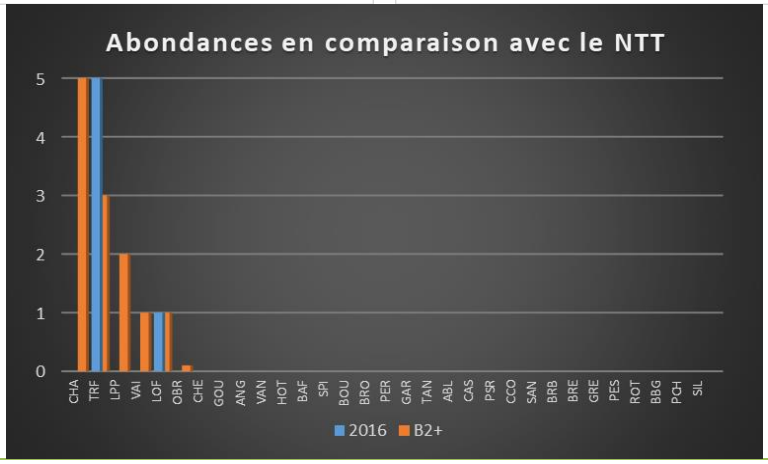
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	Ecrevisse à pattes blanches
Etat fonctionnel	Conforme
Peuplement actuel	Chevaine, Gardon, Goujon, Loche franche, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Ecrevisse à pattes blanches
Espèces invasives	Ecrevisse signal

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Darot Mariol 2016 X : 738 670 Y : 6 546 922 B2+ Zone à truite	IPR : 22,41 Médiocre TRF : 5207 ind/ha Très forte	Truite fario (90,1%), Loche franche (9,9%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2010, 2012, 2014







Bilan piscicole
Sur le contexte Darot, une unique station a fait l'objet d'inventaires. La truite fario, espèce repère du contexte, est présente en densité forte à très forte. L'étude de la structuration des classes de taille montre une population équilibrée et fonctionnelle avec l'ensemble des cohortes représentées, ainsi qu'un recrutement naturel important conférant au Darot un rôle de ruisseau pépinière susceptible d'alimenter une population salmonicole sur la rivière Allier. De plus cette population est génétiquement assez bien différenciée des autres du département, renforçant son intérêt patrimonial.

Concernant les espèces accompagnatrices, seule la loche franche est présente mais en faibles densités. Le chabot et la lamproie de Planer sont absents des inventaires et le vairon n'a plus été contacté depuis 2010. Cette situation peut être expliquée par les caractéristiques physiques du cours d'eau.
Hormis la capture anecdotique d'un gardon, ce contexte est préservé d'espèces issues des plans d'eau.
Pour finir, l'écrevisse à pieds blancs est présente sur un affluent mais l'écrevisse signal, détectée en 2014, semble être désormais bien implantée sur le cours du Darot.

En conclusion, le peuplement piscicole du Darot apparaît conforme au peuplement attendu avec une excellente qualité salmonicole. Ce cours d'eau représente donc en enjeu fort pour la truite fario à l'échelle du département.



Juvéniles de truite fario

15.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Diagnostic préalable à l'élaboration d'un programme d'actions pour le CTMA des affluents de l'Allier du bassin de Vichy Val d'Allier *Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier / CESAME*	2016	Cette étude doit donner lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des affluents de l'Allier en 2019. Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Caractérisation génétique des populations de truite fario du département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2012-2014	Une station sur le Darot Une population assez bien différenciée a été mise en évidence sur le Darot.
Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs du département de l'Allier – Hors Contrats Territoriaux *FDAAPPMA03*	2016-2017	Une population d'écrevisses à pieds blancs a été localisée sur un affluent du Darot.
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Darot à Mariol (station 10 – 2010, 2012, 2014, 2016)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2016-2017	Le Darot à Mariol (station 31) : le régime thermique du Darot apparaît favorable avec la présence d'une population de truite fario.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

15.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Association de pêche et de pisciculture Vichyssoise »	Vichy	1041 adhérents (2017)
	FDAAPPMA 03		
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	Pêche interdite sur les lots de la commune de Mariol		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion patrimoniale sur Darot par AAPPMA de Vichy et FDAAPPMA 03		
Déversements	*Aucun*		



Le Darot à Mariol

15.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	42 ouvrages sur le cours principal dont 13 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation impossible par l'aval
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Sylviculture : plantation et exploitation de résineux en bord de cours d'eau	➢ Altération de la ripisylve ➢ Acidification locale de l'eau ➢ Assombrissement ➢ Altération de la stabilité rivulaire ➢ Turbidité de l'eau, colmatage du substrat et destruction de l'habitat lors de l'exploitation	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation de la ressource trophique
	Espèce invasive : écrevisse signal	➢ Déséquilibre biologique	• Prédation des alevins	
Facteurs annexes *(pour l'espèces cible)*	Sylviculture : plantation et exploitation de résineux en bord de cours d'eau	➢ Acidification locale de l'eau ➢ Turbidité de l'eau, colmatage du substrat et destruction de l'habitat lors de l'exploitation		APP • Réduction de la capacité d'accueil
	Espèce invasive : écrevisse signal	➢ Déséquilibre biologique	APP • Prédation des juvéniles	APP • Contamination par l'aphanomycose

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Conforme

15.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
DARO-01.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Darot et ses affluents	FRGR1689	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	Peu d'impact	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
DARO-02.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle à la place des résineux	Le Darot et ses affluents	FRGR1689	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (APP)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
DARO-02.02	Sylviculture	Sensibilisation des exploitants forestiers aux impacts de l'enrésinement et aux bonnes pratiques d'exploitation	Le Darot et ses affluents	FRGR1689	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
DARO-03.01	Réglementation	Respect de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur les ruisseaux à écrevisse à pattes blanches	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	FRGR1689	Préserver la fonctionnalité	Assurer la survie (APP)	Préservation du bon état	9B-1 11A	MIA0802
DARO-03.02	Gestion	Garantir la préservation des habitats de l'écrevisse à pattes blanches (maîtrise foncière, MAE, sensibilisation)	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	FRGR1689	Préserver la fonctionnalité	Assurer la survie (APP)	Préservation du bon état	9B-1 11A	MIA0703 MIA1201
DARO-03.03	Espèces invasives	Lutte contre l'écrevisse signal par mise en œuvre d'opérations de capture	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	FRGR1689	Améliorer le taux de survie	Préserver les populations existantes (APP)	Pas d'impact direct	9B-1 9D2	MIA0703

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

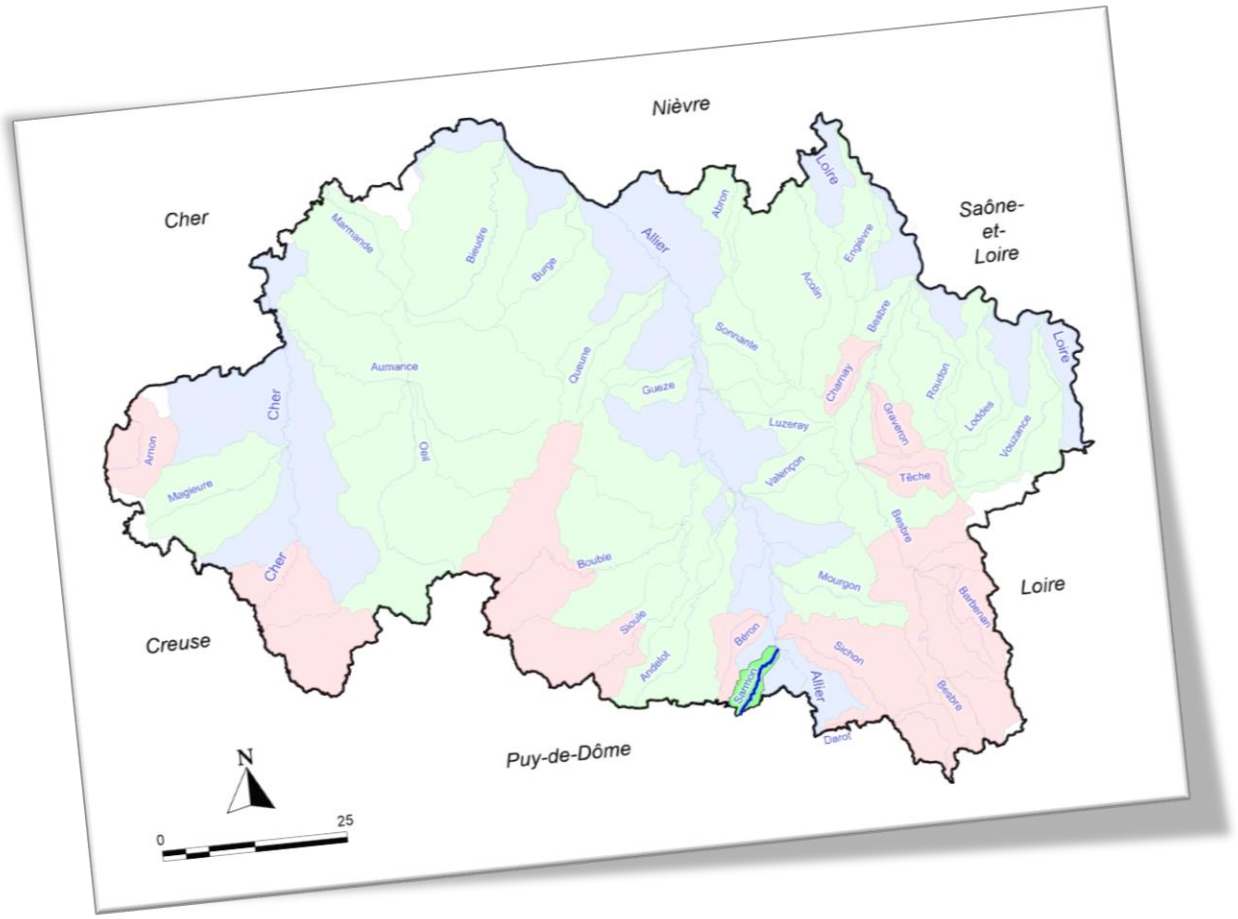
15.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion patrimoniale
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



Ecrevisse signal

16 LE SARMON
03.16 – I – D



16.1 Localisation du contexte

16.2 Description générale

16.3 Données générales

16.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

16.5 Peuplement piscicole

16.6 Etudes et travaux

16.7 Gestion et halieutisme

16.8 Diagnostic et facteurs limitants

16.9 Synthèse des actions préconisées

16.10 Gestion piscicole préconisée

16.1 Localisation du contexte

Le bassin versant du Sarmon se situe au sud du département, au sein de la Limagne Bourbonnaise (figure 16-1).

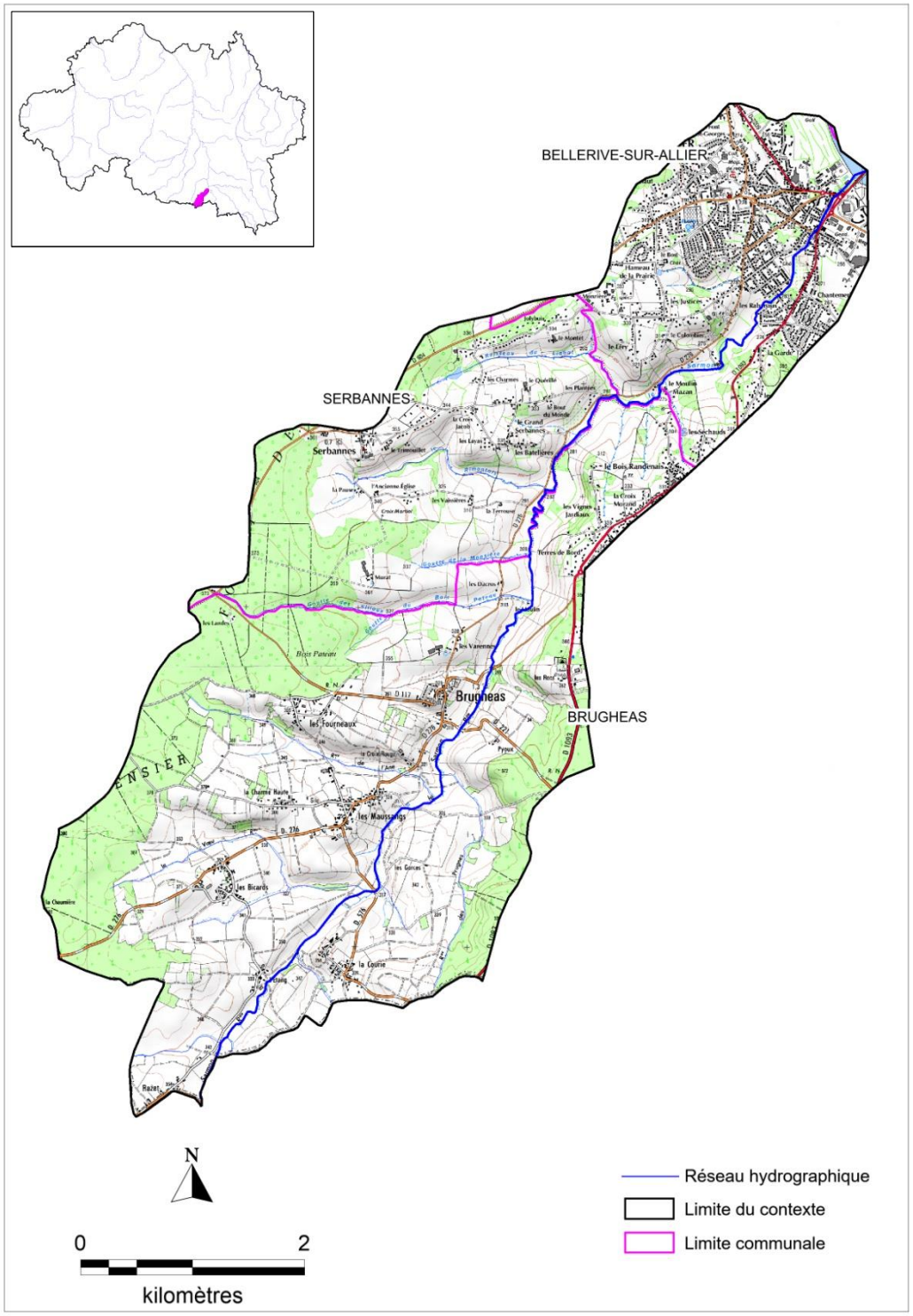


Figure 16-1 : Carte de localisation du contexte Sarmon

16.2 Description générale

Le contexte du Sarmon, d'une superficie de 27,1 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.16 »**.
Ce contexte comprend le cours du Sarmon, de sa source à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
Le Sarmon prend sa source sur la commune de Bas-et-Lézat (63), au cœur des Bois de Randan et conflue avec l'Allier en rive gauche à Bellerive-sur-Allier.
Le Sarmon possède un linéaire principal de 13,8 km (dont 12,2 km dans le département de l'Allier) avec une pente moyenne de 0,91% (figure 16-2).

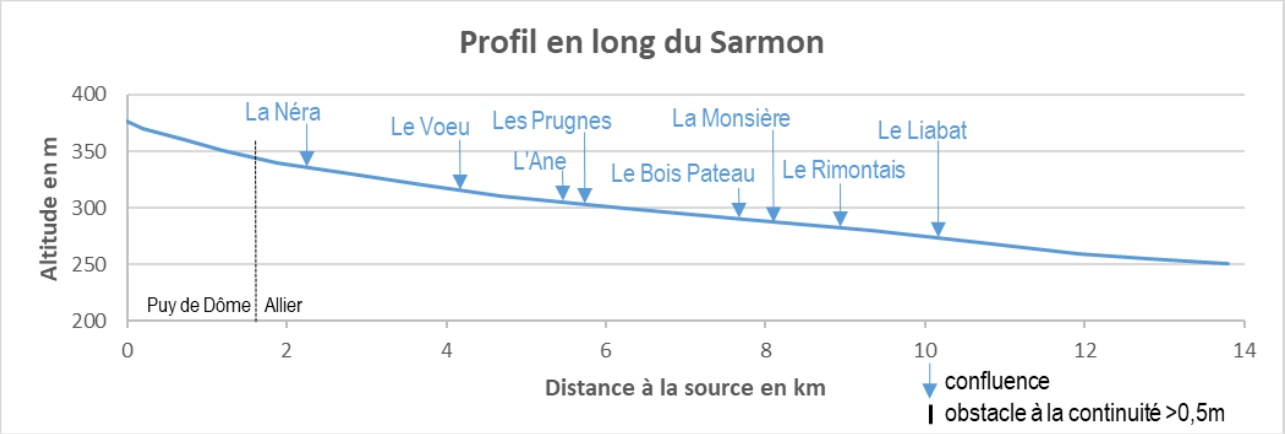


Figure 16-2 : Profil en long du Sarmon



Le Sarmon à Brugheas

La figure 16-3 présente les principales caractéristiques du contexte du Sarmon :

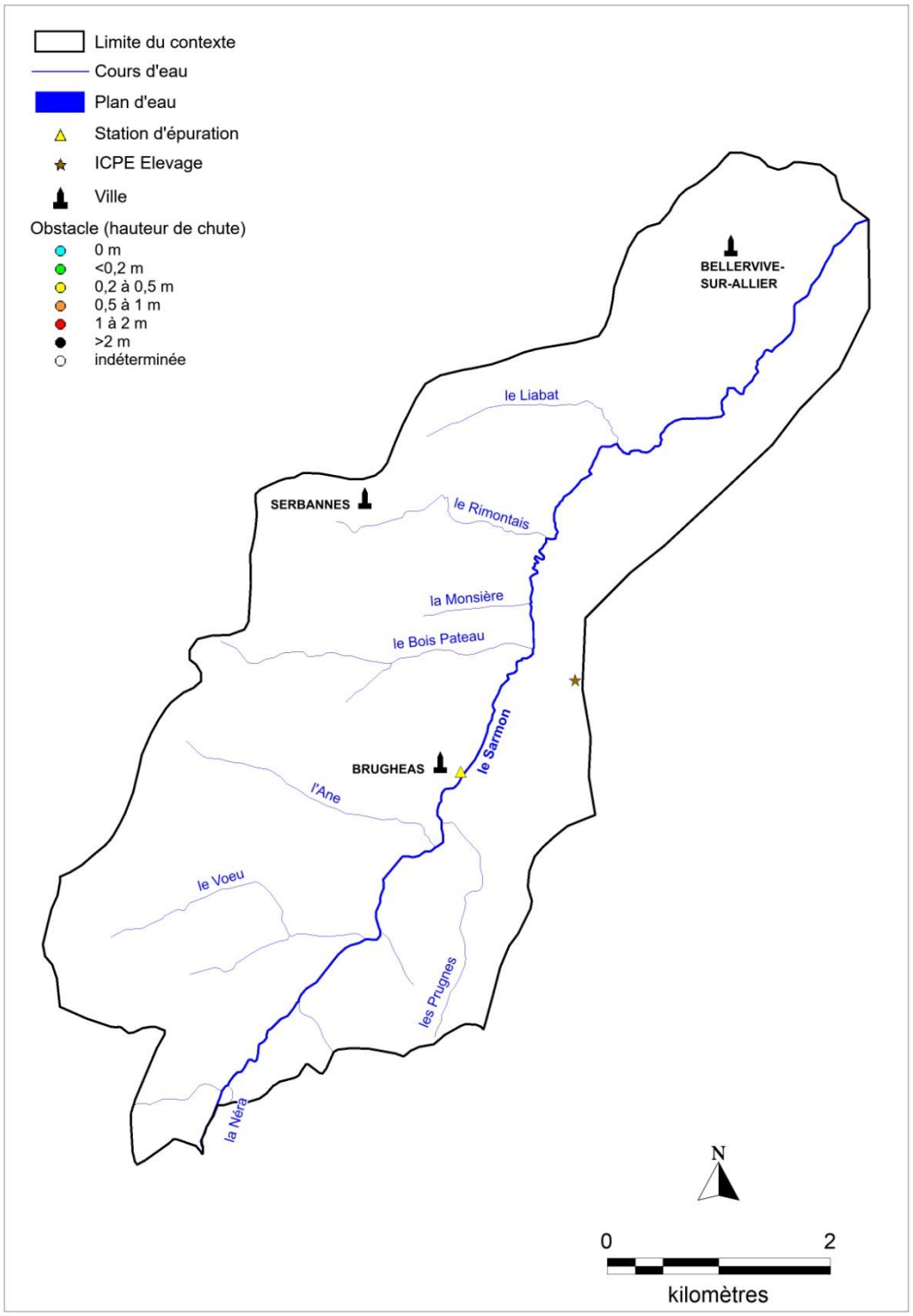


Figure 16-3 : Carte de description générale du contexte du Sarmon

16.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="4">Source – commune de Bas-et-Lézat « Petits et Grands Lézat »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="4">Confluence avec l'Allier – commune de Bellerive-sur-Allier en aval du pont Aristide Briand</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="4">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d'eau</td><td colspan="4">6 plans d'eau recensés
1 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="6">● la Néra, affluent rive droite, 2,5 km
● le Voeu, affluent rive gauche, 2,7 km
● l'Ane, affluent rive gauche, 2,5 km
● les Prugnes, affluent rive droite, 2,3 km
● le Bois Pateau, affluent rive gauche, 1,9 km
● la Monsière, affluent rive gauche, 1 km
● le Rimontais, affluent rive gauche, 2,3 km
● le Liabat, affluent rive gauche, 2 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="4">13,8 km (dont 12,2 dans le département de l'Allier)</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr>
<tr><td>23,2</td><td>4</td><td>9,6</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="4">36,8 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="6">27,1 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : XXX m³/s</td><td colspan="4" rowspan="3">Absence de données</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5">377 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="5">251 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,91 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td colspan="2">Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="4">0</td></tr>
<tr><td colspan="2">Hauteur cumulée</td><td colspan="4">0 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,91 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="6">0 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="6">Substrat argilo-sableux</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">BRUGHEAS, SERBANNES, BELLERIVE-SUR-ALLIER</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="3">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Brugheas « Le hameau de Maussang » (2005)</td><td colspan="2">220 / 70</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Sarmon</td></tr>
<tr><td colspan="6">Le contexte Sarmon comporte une unique station d'épuration, conforme en équipement et en performance.</td></tr>
</table>

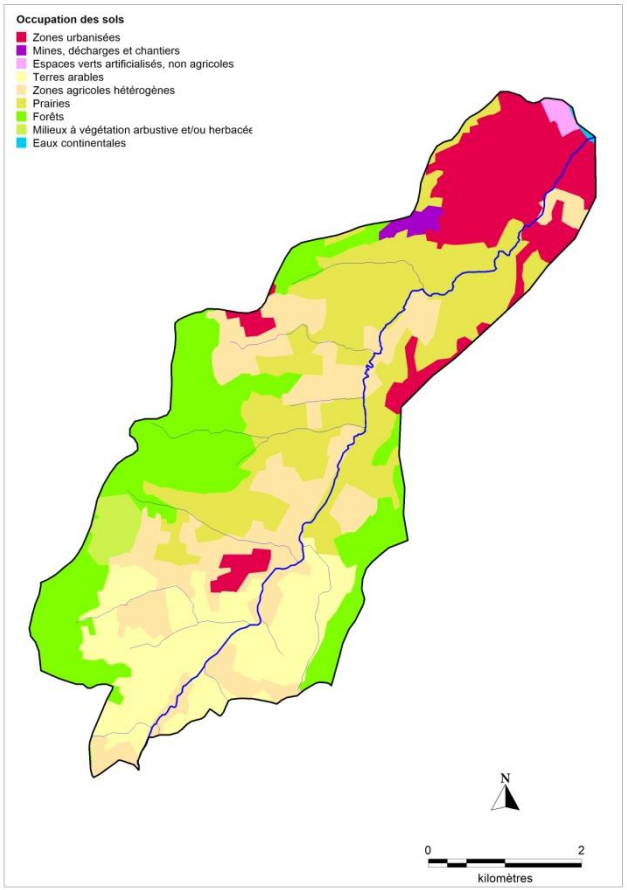
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover)</td><td colspan="2">

Figure 16-4 : Carte de l'occupation des sols du bassin versant du Sarmon
Le contexte Sarmon présente une part importante d'espaces artificialisés (15,3%), essentiellement localisés en aval du bassin versant. L'occupation du reste du territoire est répartie entre les terres agricoles (36,4%), les prairies (26%), et les forêts (20,5%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Maringues / Saint-Yorre 2630 SB
➢ Vichy / Lapalisse 2629 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• <u>SIC</u>
- FR8301016 Vallée de l'Allier sud</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• <u>Site inscrit</u>
- SI1111 Centre ancien de Vichy et rives d'Allier</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• <u>ZNIEFF I</u>
- 830005673 Forêt de Randan
- 830020422 Forêt de Montpensier et bois Saint-Geat
- 830020391 Environs de Brugheas
- 830020416 Val d'Allier entre Vichy et Mariol
- 830005433 Val d'Allier Vichy – pont de Chazeuil

• <u>ZNIEFF II</u>
- 830007463 Lit majeur de l'Allier moyen</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Réservoir biologique</td><td>Aucun</td></tr>
</table>

	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Le Sarmon, ses affluents et sous affluents depuis « Razet » à Brugheas jusqu'à la confluence avec l'Allier (LPP, TRF)
S.A.G.E.	SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Vichy Communauté (CTMA Affluents de l'Allier 2019-2025)	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	

16.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état



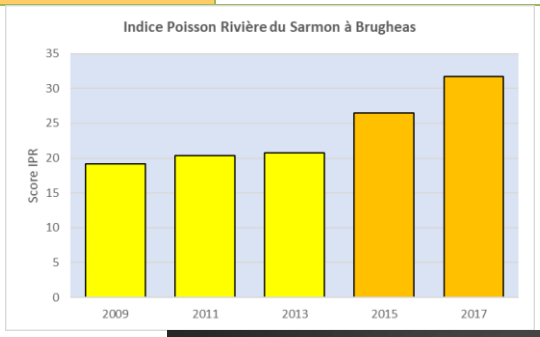
Figure 16-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Sarmon en 2017

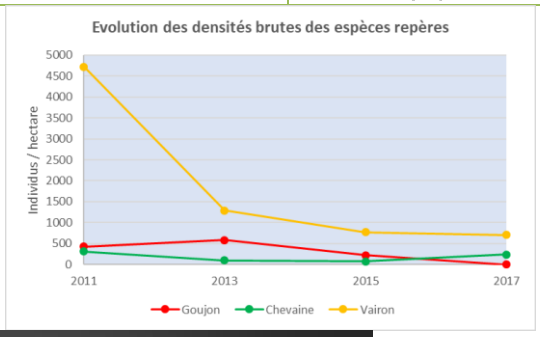
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR1707	Le Sarmon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Médiocre	Moyen	*Données absentes*

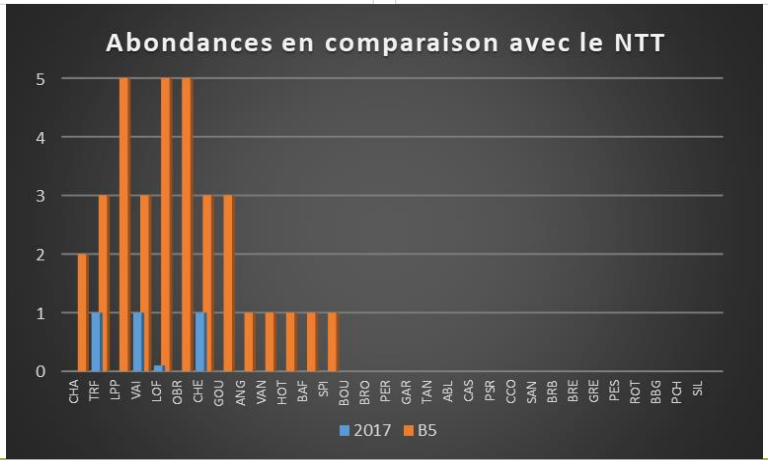
16.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Truite fario
Etat fonctionnel	Dégradé
Peuplement actuel	Carpe commune, Carpe miroir, Chevaine, Goujon, Loche franche, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	*Aucune*
Espèces invasives	Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

La station indicatrice			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Sarmon Brugheas 2017 X : 729 514 Y : 6 555 342 B5 Zone à ombre	IPR : 31,74 Mauvais Nb espèces repères : 2	Vairon (55,3%), Chevaine (18,4%), Truite fario (15,8%), Loche franche (10,5%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2009, 2011, 2013, 2015







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Sarmon Brugheas 2014 X : 728 942 Y : 6 553 652	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 3	Vairon (56,4%), Goujon (17%), Chevaine (13,3%), Loche franche (12,7%), Carpe commune (0,6%), Ecrevisse signal (-), Ecrevisse américaine (-)	Pêche de sauvetage 2 passages

Bilan piscicole
Sur le bassin versant du Sarmon, 2 stations, localisées dans la partie médiane, ont fait l'objet d'inventaires. Ces inventaires n'ont permis de recenser que moins de la moitié des espèces attendues. Il en est de même pour les espèces repères avec seulement 3 espèces dénombrées sur les 7 du cortège de cyprinidés rhéophiles (vairon, chevaine et goujon). Ces taxons, en plus de se trouver en abondance relativement faible, ont vu leurs effectifs diminuer au cours du temps, voire même disparaitre pour le goujon. Cependant, une population de truite fario subsiste et la reproduction de cette espèce est avérée sur ce cours d'eau. Pour finir, 2 espèces invasives (écrevisse américaine et écrevisse signal) ont été identifiées sur ces stations, parfois avec des densités importantes. En conclusion, le peuplement piscicole du Sarmon apparaît dégradé autant du point de vue de la richesse spécifique que de la densité de chacune des espèces, et cette situation semble s'empirer au fil des ans.



Vairon

16.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Diagnostic préalable à l'élaboration d'un programme d'actions pour le CTMA des affluents de l'Allier du bassin de Vichy Val d'Allier *Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier / CESAME*	2016	Cette étude doit donner lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des affluents de l'Allier en 2019. Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Sarmon à Brugheas (station 39 – 2011, 2013, 2015, 2017)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	Le Sarmon à Brugheas (station 14) : le régime thermique du Sarmon apparaît être un important facteur limitant au maintien d'une population de truite fario.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

16.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)
Gestionnaires	Société de Chasse et de Pêche de Serbannes Société de Pêche du Sarmon à Brugheas
Parcours de pêche	*Aucun*
Réserves de pêche	*Aucune*
Type de gestion appliquée	*Absence d'information*
Déversements	*Absence d'information*

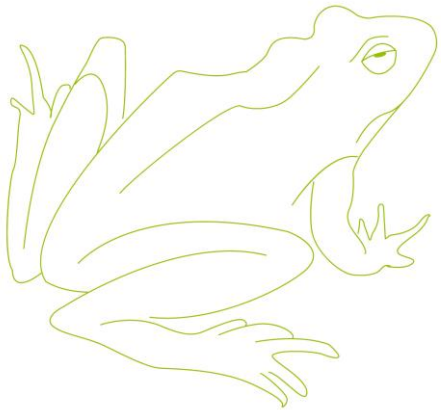
16.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Cultures intensives : traitements phytosanitaires, drainage, irrigation	➢ Altération de la qualité de l'eau (pesticides) ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Zones urbanisées, notamment Bellerive-sur-Allier : travaux hydrauliques, rejets	➢ Dégradation de l'habitat ➢ Artificialisation des berges ➢ Altération de la qualité de l'eau	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
Facteurs annexes *(pour l'espèce cible)*	Cultures intensives : traitements phytosanitaires, drainage, irrigation	➢ Altération de la qualité de l'eau (pesticides) ➢ Accentuation des étiages	TRF • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	TRF • Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Manque d'entretien sur le cours moyen et amont	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau ➢ Entrave à la circulation piscicole	TRF • Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	TRF • Réduction de la capacité d'accueil • Restriction de l'accès aux zones refuges

	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	TRF • Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	TRF • Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Dégradé



16.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
SARM-01.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des produits phytosanitaires et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR1707	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Accroître le taux de survie (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF)	Amélioration de l'état physico-chimique	4A 4B	AGR0202 AGR0303 AGR0401
SARM-01.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR1707	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
SARM-02.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR1707	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
SARM-03.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR1707	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état quantitatif	1C	/
SARM-04.01	Morphologie	Renaturation du cours d'eau dans la traversée urbaine de Bellerive-sur-Allier par réfection des berges et diversification des habitats	Le Sarmon	FRGR1707	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA203
SARM-05.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Sarmon	FRGR1707	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Réduire les impacts des étiages (TRF)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-3	MIA0304
SARM-06.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons sur le cours moyen et amont	Le Sarmon	FRGR1707	Peu d'impact	Favoriser la reproduction (TRF)	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201

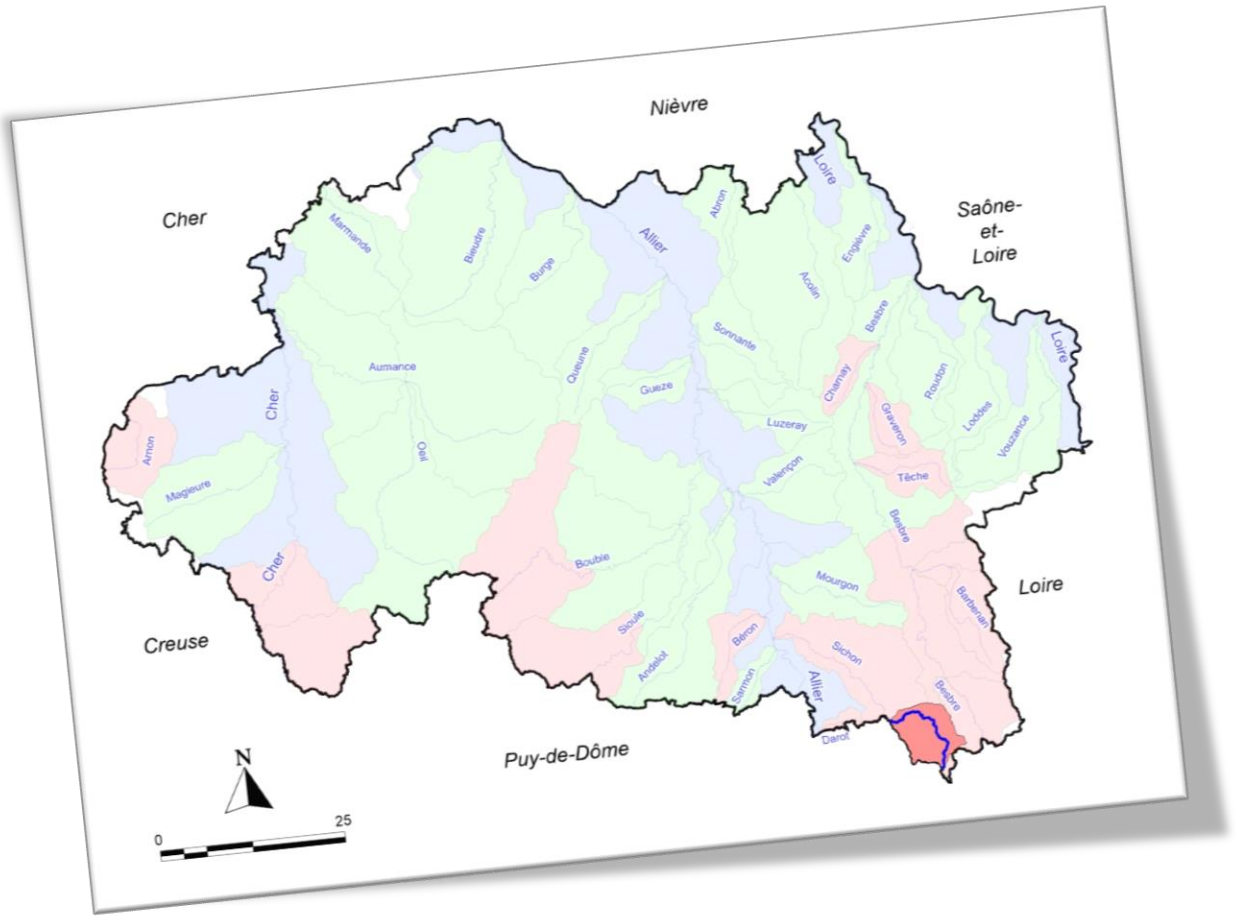
Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

16.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



17 LE SICHON AMONT
03.17 – S – C





17.1 Localisation du contexte

17.2 Description générale

17.3 Données générales

17.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

17.5 Peuplement piscicole

17.6 Etudes et travaux

17.7 Gestion et halieutisme

17.8 Diagnostic et facteurs limitants

17.9 Synthèse des actions préconisées

17.10 Gestion piscicole préconisée

17.1 Localisation du contexte

Le contexte Sichon amont se situe au sud est du département, au sein de la Montagne Bourbonnaise (figure 17-1).

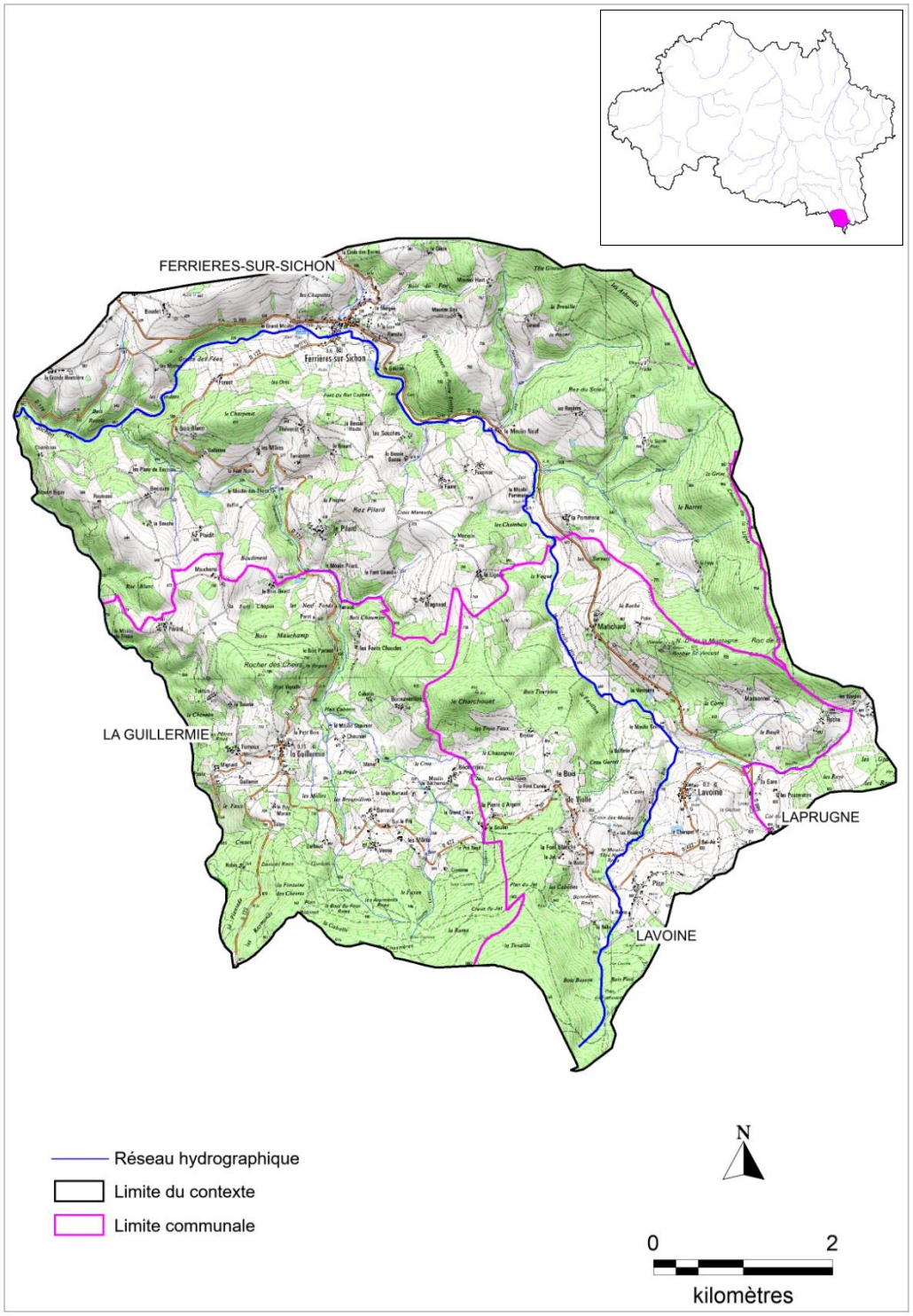


Figure 17-1 : Carte de localisation du contexte Sichon amont

17.2 Description générale

Le contexte Sichon amont, d'une superficie de 54,6 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.17 »**.
Ce contexte comprend le cours du Sichon, de sa source à la confluence du Theux, ainsi que l'ensemble de ses affluents (*exceptés les affluents du Theux situés dans le département du Puy-de-Dôme*).
Le Sichon, dans ce contexte, prend sa source sur la commune de Lavoine, sur les pentes du Puy Snidre (1232 m), puis s'écoule à travers les terres de la Montagne Bourbonnaise jusqu'à la commune de Ferrières-sur-Sichon.
Le Sichon amont possède un linéaire principal de 16,1 km avec une pente moyenne de 4,22% (figure 17-2).

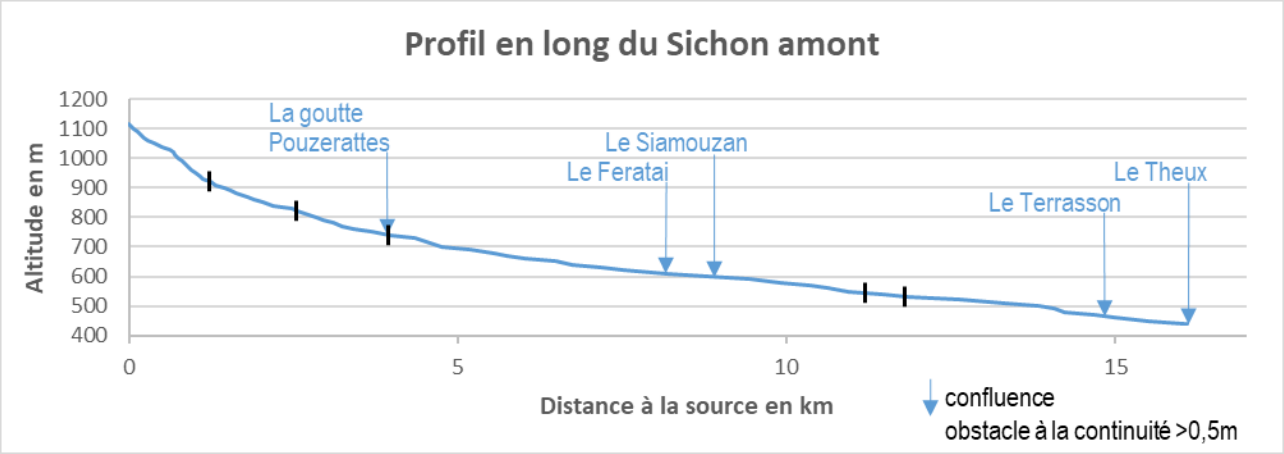


Figure 17-2 : Profil en long du Sichon amont



Le Sichon à Lavoine

La figure 17-3 présente les principales caractéristiques du contexte du Sichon amont :

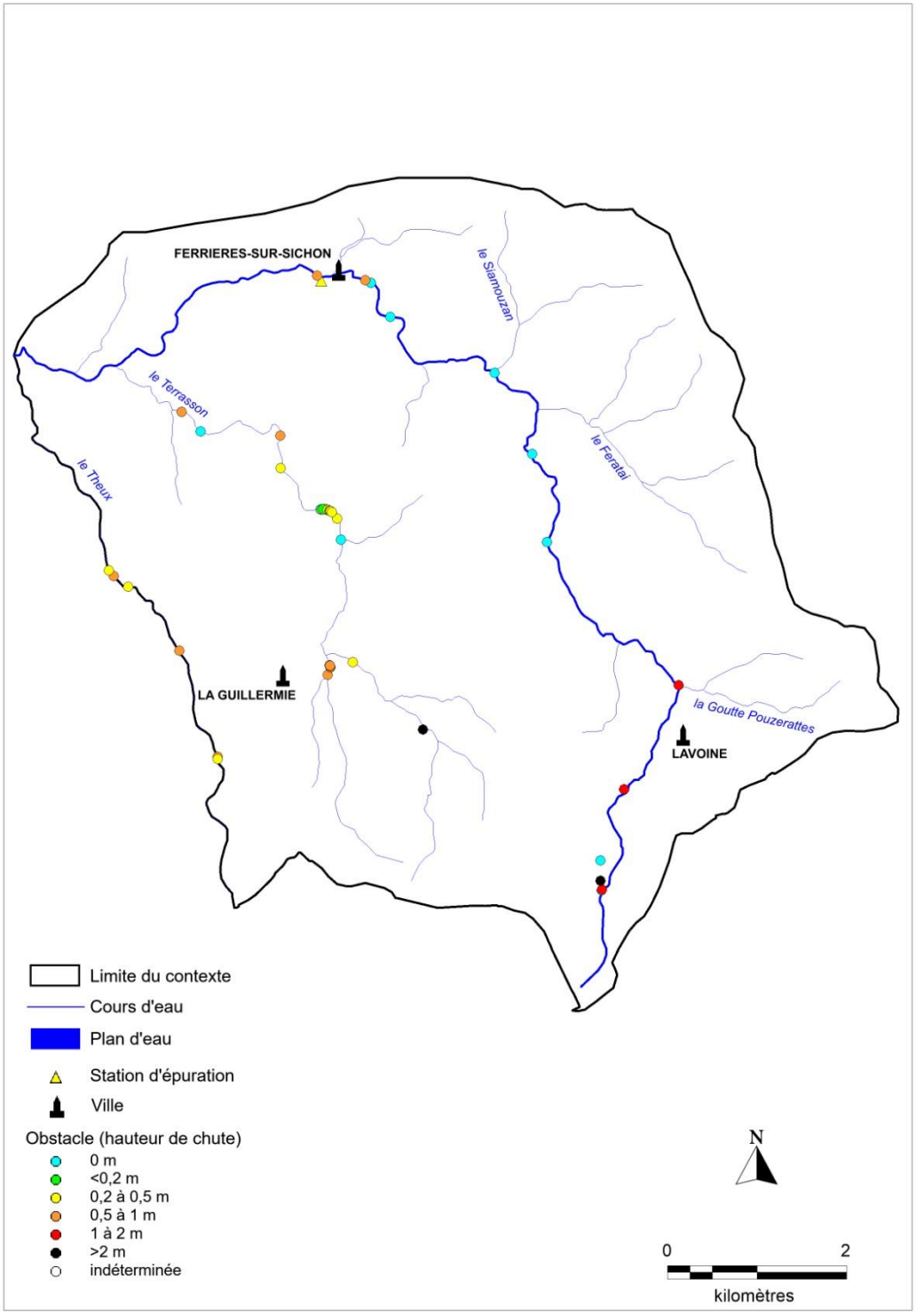
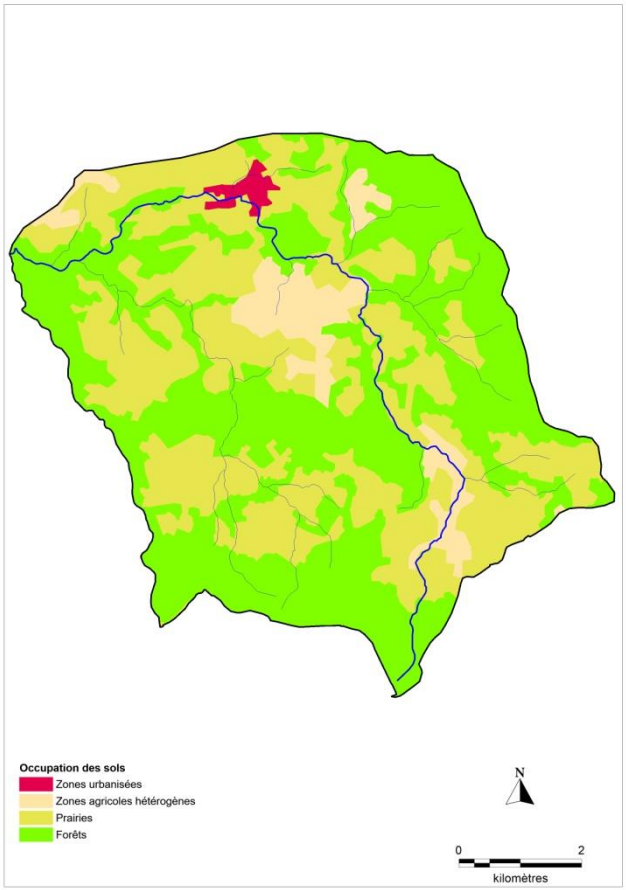


Figure 17-3 : Carte de description générale du bassin versant du Sichon amont

17.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="4">Source – commune de Lavoine « Puy Snidre »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="4">Confluence du Theux – commune de Ferrières-sur-Sichon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="4">Tous les affluents et sous affluents, exceptés les affluents du Theux situés dans le département du Puy-de-Dôme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d’eau</td><td colspan="4">4 plans d’eau recensés
5 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="6">● la goutte Pouzerattes, affluent rive droite, 2 km
● le Feratai, affluent rive droite, 3,2 km
● le Siamouzan, affluent rive droite, 2 km
● le Terrasson, affluent rive gauche, 8,4 km
● le Theux, affluent rive gauche, 7,2 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="4">16,1 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d’eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td>36,5</td><td>11,8</td><td>12,2</td><td>1,4</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="6">54,6 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : 0,07 m³/s</td><td colspan="4" rowspan="3">Le Sichon à Ferrières-sur-Sichon</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : 0,586 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : 11 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5">1117 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="5">438 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">4,22 %</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Réelle, après impact ouvrages</td><td colspan="2">Nombre d’ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="4">11</td></tr>
<tr><td colspan="2">Hauteur cumulée</td><td colspan="4">5,5 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">4,18 %</td></tr>
<tr><td>Taux d’étagement</td><td colspan="6">0,8 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="6">Roches granitiques</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">LAVOINE ; LAPRUGNE ; LA GUILLERMIE ; FERRIERES-SUR-SICHON</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ferrières-sur-Sichon (1975)</td><td colspan="2">450 / 330</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Sichon</td></tr>
<tr><td colspan="6">Le contexte Sichon amont comporte une unique station d’épuration conforme en équipement et en performance.</td></tr>
</table>

Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)	 *Figure 17-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Sichon amont* L'occupation des sols du contexte Sichon amont est partagée entre les forêts (50,6%) et les prairies (41,1%). Le reste du territoire est composé de terres agricoles (7,4%), ne laissant que peu de place aux espaces artificialisés (0,9%).	
Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Le Mayet-de-Montagne / Saint-Just-en-Chevalet 2730 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• <u>SIC</u> - FR8302036 Rivières de la Montagne Bourbonnaise
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	- Arrêté préfectoral n°1104/2019 portant protection du biotope de l'écrevisse à pieds blancs et des espèces patrimoniales associées
	Site inscrit/classé	• <u>Site inscrit</u> - SI1154 Rocher Saint-Vincent
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• <u>ZNIEFF I</u> - 830020354 Bois Noirs, secteur Auvergne • <u>ZNIEFF II</u> - 830007452 Bois Noirs – Monts de la Madeleine
	Classement L.214-17	• <u>Liste 1</u> - Le Sichon et ses cours d'eau affluents • <u>Liste 2</u> - Le Sichon - Le Terrasson - Le Theux

	Réservoir biologique	- RESBIO_241 Le Sichon avec ses affluents et sous affluents
	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Le Sichon, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, OBR, TRF, VAN) • <u>Liste 2e</u> - La goutte Pouzerattes, ses affluents et sous affluents (APP) - Le Theux, ses affluents et sous affluents (APP)
S.A.G.E.	SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Vichy Communauté (CTMA Affluents de l'Allier 2019-2025)	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



Le Theux

17.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

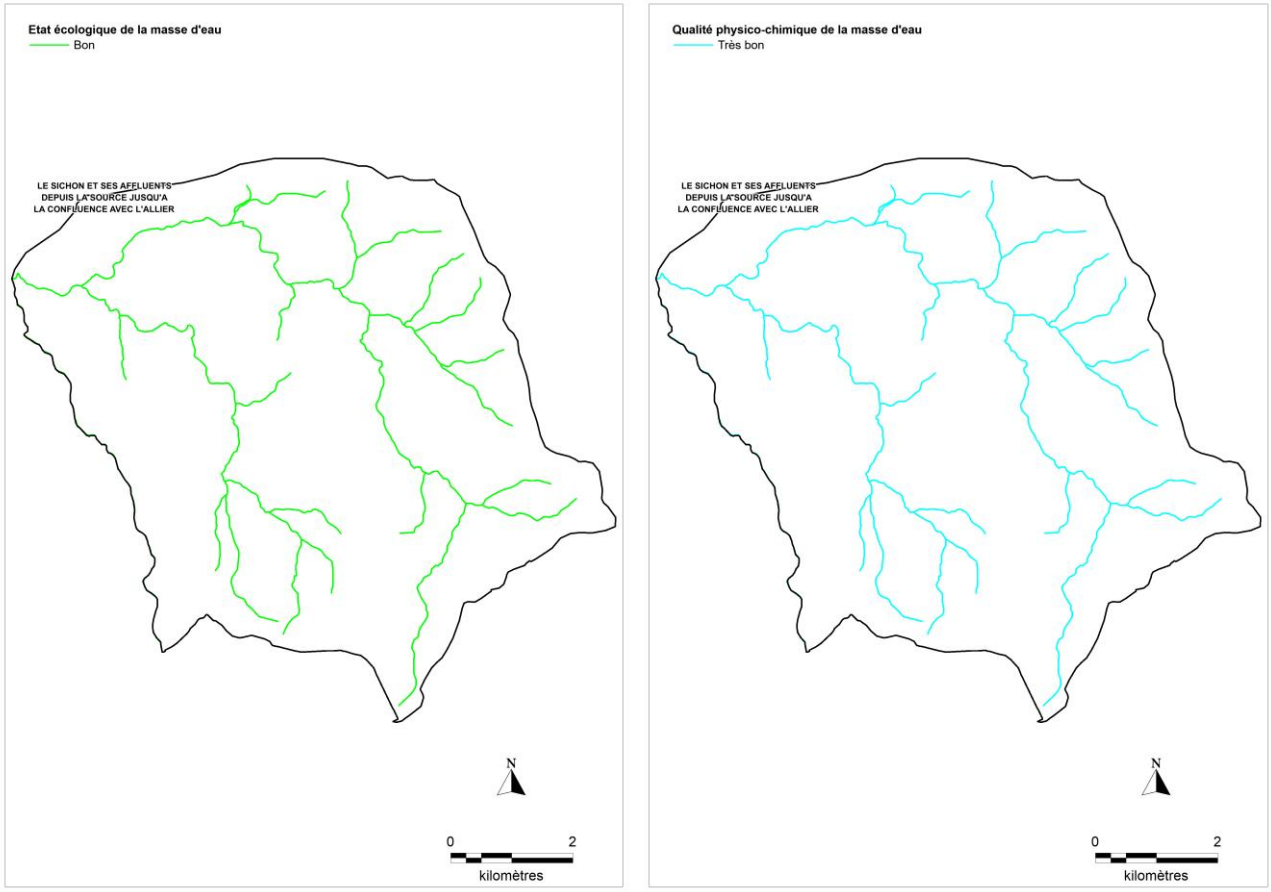


Figure 17-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Sichon amont en 2017

Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0275	Le Sichon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	Bon	Très bon

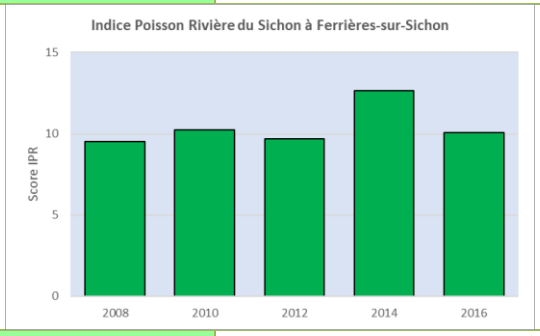
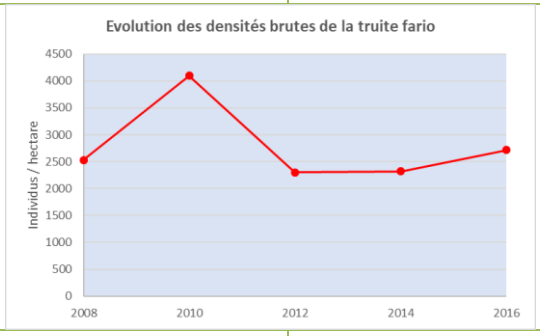
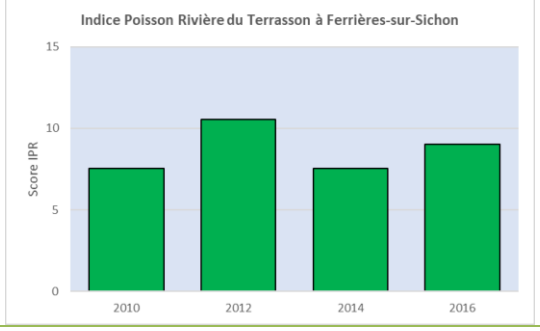
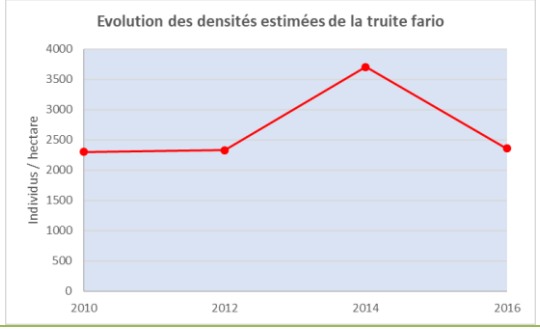


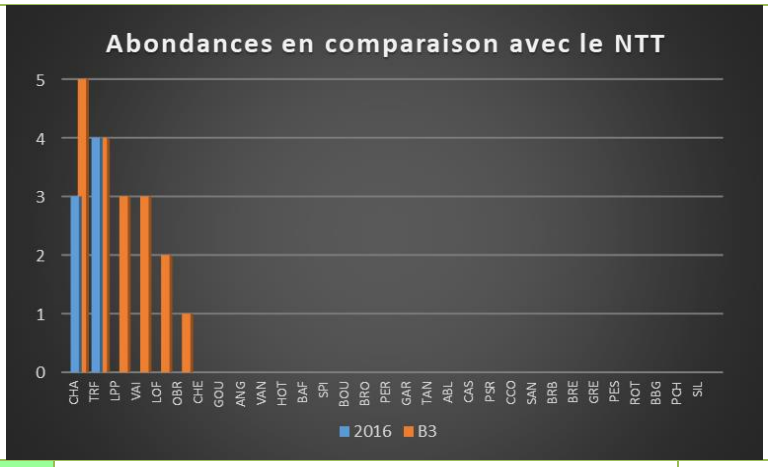
Le Sichon à Ferrières-sur-Sichon

17.5 Peuplement piscicole

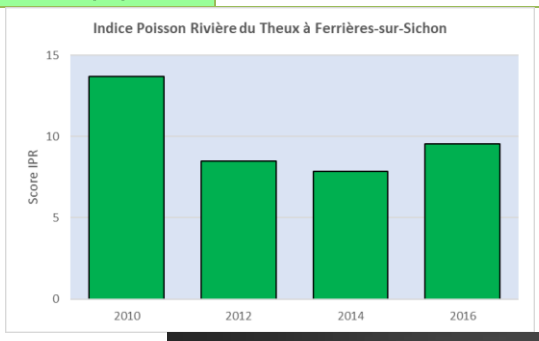
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	Ecrevisse à pattes blanches
Etat fonctionnel	Conforme
Peuplement actuel	Chabot, Lamproie de Planer, Perche soleil, Truite fario
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches, Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Chabot, Lamproie de Planer, Ecrevisse à pattes blanches
Espèces invasives	Perche soleil, Ecrevisse américaine

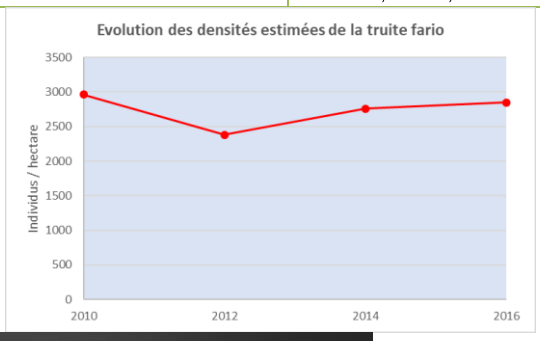
Les stations indicatrices

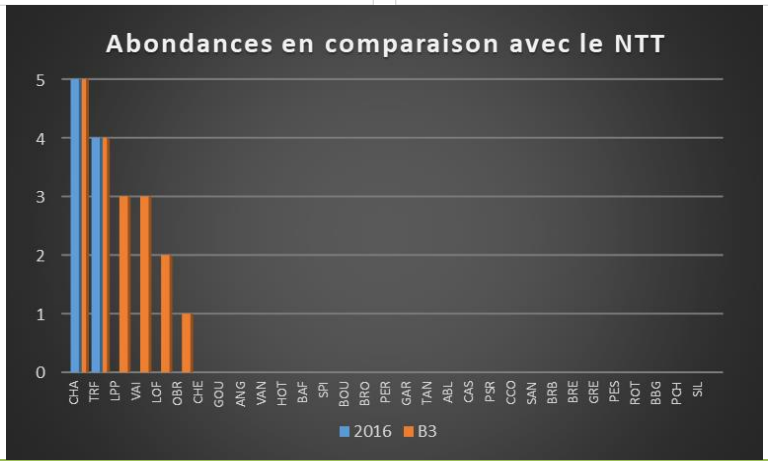
Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Sichon Ferrières-sur-Sichon 2016 X : 750 068 Y : 6 547 350	IPR : 10,05 Bon TRF : 2713 ind/ha Forte	Truite fario (64,9%), Chabot (35,1%)	Inventaire 1 passage Autres inventaire : 2008, 2010, 2012, 2014
			
Le Terrasson Ferrières-sur-Sichon 2016 X : 748 275 Y : 6 545 857 B3 Zone à truite	IPR : 9,02 Bon TRF : 2355 ind/ha Moyenne	Truite fario (50,4%), Chabot (49,6%)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2010, 2012, 2014
			



Le Theux Ferrières-sur-Sichon 2016 X : 746 706 Y : 6 545 586 B3 Zone à truite	IPR : 9,56 Bon TRF : 2846 ind/ha Forte	Truite fario (57,6%), Chabot (42,4%)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2010, 2012, 2014







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Sichon Ferrières-sur-Sichon 2014 X : 751 367 Y : 6 546 413 B3 Zone à truite	IPR : 13,2 Bon TRF : 2721 ind/ha Forte	Truite fario (52,9%), Chabot (47,1%)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2012
Le Sichon Ferrières-sur-Sichon 2016	IPR : 9,66 Bon	Chabot (63,8%), Truite fario (34,8%), Lamproie de Planer (1,4%)	Inventaire 2 passages

X : 746 806 Y : 6 546 348 B3+ Zone à truite	TRF : 1760 ind/ha Moyenne		
Le Feratai Ferrières-sur-Sichon 2015 X : 752 516 Y : 6 545 852 B2 Zone à truite	IPR : 8,56 Bon TRF : 3175 ind/ha Forte	Truite fario (64,3%), Chabot (35,7%)	Inventaire 2 passages

Bilan piscicole
Sur le contexte Sichon amont, 6 stations ont fait l'objet d'inventaires : 3 sur le cours principal et 3 sur des affluents (le Feratai, le Terrasson et le Theux). Ces inventaires ont permis de montrer que la truite fario, espèce repère du contexte, est présente en densité moyenne à forte sur l'ensemble du réseau hydrographique. L'étude de la structuration des classes de taille confirme la bonne santé de la population avec l'ensemble des cohortes représentées, dont les effectifs peuvent varier en fonction des conditions environnementales. Concernant les espèces accompagnatrices, le chabot a été recensé sur la totalité des stations, avec cependant des densités plus faibles que ce qui pourrait être attendu. La lamproie de Planer n'a été contactée qu'une seule fois et en très faibles effectifs à l'aval du contexte et le vairon et la loche franche paraissent absents. Cette situation semble naturelle au regard des caractéristiques des cours d'eau concernés. Hormis les captures anecdotiques d'une perche soleil et d'une écrevisse américaine, ce contexte est préservé d'espèces non électives ou invasives. Pour finir, l'écrevisse à pieds blancs est présente sur certains affluents. En conclusion, le peuplement piscicole du Sichon amont apparaît conforme au peuplement attendu et de bonne qualité.



Truite fario

17.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Diagnostic préalable à l'élaboration d'un programme d'actions pour le CTMA des affluents de l'Allier du bassin de Vichy Val d'Allier *Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier / CESAME*	2016	Cette étude doit donner lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des affluents de l'Allier en 2019. Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte et a permis de localiser une population d'écrevisses à pieds blancs.
Caractérisation génétique des populations de truite fario du département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2012-2014	Deux stations sur le Sichon, une sur le Terrasson et une sur le Theux. La population a été influencée par le déversement de truites de piscicultures.
Suivi des écrevisses à pieds blancs dans le cadre du site Natura 2000 « Rivières de la Montagne Bourbonnaise » *SM des Monts de la Madeleine / FDAAPPMA03*	2017	Trois populations d'écrevisses à pieds blancs ont été localisées.
Etude de diagnostic des continuités écologiques – Rivières Coindre, Galant, Sapey, Sichon, Terrasson et Theux *DDT03 / CEREMA Centre-Est*	2017	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario. 11 ouvrages étudiés sur le Sichon 20 ouvrages étudiés sur le Terrasson 17 ouvrages étudiés sur le Theux
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Sichon à Ferrières-sur-Sichon (station 412 – 2012, 2014) Le Sichon à Ferrières-sur-Sichon (station 516 – 2016) Le Feratai à Ferrières-sur-Sichon (station 315 – 2015) Le Terrasson à Ferrières-sur-Sichon (station 18 – 2010, 2012, 2014, 2016) Le Theux à Ferrières-sur-Sichon (station 19 – 2010, 2012, 2014, 2016)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2016	Le Sichon à Lavoine (station 26) : le régime thermique estival est entièrement compatible avec la présence et le maintien de la truite fario.

Travaux		
Intitulé	Année	Résultats / Commentaires
Aucuns travaux réalisés		



Ecrevisse à pattes blanches

17.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Gaule Montagnarde »	Ferrières-sur-Sichon	136 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Sichon et Terrasson par AAPPMA de Ferrières-sur-Sichon		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans le Sichon et le Terrasson pour la pratique de la pêche		



Le Terrasson à La Guillermie

17.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Sichon : 11 ouvrages dont 5 constituant un obstacle important Terrasson/Theux : 34 ouvrages dont 12 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Sylviculture : plantation et exploitation de résineux	➢ Altération de la ripisylve ➢ Acidification locale de l'eau ➢ Assombrissement ➢ Altération de la stabilité rivulaire ➢ Turbidité de l'eau, colmatage du substrat et destruction de l'habitat lors de l'exploitation	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation de la ressource trophique
	Captages AEP sur l'ensemble du contexte (18 actifs)	➢ Accentuation des étiages		• Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs annexes *(pour l'espèces cible)*	Sylviculture : plantation et exploitation de résineux Elevage : piétinement du bétail	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Destruction de l'habitat lors de l'exploitation ➢ Altération de la qualité de l'eau		APP • Réduction de la capacité d'accueil

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

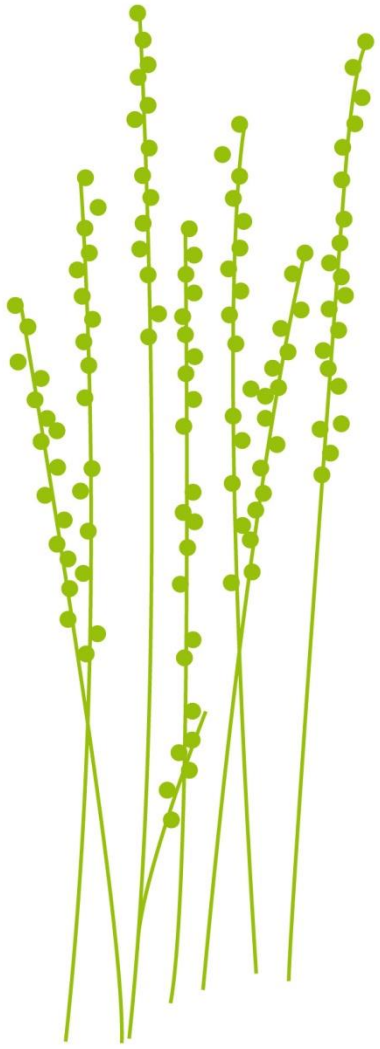
Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Conforme

17.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
SICH-01.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	Peu d'impact	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
SICH-02.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle à la place des résineux	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (APP)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
SICH-02.02	Sylviculture	Sensibilisation des exploitants forestiers aux impacts de l'enrésinement et aux bonnes pratiques d'exploitation	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
SICH-03.01	Gestion quantitative	Adaptation des prélèvements AEP à la ressource disponible	Ensemble du contexte	FRGR0275	Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif	7B	RES06
SICH-04.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (APP)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
SICH-04.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
SICH-05.01	Réglementation	Respect de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur les ruisseaux à écrevisse à pattes blanches	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	FRGR0275	Préserver la fonctionnalité	Assurer la survie (APP)	Préservation du bon état	9B-1 11A	MIA0802
SICH-05.02	Gestion	Garantir la préservation des habitats de l'écrevisse à pattes blanches (maîtrise foncière, MAE, sensibilisation)	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	FRGR0275	Préserver la fonctionnalité	Assurer la survie (APP)	Préservation du bon état	9B-1 11A	MIA0703 MIA1201

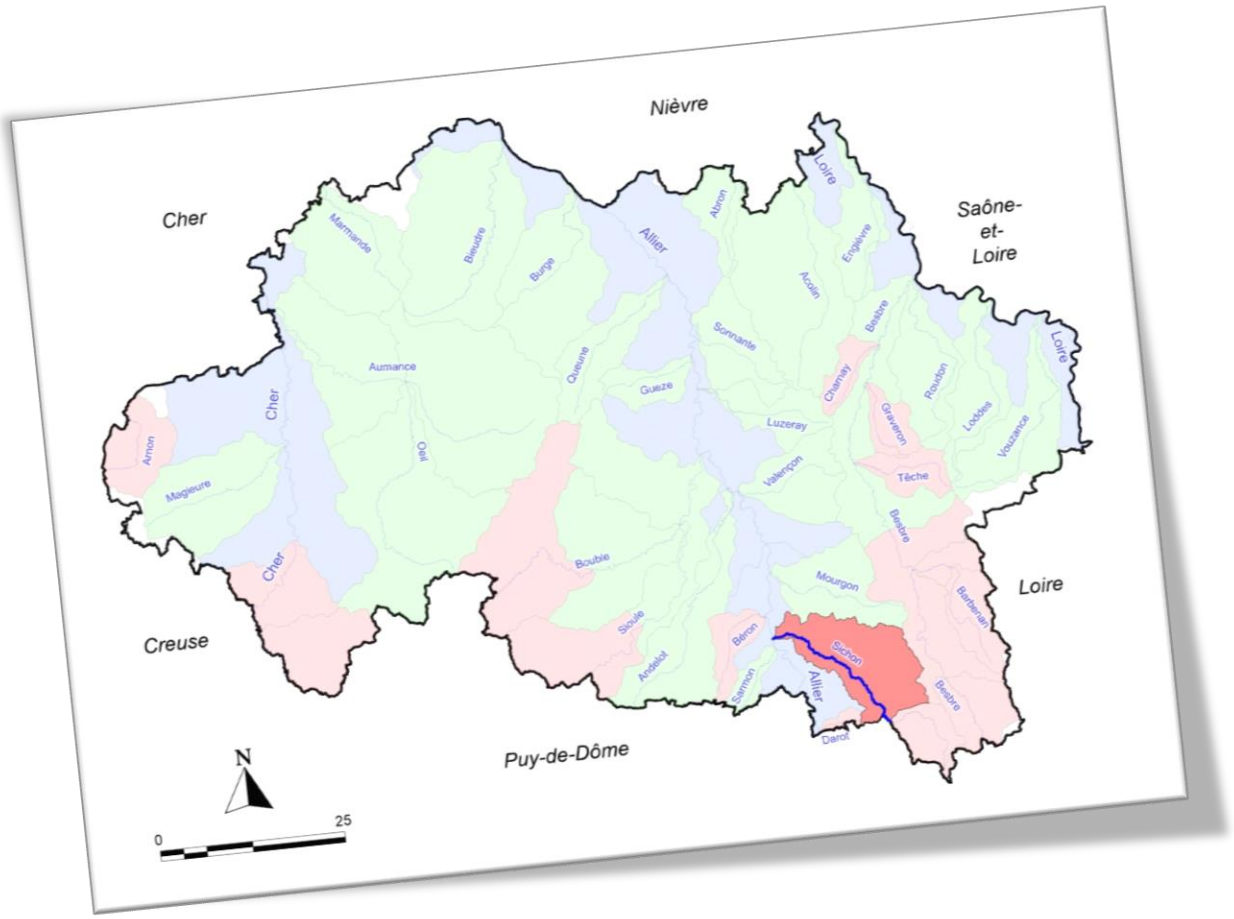
Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

17.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion patrimoniale
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



18 LE SICHON AVAL
03.18 – S – P





18.1 Localisation du contexte

18.2 Description générale

18.3 Données générales

18.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

18.5 Peuplement piscicole

18.6 Etudes et travaux

18.7 Gestion et halieutisme

18.8 Diagnostic et facteurs limitants

18.9 Synthèse des actions préconisées

18.10 Gestion piscicole préconisée

18.1 Localisation du contexte

Le contexte Sichon aval se situe au sud est du département, au sein de la Montagne Bourbonnaise (figure 18-1).

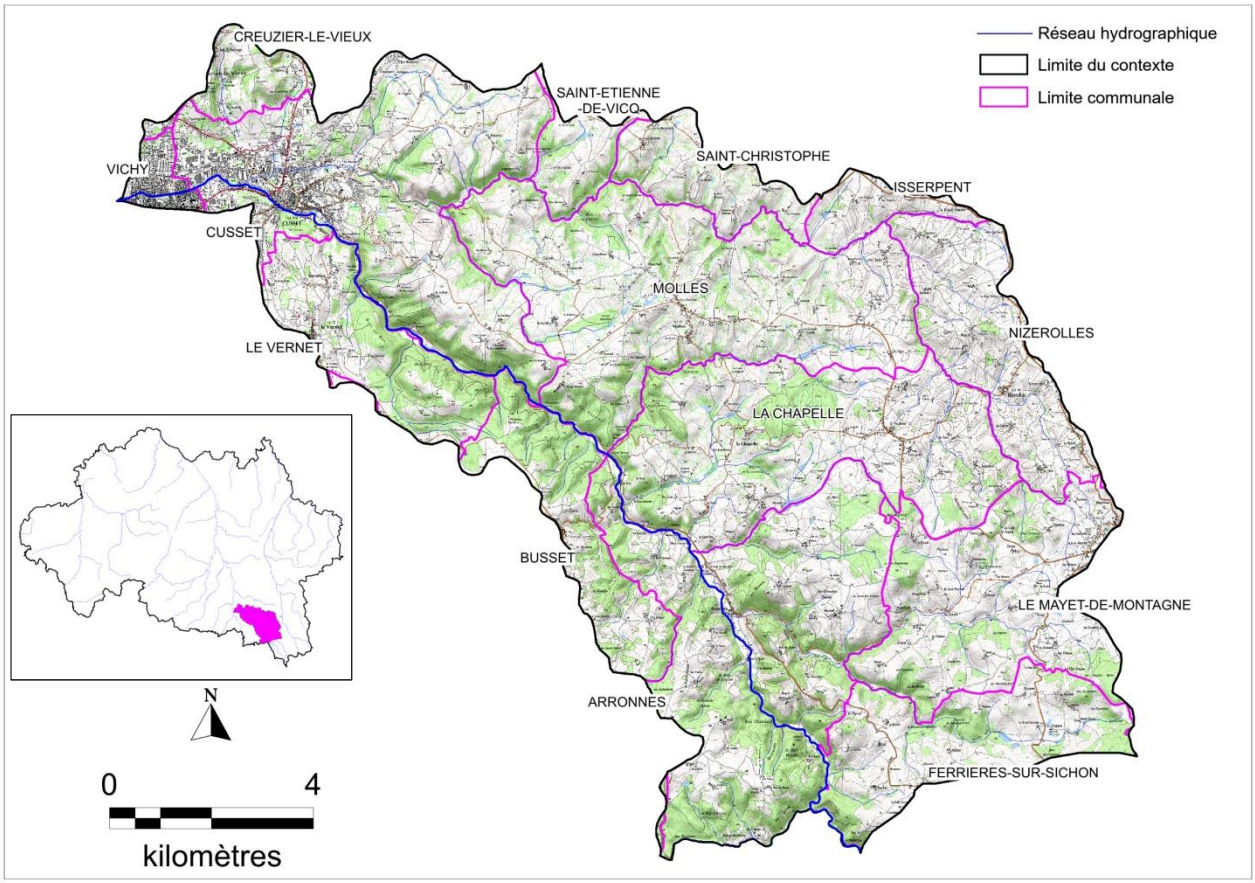


Figure 18-1 : Carte de localisation du contexte Sichon aval



Le Sichon en amont de Cusset

18.2 Description générale

Le contexte Sichon aval, d'une superficie de 165,1 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.18 »**.
Ce contexte comprend le cours du Sichon, de la confluence du Theux à Ferrières-sur-Sichon jusqu'à sa confluence avec l'Allier à Vichy, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
Le Sichon, dans ce contexte, s'écoule à travers la Montagne Bourbonnaise puis dans le Val d'Allier sur un parcours de 25,1 km avec une pente moyenne de 0,74% (figure 18-2).

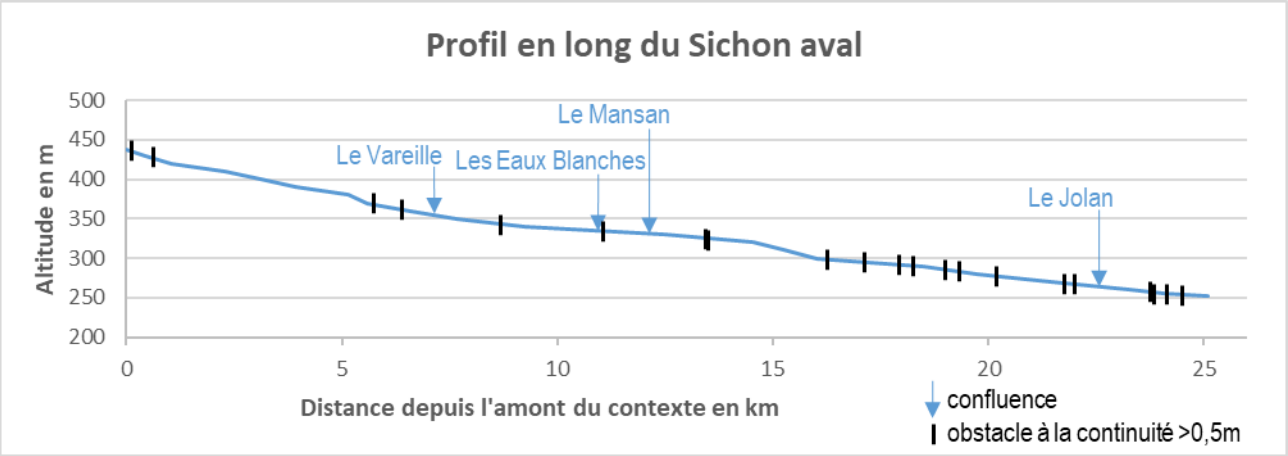


Figure 18-2 : Profil en long du Sichon aval

La figure 18-3 présente les principales caractéristiques du contexte du Sichon aval :

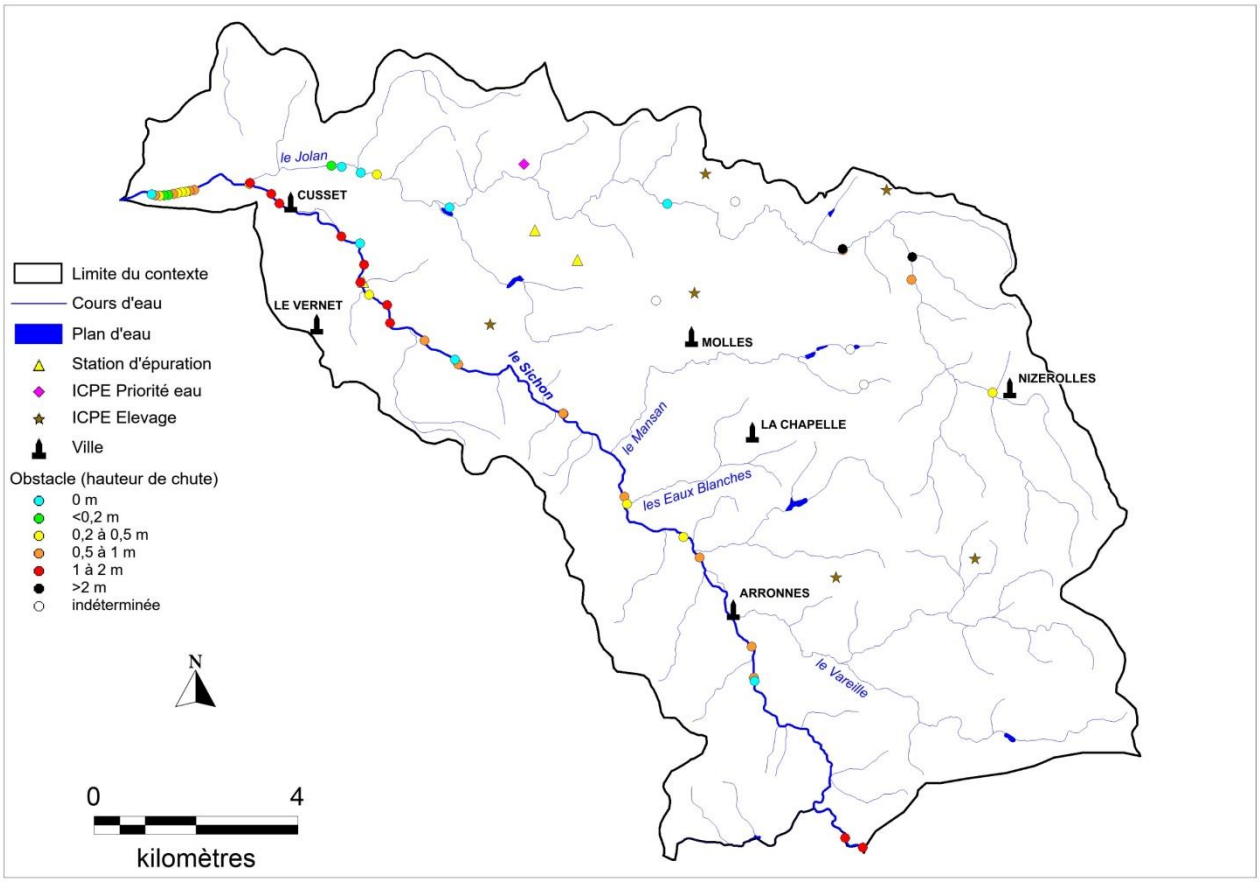


Figure 18-3 : Carte de description générale du bassin versant du Sichon aval

18.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="5">Confluence du Theux – commune de Ferrières-sur-Sichon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="5">Confluence avec l'Allier – commune de Vichy</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d'eau</td><td colspan="5">110 plans d'eau recensés
67 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="7">● le Vareille, affluent rive droite, 10,3 km
● les Eaux Blanches, affluent rive droite, 3,9 km
● le Mansan, affluent rive droite, 7,5 km
● le Jolan, affluent rive droite, 26,4 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="5">25,1 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>0</td></tr>
<tr><td>109,7</td><td>31,9</td><td>27,9</td><td>26,9</td><td>1,9</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="5">198,3 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="7">165,1 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : 0,2 m³/s</td><td rowspan="3" colspan="5">Le Sichon à Cusset</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : 2,38 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : 51 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="6">438 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="6">253 m</td></tr>
<tr><td colspan="7">0,74 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="6">34</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="6">23,81 m</td></tr>
<tr><td colspan="7">0,64 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="7">12,9 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="7">Roches granitiques</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="7">FERRIERES-SUR-SICHON ; LE MAYET-DE-MONTAGNE ; ARRONNES ; BUSSET ; NIZEROLLES ; LA CHAPELLE ; ISSERPENT ; SAINT-CHRISTOPHE ; MOLLES ; SAINT-ETIENNE-DE-VICQ ; LE VERNET ; CUSSET ; CREUZIER-LE-VIEUX ; VICHY</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="5">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Molles « Fontenille » (1997)</td><td colspan="2">30 / 20</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Jolan</td></tr>
<tr><td colspan="2">Molles « Gacon » (1997)</td><td colspan="2">140 / 140</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Jolan</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cusset « Les Grivats » (1990)</td><td colspan="3">Rejet supprimé en 2017</td><td>Le Sichon</td></tr>
<tr><td colspan="6">Le contexte Sichon aval comporte 2 stations d'épuration conformes en équipement et en performance.</td></tr>
</table>

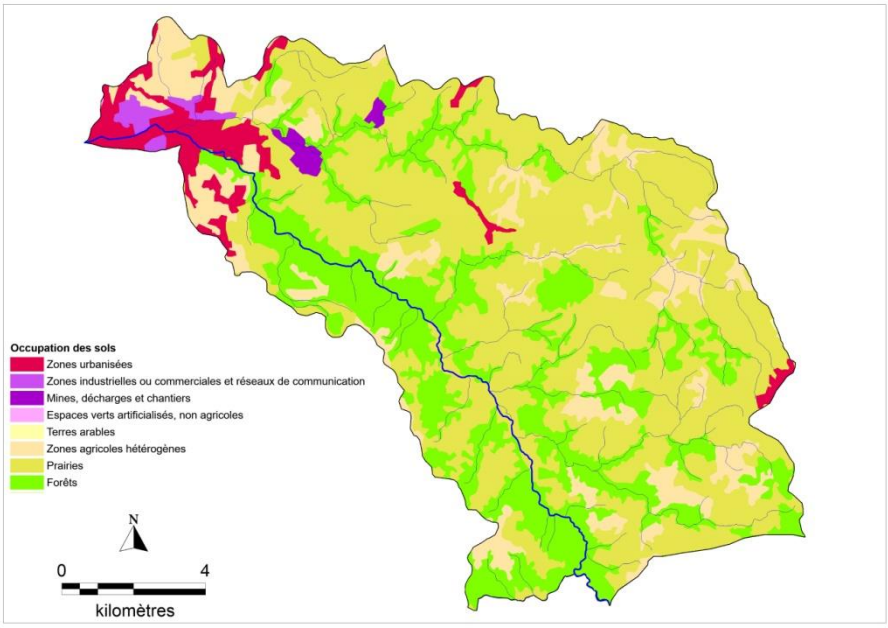
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 18-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Sichon aval
L'occupation des sols du contexte Sichon aval est dominée par les prairies (53,3%). Le reste du territoire est essentiellement partagé entre les forêts (26,8%), les terres agricoles (13,4%) et les espaces artificialisés (6,5%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">1 ICPE Priorité eau</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Le Mayet-de-Montagne / Saint-Just-en-Chevalet 2730 SB
➢ Maringues / Saint-Yorre 2630 SB
➢ Lapalisse / La Pacaudière 2729 SB
➢ Vichy / Lapalisse 2629 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• <u>SIC</u>
- FR8302036 Rivières de la Montagne Bourbonnaise
- FR8302005 Gîtes à chauves-souris, contreforts et Montagne Bourbonnaise</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>- Arrêté préfectoral n°1104/2019 portant protection du biotope de l'écrevisse à pieds blancs et des espèces patrimoniales associées</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• <u>Site inscrit</u>
- SI1125 Parc du Château de La Chapelle</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• <u>ZNIEFF I</u>
- 830020483 Environs de Busset
- 830020365 Vallée du Sichon à l'Ardoisière
- 830020395 Secteur entre Isserpent et Châtel-Montagne

• <u>ZNIEFF II</u>
- 830007452 Bois Noirs – Monts de la Madeleine</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>• <u>Liste 1</u>
- Le Sichon et ses cours d'eau affluents
- Le Jolan et ses cours d'eau affluents

• <u>Liste 2</u>
- Le Sichon</td></tr>
<tr><td>Réservoir biologique</td><td>- RESBIO_241 Le Sichon avec ses affluents et sous affluents</td></tr>
</table>

		- RESBIO_642 Le Jolan avec ses affluents et sous affluents
	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Le Sichon, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, OBR, TRF, VAN) - Ruisseau de Barantan et ses affluents (LPP, TRF) - Le Jolan, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF) - Ruisseau du Moulin Corre et ses affluents (TRF) - Ruisseau de Dionnet et ses affluents (LPP, TRF) - Ruisseau de Richardière et ses affluents (LPP) - Ruisseau de Dodères et ses affluents (LPP) - Ruisseau de Bonin et ses affluents (LPP, TRF) - Ruisseau de Blanchet, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau de la Bouillotte, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau de Gacon, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) • <u>Liste 2e</u> - Le Vareille, ses affluents et sous affluents de la source jusqu'à l'étang Palabon à Ferrières-sur-Sichon (APP) - Le Jolan, ses affluents et sous affluents des sources jusqu'à « La Goutte » à Nizerolles (APP)
S.A.G.E.	SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Vichy Communauté (CTMA Affluents de l'Allier 2019-2025)	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



Le Vareille à Ferrières-sur-Sichon

18.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

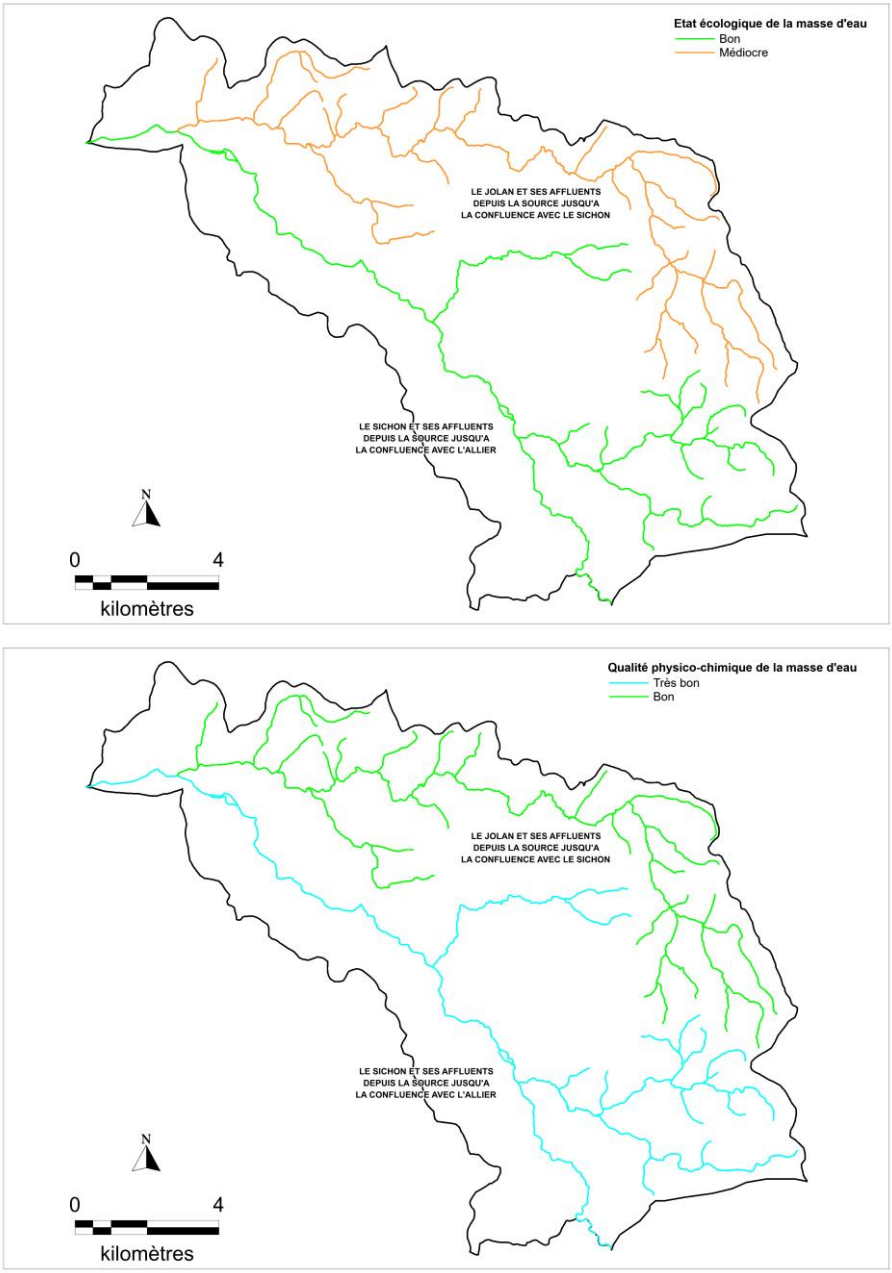


Figure 18-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Sichon aval en 2017

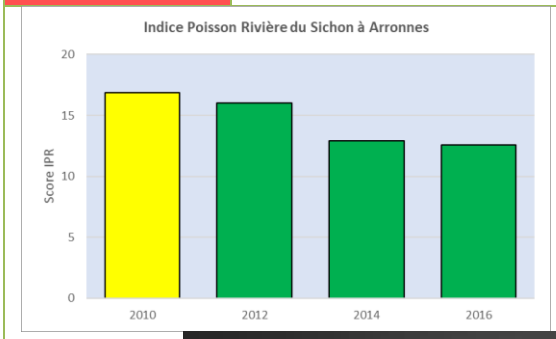
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0275	Le Sichon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	Bon	Très bon
FRGR1731	Le Jolan et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Médiocre	Moyen	Bon

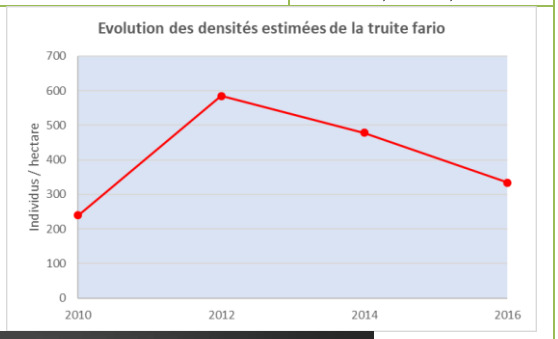
18.5 Peuplement piscicole

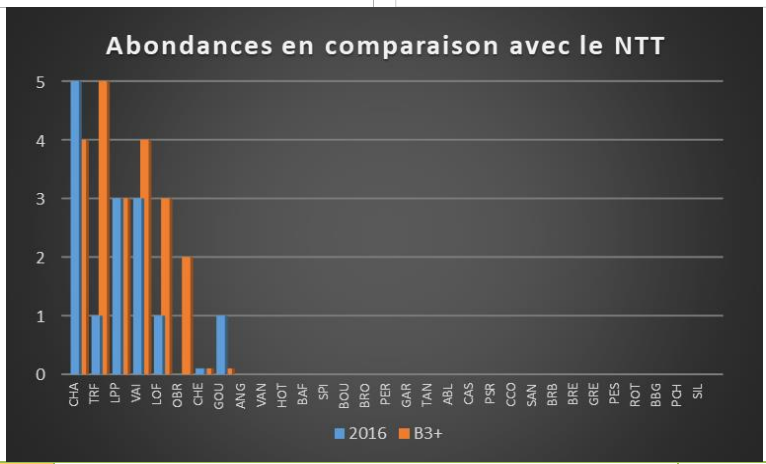
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	Saumon atlantique, Anguille, Ecrevisse à pattes blanches
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Anguille, Barbeau fluviatile, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Hotu, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Saumon atlantique, Spirlin, Tanche, Truite arc-en-ciel, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	Anguille, Saumon atlantique
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches, Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Chabot, Lamproie de Planer, Saumon atlantique, Ecrevisse à pattes blanches
Espèces invasives	Perche soleil, Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

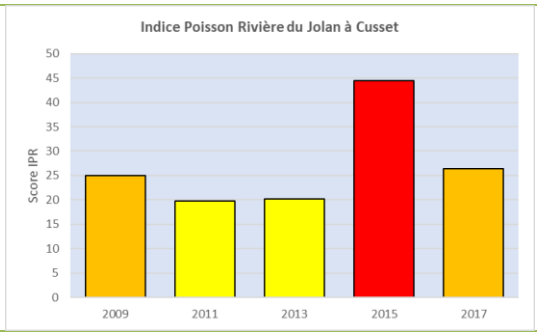
Les stations indicatrices

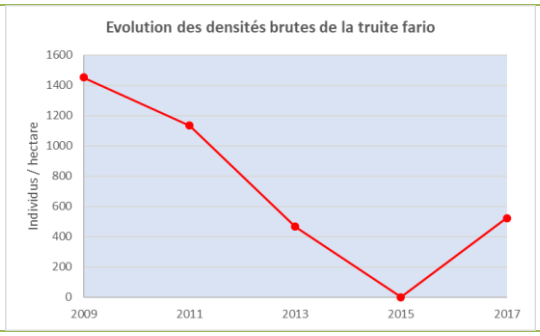
Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Sichon Arronnes 2016 X : 741 297 Y : 6 554 463 B3+ Zone à truite	IPR : 12,58 Bon TRF : 334 ind/ha Très faible	Chabot (43,4%), Vairon (34,5%), Loche franche (9,8%), Goujon (5,4%), Truite fario (4,3%), Lamproie de Planer (2,5%), Chevaine (0,1%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autres inventaire : 2010, 2012, 2014
Le Jolan Cusset 2017 X : 738 015 Y : 6 559 180	IPR : 26,42 Mauvais TRF : 523 ind/ha Très faible	Vairon (72,2%), Loche franche (12,2%), Chevaine (6,6%), Lamproie de Planer (5,2%), Truite fario (3,8%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2009, 2011, 2013, 2015











Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Sichon Arronnes 2017 X : 745 340 Y : 6 548 879 B4 Zone à truite	IPR : 11,97 Bon TRF : 728 ind/ha Faible	Vairon (51,7%), Chabot (34,7%), Truite fario (9,8%), Loche franche (3,5%), Lamproie de Planer (0,3%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 2 passages
Le Sichon Cusset 2017 X : 738 166 Y : 6 556 300 B4 Zone à truite	IPR : 8,88 Bon TRF : 706 ind/ha Faible	Chabot (30,2%), Vairon (29,9%), Truite fario (13,2%), Goujon (10,7%), Loche franche (10,4%), Lamproie de Planer (2,4%), Chevaine (2,3%), Spirlin (0,8%), Anguille (0,1%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2014
Le Sichon Cusset 2012 X : 737 689 Y : 6 556 628 B4+ Zone à truite	IPR : 15,72 Bon TRF : 434 ind/ha Très faible	Vairon (35,3%), Chabot (25,7%), Truite fario (15,9%), Goujon (12,1%), Loche franche (6,1%), Chevaine (3,2%), Gardon (1,4%), Lamproie de Planer (0,3%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2010
Le Sichon Cusset 2014 X : 733 773 Y : 6 559 706 B4+ Zone à truite	IPR : 17 Médiocre TRF : 131 ind/ha Très faible	Vairon (25,8%), Chevaine (23,6%), Chabot (18,8%), Loche franche (14,3%), Truite fario (11,5%), Goujon (3,7%), Barbeau fluviatile (2%), Spirlin (0,3%)	Inventaire 1 passage
Le Sichon Cusset 2014 X : 733 402 Y : 6 559 499 B4+ Zone à truite	IPR : 10,1 Bon TRF : 70 ind/ha Très faible	Vairon (45%), Spirlin (18,4%), Chevaine (12,6%), Goujon (7,7%), Hotu (4,2%), Loche franche (3,1%), Lamproie de Planer (3%), Truite fario (2,2%), Chabot (1,5%), Barbeau fluviatile (1,3%), Perche soleil (0,5%), Saumon atlantique (0,3%), Anguille (0,1%), Perche commune (0,1%)	Inventaire 1 passage
Le Vareille Arronnes 2015	IPR : 7,06 Bon	Chabot (47,9%), Truite fario (21,4%), Vairon (17,9%), Lamproie de Planer (7,7%), Loche franche (5,1%)	Inventaire 2 passages

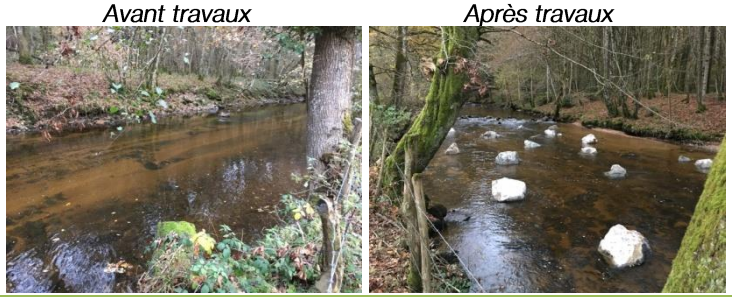
X : 746 058 Y : 6 550 134 B3 Zone à truite	TRF : 751 ind/ha Faible		

Bilan piscicole
Sur le contexte Sichon aval, 8 stations ont fait l'objet d'inventaires : 6 sur le cours principal et 2 sur des affluents (le Jolan et le Vareille). Ces inventaires ont permis de montrer que la truite fario, espèce repère du contexte, est présente sur la totalité du réseau hydrographique mais en densité faible à très faible. L'étude de la structuration des classes de taille confirme la bonne santé de la population avec l'ensemble des cohortes représentées, dont les effectifs peuvent varier en fonction des conditions environnementales et des caractéristiques de l'habitat. Pour ce qui est des espèces accompagnatrices, le vairon et la loche franche ont été recensés sur la totalité des stations, avec des densités généralement élevées pour le vairon mais faibles pour la loche franche. La lamproie de Planer semble occuper l'ensemble du linéaire et le chabot, excepté sur le Jolan où il paraît absent, présente également de belles populations. La capture d'espèces non électives ou invasives (gardon, perche commune, perche soleil, tanche) montre l'impact des plans d'eau, même si cela reste modéré. Concernant les grands migrateurs, le saumon atlantique et l'anguille ont été occasionnellement observés sur la partie aval du contexte. Pour finir, l'écrevisse à pieds blancs est présente sur un des affluents mais l'écrevisse américaine et surtout l'écrevisse signal s'avèrent bien implantées sur certains secteurs. En conclusion, le peuplement piscicole du Sichon aval apparaît relativement conforme au peuplement attendu, avec cependant des perturbations plus importantes sur le Jolan liées aux assecs estivaux répétés sur ce cours d'eau.

18.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Diagnostic préalable à l'élaboration d'un programme d'actions pour le CTMA des affluents de l'Allier du bassin de Vichy Val d'Allier *Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier / CESAME*	2016	Cette étude doit donner lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des affluents de l'Allier en 2019. Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Caractérisation génétique des populations de truite fario du département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2012-2014	Deux stations sur le Sichon. La population présente un rapprochement avec les échantillons de la pisciculture de Ferrières-sur-Sichon, ce qui apparait logique compte tenu que les géniteurs utilisés avaient été capturés historiquement sur le Sichon. L'étude met également en évidence l'isolement de la population avec celles situées à l'amont de l'obstacle naturel infranchissable au niveau de l'Ardoisière.
Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs du département de l'Allier – hors contrats territoriaux *FDAAPPMA03*	2016-2018	Une population d'écrevisses à pieds blancs a été localisée.
Etude de diagnostic des continuités écologiques – Rivières Coindre, Galant, Sapey, Sichon, Terrasson et Theux *DDT03 / CEREMA Centre-Est*	2017	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario, l'anguille, le chabot, la lamproie de Planer, la vandoise et le barbeau fluviatile. 27 ouvrages étudiés sur le Sichon

Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Sichon à Arronnes (station 15 – 2010, 2012, 2014, 2016) Le Sichon à Arronnes (station 417 – 2017) Le Sichon à Cusset (station 714 – 2014, 2017) Le Sichon à Cusset (station 14 – 2010, 2012) Le Sichon à Cusset (station 114 – 2014) Le Sichon à Cusset (station 214 – 2014) Le Vareille à Arronnes (station 415 – 2015)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2016-2017	Le Sichon à Arronnes (station 6) : le régime thermique estival est entièrement compatible avec la présence et le maintien de la truite fario.

Travaux		
Intitulé	Année	Résultats / Commentaires
Diversification de l'habitat piscicole par la pose de blocs d'enrochements sur le Sichon à Cusset *FDAAPPMA03*	2016	Les travaux ont consisté à la pose de 60m^3 de blocs d'enrochements (soit entre 100 et 200 unités) dans le lit mineur répartis sur un linéaire de 500 m. L'objectif était de diversifier les écoulements et d'augmenter ainsi la capacité d'accueil pour la faune piscicole et macrobenthique. Les inventaires piscicoles récents ont attesté de l'évolution positive de la population de truites fario. *Avant travaux* *Après travaux* 

18.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère et 2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Gaule Montagnarde »	Ferrières-sur-Sichon	136 adhérents (2017)
	Société communale de pêche Arronnes-La Chapelle	Arronnes	90 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Truite du Sichon »	Cusset	1111 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Sichon et Vareille par AAPPMA de Ferrières-sur-Sichon ➢ Gestion d'usage sur Sichon par AAPPMA de Cusset		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans le Sichon et le Vareille pour la pratique de la pêche		

18.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Sichon : 34 ouvrages dont 21 constituant un obstacle important Jolan : 14 ouvrages dont 6 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Ralentissement du transit sédimentaire ➢ Augmentation de la thermie	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
	Captages AEP sur l'ensemble du contexte (4 actifs)	➢ Accentuation des étiages		• Réduction de la capacité d'accueil
	Zones urbanisées, infrastructure routière (RD995) : artificialisation du lit et des berges, rejets	➢ Dégradation de l'habitat ➢ Altération de la qualité de l'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Sylviculture : plantation et exploitation de résineux	➢ Altération de la ripisylve ➢ Acidification locale de l'eau ➢ Assombrissement ➢ Altération de la stabilité rivulaire ➢ Turbidité de l'eau, colmatage du substrat et destruction de l'habitat lors de l'exploitation	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation de la ressource trophique
	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Activités humaines : centre d'enfouissement du Guègue (Jolan), 2 pisciculture (Sichon)	➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, oxygène dissous, eutrophisation, pollutions toxiques)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Mortalité d'individus adultes

Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Sylviculture : enrésinement Elevage : piétinement du bétail	➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Destruction de l'habitat lors de l'exploitation ➢ Altération de la qualité de l'eau		APP • Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	APP • Perturbation de la reproduction • Prédation des juvéniles	APP • Réduction de la capacité d'accueil • Prédation
	Espèce invasive : écrevisse signal	➢ Déséquilibre biologique	APP • Prédation des juvéniles	APP • Contamination par l'aphanomycose
	Ouvrages infranchissables	➢ Entrave à la circulation piscicole	SAT • Restriction de l'accès aux zones de frayères	ANG • Restriction de l'accès aux zones de croissance

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

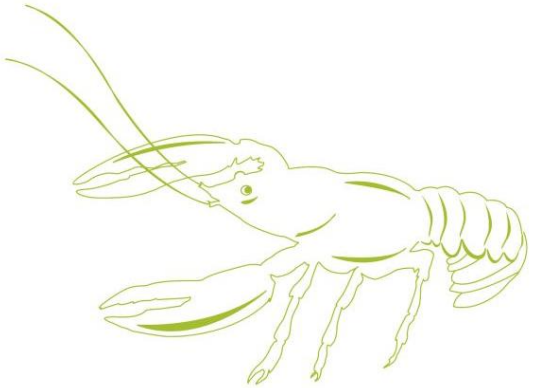
Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Peu perturbé**

18.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
SICH-06.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275 FRGR1731	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	Faciliter la migration (SAT) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9	MIA0304
SICH-07.01	Gestion quantitative	Adaptation des prélèvements AEP à la ressource disponible	Ensemble du contexte	FRGR0275	Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif	7B	RES06
SICH-08.01	Morphologie	Renaturation du cours d'eau dans les zones urbanisées et le long de la RD995 par réfection des berges et diversification des habitats	Le Sichon	FRGR0275	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA203
SICH-09.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle à la place des résineux	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275 FRGR1731	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (APP)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
SICH-09.02	Sylviculture	Sensibilisation des exploitants forestiers aux impacts de l'enrésinement et aux bonnes pratiques d'exploitation	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275 FRGR1731	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
SICH-10.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275 FRGR1731	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (APP) Augmenter la capacité d'accueil (APP)	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
SICH-11.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275 FRGR1731	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (APP)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201

SICH-11.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275 FRGR1731	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
SICH-12.01	Industrie	Etude du rejet et de ses impacts du centre d'enfouissement des déchets du Guègue à Cusset sur le Jolan	Le Jolan	RGR1731	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	5A	IND0801
SICH-13.01	Réglementation	Respect de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur les ruisseaux à écrevisse à pattes blanches	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	FRGR0275 FRGR1731	Préserver la fonctionnalité	Assurer la survie (APP)	Préservation du bon état	9B-1 11A	MIA0802
SICH-13.02	Gestion	Garantir la préservation des habitats de l'écrevisse à pattes blanches (maîtrise foncière, MAE, sensibilisation)	Les ruisseaux abritant l'écrevisse à pattes blanches	FRGR0275 FRGR1731	Préserver la fonctionnalité	Assurer la survie (APP)	Préservation du bon état	9B-1 11A	MIA0703 MIA1201
SICH-13.03	Espèces invasives	Veille de la colonisation de l'écrevisse signal et mise en œuvre d'opérations de capture si nécessaire	Le Sichon et ses affluents	FRGR0275 FRGR1731	Améliorer le taux de survie	Préserver les populations existantes (APP)	Pas d'impact direct	9B-1 9D2	MIA0703

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



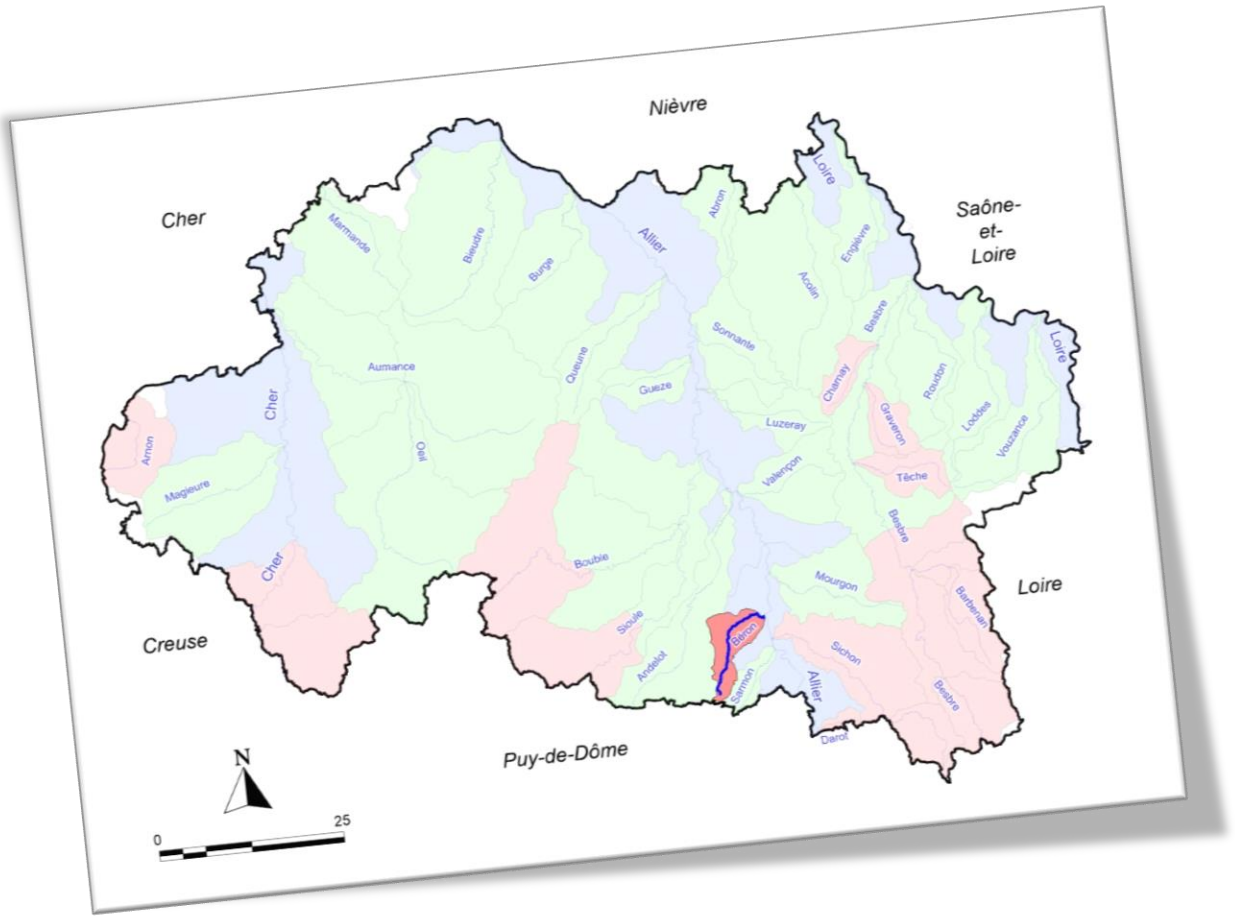
18.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée en 1ère catégorie piscicole
Cas particuliers de gestion	Gestion d'usage en 2ème catégorie piscicole



Le Sichon à Molles

19 LE BERON
03.19 – S – D



19.1 Localisation du contexte

19.2 Description générale

19.3 Données générales

19.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

19.5 Peuplement piscicole

19.6 Etudes et travaux

19.7 Gestion et halieutisme

19.8 Diagnostic et facteurs limitants

19.9 Synthèse des actions préconisées

19.10 Gestion piscicole préconisée

19.1 Localisation du contexte

Le bassin versant du Béron se situe au sud du département, au sein de la Limagne Bourbonnaise (figure 19-1).

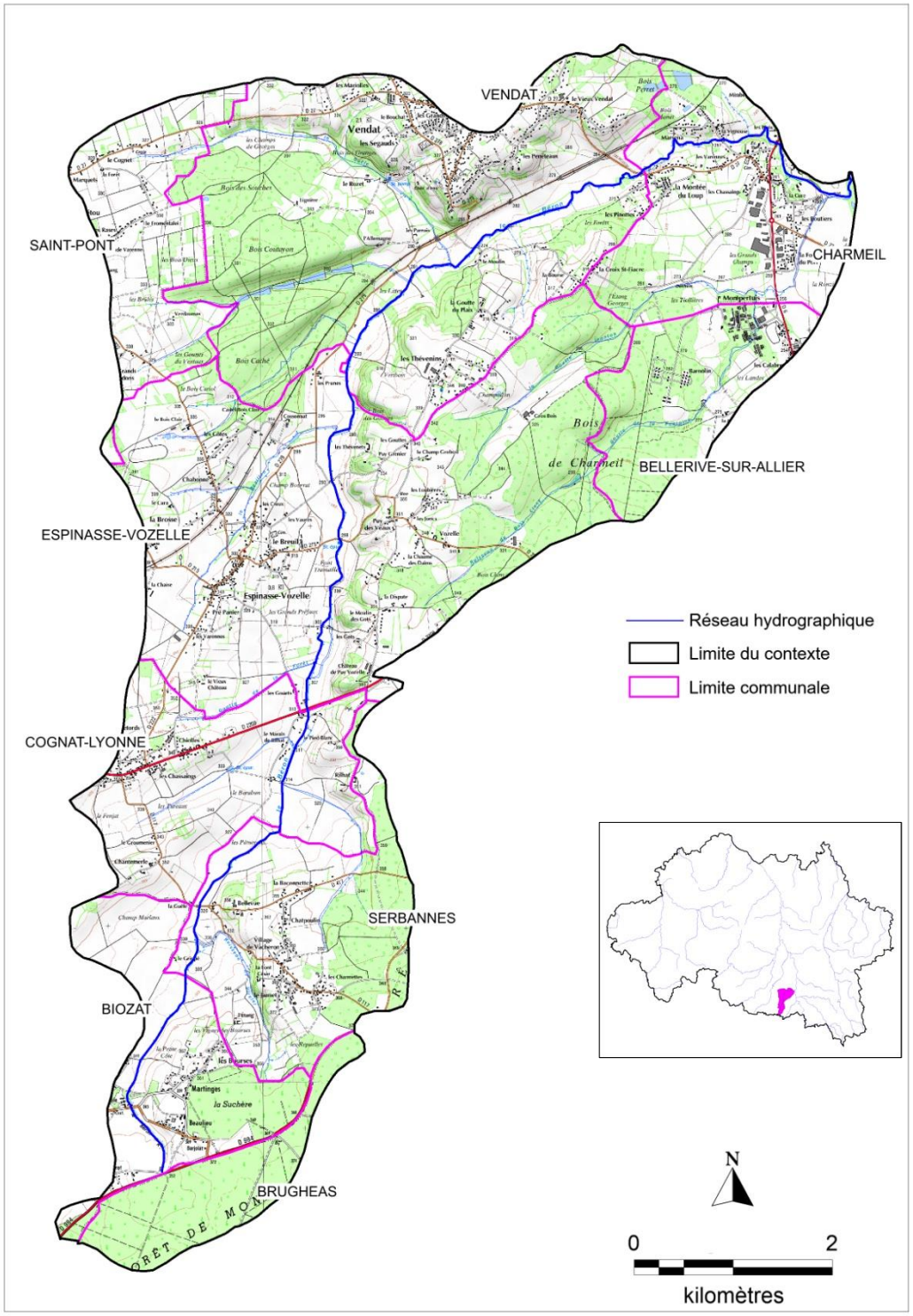


Figure 19-1 : Carte de localisation du contexte Béron

19.2 Description générale

Le contexte Béron, d'une superficie de 48,9 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.19 »**.
Ce contexte comprend le cours du Béron, de sa source à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
Le Béron prend sa source sur la commune de Biozat, à la sortie de la forêt de Montpensier, et conflue avec l'Allier en rive gauche à Charmeil juste à l'amont de l'aérodrome.
Le Béron possède un linéaire principal de 16,4 km, avec une pente moyenne de 0,65% (figure 19-2).

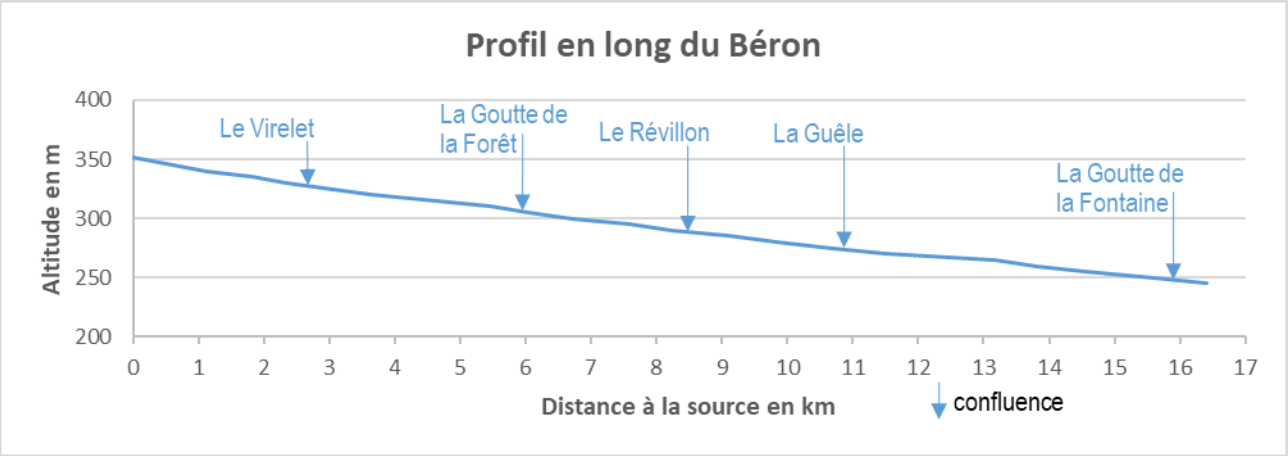


Figure 19-2 : Profil en long du Béron



Le Béron

La figure 19-3 présente les principales caractéristiques du bassin versant du Béron :

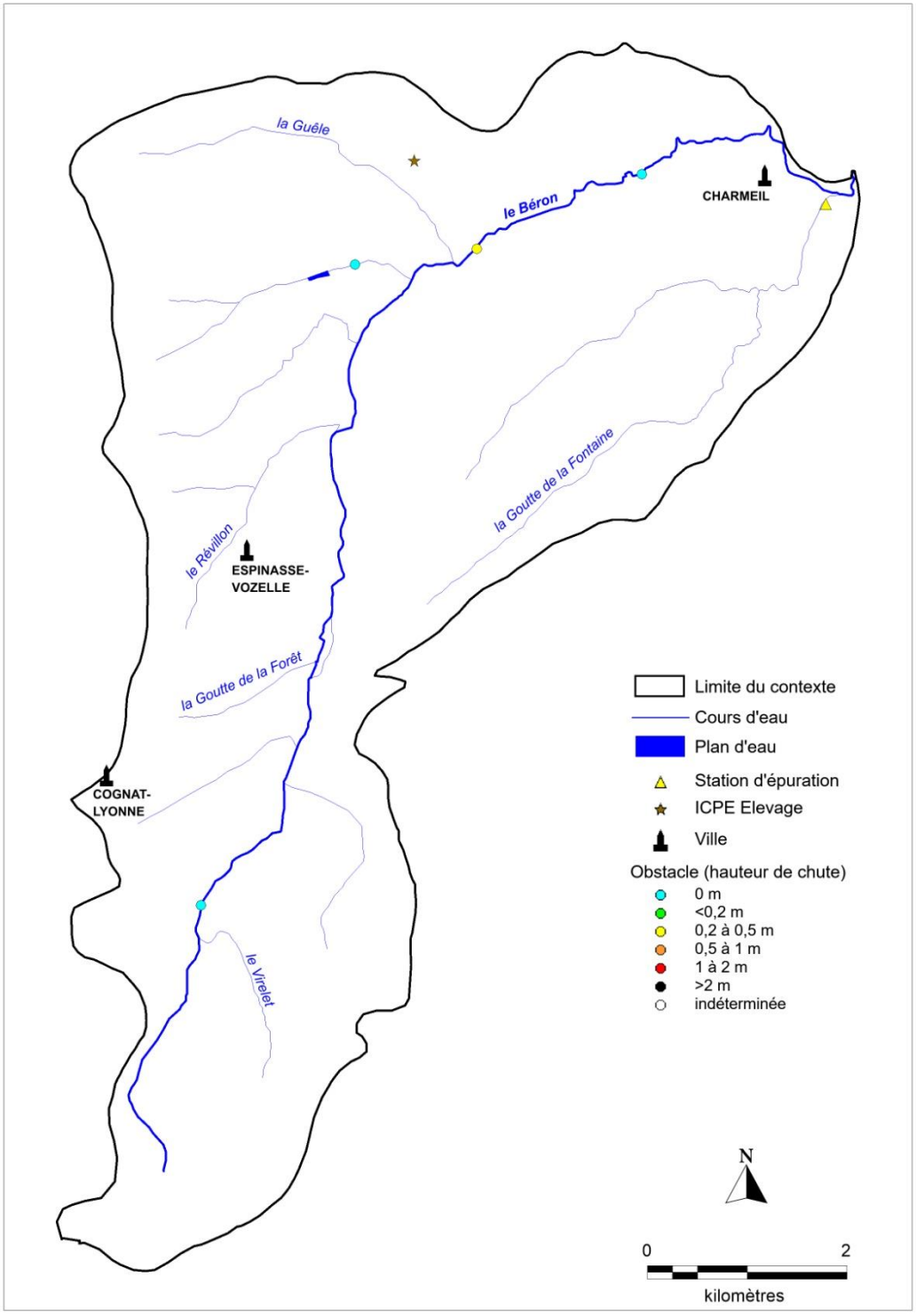


Figure 19-3 : Carte de description générale du bassin versant du Béron

19.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="4">Source – commune de Biozat « Les Champs Pregnants »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="4">Confluence avec l'Allier – commune de Charmeil « La Terre des Iles »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="4">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d'eau</td><td colspan="4">17 plans d'eau recensés
21 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="6">● le Virelet, affluent rive droite, 1,9 km
● la goutte de la Forêt, affluent rive gauche, 1,5 km
● le Révillon, affluent rive gauche, 2,9 km
● la Guêle, affluent rive gauche, 3,8 km
● la goutte de la Fontaine, affluent rive droite, 6,6 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="4">16,4 km</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td colspan="2">3</td></tr>
<tr><td>30,4</td><td>9</td><td colspan="2">9,9</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="4">49,3 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="6">48,9 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : XXX m³/s</td><td colspan="4" rowspan="3">Absence de données</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5">352 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="5">245 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,65 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="5">3</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="5">0,4 m</td></tr>
<tr><td colspan="2">Taux d'étagement</td><td colspan="6">0,65 %
0,4 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="6">Substrat calco-argilo-sableux</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">BRUGHEAS ; BIOZAT ; SERBANNES ; COGNAT-LYONNE ; ESPINASSE-VOZELLE ; BELLERIVE-SUR-ALLIER ; SAINT-PONT ; VENDAT ; CHARMEIL</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="3">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Charmeil (1997)</td><td colspan="2">1000 / 695</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Béron</td></tr>
<tr><td colspan="6">Le contexte Béron comporte une unique station d'épuration conforme en équipement et en performance.</td></tr>
</table>

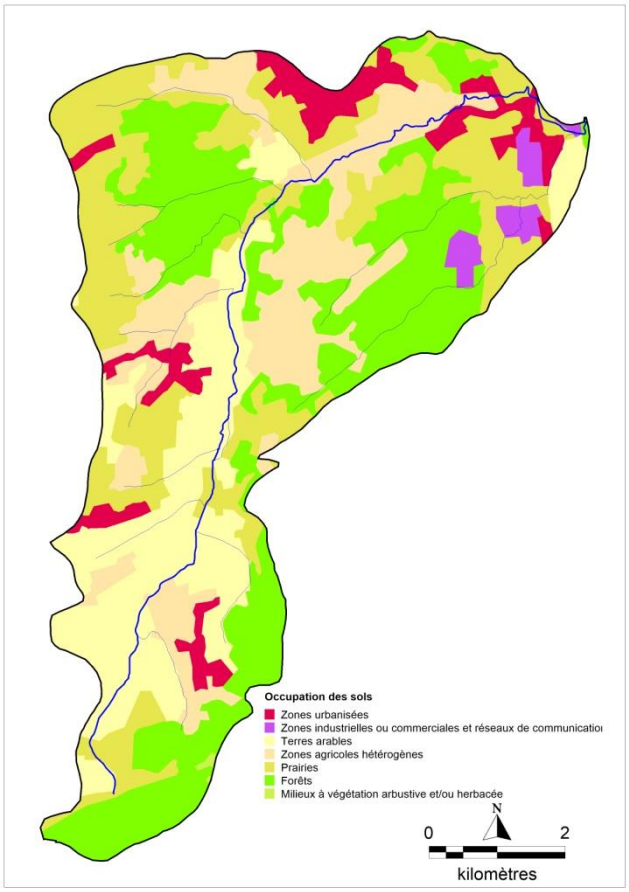
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 19-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Béron
L'occupation des sols du contexte Béron est partagée entre les terres agricoles (37,6%), les forêts (28,6%) et les prairies (25%), les espaces artificialisés y étant non négligeables (8,7%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Vichy / Lapalisse 2629 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• SIC
- FR8301016 Vallée de l'Allier sud

• ZPS
- FR8310079 Val d'Allier Bourbonnais</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>- FR3800783 Rivière Allier</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• Site inscrit
- SI1111 Centre ancien de Vichy et rives d'Allier</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• ZNIEFF I
- 830020422 Forêt de Montpensier et bois Saint-Geat
- 830020531 Environs d'Escurolles
- 830005433 Val d'Allier Vichy – pont de Chazeuil

• ZNIEFF II
- 830007463 Lit majeur de l'Allier moyen

• ZICO
- 00198 Val d'Allier Bourbonnais</td></tr>
</table>

		• ENS - La Boire des Carrés
	Classement L.214-17	*Aucun*
	Réservoir biologique	*Aucun*
	Décret Frayères	• Liste 1 - Le Béron, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF)
S.A.G.E.	SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Vichy Communauté (CTMA Affluents de l'Allier 2019-2025) CC Saint-Pourçain Sioule Limagne	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	

19.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

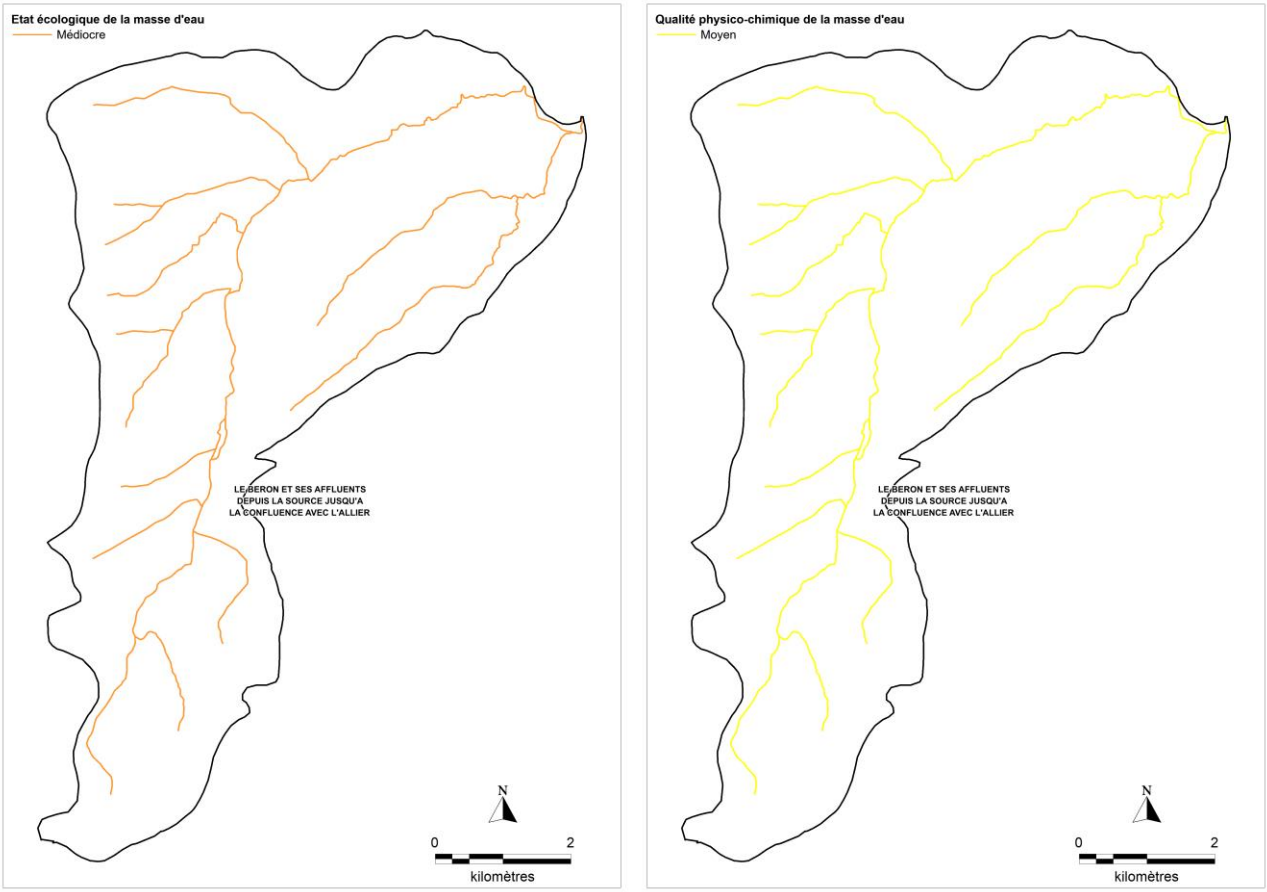


Figure 19-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Béron en 2017

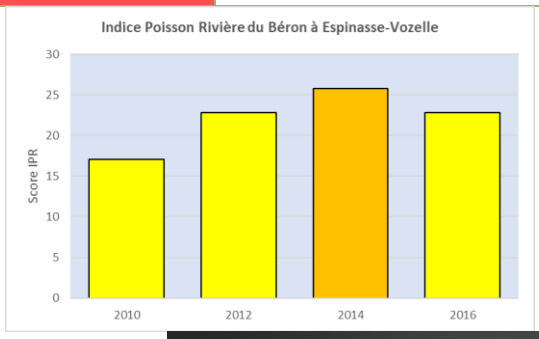
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR1733	Le Béron et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Mauvais	Médiocre	Moyen	Moyen

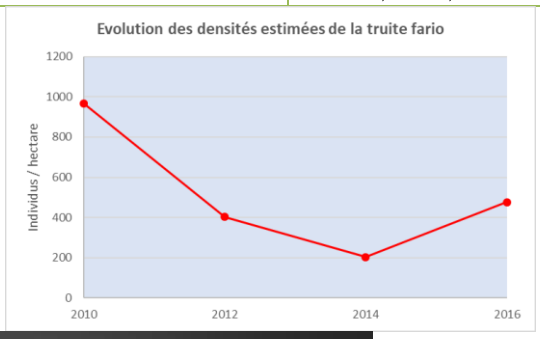
19.5 Peuplement piscicole

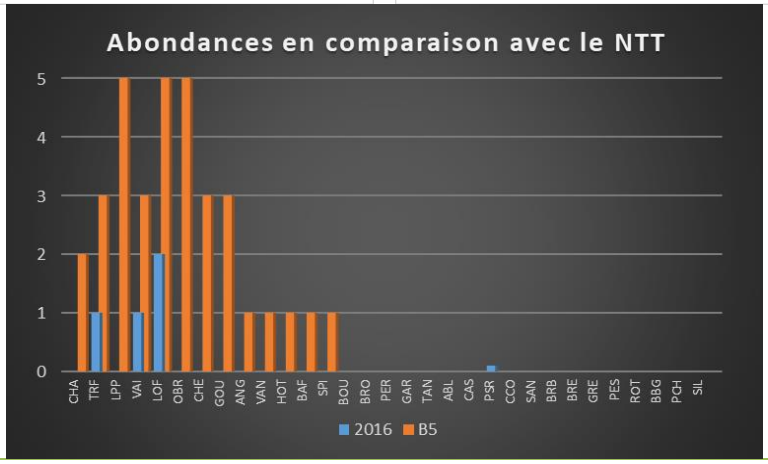
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	*Aucune*
Etat fonctionnel	Dégradé
Peuplement actuel	Barbeau fluviatile, Carpe commune, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Tanche, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	*Aucune*
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Béron Espinasse-Vozelle 2016 X : 725 896 Y : 6 558 006 B5 Zone à ombre	IPR : 22,84 Médiocre TRF : 477 ind/ha Très faible	Loche franche (59,6%), Vairon (29,8%), Truite fario (9,7%), Pseudorasbora (0,9%)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2010, 2012, 2014







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Béron Espinasse-Vozelle 2013 X : 726 110 Y : 6 560 276	IPR : *non calculé* TRF : 464 ind/ha Très faible	Vairon (56,9%), Loche franche (37,3%), Truite fario (4,3%), Tanche (0,8%), Gardon (0,6%), Perche commune (0,1%)	Pêche de sauvetage
Le Béron Charmeil 2017 X : 726 119 Y : 6 560 636	IPR : 29,5 Mauvais TRF : 556 ind/ha Très faible	Vairon (69,1%), Loche franche (27,7%), Truite fario (2,7%), Goujon (0,5%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2015
Le Béron Charmeil 2013 X : 731 136 Y : 6 562 217	IPR : *non calculé* TRF : abs.	Goujon (26,8%), Loche franche (20,1%), Barbeau fluviatile (16,2%), Perche soleil (13,4%), Vairon (11,1%), Poisson chat (3,4%), Epinoche (3,4%), Chevaine (2,8%), Pseudorasbora (2,8%), Ecrevisse américaine (-)	Echantillonnage par points
La Goutte Fontaine Bellerive-sur-Allier 2012 X : 729 650 Y : 6 560 110	IPR : 44,45 Très mauvais TRF : abs.	Vairon (68,8%), Carpe commune (15,6%), Loche franche (15,6%)	Inventaire 1 passage
La Goutte Jeanton Charmeil 2012 X : 729 860 Y : 6 561 290	IPR : 35,44 Mauvais TRF : abs.	Vairon (100%)	Inventaire 1 passage

Bilan piscicole
Sur le contexte Béron, 6 stations ont fait l'objet d'inventaires : 4 sur le cours principal, 1 sur un affluent (la Goutte Fontaine) et 1 sur un sous affluent (la Goutte Jeanton). Ces inventaires ont permis de montrer que la truite fario, espèce repère du contexte, est présente sur le cours du Béron mais en très faible densité. Elle semble cependant absente sur l'affluent principal. L'étude de la structuration des classes de taille indique une reproduction limitée et aléatoire, ainsi qu'un faible taux de survie des jeunes stades. Concernant les espèces accompagnatrices, seuls le vairon et la loche franche ont été recensés. Pour finir, quelques espèces liées à la présence de plans d'eau (carpe commune, gardon, perche commune et tanche) ainsi que 4 espèces invasives (perche soleil, poisson chat, pseudorasbora et écrevisse américaine) ont été identifiées dans ce cours d'eau. En conclusion, le peuplement piscicole du Béron apparaît dégradé vis-à-vis de l'espèce repère et non conforme au peuplement attendu.

Truite fario du Béron



19.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Diagnostic préalable à l'élaboration d'un programme d'actions pour le CTMA des affluents de l'Allier du bassin de Vichy Val d'Allier *Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier / CESAME*	2016	Cette étude doit donner lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des affluents de l'Allier en 2019. Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Béron à Espinasse-Vozelle (station 4 – 2010, 2012, 2014, 2016)

Travaux		
Intitulé	Année	Résultats / Commentaires
Aucuns travaux réalisés		

19.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	Société de pêche communale de Charmeil	Charmeil	12 adhérents
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Béron par Société de pêche communale de Charmeil		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans le Béron pour la pratique de la pêche • Truite arc-en-ciel (adultes) dans le Béron pour la pratique de la pêche		



Truite arc-en-ciel

19.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Travaux hydrauliques (ensemble du cours principal) : rectification, recalibrage	➢ Dégradation de l'habitat (lit, berges, ripisylves) ➢ Incision du cours d'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires, drainage, travaux hydrauliques	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (nitrates, phosphates, pesticides) ➢ Accentuation des étiages ➢ Dégradation de l'habitat par incision du lit, uniformisation des écoulements	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins • Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
	Assainissement non collectif : rejets d'eau usée par les hameaux	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (phosphates)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Manque d'entretien sur l'ensemble du contexte	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau ➢ Entrave à la circulation piscicole	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Restriction de l'accès aux zones refuges
	Captages AEP sur le bassin versant de la Guêle (3 actifs)	➢ Accentuation des étiages		• Réduction de la capacité d'accueil

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Dégradé

19.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
BERO-01.01	Morphologie	Restauration d'habitats piscicoles par pose de blocs, création d'abris sous berge, replantation de ripisylve, recharge granulométrique…	Le Béron	FRGR1733	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0202
BERO-02.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR1733	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
BERO-03.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR1733	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
BERO-04.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR1733	Pas d'impact direct	/	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
BERO-05.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Béron et ses affluents	FRGR1733	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	/	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
BERO-06.01	Assainissement	Contrôle des installations d'assainissement non collectif et mise aux normes si nécessaire	Ensemble du contexte	FRGR1733	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état physico-chimique	3E	ASS0801
BERO-07.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	Le Béron	FRGR1733	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201
BERO-08.01	Gestion quantitative	Adaptation des prélèvements AEP à la ressource disponible	Ensemble du contexte	FRGR1733	Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état quantitatif	7B	RES06

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

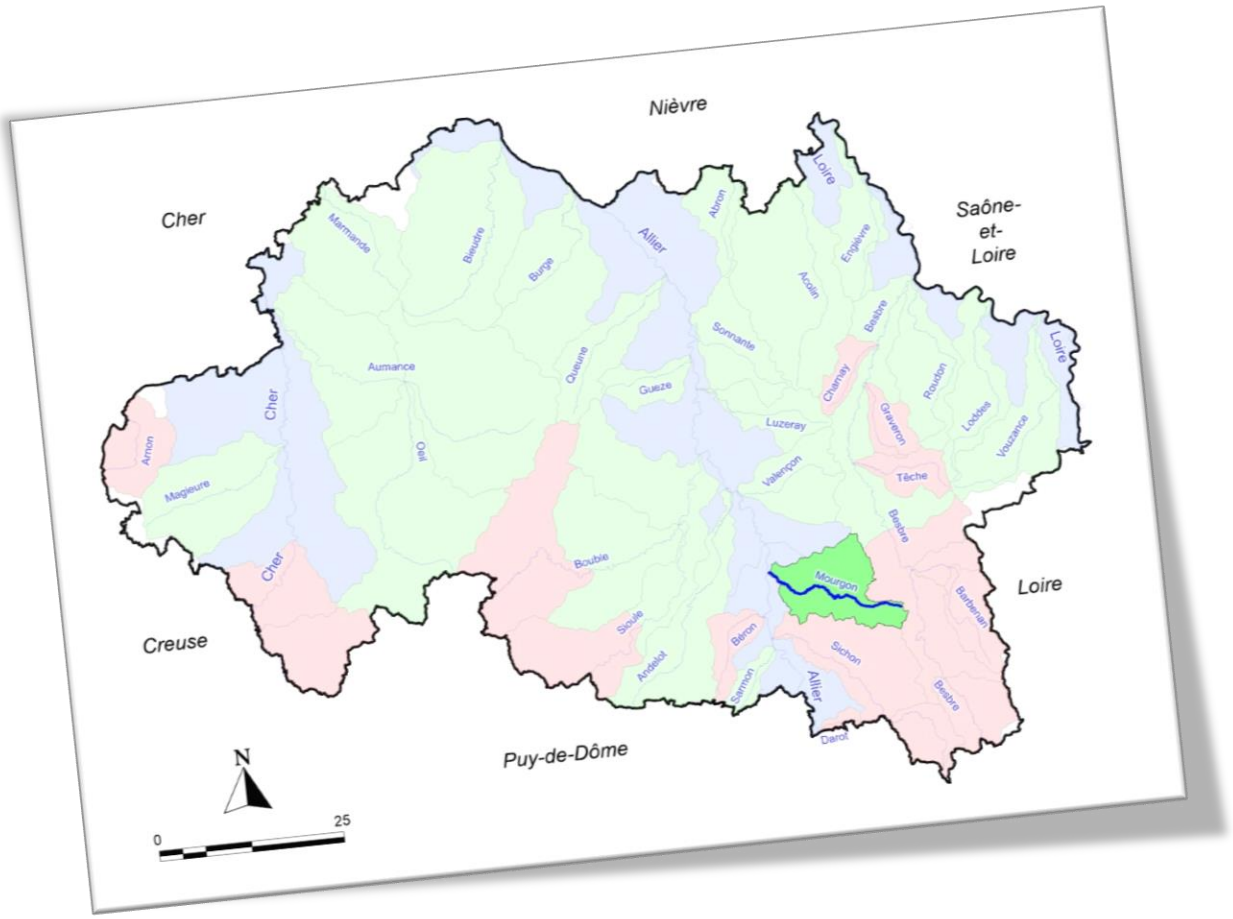
19.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	Aucun





20 LE MOURGON
03.20 – I – TP





20.1 Localisation du contexte

20.2 Description générale

20.3 Données générales

20.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

20.5 Peuplement piscicole

20.6 Etudes et travaux

20.7 Gestion et halieutisme

20.8 Diagnostic et facteurs limitants

20.9 Synthèse des actions préconisées

20.10 Gestion piscicole préconisée

20.1 Localisation du contexte

Le bassin versant du Mourgon se situe au sud est du département, entre la Montagne Bourbonnaise et le territoire de Forterre (figure 20-1).

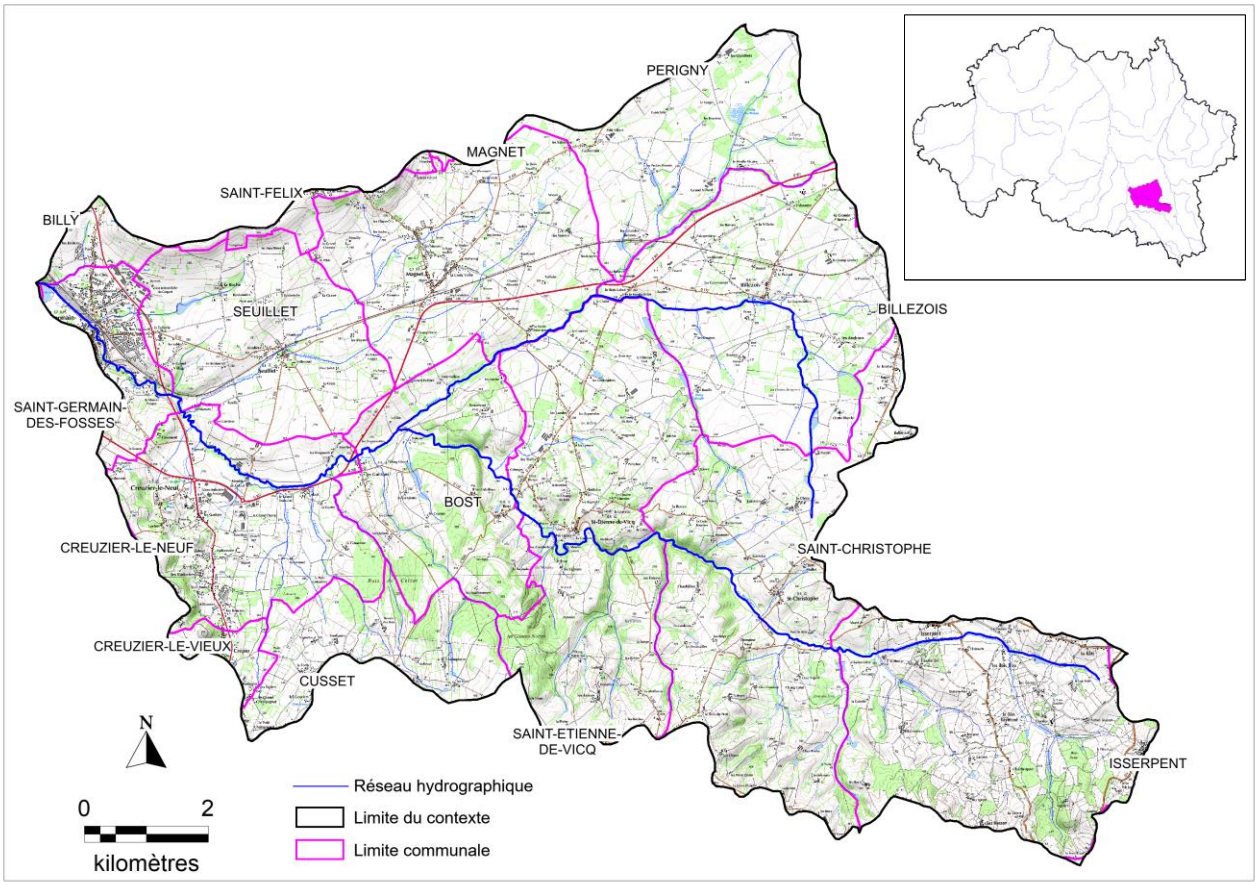


Figure 20-1 : Carte de localisation du contexte Mourgon



Le Mourgon à Creuzier-le-Neuf

20.2 Description générale

Le contexte du Mourgon, d'une superficie de 125,9 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.20 »**.
Ce contexte comprend le cours du Mourgon, de sa source à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
Le Mourgon prend sa source sur la commune de Isserpent, au sein de la Montagne Bourbonnaise, puis s'écoule vers l'ouest et traverse le territoire de Forterre avant de confluer avec l'Allier en rive droite entre les communes de Saint-Germain-des-Fossés et Billy.
Le Mourgon possède un linéaire principal de 25,1 km avec une pente moyenne de 0,69% (figure 20-2).

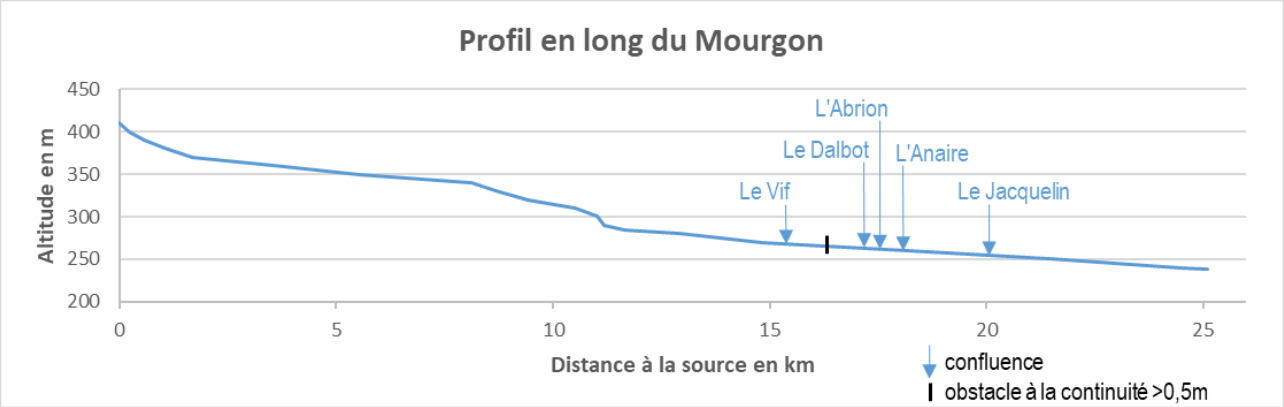


Figure 20-2 : Profil en long du Mourgon

La figure 20-3 présente les principales caractéristiques du contexte du Mourgon :

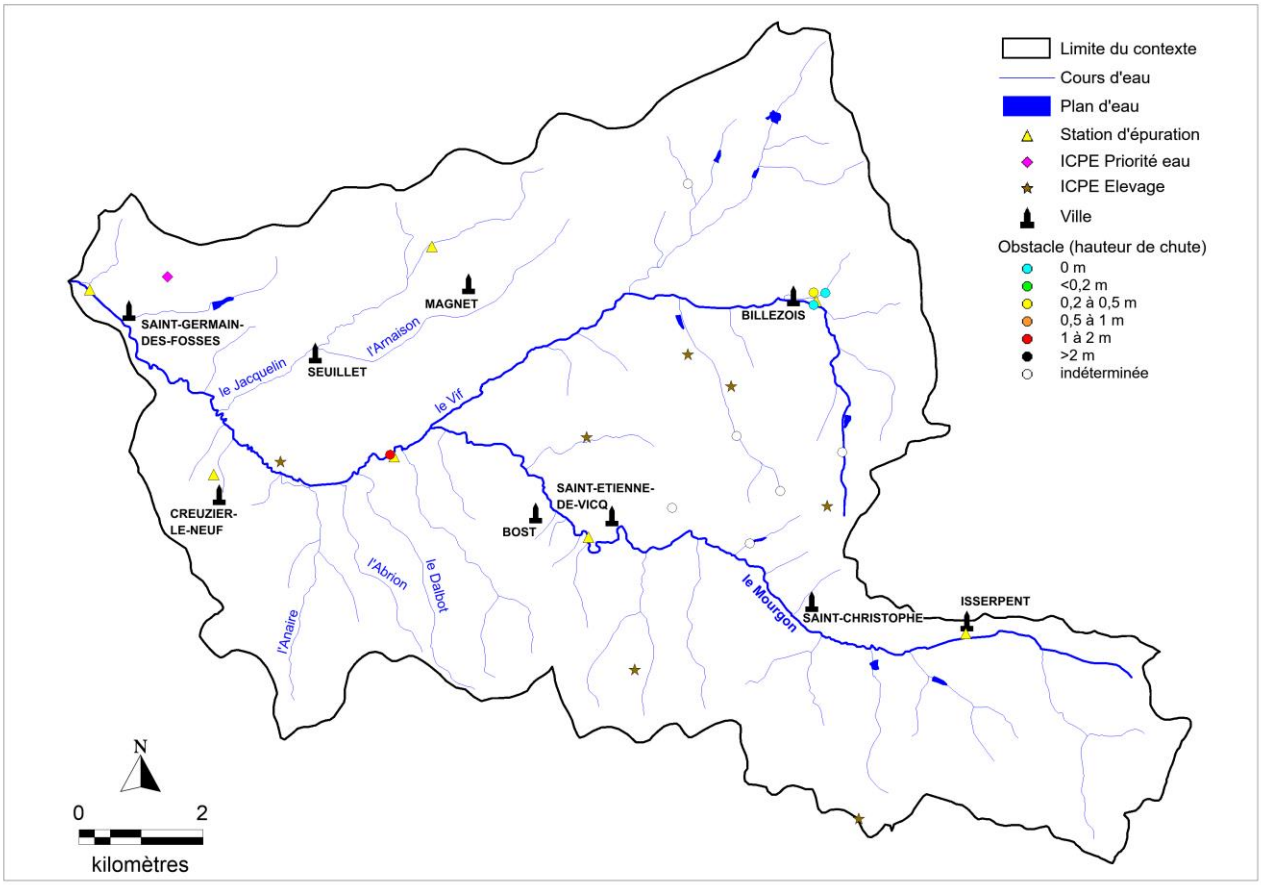


Figure 20-3 : Carte de description générale du contexte du Mourgon

20.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="5">Source – commune de Isserpent « La Loge Gade »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="5">Confluence avec l'Allier – communes de Saint-Germain-des-Fossés / Billy « Grand Poénat »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d'eau</td><td colspan="5">123 plans d'eau recensés
76 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="7">● le Vif, affluent rive droite, 11,2 km
● le Dalbot, affluent rive gauche, 4,5 km
● l'Abrion, affluent rive gauche, 3,4 km
● l'Anaire, affluent rive gauche, 3,7 km
● le Jacquelin, affluent rive droite, 7,4 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="5">25,1 km</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td colspan="2">4</td></tr>
<tr><td>87</td><td>24,7</td><td>13,7</td><td colspan="2">13,3</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="5">138,7 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="7">125,9 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : XXX m³/s</td><td colspan="5" rowspan="3">Absence de données</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="6">410 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="6">238 m</td></tr>
<tr><td colspan="7">0,69 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="6">2</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="6">1,4 m</td></tr>
<tr><td colspan="2">Taux d'étagement</td><td colspan="7">0,8 %
0,68 %</td></tr>
<tr><td>Géologie</td><td colspan="7">Substrat argilo-sableux et sols bruns calcaires</td></tr>
<tr><td>Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="7">ISSERPENT ; SAINT-CHRISTOPHE ; SAINT-ETIENNE-DE-VICQ ; BOST ; CUSSET ; CREUZIER-LE-VIEUX ; BILLEZOIS ; PERIGNY ; MAGNET ; SAINT-FELIX ; SEUILLET ; CREUZIER-LE-NEUF ; SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES ; BILLY</td></tr>
<tr><td rowspan="10">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Isserpent (2003)</td><td colspan="2">190 / 100</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Mourgon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Saint-Etienne-de-Vicq (2002)</td><td colspan="2">120 / 60</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Mourgon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bost (2007)</td><td colspan="2">140 /40</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Mourgon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Creuzier-le-Neuf (1993)</td><td colspan="2">810 /630</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Mourgon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Saint-Germain-des-Fossés (1992)</td><td colspan="2">6174 / 5903</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Mourgon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Billezois (2004)</td><td colspan="2">160 / 90</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Vif</td></tr>
<tr><td colspan="2">Magnet (1994)</td><td colspan="2">400 / 370</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Jacquelin</td></tr>
</table>

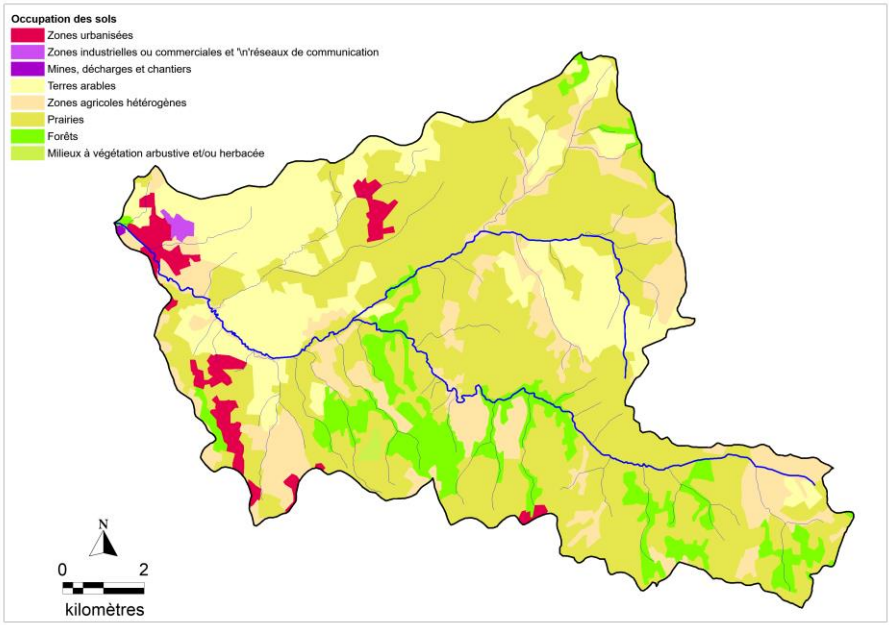
<table>
<tr><td></td><td colspan="2">Le contexte Mourgon comporte 7 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance.</td></tr>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 20-4 : Carte de l'occupation des sols du bassin versant du Mourgon
L'occupation des sols du contexte Mourgon est dominée par les prairies (51,5%) et les cultures (35,6%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (9,4%) et les espaces urbanisés y sont restreints (3,3%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">1 ICPE avec Priorité eau recensée</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Lapalisse / La Pacaudière 2729 SB
➢ Vichy / Lapalisse 2629 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• <u>SIC</u>
- FR8301016 Vallée de l'Allier sud

• <u>ZPS</u>
- FR8310079 Val d'Allier Bourbonnais</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• <u>Site inscrit</u>
- SI1117 Ensemble du bourg de Billy</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• <u>ZNIEFF I</u>
- 830020395 Secteur entre Isserpent et Châtel-Montagne
- 830020032 Coteaux de Creuzier
- 830005433 Val d'Allier Vichy – pont de Chazeuil

• <u>ZNIEFF II</u>
- 830007463 Lit majeur de l'Allier moyen

• <u>ZICO</u>
- 00198 Val d'Allier Bourbonnais</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Réservoir biologique</td><td>Aucun</td></tr>
</table>

	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Le Mourgon, ses affluents et sous affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Mourgon Vif (LPP, TRF) - Le Mourgon de la confluence avec le Mourgon Vif jusqu'à la confluence avec l'Allier (LPP, LPM, SAT, TRF, VAN) - Mourgon « le Vif », ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - L'Anaire (LPP) - Le Jacquelin et ses affluents (LPP, TRF) - La Roche (LPP)
S.A.G.E.	SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Pays de Lapalisse CA Vichy Communauté (CTMA Affluents de l'Allier 2019-2025)	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



Le Jacquelin à Seuillet

20.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

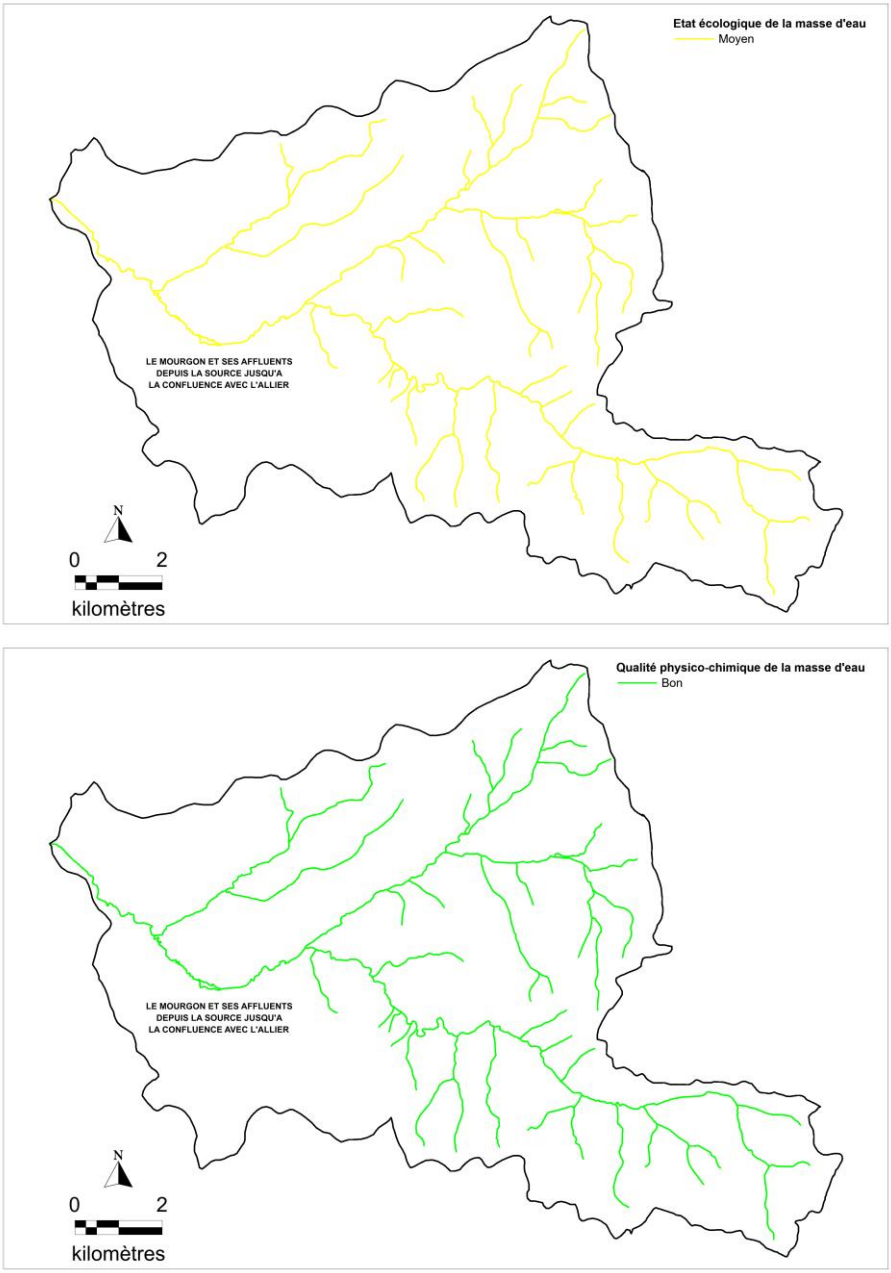


Figure 20-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Mourgon en 2017

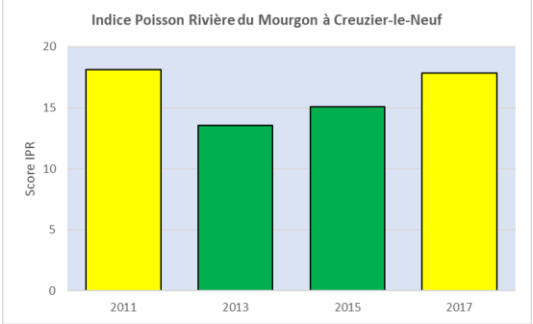
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0277	Le Mourgon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Moyen	Bon

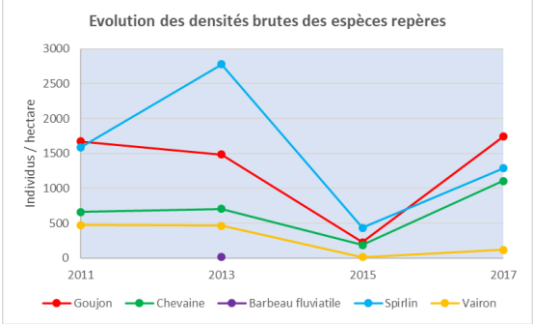
20.5 Peuplement piscicole

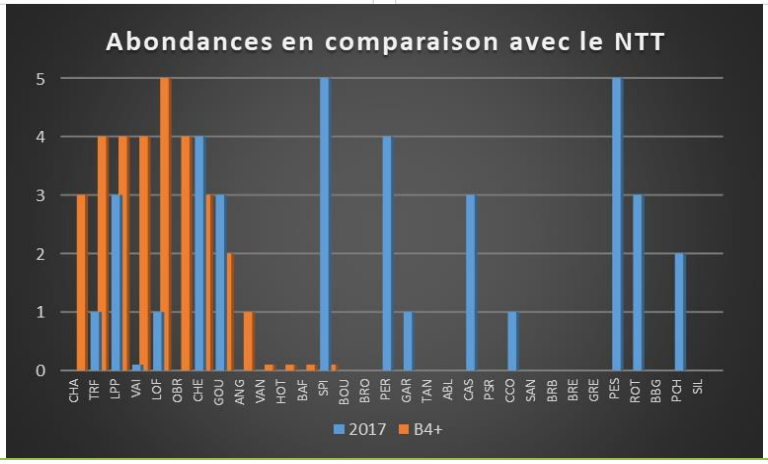
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Anguille, Truite fario
Etat fonctionnel	Très perturbé
Peuplement actuel	Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Brème commune, Carassin argenté, Carpe commune, Carpe cuir, Chevaine, Gardon, Goujon, Hotu, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	Anguille
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Mourgon Creuzier-le-Neuf 2017 X : 735 741 Y : 6 565 096 B4+ Zone à truite	IPR : 17,86 Médiocre Nb espèces repères : 4	Goujon (27,4%), Spirlin (20,3%), Chevaine (17,4%), Perche soleil (9,8%), Lamproie de Planer (5,3%), Loche franche (5%), Truite fario (4%), Perche commune (2,9%), Gardon (2,4%), Vairon (1,8%), Rotengle (1,6%), Carassin argenté (1,1%), Poisson chat (0,8%), Carpe commune (0,3%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autres inventaire : 2011, 2013, 2015







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Mourgon mort Bost 2011 X : 740 197 Y : 6 564 680 B4+ Zone à truite	IPR : 26,65 Mauvais Nb espèces repères : 3	Chevaine (30,3%), Loche franche (25,1%), Lamproie de Planer (16,3%), Goujon (15,9%), Gardon (4%), Perche soleil (3,6%), Vairon (3,2%), Perche commune (1,6%)	Inventaire 1 passage
Le Mourgon Saint-Germain-des-Fossés 2013 X : 734 013 Y : 6 566 660	IPR : 15,1 Bon Nb espèces repères : 5	Spirlin (44,7%), Chevaine (19,4%), Goujon (12,2%), Vairon (8,7%), Perche soleil (4,4%), Barbeau fluviatile (4,2%), Loche franche (2,5%), Perche commune (1,2%), Gardon (0,7%), Carpe commune (0,4%), Lamproie de Planer (0,4%), Poisson chat (0,4%), Truite fario (0,4%), Anguille (0,2%), Carpe cuir (0,2%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2008, 2011
Le Mourgon Saint-Germain-des-Fossés 2013 X : 732 338 Y : 6 568 403	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 5	Goujon (26,1%), Spirlin (18,5%), Chevaine (15,4%), Perche soleil (12,3%), Barbeau fluviatile (10,8%), Loche franche (10,8%), Hotu (4,6%), Pseudorasbora (1,5%)	Echantillonnage par points
Le Jacquelin Seuillet 2016 X : 736 305 Y : 6 567 059 B3 Zone à truite	IPR : 14,28 Bon TRF : 937 ind/ha Faible	Loche franche (50,2%), Goujon (24,2%), Truite fario (9,4%), Vairon (8,3%), Perche soleil (7,9%)	Inventaire 2 passages

Bilan piscicole
Sur le bassin versant du Mourgon, 5 stations ont fait l'objet d'inventaires : 4 sur le cours principal et 1 sur un affluent, le Jacquelin. Ces inventaires ont permis de recenser la majorité des espèces attendues. Il en est de même pour les espèces repères avec 6 espèces dénombrées sur les 7 du cortège de cyprinidés rhéophiles (absence de la vandoise). Si le goujon, le spirlin et le chevaine sont présents sur l'ensemble du linaire avec des densités correctes, la répartition du vairon est plus morcelée et ses effectifs plus faibles. Le barbeau fluviatile et le hotu n'ont été capturés que de façon occasionnelle. Bien que le peuplement soit généralement dominé par les cyprinidés rhéophiles, l'influence des plans d'eau est mise en évidence par plusieurs espèces (brème commune, carassin argenté, carpe commune, carpe cuir, gardon, perche commune, rotengle). Une population de truite fario subsiste et la reproduction de cette espèce est avérée, mais la réalisation de l'intégralité du cycle biologique apparait difficile et le taux de survie des juvéniles semble faible. Concernant les grands migrateurs, seule l'anguille a été observée occasionnellement. Pour finir, 5 espèces invasives (perche soleil, poisson chat, pseudorasbora, écrevisse américaine et écrevisse signal) ont été identifiées sur ce contexte, parfois avec des densités importantes. En conclusion, le peuplement piscicole du Mourgon apparaît très perturbé autant du point de vue de la richesse spécifique que de la densité de chacune des espèces.

20.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Diagnostic préalable à l'élaboration d'un programme d'actions pour le CTMA des affluents de l'Allier du bassin de Vichy Val d'Allier *Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier / CESAME*	2016	Cette étude doit donner lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des affluents de l'Allier en 2019. Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Mourgon à Creuzier-le-Neuf (station 37 – 2011, 2013, 2015, 2017) Le Morgon Mort à Bost (station 37bis – 2011) Le Jacquelin à Seuillet (station 216 – 2016)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	Le Mourgon à Creuzier-le-Neuf (station 29) : le régime thermique du Mourgon semble compatible avec la présence de la truite fario mais peut représenter un réel facteur limitant notamment pour la survie des juvéniles en période estivale.
Diagnostic écologique et hydromorphologique du Jacquelin *Vichy Val d'Allier / FDAAPPMA03*	2016	Cette étude a établi un état initial du Jacquelin. Sa qualité physico-chimique et hydrobiologique est bonne. Le peuplement piscicole apparait quant à lui perturbé, en corrélation avec la dégradation physique du cours d'eau. L'enjeu majeur semble donc de diversifier les habitats.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		



Pêche électrique sur le Jacquelin à Seuillet

20.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Le Garbaud »	Saint-Germain-des-Fossés	795 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Mourgon et Jacquelin par AAPPMA de Saint-Germain-des-Fossés		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans le Mourgon et le Jacquelin pour la pratique de la pêche		

20.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu	
			Recrutement	Accueil
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Elevage (amont du contexte) : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Travaux hydrauliques (traversée de Saint-Germain-des-Fossés, gare SNCF, Moulin Corre, Moulin de Celzat)	➢ Dégradation de l'habitat (lit, berges, ripisylves)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Manque d'entretien	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
	Cultures intensives (aval du contexte) : amendements, traitements phytosanitaires, drainage, irrigation	➢ Altération de la qualité de l'eau (nitrates, oxygène dissous, pesticides) ➢ Accentuation des étiages ➢ Dégradation de l'habitat (berges, ripisylves)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil

	Remembrement (aval du contexte) : travaux hydrauliques, destruction des haies	➢ Dégradation de l'habitat (lit, berges, ripisylves) ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Augmentation de la thermie ➢ Accentuation des étiages ➢ Colmatage du substrat	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	**TRF** • Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	**TRF** • Réduction de la capacité d'accueil • Restriction de l'accès aux zones refuges **ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance
	Remembrement (aval du contexte) : travaux hydrauliques, destruction des haies	➢ Dégradation de l'habitat (lit, berges, ripisylves) ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Augmentation de la thermie ➢ Accentuation des étiages ➢ Colmatage du substrat	**TRF** • Réduction des surfaces de frayères	**TRF** • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	**TRF** • Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	**TRF** • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Elevage (amont du contexte) : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	**TRF** • Réduction des surfaces de frayères	**TRF** • Réduction de la capacité d'accueil
	Manque d'entretien	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau ➢ Entrave à la circulation piscicole	**TRF** • Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	**TRF** • Réduction de la capacité d'accueil • Restriction de l'accès aux zones refuges

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Très perturbé



Embâcle sur le Jacquelin

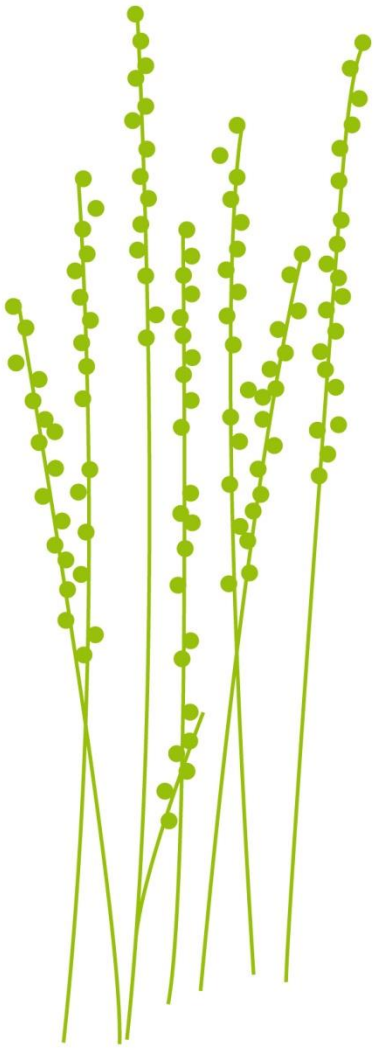
20.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
MOUR-01.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Le Mourgon et ses affluents	FRGR0277	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF)	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
MOUR-02.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Le Mourgon et ses affluents	FRGR0277	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
MOUR-02.02	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0277	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
MOUR-03.01	Morphologie	Renaturation du cours d'eau dans traversée de Saint-Germain-des-Fossés par réfection des berges et diversification des habitats	Le Mourgon	FRGR0277	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA203
MOUR-03.02	Morphologie	Restauration d'habitats piscicoles par pose de blocs, création d'abris sous berge, replantation de ripisylve, recharge granulométrique…	Le Mourgon	FRGR0277	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0202
MOUR-04.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	Le Mourgon et ses affluents	FRGR0277	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201

MOUR-05.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Mourgon et ses affluents	FRGR0277	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Diminuer les impacts des étiages (TRF) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A	MIA0304
MOUR-06.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Aval du contexte	FRGR0277	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Accroître le taux de survie (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF) Favoriser la reproduction (ANG)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
MOUR-07.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Aval du contexte	FRGR0277	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (TRF, ANG)	Amélioration de l'état quantitatif	1C	/
MOUR-08.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Aval du contexte	FRGR0277	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (TRF, ANG)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201

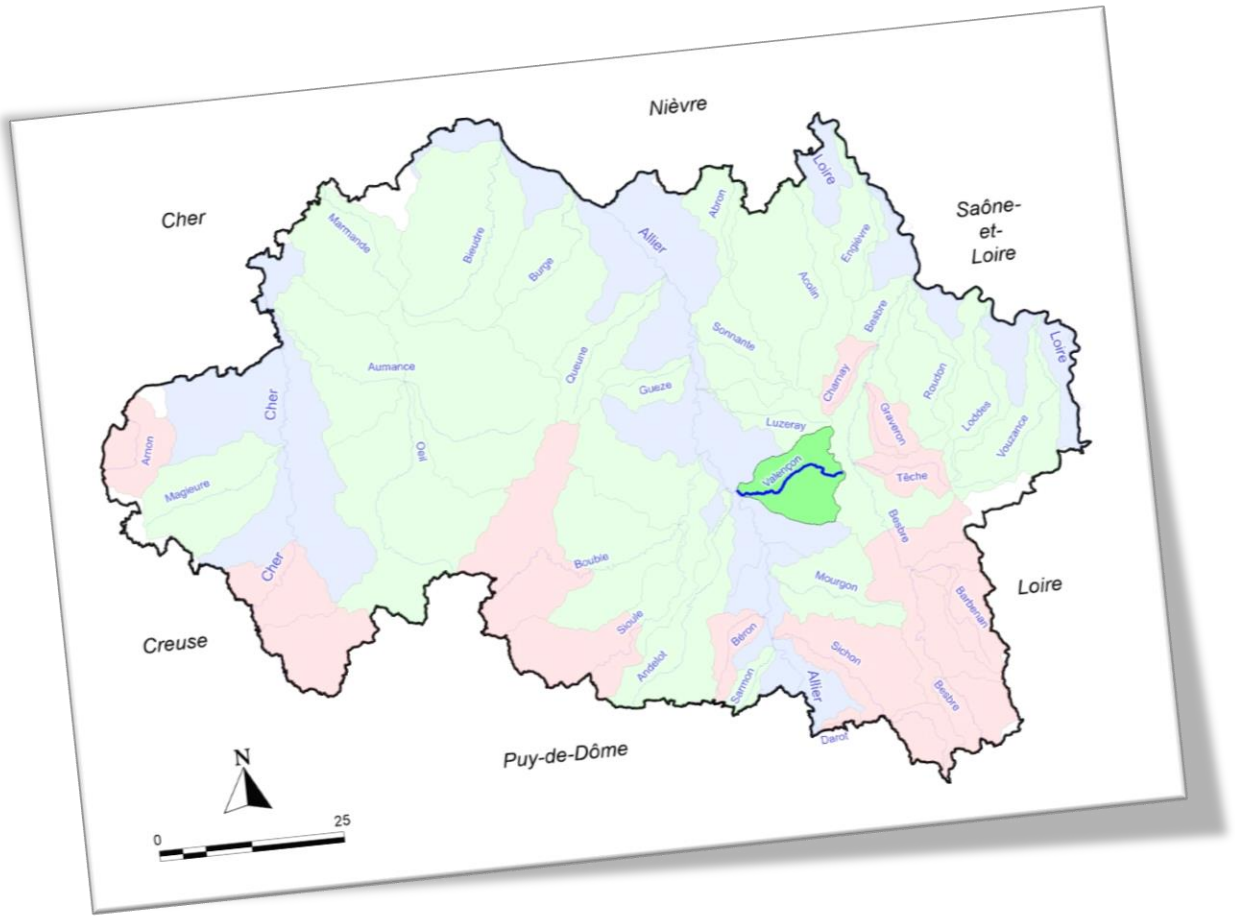
Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

20.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



21 LE VALENCON
03.21 – I – TP





21.1 Localisation du contexte

21.2 Description générale

21.3 Données générales

21.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

21.5 Peuplement piscicole

21.6 Etudes et travaux

21.7 Gestion et halieutisme

21.8 Diagnostic et facteurs limitants

21.9 Synthèse des actions préconisées

21.10 Gestion piscicole préconisée

21.1 Localisation du contexte

Le bassin versant du Valençon se situe au centre est du département, au sein de la Forterre (figure 21-1).

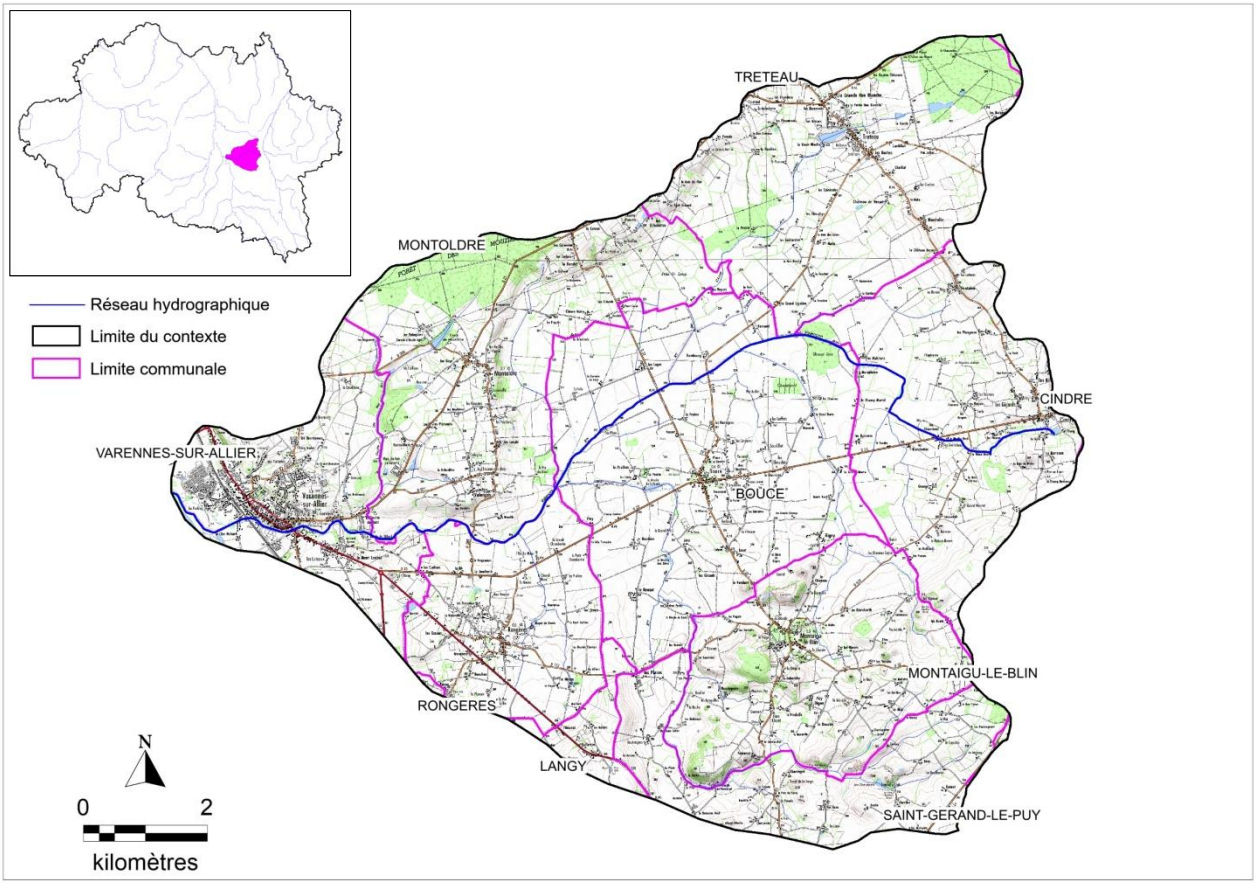


Figure 21-1 : Carte de localisation du contexte Valençon



Le Valençon à Varennes-sur-Allier

21.2 Description générale

Le contexte du Valençon, d'une superficie de 112 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.21 »**.
Ce contexte comprend le cours du Valençon, de sa source à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
Le Valençon prend sa source sur la commune de Cindré puis s'écoule à travers le territoire de Forterre pour confluer en rive droite de l'Allier à Varennes-sur-Allier.
Le Valençon possède un linéaire principal de 18,3 km avec une pente moyenne de 0,29% (figure 21-2).

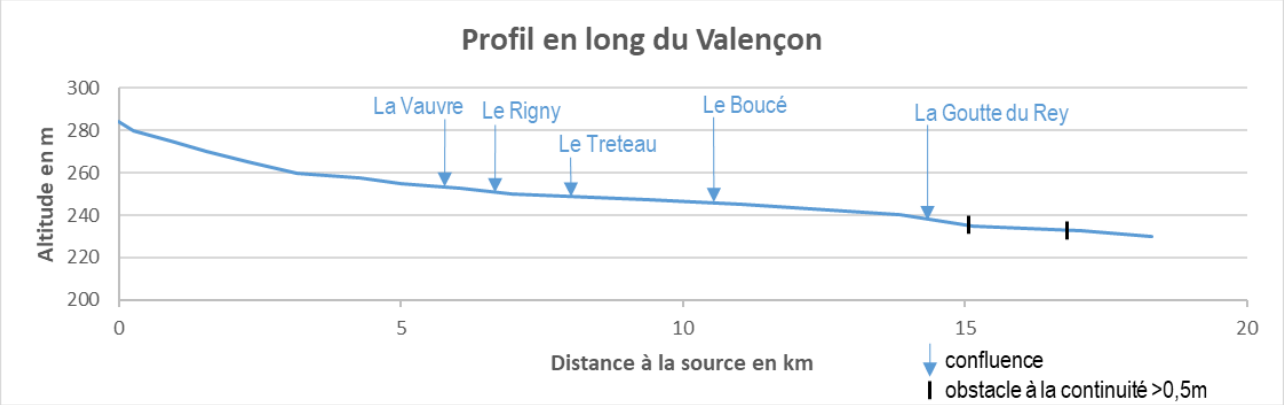


Figure 21-2 : Profil en long du Valençon

La figure 21-3 présente les principales caractéristiques du contexte du Valençon :

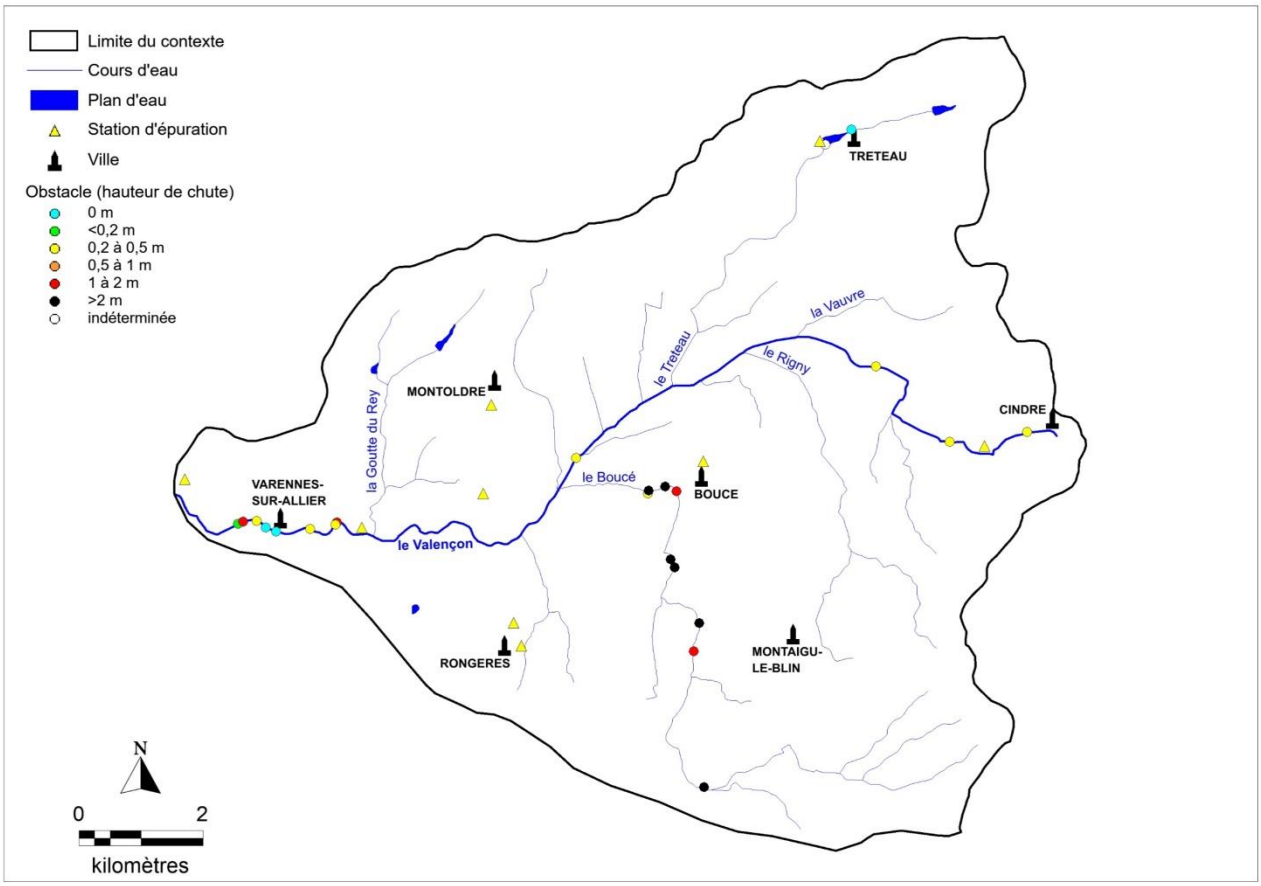


Figure 21-3 : Carte de description générale du contexte du Valençon

21.3 Données générales

Limites contexte		**Amont**	Source – commune de Cindré « l'Etang »			
		Aval	Confluence avec l'Allier – commune de Varennes-sur-Allier « Les Pochots »			
		Affluents	Tous les affluents et sous affluents			
		Plans d'eau	24 plans d'eau recensés 29 ha de surface en eau			
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval		● la Vauvre, affluent rive droite, 2,9 km ● le Rigny, affluent rive gauche, 6,6 km ● le Treteau (ou ruisseau des Prés Saint-Loup), affluent rive droite, 7,2 km ● le Boucé, affluent rive gauche, 13,3 km ● la Goutte de Rey (ou de Retz), affluent rive droite, 5 km				
Longueur en eau du contexte		**Cours principal**	18,3 km			
		Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**4**
			52,7	23,6	8,6	3,9
		Linéaire total	88,8 km			
Surface du bassin versant		112 km²				
Débit (cours principal)		**Etiage**	QMNA5 : XXX m³/s	Absence de données		
		Module	Module : XXX m³/s			
		Crue	QI(10) : XXX m³/s			
Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	284 m			
		Altitude aval	230 m			
		0,29 %				
	Réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	12			
		Hauteur cumulée	4,75 m			
		0,27 %				
	Taux d'étagement	8,8 %				
Géologie		Substrat argilo-sableux				
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte		CINDRE ; SAINT-GERAND-LE-PUY ; LANGY ; MONTAIGU-LE-BLIN ; TRETEAU ; BOUCE ; RONGERES ; MONTOLDRE ; VARENNES-SUR-ALLIER				

Assainissement

Commune implantation (année mise en service)	Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)	Conformité équipement / performance (2017)	Milieu récepteur
Cindré (2004)	300 / 70	Oui / Oui	Le Valençon
Treteau (1983)	250 / 190	Oui / Oui	Le Treteau
Boucé (2007)	400 / 120	Oui / Oui	Le Boucé
Rongères (1987)	190 / 100	Oui / Oui	Un affluent du Valençon
Rongères « Bontemps » (2003)	250 / 55	Oui / Oui	Un affluent du Valençon
Montoldre (1989)	135 / 90	Oui / Oui	Un affluent du Valençon
Montoldre « Valençon » (2007)	200 / 130	Oui / Oui	Le Valençon

	Varennes-sur-Allier « Moulin Vague » (1969)	120 / 0	Oui / Oui	Le Valençon
	Varennes-sur-Allier (2006)	5800 / 2811	Oui / Oui	L'Allier
	Le contexte Valençon comporte 9 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance.			

Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)

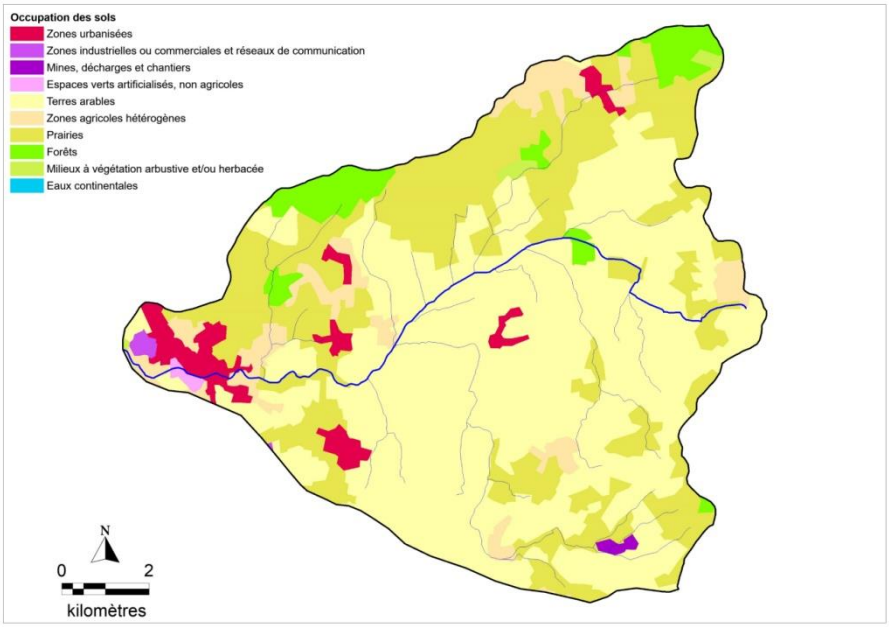


Figure 21-4 : Carte de l'occupation des sols du bassin versant du Valençon

L'occupation des sols du contexte Valençon est largement dominée par les cultures (61,7%) et les prairies (29,1%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (4,5%) et aux espaces urbanisés (4,3%).

Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Saint-Pourçain-sur-Sioule / Jaligny-sur-Besbre 2628 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• SIC - FR8301016 Vallée de l'Allier sud • ZPS - FR8310079 Val d'Allier Bourbonnais
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	- FR3800783 Rivière Allier
	Site inscrit/classé	• Site inscrit - SI1183 Butte de l'ancien château de Montaigu-le-Blin • Site classé - SC848 Place publique (Montaigu-le-Blin)
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830020526 Forêt des Mouzières - 830005433 Val d'Allier Vichy – pont de Chazeuil • ZNIEFF II - 830007448 Sologne Bourbonnaise - 830007463 Lit majeur de l'Allier moyen

		• ZICO - 00198 Val d'Allier Bourbonnais
	Classement L.214-17	• Liste 2 - Le Valençon
	Réservoir biologique	*Aucun*
	Décret Frayères	• Liste 1 - Le Valençon, ses affluents et sous affluents (LPP, VAN) - Le Boucé, ses affluents et sous affluents (LPP, VAN) - Ru de Rongères et ses affluents (LPP) - La Goutte du Rey, ses affluents et sous affluents (LPP)
S.A.G.E.	SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Entr'Allier Besbre et Loire	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



Le Valençon à Varennes-sur-Allier

21.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

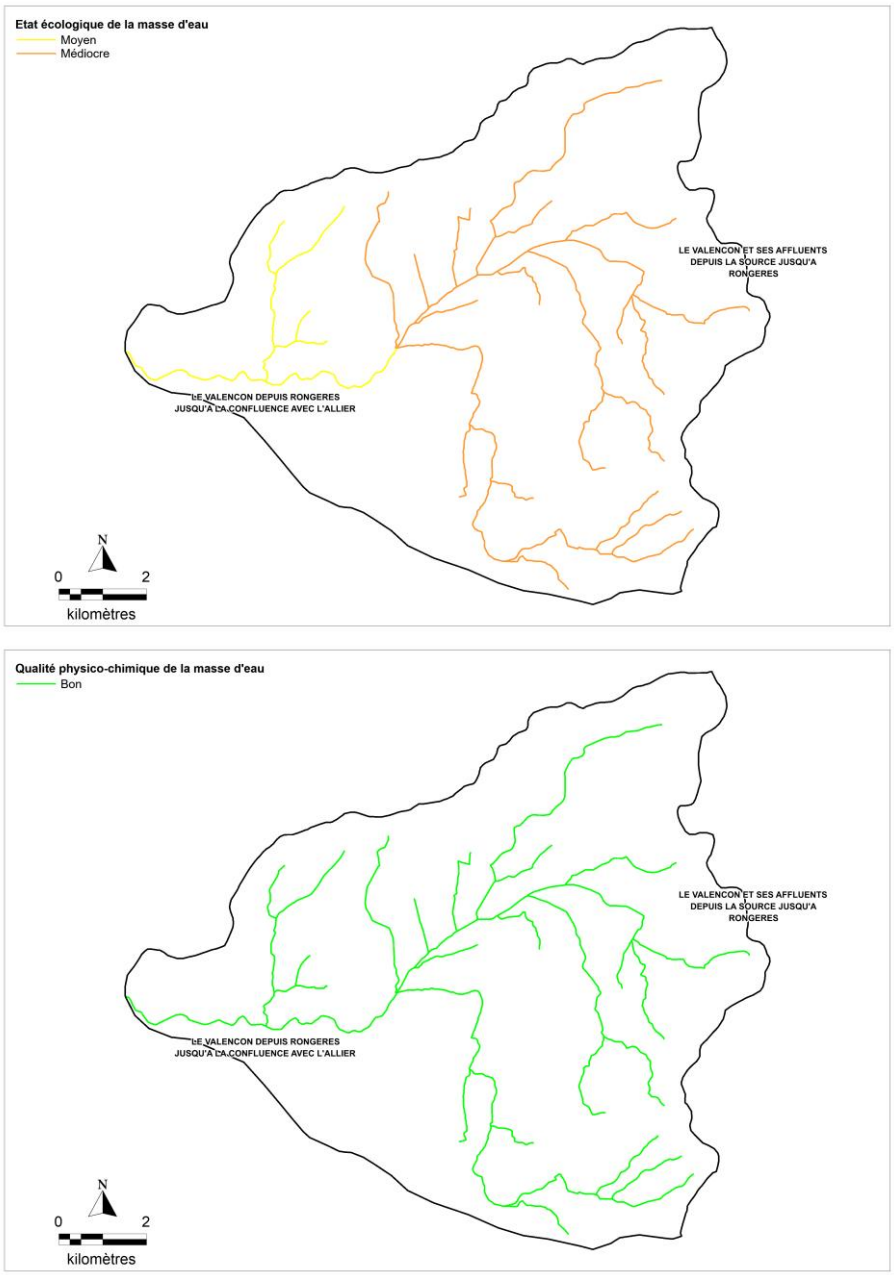


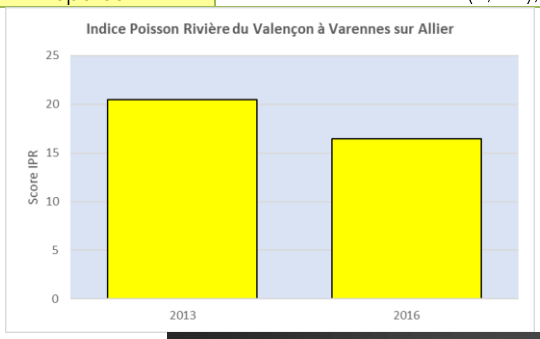
Figure 21-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Valençon en 2017

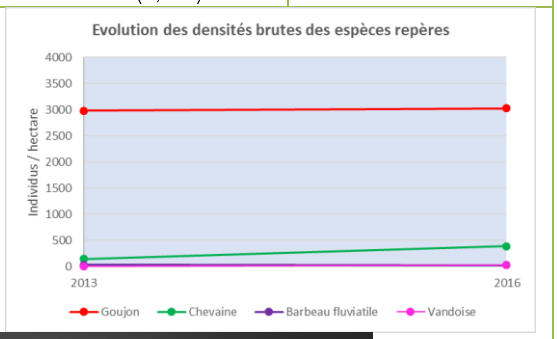
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR1816	Le Valençon et ses affluents depuis la source jusqu'à Rongères	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Médiocre	Moyen	Bon
FRGR0278	Le Valençon depuis Rongères jusqu'à la confluence avec l'Allier	MEFM / Cours d'eau	Bon potentiel / 2021	Moyen	Moyen	Moyen	Bon

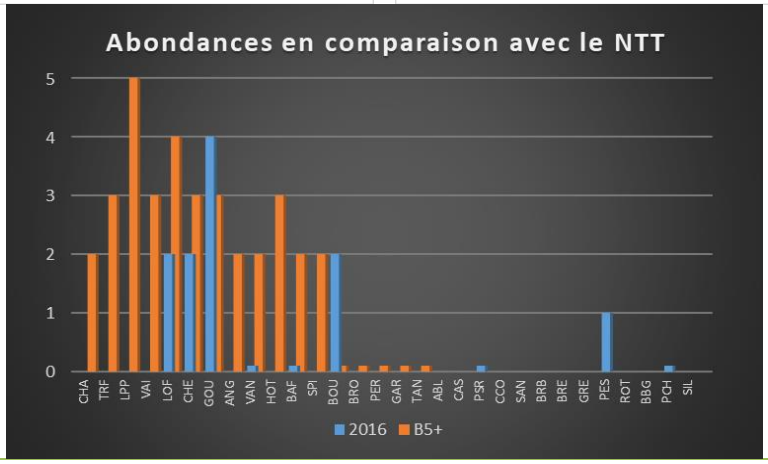
21.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Anguille
Etat fonctionnel	Très perturbé
Peuplement actuel	Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Carassin, Carpe commune, Carpe miroir, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Hotu, Loche franche, Lote de rivière, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Truite fario, Vairon, Vandoise
Poissons migrateurs	Anguille
Peuplement astacicole	Aucun
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora

La station indicatrice			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Valençon Varennes-sur-Allier 2016 X : 731 029 Y : 6 579 061 B5+ Zone à ombre	IPR : 16,46 Médiocre Nb espèces repères : 4	Goujon (47,9%), Loche franche (38,7%), Chevaine (6,2%), Bouvière (4,4%), Epinoche (1%), Vandoise (0,6%), Perche soleil (0,4%), Barbeau fluviatile (0,4%), Pseudorasbora (0,3%), Poisson chat (0,1%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2013







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Valençon Boucé 2013 X : 735 698 Y : 6 580 038	IPR : 21 Médiocre Nb espèces repères : 4	Goujon (36,8%), Loche franche (30,3%), Bouvière (11,8%), Vairon (9,2%), Gardon (4%), Spirlin (4%), Chevaine (2,6%), Perche soleil (1,3%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2008
Le Valençon Varennes-sur-Allier 2008 X : 734 193 Y : 6 579 003	IPR : 15 Bon Nb espèces repères : 6	Spirlin (29,4%), Goujon (20,6%), Perche soleil (15,2%), Loche franche (14,7%), Chevaine (12,2%), Barbeau fluviatile (1,9%), Perche commune (1,5%), Gardon (1,5%), Carassin commun (1%), Carpe commune (0,5%), Rotengle (0,5%), Vairon (0,5%), Vandoise (0,5%)	Inventaire 1 passage
Le Valençon Varennes-sur-Allier 2013 X : 732 285 Y : 6 579 047	IPR : 20,4 Médiocre Nb espèces repères : 6	Spirlin (27,9%), Goujon (17,9%), Loche franche (17,9%), Gardon (12,1%), Chevaine (7,9%), Barbeau fluviatile (4,1%), Perche commune (2,8%), Carpe commune (2,4%), Carpe miroir (2,4%), Perche soleil (1,4%), Bouvière (1%), Truite fario (1%), Rotengle (0,4%), Vairon (0,4%), Vandoise (0,4%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2009
Le Valençon Varennes-sur-Allier 2011 X : 730 138 Y : 6 579 079 B5+ Zone à ombre	IPR : 16,56 Médiocre Nb espèces repères : 6	Goujon (46,4%), Chevaine (14,7%), Spirlin (11,1%), Bouvière (7%), Barbeau fluviatile (5,4%), Loche franche (4,8%), Gardon (4,7%), Pseudorasbora (1,5%), Perche soleil (1,2%), Vairon (0,8%), Ablette (0,6%), Anguille (0,6%), Carassin (0,4%), Hotu (0,4%), Lote de rivière (0,2%), Rotengle (0,2%)	Inventaire 1 passage

Bilan piscicole
Sur le bassin versant du Valençon, 5 stations, toutes localisées sur la moitié aval du cours principal, ont fait l'objet d'inventaires. Ces inventaires ont permis de recenser la plupart des espèces attendues ainsi que la totalité des 7 espèces repères. Cependant, même si les taxons du cortège de cyprinidés rhéophiles dominent globalement le peuplement, leur répartition n'est pas uniforme et leur densité est généralement faible. La truite fario a été capturée de façon anecdotique. D'autres espèces patrimoniales sont présentes avec la bouvière qui est bien représentée et la lote de rivière, espèce rare et localisée en Auvergne, avec seulement 1 individu capturé à proximité de la confluence avec l'Allier. Concernant les grands migrateurs, seule l'anguille a été observée et uniquement à proximité de la confluence. Pour finir, l'influence des plans d'eau est mise en évidence par plusieurs espèces (carassin, carpe commune, carpe miroir, gardon, perche commune, rotengle). De plus, 3 espèces invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora) ont été identifiées, avec toutefois des densités limitées. En conclusion, le peuplement piscicole du Valençon apparaît très perturbé notamment du point de vue de la densité des espèces.



Bouvière

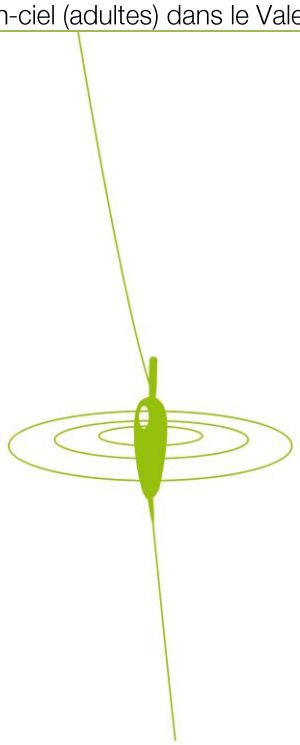
21.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude de la continuité sur la Bieudre, la Têche et le Valençon *DDT03 / CEREMA*	2018	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour l'anguille, la lamproie marine, le spirlin, le barbeau fluviatile, le hotu et la lote. 11 ouvrages étudiés sur le Valençon
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Valençon à Varennes-sur-Allier (« Clos Richard » – 2011) Le Valençon à Varennes-sur-Allier (station 42 – 2013, 2016)

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

21.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Association Varennoise de Pêche et de Pisciculture »	Varennes-sur-Allier	347 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Valençon par AAPPMA de Varennes-sur-Allier		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans le Valençon pour la pratique de la pêche • Truite arc-en-ciel (adultes) dans le Valençon pour la pratique de la pêche		



21.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Remembrement (ensemble du contexte) : travaux hydrauliques, destruction des haies	➢ Dégradation de l'habitat (lit, berges, ripisylves) ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Augmentation de la thermie ➢ Accentuation des étiages ➢ Colmatage du substrat	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
	Cultures intensives (ensemble du contexte) : labours, amendements, traitements phytosanitaires, drainage, irrigation	➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, transparence, nutriments, eutrophisation, pesticides) ➢ Colmatage du substrat ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins • Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Plans d'eau (ensemble du contexte)	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
Facteurs annexes *(pour l'espèce cible)*	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole		**ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance

Impact fort

Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Très perturbé



Seuil de moulin sur le Valençon

21.9 Synthèse des actions préconisées

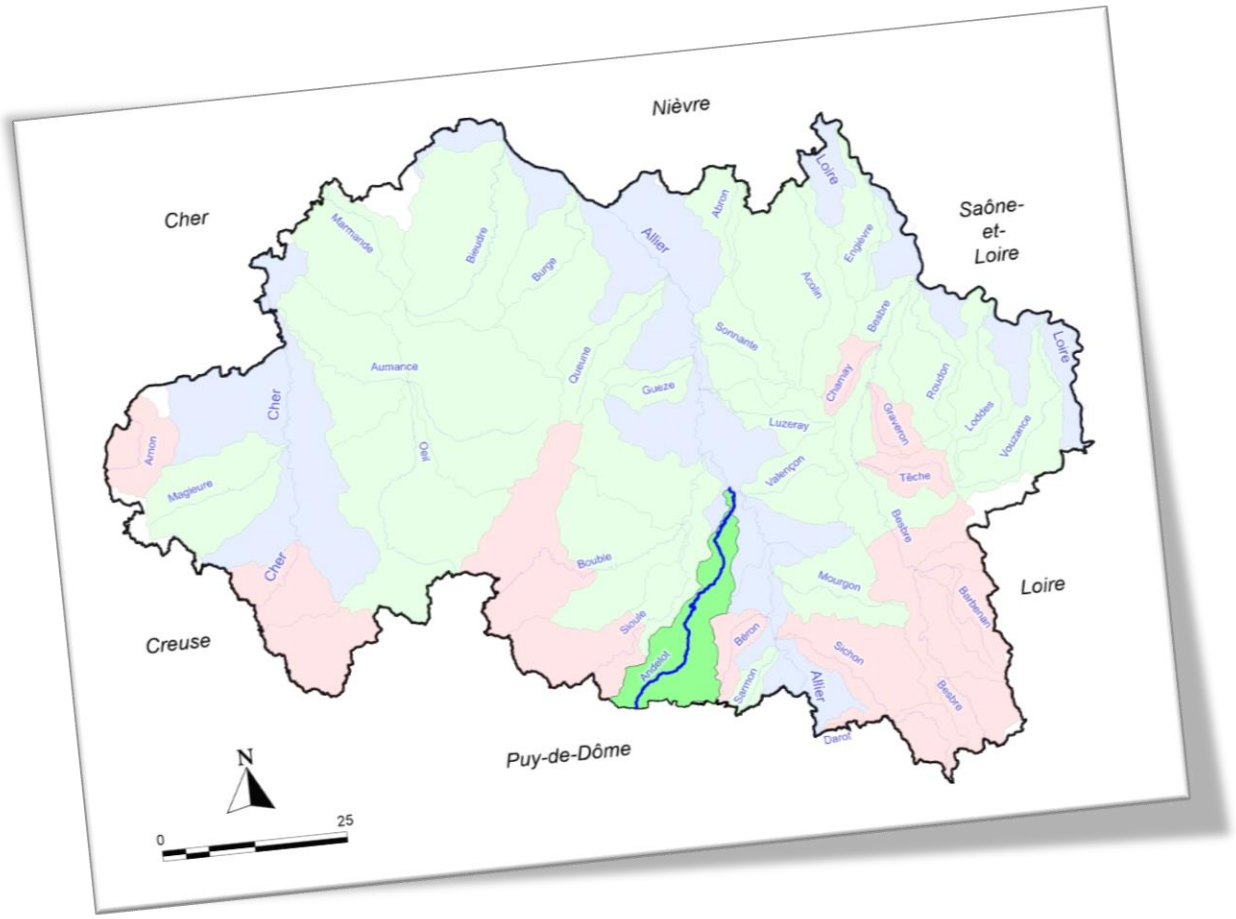
Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
VALE-01.01	Morphologie	Restauration d'habitats piscicoles par pose de blocs, création d'abris sous berge, replantation de ripisylve, recharge granulométrique…	Le Valençon	FRGR1816 FRGR0278	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0202
VALE-02.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR1816 FRGR0278	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (ANG)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
VALE-03.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR1816 FRGR0278	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état quantitatif	1C	/
VALE-04.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR1816 FRGR0278	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
VALE-05.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR1816 FRGR0278	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
VALE-06.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Le Valençon et ses affluents	FRGR1816 FRGR0278	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
VALE-07.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Valençon et ses affluents	FRGR1816 FRGR0278	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A	MIA0304

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

21.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



22 L'ANDELOT
03.22 – I – TP



22.1 Localisation du contexte

22.2 Description générale

22.3 Données générales

22.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

22.5 Peuplement piscicole

22.6 Etudes et travaux

22.7 Gestion et halieutisme

22.8 Diagnostic et facteurs limitants

22.9 Synthèse des actions préconisées

22.10 Gestion piscicole préconisée

22.1 Localisation du contexte

Le bassin versant de l'Andelot se situe au sud du département, au sein de la Limagne Bourbonnaise (figure 22-1).

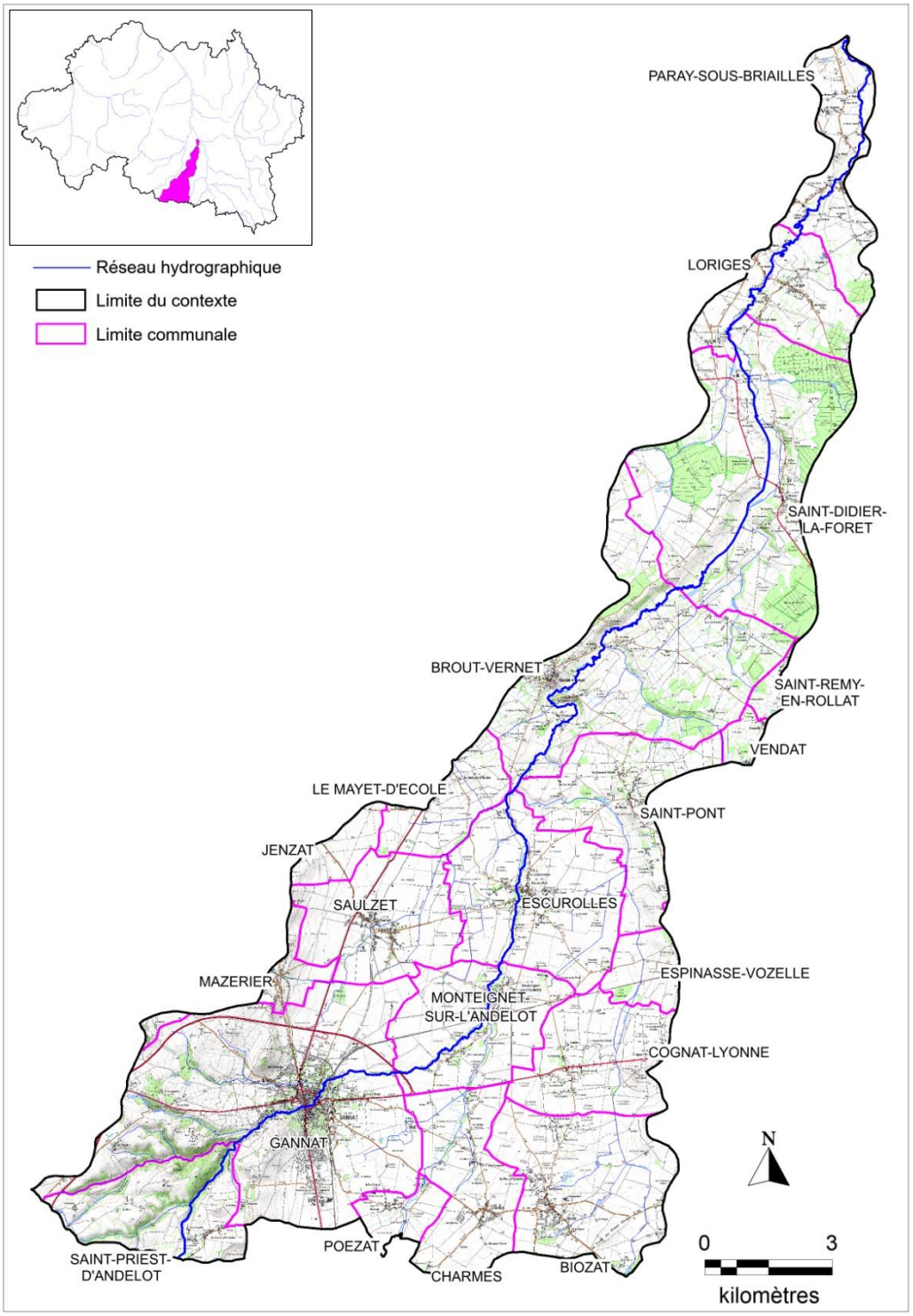


Figure 22-1 : Carte de localisation du contexte Andelot

22.2 Description générale

Le contexte de l'Andelot, d'une superficie de 181,4 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.22 »**.
Ce contexte comprend le cours de l'Andelot, de la limite départementale Puy-de-Dôme/Allier à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
L'Andelot prend sa source sur la commune de Saint-Agoulin (63), sur un plateau vallonné, puis traverse la Limagne Bourbonnaise avant de confluer avec l'Allier en rive gauche à Paray-sous-Briailles.
L'Andelot possède un linéaire principal de 49,7 km, dont 45,9 km dans le département de l'Allier, avec une pente moyenne de 0,63% (figure 22-2).

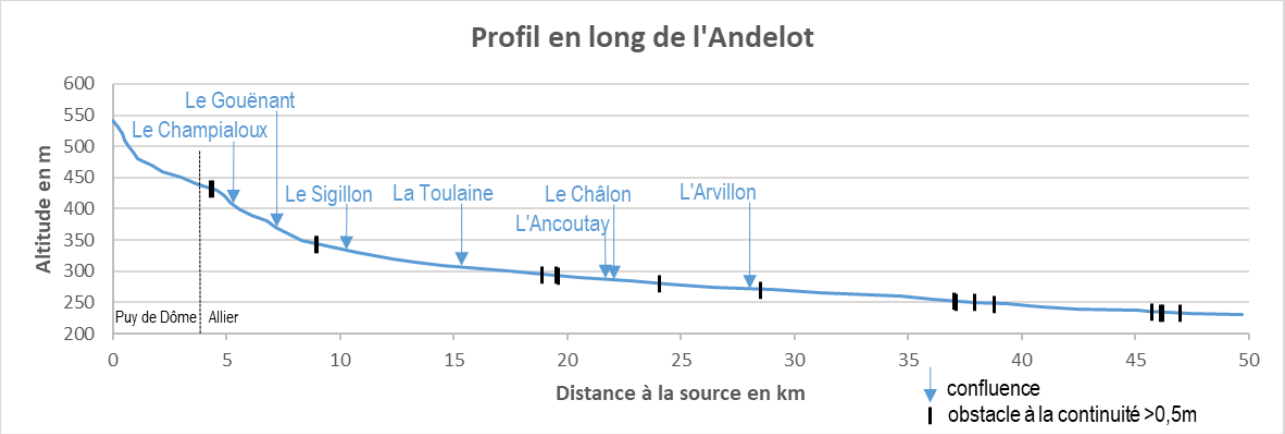


Figure 22-2 : Profil en long de l'Andelot



L'Andelot

La figure 22-3 présente les principales caractéristiques du contexte de l'Andelot :

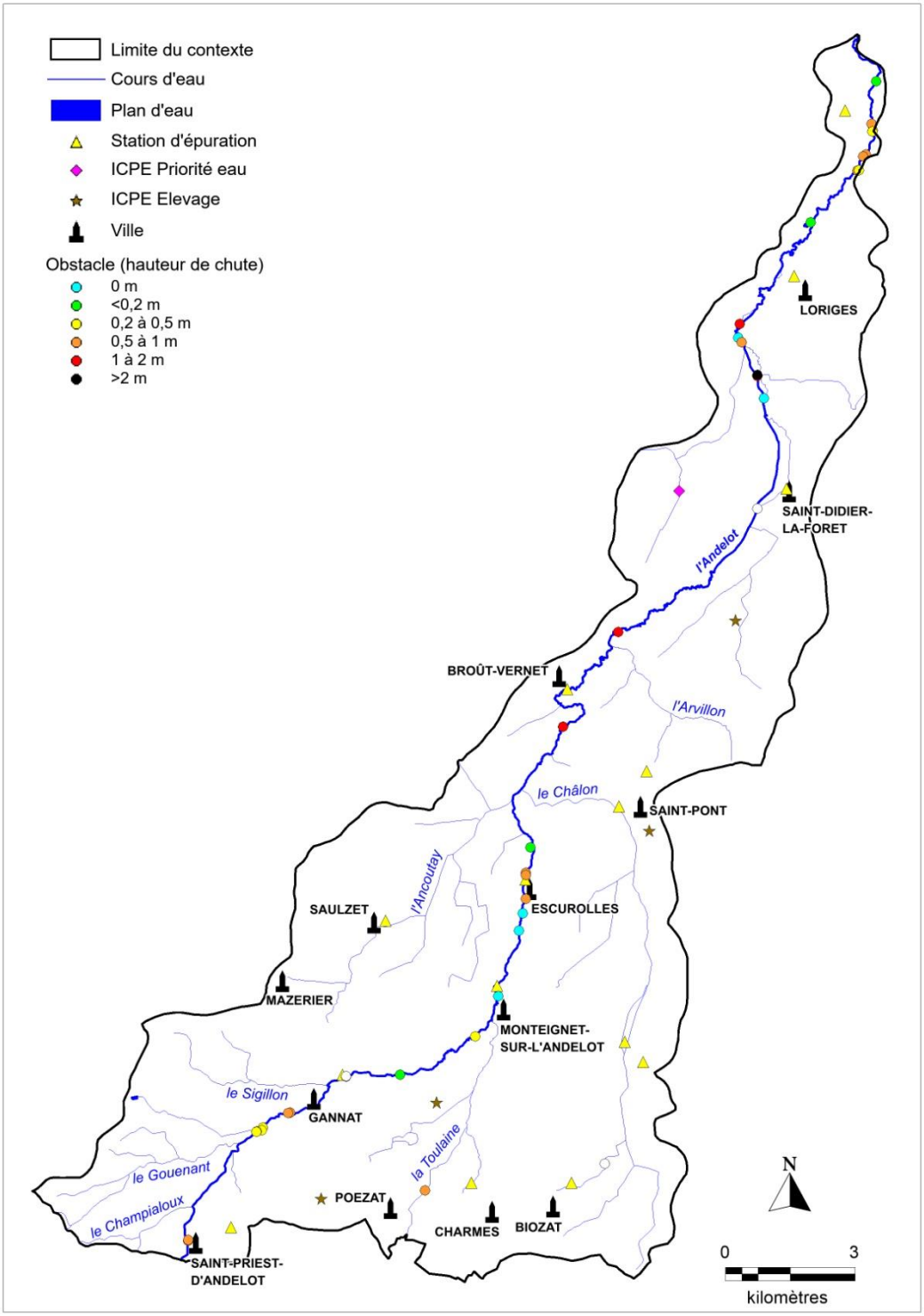
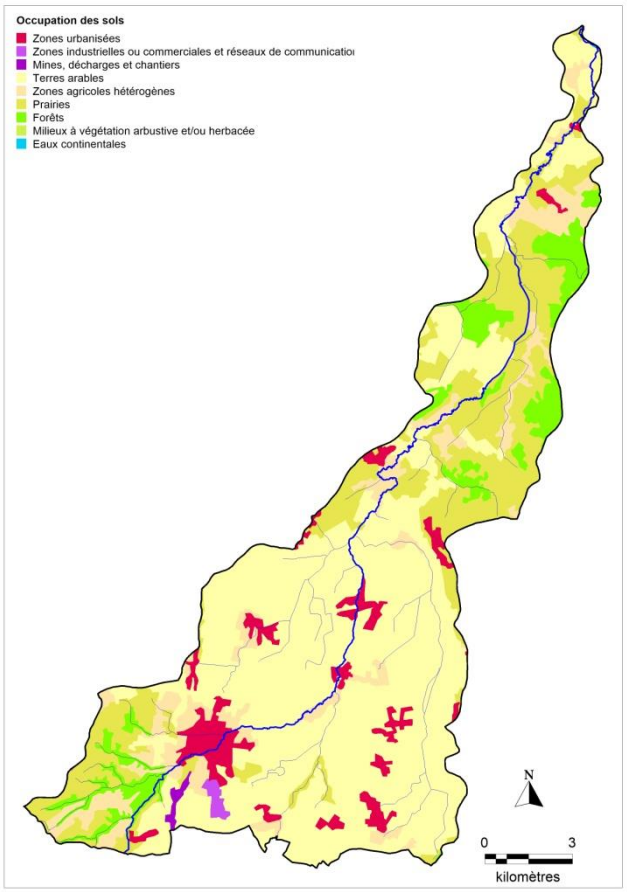


Figure 22-3 : Carte de description générale du contexte de l'Andelot

22.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="4">Limite départementale 63/03 – commune de Saint-Priest-d'Andelot « Les Charmes »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="4">Confluence avec l'Allier – commune de Paray-sous-Briailles en amont du pont de Chazeuil</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="4">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d'eau</td><td colspan="4">62 plans d'eau recensés
37 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="6">● le Champialoux, affluent rive gauche, 4,4 km dont 3 km dans l'Allier
● le Gouënant, affluent rive gauche, 4,7 km
● le Sigillon, affluent rive gauche, 4,6 km
● la Toulaine, affluent rive droite, 9,2 km dont 6 km dans l'Allier
● l'Ancoutay, affluent rive gauche, 7,6 km
● le Châlon, affluent rive droite, 14,5 km
● l'Arvillon, affluent rive droite, 4,7 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="4">49,7 km dont 45,9 km dans le département de l'Allier</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr>
<tr><td>78,3</td><td>34,2</td><td>17,9</td><td>32,7</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="4">163,1 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="6">181,4 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : 0,21 m³/s</td><td colspan="4" rowspan="3">L'Andelot à Loriges</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : 0,954 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : 16 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="4">438 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="4">230 m</td></tr>
<tr><td colspan="5">0,45 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="4">38</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="4">16,55 m</td></tr>
<tr><td colspan="5">0,42 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="5">8 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="5">Roches sédimentaires calco-argileuses</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="5">SAINT-PRIEST-D'ANDELOT ; GANNAT ; POEZAT ; CHARMES ; BIOZAT ; COGNAT-LYONNE ; MONTEIGNET-SUR-L'ANDELOT ; MAZERIER ; SAULZET ; JENZAT ; LE-MAYET-D'ECOLE ; ESCUROLLES ; ESPINASSE-VOZELLE ; SAINT-PONT ; VENDAT ; SAINT-REMY-EN-ROLLAT ; BROUT-VERNET ; SAINT-DIDIER-LA-FORET ; LORIGES ; PARAY-SOUS-BRIAILLES</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="5">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td>Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Saint-Priest-d'Andelot « RD 132 » (2000)</td><td>100 / 80</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Andelot</td></tr>
<tr><td colspan="2">Gannat (2006)</td><td>9950 / 5395</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Andelot</td></tr>
<tr><td colspan="2">Charmes (2002)</td><td>250 / 230</td><td>Oui / Oui</td><td>La Toulaine</td></tr>
<tr><td colspan="2">Biozat (1993)</td><td>450 / 300</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Châlon</td></tr>
</table>

	Cognat-Lyonne « Lyonne » (1995)	Rejet supprimé en 2017		Le Châlon
	Cognat-Lyonne (1991)	Rejet supprimé en 2017		Le Châlon
	Monteignet-sur-l'Andelot « Près de l'église » (1998)	500 / 500	Oui / Oui	L'Andelot
	Saulzet « Le Petit Bachâtre » (2002)	500 / 300	Oui / Oui	L'Ancoutay
	Escurolles (2013)	705 / 587	Oui / Oui	L'Andelot
	Saint-Pont « Les Fourneaux » (1990)	135 / 120	Oui / Oui	L'Arvillon
	Saint-Pont (2000)	170 / 150	Oui / Oui	Le Châlon
	Broût-Vernet (2006)	580 / 350	Oui / Oui	L'Andelot
	Saint-Didier-la-Forêt (1986)	170 / 125	Oui / Oui	L'Andelot
	Loriges (1986)	180 / 100	Oui / Oui	L'Andelot
	Paray-sous-Briailles « Les Saulmins » (1997)	50 / 40	Oui / Oui	Eaux souterraines
	Le contexte Andelot comporte 13 stations d'épurations toutes conformes en équipement et en performance.			
Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)	 *Figure 22-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Andelot* L'occupation des sols du contexte Andelot est dominée par les cultures (65%) et les prairies (21,7%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (7,2%) et aux espaces urbanisés (6%).			
Industrie	1 ICPE avec Priorité eau recensée			
Statut foncier	Privé			

Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Gannat / Menat 2529 SB ➢ Vichy / Lapalisse 2629 SB ➢ Saint-Pourçain-sur-Sioule / Jaligny-sur-Besbre 2628 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• SIC - FR8301016 Vallée de l'Allier sud • ZPS - FR8310079 Val d'Allier Bourbonnais
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	*Aucun*
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830020361 Le Paturail et Les Planelles (Saint-Priest-d'Andelot) - 830020031 Mont Libre (Gannat) - 830020384 Les Chapelles (Gannat) - 830020422 Forêt de Montpensier et bois Saint-Geat - 830020380 Biozat - 830020531 Environs d'Escurolles - 830020030 Pelouses calcaires de Jenzat, Saulzet et Mazerier - 830020558 Jenzat - 830005420 Forêts de Marcenat et de Saint-Gilbert - 830020355 Etangs de Saint-Gilbert - 830005433 Val d'Allier Vichy – pont de Chazeuil • ZNIEFF II - 830007463 Lit majeur de l'Allier moyen • ZICO - 00198 Val d'Allier Bourbonnais • ENS - Le Mont Libre - Le coteau des Chapelles - Les pelouses des Diagots
	Classement L.214-17	*Aucun*
	Réservoir biologique	*Aucun*
	Décret Frayères	• Liste 1 - L'Andelot, ses affluents et sous affluents depuis la limite départementale à Vensat jusqu'à la confluence avec l'Allier (CHA, LPP, TRF) - Bras de l'Andelot (LPP)
S.A.G.E.	SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Saint-Pourçain Sioule Limagne CA Vichy Communauté	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	

22.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

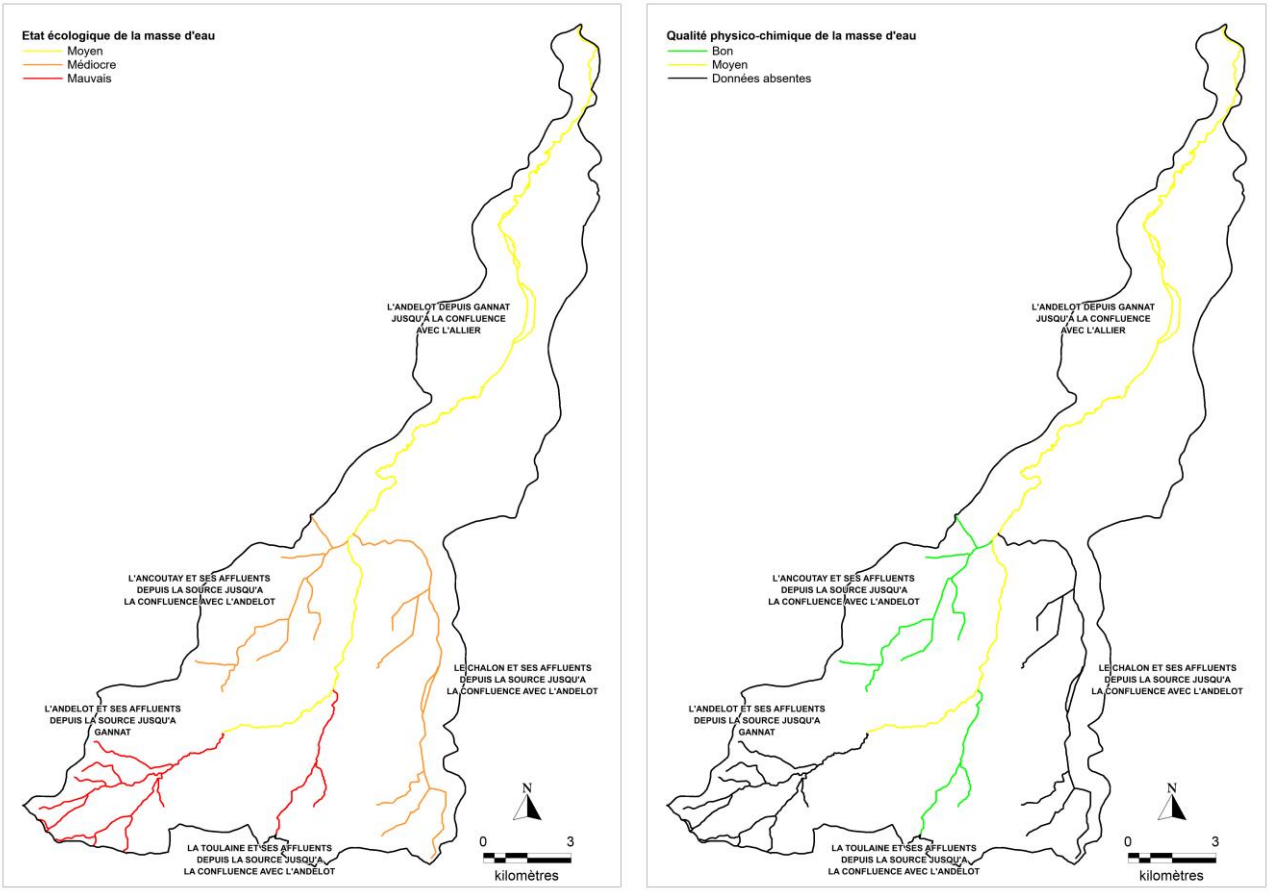


Figure 22-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Andelot en 2017

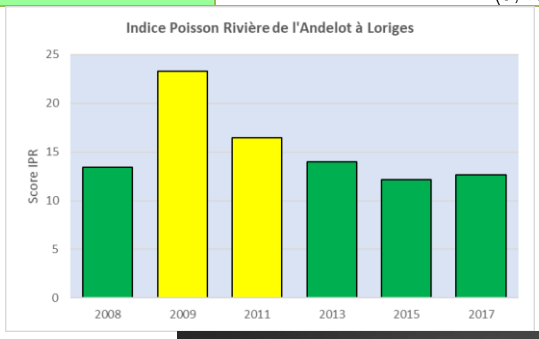
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR1504	L'Andelot et ses affluents depuis la source jusqu'à Gannat	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Mauvais	Mauvais	Moyen	*Données absentes*
FRGR0276	L'Andelot depuis Gannat jusqu'à la confluence avec l'Allier	MEFM / Cours d'eau	Bon potentiel / 2021	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
FRGR1713	La Toulaine et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Mauvais	Bon	Bon
FRGR1732	L'Ancoutay et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Moyen	Médiocre	Bon	Bon
FRGR1723	Le Châlon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Médiocre	Moyen	*Données absentes*

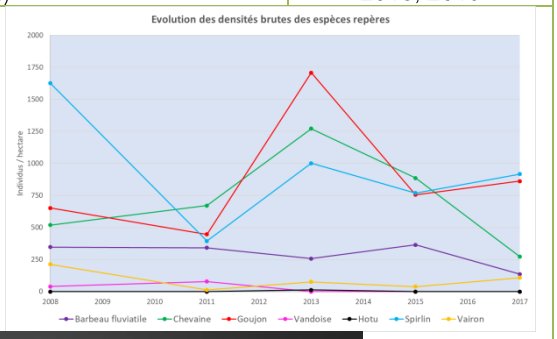
22.5 Peuplement piscicole

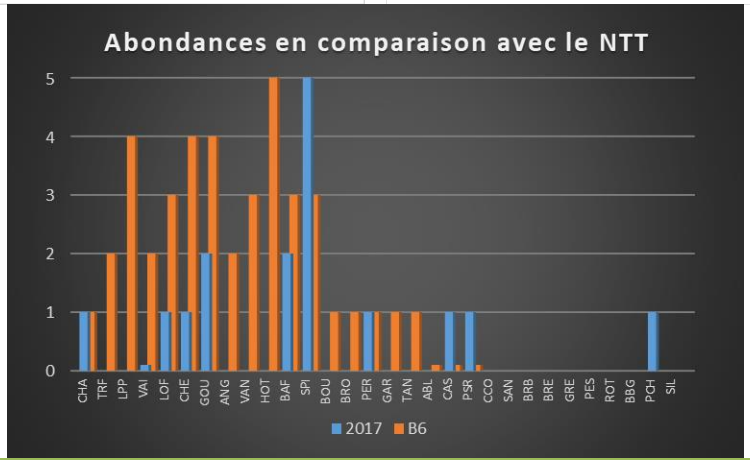
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Anguille
Etat fonctionnel	Très perturbé
Peuplement actuel	Anguille, Barbeau fluviatile, Black-Bass à grande bouche, Bouvière, Brème commune, Carassin argenté, Carassin commun, Carassin doré, Carpe commune, Chabot, Chevaine, Epinoche, Epinochette, Gardon, Goujon, Hotu, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Truite fario, Vairon, Vandoise
Poissons migrateurs	Anguille
Peuplement astacicole	Aucun
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
L'Andelot Loriges 2017 X : 726 104 Y : 6 574 680 B6 Zone à ombre	IPR : 12,64 Bon Nb espèces repères : 5	Spirlin (27,2%), Goujon (25,6%), Chabot (17,1%), Loche franche (8,1%), Chevaine (8,1%), Pseudorasbora (5,3%), Barbeau fluviatile (4,1%), Vairon (3,3%), Perche commune (0,4%), Poisson chat (0,4%), Carassin argenté (0,4%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2008, 2009, 2011, 2013, 2015







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
L'Andelot Gannat 2013 X : 713 860 Y : 6 554 690	IPR : 64,6 Très mauvais Nb espèces repères : 0	Gardon (66,6%), Black-Bass à grande bouche (16,7%), Loche franche (16,7%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2010
L'Andelot Monteignet-sur-l'Andelot 2010 X : 717 449 Y : 6 556 192	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 2	Loche franche (82,2%), Chevaine (11,7%), Perche commune (5%), Vairon (1,1%)	Inventaire 1 passage
L'Andelot Broût-Vernet 2011 X : 722 888 Y : 6 566 567 B5+ Zone à ombre	IPR : 14,81 Bon Nb espèces repères : 5	Spirlin (28,5%), Chevaine (21,8%), Goujon (17%), Barbeau fluviatile (16,4%), Chabot (11,5%), Loche franche (3%), Perche commune (0,6%), Perche soleil (0,6%), Vairon (0,6%)	Inventaire 1 passage
L'Ancoutay Le Mayet-d'Ecole 2013 X : 719 654 Y : 6 562 318	IPR : 19 Médiocre Nb espèces repères : 1	Chabot (45,9%), Loche franche (28,1%), Vairon (23,3%), Epinochette (2,7%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2012
Le Châlon Espinasse-Vozelle 2014 X : 723 205 Y : 6 558 844	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 3	Vairon (45,5%), Chabot (21,6%), Loche franche (18,5%), Epinoche (9,2%), Chevaine (3,8%), Goujon (1,4%)	Pêche de sauvetage Autres inventaires : 2010 (inventaire 1 passage) 2012, 2013 (pêches de sauvetage)
Le Châlon Saint-Pont 2012 X : 722 874 Y : 6 560 383	IPR : 21,2 Médiocre Nb espèces repères : 3	Vairon (41,3%), Chabot (25,1%), Loche franche (21,5%), Chevaine (10,1%), Goujon (1,2%), Epinoche (0,8%)	Inventaire 1 passage
La Toulaine Monteignet-sur-l'Andelot 2013 X : 719 154 Y : 6 555 941	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 2	Loche franche (42,7%), Goujon (29,3%), Epinoche (13,3%), Vairon (10,7%), Gardon (2,7%), Perche commune (1,3%)	Pêche de sauvetage
La Toulaine Monteignet-sur-l'Andelot 2017 X : 719 330 Y : 6 556 306	IPR : 16,8 Médiocre Nb espèces repères : 4	Vairon (59,6%), Goujon (26%), Loche franche (6,7%), Rotengle (2,9%), Chevaine (1,9%), Epinoche (1,9%), Spirlin (1%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2010, 2015

Bilan piscicole
Sur le bassin versant de l'Andelot, 9 stations ont fait l'objet d'inventaires : 4 sur le cours principal et 5 sur des affluents (l'Ancoutay, le Châlon et la Toulaine). Ces inventaires ont permis de recenser la majorité des espèces attendues ainsi que la totalité des espèces repères. Cependant, si les densités du spirlin sont fortes, celles du chevaine, du goujon et du barbeau fluviatile sont plutôt correctes tandis que celles du vairon, du hotu et de la vandoise sont très faibles. De plus, les inventaires réalisés sur la partie amont révèlent une diversité très pauvre avec des espèces peu représentatives du milieu. La truite fario a été capturée de façon anecdotique. On peut également noter que l'Ancoutay et le Châlon abritent une belle population de chabots. Concernant les grands migrateurs, seule l'anguille a été observée sur la partie aval de l'Andelot. Pour finir, l'influence des plans d'eau est mise en évidence par plusieurs espèces (black-bass à grande bouche, brème commune, carassin argenté, carassin commun, carassin doré, carpe commune, gardon, perche commune, rotengle) dont 3 espèces (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora). En conclusion, le peuplement piscicole de l'Andelot apparaît très perturbé avec un net contraste entre l'amont qui présente un peuplement perturbé voire dégradé et le cours médian et aval où le peuplement redevient relativement conforme.

22.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	L'Andelot à Loriges (station 25 – 2011, 2013, 2015, 2017) L'Andelot à Broût-Vernet (station 25bis – 2011)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPMMA03*	2015-2016	L'Andelot à Broût-Vernet (station 7) : le régime thermique de l'Andelot n'est pas limitant à la présence et au maintien d'une population de truites fario.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

22.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Sirène »	Saint-Pourçain-sur-Sioule	1314 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Andelot par AAPPMA de Saint-Pourçain-sur-Sioule		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans l'Andelot pour la pratique de la pêche		

22.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu	
			Recrutement	Accueil
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Cultures intensives (aval de Gannat) : labours, amendements, traitements phytosanitaires, drainage, irrigation	➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, transparence, nutriments, oxygène dissous, pesticides) ➢ Colmatage du substrat ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins • Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Remembrement (ensemble du contexte) : travaux hydrauliques, destruction des haies	➢ Dégradation de l'habitat (lit, berges, ripisylves) ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Augmentation de la thermie ➢ Accentuation des étiages ➢ Colmatage du substrat	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
	38 ouvrages sur le cours principal dont 17 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Elevage : piétinement du bétail (amont du contexte)	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau (notamment aux sources)	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique

	Urbanisation : artificialisation, rejets (traversée de Gannat)	➢ Dégradation de l'habitat (lit, berges, ripisylves) ➢ Altération de la qualité de l'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
Facteurs annexes *(pour l'espèce cible)*	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole		**ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Très perturbé**



22.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
ANDE-01.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Aval de Gannat	FRGR0276 FRGR1713 FRGR1732 FRGR1723	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (ANG)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
ANDE-02.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Aval de Gannat	FRGR0276 FRGR1713 FRGR1732 FRGR1723	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
ANDE-03.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Aval de Gannat	FRGR0276 FRGR1713 FRGR1732 FRGR1723	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
ANDE-04.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR1504 FRGR0276 FRGR1713 FRGR1732 FRGR1723	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
ANDE-05.01	Morphologie	Restauration d'habitats piscicoles par pose de blocs, création d'abris sous berge, replantation de ripisylve, recharge granulométrique…	L'Andelot	FRGR1504 FRGR0276	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0202
ANDE-06.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	L'Andelot et ses affluents	FRGR1504 FRGR0276 FRGR1713 FRGR1732 FRGR1723	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A	MIA0304
ANDE-07.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Amont du contexte	FRGR1504	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201

ANDE-08.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Ensemble du contexte	FRGR1504 FRGR0276 FRGR1713 FRGR1732 FRGR1723	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

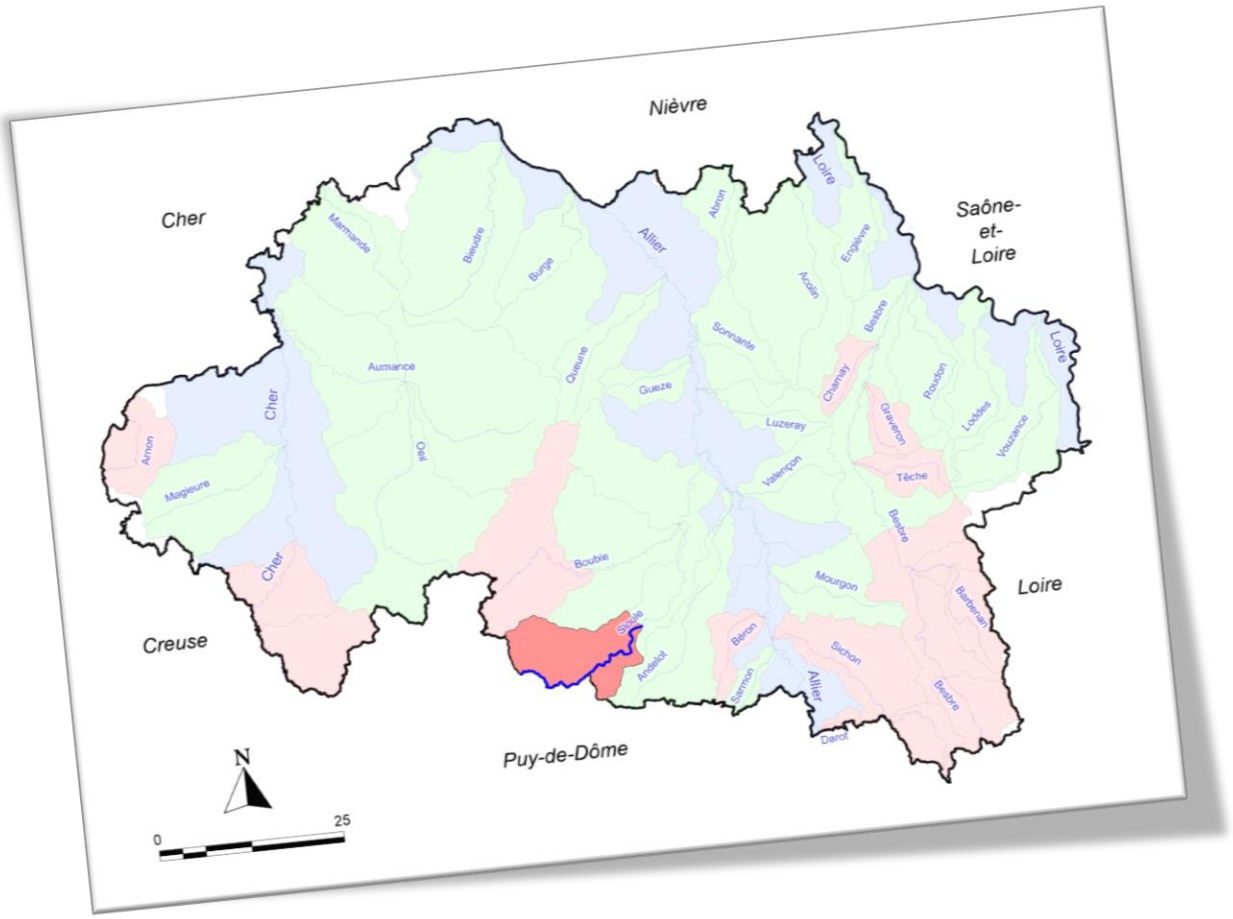


La confluence de l'Andelot avec l'Allier

22.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



23 LA SIOULE AMONT
03.23 – S – P



23.1 Localisation du contexte

23.2 Description générale

23.3 Données générales

23.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

23.5 Peuplement piscicole

23.6 Etudes et travaux

23.7 Gestion et halieutisme

23.8 Diagnostic et facteurs limitants

23.9 Synthèse des actions préconisées

23.10 Gestion piscicole préconisée

23.1 Localisation du contexte

Le contexte Sioule amont se situe au sud du département, au sein du Val de Sioule inséré entre la Combraille Auvergnate et la Limagne (figure 23-1).

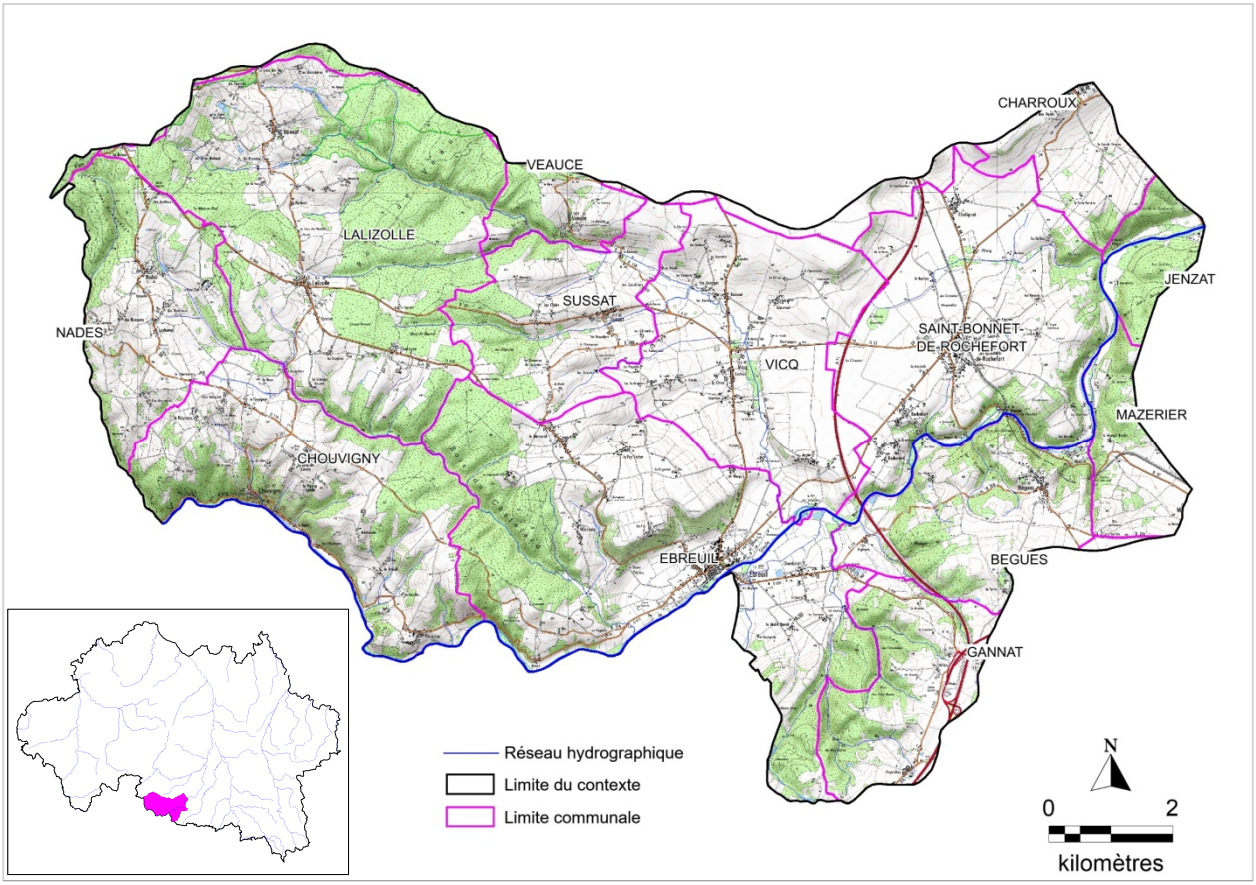


Figure 23-1 : Carte de localisation du contexte Sioule amont



La Sioule à Chouvigny

23.2 Description générale

Le contexte Sioule amont, d'une superficie de 135,1 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.23 »**.
Ce contexte comprend le cours de la Sioule, de la limite départementale Puy-de-Dôme/Allier au pont de la route départementale n°42 à Jenzat, ainsi que l'ensemble de ses affluents situés dans le département de l'Allier.
La Sioule parcourt dans ce secteur une distance de 25,2 km avec une pente moyenne de 0,21% (figure 23-2).

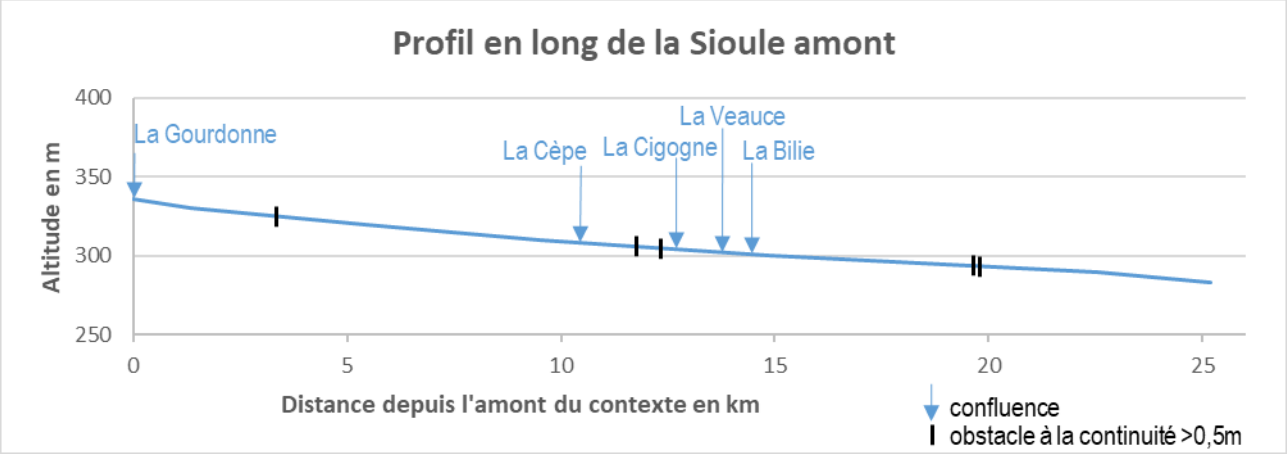


Figure 23-2 : Profil en long de la Sioule amont

La figure 23-3 présente les principales caractéristiques du contexte de la Sioule amont :

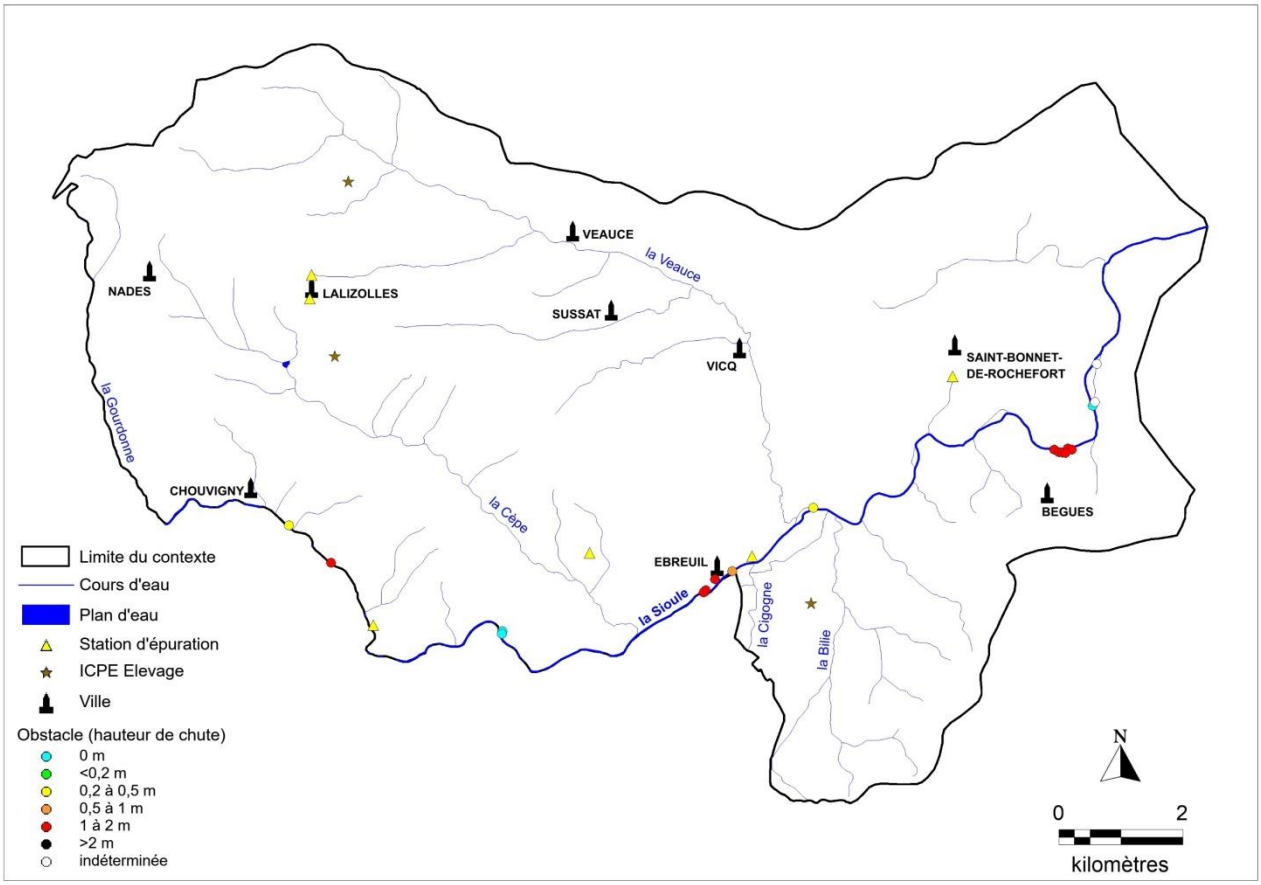


Figure 23-3 : Carte de description générale du contexte de la Sioule amont

23.3 Données générales

Limites contexte		**Amont**	Limite départementale 63/03 – commune de Chouvigny				
		Aval	Pont de la RD42 – commune de Jenzat « Le Bourg »				
		Affluents	Tous les affluents et sous affluents situés dans le département de l'Allier				
		Plans d'eau	46 plans d'eau recensés 98 ha de surface en eau				
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval		● la Gourdonne, affluent rive gauche, 6,7 km ● la Cèpe, affluent rive gauche, 11,5 km ● la Cigogne, affluent rive droite, 9,4 km dont 1,5 km dans l'Allier ● la Veauce, affluent rive gauche, 14,7 km ● la Bilie, affluent rive droite, 5,6 km					
Longueur en eau du contexte		**Cours principal**	25,2 km				
		Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**6**	**0**
			66,7	33,4	5,1	25,2	3,4
		Linéaire total	133,8				
Surface du bassin versant		135,1 km²					
Débit (cours principal)		**Etiage**	QMNA5 : 3,1 m³/s	La Sioule à Ebreuil			
		Module	Module : 20 m³/s				
		Crue	QI(10) : 240 m³/s				
Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	336 m				
		Altitude aval	283 m				
		0,21 %					
	Réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	9				
		Hauteur cumulée	7,9 m				
		0,18 %					
	Taux d'étagement	14,9 %					
Géologie		Micaschistes puis roches granitiques					
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte		CHOUVIGNY ; NADES ; LALIZOLLE ; VEAUCE ; SUSSAT ; EBREUIL ; GANNAT ; BEGUES ; VICQ ; SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT ; MAZERIER ; CHARROUX ; JENZAT					

Assainissement	**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**
	Chouvigny « camping » (1997)	250 / 230	Oui / Oui	La Sioule
	Lalizolle « route de Boënat » (1989)	130 / 60	Oui / Oui	La Guelle (affluent de la Veauce)
	Lalizolle « le camping – rte d'Ebreuil » (2003)	100 / 50	Oui / Oui	La Cèpe
	Ebreuil « Villeneuve » (2001)	60 / 30	Oui / Oui	La Cèpe
	Ebreuil (1979)	1985 / 900	Oui / Oui	La Sioule

	Saint-Bonnet-de-Rochefort (1975)	520 / 440	Oui / Oui	La Sioule
	Le contexte Sioule amont comporte 6 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance.			

Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)

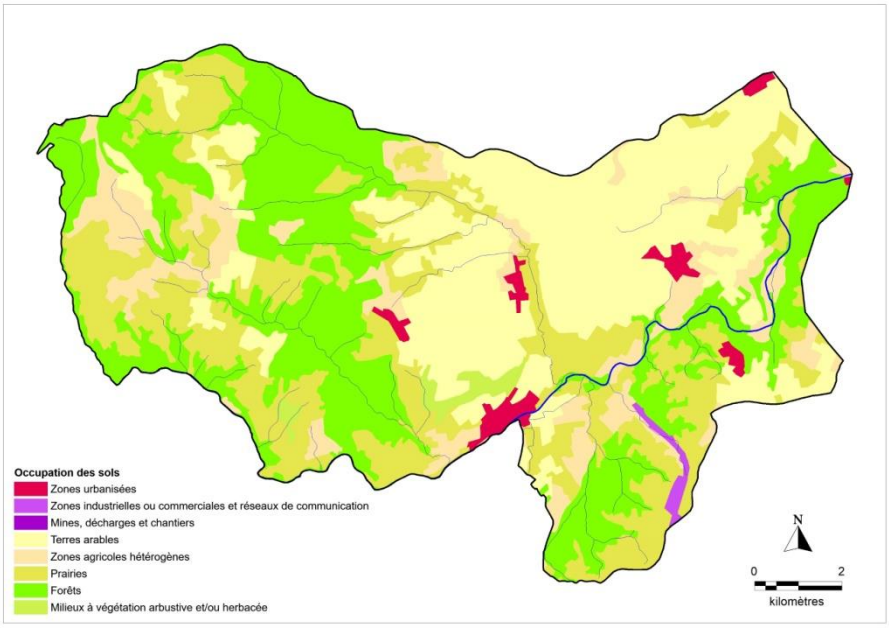


Figure 23-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Sioule amont

L'occupation des sols du contexte Sioule amont est partagée entre les cultures (39,5%), les forêts (30,5%) et les prairies (26,8%), ne laissant que peu de place aux espaces artificialisés (2,2%).

Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Gannat / Menat 2529 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• <u>SIC</u> - FR8301034 Gorges de la Sioule - FR8301018 Coteaux de Château-Jaloux - FR8301025 Forêt des Colettes • <u>ZPS</u> - FR8312003 Gorges de la Sioule
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	• <u>Site inscrit</u> - SI1129 Gorges de la Sioule - SI1116 Eglise, cimetière et ruines du château (Chouvigny) - SI1147 Eglise, hôpital et couvent d'Ebreuil - SI1025 Butte du château de Rochefort - SI1126 Village de Charroux • <u>Site classé</u> - SC806 Gorges de la Sioule
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• <u>ZNIEFF I</u> - 830005431 Gorges de Châteauneuf – Menat - 830005437 Gorges de Chouvigny - 830020001 Coteaux calcaires de Château-Jaloux

		- 830020029 Coteaux de Sainte-Foy et des Bagnettes - 830005417 Forêt de Colettes et satellites - 830020515 Environs de Veauce - 830020532 Coteaux calcaires de Charroux • ZNIEFF II - 830007449 Gorges de la Sioule - 830007447 Forêt des Colettes et satellites • ZICO - 00200 Gorges de la Sioule • ENS - Les Landes de Péraclos - Les coteaux de Sainte-Foy et Bagnettes
	Classement L.214-17	• Liste 1 - La Sioule du barrage de Queuille jusqu'à la confluence avec l'Allier • Liste 2 - La Sioule du barrage de Queuille jusqu'au moulin de la Ville (cours principal et bras) - La Gourdonne
	Réservoir biologique	- NP_35 La Gourdonne et ses affluents
	Décret Frayères	• Liste 1 - La Sioule, ses affluents et sous affluents de la confluence de la Gourdonne jusqu'à la confluence avec l'Allier (CHA, LPP, LPM, OBR, SAT, TRF, VAN) - Ruisseau de Chouvigny et ses affluents (LPP)
S.A.G.E.	SAGE Sioule (mis en œuvre 2014)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Saint-Pourçain Sioule Limagne SMAT du bassin de la Sioule (Contrat Territorial Sioule et affluents 2014-2019)	
Enjeux PLAGEPOMI	• Saumon atlantique Le principal enjeu est que la population de saumons de Loire-Allier atteigne un niveau de viabilité pérenne. Pour cela, il convient en priorité, de conserver et préserver la population de saumons sauvages. En accompagnement, un enjeu d'amélioration des connaissances persiste. • Anguille L'enjeu principal est la réouverture de l'accès aux habitats de croissance et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne.	



Jeune saumon atlantique (tacon)

23.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

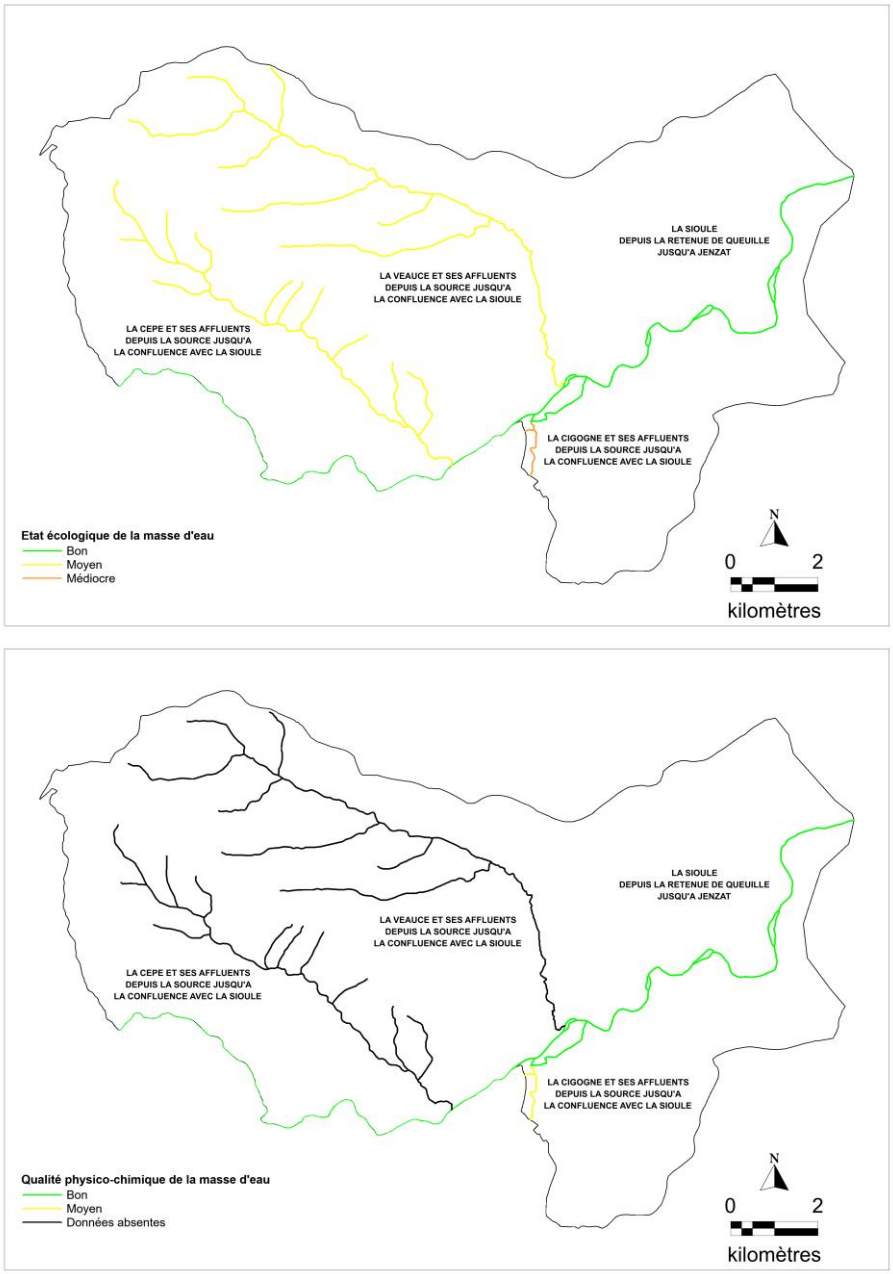
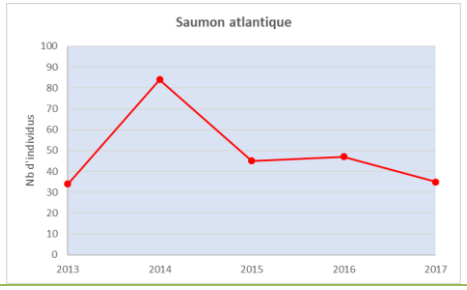
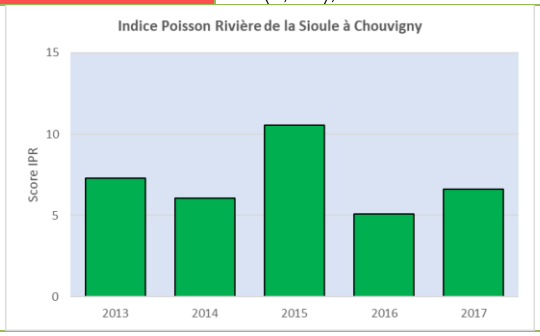
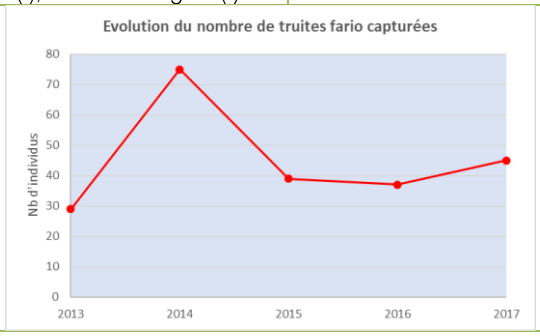


Figure 23-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Sioule amont en 2017

Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0272c	La Sioule depuis la retenue de Queuille jusqu'à Jenzat	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	Bon	Bon
FRGR1728	La Cèpe et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Moyen	Moyen	Médiocre	*Données absentes*
FRGR1706	La Cigogne et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Médiocre	Moyen	Moyen
FRGR1739	La Veauce et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Bon	*Données absentes*

23.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	Saumon atlantique, Anguille, Ombre commun
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Anguille, Barbeau fluviatile, Carassin doré, Chabot, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Grémille, Lamproie de Planer, Loche franche, Ombre commun, Perche commune, Saumon atlantique, Spirlin, Truite fario, Vairon, Vandoise
Poissons migrateurs	Saumon atlantique, Anguille  *Figure 23-3 : Evolution du nombre de saumons atlantiques capturés sur la Sioule à Chouvigny entre 2013 et 2017 (données des pêches électriques AFB)*
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches, Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Chabot, Lamproie de Planer, Saumon atlantique, Ecrevisse à pattes blanches
Espèces invasives	Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

La station indicatrice			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Sioule Chouvigny 2017 X : 701 206 Y : 6 556 220 B5+ Zone à ombre	IPR : 6,63 Bon TRF : 45 ind	Vairon (50,6%), Goujon (14%), Loche franche (6,5%), Spirlin (6,3%), Chevaine (5,8%), Truite fario (5,3%), Saumon atlantique (4,1%), Barbeau fluviatile (3%), Chabot (2,5%), Epinoche (1,8%), Lamproie de planer (0,1%), Ecrevisse américaine (-), Ecrevisse signal (-)	Pêche par points Autres inventaires : 2013, 2014, 2015, 2016
			

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Sioule Mazerier 2017 X : 712 821 Y : 6 559 935	IPR : *non calculé* -	Anguille, Barbeau fluviatile, Chabot, Chevaine, Goujon, Grémille, Loche franche, Vairon	Pêche de sauvetage dans un bief de prise d'eau

La Cigogne Ebreuil 2013 X : 707 322 Y : 6 557 018	IPR : 20 Médiocre TRF : 350 ind/ha Très faible	Vairon (79,5%), Truite fario (14,7%), Goujon (2,9%), Perche commune (2,9%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage
La Veauce Ebreuil 2013 X : 707 873 Y : 6 557 994	IPR : 11,3 Bon TRF : 462 ind/ha Très faible	Vairon (55,3%), Goujon (33,3%), Truite fario (7%), Loche franche (3,5%), Spirlin (0,9%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2012
La Veauce Ebreuil 2013 X : 707 900 Y : 6 558 009	IPR : *non calculé* -	Vairon (55,7%), Loche franche (14,8%), Goujon (14,8%), Lamproie de Planer (6,5%), Truite fario (4,9%), Chevaine (3,3%)	Echantillonnage par points

Bilan piscicole

Sur le contexte Sioule amont, 5 stations ont fait l'objet d'inventaires : 2 sur le cours principal et 3 sur des affluents (la Cigogne et la Veauce).

Ces inventaires ont permis de montrer que la truite fario, espèce repère du contexte, est présente sur l'ensemble du réseau hydrographique. L'étude de la structuration des classes de taille confirme l'accomplissement du cycle biologique avec l'ensemble des cohortes représentées. Cependant, les densités constatées demeurent très faibles et bien inférieures à ce qui est attendu. Ceci peut en partie être expliqué par la méthode de pêche par points qui laisse au poisson plus de possibilités de fuir et entraîne donc une sous-évaluation des effectifs.
Pour ce qui est des espèces accompagnatrices, le vairon a été recensé sur la totalité des stations avec de bonnes densités. Le chabot, la lamproie de Planer et la loche franche sont présents mais avec des effectifs restreints (excepté la lamproie de Planer qui apparaît avec une densité très forte sur la Veauce en 2012 mais absente en 2013).
L'écrevisse à pattes blanches a été recensée sur la Gourdonne, ruisseau limitrophe avec le département du Puy-de-Dôme.
Concernant les grands migrateurs, ce secteur constitue un site de reproduction favorable pour le saumon atlantique et l'anguille a été occasionnellement observée.
Hormis les captures anecdotiques de carassin argenté, gardon et perche commune, ce contexte est relativement préservé de l'impact des plans d'eau.
Pour finir, l'écrevisse américaine et l'écrevisse signal sont les seules espèces invasives répertoriées mais leurs effectifs restent limités.

En conclusion, le peuplement piscicole de la Sioule amont apparaît relativement conforme au peuplement attendu avec cependant une perturbation au niveau des densités, notamment salmonicole.



Truite fario de la Sioule

23.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude préalable à la restauration des milieux aquatiques de la Sioule et de ses affluents *SMAT Sioule / BURGEAP*	2011	Cette étude a donné lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial Sioule et affluents sur la période 2014-2018. Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Caractérisation génétique des populations de truite fario du département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2012-2014	Une station sur la Sioule La population semble influencée par les déversements.
Etat migratoire de la Sioule – Expertise détaillée de l'axe Sioule et de l'impact des ouvrages sur la circulation des poissons *LOGRAMI / ONEMA*	2008	Le potentiel de production des juvéniles de saumon atlantique sur la Sioule représente 25% du bassin de l'Allier. 90% de ce potentiel tacons est localisé sur des secteurs en amont du Moulin de Neuvial situé entre Jenzat et Ebreuil. L'expertise détaillée a mis en évidence une forte altération de la continuité écologique.
Suivi des tacons par pêche électrique *LOGRAMI*	2010-2017	4 stations sur la Sioule
Etude radiopistage *LOGRAMI*	2012	Le taux de survie estival des géniteurs est de 0% sur l'aval entre le bec de Sioule et le Moulin des Grottes, 71% entre le Moulin des Grottes et Ebreuil, et de 100% à l'amont d'Ebreuil. Cette étude a mis en évidence qu'en 2012 certains usages étaient problématiques pour la migration.
Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 831 1034 ZSC « Gorges de la Sioule » *MEEDTL / ONF*	2015	/
Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 831 2003 ZPS « Gorges de la Sioule » *MEEDTL / ONF*	2015	/

Travaux		
Intitulé	Année	Résultats / Commentaires
Contrat Territorial Sioule et affluents *SMAT Sioule*	2014-2018	Différents travaux ont été menés dans le cadre du contrat territorial : restauration des berges et des ripisylves, de la continuité écologique…
Arrêté du 25 février 2013 portant règlement d'eau de la chute de Queuille sur la Sioule	2013	Cet arrêté régit les modalités de réalisation des éclusées. Son impact est en cours d'évaluation au moyen d'un suivi écologique.



La Sioule à Ebreuil

23.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Truite d'Ebreuil »	Ebreuil	253 adhérents (2017)
	AAPPMA « Les Chevaliers de la Sioule »	Gannat	611 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Sioule par AAPPMA d'Ebreuil ➢ Gestion d'usage sur Sioule par AAPPMA de Gannat		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans la Sioule pour la pratique de la pêche • Alevins de saumon atlantiques pour repeuplement		



Les gorges de la Sioule



23.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Sioule : 9 ouvrages dont 5 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
	Complexe hydroélectrique de Fades-Queuille (63)	➢ Marnage des niveaux d'eau lors des éclusées ➢ Altération de la qualité de l'eau (rejets, vidange) ➢ Dégradation de l'habitat à l'aval du barrage (colmatage du substrat, blocage du transport solide)	• Exondation des frayères • Augmentation de la mortalité des alevins par piégeage ou échouage • Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Cultures intensives : irrigation	➢ Accentuation des étiages		• Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau (notamment sur les affluents)	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
Facteurs annexes *(pour les espèces cible)*	Ouvrages Micro-centrale hydroélectrique du Moulin de Neuvial	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	**SAT, OBR** • Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères **SAT, ANG** • Mortalité des smolts et des anguilles argentées lors de la dévalaison	**OBR** • Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil **ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance

	Complexe hydroélectrique de Fades-Queuille (63)	➢ Marnage des niveaux d'eau lors des éclusées ➢ Altération de la qualité de l'eau (rejets, vidange) ➢ Dégradation de l'habitat à l'aval du barrage (colmatage du substrat, blocage du transport solide)	SAT, OBR • Exondation des frayères • Augmentation de la mortalité des alevins par piégeage ou échouage • Réduction des surfaces de frayères	OBR • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Peu perturbé



Barrage de micro-centrale électrique sur la Sioule

23.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
SIOU-01.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	La Sioule et ses affluents	FRGR0272c FRGR1728 FRGR1706 FRGR1739	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	Favoriser la reproduction (SAT, OBR) Augmenter la capacité d'accueil (OBR) Diminuer les impacts des étiages (OBR) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A	MIA0304
SIOU-01.02	Hydroélectricité	Equipement de la micro-centrale du Moulin de Neuvial pour la dévalaison des smolts et des anguilles	La Sioule	FRGR0272c	Peu d'impact	Eviter la mortalité lors de la dévalaison (SAT, ANG)	Amélioration de la continuité piscicole	1D-2 9A-1	MIA0301
SIOU-02.01	Hydroélectricité	Diminution des impacts des éclusées du complexe hydroélectrique de Fades-Queuille par actualisation du règlement d'eau	La Sioule	FRGR0272c	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (SAT, OBR) Accroître le taux de survie (SAT, OBR) Augmenter la capacité d'accueil (OBR)	Amélioration de l'état morphologique	1C-1	/
SIOU-03.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Aval du contexte	FRGR0272c FRGR1739	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (OBR)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
SIOU-04.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Les affluents	FRGR1728 FRGR1706 FRGR1739	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

23.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion	*Aucun*

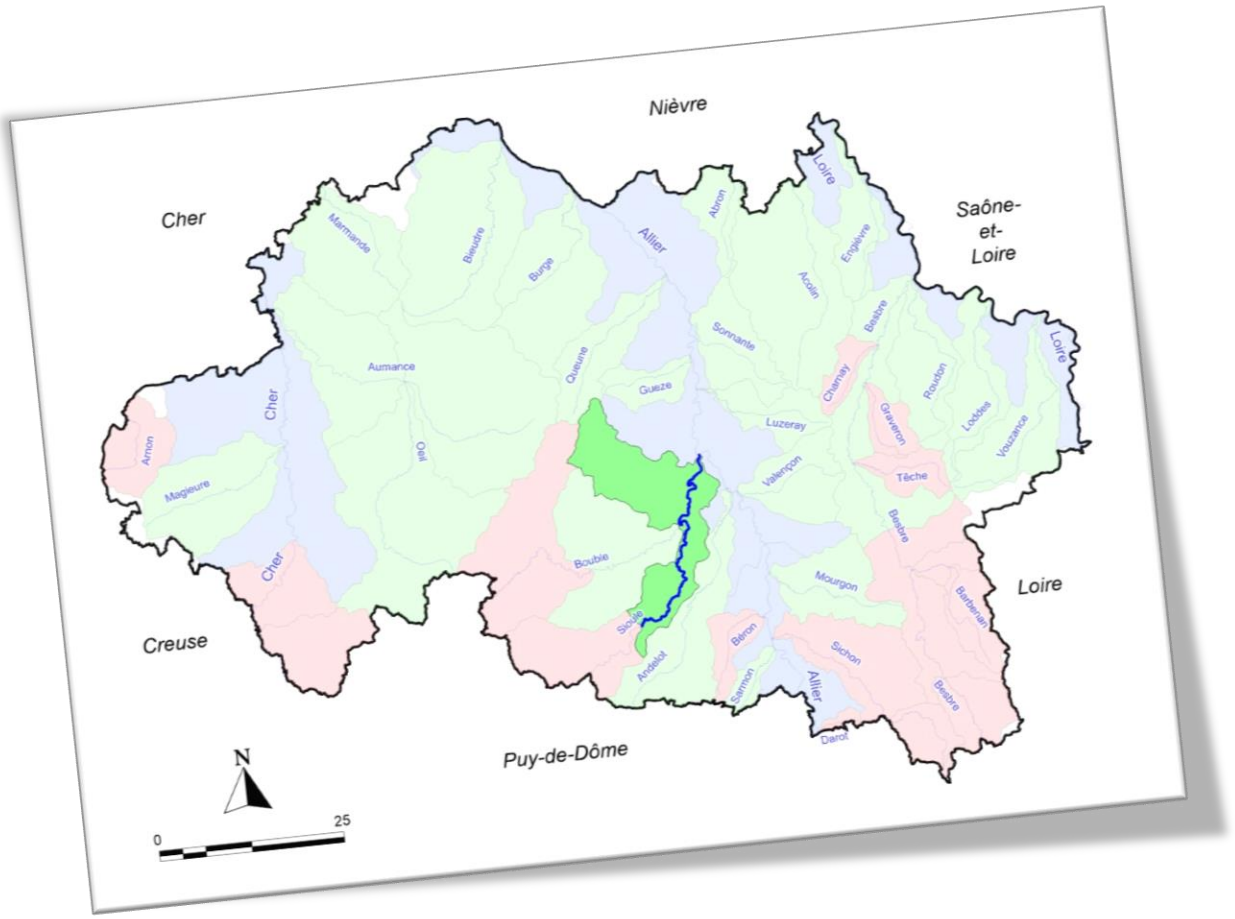


La Sioule à Saint-Bonnet-de-Rochefort



24 LA SIOULE AVAL
3.24 – I – P





24.1 Localisation du contexte

24.2 Description générale

24.3 Données générales

24.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

24.5 Peuplement piscicole

24.6 Etudes et travaux

24.7 Gestion et halieutisme

24.8 Diagnostic et facteurs limitants

24.9 Synthèse des actions préconisées

24.10 Gestion piscicole préconisée

24.1 Localisation du contexte

Le contexte Sioule aval se situe au sud du département, au sein de la Limagne (figure 24-1).

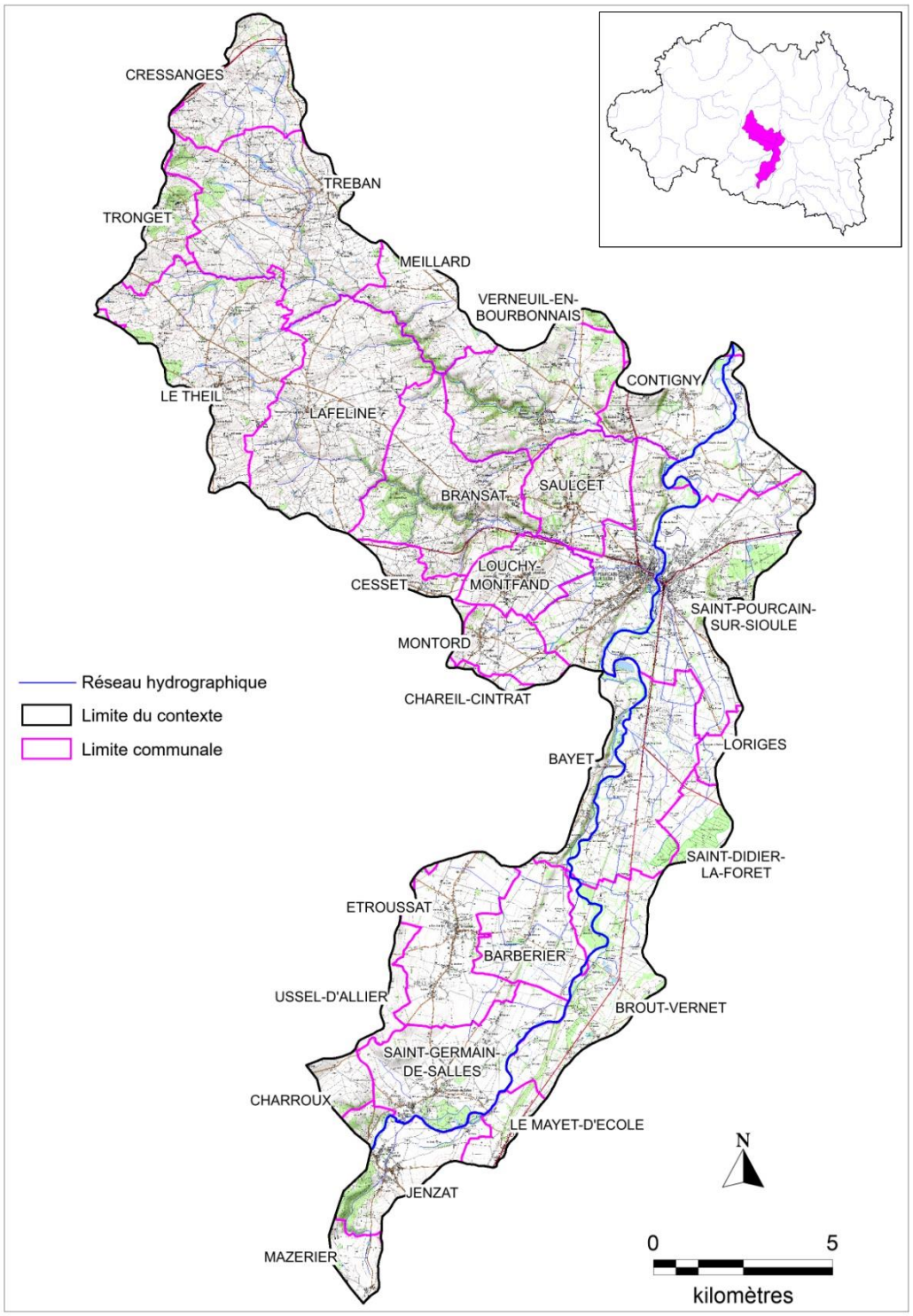


Figure 24-1 : Carte de localisation du contexte Sioule aval

24.2 Description générale

Le contexte Sioule aval, d'une superficie de 242,4 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.24 »**.
Ce contexte comprend le cours de la Sioule, du pont de la route départementale n°42 à Jenzat jusqu'à la confluence avec l'Allier, ainsi que l'ensemble de ses affluents exceptée la Bouble.
La Sioule, dans ce contexte, s'écoule à travers la Limagne sur un parcours de 36,9 km avec une pente moyenne de 0,16% (figure 24-2).

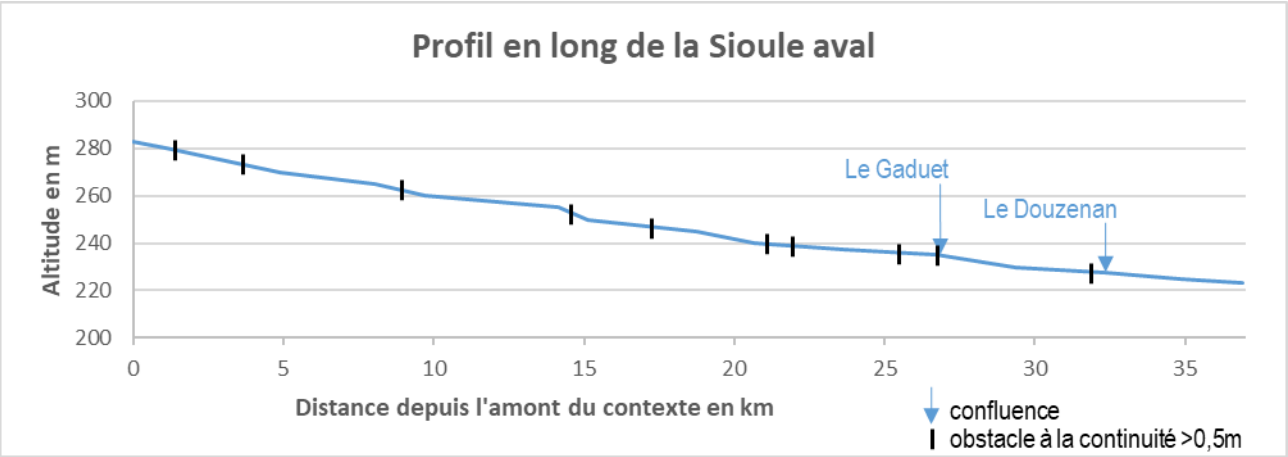


Figure 24-2 : Profil en long de la Sioule aval



La Sioule à Contigny

La figure 24-3 présente les principales caractéristiques du contexte de la Sioule aval :

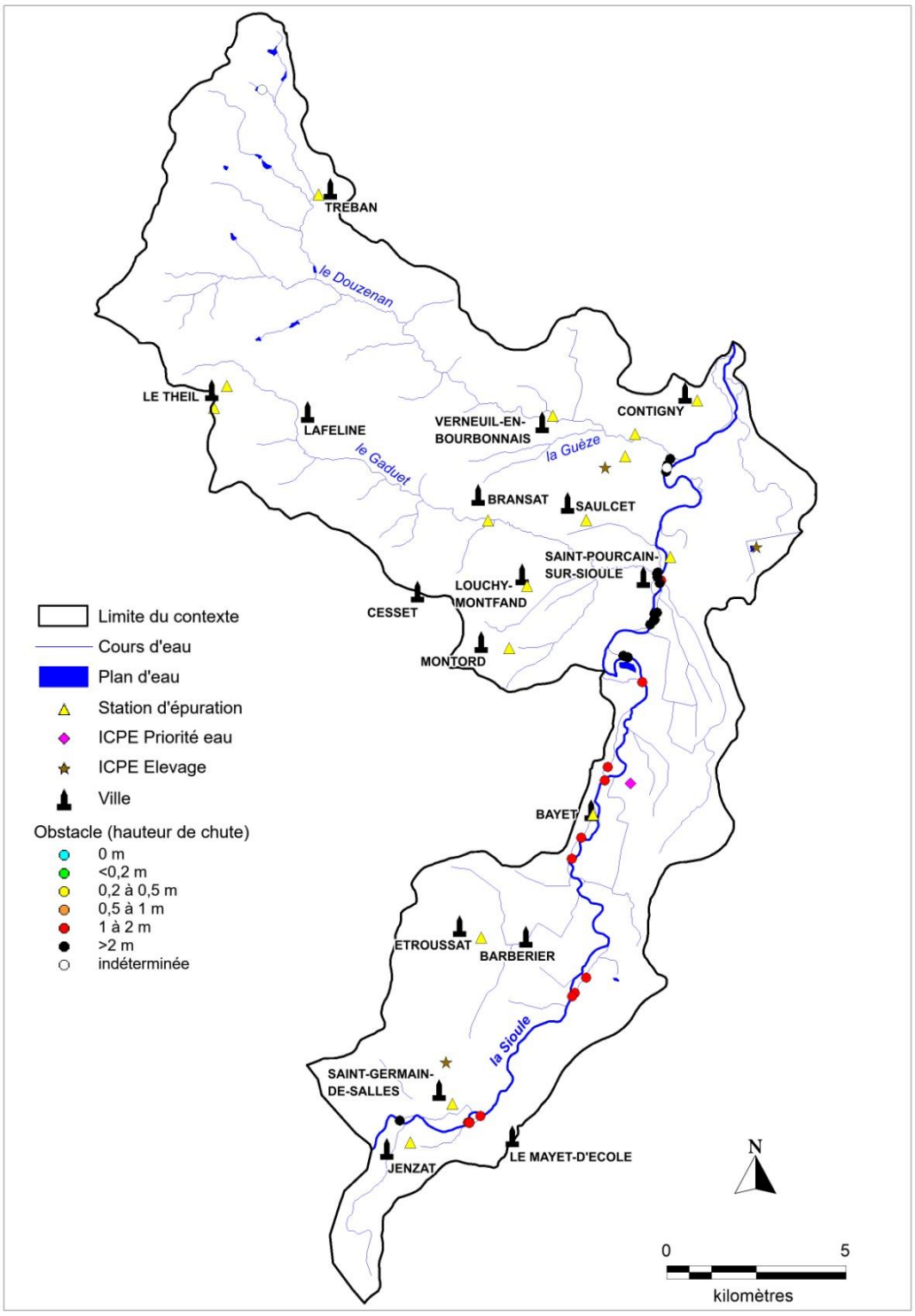
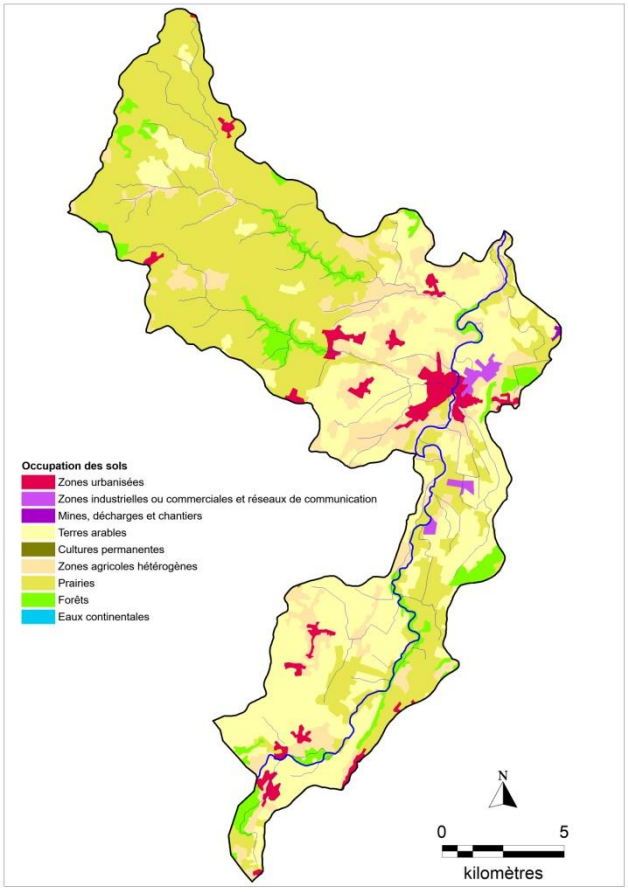


Figure 24-3 : Carte de description générale du contexte de la Sioule aval

24.3 Données générales

Limites contexte		**Amont**	Pont de la RD42 – commune de Jenzat « Le Bourg »				
		Aval	Confluence avec l'Allier – commune de La Ferté-Hauterive « L'Ile de la Chaise »				
		Affluents	Tous les affluents et sous affluents, exceptée la Bouble				
		Plans d'eau	75 plans d'eau recensés 75 ha de surface en eau				
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval		● le Gaduet, affluent rive gauche, 17,7 km ● le Douzenan, affluent rive gauche, 22,2 km					
Longueur en eau du contexte		**Cours principal**	36,9 km				
		Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**6**	**0**
			134,3	28,7	23	36,9	2,5
		Linéaire total	225,4 km				
Surface du bassin versant		242,4 km²					
Débit (cours principal)		**Etiage**	QMNA5 : 3,3 m³/s	La Sioule à Saint-Pourçain-sur-Sioule			
		Module	Module : 24,9 m³/s				
		Crue	QI(10) : 330 m³/s				
Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	283 m				
		Altitude aval	223 m				
		0,16 %					
	Réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	10				
		Hauteur cumulée	20,26 m				
		0,11 %					
	Taux d'étagement	33,8 %					
Géologie		Roches calcréo-marneuses					
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte		JENZAT ; MAZERIER ; CHARROUX ; SAINT-GERMAIN-DE-SALLES ; LE MAYET-D'ECOLE ; USSEL D'ALLIER ; ETROUSSAT ; BARBERIER ; BROUT-VERNET ; SAINT-DIDIER-LA-FORET ; LORIGES ; BAYET ; SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE ; CHAREIL-CINTRAT ; MONTORD ; CESSET ; LOUCHY-MONTFAND ; SAULCET ; BRANSAT ; LAFELINE ; LE THEIL ; TRONGET ; CRESSANGES ; TREBAN ; MEILLARD ; VERNEUIL-EN-BOURBONNAIS ; CONTIGNY ; LA FERTE-HAUTERIVE					

Assainissement	**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**
	Jenzat (1981)	585 / 210	Oui / Oui	La Sioule
	Saint-Germain-de-Salles (1981)	818 / 665	Oui / Oui	La Sioule
	Etroussat (2005)	800 / 300	Oui / Oui	La Sioule
	Bayet (1993)	225 / 160	Oui / Oui	La Sioule
	Saint-Pourçain-sur-Sioule (1974)	9900 / 7720	Oui / Oui	La Sioule
	Montord (2002)	450 / 132	Oui / Oui	Le Gaduet

	Louchy-Montfand (1985)	135 / 270	Oui / Oui	Le Gaduet
	Saulcet « Le Bourg » (1985)	270 / 270	Oui / Oui	Le Douzenan
	Saulcet « Les Berchères » (1990)	270 / 155	Oui / Oui	La Sioule
	Bransat (1998)	250 / 100	Oui / Oui	Le Gaduet
	Le Theil « La Perrière » (1993)	*rejet effectué sur le contexte Bouble aval*		
	Le Theil « Les Grands Cours » (1993)	90 / 120	Oui / Oui	Le Gaduet
	Treban (1988)	135 / 140	Oui / Oui	Le Douzenan
	Verneuil-en-Bourbonnais (1993)	135 / 135	Oui / Oui	Le Douzenan
	Contigny « Hameau de la Racherie » (1993)	145 / 100	Oui / Oui	Le Douzenan
	Contigny « Le Bourg » (2007)	130 / 110	Oui / Oui	La Sioule
	Le contexte Sioule aval comporte 15 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance. Cependant, trois d'entre elles (Louchy-Montfand, Le Theil « Les Grands Cours » et Treban) présentent une charge maximale entrante plus importante que leur capacité nominale.			
Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)	 *Figure 24-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Sioule aval* L'occupation des sols du contexte Sioule aval est largement dominée par les cultures (47%) et les prairies (42,8%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (5,8%) et aux espaces artificialisés (4,4%).			
Industrie	1 ICPE avec Priorité eau recensée			

Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Gannat / Menat 2529 SB ➢ Vichy / Lapalisse 2629 SB ➢ Saint-Pourçain-sur-Sioule / Jaligny-sur-Besbre 2628 SB ➢ Montmarault / Tronget 2528 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• SIC - FR8301017 Basse Sioule - FR8301015 Vallée de l'Allier Nord • ZPS - FR8310079 Val d'Allier Bourbonnais
	Réserve naturelle	- RNN119 Val d'Allier
	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	*Aucun*
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830005437 Gorges de Chouvigny - 830020030 Pelouses calcaires de Jenzat, Saulzet et Mazerier - 830020558 Jenzat - 830020532 Coteaux calcaires de Charroux - 830020552 Basse Sioule - 830020362 Etang du Vernet - 830005420 Forêts de Marcenat et de Saint-Gilbert - 830020585 Coteaux des Trequins et de Blanzat - 830020396 Bois de Briailles - 830020038 Confluent Allier-Sioule et aval - 830020527 Environs de Bransat - 830020390 Ruisseau le Douzenan - 830020369 Bois du Vousset • ZNIEFF II - 830007449 Gorges de la Sioule - 830007463 Lit majeur de l'Allier Moyen • ZICO - 00198 Val d'Allier Bourbonnais • ENS - Les pelouses des Diagots
	Classement L.214-17	• Liste 1 - La Sioule du barrage de Queuille jusqu'à la confluence avec l'Allier • Liste 2 - La Sioule du barrage de Queuille jusqu'au Moulin de la Ville - La Sioule du Moulin de la Ville jusqu'à la confluence avec l'Allier - La Sioule du barrage de Queuille jusqu'au Moulin de la Ville (bras)
	Réservoir biologique	*Aucun*
	Décret Frayères	• Liste 1 - La Sioule, ses affluents et sous affluents de la confluence de la Gourdonne jusqu'à la confluence avec l'Allier (CHA, LPP, LPM, OBR, SAT, TRF, VAN) - Le Gaduet, ses affluents et sous affluents (LPP, LPM, SAT, TRF)

		• <u>Liste 2p</u> - La Sioule de l'amont du pont de Jenzat jusqu'à la confluence avec l'Allier (BRO)
S.A.G.E.	SAGE Sioule (mis en œuvre 2014)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Saint-Pourçain Sioule Limagne SMAT du bassin de la Sioule (Contrat Territorial Sioule et affluents 2014-2019) CC du Bocage Bourbonnais	
Enjeux PLAGEPOMI	• <u>Saumon atlantique</u> Le principal enjeu est que la population de saumons de Loire-Allier atteigne un niveau de viabilité pérenne. Pour cela, il convient en priorité, de conserver et préserver la population de saumons sauvages. En accompagnement, un enjeu d'amélioration des connaissances persiste. • <u>Anguille</u> L'enjeu principal est la réouverture de l'accès aux habitats de croissance et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. • <u>Aloses</u> L'enjeu prioritaire vis-à-vis de ces espèces est l'amélioration de la connaissance de leur mécanisme de renouvellement. La préservation des espèces d'aloses, notamment la grande alose, apparaît en seconde priorité. • <u>Lamproies</u> Les effectifs de lamproie marine conduisent à retenir comme enjeu essentiel pour cette espèce sa préservation, afin d'assurer sa viabilité et les activités halieutiques existantes sur l'espèce. Il convient ainsi de maintenir une vigilance dans le suivi des effectifs afin de réagir avec des mesures de gestion adaptées en cas de besoin. Compte tenu de cet enjeu, le maintien de l'encadrement de la pêche dans certains bassins versants se justifie. Pour ce qui est de la lamproie fluviatile, l'enjeu porte sur l'acquisition de connaissances et la caractérisation de la présence d'une population. • <u>Truite de mer</u> Compte tenu de la très faible présence de truite de mer constatée aux stations de comptage, l'enjeu prioritaire pour cette espèce est l'amélioration des connaissances de son comportement.	



Lamproie marine

24.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

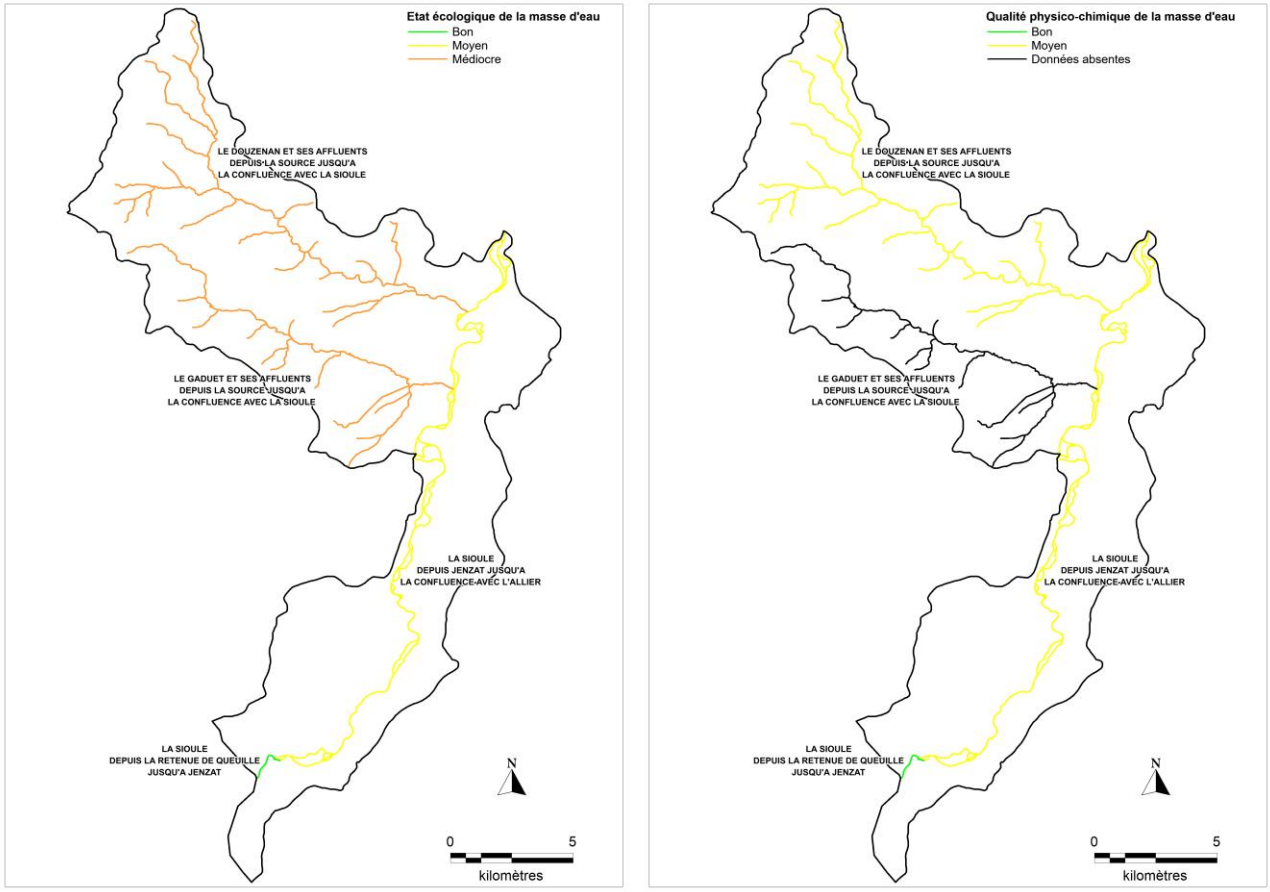
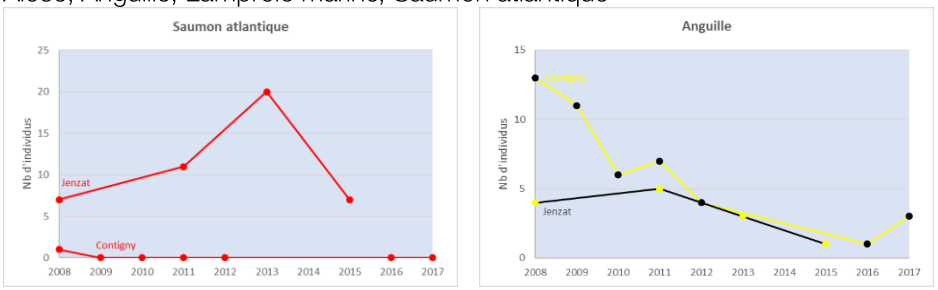
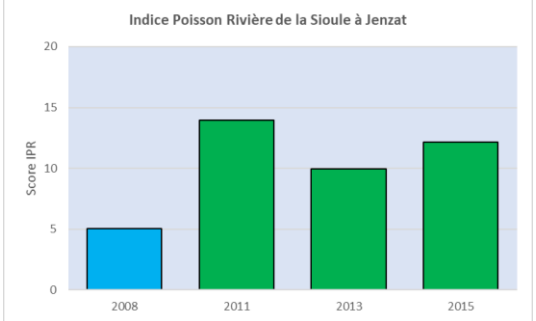


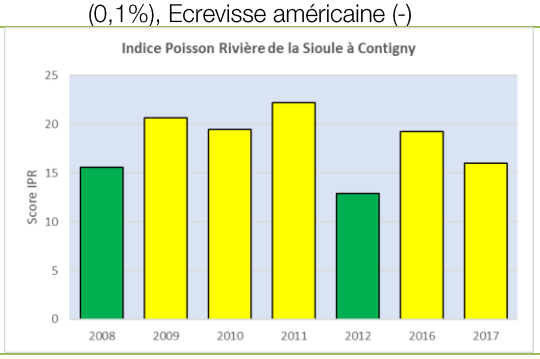
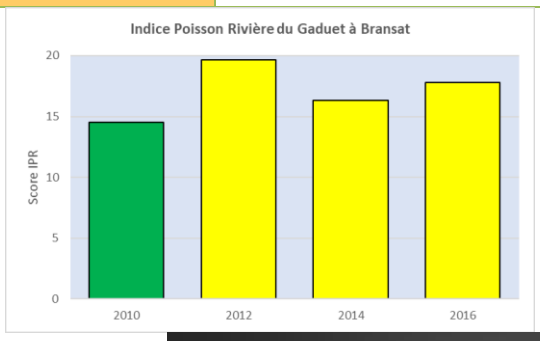
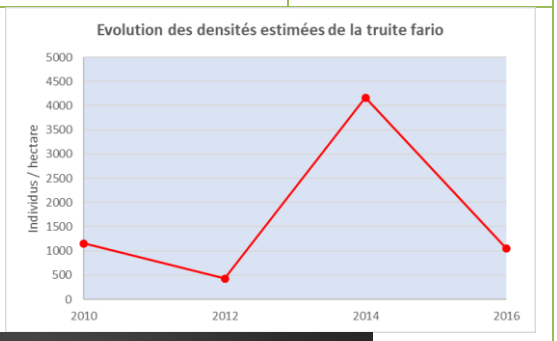
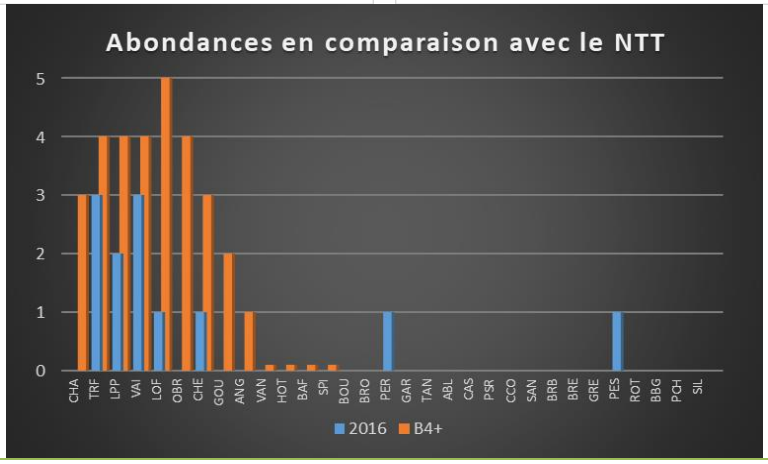
Figure 24-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Sioule aval en 2017

Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0272c	La Sioule depuis la retenue de Queuille jusqu'à Jenzat	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	Bon	Bon
FRGR0273	La Sioule depuis Jenzat jusqu'à la confluence avec l'Allier	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Moyen	Bon	Moyen
FRGR1805	Le Gaduet et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Médiocre	Moyen	*Données absentes*
FRGR1830	Le Douzenan et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Médiocre	Mauvais	Moyen

24.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Saumon atlantique, Alose, Anguille, Lamproie marine, Brochet, Truite fario (sur les affluents)
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Sioule : Ablette, Alose, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème bordelière, Brème commune, Brochet, Carassin argenté, Carassin doré, Carpe commune, Chabot, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Loche franche, Lote de rivière, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Saumon atlantique, Silure, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée Affluents : Ablette, Barbeau fluviatile, Bouvière, Carpe commune, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	Alose, Anguille, Lamproie marine, Saumon atlantique  *Figure 24-3 : Evolution du nombre de saumons atlantiques et d'anguilles sur la Sioule à Jenzat et à Contigny entre 2008 et 2017 (données des pêches électriques)*
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Alose, Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Saumon atlantique
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine

Les stations indicatrices			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Sioule Jenzat / Saint-Germain-de-Salles 2015 X : 716 187 Y : 6 563 525 B6 Zone à ombre	IPR : 12,14 Bon Nb espèces repères : 6	Goujon (27,1%), Vairon (16,1%), Spirlin (14,8%), Barbeau fluviatile (13,9%), Chevaine (13,3%), Loche franche (6,3%), Gardon (4,3%), Chabot (2,1%), Bouvière (0,8%), Saumon atlantique (0,7%), Vandoise (0,3%), Ablette (0,1%), Anguille (0,1%), Tanche (0,1%)	Pêche par points Autres inventaires : 2008, 2011, 2013
			

La Sioule Contigny 2017 X : 723 899 Y : 6 582 401 B7 Zone à barbeau	IPR : 16,02 Médiocre Nb espèces repères : 7	Goujon (18,6%), Hotu (18,3%), Chevaine (18,2%), Spirlin (12,7%), Vairon (10,4%), Gardon (7%), Barbeau fluviatile (6,7%), Ablette (1,8%), Perche soleil (1,2%), Bouvière (1,1%), Grémille (1,1%), Pseudorasbora (0,6%), Loche franche (0,6%), Brème bordelière (0,4%), Perche commune (0,4%), Vandoise (0,3%), Anguille (0,2%), Tanche (0,2%), Lote de rivière (0,1%), Poisson chat (0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points Autres inventaires : 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2016
			
Le Gaduet Bransat 2016 X : 718 171 Y : 6 580 227 B4+ Zone à truite	IPR : 17,82 Médiocre TRF : 1054 ind/ha Faible	Vairon (46,7%), Loche franche (27,3%), Truite fario (16,9%), Chevaine (5,4%), Lamproie de Planer (2,9%), Perche commune (0,4%), Perche soleil (0,4%)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2010, 2012, 2014
	  		



Le Gaduet

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Sioule Aubeterre 2014 X : 720 638 Y : 6 567 586	IPR : *non calculé* TRF : abs.	Espèces majoritaires : Goujon, Gardon, Tanche, Chevaine, Barbeau fluviatile Autres espèces : Anguille, Brochet, Perche soleil, Truite fario, Bouvière, Vairon, Ablette, Loche franche, Poisson chat, Grémille	Pêche de sauvetage du canal de fuite du Moulin d'Aubeterre
La Sioule Bayet 2013 X : 721 382 Y : 6 573 126 B6+ Zone à ombre	IPR : 5,91 Excellent Nb espèces repères : 7	Vairon (33,5%), Goujon (19,4%), Chevaine (12,9%), Spirlin (11%), Loche franche (8,2%), Bouvière (5,3%), Barbeau fluviatile (2,8%), Gardon (2%), Hotu (1,5%), Saumon atlantique (1,1%), Brochet (0,8%), Vandoise (0,8%), Truite fario (0,4%), Ablette (0,1%), Chabot (0,1%), Grémille (0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points
La Sioule Bayet 2013 X : 721 616 Y : 6 575 740 B6+ Zone à ombre	IPR : 8,7 Bon Nb espèces repères : 7	Chevaine (25,1%), Goujon (15,3%), Spirlin (13,8%), Vairon (10,8%), Barbeau fluviatile (10,1%), Bouvière (8,5%), Hotu (8,1%), Gardon (4,2%), Loche franche (1,9%), Ablette (0,6%), Grémille (0,6%), Vandoise (0,5%), Saumon atlantique (0,4%), Perche commune (0,2%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points
La Sioule Saint-Pourçain-sur-Sioule 2015 X : 722 956 Y : 6 581 883	IPR : *non calculé* TRF : abs.	Espèces majoritaires : Goujon, Gardon, Chevaine, Barbeau fluviatile, Spirlin Autres espèces : Ablette, Anguille, Silure	Pêche de sauvetage des canaux d'amené et de décharge du Moulin Breland
La Sioule Saint-Pourçain-sur-Sioule 2016 X : 722 615 Y : 6 578 737	IPR : *non calculé* TRF : abs.	Espèces majoritaires : Goujon, Gardon, Chevaine, Vairon, Spirlin Autres espèces : Perche soleil, Perche commune, Barbeau fluviatile, Vandoise, Bouvière, Saumon atlantique	Pêche de sauvetage devant le plan de grille et du canal de décharge du Moulin de la Ville
Le Douzenan Treban 2017 X : 714 101 Y : 6 586 395	IPR : 20,2 Médiocre TRF : abs.	Goujon (33,3%), Pseudorasbora (33%), Vairon (25,8%), Loche franche (4,2%), Chevaine (2,4%), Perche commune (0,8%), Spirlin (0,2%), Tanche (0,2%), Gardon (0,1%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2016
Le Douzenan Contigny 2015 X : 722 963 Y : 6 582 034	IPR : *non calculé* TRF : abs.	Vairon (71,8%), Loche franche (9,3%), Goujon (8,2%), Chevaine (6,4%), Pseudorasbora (1,1%), Spirlin (1,1%), Bouvière (1%), Barbeau fluviatile (0,4%), Gardon (0,3%), Lamproie sp. (0,2%), Ablette (0,1%), Tanche (0,1%)	Pêche de sauvetage Prospection complète
Le Douzenan Saint-Pourçain-sur-Sioule 2013 X : 723 218 Y : 6 581 874	IPR : *non calculé* TRF : 1 ind.	Vairon (31,6%), Loche franche (26,3%), Goujon (21%), Perche soleil (10,5%), Poisson chat (5,3%), Truite fario (5,3%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points
Le Gaduet Bransat 2013 X : 718 748 Y : 6 579 979	IPR : 33,7 Mauvais TRF : 85 ind/ha Très faible	Loche franche (55,1%), Vairon (43,7%), Lamproie sp. (0,6%), Truite fario (0,6%)	Inventaire 1 passage

Bilan piscicole
Dans ce contexte, 7 stations ont fait l'objet d'inventaires sur le cours de la Sioule. Ces inventaires ont permis de montrer que la quasi-totalité des espèces attendues pour ce contexte sont présentes, dont l'ensemble des espèces repères. Le cortège de cyprinidés rhéophiles domine globalement le peuplement même si les densités peuvent être inférieures à celles attendues, notamment pour la vandoise et le hotu. La truite fario et le brochet sont présents mais avec des effectifs réduits. Pour ce qui est des espèces migratrices, le saumon atlantique et l'anguille ont été régulièrement observés tandis que la lamproie marine n'a été contactée que de façon anecdotique (1 individu en 2010 à Contigny). On peut également noter la capture de la lote de rivière à l'aval de la Sioule, espèce rare et localisée en Auvergne, ainsi que d'autres espèces patrimoniales (bouvière, chabot et lamproie de Planer). Enfin, le peuplement piscicole de la Sioule comporte 4 espèces invasives (perche soleil, poisson chat, pseudorasbora et écrevisse américaine). Concernant les affluents, 5 stations ont été inventoriées : 3 sur le Douzenan et 2 sur le Gaduet. Le Gaduet possède un peuplement plutôt conforme pour ce type de cours d'eau avec une population de truites fario et ses espèces accompagnatrices (vairon, loche franche et lamproie de Planer). La présence de la truite fario avec de telles densités est même exceptionnelle pour un cours d'eau de plaine de 2ème catégorie. Le peuplement du Douzenan, outre la quasi-absence de la truite fario, est plus marqué par la présence d'espèces de plans d'eau (tanche, gardon, perche commune) et d'espèces invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora). En conclusion, le peuplement piscicole de la Sioule aval apparaît légèrement perturbé notamment vis-à-vis des densités de certaines espèces.



Barbeau fluviatile

24.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude préalable à la restauration des milieux aquatiques de la Sioule et de ses affluents *SMAT Sioule / BURGEAP*	2011	Cette étude a donné lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial Sioule et affluents sur la période 2014-2018. Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Suivi biologique et hydromorphologique dans le cadre du CT Sioule *SMAT Sioule / FDAAPPMA03*	2014-2018	Une station de suivi sur la Sioule à Saint-Germain-de-Salles (physico-chimie et hydromorphologie) et une sur le Gaduet à Bransat (physico-chimie et peuplement piscicole).
Etat migratoire de la Sioule – Expertise détaillée de l'axe Sioule et de l'impact des ouvrages sur la circulation des poissons *LOGRAMI / ONEMA*	2008	Le potentiel de production des juvéniles de saumon atlantique sur la Sioule représente 25% du bassin de l'Allier. 90% de ce potentiel tacons est localisé sur des secteurs en amont du Moulin de Neuvial situé entre Jenzat et Ebreuil. L'expertise détaillée a mis en évidence une forte altération de la continuité écologique.
Suivi des tacons par pêche électrique *LOGRAMI*	2010-2017	2 stations sur la Sioule
Etude radiopistage *LOGRAMI*	2012	Le taux de survie estival des géniteurs est de 0% sur l'aval entre le bec de Sioule et le Moulin des Grottes, 71% entre le Moulin des Grottes et Ebreuil, et de 100% à l'amont d'Ebreuil. Cette étude a mis en évidence qu'en 2012 certains usages étaient problématiques pour la migration.
Suivi du devenir des poissons carnassiers déversés dans le milieu naturel par les AAPPMA de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	5 sites de lâchers : la Sioule à Jenzat (1) et à Saint-Pourçain-sur-Sioule (4) Le déversement de poissons carnassiers maillés facilite et augmente les prises pour les pêcheurs. Afin d'accroître le taux de recapture, il convient de réaliser ces déversements en milieu fermé et calme (plans d'eau, boires). Pour favoriser la remise à l'eau de géniteurs, il pourrait être intéressant de limiter les modes de pêche (privilégier la pêche aux leurres) sur certains parcours ou développer des zones de réserve de pêche temporaires ou permanentes. La restauration des habitats et des zones de reproduction reste toutefois le moyen le plus efficace pour optimiser la quantité de poissons carnassiers dans un écosystème.
Suivi de la colonisation du silure glane, *silurus glanis*, par radiopistage au niveau de la confluence Allier/Sioule *FDAAPPMA03*	2017-en cours	Les objectifs sont : - d'appréhender la colonisation du silure sur la Sioule ; - de déterminer la vitesse et les mécanismes de colonisation ; - de mieux comprendre le comportement général de l'espèce.
Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 830 1017 « Basse Sioule » *MEEDAT / Mosaïque Environnement*	2009	/
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	La Sioule à Saint-Germain-de-Salles (station 40 – 2011, 2013, 2015) La Sioule à Bayet (station 913 – 2013) La Sioule à Bayet (station 113 – 2013) Le Gaduet à Bransat (station 11 – 2010, 2012, 2014, 2016)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2016	La Sioule à Saint-Germain-de-Salles (station 9) : le régime thermique estival apparaît incompatible avec le maintien d'une population de truites fario. Le Gaduet à Bransat (station 28) : le régime thermique estival apparaît compatible avec le maintien d'une population de truites fario.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Contrat Territorial Sioule et affluents *SMAT Sioule*	2014-2018	Différents travaux ont été menés dans le cadre du contrat territorial : restauration des berges et des ripisylves, de la continuité écologique…

24.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Les Chevaliers de la Sioule »	Gannat	611 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Sirène »	Saint-Pourçain-sur-Sioule	1314 adhérents (2017)
Parcours de pêche	Parcours labellisé « Famille » : la Sioule à Saint-Pourçain-sur-Sioule (2 500 m)		
Réserves de pêche	Restriction des modes de pêche à proximité des barrages de la Sioule		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Sioule par AAPPMA de Gannat ➢ Gestion d'usage sur Sioule et Gaduet par AAPPMA de Saint-Pourçain		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans la Sioule et le Gaduet pour la pratique de la pêche • Truite arc-en-ciel (adultes) dans la Sioule pour la pratique de la pêche • Brochet (juvéniles et adultes) dans la Sioule pour la pratique de la pêche • Carpe (adultes) dans la Sioule pour la pratique de la pêche • Perche (adultes) dans la Sioule pour la pratique de la pêche		



Parcours labellisé « Famille » sur la Sioule à Saint-Pourçain-sur-Sioule

24.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Sioule : 10 ouvrages dont 10 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires et irrigation	➢ Accentuation des étiages ➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Complexe hydroélectrique de Fades-Queuille (63)	➢ Marnage des niveaux d'eau lors des éclusées ➢ Altération de la qualité de l'eau (rejets, vidange) ➢ Dégradation de l'habitat à l'aval du barrage (colmatage du substrat, blocage du transport solide)	• Réduction des surfaces de frayères • Exondation des frayères • Augmentation de la mortalité des alevins par piégeage ou échouage	• Limitation des conditions de vie
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	7 micro-centrales hydroélectriques	➢ Accentuation des étiages dans les tronçons court circuités		• Réduction de la capacité d'accueil

Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Ouvrages infranchissables Micro-centrales hydroélectriques	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	**SAT, ALA, LPM, BRO** • Restriction de l'accès aux zones de frayères **ALA, LPM** • Réduction des surfaces de frayères **ANG** • Mortalité des anguilles argentées lors de la dévalaison	**BRO** • Impossibilité de recoloniser par l'aval **ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance
	Complexe hydroélectrique de Fades-Queuille (63)	➢ Marnage des niveaux d'eau lors des éclusées ➢ Altération de la qualité de l'eau (rejets, vidange) ➢ Dégradation de l'habitat à l'aval du barrage (colmatage du substrat, blocage du transport solide)	**SAT, ALA, LPM, BRO** • Exondation des frayères • Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des alevins par piégeage ou échouage	**BRO** • Limitation des conditions de vie
	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires et irrigation (sur les affluents)	➢ Accentuation des étiages ➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, phosphate, MES)	**TRF** • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	**TRF** • Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau (sur les affluents)	➢ Accentuation des étiages ➢ Augmentation de la thermie		**TRF** • Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Peu perturbé**

24.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
SIOU-05.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	La Sioule	FRGR0272c FRGR0273	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Favoriser la reproduction (SAT, ALA, LPM, BRO) Permettre la recolonisation par l'aval (BRO) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A-1	MIA0304
SIOU-05.02	Hydroélectricité	Equipement des micro-centrales pour la dévalaison des anguilles	La Sioule	FRGR0272c FRGR0273	Peu d'impact	Eviter la mortalité lors de la dévalaison (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole	1D-2 9A-1	MIA0301
SIOU-05.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR0272c FRGR0273 FRGR1805 FRGR1830	Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	Améliorer les conditions de vie (TRF) Accroître le taux de survie (TRF) Favoriser la reproduction (ANG)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
SIOU-06.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR0272c FRGR0273 FRGR1805 FRGR1830	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
SIOU-07.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	La Sioule et ses affluents	FRGR0272c FRGR0273 FRGR1805 FRGR1830	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
SIOU-08.01	Hydroélectricité	Diminution des impacts des éclusées du complexe hydroélectrique de Fades-Queuille par actualisation du règlement d'eau	La Sioule	FRGR0272c FRGR0273	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (SAT, ALA, LPM, BRO) Accroître le taux de survie (SAT, ALA, LPM, BRO) Améliorer les conditions de vie (BRO)	Amélioration de l'état morphologique	1C-1	/

SIOU-09.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Le Gaduet	FRGR1805	Peu d'impact	Améliorer les conditions de vie (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



Barrage du Moulin de la Ville à Saint-Pourçain-sur-Sioule

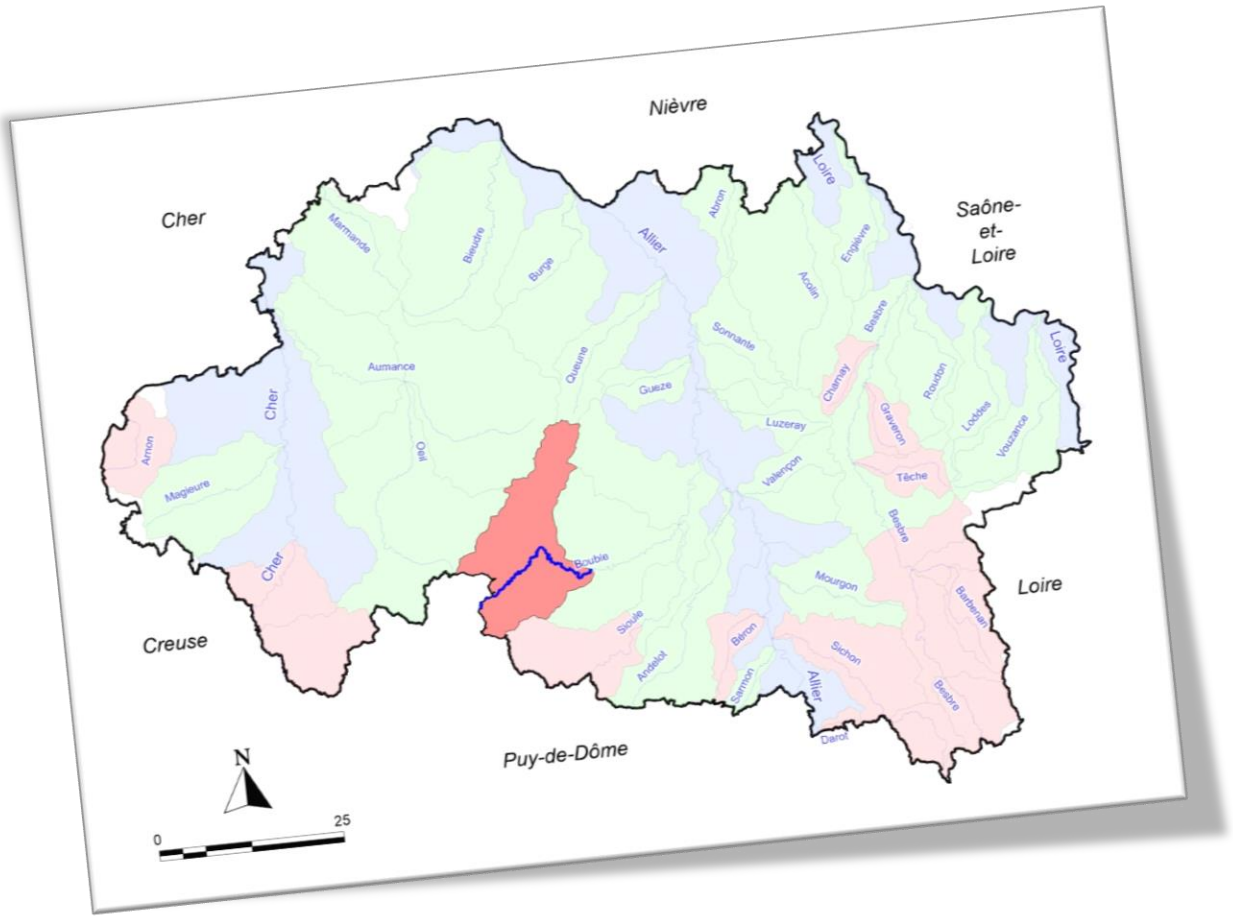
24.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion	Aucun



Déversement de truites

25 LA BOUBLE AMONT
03.25 – S – P



25.1 Localisation du contexte

25.2 Description générale

25.3 Données générales

25.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

25.5 Peuplement piscicole

25.6 Etudes et travaux

25.7 Gestion et halieutisme

25.8 Diagnostic et facteurs limitants

25.9 Synthèse des actions préconisées

25.10 Gestion piscicole préconisée

25.1 Localisation du contexte

Le contexte Bouble amont se situe au sud du département, au sein du Bocage Bourbonnais (figure 25-1).

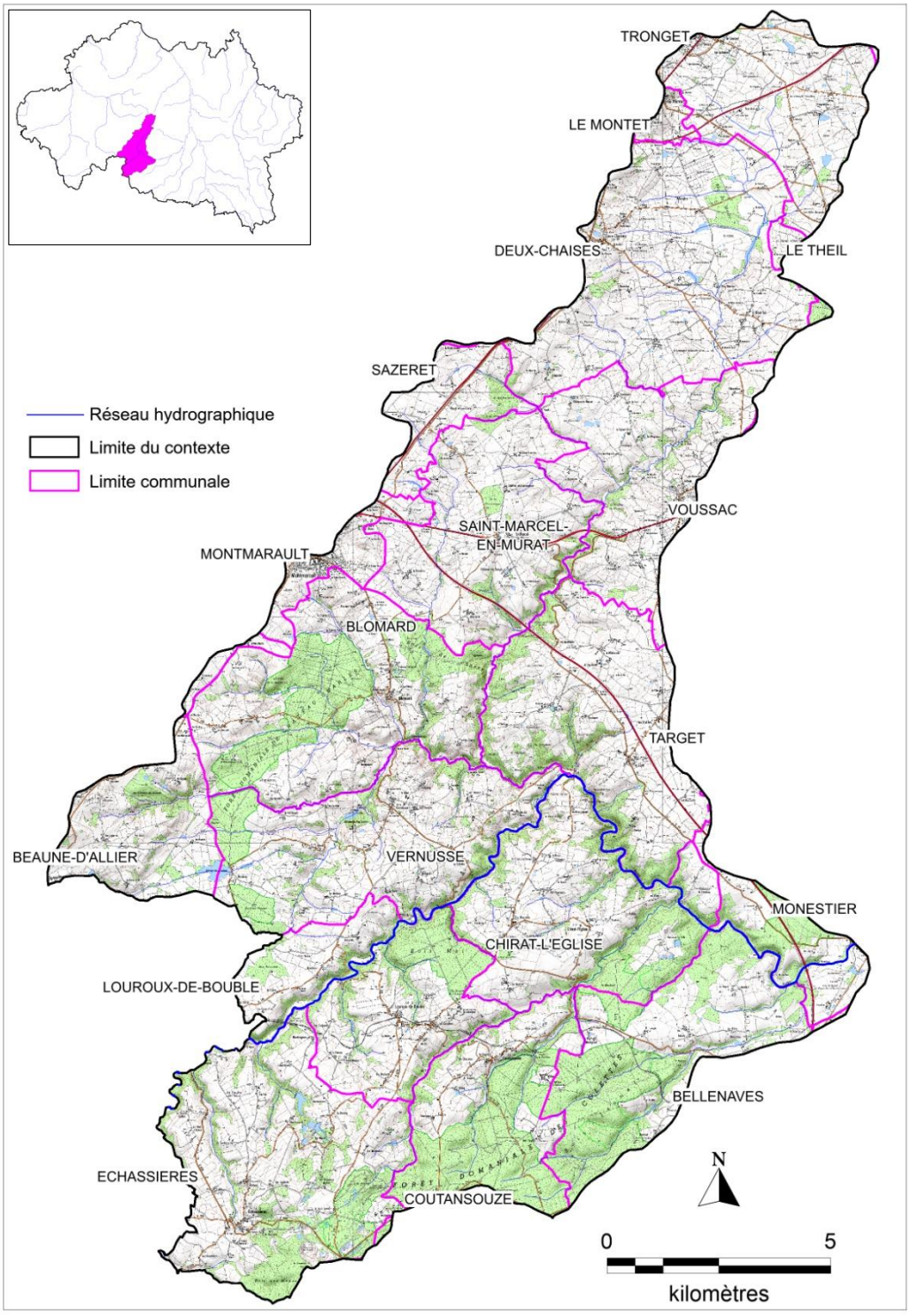


Figure 25-1 : Carte de localisation du contexte Bouble amont

25.2 Description générale

Le contexte Bouble amont, d'une superficie de 244,7 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.25 »**. Ce contexte comprend le cours de la Bouble, de la limite départementale Puy-de-Dôme/Allier au pont de la route départementale n°42 à Monestier « Chantelle-la-Vieille », ainsi que l'ensemble de ses affluents situés dans le département de l'Allier.
La Bouble parcourt dans ce secteur une distance de 27,3 km avec une pente moyenne de 0,5% (figure 25-2).

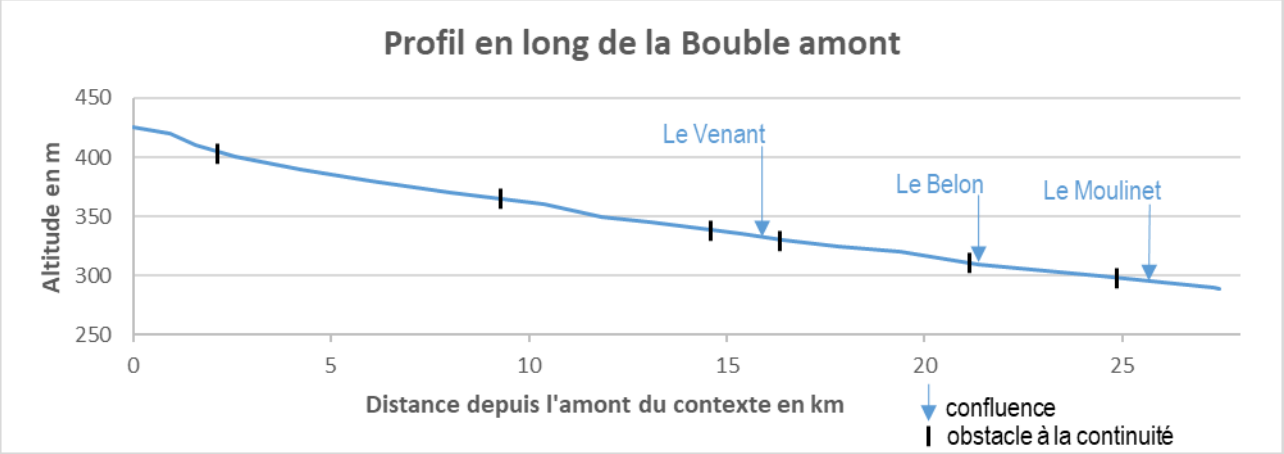


Figure 25-2 : Profil en long de la Bouble amont



La Bouble à Louroux-de-Bouble

La figure 25-3 présente les principales caractéristiques du contexte de la Bouble amont :

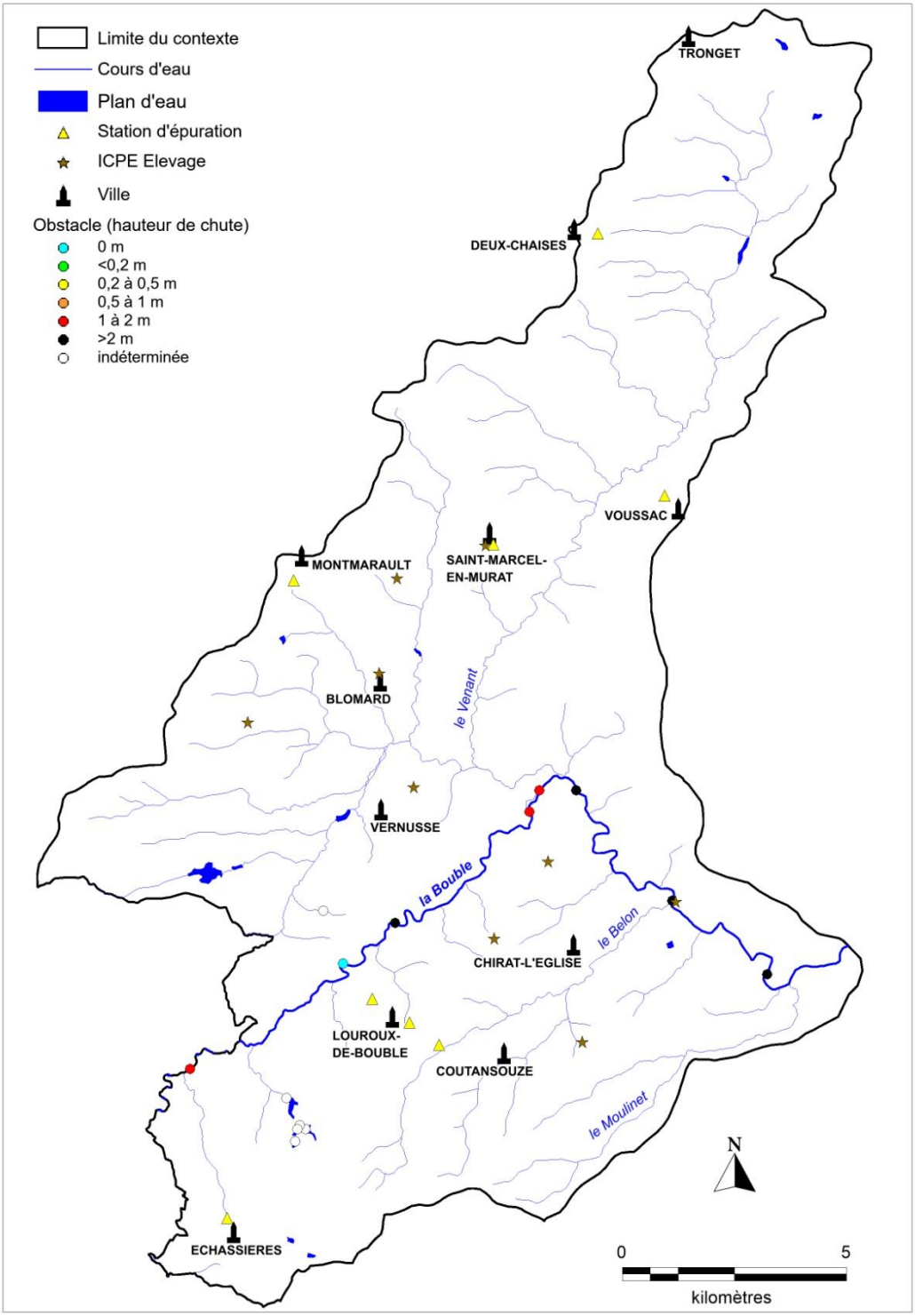


Figure 25-3 : Carte de description générale du contexte de la Bouble amont

25.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="5">Limite départementale 63/03 – commune de Echassières</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="5">Pont de la RD42 – commune de Monestier « Chantelle-la-Vieille »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents situés dans le département de l'Allier</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d'eau</td><td colspan="5">117 plans d'eau recensés
115 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="7">● le Venant, affluent rive gauche, 23,9 km
● le Belon, affluent rive droite, 11 km
● le Moulinet, affluent rive droite, 9,3 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="5">27,3 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr>
<tr><td>112,2</td><td>64,6</td><td>24,4</td><td>18,4</td><td>11,6</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="5">231,2</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="7">244,7 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td colspan="6">QMNA5 : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Module</td><td colspan="6">Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td colspan="6">QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td colspan="2">Altitude amont</td><td colspan="5">426 m</td></tr>
<tr><td colspan="2">Altitude aval</td><td colspan="5">289 m</td></tr>
<tr><td colspan="7">0,5 %</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Réelle, après impact ouvrages</td><td colspan="2">Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="5">7</td></tr>
<tr><td colspan="2">Hauteur cumulée</td><td colspan="5">11,5 m</td></tr>
<tr><td colspan="7">0,46 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="7">8,4 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="7">Gneiss</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="7">ECHASSIERES ; LOUROUX-DE-BOUBLE ; COUTANSOUZE ; TRONGET ; LE MONTET ; LE THEIL ; DEUX-CHAISES ; SAZERET ; VOUSSAC ; SAINT-MARCEL-EN-MURAT ; MONTMARAULT ; BLOMARD ; BEAUNE-D'ALLIER ; VERNUSSE ; CHIRAT-L'EGLISE ; TARGET ; BELLENAVES ; MONESTIER</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="6">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Echassières (1993)</td><td colspan="2">417 / 225</td><td>Oui / Oui</td><td>Un affluent de la Bouble</td></tr>
<tr><td colspan="2">Louroux-de-Bouble « La Gare » (1997)</td><td colspan="2">50 / 30</td><td>Oui / Oui</td><td>Un affluent de la Bouble</td></tr>
<tr><td colspan="2">Louroux-de-Bouble « Les Bernards » (1995)</td><td colspan="2">50 / 50</td><td>Oui / Oui</td><td>La Bouble</td></tr>
<tr><td colspan="2">Louroux-de-Bouble « La Dragonne » (2010)</td><td colspan="2">180 / 20</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Belon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Deux-Chaises (2011)</td><td colspan="2">320 / 286</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Ris du Tremblay (affluent du Venant</td></tr>
</table>

	Voussac (1986)	100 / 110	Oui / Oui	Le Venant
	Saint-Marcel-en-Murat (1991)	45 / 30	Oui / Oui	Un affluent du Venant
	Montmarault « Zone Sud » (1998)	1400 / 1000	Oui / Oui	Le Sarre (sous affluent du Venant)
	Le contexte Bouble amont comporte 8 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance. Cependant, une d'entre elles (Voussac) présente une charge maximale entrante plus important que sa capacité nominale.			

Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)

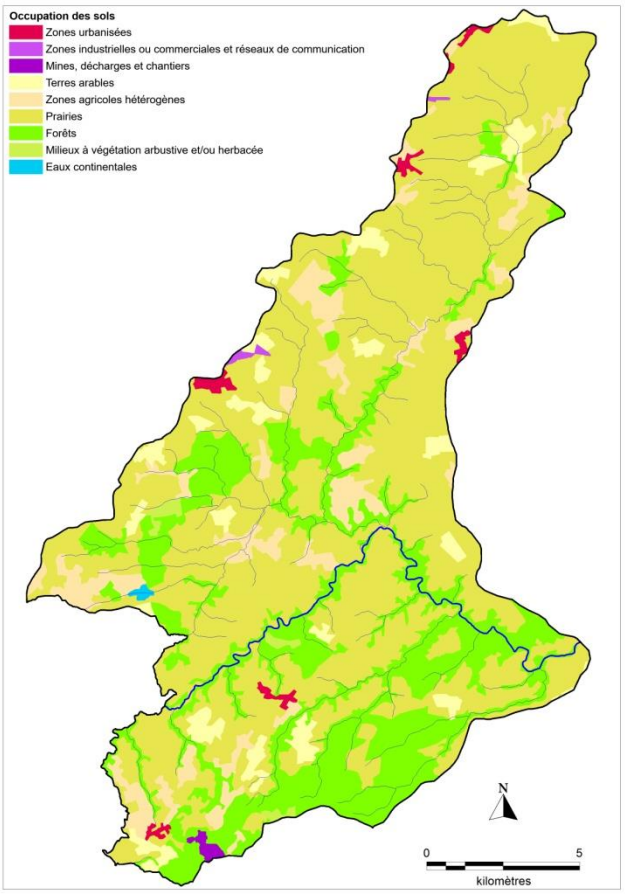


Figure 25-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Bouble amont

L'occupation des sols du contexte Bouble amont est dominée par les prairies (61,9%). Le reste du territoire est partagé entre les forêts (23,7%) et les cultures (12,6%) et les espaces urbanisés y sont restreints (1,2%).

Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Gannat / Menat 2529 SB ➢ Montmarault / Tronget 2528 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• <u>SIC</u> - FR8301025 Forêt des Colettes
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	• <u>Site inscrit</u> - SI1130 Viaducs de la Bouble et de Bellon

	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830009012 Bords de la Bouble - 830005417 Forêt de Colettes et satellites - 830020420 Bois Mal - 830020343 Puy Guillon - 830005418 Etang de Rivalais - 830005419 Forêt de Château Charles • ZNIEFF II - 830007447 Forêt des Colettes et satellites
	Classement L.214-17	• Liste 1 - La Bouble - Les cours d'eau affluents de la Bouble de la source jusqu'à la confluence avec le Musant exclu • Liste 2 - La Bouble
	Réservoir biologique	- RESBIO_244 La Bouble depuis la source jusqu'à Monestier : la Bouble, le Venant, le Belon et ses affluents
	Décret Frayères	• Liste 1 - La Bouble, ses affluents et sous affluents de « Sauteloup » à Echassières jusqu'à la confluence avec la Sioule (CHA, LPP, TRF) - Le Venant, ses affluents et sous affluents depuis « Les Croux » à Deux-Chaises jusqu'à la confluence avec la Bouble (CHA, LPP, TRF) • Liste 2e - Ruisseau des Fayes (APP)
S.A.G.E.	SAGE Sioule (mis en œuvre 2014)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Saint-Pourçain Sioule Limagne CC Commentry Montmarault Néris Communauté CC du Bocage Bourbonnais SMAT du bassin de la Sioule (Contrat Territorial Sioule et affluents 2014-2019)	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



Le Venant à Voussac

25.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

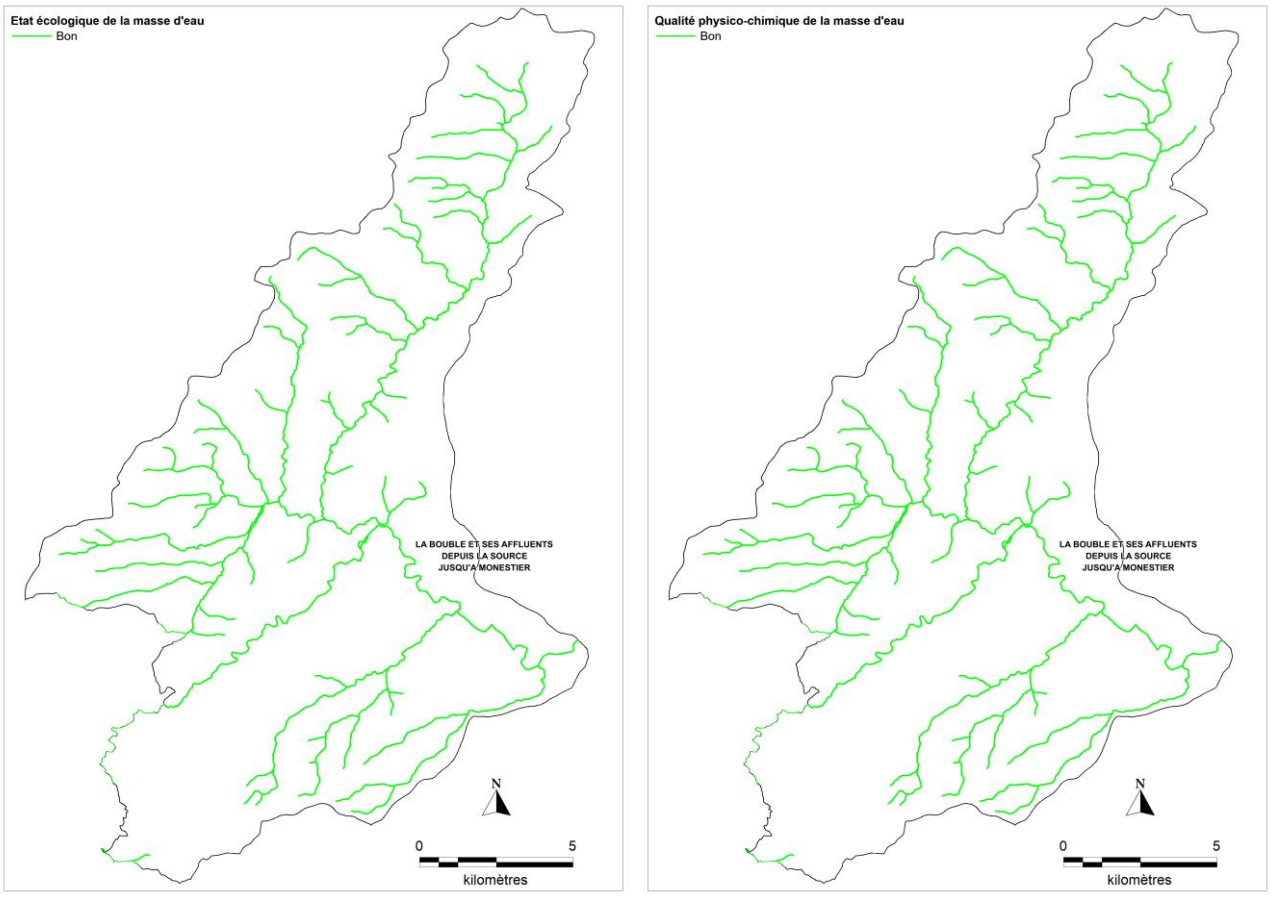


Figure 25-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Bouble amont en 2017

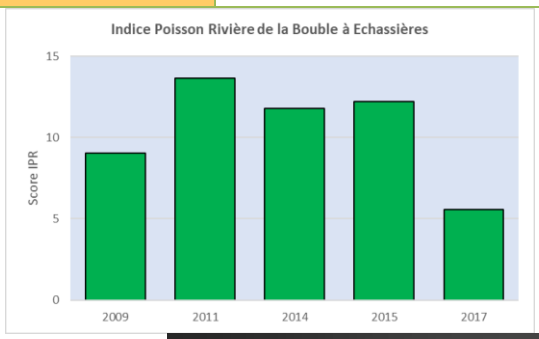
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0282	La Bouble et ses affluents depuis la source jusqu'à Monestier	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	Moyen	Bon

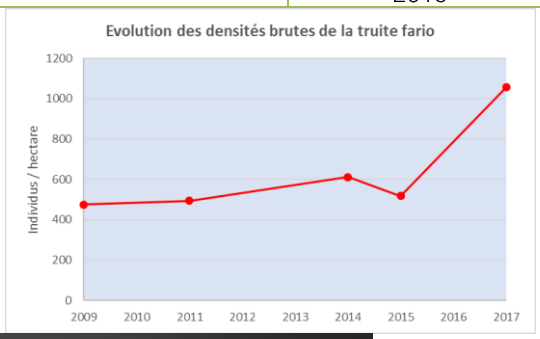
25.5 Peuplement piscicole

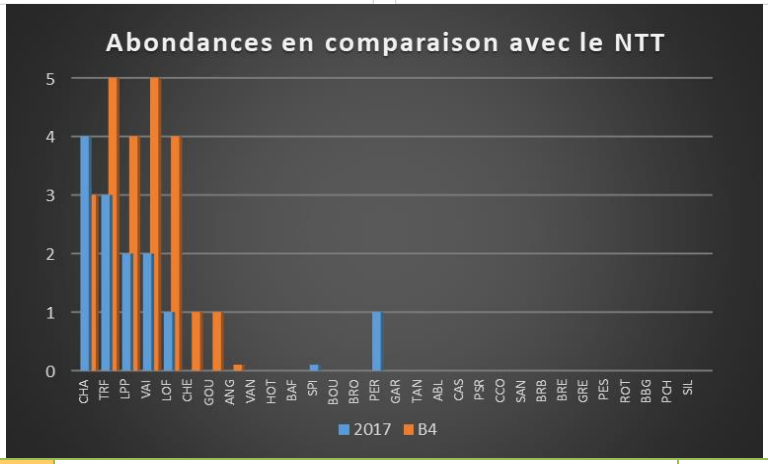
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	*Aucune*
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Bouvière, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Spirlin, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer, Ecrevisse à pattes blanches
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora

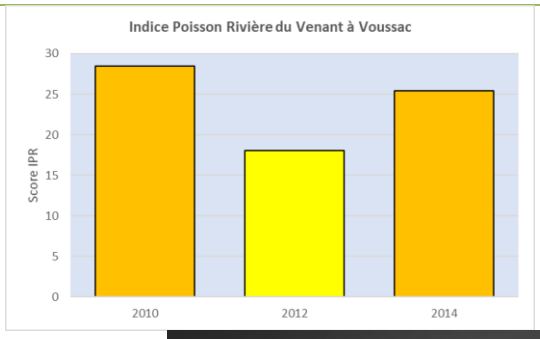
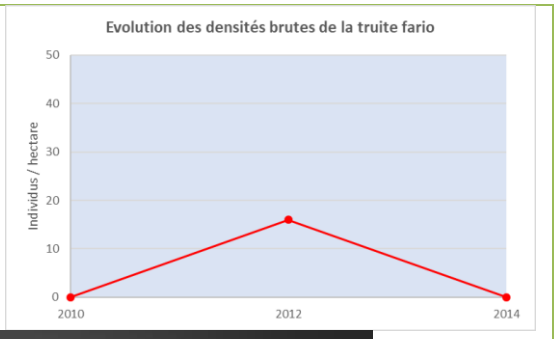
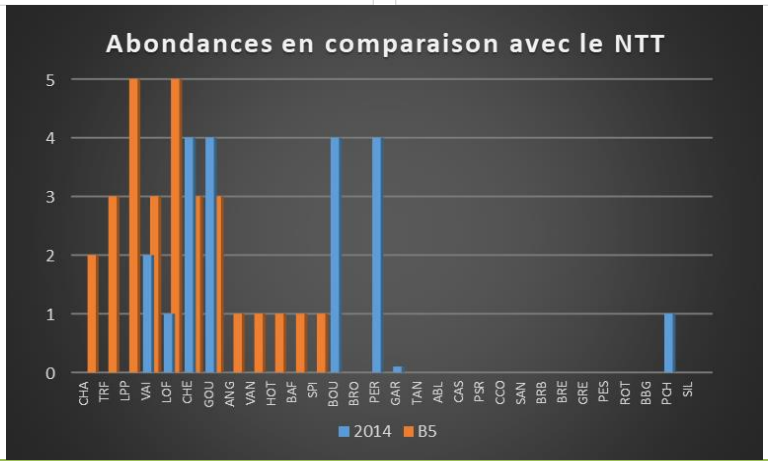
Les stations indicatrices

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
La Bouble Echassières 2017 X : 693 794 Y : 6 568 320 B4 Zone à truite	IPR : 5,58 Bon TRF : 1057 ind/ha Faible	Chabot (44,7%), Vairon (33,5%), Truite fario (10,8%), Loche franche (9,4%), Lamproie de Planer (1,2%), Perche commune (0,2%), Spirlin (0,2%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2009, 2011, 2014, 2015
Le Venant Voussac 2014	IPR : 25,4 Mauvais TRF : abs.	Goujon (42,5%), Vairon (22,2%), Chevaine (13,8%), Loche franche (10,5%), Bouvière (8,7%), Perche commune (1,2%), Gardon (1%), Poisson chat (0,1%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2010, 2012







X : 704 253 Y : 6 581 810 B5 Zone à ombre	  	

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Bouble Louroux-de-Bouble 2014 X : 696 150 Y : 6 569 701 B4+ Zone à truite	IPR : 8,9 Bon TRF : 220 ind/ha Très faible	Vairon (56,4%), Chabot (25,7%), Loche franche (4%), Lamproie de Planer (3,4%), Goujon (3,2%), Chevaine (2,5%), Truite fario (2,2%), Spirlin (1,6%), Perche commune (0,7%), Gardon (0,3%)	Inventaire 2 passages
La Bouble Monestier 2013 X : 707 348 Y : 6 570 347 B5 Zone à ombre	IPR : 17,69 Médiocre TRF : 57 ind/ha Très faible	Vairon (27,2%), Loche franche (24,8%), Goujon (20,8%), Chabot (17,9%), Truite fario (3,5%), Spirlin (2,9%), Chevaine (2,3%), Pseudorasbora (0,6%)	Inventaire 1 passage
Le Reuillat Sazeret 2017 X : 700 394 Y : 6 583 708	IPR : 45,81 Très mauvais TRF : abs.	Loche franche (100%)	Inventaire 1 passage

Bilan piscicole
Sur le contexte Bouble amont, 5 stations ont fait l'objet d'inventaires : 3 sur le cours principal, 1 sur un affluent (le Venant) et 1 sur un sous affluent (le Reuillat, un affluent du Venant). Ces inventaires ont permis de montrer que la truite fario, espèce repère du contexte, est présente sur l'ensemble du cours de la Bouble mais absente du Venant (1 individu issu de lâcher en 2012). L'étude de la structuration des classes de taille confirme l'accomplissement du cycle biologique avec l'ensemble des cohortes représentées, plus particulièrement à l'amont du contexte. Cependant, les densités constatées demeurent très faibles et bien inférieures celles attendues. Pour ce qui est des espèces accompagnatrices, le vairon et la loche franche ont été recensés sur la totalité des stations tandis que le chabot et la lamproie de Planer ne se trouvent que sur la Bouble. Il est à noter que le Venant possède une belle population de bouvière, espèce d'intérêt patrimonial. De plus, la présence historique de l'écrevisse à pattes blanches est avérée sur le ruisseau des Fayes dans la forêt des Colettes. Pour finir, si l'amont de la Bouble dans ce contexte est plutôt préservée de l'influence des plans d'eau avec la capture anecdotique de perche commune, la partie aval et encore plus le Venant semblent impactés avec la présence d'espèces non électives (gardon, perche commune) et même invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora). En conclusion, le peuplement piscicole de la Bouble amont apparaît relativement conforme au peuplement attendu avec cependant une perturbation au niveau des densités, notamment salmonicole. Le Venant quant à lui possède un peuplement piscicole fortement perturbé et non conforme.



Pêche électrique sur la Bouble



Loche franche

25.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude préalable à la restauration des milieux aquatiques de la Sioule et de ses affluents *SMAT Sioule / BURGEAP*	2011	Cette étude a donné lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial Sioule et affluents sur la période 2014-2018. Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Suivi biologique et hydromorphologique dans le cadre du CT Sioule *SMAT Sioule / FDAAPPMA03*	2014-2018	Une station de suivi sur la Bouble à Louroux-de-Bouble (physico-chimie, hydromorphologie, peuplement piscicole et macro-invertébrés).
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	La Bouble à Louroux-de-Bouble (station 414 – 2014) La Bouble à Monestier (station 613 – 2013) Le Venant à Voussac (station 20 – 2010, 2012, 2014)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2016	La Bouble à Echassières (station 19) : le régime thermique estival apparaît favorable au maintien d'une population de truites fario. Le Venant à Voussac (station 28) : le régime thermique estival apparaît incompatible avec le maintien d'une population de truites fario.

Travaux		
Intitulé	Année	Résultats / Commentaires
Contrat Territorial Sioule et affluents *SMAT Sioule*	2014-2018	Différents travaux ont été menés dans le cadre du contrat territorial : restauration des berges et des ripisylves, de la continuité écologique…

25.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Gaule d'Echassières »	Echassières	61 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Haute Bouble »	Louroux-de-Bouble	41 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Gaule du Venant »	Voussac	84 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Gaule Chantelloise »	Chantelle	253 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Bouble par AAPPMA de Echassières ➢ Gestion d'usage sur Bouble par AAPPMA de Louroux-de-Bouble ➢ Gestion d'usage sur Venant par AAPPMA de Voussac ➢ Gestion d'usage sur Bouble par AAPPMA de Chantelle		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans la Bouble et le Venant pour la pratique de la pêche • Truite arc-en-ciel (adultes) dans la Bouble et le Venant pour la pratique de la pêche		

25.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Bouble : 7 ouvrages dont 6 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail, abreuvement, drainage	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES) ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
	Plans d'eau (notamment en tête des affluents)	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Cultures intensives : irrigation, drainage	➢ Accentuation des étiages ➢ Altération de la qualité de l'eau ➢ Colmatage du substrat par ensablement	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
	Rejets à l'amont du contexte : eaux d'exhaure de mines, industries, agriculture	➢ Altération de la qualité de l'eau (MOOX, azote, phosphore, MES) ➢ Colmatage du substrat par ensablement	• Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Peu perturbé

25.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
BOUB-01.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	La Bouble et ses affluents	FRGR0282	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	/	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
BOUB-02.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	La Bouble et ses affluents	FRGR0282	Favoriser la reproduction Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
BOUB-03.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR0282	Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
BOUB-03.02	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0282	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état quantitatif et morphologique	1C	/
BOUB-04.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0282	Pas d'impact direct	/	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
BOUB-05.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Ensemble du contexte	FRGR0282	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état physico-chimique, morphologique et quantitatif	1C	MIA0401

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

25.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion	Aucun

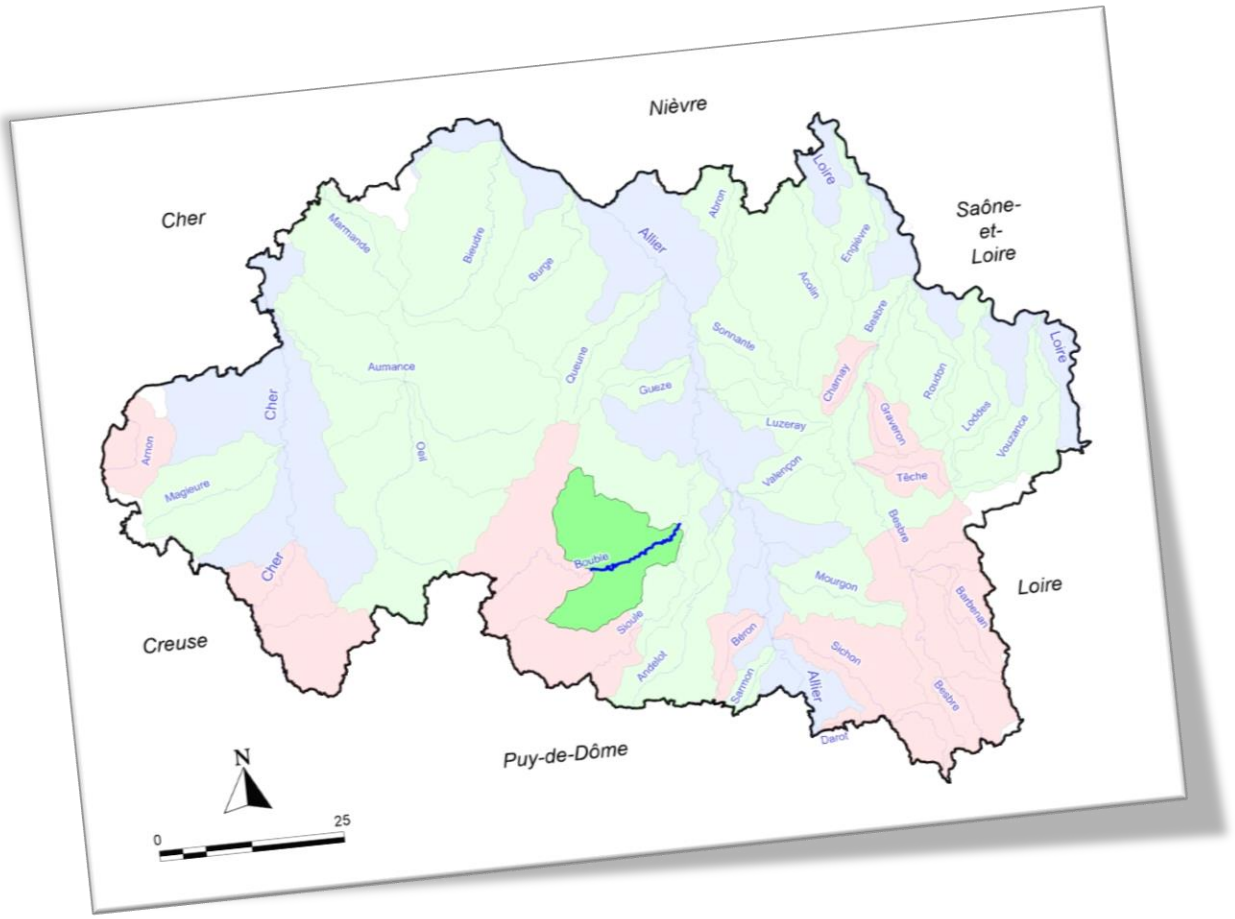


La Bouble à Louroux-de-Bouble



26 LA BOUBLE AVAL
3.26 – I – P





26.1 Localisation du contexte

26.2 Description générale

26.3 Données générales

26.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

26.5 Peuplement piscicole

26.6 Etudes et travaux

26.7 Gestion et halieutisme

26.8 Diagnostic et facteurs limitants

26.9 Synthèse des actions préconisées

26.10 Gestion piscicole préconisée

26.1 Localisation du contexte

Le contexte Bouble aval se situe au sud du département, entre le Bocage Bourbonnais et la Limagne (figure 26-1).

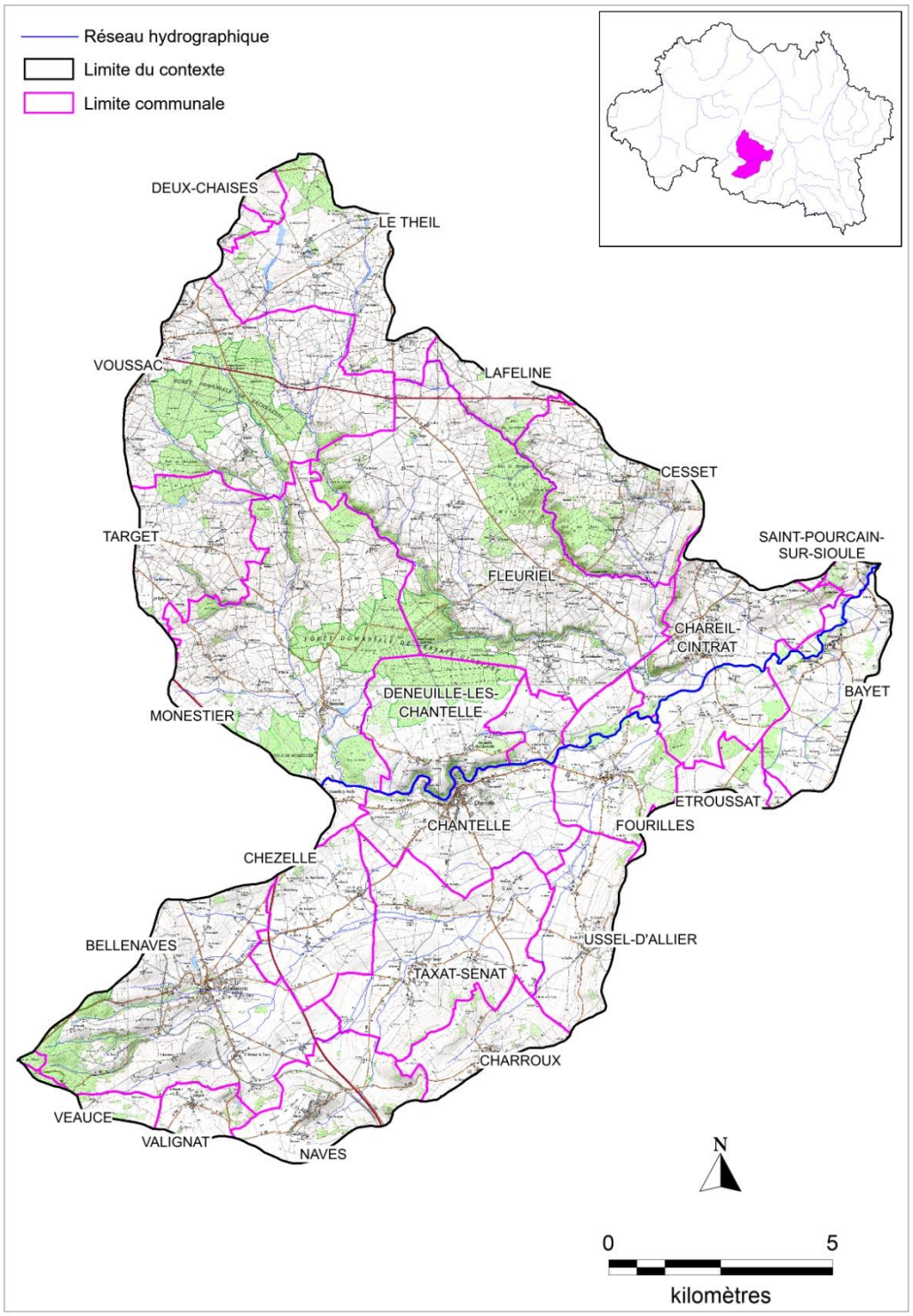


Figure 26-1 : Carte de localisation du contexte Bouble aval

26.2 Description générale

Le contexte Bouble aval, d'une superficie de 213,4 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.26 »**.
Ce contexte comprend le cours de la Bouble, du pont de la route départementale n°42 à Monestier jusqu'à la confluence avec la Sioule, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
La Bouble, dans ce contexte, s'écoule dans le Bocage Bourbonnais puis à travers la Limagne sur un parcours de 18,7 km avec une pente moyenne de 0,27% (figure 26-2).

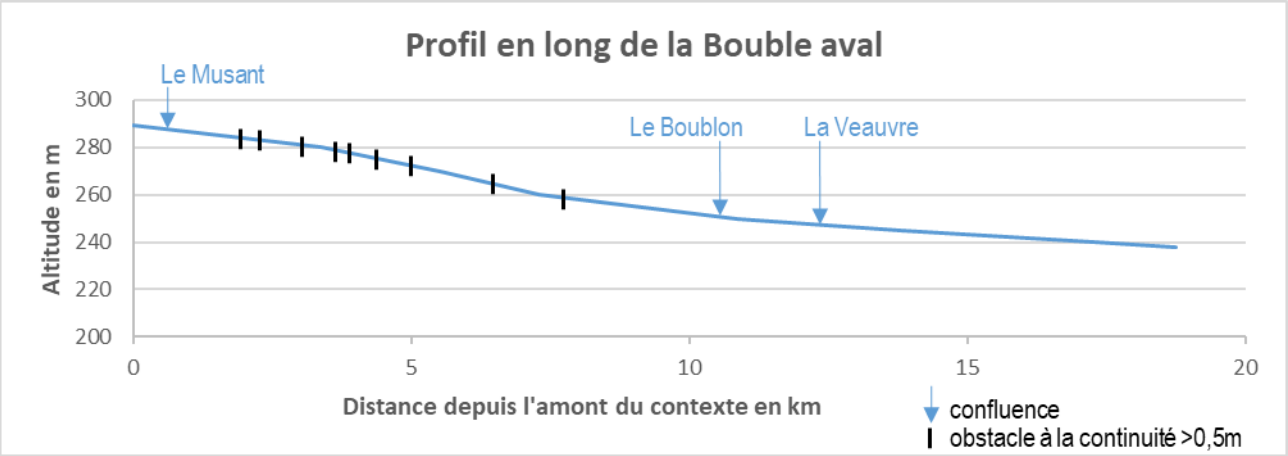


Figure 26-2 : Profil en long de la Bouble aval



La Bouble à Chantelle-la-Vieille

La figure 26-3 présente les principales caractéristiques du contexte de la Bouble aval :

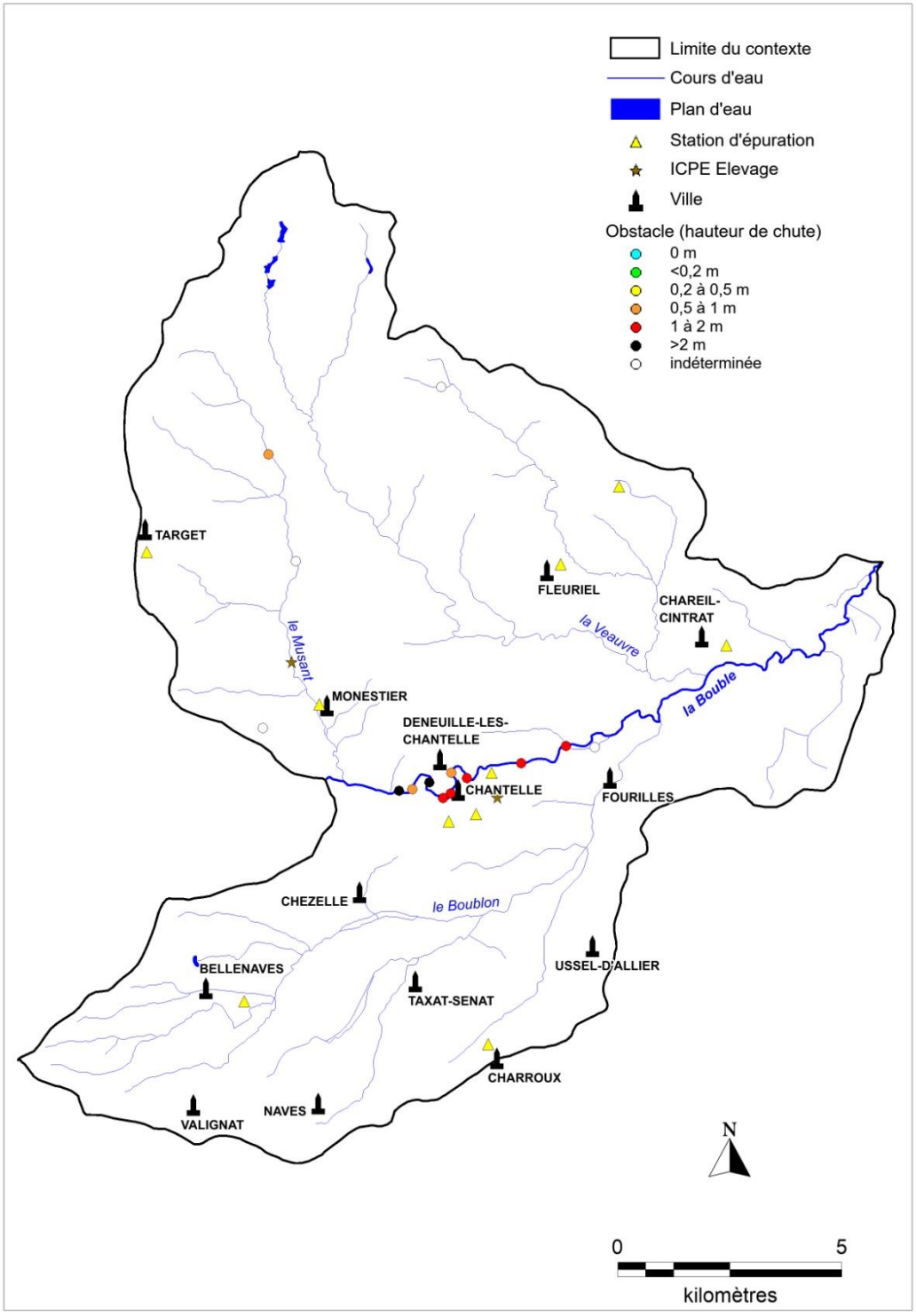
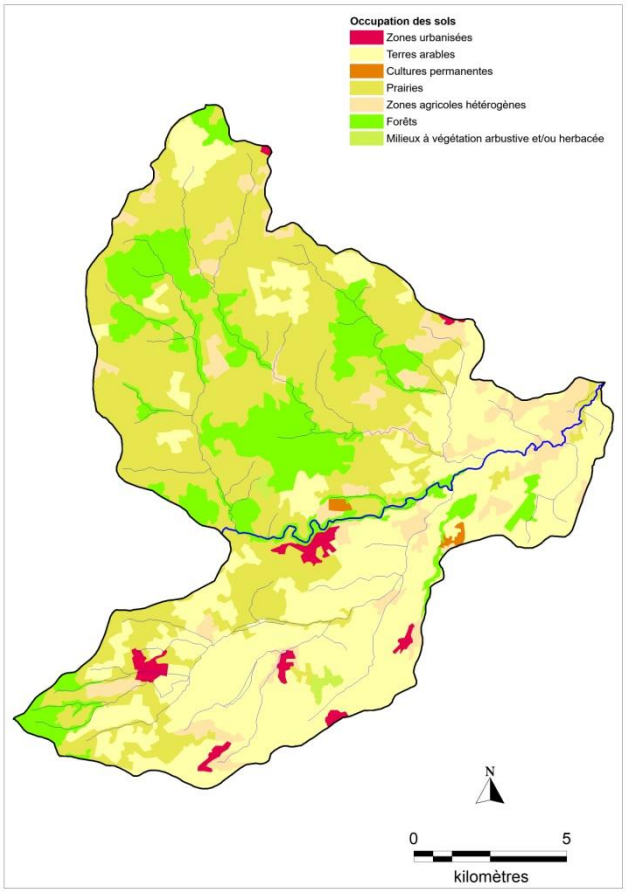


Figure 26-3 : Carte de description générale du contexte de la Bouble aval

26.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td>Amont</td><td colspan="5">Pont de la RD42 – commune de Monestier « Chantelle-la-Vieille »</td></tr>
<tr><td>Aval</td><td colspan="5">Confluence avec l'Allier – commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule « Baruthet »</td></tr>
<tr><td>Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td>Plans d'eau</td><td colspan="5">58 plans d'eau recensés
47 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="6">● le Musant, affluent rive gauche, 12,3 km
● le Boublon, affluent rive droite, 16,9 km
● la Veauvre, affluent rive gauche, 19,1 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td>Cours principal</td><td colspan="5">18,7 km</td></tr>
<tr><td>Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>5</td></tr>
<tr><td>101,6</td><td>42,5</td><td>18,5</td><td>18,7</td></tr>
<tr><td>Linéaire total</td><td colspan="5">181,3 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="6">213,4 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : 0,11 m³/s</td><td colspan="4" rowspan="3">La Bouble à Chareil-Cintrat</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : 3,78 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : 120 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5">289 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="5">238 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,27 %</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="5">9</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="5">14,4 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,2 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="6">28 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="6">Roches calcréo-marneuses</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">MONESTIER ; CHANTELLE ; DENEUILLE-LES-CHANTELLE ; DEUX-CHAISES ; LE THEIL ; VOUSSAC ; TARGET ; LAFELINE ; CESSET ; FLEURIEL ; VEAUCE ; VALIGNAT ; NAVES ; BELLENAVES ; CHEZELLE ; TAXAT-SENAT ; CHARROUX ; USSEL-D'ALLIER ; FOURILLES ; ETROUSSAT ; CHAREIL-CINTRAT ; BAYET ; SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="8">Assainissement</td><td>Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td>Target (1993)</td><td colspan="2">127 / 50</td><td>Oui / Oui</td><td>Les Côtes (affluent du Musant)</td></tr>
<tr><td>Monestier (1971)</td><td colspan="2">100 / 70</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Musant</td></tr>
<tr><td>Bellenaves (1994)</td><td colspan="2">900 / 700</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Boublon</td></tr>
<tr><td>Charroux (1986)</td><td colspan="2">450 / 320</td><td>Oui / Oui</td><td>Un affluent du Boublon</td></tr>
<tr><td>Chantelle « Courcelle » (2007)</td><td colspan="2">100 / 50</td><td>Oui / Oui</td><td>La Bouble</td></tr>
<tr><td>Chantelle « route de Gannat » (2001)</td><td colspan="2">100 / 50</td><td>Oui / Oui</td><td>La Bouble</td></tr>
</table>

	Chantelle « Font Neuve » (1973)	400 / 400	Oui / Oui	La Bouble
	Le Theil « La Pierrière » (1993)	90 / 50	Oui / Oui	La Veauvre
	Cesset (2002)	250 / 250	Oui / Oui	Les Bordes (affluent de la Veauvre)
	Fleuriel (2005)	100 / 90	Oui / Oui	Les Bordes (affluent de la Veauvre)
	Chareil-Cintrat (2007)	180 / 120	Oui / Oui	La Bouble
	Le contexte Bouble aval comporte 11 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance.			
Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)	 *Figure 26-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Bouble aval* L'occupation des sols du contexte Bouble aval est largement dominée par les cultures (44,3%) et les prairies (38,8%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (15,1%) et aux espaces artificialisés (1,4%).			
Industrie	*Aucune*			
Statut foncier	Privé			
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Gannat / Menat 2529 SB ➢ Vichy / Lapalisse 2629 SB ➢ Montmarault / Tronget 2528 SB ➢ Saint-Pourçain-sur-Sioule / Jaligny-sur-Besbre 2628 SB			
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• <u>SIC</u> - FR8301025 Forêt des Colettes		
	Réserve naturelle	*Aucune*		

	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	• Site inscrit - SI1126 Village de Charroux
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830009012 Bords de la Bouble - 830005417 Forêt de Colettes et satellites - 830020515 Environs de Veauce - 830020532 Coteaux calcaires de Charroux - 830005415 Forêt de Vacheresse - 830020344 Mare de Gratteloup - 830005416 Forêt de Giverzat - 830020585 Coteaux des Trequins et de Blanzat - 830020552 Basse Sioule • ZNIEFF II - 830007447 Forêt des Colettes et satellites • ENS - Les Gorges de la Bouble
	Classement L.214-17	• Liste 1 - La Bouble - Le Musant et ses cours d'eau affluents - Le Boublon et ses cours d'eau affluents • Liste 2 - La Bouble - Le Musant
	Réservoir biologique	- RESBIO_244 La Bouble depuis la source jusqu'à Monestier : la Bouble, le Venant, le Belon et ses affluents - RESBIO_245 La Bouble depuis Monestier jusqu'à sa confluence avec la Sioule
	Décret Frayères	• Liste 1 - La Bouble et ses affluents de « Sauteloup » à Echassières jusqu'à la confluence avec la Sioule (CHA, LPP, TRF) - La Veauvre, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF) - Ris de Doulauvre, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF) - Le Madelot et ses affluents (LPP)
S.A.G.E.	SAGE Sioule (mis en œuvre 2014)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Saint-Pourçain Sioule Limagne SMAT du bassin de la Sioule (Contrat Territorial Sioule et affluents 2014-2019) CC du Bocage Bourbonnais CC Commentry Montmarault Néris Communauté	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



Le Musant à Monestier

26.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

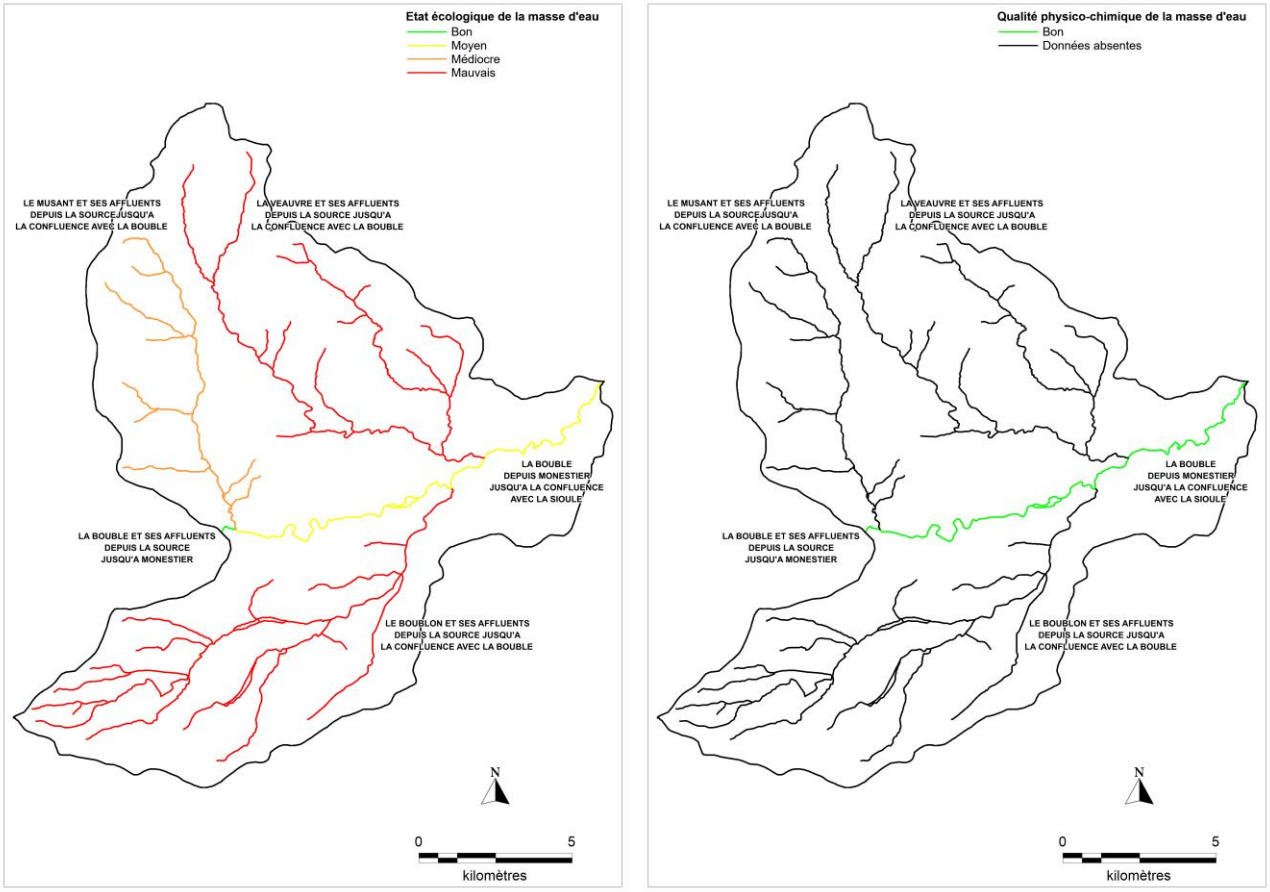


Figure 26-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Bouble aval en 2017

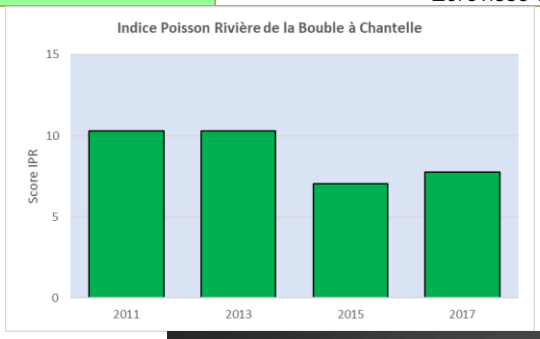
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0282	La Bouble et ses affluents depuis la source jusqu'à Monestier	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	Moyen	Bon
FRGR0283	La Bouble depuis Monestier jusqu'à la confluence avec la Sioule	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Bon	Bon
FRGR1786	Le Musant et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Mauvais	Médiocre	Bon	*Données absentes*
FRGR1752	Le Boublon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Mauvais	Moyen	*Données absentes*
FRGR1794	La Veauvre et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Mauvais	Bon	*Données absentes*

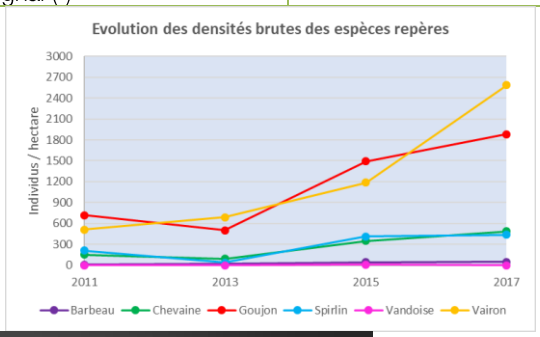
26.5 Peuplement piscicole

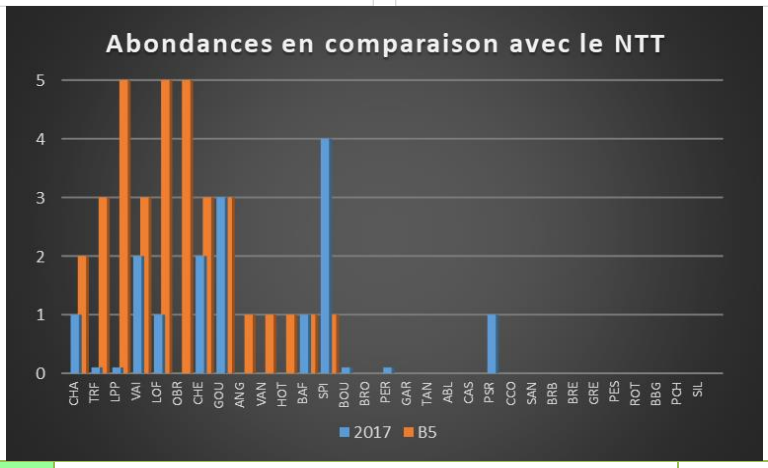
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Anguille, Truite fario
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brochet, Chabot, Chevaine, Epinoche, Epinochette, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Truite fario, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée
Poissons migrateurs	Anguille
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

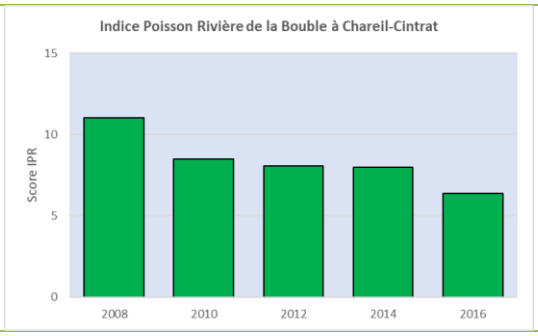
Les stations indicatrices

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
La Bouble Chantelle 2017 X : 710 737 Y : 6 571 181 B5 Zone à ombre	IPR : 7,76 Bon Nb espèces repères : 5	Vairon (38,3%), Goujon (27,9%), Loche franche (15,3%), Chevaine (7,2%), Spirlin (6,4%), Chabot (2,7%), Pseudorasbora (0,8%), Barbeau fluviatile (0,7%), Truite fario (0,2%), Lamproie de Planer (0,2%), Bouvière (0,2%), Perche commune (0,1%), Ecrevisse américaine (-), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2011, 2013, 2015
La Bouble Chareil-Cintrat 2016 X : 717 430	IPR : 6,36 Bon Nb espèces repères : 6	Spirlin (31,5%), Vairon (27,6%), Goujon (23%), Ablette (6,2%), Loche franche (4,9%), Chevaine (3,6%), Chabot (1,3%), Truite fario (0,7%), Barbeau fluviatile (0,3%), Bouvière (0,3%), Gardon (0,3%), Hotu (0,3%)	Pêche par points Autres inventaires : 2008, 2010, 2012, 2014



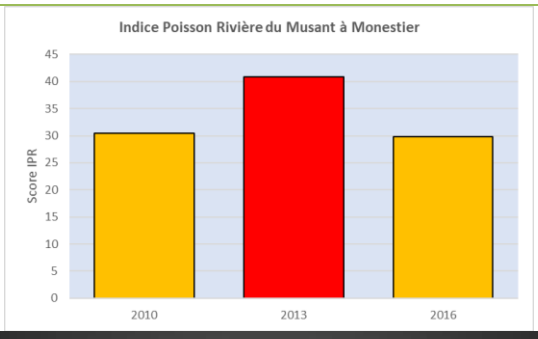


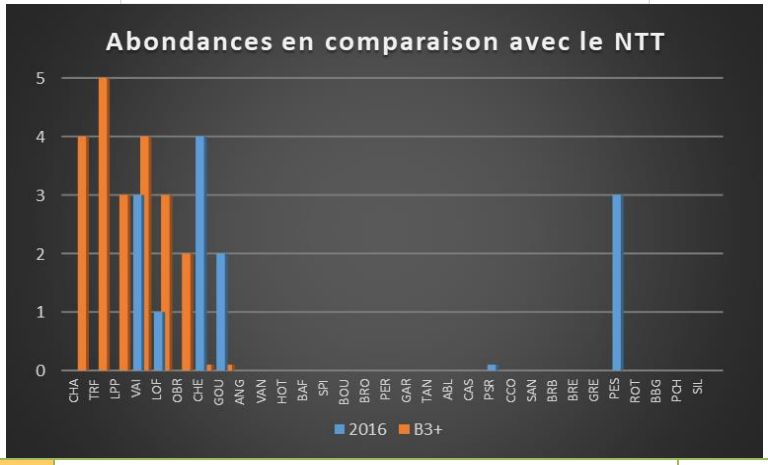


<table>
<tr><td>Y : 6 573 720</td><td colspan="3">
</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Le Musant
Monestier
2016

X : 707 930
Y : 6 574 130

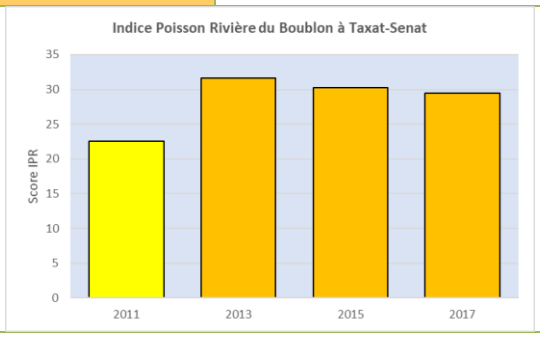
B3+
Zone à truite</td><td>IPR : 29,8
Mauvais</td><td>Vairon (63%), Chevaine (13,4%), Loche franche (11,3%), Goujon (11%), Perche soleil (0,7%), Epinochette (0,3%), Pseudorasbora (0,3%)</td><td>Inventaire 1 passage

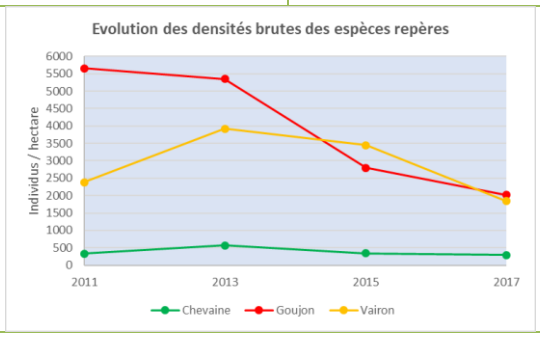
Autres inventaires :
2010, 2013</td></tr>
<tr><td>-</td><td colspan="2">

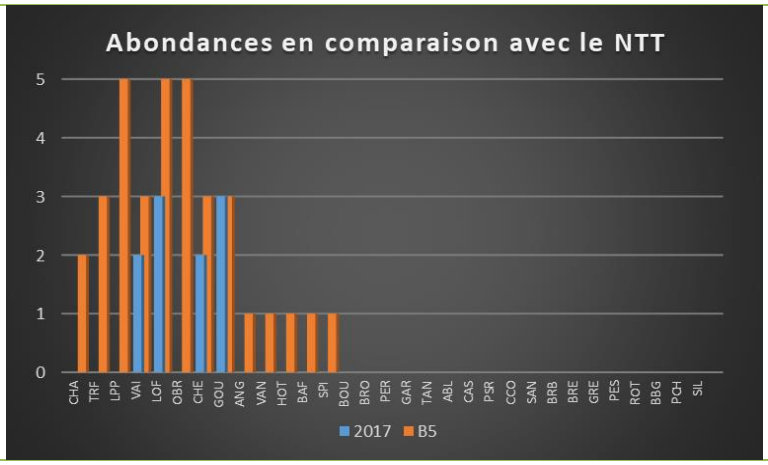

</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Le Boublon
Taxat-Senat
2017

X : 711 432
Y : 6 568 107

B5
Zone à ombre</td><td>IPR : 29,42
Mauvais</td><td>Loche franche (64,9%), Goujon (17,1%), Vairon (15,6%), Chevaine (2,4%), Ecrevisse signal (-)</td><td>Inventaire 1 passage

Autres inventaires :
2011, 2013, 2015</td></tr>
<tr><td>Nb espèces repères : 3</td><td colspan="2">


</td></tr>
</table>



Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Bouble Saint-Pourçain-sur-Sioule 2013 X : 721 111 Y : 6 576 022	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 5	Chevaine (48,2%), Hotu (19,6%), Gardon (8,9%), Goujon (8,9%), Grémille (7,2%), Anguille (3,6%), Barbeau fluviatile (1,8%), Vairon (1,8%)	Pêche par points
Le Boublon Bellenaves 2014 X : 706 658 Y : 6 565 946 B4+ Zone à truite	IPR : 37,4 Très mauvais -	Vairon (84,3%), Loche franche (15,7%)	Inventaire 1 passage
Le Boublon Fourilles 2013 X : 714 828 Y : 6 570 978	IPR : 21,9 Médiocre -	Goujon (56,3%), Loche franche (31,1%), Chevaine (6%), Vairon (5,4%), Spirlin (1,2%)	Inventaire 1 passage
La Veauvre Fleuriel 2016 X : 711 611 Y : 6 575 177	IPR : 48,3 Très mauvais -	Vairon (53,4%), Loche franche (43,3%), Chevaine (3,3%)	Inventaire 1 passage



Le Boublon

Bilan piscicole
Dans ce contexte, 8 stations ont fait l'objet d'inventaires : 3 sur la Bouble et 5 sur les affluents (1 sur le Musant, 3 sur le Boublon et 1 sur la Veauvre). Ces inventaires ont permis de montrer que presque la totalité des espèces attendues pour ce contexte sont présentes, dont l'ensemble des espèces repères. Le cortège de cyprinidés rhéophiles domine globalement le peuplement du cours principal même si les densités peuvent être inférieures à celles attendues, notamment pour la vandoise et le hotu. Ce dernier n'a d'ailleurs été capturé que sur la partie aval du contexte. La densité de truites fario se montre très faible sur la Bouble et quasiment nulle sur les affluents. Le brochet n'a été contacté qu'une fois sur le Musant (1 individu en 2013). Plusieurs espèces patrimoniales comme la bouvière, le chabot et la lamproie de Planer sont toutefois présentes. La population d'épinochette sur le Musant est également à mentionner. Pour ce qui est des espèces migratrices, seule l'anguille a été occasionnellement observée sur la Bouble. Enfin, le peuplement piscicole de la Bouble comporte 5 espèces invasives (perche soleil, poisson chat, pseudorasbora, écrevisse américaine et écrevisse signal). En conclusion, le peuplement piscicole de la Bouble aval apparaît légèrement perturbé, notamment vis-à-vis des densités, tandis que ceux des affluents présentent des signes de perturbation importants en particulier en ce qui concerne la diversité spécifique.



Anguille capturée sur la Bouble

26.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude préalable à la restauration des milieux aquatiques de la Sioule et de ses affluents *SMAT Sioule / BURGEAP*	2011	Cette étude a donné lieu à la signature et à la mise en œuvre du Contrat Territorial Sioule et affluents sur la période 2014-2018. Elle constitue un diagnostic des cours d'eau du contexte.
Suivi biologique et hydromorphologique dans le cadre du CT Sioule *SMAT Sioule / FDAAPPMA03*	2014-2018	Une station de suivi sur la Bouble à Bayet (physico-chimie et hydromorphologie) et une sur le Boublon à Bellenaves (physico-chimie, hydromorphologie, peuplement piscicole et macro-invertébrés).
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	La Bouble à Chantelle (station 27 – 2011, 2013, 2015, 2017) Le Musant à Monestier (station 513 – 2013) Le Boublon à Bellenaves (station 514 – 2014) Le Boublon à Taxat-Senat (station 28 – 2011, 2013, 2015, 2017)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2016	La Bouble à Chantelle (station 11) : le régime thermique estival apparaît incompatible avec le maintien d'une population de truites fario.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Contrat Territorial Sioule et affluents *SMAT Sioule*	2014-2018	Différents travaux ont été menés dans le cadre du contrat territorial : restauration des berges et des ripisylves, de la continuité écologique…

26.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Gaule Chantelloise »	Chantelle	253 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Sirène »	Saint-Pourçain-sur-Sioule	1314 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Bouble par AAPPMA de Chantelle ➢ Gestion d'usage sur Bouble par AAPPMA de Saint-Pourçain-sur-Sioule		
Déversements	• Truite arc-en-ciel (adultes) dans la Bouble pour la pratique de la pêche • Truite fario (adultes) dans la Bouble pour la pratique de la pêche		

26.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Bouble : 9 ouvrages dont 9 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Accentuation des étiages (dérivations) ➢ Augmentation de la thermie	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
	Plans d'eau (notamment sur les affluents)	➢ Accentuation des étiages ➢ Augmentation de la thermie ➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Elevage : piétinement du bétail	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES)	• Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie
	Cultures intensives : amendement et traitements phytosanitaires	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (azote, phosphore, MES, pesticides)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie
	Travaux hydrauliques : recalibrages (notamment sur la commune de Fourilles)	➢ Dégradation de l'habitat	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil

Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Ouvrages infranchissables	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Accentuation des étiages (dérivations) ➢ Augmentation de la thermie	TRF • Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	TRF • Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil ANG • Restriction de l'accès aux zones de croissance
	Cultures intensives : amendement et traitements phytosanitaires	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (azote, phosphore, MES, pesticides)	TRF • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	TRF • Limitation des conditions de vie
	Plans d'eau	➢ Accentuation des étiages ➢ Augmentation de la thermie ➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Introduction d'espèces indésirables	TRF • Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	TRF • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

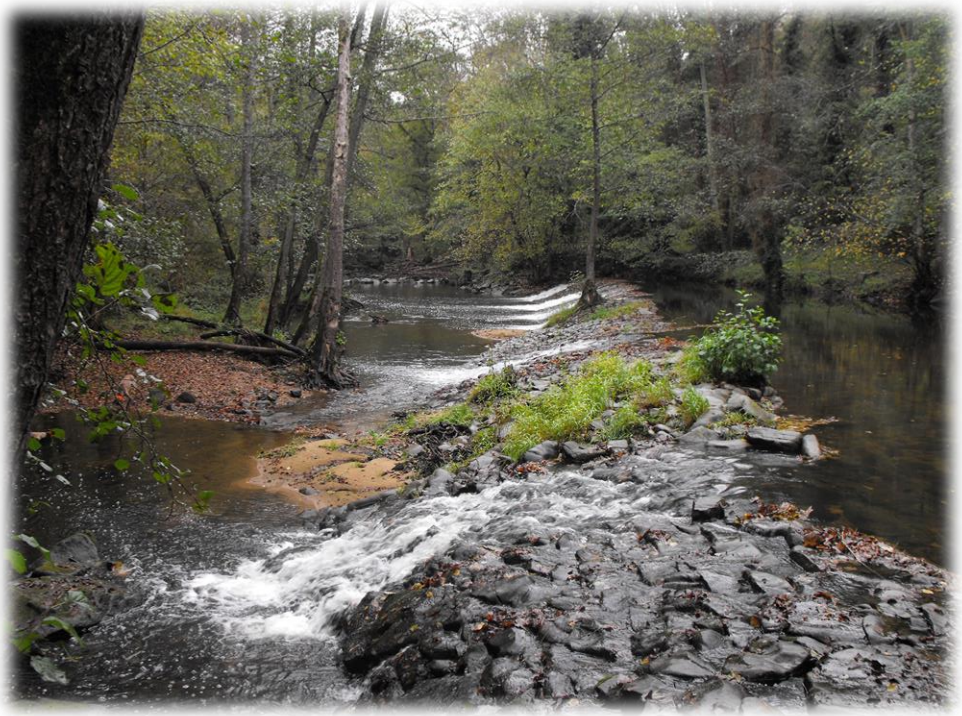
Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Peu perturbé**

26.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
BOUB-06.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	La Bouble et ses affluents	FRGR0282 FRGR0283 FRGR1786 FRGR1752 FRGR1794	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Diminuer les impacts des étiages (TRF) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A	MIA0304
BOUB-07.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Les affluents	FRGR1786 FRGR1752 FRGR1794	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (TRF) Accroître le taux de survie (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF)	Amélioration de l'état physico-chimique, morphologique et quantitatif	1C	MIA0401
BOUB-08.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	La Bouble et ses affluents	FRGR0282 FRGR0283 FRGR1786 FRGR1752 FRGR1794	Favoriser la reproduction Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
BOUB-09.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR0282 FRGR0283 FRGR1786 FRGR1752 FRGR1794	Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	Améliorer les conditions de vie (TRF) Accroître le taux de survie (TRF) Favoriser la reproduction (ANG)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
BOUB-10.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0282 FRGR0283 FRGR1786 FRGR1752 FRGR1794	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201

BOUB-11.01	Morphologie	Restauration d'habitats piscicoles dans les secteurs recalibrés par pose de blocs, création d'abris sous berge, replantation de ripisylve, recharge granulométrique…	La Bouble	FRGR0283	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF)	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0202

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



Seuil sur la Bouble

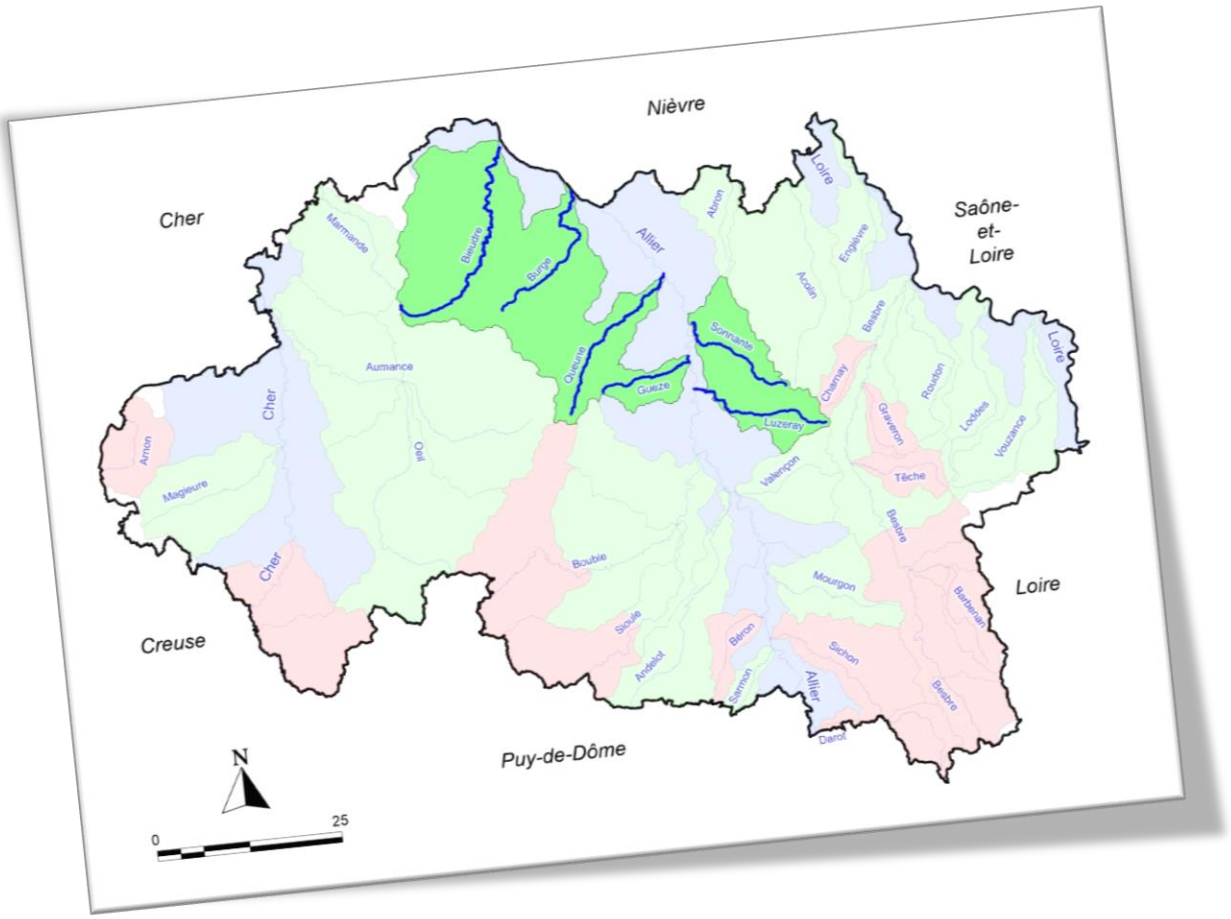
26.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	Aucun



Etiage sur la Bouble à Chareil-Cintrat

27 LES AFFLUENTS DE L'ALLIER AVAL
03.27 – I – TP



27.1 Localisation du contexte

27.2 Description générale

27.3 Données générales

27.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

27.5 Peuplement piscicole

27.6 Etudes et travaux

27.7 Gestion et halieutisme

27.8 Diagnostic et facteurs limitants

27.9 Synthèse des actions préconisées

27.10 Gestion piscicole préconisée

27.1 Localisation du contexte

Les bassins versants des affluents de l'Allier aval se situent au nord du département, au sein de la Sologne Bourbonnaise pour le Luzeray et la Sonnante et du Bocage Bourbonnais pour la Guèze, la Queune, la Burge et la Bieudre (figure 27-1).

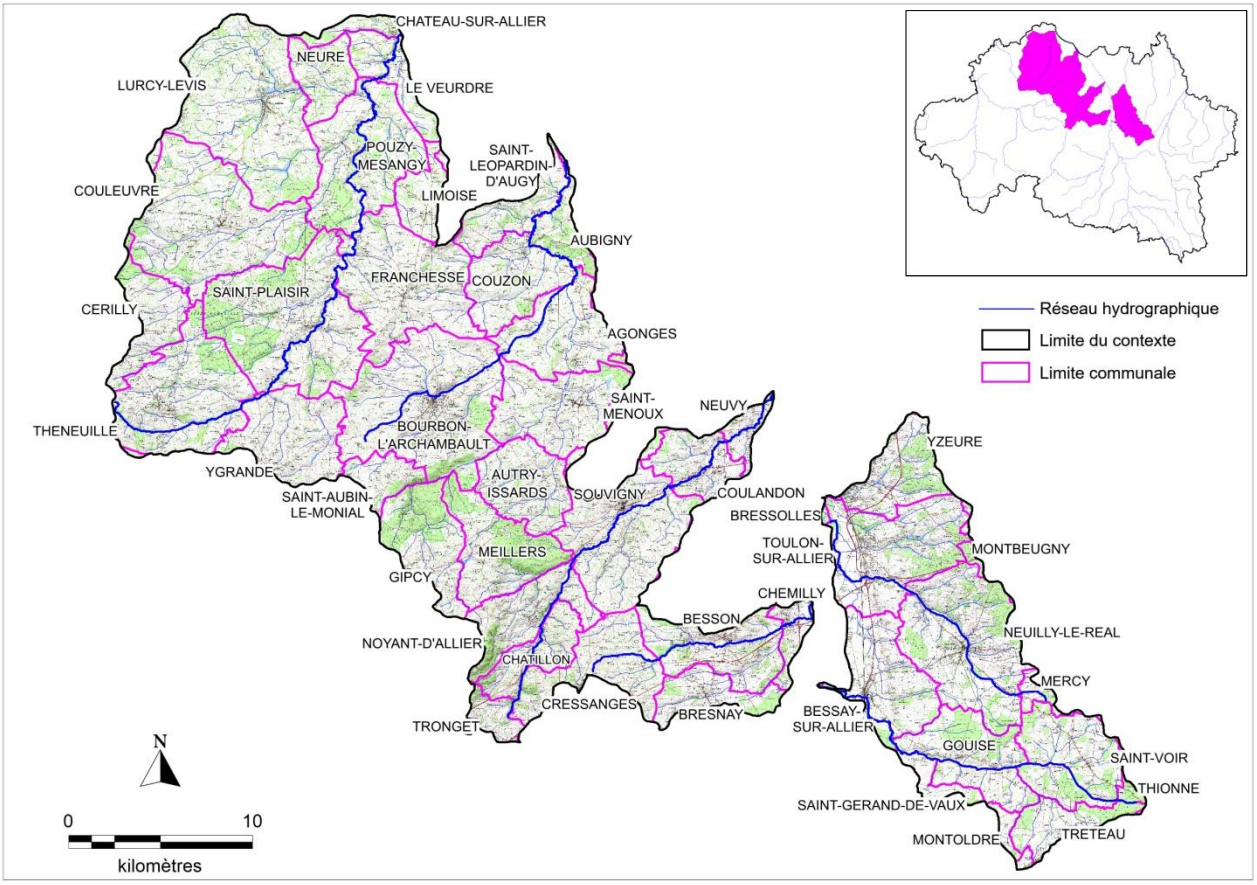


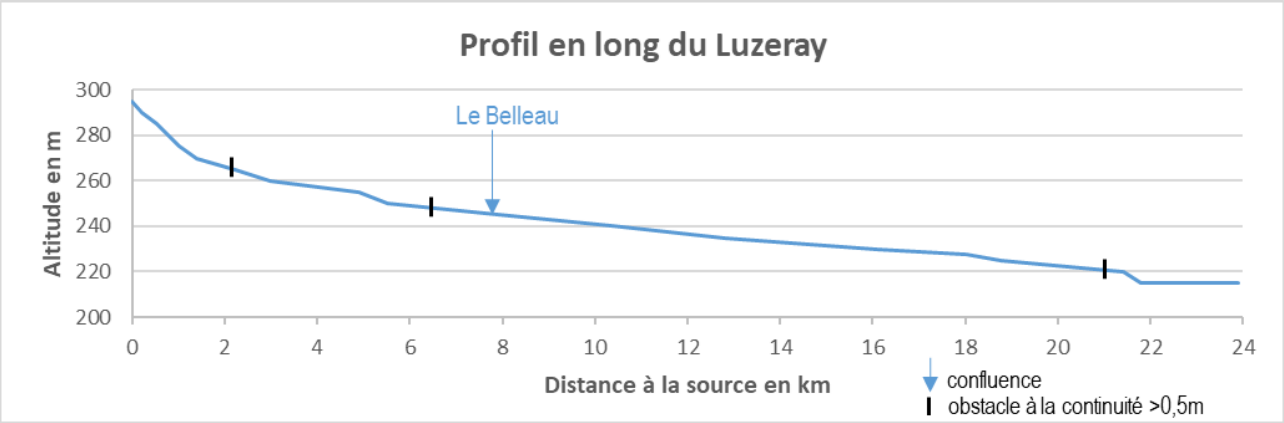
Figure 27-1 : Carte de localisation du contexte des affluents de l'Allier aval

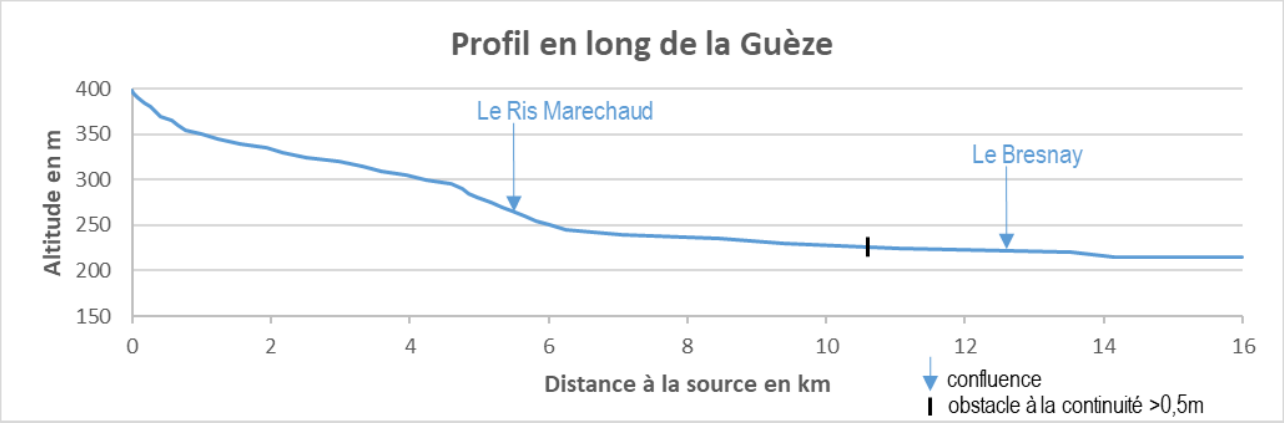


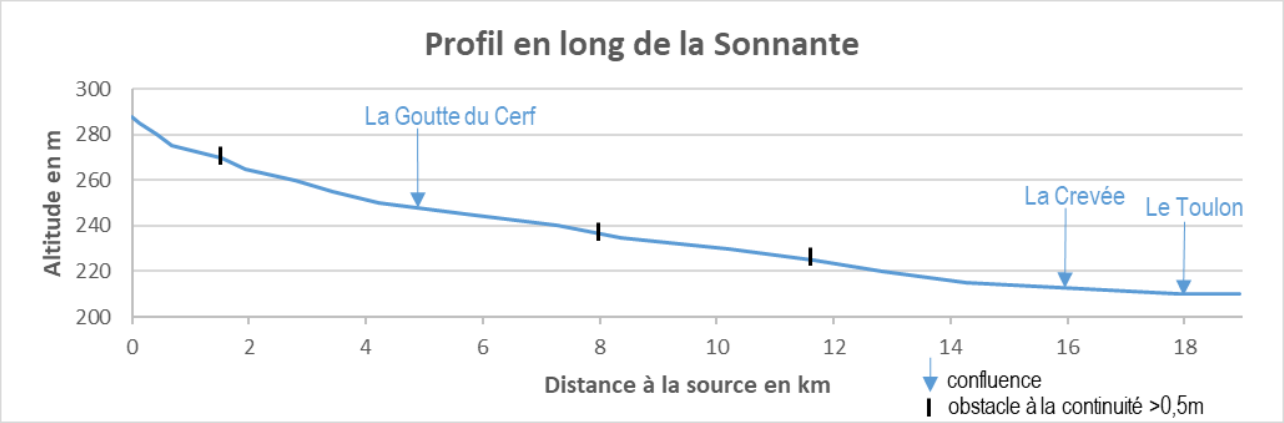
La Guèze

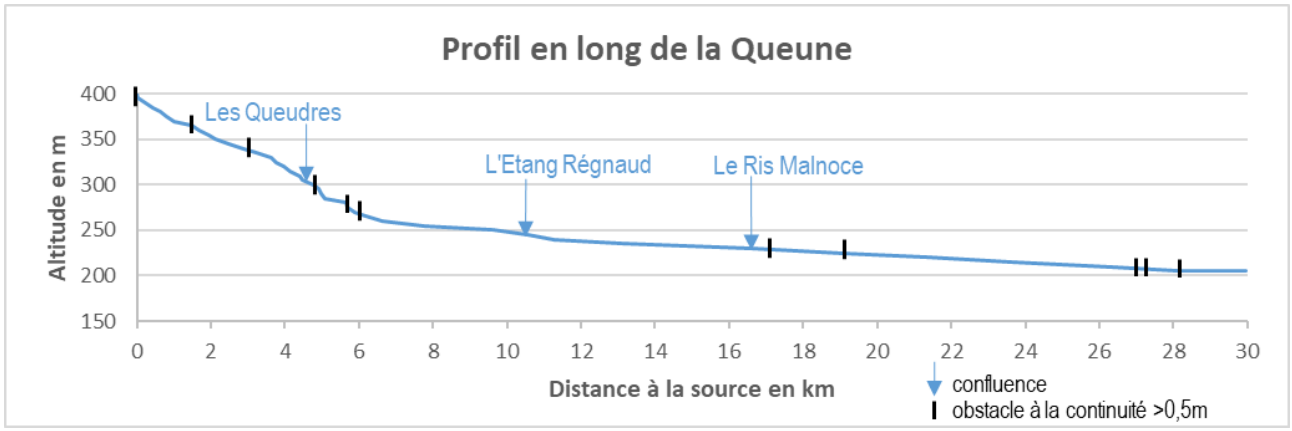
27.2 Description générale

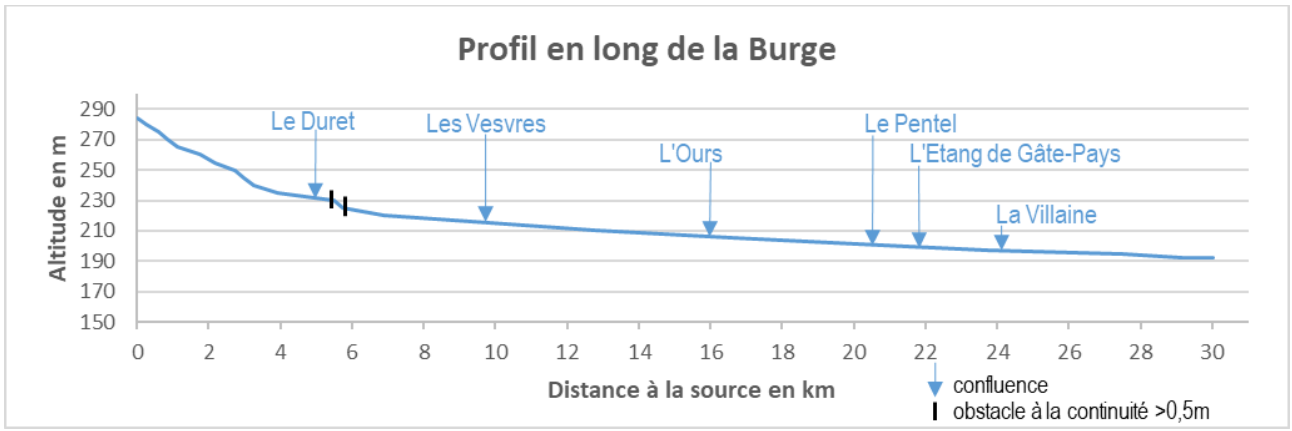
Le contexte des affluents de l'Allier aval, d'une superficie totale de 918,1 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.27 »**.
Ce contexte comprend les cours du Luzeray, de la Guèze, de la Sonnante, de la Queune, de la Burge et de la Bieudre, de leur source à leur confluence avec l'Allier, ainsi que l'ensemble de leurs affluents.











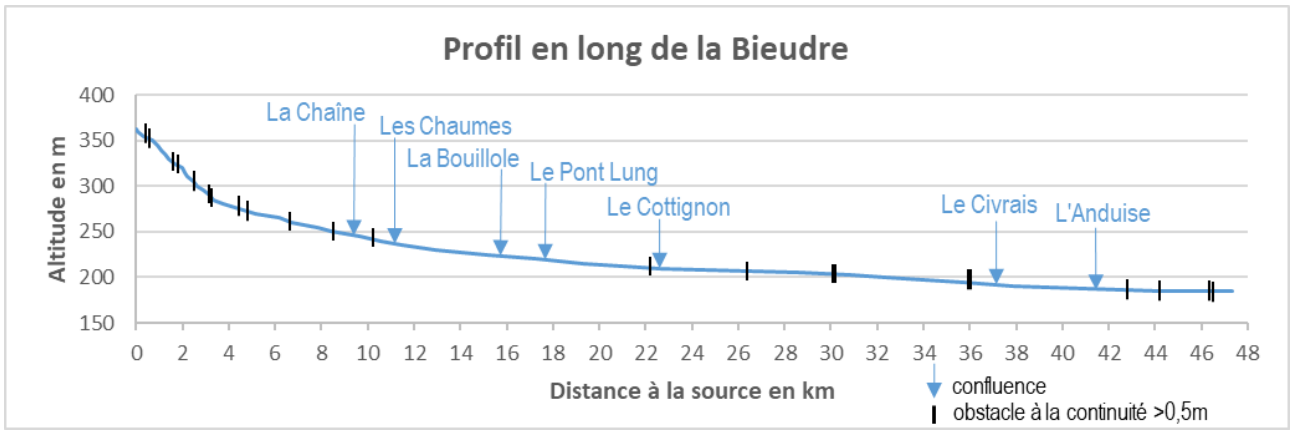


Figure 27-2 : Profil en long des affluents de l'Allier aval



La Sonnante

La figure 27-3 présente les principales caractéristiques du contexte des affluents de l'Allier aval :

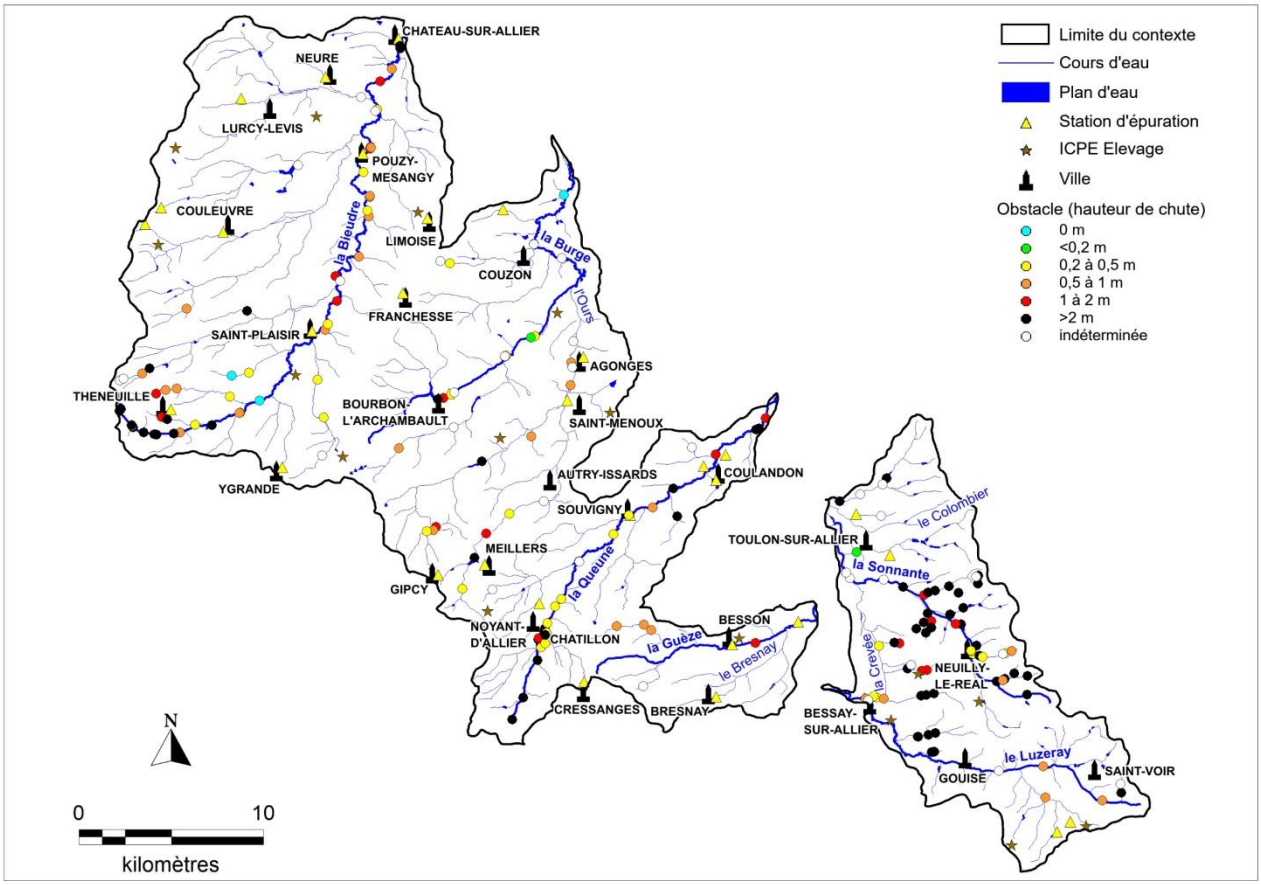


Figure 27-3 : Carte de description générale du contexte des affluents de l'Allier aval



La Queune à Souvigny

27.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td>Amont</td><td>Sources :
Luzeray – communes de Treteau / Thionne « Bois de Jaligny »
Guèze – commune de Cressanges « Le Vernet »
Sonnante – commune de Mercy « Ramage »
Queune – commune de Tronget « Les Bretelles »
Burge – commune de Bourbon-l'Archambault « Les Grands Champs »
Bieudre – commune de Theneuille « Vilanciaux »</td></tr>
<tr><td>Aval</td><td>Confluences avec l'Allier :
Luzeray – communes de Bessay-sur-Allier « Les Rigaudets »
Guèze – commune de Chemilly « Les Perrons »
Sonnante – commune de Toulon-sur-Allier « Vermillère »
Queune – commune de Neuvy « La Queune »
Burge – commune de Aubigny « Les Iles »
Bieudre – communes de Le Veurdre / Château-sur-Allier « La Rivière »</td></tr>
<tr><td>Affluents</td><td>Tous les affluents et sous affluents</td></tr>
<tr><td>Plans d'eau</td><td>664 plans d'eau recensés
818 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="2"><u>Luzeray</u>
● le Belleau, affluent rive gauche, 5,3 km

<u>Guèze</u>
● le Ris Marechaud, affluent rive gauche, 6,3 km
● Le Bresnay, affluent rive droite, 9 km

<u>Sonnante</u>
● la Goutte du Cerf, affluent rive gauche, 5,1 km
● la Crevée, affluent rive gauche, 8,6 km
● le Toulon, affluent rive droite, 8,2 km

<u>Queune</u>
● les Queudres, affluent rive gauche, 4,3 km
● l'Etang Régnaud, affluent rive gauche, 5,2 km
● le Ris Malnoce, affluent rive droite, 7,6 km

<u>Burge</u>
● le Duret, affluent rive gauche, 5,8 km
● les Vesvres, affluent rive droite, 11,8 km
● l'Ours, affluent rive droite, 25,4 km
● le Pentel, affluent rive gauche, 9,8 km
● l'Etang de Gâte-Pays, affluent rive gauche, 5,1 km
● la Villaine, affluent rive gauche, 4 km

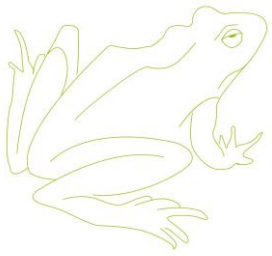
<u>Bieudre</u>
● la Chaîne, affluent rive gauche, 4,8 km
● les Chaumes, affluent rive droite, 5,3 km
● la Bouillole, affluent rive gauche, 5,2 km
● le Pont Lung, affluent rive droite, 10,9 km
● le Cottignon, affluent rive gauche, 13 km
● le Civrais, affluent rive gauche, 19,5 km
● les Cotets, affluent rive gauche, 11 km
● l'Anduise, affluent rive gauche, 13,3 km</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="6">Luzeray : 23,9 km
Guèze : 16 km
Sonnante : 19 km
Queune : 30 km
Burge : 30 km
Bieudre : 47,4 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d’eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>0</td></tr>
<tr><td>521,7</td><td>193,9</td><td>127,2</td><td>71,5</td><td>5,9</td><td>1,8</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="6">922 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="3">Luzeray : 78,6 km²
Guèze : 54,6 km²
Sonnante : 114,3 km²
Queune : 111,4 km²
Burge : 226,1 km²
Bieudre : 333,1 km²</td><td colspan="5">918,1 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td colspan="2">Queune QMNA5 : 0,037 m³/s
Burge QMNA5 : 0,074 m³/s
Bieudre QMNA5 : 0,036 m³/s</td><td colspan="4" rowspan="3">La Queune à Neuvy
La Burge à Aubigny
La Bieudre à Pouzy-Mésangy</td></tr>
<tr><td>Module</td><td colspan="2">Queune Module : 0,618 m³/s
Burge Module : 1,06 m³/s
Bieudre Module : 0,906 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td colspan="2">Queune QI(10) : 23 m³/s
Burge QI(10) : 37 m³/s
Bieudre QI(10) : 39 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5">Luzeray : 295 m
Guèze : 398 m
Sonnante : 288 m
Queune : 400 m
Burge : 284 m
Bieudre : 363 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="5">Luzeray : 215 m
Guèze : 215 m
Sonnante : 210 m
Queune : 205 m
Burge : 182 m
Bieudre : 185 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">Luzeray : 0,33%
Guèze : 1,14%
Sonnante : 0,41%
Queune : 0,65%
Burge : 0,31%
Bieudre : 0,37%</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d’ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="5">Luzeray : 5
Guèze : 1
Sonnante : 8
Queune : 18
Burge : 12
Bieudre : 31</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="5">Luzeray : 1,8 m
Guèze : 1,9 m
Sonnante : 9,2 m
Queune : 41,1 m
Burge : 8,7 m
Bieudre : 36,49 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">Luzeray : 0,33%
Guèze : 1,13%</td></tr>
</table>

		Sonnante : 0,36% Queune : 0,51% Burge : 0,28% Bieudre : 0,3%
	Taux d'étagement	Luzeray : 2,2% Guèze : 1% Sonnante : 11,8% Queune : 21,1% Burge : 9,5% Bieudre : 20,5%
Géologie		Luzeray : substrat argilo-sableux Guèze : substrat granitique et alluvionnaire Sonnante : substrat argilo-sableux Queune : substrat argilo-sableux et alluvionnaire Burge : argilites, schistes et substrat argilo-sableux Bieudre : roches argileuses
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte		TRETEAU ; THIONNE ; SAINT-VOIR ; MONTOLDRE ; SAINT-GERAND-DE-VAUX ; GOUISE ; BESSAY-SUR-ALLIER ; MERCY ; NEUILLY-LE-REAL ; MONTBEUGNY ; YZEURE ; TOULON-SUR-ALLIER ; BRESSOLLES ; CRESSANGES ; BRESNAY ; BESSON ; CHEMILLY ; TRONGET ; CHATILLON ; NOYANT-D'ALLIER ; GIPCY ; MEILLERS ; AUTRY-ISSARDS ; SOUVIGNY ; COULANDON ; NEUVY ; SAINT-AUBIN-LE-MONIAL ; BOURBON-L'ARCHAMBAULT ; SAINT-MENOUX ; AGONGES ; COUZON ; AUBIGNY ; SAINT-LEOPARDIN-D'AUGY ; THENEUILLE ; YGRANDE ; CERILLY ; SAINT-PLAISIR ; FRANCHESSE ; COULEUVRE ; LURCY-LEVIS ; NEURE ; LIMOISE ; POUZY-MESANGY ; LE VEURDRE ; CHATEAU-SUR-ALLIER

Assainissement	**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**
	Treteau « Bois Dieu » (2000)	80 / 30	Oui / Oui	Le Belleau
	Treteau « Coutant » (1983)	45 / 60	Oui / Oui	Le Belleau
	Bessay-sur-Allier (1996)	3150 / 4233	Oui / Non	Le Luzeray
	Neuilly-le-Réal (1991)	1125 / 1100	Oui / Oui	La Sonnante
	Toulon-sur-Allier « Proximité voie SNCF » (1999)	1400 / 780	Oui / Oui	Le Toulon
	Toulon-sur-Allier « Michelet » (1989)	70 / 50	Oui / Oui	Le Colombier
	Bresnay (1999)	200 / 200	Oui / Oui	Le Bresnay
	Besson (1996)	225 / 175	Oui / Oui	La Guèze
	Chemilly (2001)	400 / 140	Oui / Oui	La Guèze
	Cressanges « Les Fontibiers » (1988)	150 / 240	Oui / Oui	Un affluent de la Queune
	Noyant-d'Allier « Fosserat » (1976)	900 / 600	Oui / Oui	La Font de l'Auge (affluent de la Queune)
	Souvigny (1972)	1720 / 1600	Oui / Oui	La Queune
	Coulandon « Bourg » (1992)	315 / 260	Oui / Oui	La Queune
	Coulandon « La Poterie » (1995)	200 / 150	Oui / Oui	La Queune

	Coulandon « Certilly » (2000)	95 / 50	Oui / Oui	La Queune
	Gipcy (1986)	180 / 130	Oui / Oui	L'Ours
	Meillers (1987)	50 / 50	Oui / Oui	L'Ours
	Saint-Menoux « Sortie du Bourg » (2006)	750 / 620	Oui / Oui	L'Ours
	Agonges (2009)	190 / 150	Oui / Oui	L'Ours
	Bourbon-L'Archambault (1987)	4235 / 3938	Oui / Oui	La Burge
	Saint-Léopardin-d'Augy « Chemin le Plot » (1982)	160 / 150	Oui / Oui	La Villaine
	Theneuille (1978)	350 / 345	Oui / Oui	La Bieudre
	Ygrande (1987)	450 / 390	Oui / Oui	Les Chaumes
	Saint-Plaisir (1991)	100 / 90	Oui / Oui	La Bieudre
	Franchesse (1989)	180 / 160	Oui / Oui	La Mouillère (affluent de la Bieudre)
	Pouzy-Mésangy (1986)	90 / 110	Oui / Oui	La Bieudre
	Couleuvre « Prages » (1995)	60 / 20	Oui / Oui	La Gaise (affluent du Civrais)
	Couleuvre « Le Bourg » (1992)	180 / 160	Oui / Oui	La Gaise (affluent du Civrais)
	Couleuvre « La Corne de Rollay » (1995)	100 / 60	Oui / Oui	L'Ecuelle (affluent du Civrais)
	Limoise (1992)	80 / 50	Oui / Oui	Le Lépine (affluent de la Bieudre)
	Lurcy-Lévis (1995)	1800 / 1300	Oui / Oui	L'Anduise
	Neure (1998)	100 / 50	Oui / Oui	Le Rio Menan (affluent de l'Anduise)
	Château-sur-Allier (1992)	145 / 130	Oui / Oui	Le Merderon (affluent de la Bieudre)
	Le contexte des affluents de l'Allier aval comporte 33 stations d'épurations toutes conformes en équipement et en performance exceptée celle de Bessay-sur-Allier non conforme en performance en 2017 (abattement DBO5 et DCO non atteint). De plus, 3 d'entre elles (Treteau, Cressanges « Les Fontibiers » et Pouzy-Mésangy) présentent une charge maximale entrante plus importante que leur capacité nominale.			



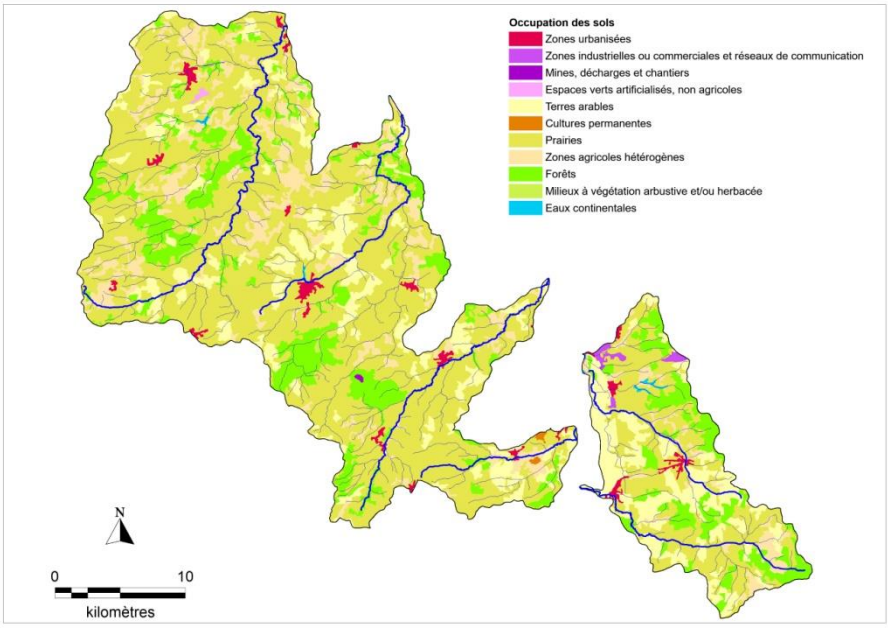
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 27-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte des affluents de l'Allier aval
L'occupation des sols du contexte des affluents de l'Allier amont est dominée par les prairies (58,9%) et les cultures (25,1%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (13,8%) et les espaces urbanisés y sont restreints (1,7%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Saint-Pourçain-sur-Sioule / Jaligny-sur-Besbre 2628 SB
➢ Moulins / Neuilly-le-Réal 2627 SB
➢ Montmarault / Tronget 2528 SB
➢ Bourbon-l'Archambault / Buxières-les-Mines 2527 SB
➢ Cérilly / Hérisson / Vallon-en-Sully 2427 SB
➢ Charenton-sur-Cher / Valigny / Forêt de Tronçais 2426 SB
➢ Lurcy-Lévis / Saint-Pierre-le-Moûtier 2526 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• <u>SIC</u>
- FR8301015 Vallée de l'Allier nord
- FR8302022 Massif forestier des Prieurés : Moladier, Bagnolet et Messarges
- FR8301021 Forêt de Tronçais

• <u>ZPS</u>
- FR8310079 Val d'Allier Bourbonnais</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>• <u>Réserve Naturelle Nationale</u>
- RNN119 Val d'Allier</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>- FR3800783 Rivière Allier
- Arrêté préfectoral n°1104/2019 portant protection du biotope de l'écrevisse à pieds blancs et des espèces patrimoniales associées</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• <u>Site inscrit</u>
- SI1028 Vieux quartiers de Souvigny
- SI1118 Butte du château des Ducs de Bourbon et étang (Bourbon-L'Archambault)</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• <u>ZNIEFF I</u>
- 830015178 Etang de la Racherie
- 830020349 Etang du Grand Puyet
- 830020366 Etang Gabouille
- 830005494 Etangs des Chatards et des Fèvres</td></tr>
</table>

		- 830020037 Etang près de l'aérodrome Moulins-Montbeugny - 830020383 Les Vesvres - 830020038 Confluent Allier-Sioule et aval - 830005411 Forêt de Bois Plan - 830005412 Forêt de Moladier - 830020342 Etang de Messarges - 830005410 Forêt de Messarges - 830005435 Val d'Allier nord - 830005409 Forêt de Gros Bois - 830020524 Environs de Bourbon-L'Archambault - 830020523 Entre l'Ome et le Petit Bois de Lépaud - 830020522 Environs d'Agonges - 830005413 Forêt de Bagnolet - 830020341 Bords de la Burge vers Conflant - 830005414 Etang de l'Epine - 830005407 Forêt de Civrais - 830000169 Massif forestier de Tronçais - 830020394 Environs de Couleuvre - 830020521 Environs du château de Lévis - 830015182 Etang des Bruyères - 830005498 Etangs de Billot - 830020039 La Bieudre et l'Anduise aval entre le moulin Montvrin et le moulin Bonin • <u>ZNIEFF II</u> - 830007463 Lit majeur de l'Allier moyen - 830007448 Sologne Bourbonnaise - 830007446 Forêts de Plaine - 830007445 Forêt de Tronçais • <u>ZICO</u> - 00198 Val d'Allier Bourbonnais • <u>ENS</u> - L'ENS bocage principal - Le Mathé
	Classement L.214-17	• <u>Liste 1</u> - La Queune et ses cours d'eau affluents • <u>Liste 2</u> - La Bieudre du pont RD14 (commune de Saint-Plaisir) jusqu'à la confluence avec l'Allier
	Réservoir biologique	- NP_47 La Guèze et ses affluents - RESBIO_246 La Queune - NP_36 La Bieudre depuis le plan d'eau d'Epinoux jusqu'à la confluence avec l'Allier
	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Le Luzeray et ses affluents (LPP, TRF) - La Guèze, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - La Sonnante (LPP, TRF, VAN) - Ruisseau des Avizards, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - La Goutte du Cerf, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Tanneurs (LPP, TRF) - Ruisseau de Lavaut (LPP, TRF) - Ruisseau de la Crevée, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF)

		- Ruisseau de Toulon de « La Montée Perdrix » à Toulon-sur-Allier jusqu'à la confluence avec la Sonnante (LPP, TRF) - La Queune, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - La Burge, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF) - La Bieudre, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, LPR, LPM, TRF, VAN) - Ruisseau du Colombier, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Ruisseau des Taverniers, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF)
S.A.G.E.	SAGE Allier aval (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Entr'Allier Besbre et Loire CA Moulins Communauté CC du Bocage Bourbonnais CC du Pays de Tronçais	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



La Bieudre à Pouzy-Mésangy

27.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

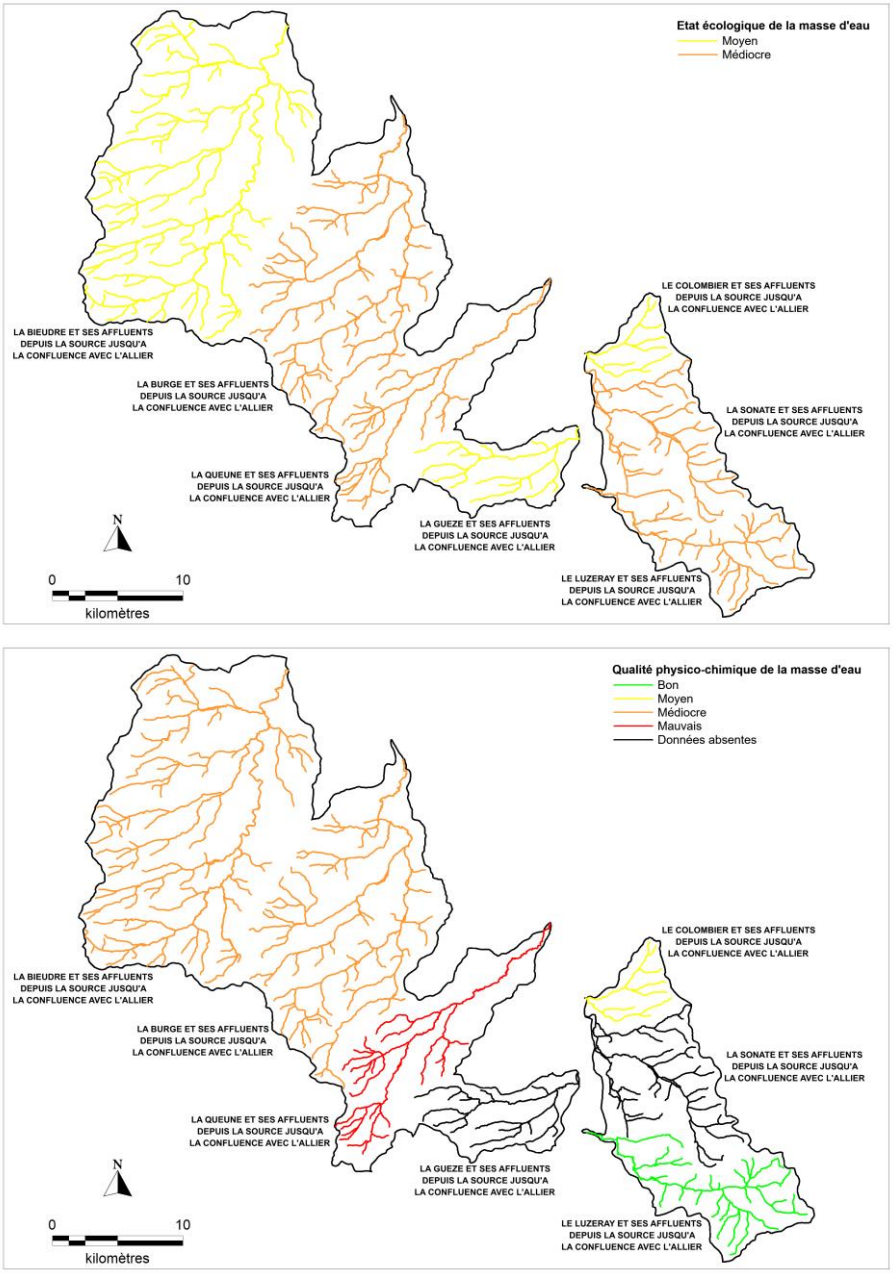


Figure 27-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte des affluents de l'Allier aval en 2017

Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR1843	Le Luzeray et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Moyen	Bon
FRGR1466	La Guèze et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Moyen	Moyen	Bon	*Données absentes*
FRGR1873	La Sonate et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Moyen	*Données absentes*
FRGR1881	Le Colombier et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
FRGR0284	La Queune et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Mauvais	Mauvais
FRGR0285	La Burge et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Moyen	Médiocre

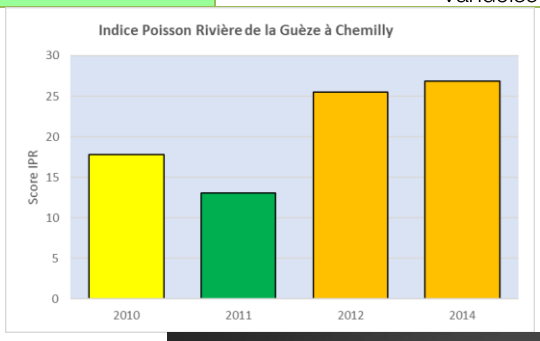
FRGR0286	La Bieudre et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Médiocre	Médiocre

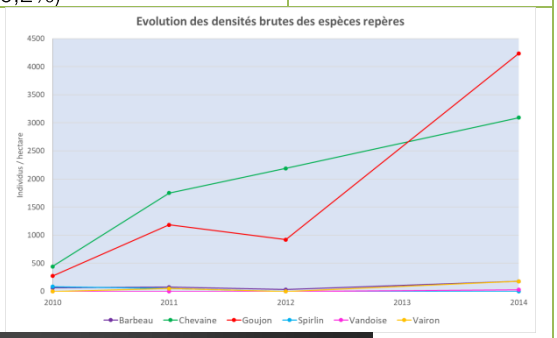
27.5 Peuplement piscicole

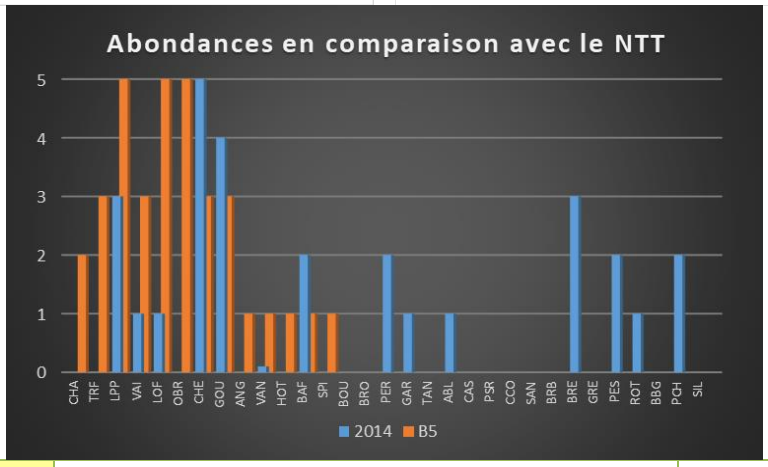
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Anguille, Ecrevisse à pattes blanches
Etat fonctionnel	Très perturbé
Peuplement actuel	Luzeray : Ablette, Anguille, Bouvière, Carassin commun, Carpe commune, Carpe cuir, Chevaine, Gardon, Goujon, Loche franche, Lote de rivière, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Rotengle, Spirlin, Tanche, Vandoise Guèze : Able de Heckel, Ablette, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème bordelière, Brème commune, Carassin commun, Carpe commune, Carpe miroir, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Lote de rivière, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Truite fario, Vairon, Vandoise Sonnante : Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème commune, Brochet, Carassin argenté, Carassin commun, Carpe commune, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Hotu, Loche franche, Lote de rivière, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Silure, Spirlin, Tanche, Vandoise Colombier : Barbeau fluviatile, Bouvière, Brochet, Chevaine, Gardon, Goujon, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Sandre, Spirlin, Tanche Queune : Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Carassin doré, Carpe amour, Carpe commune, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Tanche, Vairon, Vandoise Burge : Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème commune, Brochet, Chabot, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Lote de rivière, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon, Vandoise Bieudre : Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Hotu, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Vairon, Vandoise
Poissons migrateurs	Anguille : Luzeray, Sonnante, Queune, Burge, Bieudre
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches : Bieudre Ecrevisse américaine : Sonnante, Colombier, Queune, Burge, Bieudre Ecrevisse signal : Queune
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière : Luzeray, Guèze, Sonnante, Colombier, Queune, Burge, Bieudre Chabot : Burge, Bieudre Lamproie de Planer : Guèze, Queune, Burge, Bieudre Ecrevisse à pattes blanches : Bieudre
Espèces invasives	Perche soleil : Luzeray, Guèze, Sonnante, Colombier, Queune, Burge, Bieudre Poisson chat : Luzeray, Guèze, Sonnante, Colombier, Queune, Burge Pseudorasbora : Guèze, Sonnante, Colombier, Queune, Burge, Bieudre Ecrevisse américaine : Sonnante, Colombier, Queune, Burge, Bieudre Ecrevisse signal : Queune

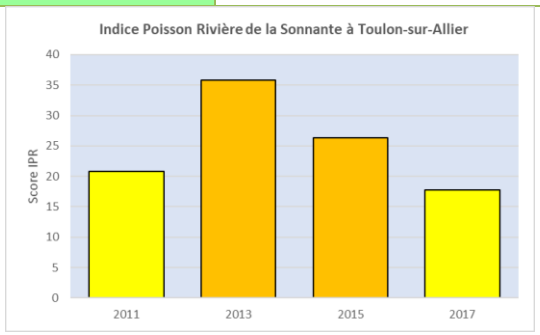
Les stations indicatrices

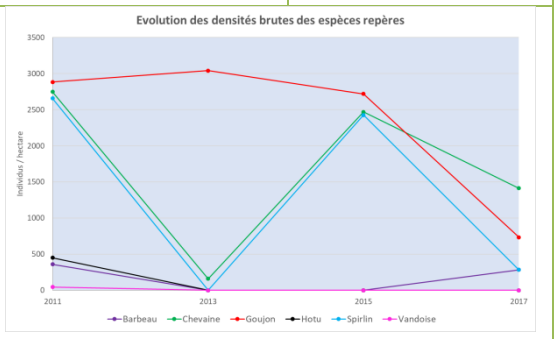
Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
La Guèze Chemilly 2014 X : 723 873 Y : 6 597 501 B5 Zone à ombre	IPR : 26,83 Mauvais Nb espèces repères : 5	Goujon (33,4%), Ablette (28,2%), Chevaine (24,4%), Loche franche (4,5%), Gardon (2,8%), Lamproie de Planer (1,7%), Barbeau fluviatile (1,5%), Vairon (1,5%), Brème commune (0,7%), Poisson chat (0,5%), Perche commune (0,2%), Perche soleil (0,2%), Rotengle (0,2%), Vandoise (0,2%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2010, 2011, 2012
La Sonnante Toulon-sur-Allier 2017 X : 726 363 Y : 6 600 646 B6 Zone à ombre	IPR : 17,8 Médiocre Nb espèces repères : 5	Chevaine (26,6%), Goujon (13,8%), Gardon (12,8%), Perche soleil (9,6%), Ablette (6,4%), Spirlin (5,3%), Perche commune (5,3%), Poisson chat (5,3%), Barbeau fluviatile (5,3%), Pseudorasbora (4,3%), Brochet (2,1%), Bouvière (2,1%), Vandoise (1,1%), Ecrevisse américaine(-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2011, 2013, 2015





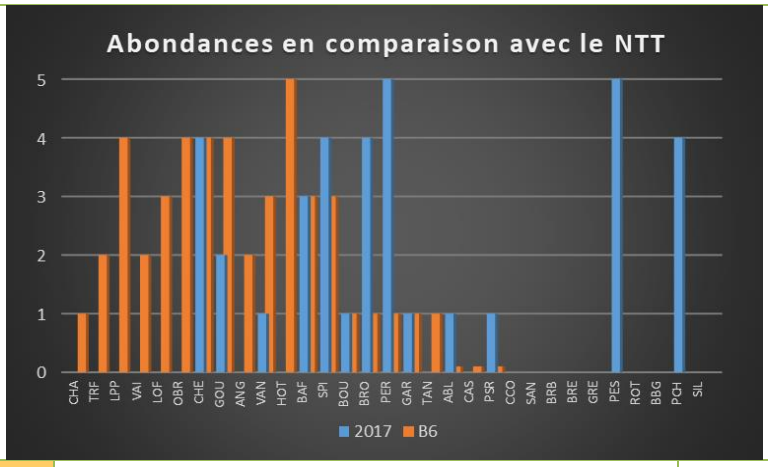
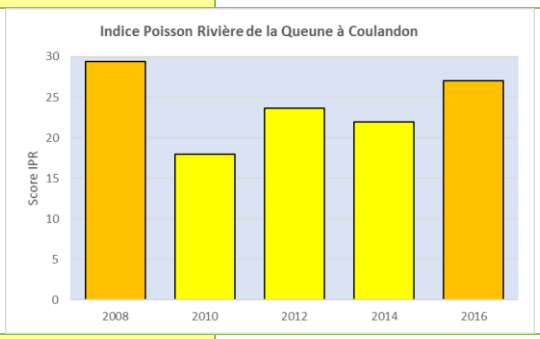
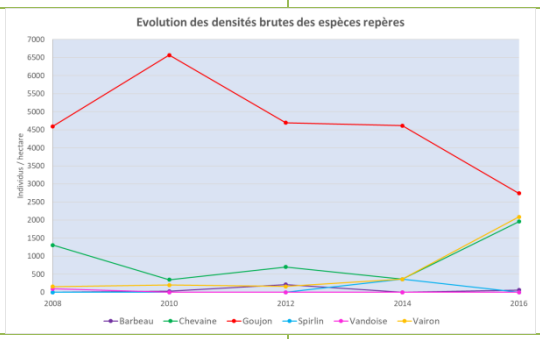
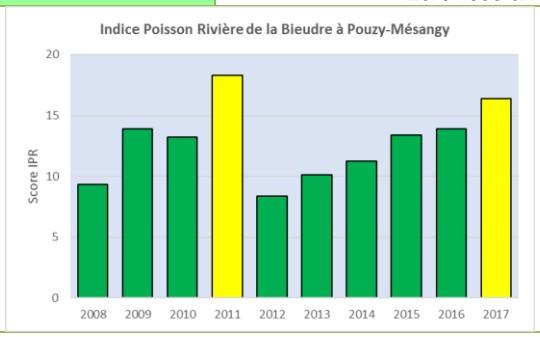
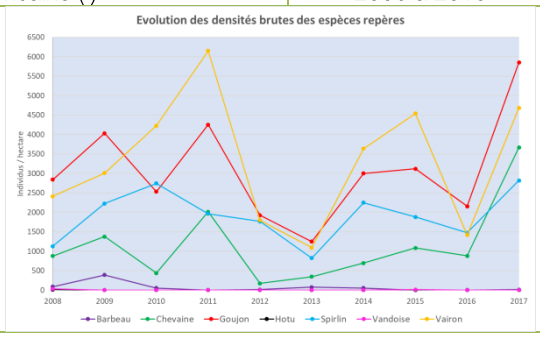








Pêche électrique sur la Sonnante

			
La Queune Coulandon 2016 X : 719 714 Y : 6 607 100	IPR : 27,05 Mauvais Nb espèces repères : 4	Goujon (34,2%), Vairon (26%), Chevaine (24,4%), Loche franche (9,8%), Rotengle (2,4%), Pseudorasbora (1,6%), Ablette (0,8%), Barbeau fluviatile (0,8%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2008, 2010, 2012, 2014
			
La Bieudre Pouzy-Mésangy 2017 X : 700 352 Y : 6 622 120	IPR : 16,39 Médiocre Nb espèces repères : 5	Goujon (25,9%), Vairon (20,7%), Chevaine (16,2%), Spirlin (12,4%), Bouvière (12,3%), Loche franche (5,5%), Chabot (2,3%), Ablette (2,2%), Lamproie de Planer (1,2%), Gardon (1,2%), Barbeau fluviatile (0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : chaque année de 2008 à 2016
			

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Luzeray Gouise 2011 X : 732 849 Y : 6 589 873 B5 Zone à ombre	IPR : 28,87 Mauvais Nb espèces repères : 2	Goujon (32,3%), Loche franche (24,8%), Gardon (17,3%), Perche soleil (11,3%), Chevaine (9%), Carassin commun (1,5%), Rotengle (1,5%), Tanche (1,5%), Lote de rivière (0,8%)	Inventaire 1 passage

Le Luzeray Bessay-sur-Allier 2013 X : 729 949 Y : 6 590 448	IPR : 26 Mauvais Nb espèces repères : 3	Goujon (39,4%), Loche franche (18,9%), Chevaine (12,6%), Perche soleil (12%), Gardon (7,8%), Bouvière (4,2%), Vandoise (2,1%), Poisson chat (0,9%), Ablette (0,6%), Carpe commune (0,6%), Carpe cuir (0,3%), Perche commune (0,3%), Tanche (0,3%)	Inventaire 1 passage
Le Luzeray Bessay-sur-Allier 2008 X : 727 296 Y : 6 593 491	IPR : 18,95 Médiocre Nb espèces repères : 3	Goujon (30,9%), Loche franche (30,4%), Perche soleil (21,6%), Gardon (5,7%), Chevaine (5,7%), Spirlin (1,3%), Poisson chat (1,3%), Carpe commune (1,3%), Perche commune (1,3%), Anguille (0,5%)	Inventaire 1 passage
Le Bresnay Chemilly / Besson 2010 X : 723 290 Y : 6 596 876	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 3	Chevaine (24 %), Poisson chat (20,3%), Goujon (16,3%), Pseudorasbora (14,2%), Loche franche (5,1%), Perche soleil (5,1%), Carpe commune (4,4%), Perche commune (3,6%), Able de Heckel (2,5%), Carassin commun (1,1%), Rotengle (1,1%), Brème bordelière (0,7%), Bouvière (0,4%), Carpe miroir (0,4%), Gardon (0,4%), Vairon (0,4%)	Inventaire 1 passage
La Sonnante Neuilly-le-Réal 2010 X : 730 710 Y : 6 598 831	IPR : 34,14 Mauvais Nb espèces repères : 2	Gardon (51,5%), Perche soleil (18,1%), Goujon (9,5%), Pseudorasbora (8,3%), Carassin commun (3,1%), Perche commune (2,5%), Rotengle (2,2%), Chevaine (1,4%), Carpe commune (0,8%), Poisson chat (0,8%), Anguille (0,6%), Loche franche (0,6%), Bouvière (0,3%), Tanche (0,3%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 2 passages
La Sonnante Toulon-sur-Allier 2011 X : 726 136 Y : 6 600 721	IPR : 24,58 Médiocre Nb espèces repères : 3	Goujon (49%), Bouvière (18,6%), Chevaine (17,4%), Pseudorasbora (5,5%), Rotengle (3,1%), Epinoche (1,2%), Poisson chat (1,2%), Barbeau fluviatile (0,8%), Perche commune (0,8%), Silure (0,8%), Gardon (0,4%), Loche franche (0,4%), Perche soleil (0,4%), Sandre (0,4%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 2 passages
La Sonnante Toulon-sur-Allier 2013 X : 726 108 Y : 6 600 742	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 4	Goujon (35,6%), Chevaine (15,5%), Perche soleil (14,4%), Bouvière (14,4%), Spirlin (12,4%), Barbeau fluviatile (2,6%), Gardon (1,6%), Brochet (1%), Pseudorasbora (1%), Poisson chat (1%), Loche franche (0,5%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points
La Crevée Toulon-sur-Allier 2010 X : 727 385 Y : 6 599 172	IPR : *non calculable* Nb espèces repères : 0	*Station apiscicole*	Inventaire 1 passage
Le Colombier Toulon-sur-Allier 2013 X : 726 364 Y : 6 603 430	IPR : 23,6 Médiocre Nb espèces repères : 0	Poisson chat (54,6%), Perche soleil (39,4%), Brochet (3%), Tanche (3%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2011 (*présence GOU, CHE, SPI et BAF*)
La Queune Souvigny 2015 X : 717 096 Y : 6 604 865 B5+ Zone à ombre	IPR : 28,36 Mauvais Nb espèces repères : 3	Goujon (69,9%), Vairon (7,3%), Pseudorasbora (7,1%), Gardon (5,5%), Chevaine (4,6%), Ablette (2,5%), Perche soleil (1,3%), Poisson chat (0,9%), Rotengle (0,5%), Anguille (0,1%), Bouvière (0,1%), Perche commune (0,1%), Tanche (0,1%),	Pêche par points
La Burge Agonges 2011	IPR : 20,75 Médiocre	Gardon (40,9%), Goujon (39,1%), Loche franche (6,7%), Perche soleil (3%), Epinoche (2,2%), Chevaine (2,1%), Vairon (2,1%), Rotengle (1%), Bouvière (0,7%), Pseudorasbora (0,7%), Perche commune (0,5%),	Inventaire 1 passage

X : 712 052 Y : 6 616 272 B6 Zone à ombre	Nb espèces repères : 4	Poisson chat (0,3%), Tanche (0,3%), Chabot (0,2%), Spirlin (0,2%), Ecrevisse américaine (-)	
La Burge Aubigny 2008 X : 711 300 Y : 6 620 568	IPR : 19,69 Médiocre Nb espèces repères : 5	Spirlin (19,5%), Ablette (17,4%), Goujon (17%), Chevaine (15,2%), Pseudorasbora (7,7%), Gardon (4,3%), Rotengle (3,6%), Barbeau fluviatile (3,4%), Bouvière (2,7%), Brème commune (2%), Chabot (2%), Vandoise (1,6%), Perche commune (1,3%), Loche franche (0,9%), Anguille (0,5%), Perche soleil (0,5%), Poisson chat (0,2%), Tanche (0,2%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage
La Burge Aubigny 2013 X : 711 502 Y : 6 621 095	IPR : 14,1 Bon Nb espèces repères : 5	Spirlin (48,4%), Goujon (16,9%), Chevaine (16,3%), Barbeau fluviatile (5,6%), Ablette (2,9%), Bouvière (2,3%), Chabot (1,9%), Gardon (1,9%), Pseudorasbora (1,4%), Vandoise (0,8%), Loche franche (0,4%), Lote de rivière (0,4%), Brochet (0,2%), Lamproie de Planer (0,2%), Perche soleil (0,2%), Rotengle (0,2%)	Inventaire 1 passage
La Bieudre Pouzy-Mésangy 2015 X : 701 129 Y : 6 625 483	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 5	Goujon (33,3%), Spirlin (24,5%), Chabot (10,5%), Chevaine (10,3%), Loche franche (7,5%), Ablette (5,4%), Perche soleil (4%), Bouvière (1,8%), Barbeau fluviatile (0,9%), Gardon (0,6%), Vairon (0,4%), Lamproie de Planer (0,4%), Rotengle (0,2%), Anguille (0,1%), Poisson chat (0,1%)	Pêche de sauvetage
Les Cotets Pouzy-Mésangy 2015 X : 700 027 Y : 6 624 080	IPR : *non calculé* Nb espèces repères : 5	Goujon (39,7%), Chabot (27,1%), Vairon (8,6%), Spirlin (7,2%), Loche franche (6,8%), Chevaine (3,1%), Bouvière (2%), Perche soleil (2%), Barbeau fluviatile (1,4%), Lamproie de Planer (1%), Pseudorasbora (0,7%), Ablette (0,4%)	Pêche de sauvetage

Bilan piscicole

Sur le contexte des affluents de l'Allier amont, 19 stations ont fait l'objet d'inventaires : 3 sur le Luzeray, 1 sur la Guèze et 1 sur le Bresnay, 4 sur la Sonnante et 1 sur la Crevée, 1 sur le Colombier, 2 sur la Queune, 3 sur la Burge, 2 sur la Bieudre et 1 sur les Cotets.

Ces inventaires ont permis de recenser la totalité des espèces repères. Cependant, si le goujon et le chevaine sont bien représentés sur l'ensemble du réseau hydrographique, les autres espèces du cortège de cyprinidés rhéophiles ont une distribution plus morcelée et/ou une densité plus faible, les captures du hotu étant même anecdotiques. En effet, les cours d'eau du contexte ne présentent pas d'habitats favorables pour cette espèce.
Concernant les grands migrateurs, seule l'anguille a été observée sur le Luzeray, la Sonnante, la Queune et la Burge. On peut toutefois noter la présence de la bouvière, du chabot et de la lamproie de Planer, espèces patrimoniales, ainsi que de la lote de rivière, espèce rare et localisée en Auvergne.
Pour finir, 5 espèces invasives (perche soleil, poisson chat, pseudorasbora, écrevisse américaine et écrevisse signal) témoignant de la présence de nombreux plans d'eau ont été identifiées sur ce contexte, parfois avec des densités importantes.

En conclusion, le peuplement piscicole des affluents de l'Allier aval apparaît très perturbé autant du point de vue des espèces présentes que de leurs densités.

Lote de rivière



27.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude de la continuité sur la Bieudre, la Têche et le Valençon *DDT03 / CEREMA*	2018	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour l'anguille, la lamproie marine, le spirlin, le barbeau fluviatile, le hotu, la lote, la lamproie de Planer et la vandoise. 15 ouvrages étudiés sur la Bieudre
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Luzeray à Gouise (station 36 – 2011) La Guèze à Chemilly (station 21 – 2010, 2011, 2012, 2014) La Sonnante à Neuilly-le-Réal (station 17 – 2010) La Sonnante à Toulon-sur-Allier (station 17 – 2011, 2015, 2017) La Queune à Souvigny (station 715 – 2015) La Burge à Agonges (station 29 – 2011)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPMMA03*	2015-2017	La Burge à Aubigny (station 13) : en raison de problèmes techniques, le régime thermique de la Burge n'a pas pu être caractérisé.
Suivi des populations d'écrevisses à pattes blanches du département de l'Allier – Hors Contrats Territoriaux *FDAAPMMA03*	2012-2017	Sur le contexte Affluents de l'Allier aval, 1 population d'écrevisses à pattes blanches a été identifiée.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

27.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Le Goujon de la Queune »	Souvigny	50 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Lotte » (Bieudre)	Le Veurdre	163 adhérents (2017)
Parcours de pêche	Parcours labellisé « Famille » : La Bieudre au Veurdre (600m)		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Queune par AAPPMA de Souvigny ➢ Gestion d'usage sur Bieudre par AAPPMA de Le Veurdre ➢ Aucune gestion sur Luzeray, Guèze, Sonnante et Burge		
Déversements	• Truite arc-en-ciel (adultes) dans la Queune et la Bieudre pour la pratique de la pêche • Brochet (adultes) dans la Bieudre pour la pratique de la pêche • Sandre (adultes) dans la Bieudre pour la pratique de la pêche • Tanche (adultes) dans la Bieudre pour la pratique de la pêche		

27.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu	
			Recrutement	Accueil
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Elevage : piétinement du bétail, rejets, drainage des prairies	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, oxygène dissous, phosphore) ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Cultures intensives : labours, amendements, traitements phytosanitaires, drainage, irrigation	➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, nutriments, oxygène dissous, pesticides) ➢ Colmatage du substrat ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins • Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	75 ouvrages sur les cours principaux dont 41 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Assainissement : 1 station non conforme (Bessay-sur-Allier) et 3 en dépassement de capacité	➢ Altération de la qualité de l'eau (oxygène dissous, phosphore)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie
	Manque d'entretien	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil

	Industries : rejets de l'abattoir SICABA et des thermes de Bourbon-l'Archambault sur la Burge	➢ Altération de la qualité de l'eau (MOOX, oxygène dissous, alcalinité, salinité) ➢ Augmentation de la thermie ➢ Colmatage du substrat	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins • Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie
	Moulin de Sannes sur la Sonnante et Moulin de Bordes sur la Burge : dérivation	➢ Accentuation des étiages, en particulier sur les tronçons court-circuités ➢ Augmentation de la thermie		• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
Facteurs annexes *(pour l'espèce cible)*	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole		**ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance
	Sylviculture	➢ Colmatage du substrat et risque de pollution lors de l'exploitation		**APP** • Réduction de la capacité d'accueil • Mortalité des individus

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Très perturbé**

27.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
AFAL-01.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Le Luzeray, la Guèze, la Sonante, la Queune, la Burge, la Bieudre et leurs affluents	FRGR1843 FRGR1466 FRGR1873 FRGR0284 FRGR0285 FRGR0286	Favoriser la reproduction Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
AFAL-02.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR1843 FRGR1466 FRGR1873 FRGR0284 FRGR0285 FRGR0286	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif et morphologique	1C	/
AFAL-03.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR1843 FRGR1466 FRGR1873 FRGR0284 FRGR0285 FRGR0286	Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
AFAL-04.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR1843 FRGR1466 FRGR1873 FRGR0284 FRGR0285 FRGR0286	Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	Favoriser la reproduction (ANG)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
AFAL-05.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR1843 FRGR1466 FRGR1873 FRGR0284 FRGR0285 FRGR0286	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201

AFAL-06.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Le Luzeray, la Guèze, la Sonante, la Queune, la Burge, la Bieudre et leurs affluents	FRGR1843 FRGR1466 FRGR1873 FRGR0284 FRGR0285 FRGR0286	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique, morphologique et quantitatif	1C	MIA0401
AFAL-07.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Luzeray, la Guèze, la Sonante, la Queune, la Burge et la Bieudre	FRGR1843 FRGR1466 FRGR1873 FRGR0284 FRGR0285 FRGR0286	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A	MIA0304
AFAL-08.01	Assainissement	Amélioration des rejets du système d'assainissement collectif de Bessay-sur-Allier	Le Luzeray	FRGR1843	Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique	3A-1	ASS13
AFAL-09.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	Le Luzeray, la Guèze, la Sonante, la Queune, la Burge et la Bieudre	FRGR1843 FRGR1466 FRGR1873 FRGR0284 FRGR0285 FRGR0286	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201
AFAL-10.01	Industrie	Amélioration des rejets de l'abattoir SICABA et des thermes à Bourbon-l'Archambault	La Burge	FRGR0285	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie Favoriser la reproduction	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique et morphologique	3A-1	IND0202
AFAL-11.01	Gestion quantitative	Amélioration de la gestion des dérivations du Moulin de Sannes et du Moulin de Bordes	La Sonnante et la Burge	FRGR1873 FRGR0285	Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif	1C-1	/
AFAL-12.01	Sylviculture	Sensibilisation des exploitants forestiers aux bonnes pratiques d'exploitation	Le Cottignon	FRGR0286	Pas d'impact direct	Eviter les mortalités accidentelles (APP)	Préservation des habitats	1G	MIA1201
AFAL-13.01	Espèces invasives	Veille de la colonisation de l'écrevisse signal et mise en œuvre d'opérations de capture si nécessaire	Le Cottignon	FRGR0286	Pas d'impact	Préserver les populations existantes (APP)	Pas d'impact direct	9B-1 9D-2	MIA0703

AFAL-14.01	Réglementation	Respect de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur les ruisseaux à écrevisse à pattes blanches	Le Cottignon	FRGR0286	Pas d'impact	Assurer la survie (APP)	Préservation des habitats	9B-1 11A	MIA0802
AFAL-14.02	Gestion	Garantir la préservation des habitats de l'écrevisse à pattes blanches (maîtrise foncière, MAE, sensibilisation)	Le Cottignon	FRGR0286	Pas d'impact	Assurer la survie (APP)	Préservation des habitats	9B-1 11A	MIA0703 MIA1201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



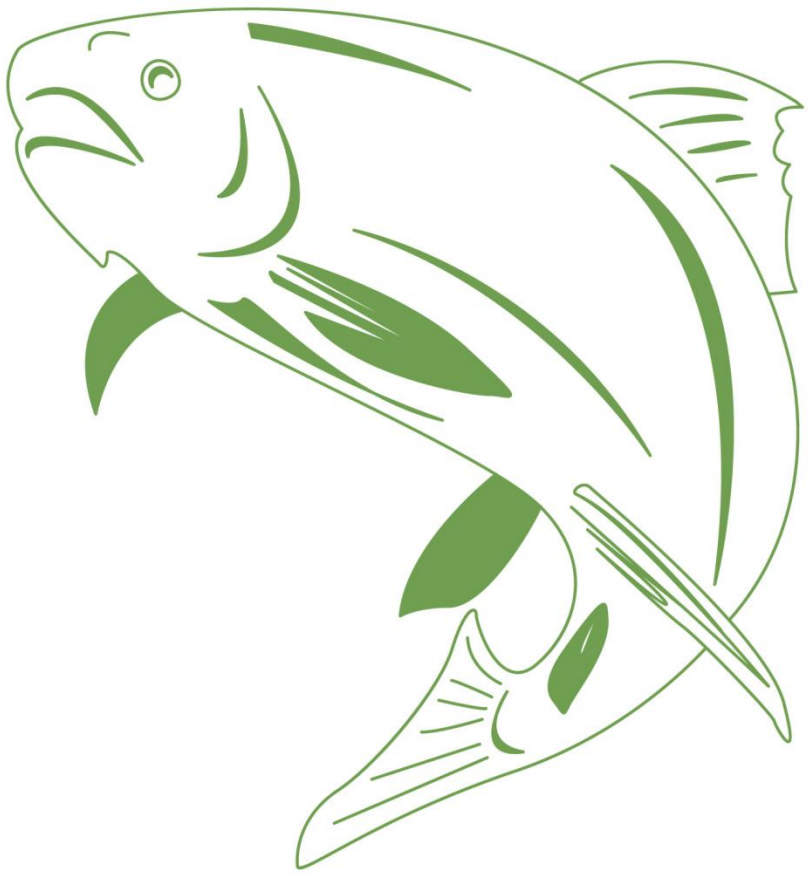
Irrigation des champs de maïs

27.10 Gestion piscicole préconisée

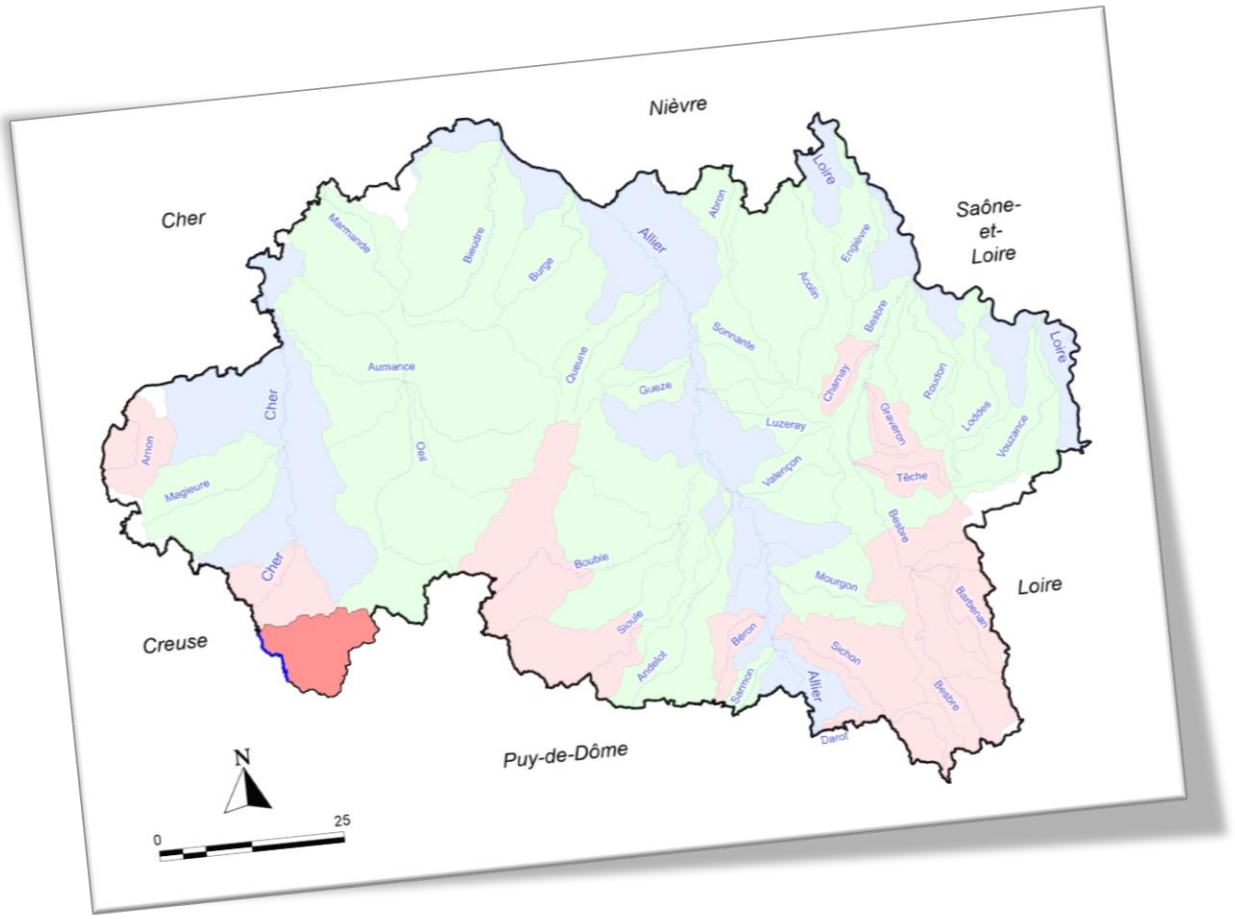
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	Aucun



Parcours labellisé « Famille »
sur la Bieudre au Veurdre



28 LE CHER AMONT
03.28 – S – P



28.1 Localisation du contexte

28.2 Description générale

28.3 Données générales

28.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

28.5 Peuplement piscicole

28.6 Etudes et travaux

28.7 Gestion et halieutisme

28.8 Diagnostic et facteurs limitants

28.9 Synthèse des actions préconisées

28.10 Gestion piscicole préconisée

28.1 Localisation du contexte

Le contexte Cher amont se situe au sud ouest du département, au sein du Val de Cher et en partie dans la Combraille Auvergnate (figure 28-1).

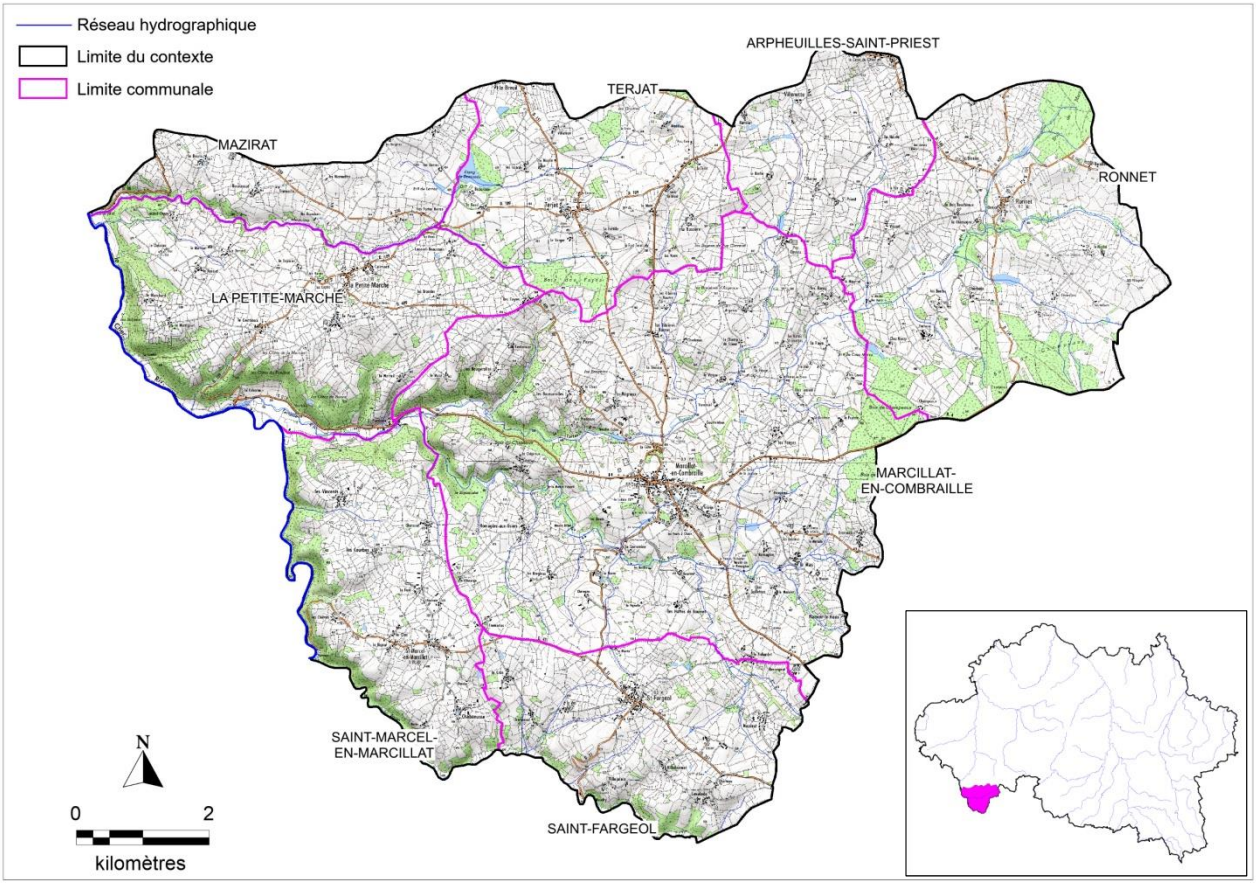


Figure 28-1 : Carte de localisation du contexte Cher amont



Le Cher à La Petite-Marche

28.2 Description générale

Le contexte Cher amont, d'une superficie de 112 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.28 »**.
Ce contexte comprend le cours du Cher, de la limite départementale Creuse/Puy-de-Dôme/Allier au pont du Gué de Sellat à l'amont de la retenue du barrage de Rochebut, ainsi que l'ensemble de ses affluents localisés dans le département de l'Allier.
Le Cher, dans ce contexte, parcourt 10,3 km entre les communes de Saint-Marcel-en-Marcillat et Mazirat avec une pente moyenne de 0,57% (figure 28-2).

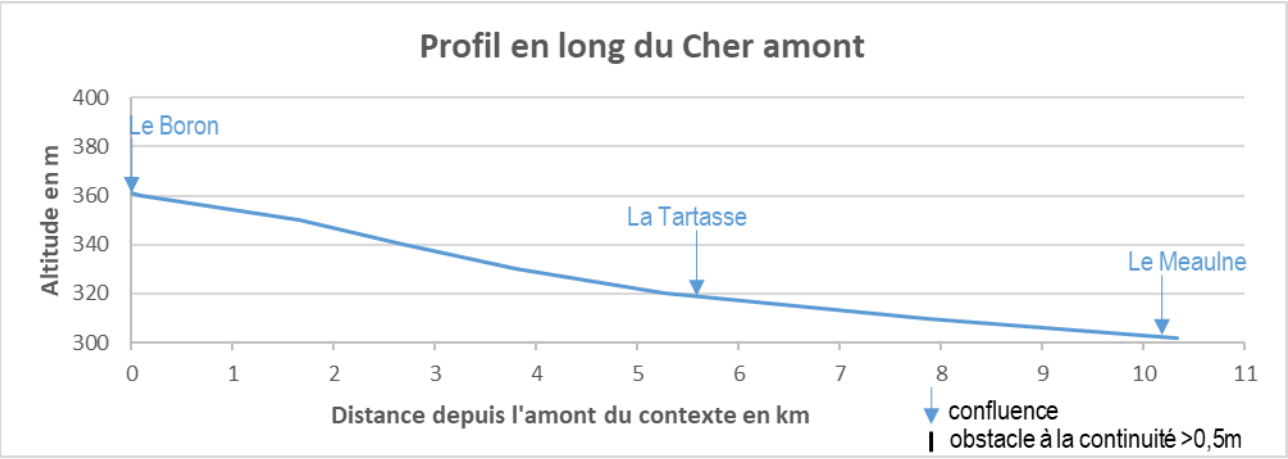


Figure 28-2 : Profil en long du Cher amont

La figure 28-3 présente les principales caractéristiques du contexte du Cher amont :

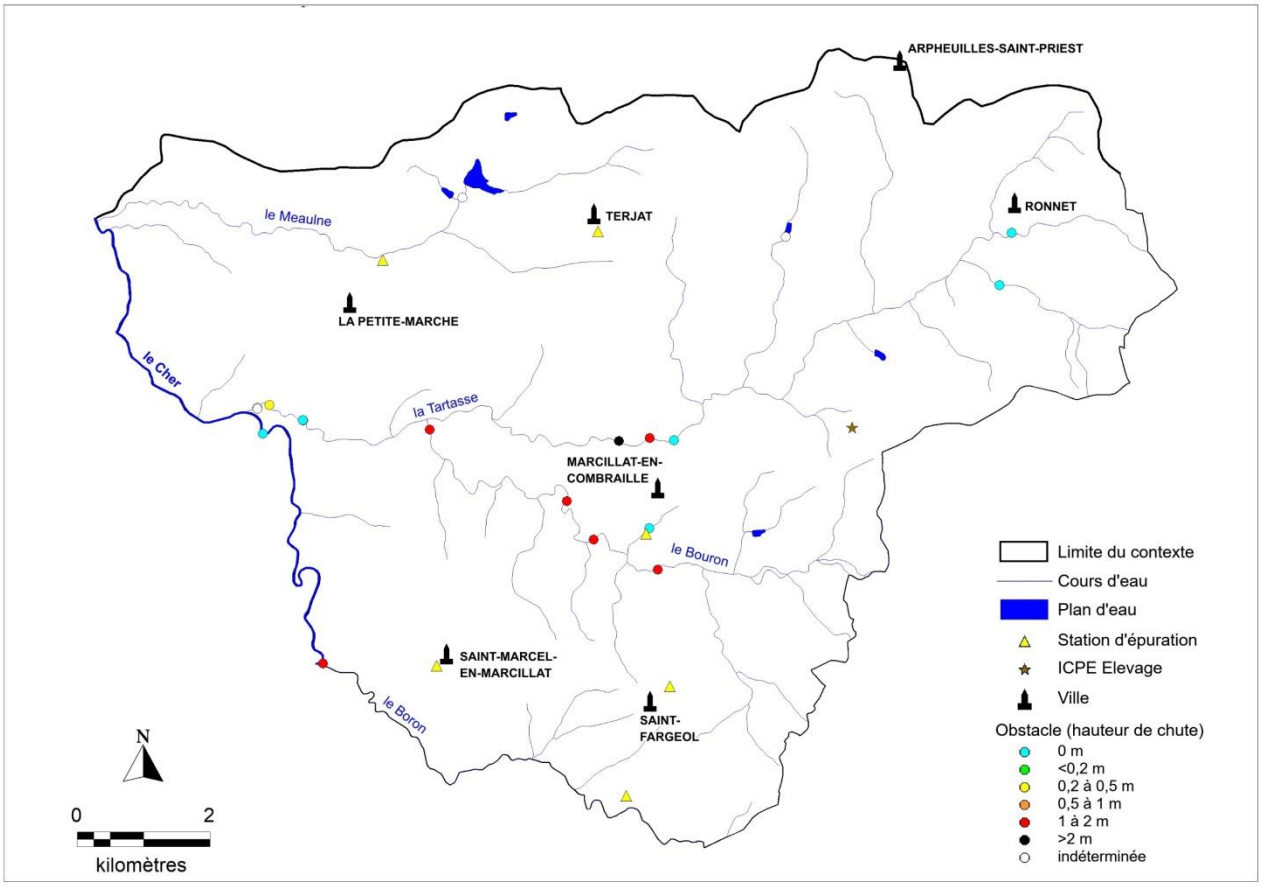
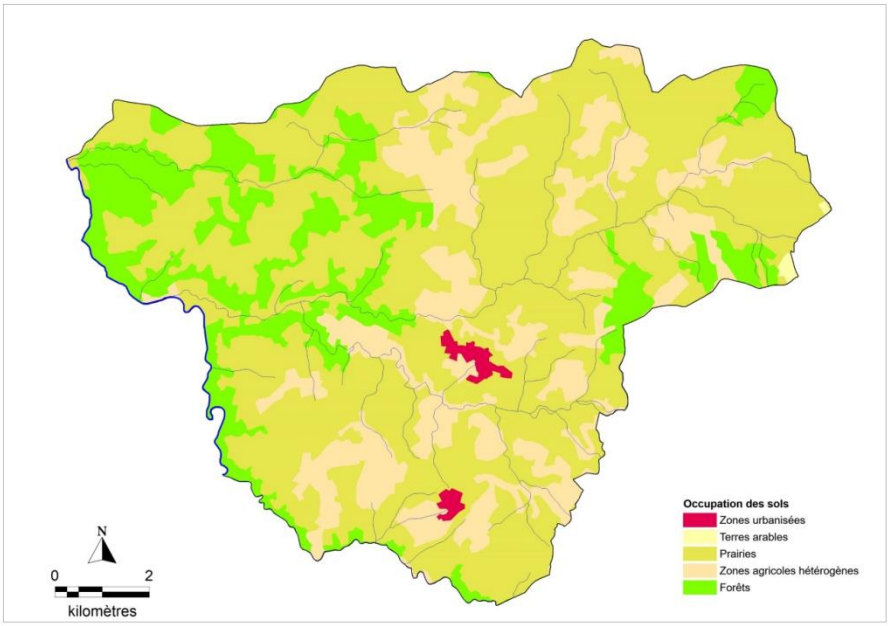


Figure 28-3 : Carte de description générale du contexte du Cher amont

28.3 Données générales

Limites contexte		**Amont**	Limite départementale 23/63/03 – commune de Saint-Marcel-en-Marcillat « Rameau »				
		Aval	Pont de la RD50 – commune de Mazirat « Gué de Sellat »				
		Affluents	Tous les affluents et sous affluents dans le département de l'Allier				
		Plans d'eau	39 plans d'eau recensés 40 ha de surface en eau				
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval		● le Boron, affluent rive droite, 21,6 km dont 8,4 km dans l'Allier ● la Tartasse, affluent rive droite, 21,4 km dont 17,9 km dans l'Allier ; et son affluent le Bouron, 9,9 km ● le Meaulne, affluent rive droite, 10,2 km					
Longueur en eau du contexte		**Cours principal**	10,3 km				
		Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**
			59,6	22	24,7	15,7	4,7
		Linéaire total	126,7 km				
Surface du bassin versant		112 km²					
Débit (cours principal)		**Etiage**	QMNA5 : 0,15 m³/s	Le Cher à Chambonchard (23)			
		Module	Module : 5,59 m³/s				
		Crue	QI(10) : 110 m³/s				
Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	361 m				
		Altitude aval	302 m				
		0,57 %					
	Réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	1				
		Hauteur cumulée	0 m				
		0,57 %					
	Taux d'étagement	0 %					
Géologie		Gneiss					
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte		SAINT-MARCEL-EN-MARCILLAT ; SAINT-FARGEOL ; MARCILLAT-EN-COMBRAILLE ; RONNET ; ARPHEUILLES-SAINT-PRIEST ; TERJAT ; LA PETITE-MARCHE ; MAZIRAT					

Assainissement	**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**
	Saint-Fargeol « Le Bourg » (1999)	180/ 150	Oui / Oui	Eaux souterraines
	Saint-Fargeol « Villejaleix » (2003)	25/ 20	Oui / Oui	Le Boron
	Saint-Marcel-en-Marcillat (2007)	75/ 30	Oui / Oui	Eaux souterraines
	Marcillat-en-Combraille (1977)	1000/ 480	Oui / Oui	Le Bouron
	Terjat (1993)	90 / 50	Oui / Oui	Un affluent du Meaulne
	La Petite-Marche « CD 109 » (1992)	135/ 70	Oui / Oui	Le Meaulne

	Le contexte Cher amont comporte 6 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance.	
Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)	 *Figure 28-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Cher amont* L'occupation des sols du contexte Cher amont est dominée par les prairies (62%). Le reste du territoire est partagé entre les cultures (20,3%) et les forêts (16,9%). Ce paysage agricole ne laisse que très peu de place aux espaces artificialisés (0,8%).	
Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Saint-Eloy-les-Mines / Montaigut / Pionsat 2429 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	*Aucun*
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	• <u>Site classé</u> - SC802 Tilleuls
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• <u>ZNIEFF I</u> - 830020392 Le Cher à Chambonchard • <u>ZNIEFF II</u> - 830020592 Vallée du Cher
	Classement L.214-17	• <u>Liste 1</u> - Le Cher de la source jusqu'à la retenue de Rochebut - Les cours d'eau affluents du Cher de la confluence avec le Pampeluze exclu jusqu'à la confluence avec le Crechat exclu : le Boron et ses affluents, la Tartasse et ses affluents, le Bouron et ses affluents, le Poirier et ses affluents • <u>Liste 2</u> - Le Cher de la source jusqu'au pont au lieu-dit « le Gué de Sellat » - La Tartasse de la limite départementale Allier / Puy-de-Dôme jusqu'à la confluence avec le Cher
	Réservoir biologique	- RESBIO_114 Le Cher, le Boron et ses affluents, le ruisseau de la Tartasse, le Bouron et ses affluents

	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Le Cher, ses affluents et sous affluents de « Chambonchard » à Chambonchard jusqu'au barrage de Rochebut à Mazirat (CHA, OBR, TRF, VAN)
S.A.G.E.	SAGE Cher amont (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Montluçon Communauté	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



Le Boron à Saint-Marcel-en-Marcillat



La Tartasse à La Petite-Marche

28.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

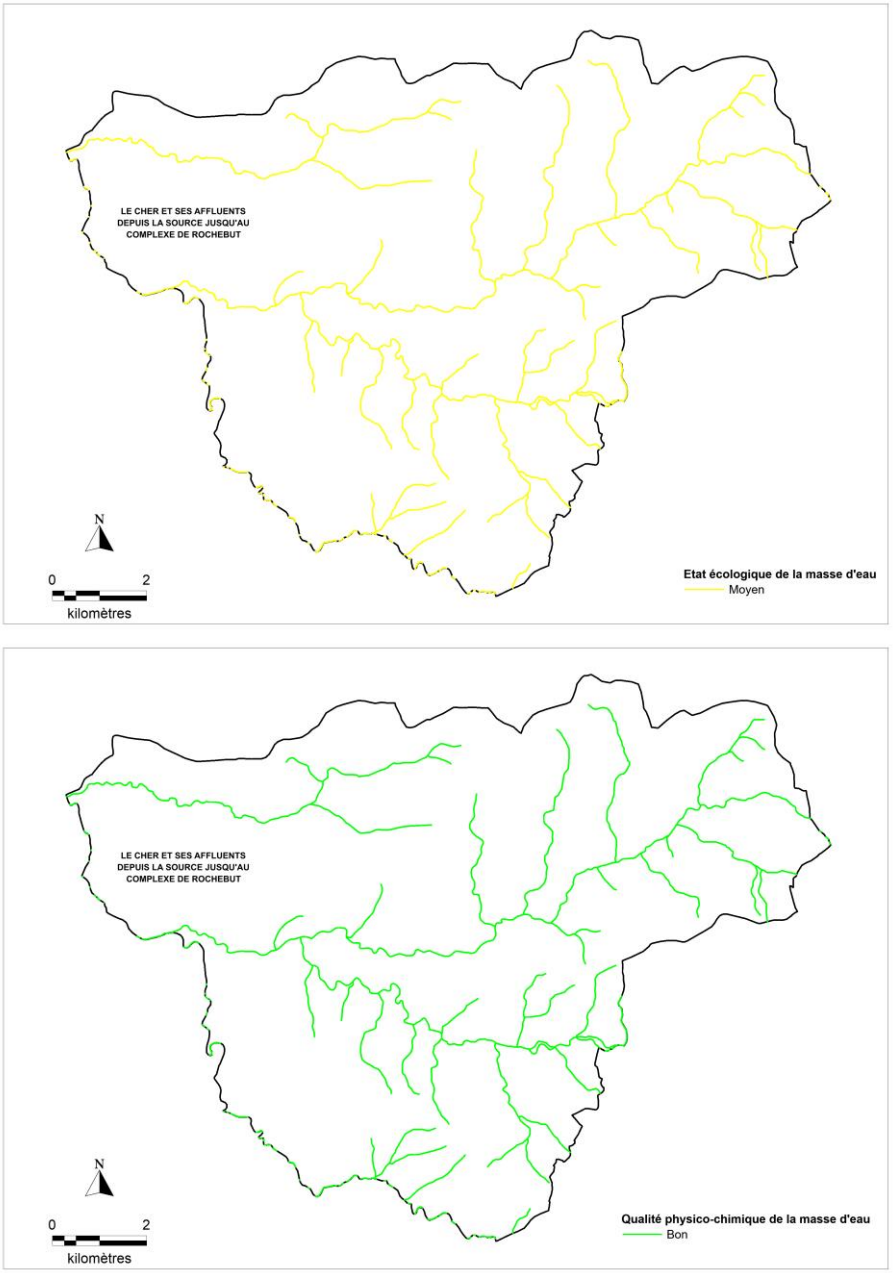


Figure 28-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Cher amont en 2017

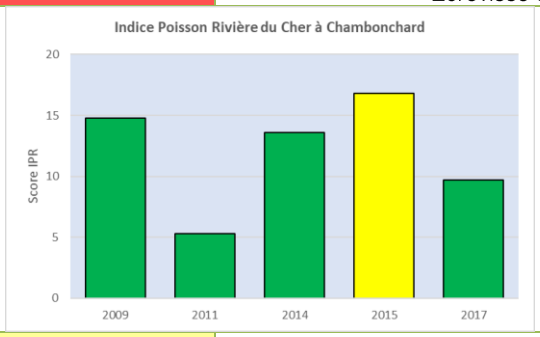
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0146	Le Cher et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Rochebut	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Moyen	Moyen	Bon	Bon

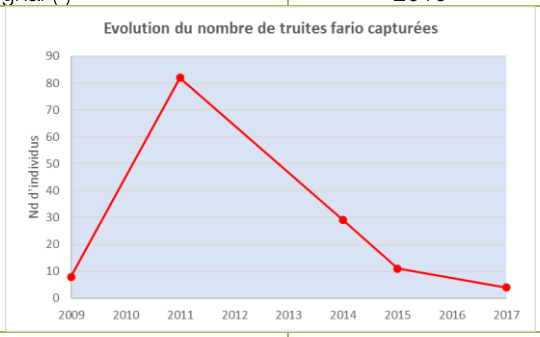
28.5 Peuplement piscicole

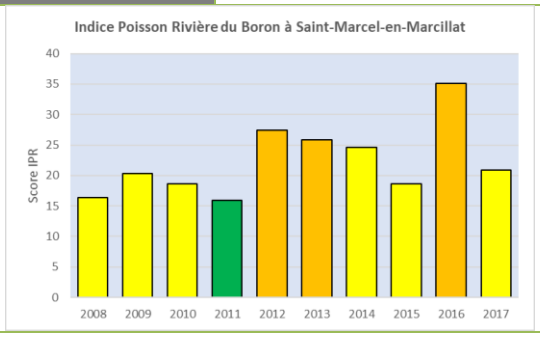
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	*Aucune*
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Ablette, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème commune, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon, Vandoise
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

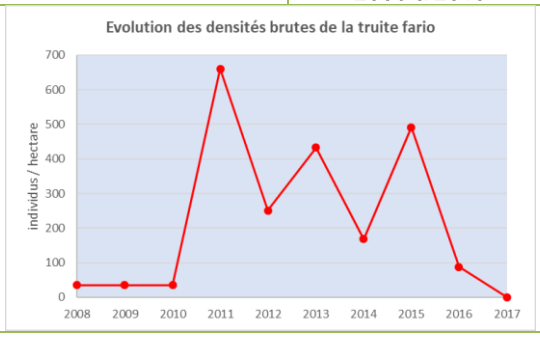
Les stations indicatrices

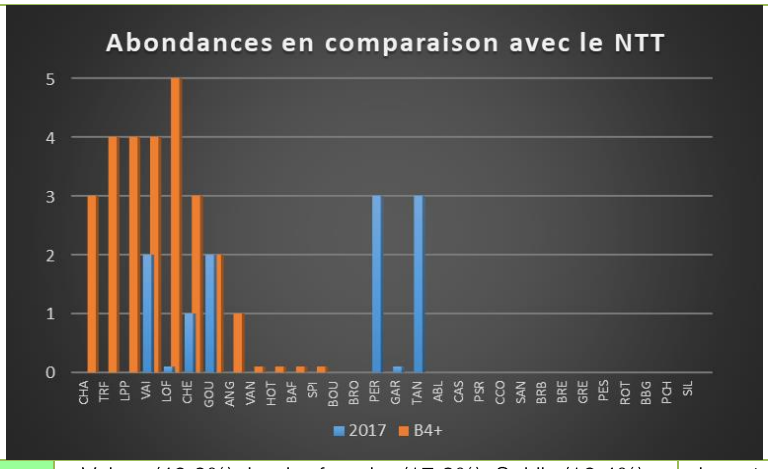
Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Cher Chambonchard / Saint-Marcel-en-Marcillat 2017 X : 666 522 Y : 6 560 580 B4+ Zone à truite	IPR : 9,69 Bon TRF : 4 ind.	Vairon (45,6%), Spirlin (23,8%), Loche franche (10,6%), Perche commune (10,2%), Chabot (3,4%), Goujon (1,5%), Truite fario (1,5%), Ablette (1,1%), Chevaine (0,7%), Barbeau fluviatile (0,4%), Lamproie de Planer (0,4%), Poisson chat (0,4%), Perche soleil (0,4%), Ecrevisse signal (-)	Pêche stratifiée par points Autres inventaires : 2009, 2011, 2014, 2015
Le Boron Saint-Marcel-en-Marcillat 2017 X : 666 545 Y : 6 560 420 B4+ Zone à truite	IPR : 20,84 Médiocre TRF : abs.	Vairon (71,9%), Goujon (16,6%), Gardon (3,5%), Chevaine (2,6%), Loche franche (1,8%), Perche commune (1,8%), Tanche (1,8%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : chaque année de 2008 à 2016





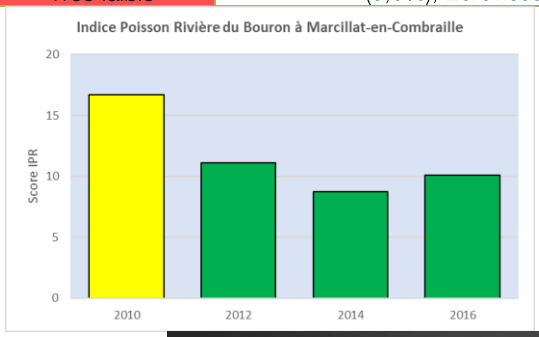


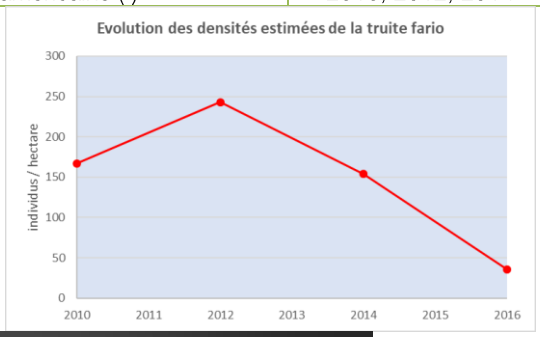


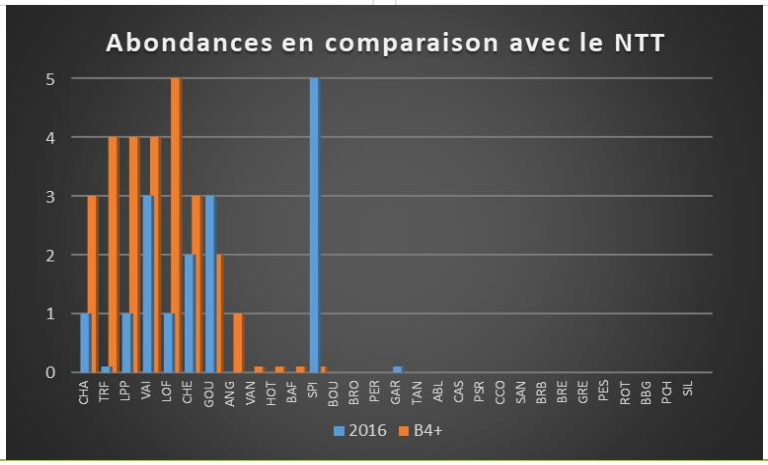
<table>
<tr><td></td><td colspan="3">
</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Le Bouron
Marcillat-en-Combraille
2016

X : 670 433
Y : 6 562 294

B4+
Zone à truite</td><td>IPR : 10,10
Bon
TRF : 36 ind/ha
Très faible</td><td>Vairon (46,2%), Loche franche (17,8%), Spirlin (16,4%), Goujon (11,7%), Chevaine (3,5%), Chabot (2,4%), Gardon (1,2%), Lamproie de Planer (0,5%), Truite fario (0,3%), Ecrevisse américaine (-)</td><td>Inventaire 2 passages

Autres inventaires :
2010, 2012, 2014</td></tr>
<tr><td colspan="3">




</td></tr>
</table>

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Cher La Petite-Marche 2016 X : 664 803 Y : 6 564 076 B5 Zone à ombre	IPR : 7,30 Bon TRF : 8 ind.	Spirlin (38,4%), Vairon (32,4%), Loche franche (11,6%), Bouvière (7,9%), Goujon (3,7%), Truite fario (1,4%), Chevaine (1,2%), Chabot (1,2%), Pseudorasbora (1,1%), Lamproie de Planer (0,5%), Gardon (0,4%), Brème commune (0,2%), Ecrevisse signal (-)	Pêche par points Autre inventaire : 2012

Le Boron Saint-Marcel-en-Marcillat 2017 X : 668 219 Y : 6 558 876 B4+ Zone à truite	IPR : 8,99 Bon TRF : 2327 ind/ha Moyenne	Vairon (51,5%), Truite fario (31,9%), Loche franche (8,1%), Spirlin (4,3%), Goujon (3,4%), Tanche (0,4%), Perche commune (0,4%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2011, 2014
La Tartasse Marcillat-en-Combraille 2013 X : 672 747 Y : 6 564 590 B4+ Zone à truite	IPR : 22,06 Médiocre TRF : 20 ind/ha Très faible	Vairon (33,9%), Loche franche (26,6%), Chevaine (13,8%), Chabot (9,3%), Goujon (6,9%), Perche soleil (4,9%), Perche commune (2,4%), Gardon (0,7%), Rotengle (0,7%), Lamproie de Planer (0,4%), Truite fario (0,4%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2010, 2011
La Tartasse La Petite-Marche 2017 X : 667 113 Y : 6 563 849 B4 Zone à truite	IPR : 20,74 Médiocre TRF : 219 ind/ha Très faible	Vairon (39,1%), Spirlin (17,6%), Perche commune (11,3%), Bouvière (7,7%), Loche franche (5,5%), Goujon (5,1%), Chevaine (4,8%), Truite fario (3,9%), Perche soleil (2,7%), Chabot (0,7%), Ablette (0,6%), Lamproie de Planer (0,4%), Brème commune (0,2%), Gardon (0,2%), Poisson chat (0,2%), Ecrevisse américaine (-), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2015

Bilan piscicole

Sur le contexte Cher amont, 7 stations ont fait l'objet d'inventaires : 2 sur le cours principal et 5 sur des affluents (2 sur le Boron, 2 sur la Tartasse et 1 sur le Bouron).

Ces inventaires ont permis de montrer que la truite fario, espèce repère du contexte, est présente sur l'ensemble du réseau hydrographique mais globalement en très faible densité. L'étude de la structuration des classes de taille indique une reproduction limitée et aléatoire, ainsi qu'un faible taux de survie des jeunes stades.
L'ensemble des espèces accompagnatrices (vairon, chabot, loche franche et lamproie de Planer) ont été recensées.
Plusieurs espèces liées à la présence de plans d'eau (brème commune, gardon, perche commune, rotengle et tanche) dont trois invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora) ont été identifiées, parfois avec des effectifs importants.
Pour finir, le peuplement astacicole est composé de l'écrevisse américaine et de l'écrevisse signal, cette dernière semblant bien implantée sur certains secteurs.

En conclusion, le peuplement piscicole du Cher amont apparaît légèrement perturbé, notamment vis-à-vis des densités de l'espèce repère.



Truite fario capturée sur le Cher

28.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude de la continuité sur l'Arnon, l'Aumance, la Magieure, la Tartasse, le Cher et le Lamaron *DDT03 / CEREMA*	2016	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario et la lamproie de Planer. 4 ouvrages étudiés sur la Tartasse
Caractérisation génétique des populations de truite fario du département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2012-2014	Une station sur le Cher La population semble constituer un groupe spécifique mais rien ne permet de justifier sa proximité avec les échantillons de la Besbre à Saint-Clément.
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Cher à La Petite-Marche (station 512 – 2012, 2016) Le Boron à Saint-Marcel-en-Marcillat (station 44 – 2011, 2014, 2017) La Tartasse à Marcillat-en-Combraille (station 12 – 2010, 2011, 2013) La Tartasse à La Petite-Marche (station 1415 – 2015, 2017) Le Bouron à Marcillat-en-Combraille (station 7 – 2010, 2012, 2014, 2016)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	La Tartasse à Marcillat-en-Combraille (station 18) : le régime thermique n'est pas incompatible avec la présence de truites fario mais peut représenter un facteur limitant pour la survie des juvéniles en période estivale.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

28.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Fario »	Marcillat-en-Combraille	133 adhérents (2017)
	AAPPMA « L'Union des Pêcheurs Bourbonnais »	Montluçon	2790 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Boron, Tartasse et Bouron ; aucune gestion sur Cher par AAPPMA de Marcillat-en-Combraille ➢ Gestion d'usage sur Cher par AAPPMA de Montluçon		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans le Cher, le Boron, la Tartasse et le Bouron pour la pratique de la pêche • Truite fario (alevins) dans le Boron, la Tartasse et le Bouron pour repeuplement		

28.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Ouvrages infranchissables sur les affluents	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau	➢ Accentuation des étiages ➢ Augmentation de la thermie ➢ Introduction d'espèces indésirables ➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Modification des faciès d'écoulement	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Elevage : abreuvement, drainage des prairies	➢ Accentuation des étiages		• Réduction de la capacité d'accueil
	Espèce invasive : écrevisse signal	➢ Déséquilibre biologique	• Prédation des œufs et des alevins	
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Elevage : piétinement du bétail, rejets, drainage des prairies	➢ Altération de la qualité de l'eau ➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement	• Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Peu perturbé

28.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
CHER-01.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Les affluents	FRGR0146	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	/	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
CHER-02.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Les affluents	FRGR0146	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
CHER-03.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR0146	Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
CHER-03.02	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Ensemble du contexte	FRGR0146	Favoriser la reproduction Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
CHER-03.03	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0146	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



Seuil infranchissable sur la Tartasse

28.10 Gestion piscicole préconisée

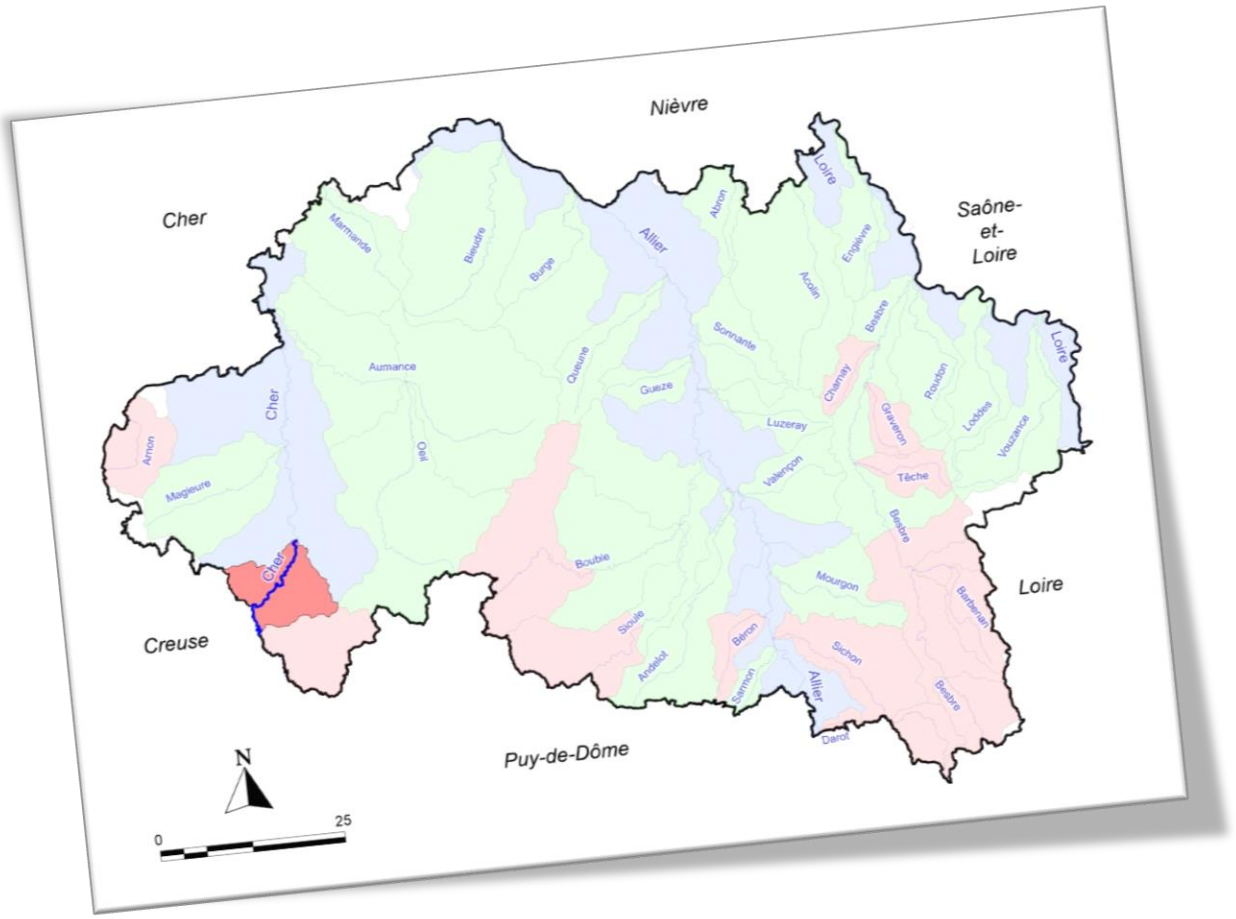
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



La confluence de la Tartasse avec la Cher

29 LE CHER MEDIAN
03.29 – S – TP





29.1 Localisation du contexte

29.2 Description générale

29.3 Données générales

29.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

29.5 Peuplement piscicole

29.6 Etudes et travaux

29.7 Gestion et halieutisme

29.8 Diagnostic et facteurs limitants

29.9 Synthèse des actions préconisées

29.10 Gestion piscicole préconisée

29.1 Localisation du contexte

Le contexte Cher médian se situe au sud ouest du département, au sein du Val de Cher et en partie dans la Combraille Auvergnate (figure 29-1).

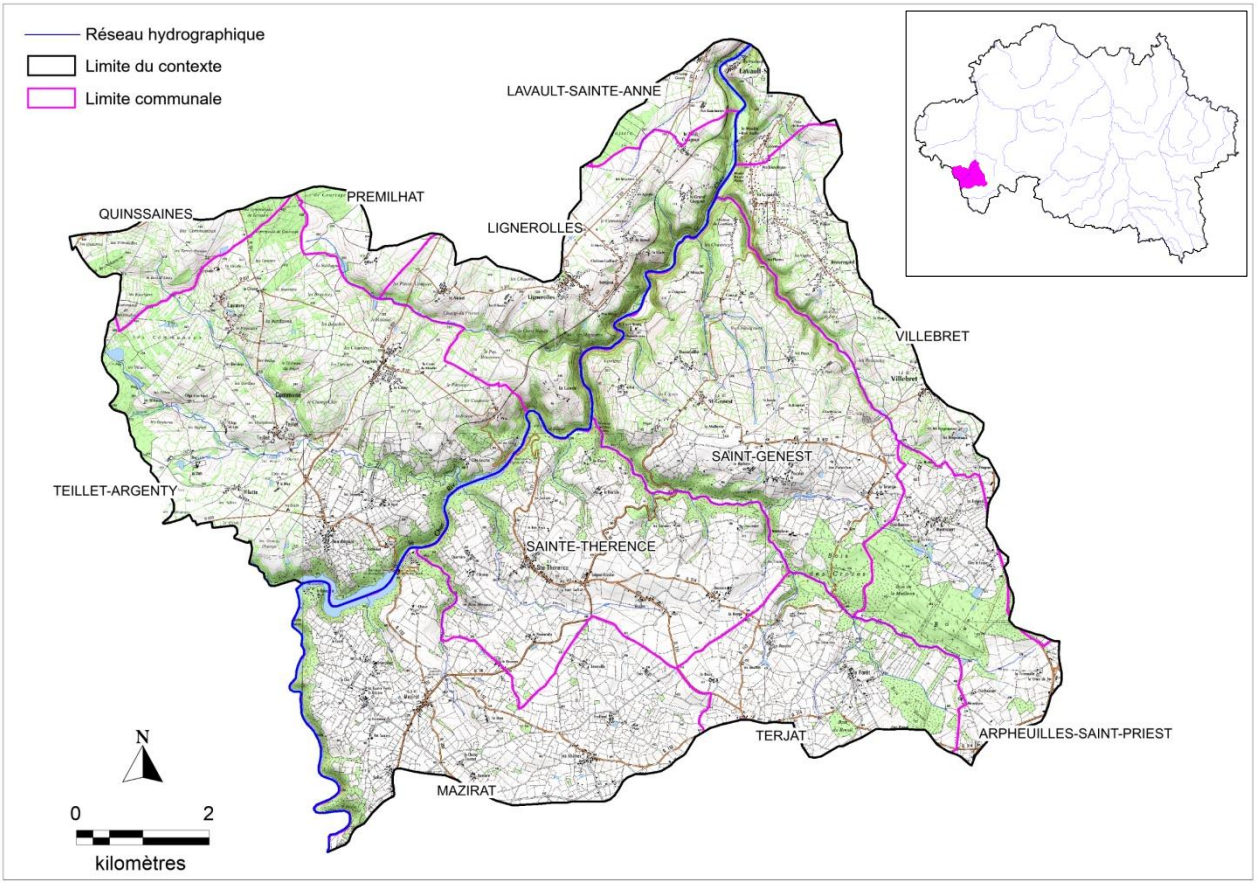


Figure 29-1 : Carte de localisation du contexte Cher médian



Le Cher à Mazirat « Gué de Sellat »

29.2 Description générale

Le contexte Cher médian, d'une superficie de 101,7 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.29 »**.
Ce contexte comprend le cours du Cher, du pont du Gué de Sellat (à l'amont de la retenue du barrage de Rochebut) au pont de la route départementale n°604 à Lavault-Sainte-Anne, ainsi que l'ensemble de ses affluents localisés dans le département de l'Allier.
Le Cher, dans ce contexte, parcourt 20 km entre les communes de Mazirat et Lavault-Sainte-Anne avec une pente moyenne de 0,47% (figure 29-2).

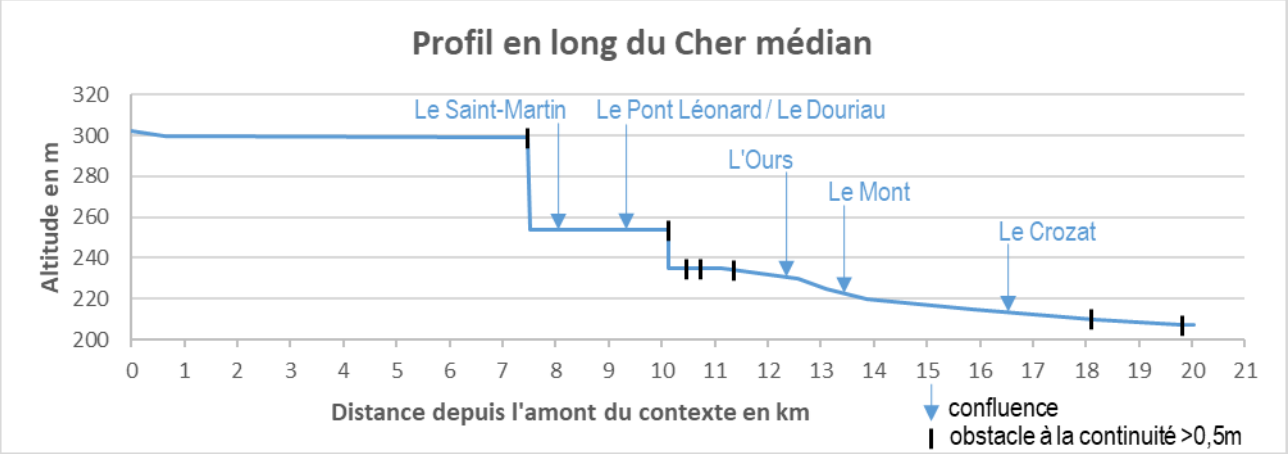


Figure 29-2 : Profil en long du Cher médian

La figure 29-3 présente les principales caractéristiques du contexte du Cher médian :

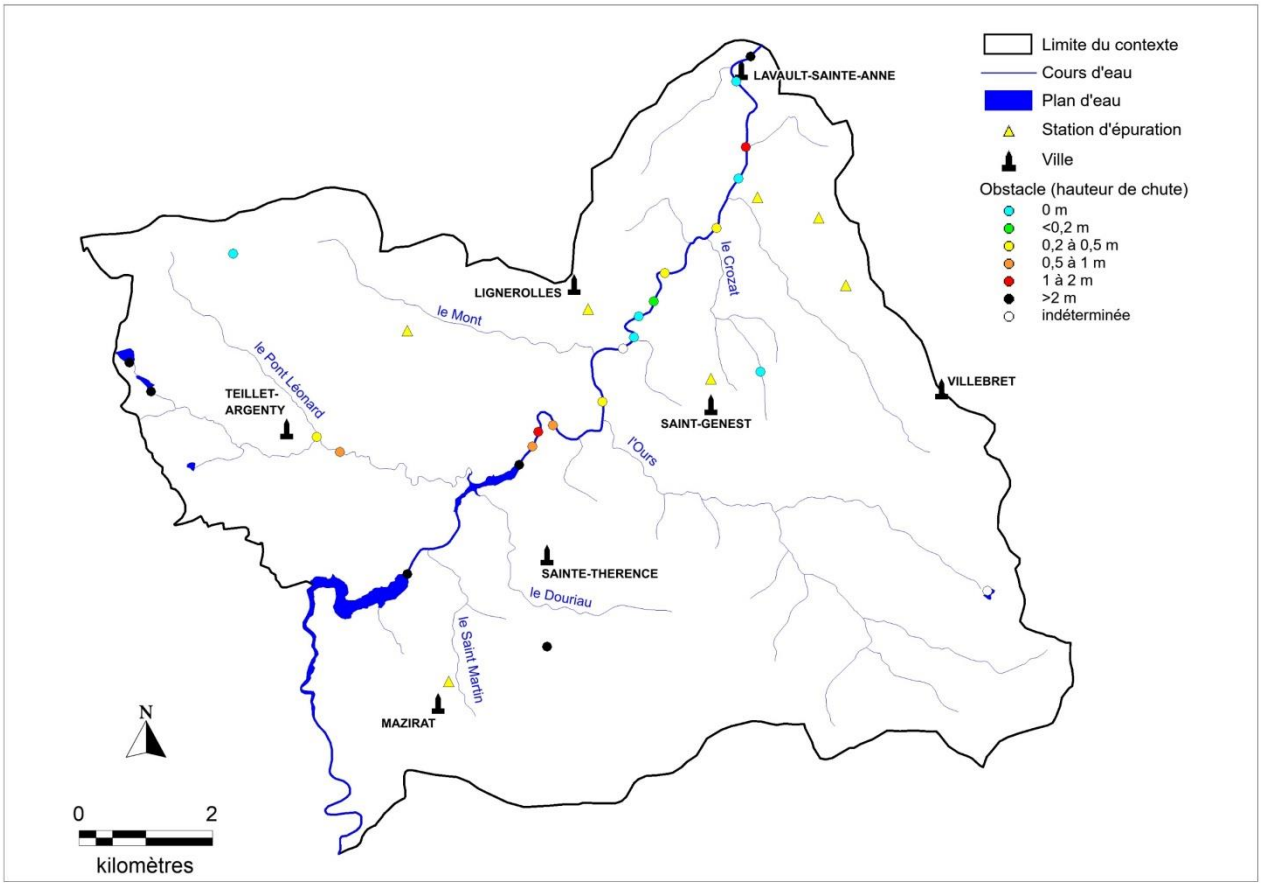


Figure 29-3 : Carte de description générale du contexte du Cher médian

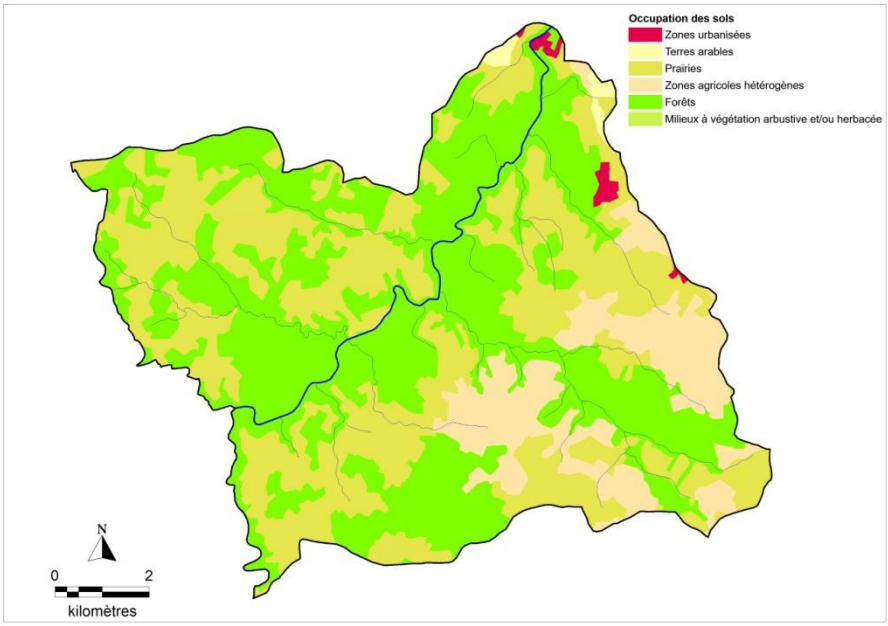
29.3 Données générales

Limites contexte	**Amont**	Pont de la RD50 – commune de Mazirat « Gué de Sellat »			
	Aval	Pont de la RD604 – commune de Lavault-Sainte-Anne « Les Poiriers »			
	Affluents	Tous les affluents et sous affluents dans le département de l'Allier			
	Plans d'eau	67 plans d'eau recensés 230 ha de surface en eau			
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval	● le Saint-Martin, affluent rive droite, 3,1 km ● le Douriau, affluent rive droite, 4,6 km ● le Pont Léonard, affluent rive gauche, 7 km ● l'Ours, affluent rive droite, 7,3 km ● le Mont, affluent rive gauche, 5,1 km ● le Crozat, affluent rive droite, 2,6 km				
Longueur en eau du contexte	**Cours principal**	20 km			
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**5**	
		51,8	15,9	20	
	Linéaire total	87,7 km			
Surface du bassin versant	101,7 km²				
Débit (cours principal)	**Etiage**	QMNA5 : 0,35 m³/s	Le Cher à Teillet-Argenty		
	Module	Module : 15 m³/s			
	Crue	QI(10) : XXX m³/s			
Pente moyenne – **Naturelle**	**Altitude amont**	302 m			
	Altitude aval	207 m			
	0,47 %				
Pente moyenne – **Réelle, après impact ouvrages**	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	16			
	Hauteur cumulée	70,60 m			
	0,12 %				
Pente moyenne – **Taux d'étagement**	74,3 %				
Géologie	Gneiss				
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	MAZIRAT ; TEILLET-ARGENTY ; QUINSSAINES ; PREMILHAT ; TERJAT ; SAINTE-THERENCE ; ARPHEUILLES-SAINT-PRIEST ; SAINT-GENEST ; LIGNEROLLES ; VILLEBRET ; LAVAULT-SAINTE-ANNE				

Assainissement

Commune implantation (année mise en service)	Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)	Conformité équipement / performance (2017)	Milieu récepteur
Mazirat (1992)	135/ 70	Oui / Oui	Le Saint-Martin
Teillet-Argenty « CD 993 » (1986)	225/ 220	Oui / Oui	Le Mont
Lignerolles (1993)	360/ 150	Oui / Oui	Le Mont
Saint-Genest (1991)	55/ 40	Oui / Oui	Le Crozat
Villebret « Beauregard » (1998)	100 / 130	Oui / Oui	Le Cher
Villebret « Goutelle » (1997)	300 / 230	Oui / Oui	Le Cher

	Villebret « Polier » (1998)	150/ 80	Oui / Oui	Un affluent du Cher
	Le contexte Cher médian comporte 7 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance. Cependant, une d'entre elles (Villebret « Beauregard ») présente une charge maximale entrante plus importante que sa capacité nominale.			

Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)	 *Figure 29-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Cher médian* L'occupation des sols du contexte Cher médian est partagée entre les forêts (46,8%) et les prairies (39,6%). Le reste du territoire est essentiellement couvert par les cultures (13%), les espaces artificialisés y étant très restreints (0,6%).	
Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Saint-Eloy-les-Mines / Montaigut / Pionsat 2429 SB ➢ Montluçon / Commentry 2428 SB ➢ Huriel 2328 E ➢ Evaux-les-Bains / Gouzon 2329 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• SIC - FR8301012 Gorges du Haut Cher
	Réserve naturelle	*Aucune*
	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	• Site classé - SC839 Vestiges du Château de l'Ours
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830005502 Vallée du Haut Cher, secteur Auvergne - 830020364 Bois de Languistre • ZNIEFF II - 830020592 Vallée du Cher
	Classement L.214-17	• Liste 1 - Le Cher de la source jusqu'à la retenue de Rochebut - Le Cher de l'aval du barrage de Prat jusqu'à la confluence avec la Loire - L'Ours et ses cours d'eau affluents

		• <u>Liste 2</u> - Le Cher de l'aval du barrage des Prats jusqu'à la confluence avec la Loire
	Réservoir biologique	- RESBIO_116 Le Cher depuis le gué de Sellat jusqu'au complexe de Rochebut - RESBIO_651 L'Ours et ses affluents
	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Le Cher, ses affluents et sous affluents de « Chambonchard » à Chambonchard jusqu'au barrage de Rochebut à Mazirat (CHA, OBR, TRF, VAN) - Le Cher, ses affluents et sous affluents du barrage de Rochebut à Mazirat jusqu'à la confluence du Lamaron à Montluçon (CHA, LPP, OBR, TRF, VAN) - Les Fontaines, ses affluents et sous affluents (CHA, TRF) • <u>Liste 2e</u> - L'Ours, ses affluents et sous affluents (APP)
S.A.G.E.	SAGE Cher amont (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Montluçon Communauté	
Enjeux PLAGEPOMI	• <u>Anguille</u> L'enjeu principal est la réouverture de l'accès aux habitats de croissance et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. • <u>Aloses</u> L'enjeu prioritaire vis-à-vis de ces espèces est l'amélioration de la connaissance de leur mécanisme de renouvellement. La préservation des espèces d'aloses, notamment la grande alose, apparaît en seconde priorité. • <u>Lamproies</u> Les effectifs de lamproie marine conduisent à retenir comme enjeu essentiel pour cette espèce sa préservation, afin d'assurer sa viabilité et les activités halieutiques existantes sur l'espèce. Il convient ainsi de maintenir une vigilance dans le suivi des effectifs afin de réagir avec des mesures de gestion adaptées en cas de besoin. Compte tenu de cet enjeu, le maintien de l'encadrement de la pêche dans certains bassins versants se justifie. Pour ce qui est de la lamproie fluviatile, l'enjeu porte sur l'acquisition de connaissances et la caractérisation de la présence d'une population.	



Le Cher à Lignerolles

29.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

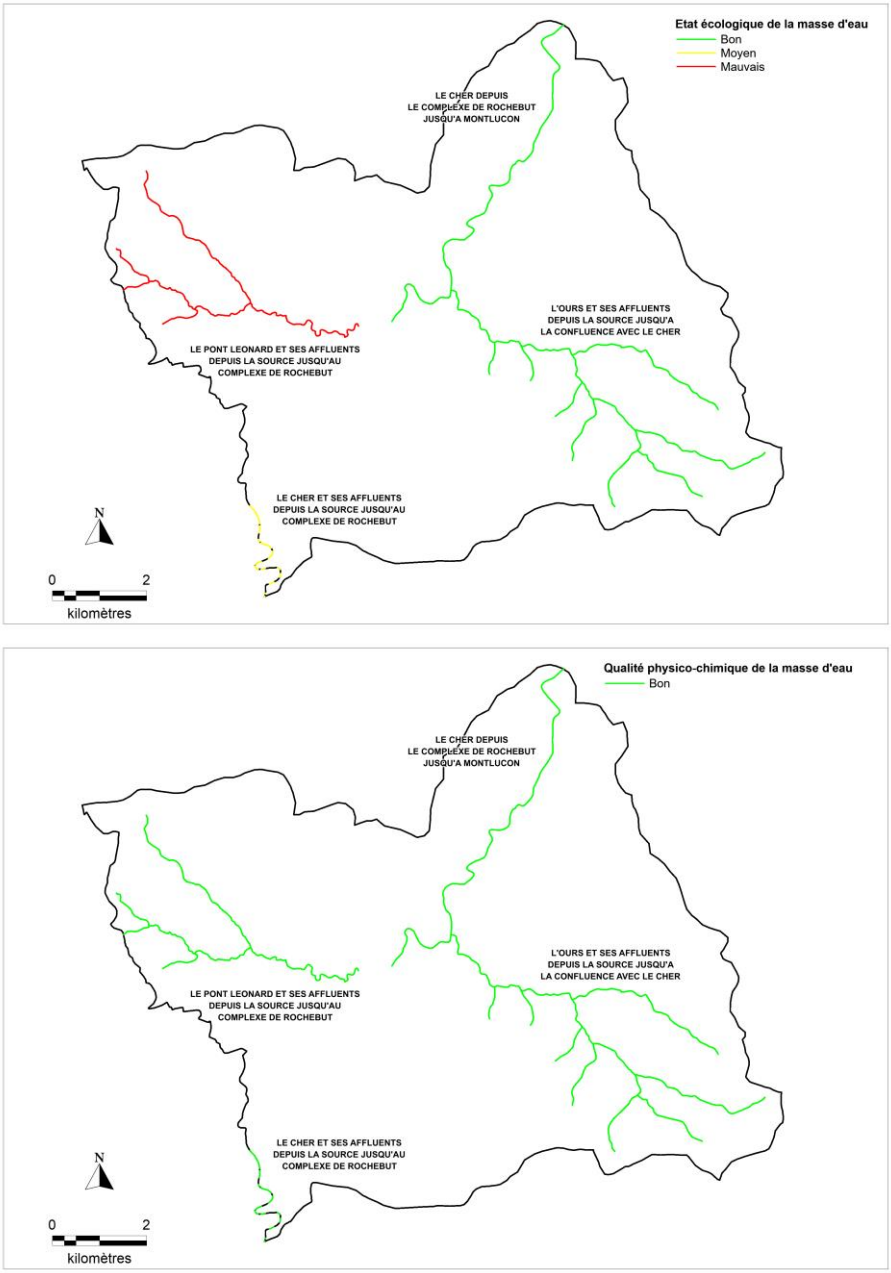


Figure 29-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Cher médian en 2017

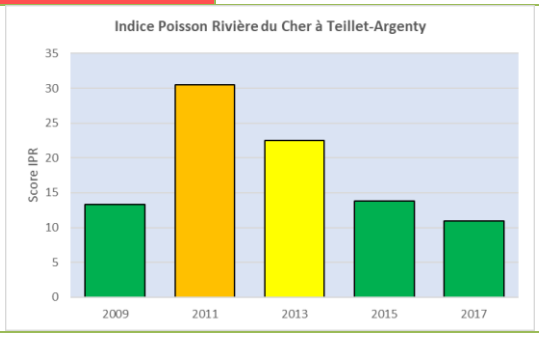
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0146	Le Cher et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Rochebut	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Moyen	Moyen	Bon	Bon
FRGR0147	Le Cher depuis le complexe de Rochebut jusqu'à Montluçon	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	Bon	Bon
FRGR1772	Le Pont Léonard et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Mauvais	Moyen	Bon
FRGR1762	L'Ours et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	*Données absentes*	Bon

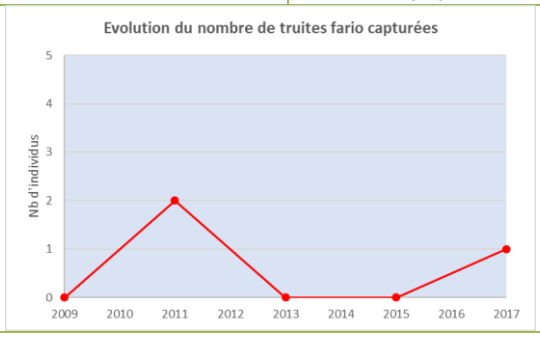
29.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	Anguille (à l'aval du complexe de Rochebut)
Etat fonctionnel	Très perturbé
Peuplement actuel	Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème commune, Brochet, Carpe commune, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Sandre, Spirlin, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	Anguille
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Ecrevisse américaine

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Cher Teillet-Argenty 2017 X : 666 036 Y : 6 573 274 B5 Zone à ombre	IPR : 10,97 Bon TRF : 1 ind.	Perche commune (41,4%), Vairon (39,7%), Chabot (9,5%), Loche franche (2,4%), Chevaine (2,4%), Goujon (1,9%), Spirlin (1,7%), Sandre (0,4%), Truite fario (0,2%), Perche soleil (0,2%), Grémille (0,2%)	Pêche par points Autres inventaires : 2009, 2011, 2013, 2015





Autres inventaires piscicoles

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
Le Cher Saint-Genest 2016 X : 667 863 Y : 6 575 534	IPR : *non calculé* TRF : 1 ind.	Vairon (52,7%), Spirlin (39,4%), Chevaine (2,5%), Loche franche (2,5%), Barbeau fluviatile (2%), Goujon (0,4%), Chabot (0,4%), Truite fario (<0,1%), Anguille (<0,1%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points
Le Cher Lavault-Sainte-Anne 2013 X : 669 226 Y : 6 577 856 B5 Zone à ombre	IPR : 11,21 Bon TRF : 6 ind.	Vairon (28,8%), Loche franche (26,9%), Spirlin (17,5%), Chevaine (11,4%), Barbeau fluviatile (5,6%), Chabot (4,9%), Goujon (3,8%), Truite fario (0,9%), Bouvière (0,2%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche par points Autre inventaire : 2011

Le Cher Lavault-Sainte-Anne 2008 X : 669 421 Y : 6 579 244	IPR : 12,84 Bon TRF : abs.	Chevaine (30,2%), Spirlin (27,9%), Goujon (14,3%), Vairon (7,6%), Perche soleil (5,7%), Barbeau fluviatile (4,2%), Gardon (2,8%), Hotu (1,6%), Brème commune (1,4%), Poisson chat (1,4%), Loche franche (1,4%), Bouvière (0,5%), Ablette (0,4%), Anguille (0,4%), Carpe commune (0,2%)	Pêche par points
Le Pont Léonard Teillet-Argenty 2017 X : 661 890 Y : 6 573 226	IPR : *non calculable* TRF : abs.	*Station apiscicole*	Inventaire 1 passage
L'Ours Saint-Genest 2017 X : 668 331 Y : 6 572 599	IPR : 48,5 Très mauvais TRF : abs.	Vairon (68,4%), Perche commune (31,6%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2016

Bilan piscicole

Sur le contexte Cher médian, 6 stations ont fait l'objet d'inventaires : 4 sur le cours principal et 2 sur des affluents (1 sur le Pont Léonard et 1 sur l'Ours).

Ces inventaires ont permis de montrer que la truite fario, espèce repère du contexte, est présente de façon discontinue sur le réseau hydrographique et que ses densités sont très faibles. L'étude de la structuration des classes de taille indique une reproduction très limitée dans ce secteur.
Concernant les espèces accompagnatrices, si le vairon, le chabot et la loche franche ont été régulièrement recensés la lamproie de Planer semble absente.
Pour ce qui est des espèces migratrices, seule l'anguille a été observée à plusieurs reprises.
On peut également noter la présence occasionnelle de la bouvière, espèce patrimoniale, à l'aval du cours principal.
Plusieurs espèces liées à la présence de plans d'eau (brème commune, brochet, carpe commune, gardon, perche commune et sandre) dont deux invasives (perche soleil, poisson chat) ont été identifiées, parfois avec des effectifs importants.
Pour finir, le peuplement astacicole est composé uniquement de l'écrevisse américaine.

En conclusion, le peuplement piscicole du Cher médian apparaît très perturbé, en particulier vis-à-vis de la répartition et des densités de l'espèce repère.



Perche commune

29.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude de la continuité sur l'Arnon, l'Aumance, la Magieure, la Tartasse, le Cher et le Lamaron *DDT03 / CEREMA*	2016	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour l'anguille, l'alose, la lamproie marine, la truite fario, le spirlin, le barbeau fluviatile, la carpe commune, la lamproie de Planer, le hotu et le brochet. 5 ouvrages étudiés sur le Cher
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Cher à Teillet-Argenty (station 31 – 2009, 2011, 2013, 2015, 2017) Le Cher à Lavault-Sainte-Anne (station 30 – 2011, 2013)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	Le Cher à Lavault-Sainte-Anne (station 20) : le régime thermique est difficilement compatible avec la présence de truites fario et représente donc un facteur limitant important.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

29.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « L'Union des Pêcheurs Bourbonnais »	Montluçon	2790 adhérents (2017)
Parcours de pêche	Parcours labellisé « Passion » retenue de Rochebut sur le Cher (158 ha)		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Cher par AAPPMA de Montluçon		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans le Cher et la retenue de Prat pour la pratique de la pêche • Perche (juvéniles) dans la retenue de Rochebut pour repeuplement		



Parcours labellisé « Passion » sur la retenue de Rochebut

29.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu	
			Recrutement	Accueil
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Complexe EDF de Rochebut-Prat	➢ Marnage des niveaux d'eau lors des éclusées ➢ Altération de la qualité de l'eau (déficit en oxygène dissous) ➢ Dégradation de l'habitat dans la zone d'influence des retenues et à l'aval des barrages (colmatage du substrat par les MES, blocage du transport solide)	• Exondation des frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins par piégeage, échouage ou asphyxie • Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Cher : 16 ouvrages dont 7 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau	➢ Accentuation des étiages ➢ Augmentation de la thermie ➢ Introduction d'espèces indésirables ➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Modification des faciès d'écoulement	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Station de production d'eau potable de Teillet	➢ Accentuation des étiages ➢ Colmatage du substrat par MES	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail, rejets, abreuvement, drainage des prairies	➢ Accentuation des étiages ➢ Altération de la qualité de l'eau ➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie

Facteurs annexes *(pour l'espèce cible)*	Ouvrages infranchissables	➢ Entrave à la circulation piscicole		**ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance
	Complexe EDF de Rochebut-Prat	➢ Marnage des niveaux d'eau lors des éclusées ➢ Altération de la qualité de l'eau (déficit en oxygène dissous) ➢ Dégradation de l'habitat dans la zone d'influence des retenues et à l'aval des barrages (colmatage du substrat par les MES, blocage du transport solide)		**ANG** • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Très perturbé**



Barrage de Rochebut

29.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
CHER-04.01	Hydroélectricité	Diminution des impacts des éclusées du complexe EDF de Rochebut-Prat par actualisation du règlement d'eau	Le Cher	FRGR0147	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état morphologique	1C-1	/
CHER-05.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Cher et ses affluents	FRGR0147 FRGR1772 FRGR1762	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A-1	MIA0304
CHER-06.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Les affluents	FRGR1772 FRGR1762	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
CHER-07.01	Gestion quantitative	Adaptation des prélèvements AEP à la ressource disponible	Le Cher	FRGR0147	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état quantitatif et physico-chimique	7B	RES06
CHER-08.01	Industrie	Amélioration du rejet de la station de production d'eau potable de Teillet	Le Cher	FRGR0147	Favoriser la reproduction	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique et morphologique	1C	IND0202
CHER-09.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Ensemble du contexte	FRGR0146 FRGR0147 FRGR1772 FRGR1762	Favoriser la reproduction Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
CHER-09.02	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR0146 FRGR0147 FRGR1772 FRGR1762	Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
CHER-09.03	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0146 FRGR0147 FRGR1772 FRGR1762	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/

CHER-09.04	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0146 FRGR0147 FRGR1772 FRGR1762	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



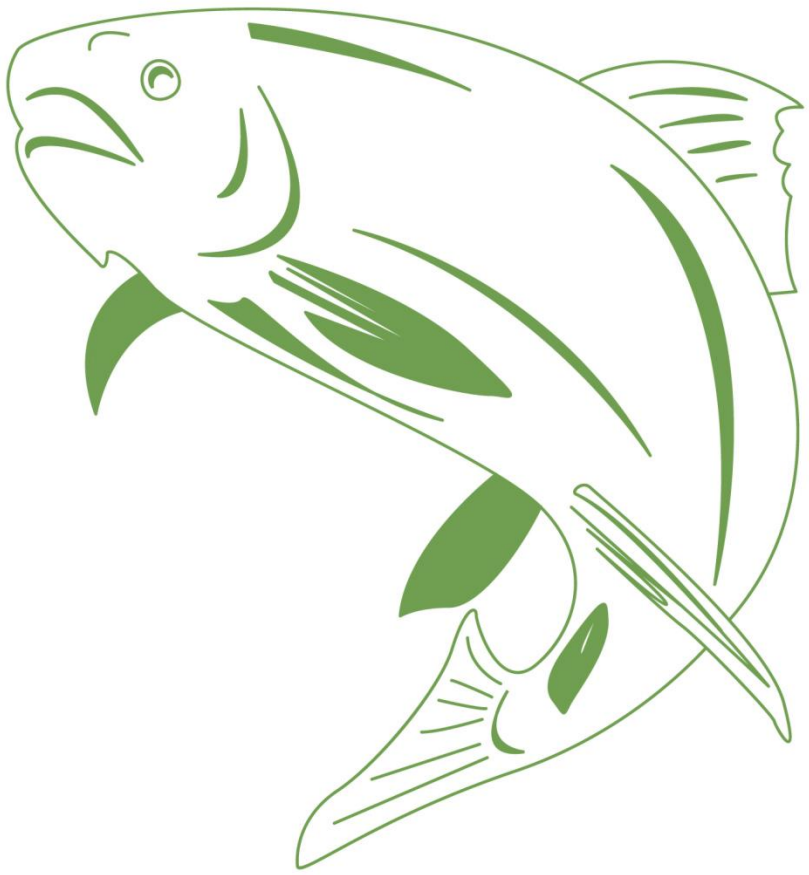
Rejet de la station de production d'eau potable de Teillet

29.10 Gestion piscicole préconisée

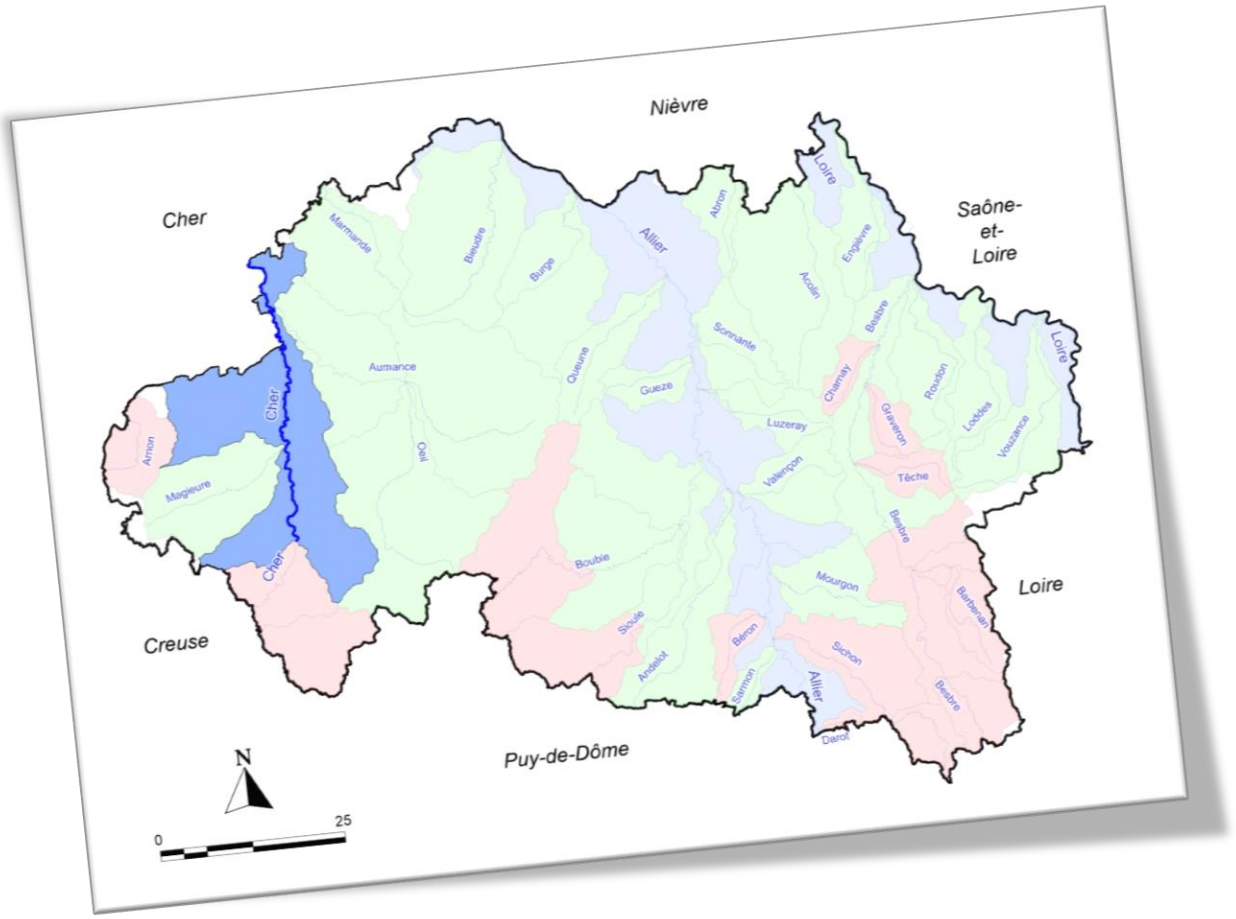
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	*Aucun*



Retenue de Rochebut



30 LE CHER AVAL
03.30 – C – TP



30.1 Localisation du contexte

30.2 Description générale

30.3 Données générales

30.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

30.5 Peuplement piscicole

30.6 Etudes et travaux

30.7 Gestion et halieutisme

30.8 Diagnostic et facteurs limitants

30.9 Synthèse des actions préconisées

30.10 Gestion piscicole préconisée

30.1 Localisation du contexte

Ce contexte est constitué par le Val de Cher inséré dans le Bocage Bourbonnais à l'ouest du département (figure 30-1).

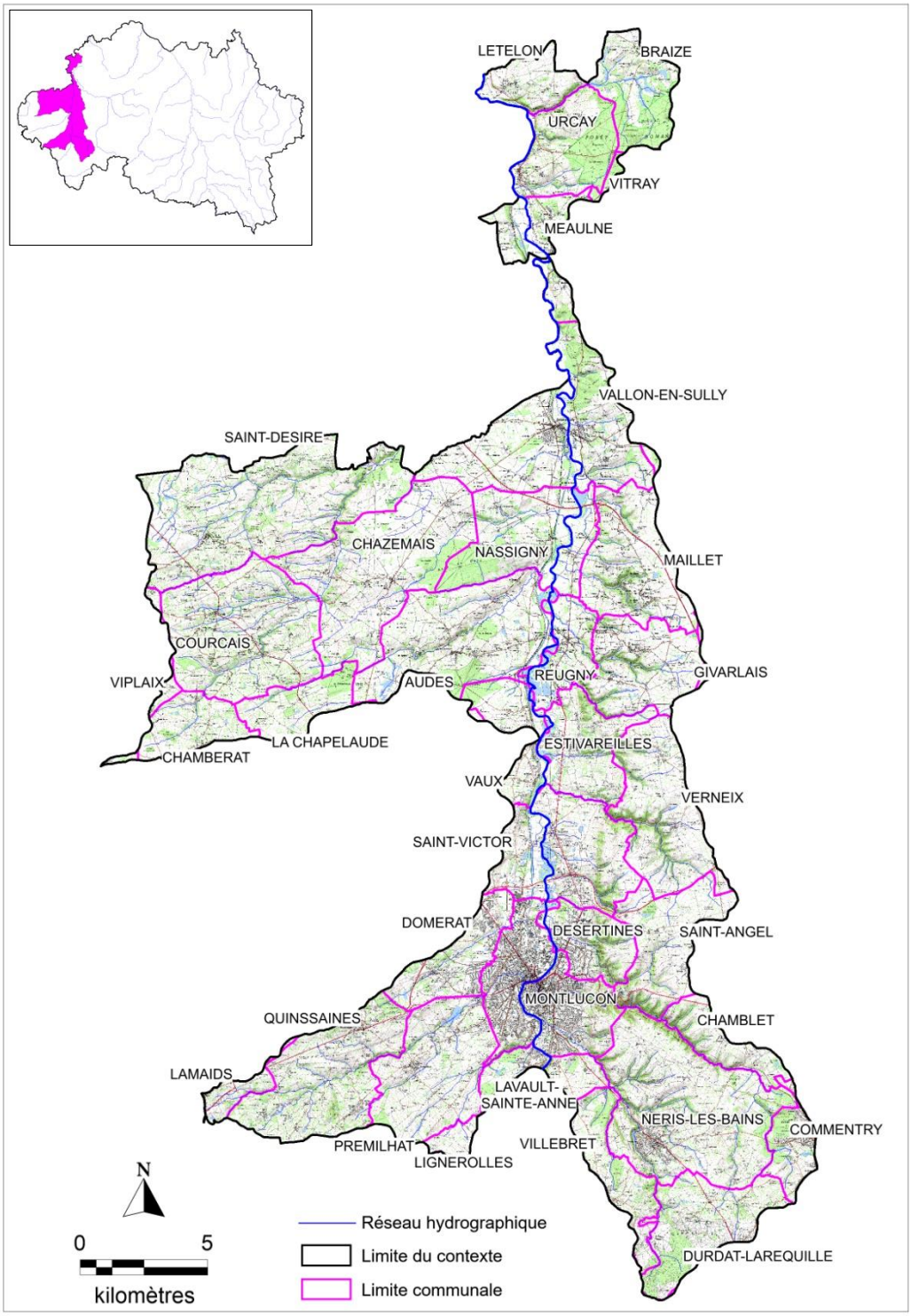


Figure 30-1 : Carte de localisation du contexte Cher aval

30.2 Description générale

Le contexte Cher aval, d'une superficie de 488,8 km², correspond au **contexte cyprinicole « 03.30 »**.
Il comprend le cours du Cher, du pont de la route départementale n°604 à Lavault-Sainte-Anne à la limite départementale Allier / Cher, ainsi que l'ensemble des affluents localisés dans le département de l'Allier (exceptés la Magieure et l'Aumance).
Le Cher parcourt dans ce secteur une distance de 53 km avec une pente moyenne de 0,1% (figure 30-2).

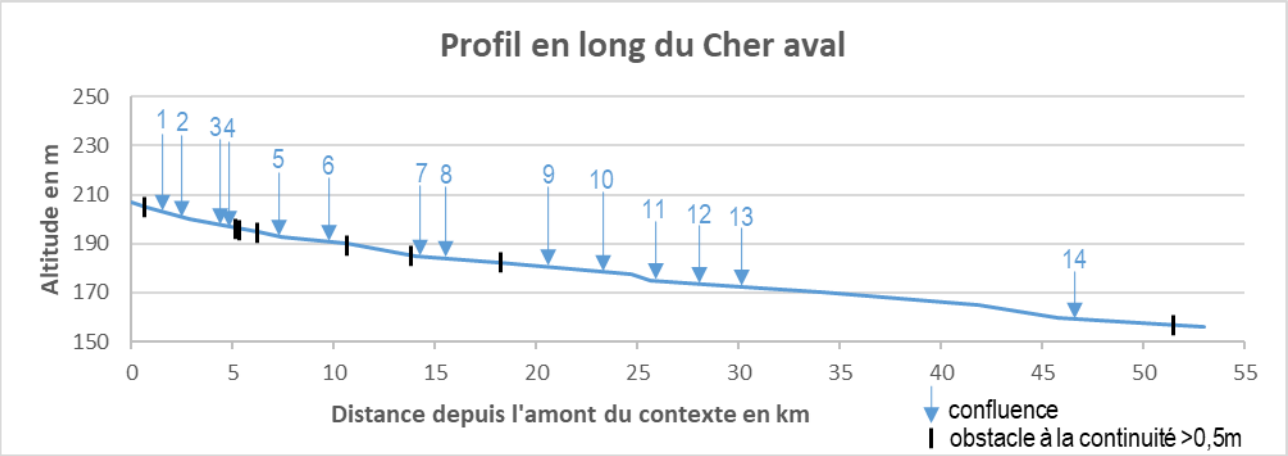


Figure 30-2 : Profil en long du Cher aval

Affluents :

1- Les Serpents
2- Le Polier
3- La Vernoële
4- Le Lamaron
5- Le Préau
6- Les Côtes
7- Le Thizon
8- La Plante de Fragne
9- Le Varigny
10- Le Malorge
11- La Côte
12- Le Villevandret
13- Les Aiguillons
14- Le Bignon



Le Cher à Vaux

La figure 30-3 présente les principales caractéristiques du contexte Cher aval :

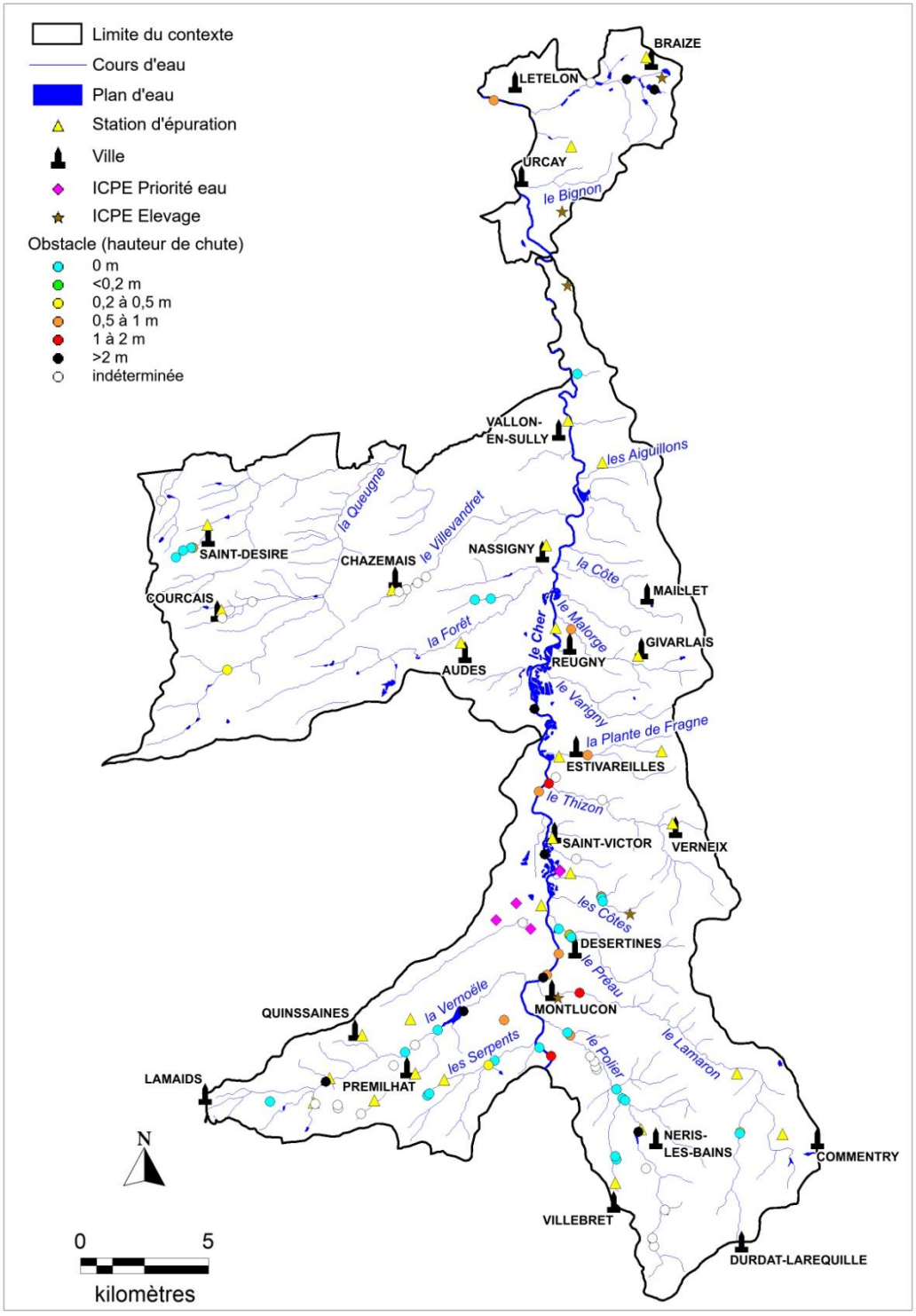


Figure 30-3 : Carte de description générale du contexte Cher aval

30.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td>Amont</td><td colspan="8">Pont de la RD604 – commune de Lavault-Sainte-Anne « Les Poiriers »</td></tr>
<tr><td>Aval</td><td colspan="8">Limite départementale 03/18 – commune de Lételon</td></tr>
<tr><td>Affluents</td><td colspan="8">Tous les affluents et sous affluents dans le département de l'Allier exceptés la Magieure et l'Aumance</td></tr>
<tr><td>Plans d'eau</td><td colspan="8">402 plans d'eau recensés
342 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="9">● les Serpents, affluent rive gauche, 6,4 km
● le Polier, affluent rive droite, 9,1 km
● la Vernoële, affluent rive gauche, 12,5 km
● le Lamaron, affluent rive droite, 18,8 km
● le Préau, affluent rive droite, 7,5 km
● les Côtes, affluent rive droite, 5,2 km
● le Thizon, affluent rive droite, 10,4 km
● la Plante de Fragne, affluent rive droite, 5,1 km
● le Varigny, affluent rive droite, 5,9 km
● le Malorges, affluent rive droite, 6,6 km
● la Côte, affluent rive droite, 6,8 km
● le Villevandret, affluent rive gauche, 11,1 km
● les Aiguillons, affluent rive droite, 3,8 km
● le Bignon, affluent rive droite, 4,9 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="7">53 km</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>0</td></tr>
<tr><td>252,7</td><td>122,3</td><td>42,9</td><td>6,9</td><td>16,2</td><td>26,8</td><td>10</td><td>11,3</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="7">489,1 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Surface du bassin versant</td><td colspan="9">488,8 km²</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td colspan="7">QMNA5 : 1,1 m³/s</td><td rowspan="3">Le Cher à Montluçon</td></tr>
<tr><td>Module</td><td colspan="7">Module : 15 m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td colspan="7">QI(10) : 230 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="8">207 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="8">156 m</td></tr>
<tr><td colspan="9">0,1 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td colspan="2">Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="7">9</td></tr>
<tr><td colspan="2">Hauteur cumulée</td><td colspan="7">11,15 m</td></tr>
<tr><td colspan="9">0,075 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="9">21,9 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="9">Alluvions récentes et schistes</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="9">LAVAULT-SAINTE-ANNE ; LIGNEROLLES ; PREMILHAT ; LAMAIDS ; QUINSSAINES ; VILLEBRET ; DURDAT-LAREQUILLE ; COMMENTRY ; NERIS-LES-BAINS ; CHAMBLET ; MONTLUCON ; DOMERAT ; DESERTINES ; SAINT-ANGEL ; VERNEIX ; SAINT-VICTOR ; VAUX ; ESTIVAREILLES ; HAUT-BOCAGE ; REUGNY ; AUDES ; LA CHAPELAUDE ; CHAMBERAT ; VIPLAIX ; COURCAIS ; SAINT-DESIRE ; CHAZEMAIS ; NASSIGNY ; VALLON-EN-SULLY ; MEAULNE ; VITRAY ; URCAY ; BRAIZE ; LETELON</td></tr>
</table>

	Commune implantation (année mise en service)	Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)	Conformité équipement / performance (2017)	Milieu récepteur
Assainissement	Prémilhat « Les Ouches » (2003)	130 / 100	Oui / Oui	Les Serpents
	Villebret « Bourg » (2006)	500 / 360	Oui / Oui	Le Polier
	Néris-les-Bains (2006)	4150 / 1270	Oui / Oui	Le Cournauron (affluent du Polier)
	Quinssaines « Aire » (2007)	120 / 50	Oui / Oui	Un affluent de la Vernoëlle
	Quinssaines « La Prade » (2001)	350 / 200	Oui / Oui	La Vernoëlle
	Quinssaines « Bourg » (1989)	270 / 150	Oui / Oui	La Vernoëlle
	Quinssaines « Coursage » (1998)	250 / 180	Oui / Oui	Un affluent de la Vernoëlle
	Prémilhat (1977)	600 / 500	Oui / Oui	Un affluent de la Vernoëlle
	Quinssaines « Bergerottes » (2003)	350 / 350	Oui / Oui	Un affluent de la Vernoëlle
	Commentry « Le Stade » (2006)	5000 / 2973	Oui / Oui	Un affluent du Lamaron
	Néris-les-Bains « Les Ferrières » (2008)	165 / 120	Oui / Oui	Le Lamaron
	Montluçon (2006)	131667 / 83908	Oui / Oui	Le Cher
	Saint-Victor « Les Nautes » (1990)	320 / 0	Oui / Oui	Les Côtes
	Saint-Victor « Bourg » (1973)	500 / 320	Oui / Oui	Le Cher
	Verneix « Bourg » (1994)	160 / 130	Oui / Oui	Le Thizon
	Verneix « Savigny » (1979)	250 / 150	Oui / Oui	La Plante de Fragne
	Estivareilles « Les Grands Près » (1980)	900 / 490	Oui / Oui	La Plante de Fragne
	Reugny « CD n°70 » (1983)	150 / 130	Oui / Oui	Le Cher
	Givarlais « CR du Lavoir » (1985)	60 / 70	Oui / Oui	Le Malorges
	Audes (1998)	300 / 300	Oui / Oui	La Forêt
	Nassigny (2001)	60 / 50	Oui / Oui	Eaux souterraines
	Chazemais (1999)	70 / 100	Oui / Oui	Le Villevandret
	Courçais « CD 943 » (1987)	117 / 70	Oui / Oui	Un affluent de la Queugne
	Saint-Désiré (1986)	230 / 180	Oui / Oui	Un affluent de la Queugne

	Vallon-en-Sully « Hameau le Cluzeau » (1985)	90 / 80	Oui / Oui	Les Aiguillons
	Vallon-en-Sully (2006)	2600 / 1810	Oui / Oui	Le Cher
	Urçay (1996)	350 / 210	Oui / Oui	Le Cher
	Braize (1997)	150 / 40	Oui / Oui	Un affluent du Cher
	Le contexte Cher aval comporte 28 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance. Cependant, deux d'entre elles (Givarlais et Chazemais) présentent une charge maximale entrante plus importante que leur capacité nominale.			

Occupation du sol (CORINE Land Cover 2012)

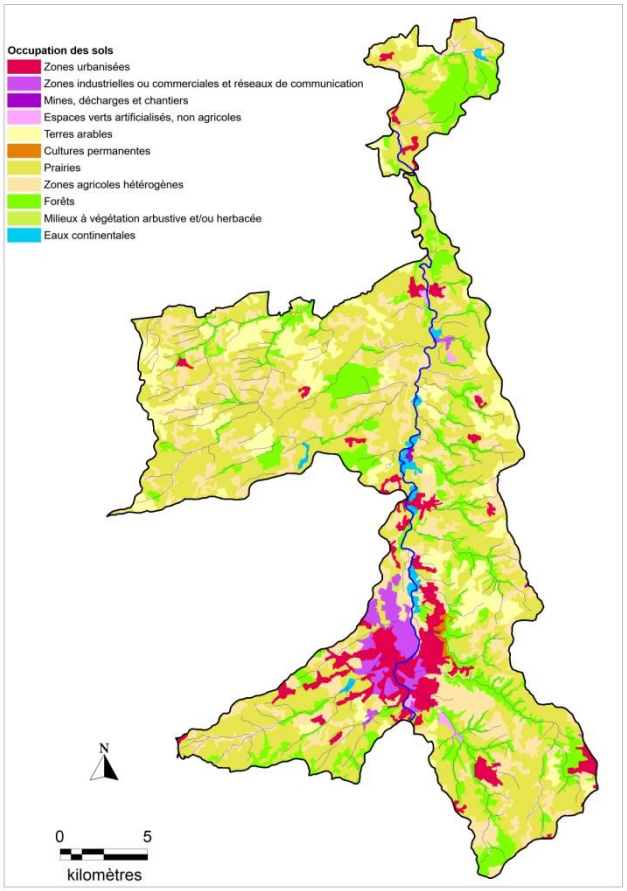
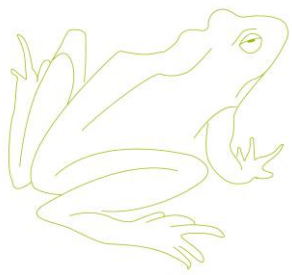


Figure 30-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Cher aval

L'occupation des sols du contexte Cher aval est essentiellement partagée entre les prairies (45,6%) et les cultures (29,6%). Le reste du territoire est notamment occupé par les forêts (14,6%) mais les espaces artificialisés y sont non négligeables (8,6%).

Industrie	5 ICPE avec Priorité eau recensées	
Statut foncier	Privé pour le Cher à l'amont du Moulin d'Enchaume à Vaux et les affluents Domanial pour le Cher à l'aval du Moulin d'Enchaume à Vaux	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Saint-Eloy-les-Mines / Montaigut / Pionsat 2429 SB ➢ Montluçon / Commentry 2428 SB ➢ Cérilly / Hérisson / Vallon-en-Sully 2427 SB ➢ Charenton-sur-Cher / Valigny / Forêt de Tronçais 2426 SB ➢ Culan 2327 E ➢ Huriel 2328 E	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• SIC - FR8301012 Gorges du Haut Cher
	Réserve naturelle	*Aucune*

	Arrêté de protection de biotope	*Aucun*
	Site inscrit/classé	• <u>Sites inscrits</u> - SI1153 Château de Bisseret et ses abords - SI1170 Ensemble urbain de Montluçon - SI1022 Ruines du château de Thizon - SI1189 Eglise, château, domaine des vergers et bourg de Nassigny • <u>Sites classés</u> - SC829 Anciens remparts, jardins et trois tours (Montluçon) - SC830 Château de Guerche et ses abords - SC817 Rocher du Pas de la Mule
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• <u>ZNIEFF I</u> - 830020364 Bois de Languistre - 830020363 Etang de Languistre - 830020397 La Bussière - 830020400 Mare de la Brade - 830020382 Landes de Quinssaines - 830020517 Environs de Néris-les-Bains - 830020516 Coteaux de Néris-les-Bains, de Nerdres et du Châtelard - 830020374 Vallée du Cher en aval de Montluçon - 830005500 Gorges de Thizon - 830020042 Bois d'Audes - 830020375 Etangs des Fulminais - 830000169 Massif forestier de Tronçais - 830020041 Etangs de Ris • <u>ZNIEFF II</u> - 830020592 Vallée du Cher - 830007445 Forêt de Tronçais • <u>ENS</u> - La Vauvre
	Classement L214-17	• <u>Liste 1</u> - Le Cher à l'aval du barrage de Prat jusqu'à la confluence avec la Loire • <u>Liste 2</u> - Le Cher de l'aval du barrage des Prats jusqu'à la confluence avec la Loire - Le Cher (bras) de l'aval du barrage des Prats jusqu'à la confluence avec la Loire - Le Lamaron
	Réservoir biologique	*Aucun*



	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - Le Cher, ses affluents et sous affluents du barrage de Rochebut à Mazirat jusqu'à la confluence du Lamaron à Montluçon (CHA, LPP, OBR, TRF, VAN) - Le Cher de la confluence du Lamaron à Montluçon jusqu'à la limite départementale 03/18 à Lételon (CHA, LPP, LPR, OBR, TRF, VAN) - Le Thizon, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - Le Villevandret, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF) - La Queugne, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF) • <u>Liste 2p</u> - Le Cher du Moulin de Lavault-Sainte-Anne à Lavault-Sainte-Anne jusqu'à la limite départementale 03/18 à Lételon (BRO) • <u>Liste 2e</u> - Le Thizon, ses affluents et sous affluents de l'autoroute à Verneix jusqu'au Château de Thizon à Saint-Victor (APP)
S.A.G.E.	SAGE Cher amont (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CA Montluçon Communauté CC Commentry Montmarault Néris Communauté CC du Val de Cher CC du Pays d'Huriel CC du Pays de Tronçais	
Enjeux PLAGEPOMI	• <u>Anguille</u> L'enjeu principal est la réouverture de l'accès aux habitats de croissance et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. • <u>Aloses</u> L'enjeu prioritaire vis-à-vis de ces espèces est l'amélioration de la connaissance de leur mécanisme de renouvellement. La préservation des espèces d'aloses, notamment la grande alose, apparaît en seconde priorité. • <u>Lamproies</u> Les effectifs de lamproie marine conduisent à retenir comme enjeu essentiel pour cette espèce sa préservation, afin d'assurer sa viabilité et les activités halieutiques existantes sur l'espèce. Il convient ainsi de maintenir une vigilance dans le suivi des effectifs afin de réagir avec des mesures de gestion adaptées en cas de besoin. Compte tenu de cet enjeu, le maintien de l'encadrement de la pêche dans certains bassins versants se justifie. Pour ce qui est de la lamproie fluviatile, l'enjeu porte sur l'acquisition de connaissances et la caractérisation de la présence d'une population.	



Anguille

30.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

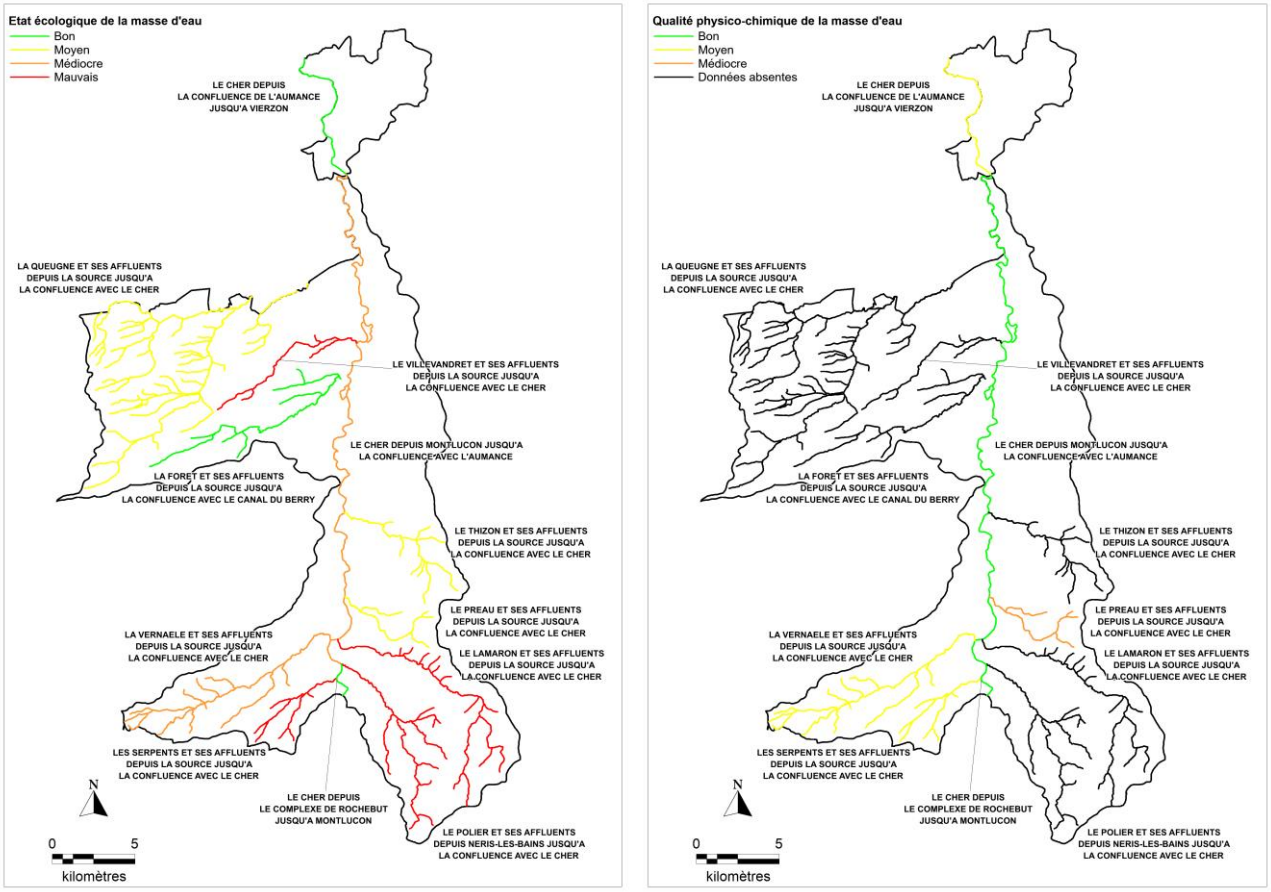


Figure 29-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Cher médian en 2017

Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0147	Le Cher depuis le complexe de Rochebut jusqu'à Montluçon	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	Bon	Bon
FRGR0148	Le Cher depuis Montluçon jusqu'à la confluence avec l'Aumance	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Bon	Bon
FRGR0149	Le Cher depuis la confluence de l'Aumance jusqu'à Vierzon	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Bon	Moyen	Moyen
FRGR1791	Les Serpents et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Mauvais	Moyen	Moyen
FRGR0319	Le Polier et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Mauvais	Mauvais	Médiocre	*Données absentes*
FRGR1799	La Vernaële et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Moyen	Moyen
FRGR1802	Le Lamaron et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Mauvais	Mauvais	Moyen	*Données absentes*
FRGR1807	Le Préau et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Mauvais	Moyen	Médiocre	Médiocre
FRGR1827	Le Thizon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Moyen	Moyen	Médiocre	*Données absentes*

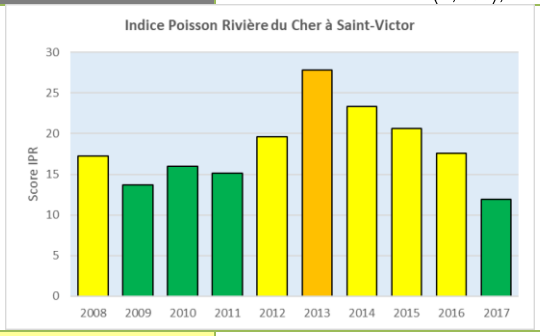
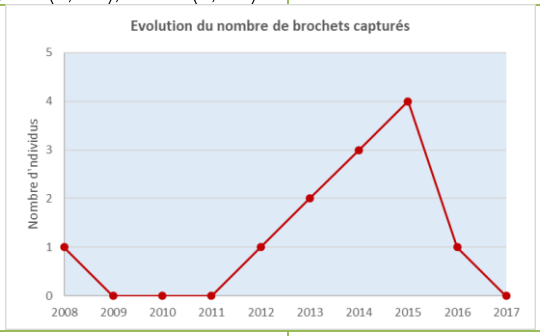
FRGR1470	La Forêt et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Bon	Bon	Moyen	*Données absentes*
FRGR1863	Le Villevandret et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Mauvais	Mauvais	Médiocre	*Données absentes*
FRGR0321	La Queugne et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Bon	*Données absentes*

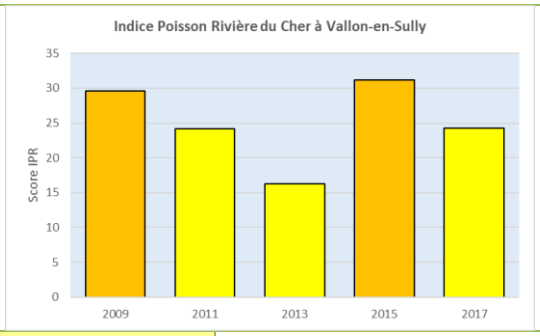


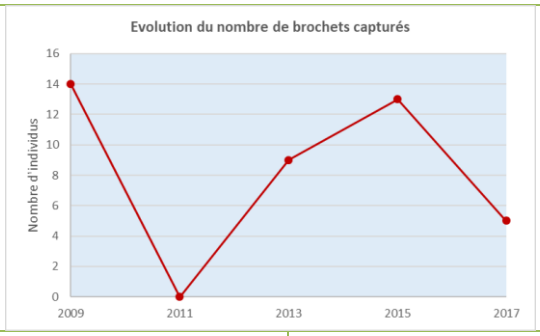
Le Lamaron

30.5 Peuplement piscicole

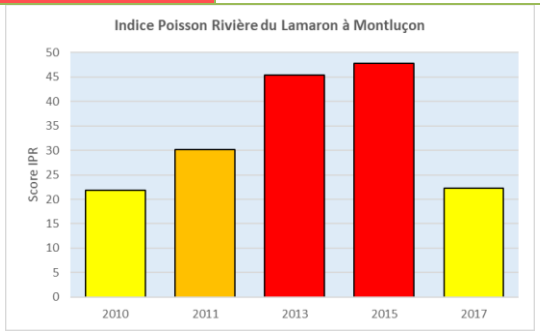
Le contexte	
Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet
Espèce(s) cible(s)	Anguille, Truite fario (sur les affluents)
Etat fonctionnel	Très perturbé
Peuplement actuel	Cher : Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Black-bass à grande bouche, Bouvière, Brème bordelière, Brème commune, Brochet, Carassin doré, Carpe argentée, Carpe commune, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Silure, Spirlin, Tanche, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée Affluents : Barbeau fluviatile, Brochet, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Rotengle, Spirlin, Tanche, Truite arc-en-ciel, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	Anguille
Peuplement astacicole	Cher : Ecrevisse américaine, Ecrevisse de Louisiane Affluents : Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine, Ecrevisse de Louisiane, Ecrevisse signal

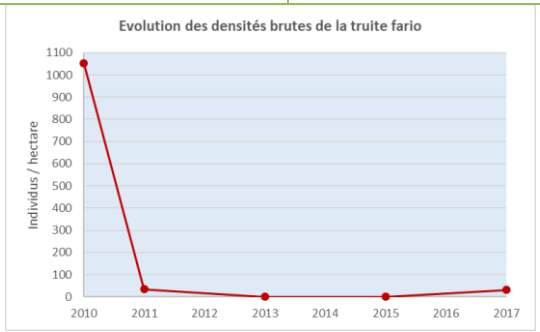
Les stations indicatrices			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Cher Saint-Victor 2017 X : 669 547 Y : 6 588 271 B6 Zone à ombre	IPR : 11,92 Bon BRO : abs.	Vairon (24,9%), Spirlin (16,2%), Gardon (11%), Ablette (9,8%), Chevaine (7,2%), Goujon (6,8%), Perche soleil (5,3%), Bouvière (4,5%), Barbeau fluviatile (3,4%), Chabot (3%), Loche franche (1,9%), Tanche (1,5%), Brème bordelière (1,1%), Hotu (1,1%), Perche commune (1,1%), Brème commune (0,4%), Anguille (0,4%), Silure (0,4%)	Pêche partielle par points Autres inventaires : chaque année de 2008 à 2016
			
Le Cher Vallon-en-Sully 2017 X : 670 464 Y : 6 603 970	IPR : 24,24 Médiocre BRO : 5 ind	Ablette (38,3%), Gardon (20,2%), Chevaine (14,1%), Goujon (9,4%), Spirlin (5,4%), Barbeau fluviatile (5,1%), Brème bordelière (1,6%), Bouvière (1,4%), Hotu (1,1%), Perche commune (0,9%), Rotengle (0,9%), Tanche (0,9%), Brochet (0,3%), Perche soleil (0,3%), Silure (0,1%)	Pêche partielle par points Autres inventaires : 2009, 2011, 2013, 2015



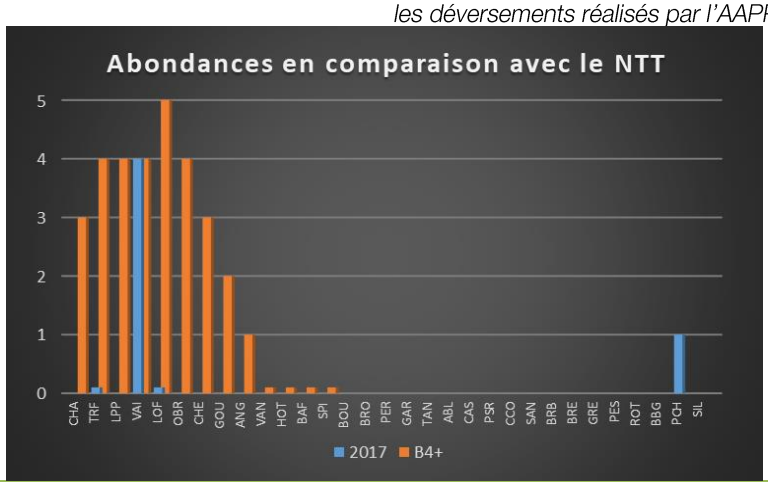


Le Lamaron Montluçon 2017 X : 671 104 Y : 6 582 170 B4+ Zone à truite	IPR : 22,26 Médiocre TRF : 31 ind/ha Très faible	Vairon (97,5%), Loche franche (1,3%), Truite fario (0,4%), Truite arc-en-ciel (0,4%), Poisson chat (0,4%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2010, 2011, 2013, 2015





(la plus forte densité de TRF en 2010 s'explique par les déversements réalisés par l'AAPPMA)



Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
Le Cher Lavault-Sainte-Anne 2013 X : 669 302 Y : 6 580 043	IPR : 9,8 Bon BRO : abs.	Spirlin (23,3%), Chevaine (18,6%), Gardon (14,9%), Perche commune (10,9%), Vairon (7,6%), Goujon (6,5%), Perche soleil (5,5%), Bouvière (4,7%), Cyprinidés (4,7%), Vandoise (1,5%), Loche franche (1,1%), Hotu (0,7%)	Pêche stratifiée par points
Le Cher Saint-Victor 2017 X : 669 555 Y : 6 588 298	IPR : *non calculé* BRO : 1 ind	Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème commune, Brochet, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Lamproie de Planer, Perche commune, Perche soleil, Pseudorasbora, Sandre, Silure, Spirlin, Tanche, Vairon	Pêche de sauvetage

Les Serpents Lavault-Sainte-Anne 2017 X : 668 701 Y : 6 580 111	IPR : *non calculable* TRF : abs.	*Station apiscicole*	Inventaire 1 passage
Le Polier Montluçon 2013 X : 670 760 Y : 6 580 272	IPR : 25,6 Mauvais TRF : 42 ind/ha Très faible	Vairon (73,2%), Loche franche (14,2%), Chevaine (10,1%), Goujon (2,1%), Truite fario (0,4%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage
Le Polier Montluçon 2011 X : 669 964 Y : 6 580 884	IPR : 23,43 Médiocre TRF : 139 ind/ha Très faible	Loche franche (65,3%), Vairon (26,7%), Chevaine (4,5%), Goujon (2%), Barbeau fluviatile (0,6%), Perche soleil (0,6%), Truite fario (0,3%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2008
La Vernoële Prémilhat 2013 X : 666 397 Y : 6 581 660	IPR : 27,11 Mauvais TRF : abs.	Chevaine (34,2%), Goujon (19,7%), Perche commune (17,1%), Loche franche (16,4%), Gardon (10,5%), Brochet (0,7%), Rotengle (0,7%), Spirlin (0,7%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2011
Le Préau Désertines 2013 X : 671 040 Y : 6 584 150	IPR : *non calculable* TRF : abs.	*Station apiscicole*	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2011 *(aussi apiscicole)*
Les Côtes Saint-Angel 2016 X : 672 786 Y : 6 585 452	IPR : *non calculé* TRF : abs.	Perche soleil (100%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2006 *(présence TRF)*
Les Côtes Saint-Victor 2016 X : 671 341 Y : 6 586 591	IPR : *non calculé* TRF : abs.	*Station apiscicole* Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2006 *(présence TRF)*
Les Côtes Saint-Victor 2016 X : 670 396 Y : 6 586 720	IPR : *non calculé* TRF : abs.	Perche commune (100%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2006 *(présence TRF)*
Les Côtes Saint-Victor 2016 X : 669 848 Y : 6 586 698	IPR : *non calculé* TRF : présente	Barbeau fluviatile, Chevaine, Loche franche, Tanche, Truite fario, Vairon	Inventaire 1 passage
Le Villevandret Nassigny 2013 X : 668 270 Y : 6 600 633	IPR : 43,28 Très mauvais TRF : abs.	Vairon (62,5%), Loche franche (23,6%), Lamproie de Planer (13,9%), Ecrevisse américaine (-), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2011

Bilan piscicole
Sur le Cher, 4 stations ont fait l'objet d'inventaires. Le peuplement piscicole montre ici une belle diversité avec 33 espèces observées sur la période 2008-2017. La quasi-totalité des espèces attendues pour ce contexte sont présentes. Le brochet se trouve en densités faibles à moyennes, avec parfois de fortes variations inter annuelles. On peut toutefois noter que, la pêche par points laissant au poisson plus de possibilités de fuir, les effectifs de l'espèce repère peuvent être sous évalués par rapport à l'abondance réelle. Concernant les espèces migratrices, seule l'anguille a été observée et ceci de façon régulière. Concernant les affluents, 11 stations ont été inventoriées (1 sur les Serpents, 2 sur le Polier, 1 sur la Vernoële, 1 sur le Lamaron, 1 sur le Préau, 4 sur les Côtes et 1 sur le Villevandret). Les peuplements piscicoles sont de qualité médiocre à très mauvaise, voire inexistants. La truite fario a une distribution restreinte et, lorsqu'elle est présente, sa densité est très faible. L'influence des plans d'eau est mise en évidence par la présence de plusieurs espèces (brochet, gardon, perche commune et rotengle) dont 2 invasives (perche soleil et poisson chat). En conclusion, le peuplement piscicole du Cher aval apparaît très perturbé en particulier du point de vue des densités des espèces présentes.



Brochet (© FNPF / Laurent Madelon)



Truite fario issue de lâchers capturée sur le Lamaron

30.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude de la continuité sur l'Arnon, l'Aumance, la Magieure, la Tartasse, le Cher et le Lamaron *DDT03 / CEREMA*	2016	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour l'anguille, l'alose, la lamproie marine, la truite fario, le spirlin, le barbeau fluviatile, la carpe commune, la lamproie de Planer, le hotu et le brochet. 1 ouvrage étudié sur le Cher
Etude de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages hydrauliques présents au droit de la ville de Montluçon *Etablissement public Loire / NCA Environnement*	2015	Elle propose, définit et compare des solutions techniques permettant de rétablir la continuité écologique au niveau de chaque ouvrage. 4 ouvrages étudiés sur le Cher et 1 sur le Lamaron
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Lamaron à Montluçon (station 34 – 2011, 2013, 2015, 2017)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	Le Cher à Meaulne (station 33) : le régime thermique est incompatible avec la présence de truites fario.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

30.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « L'Union des Pêcheurs Bourbonnais »	Montluçon	2790 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Truite Bourbonnaise »	Néris-les-Bains	340 adhérents (2017)
	AAPPMA « Le Vairon Vallonnais »	Vallon-en-Sully	103 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Frétillante »	Urçay	20 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Cher par AAPPMA de Montluçon ➢ Gestion d'usage sur Lamaron par AAPPMA de Néris-les-Bains ➢ Aucune gestion sur Cher par AAPPMA de Vallon-en-Sully ➢ Gestion d'usage sur Cher par AAPPMA de Urçay		
Déversements	• Carpe (adultes) dans le Cher pour la pratique de la pêche • Tanche (juvéniles) dans le Cher pour repeuplement • Brochet (juvéniles) dans le Cher pour repeuplement • Brochet (adultes) dans le Cher pour la pratique de la pêche • Gardon (adultes) dans le Cher pour la pratique de la pêche • Sandre (juvéniles) dans le Cher pour repeuplement • Truite arc-en-ciel (adultes) dans le Cher pour la pratique de la pêche • Truite fario (adultes) dans le Lamaron pour la pratique de la pêche • Goujon (adultes) dans le Lamaron pour la pratique de la pêche		

30.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Complexe EDF de Rochebut-Prat	➢ Régulation du régime hydrologique du Cher avec une diminution des débits, surtout hivernaux et printaniers ➢ Marnage des niveaux d'eau lors des éclusées	• Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Extractions de sédiments	➢ Enfoncement du lit du Cher entraînant un abaissement des niveaux d'eau et une perte d'habitat	• Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Alimentation en eau potable : Montluçon, Saint-Victor, Vallon-en-Sully	➢ Abaissement des niveaux d'eau hivernaux ➢ Accentuation des étiages	• Déconnexion des annexes hydrauliques • Exondation des frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Cher : 9 ouvrages dont 8 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole	• Restriction de l'accès aux zones de frayères	
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Cultures intensives : irrigation	➢ Accentuation des étiages		• Réduction de la capacité d'accueil
	Plans d'eau	➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Ouvrages infranchissables (sur le Cher et les affluents)	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	TRF • Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	ANG • Restriction de l'accès aux zones de croissance TRF • Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil

	Plans d'eau (sur les affluents)	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	TRF • Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	TRF • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Elevage : piétinement du bétail, rejets, abreuvement, drainage des prairies	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages ➢ Altération de la qualité de l'eau	TRF • Réduction des surfaces de frayères	TRF • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Très perturbé

30.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
CHER-10.01	Gestion quantitative	Définition et respect d'un débit minimum hivernal en aval du complexe EDF de Rochebut-Prat	Le Cher	FRGR0147 FRGR0148 FRGR0149	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état quantitatif	1C-1	/
CHER-10.02	Hydroélectricité	Diminution des impacts des éclusées du complexe EDF de Rochebut-Prat par actualisation du règlement d'eau	Le Cher	FRGR0147 FRGR0148 FRGR0149	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état morphologique	1C-1	/
CHER-11.01	Connaissance	Recensement et diagnostic des annexes hydrauliques	Le Cher	FRGR0147 FRGR0148 FRGR0149	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1H-1 8E-1	/
CHER-11.02	Morphologie	Reconnexion des annexes hydrauliques selon le diagnostic	Le Cher	FRGR0147 FRGR0148 FRGR0149	Favoriser la reproduction	Pas d'impact direct	Amélioration de l'état morphologique	1C 8A-2	MIA0202 MIA0602
CHER-12.01	Gestion quantitative	Adaptation des prélèvements AEP à la ressource disponible	Le Cher	FRGR0147 FRGR0148 FRGR0149	Augmenter la capacité d'accueil Favoriser la reproduction	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état quantitatif	7B	RES06
CHER-13.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	Le Cher et ses affluents	cf. §30.4	Favoriser la reproduction	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Diminuer les impacts des étiages (TRF) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A-1	MIA0304
CHER-14.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	Les affluents	cf. §30.4	Augmenter la capacité d'accueil Accroître le taux de survie	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF) Accroître le taux de survie (TRF)	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401

CHER-15.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Le Cher	FRGR0148 FRGR0149	Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
CHER-16.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Les affluents	cf. §30.4	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
CHER-16.02	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	Les affluents	cf. §30.4	Favoriser la reproduction Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de physico-chimique	1C	MIA0201
CHER-17.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	cf. §30.4	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

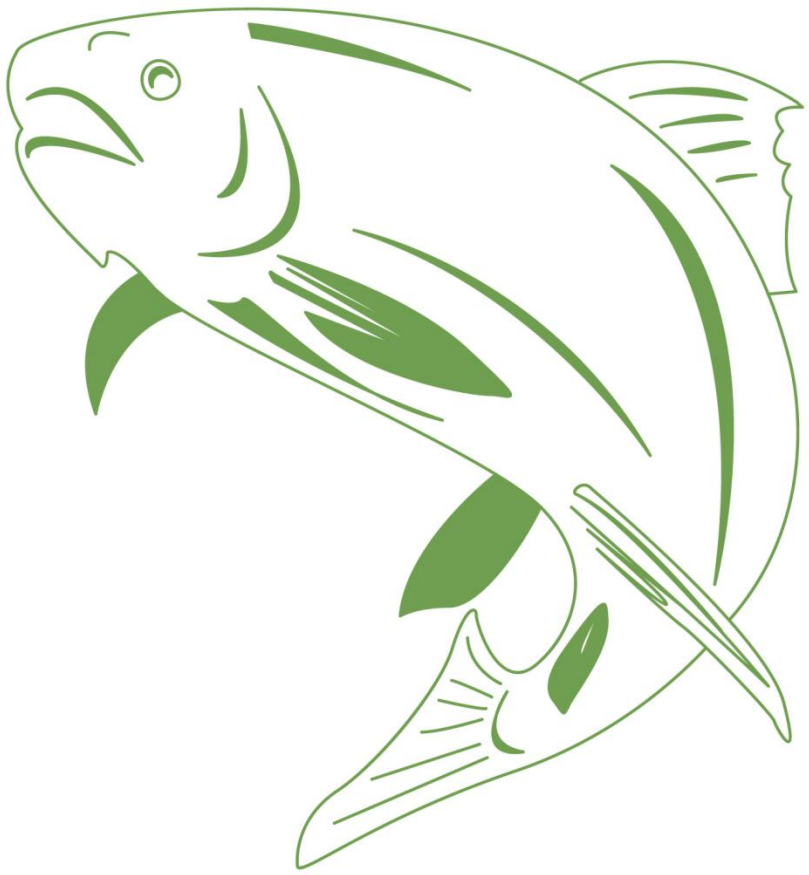


Le Cher à Urçay

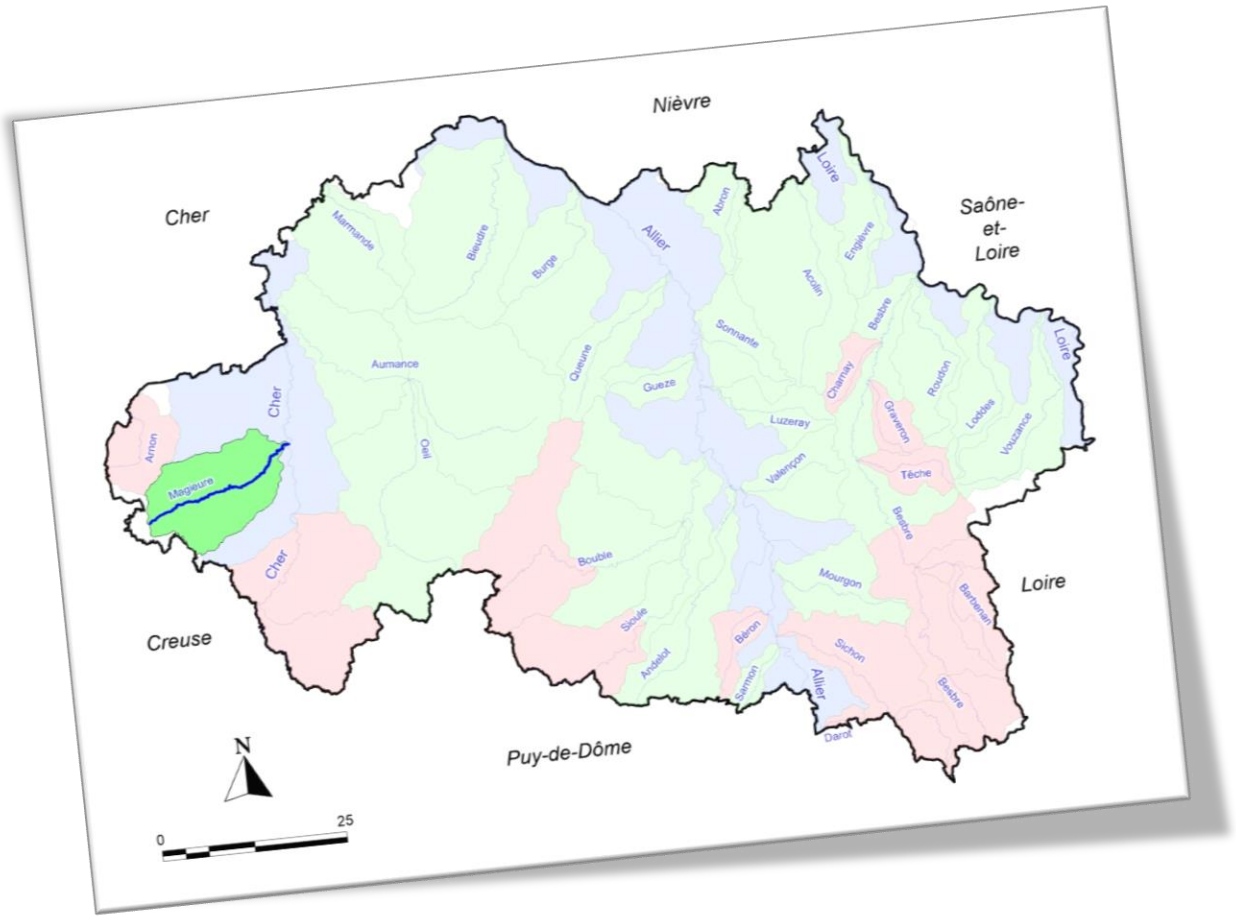
30.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion patrimoniale
Cas particuliers de gestion	Possibilité de déverser des brochetons à titre exceptionnel Gestion d'usage possible sur les boires déconnectées du domaine public fluvial et sur les affluents





31 LA MAGIEURE
03.31 – I – D



31.1 Localisation du contexte

31.2 Description générale

31.3 Données générales

31.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

31.5 Peuplement piscicole

31.6 Etudes et travaux

31.7 Gestion et halieutisme

31.8 Diagnostic et facteurs limitants

31.9 Synthèse des actions préconisées

31.10 Gestion piscicole préconisée

31.1 Localisation du contexte

Le contexte Magieure se situe à l'est du département, au sein du Bocage Bourbonnais (figure 31-1).

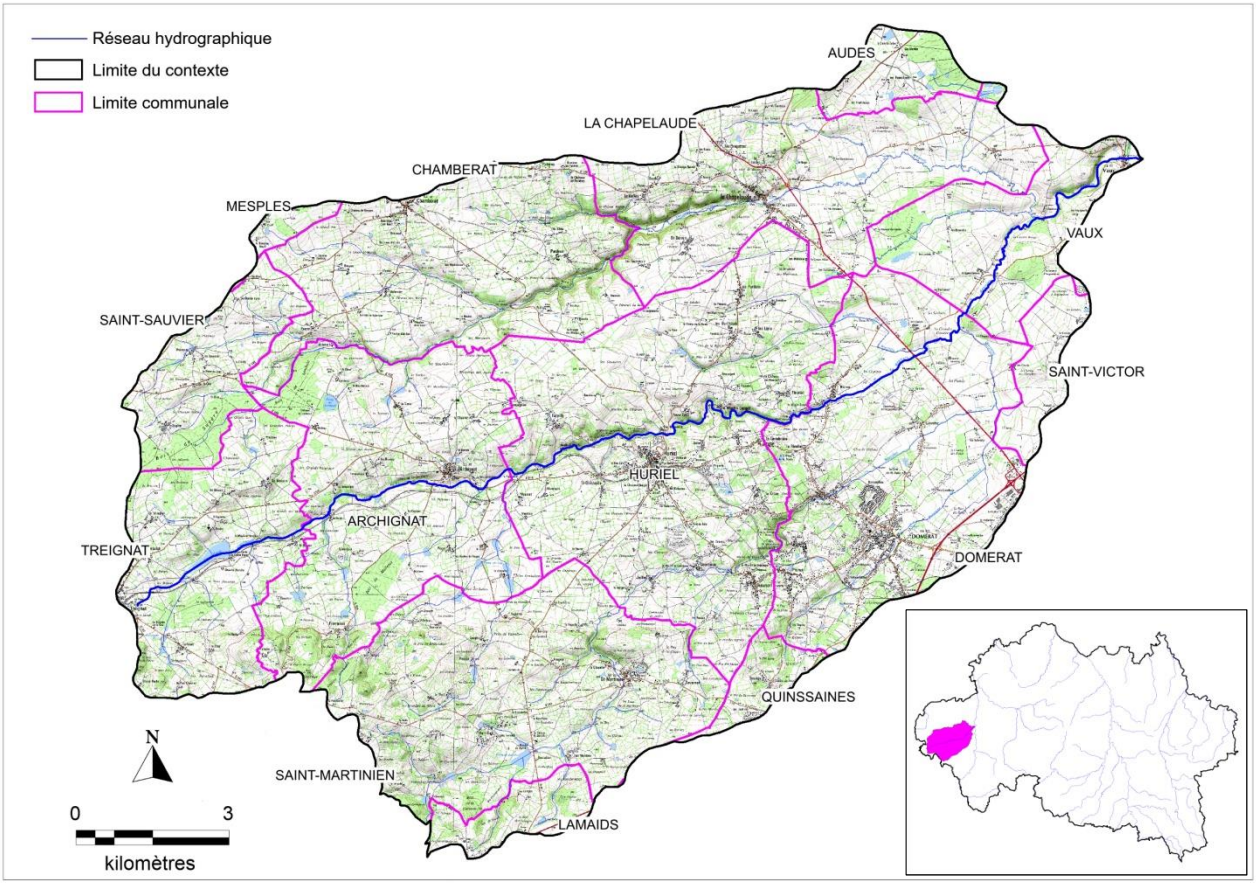


Figure 31-1 : Carte de localisation du contexte Magieure



La Magieure à Huriel

31.2 Description générale

Le contexte de la Magieure, d'une superficie de 196,2 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.31 »**. Ce contexte comprend le cours de la Magieure, de sa source à sa confluence, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
La Magieure prend sa source sur la commune de Treignat puis s'écoule à travers le Bocage Bourbonnais pour confluer avec la Cher sur la commune de Vaux.
La Magieure possède un linéaire principal de 27,3 km avec une pente moyenne de 0,92% (figure 31-2).

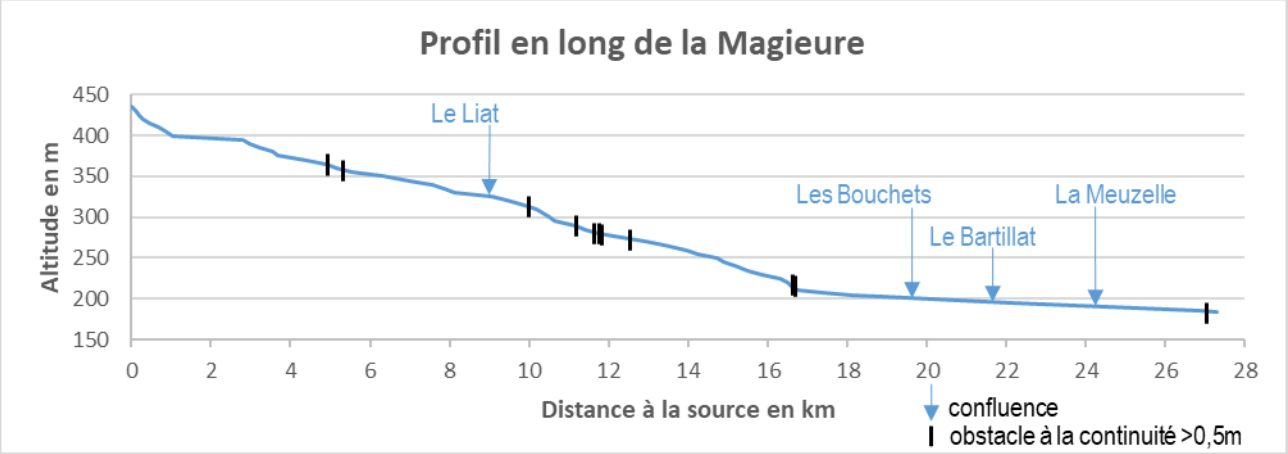


Figure 31-2 : Profil en long de la Magieure

La figure 31-3 présente les principales caractéristiques du bassin versant de la Magieure :

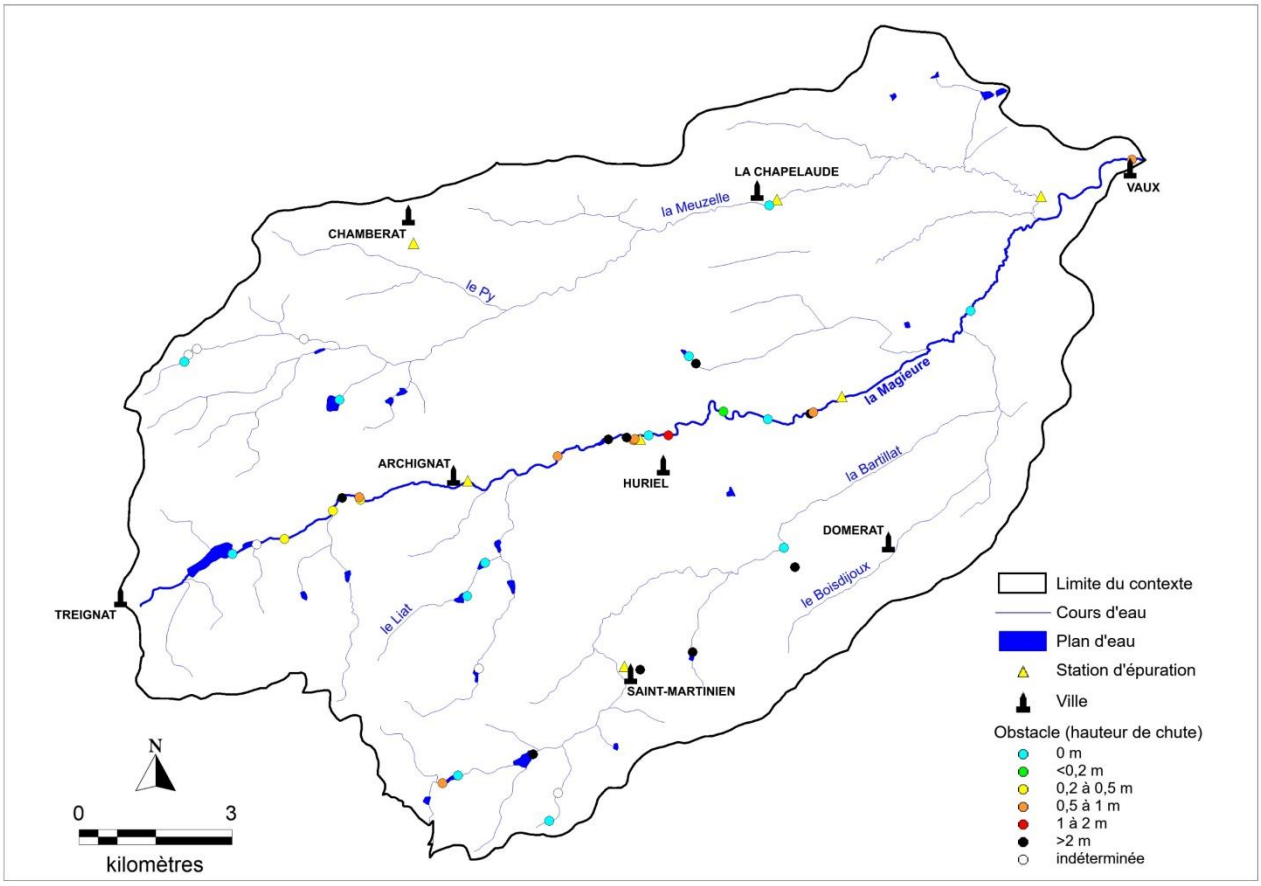


Figure 31-3 : Carte de description générale du bassin versant de la Magieure

31.3 Données générales

Limites contexte	**Amont**	Source – commune de Treignat « Les Peux »						
	Aval	Confluence avec le Cher – commune de Vaux « Les Graves »						
	Affluents	Tous les affluents et sous affluents						
	Plans d'eau	160 plans d'eau recensés 141 ha de surface en eau						
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval	● le Liat, affluent rive droite, 5,3 km ● les Bouchets, affluent rive gauche, 5,6 km ● le Bartillat, affluent rive droite, 19,5 km ● la Meuzelle, affluent rive gauche, 21,9 km							
Longueur en eau du contexte	**Cours principal**	27,3 km						
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**0**	
		83,3	36,8	36,3	6,1	0,3	2	
	Linéaire total	164,8 km						
Surface du bassin versant	196,2 km²							
Débit (cours principal)	**Etiage**	QMNA5 : 0,007 m³/s	La Magieure à Vaux					
	Module	Module : 0,928 m³/s						
	Crue	QI(10) : 52 m³/s						
Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	435 m					
		Altitude aval	184 m					
		0,92 %						
	Réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	21					
		Hauteur cumulée	20,07 m					
		0,85 %						
	Taux d'étagement	8 %						
Géologie	Micaschistes, sols bruns calciques et alluvions récentes							
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	TREIGNAT ; SAINT-SAUVIER ; MESPLES ; CHAMBERAT ; ARCHIGNAT ; SAINT-MARTINIEN ; LAMAIDS ; QUINSSAINES ; HURIEL ; LA CHAPELAUDE ; AUDES ; DOMERAT ; SAINT-VICTOR ; VAUX							

Assainissement	**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**
	Archignat (1982)	140 / 140	Oui / Oui	La Magieure
	Huriel (2012)	1600 / 1200	Oui / Oui	La Magieure
	Domérat « Ricros » (1990)	180 / 180	Oui / Oui	La Magieure
	Saint-Martinien (1988)	70 / 210	Oui / Oui	Le Bartillat
	Chambérat (1994)	270 / 60	Oui / Oui	Le Py (affluent de la Meuzelle)
	La Chapelaude (1979)	850 / 400	Oui / Oui	La Meuzelle
	Vaux « Crozardais » (2002)	1600 / 675	Oui / Oui	La Meuzelle

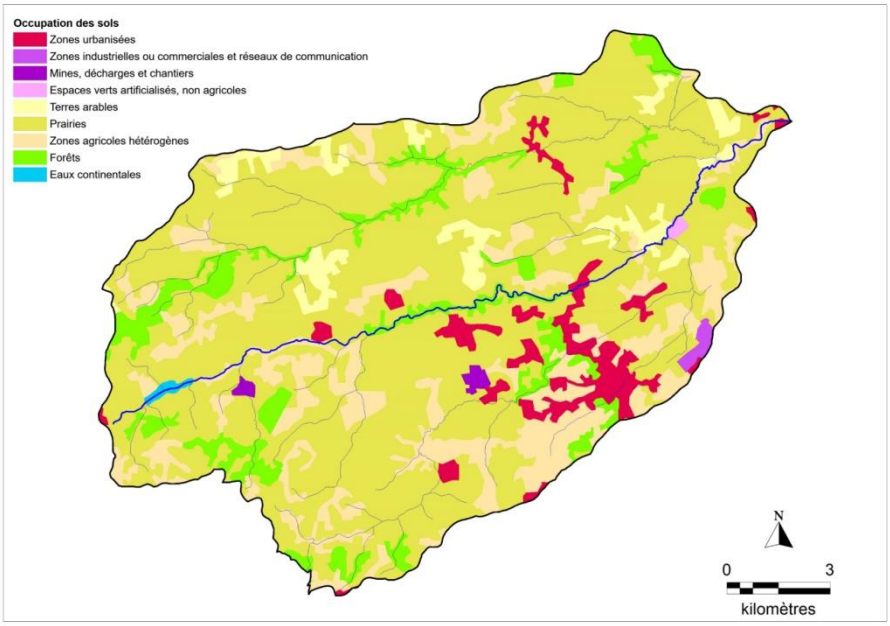
<table>
<tr><td></td><td colspan="2">Le contexte Magieure comporte 7 stations d'épurations toutes conformes en équipement et en performance. Cependant, une d'entre elles (Saint-Martinien) présente une charge maximale entrante plus importante que sa capacité nominale.</td></tr>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 31-4 : Carte de l'occupation des sols du bassin versant de la Magieure
L'occupation des sols du contexte Magieure est largement dominée par les prairies (64,5%) et les cultures (21,6%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (8,3%) mais les espaces urbanisés y sont non négligeables (5,3%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Huriel 2328 E
➢ Montluçon / Commentry 2428 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="7">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• <u>ZNIEFF I</u>
- 830020378 Grand étang d'Herculat
- 830020377 Etang de Lombost
- 830020376 Vallée de la Meuzelle
- 830020382 Landes de Quinssaines
- 830020375 Etangs des Fulminais
- 830020042 Bois d'Audes
- 830020374 Vallée du Cher en aval de Montluçon

• <u>ZNIEFF II</u>
- 830020592 Vallée du Cher</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>• <u>Liste 2</u>
- La Magieure de l'aval du petit étang du Moulin d'Herculat jusqu'à la confluence avec le Cher</td></tr>
<tr><td>Réservoir biologique</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Décret Frayères</td><td>• <u>Liste 1</u>
- La Magieure, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF, VAN)</td></tr>
<tr><td>S.A.G.E.</td><td colspan="2">SAGE Cher amont (mis en œuvre 2015)</td></tr>
</table>

Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC du Pays D'Huriel CA Montluçon Communauté CC du Val de Cher
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*

31.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

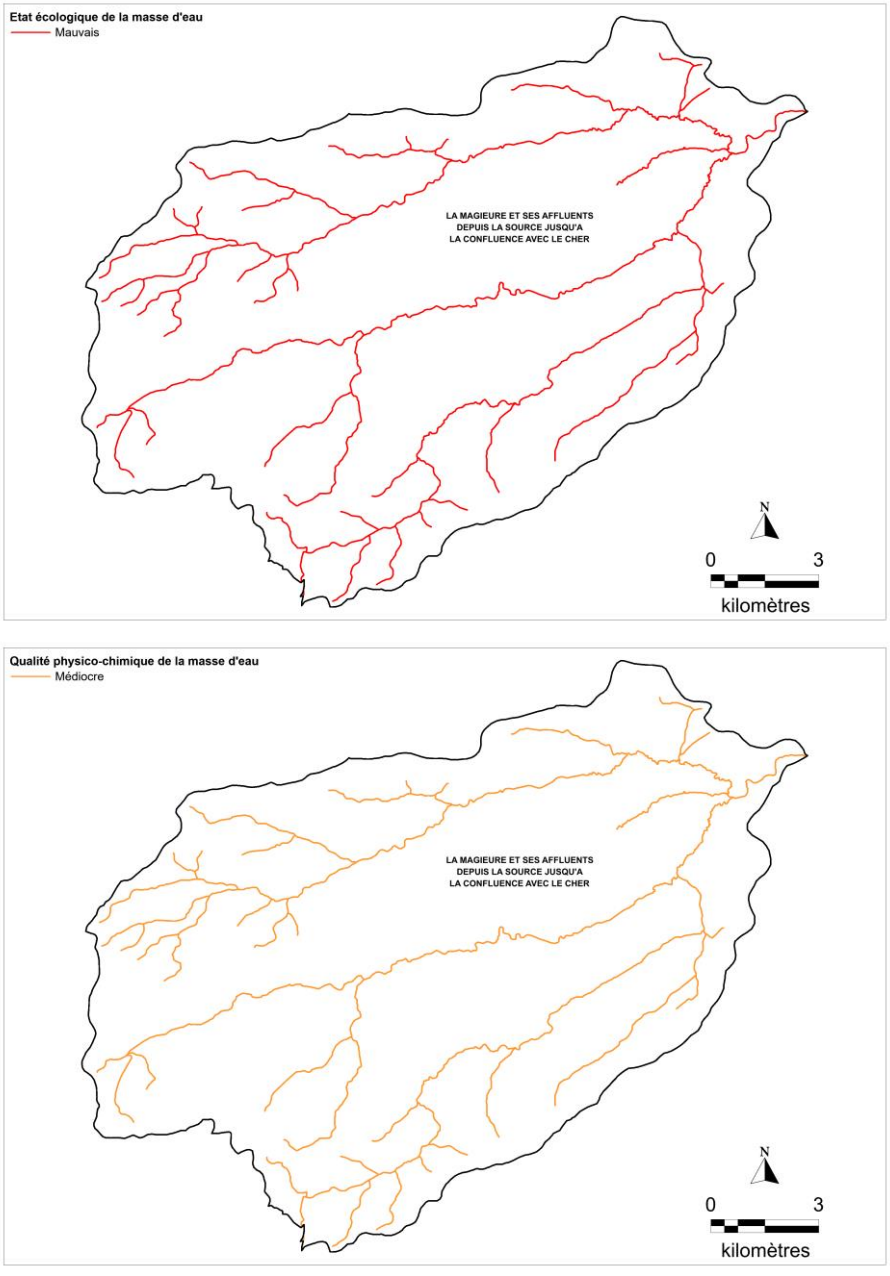


Figure 31-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Magieure en 2017

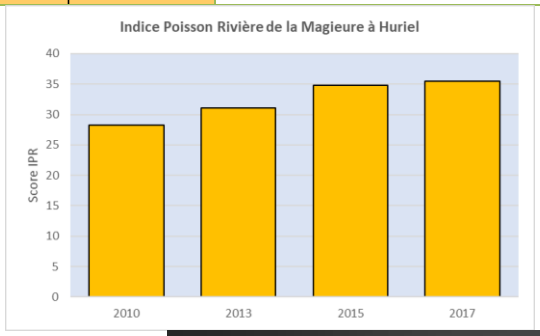
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0320	La Magieure et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Mauvais	Mauvais	Médiocre	Médiocre

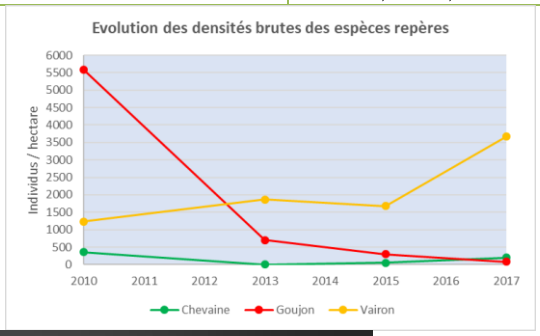
31.5 Peuplement piscicole

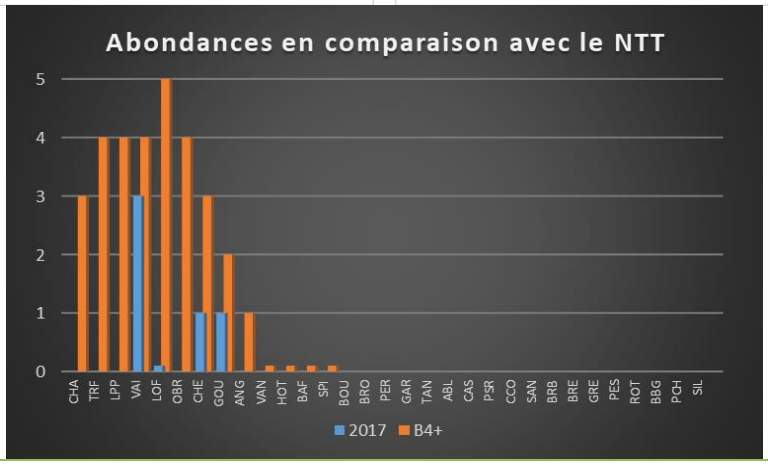
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	*Aucune*
Etat fonctionnel	Dégradé
Peuplement actuel	Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Vairon
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	*Aucun*
Espèces d'intérêt communautaire	Chabot
Espèces invasives	Perche soleil

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
La Magieure Huriel 2017 X : 661 290 Y : 6 587 016 B4+ Zone à ombre	IPR : 35,44 Mauvais Nb espèces repères : 3	Vairon (92%), Chevaine (5%), Goujon (2%), Loche franche (1%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2010, 2013, 2015







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Magieure Vaux 2010 X : 666 462 Y : 6 589 771	IPR : 28,09 Nb espèces repères : 2	Goujon (37,2%), Loche franche (22%), Chabot (15,5%), Perche soleil (9%), Gardon (8,6%), Chevaine (6,5%), Perche commune (1,2%)	Inventaire 1 passage
Le Py Chambérat 2012 X : 654 817 Y : 6 589 987	IPR : *non calculé*	Vairon (50%), Loche franche (50%)	Pêche de sauvetage *(seul 1 individu de chaque espèce a été capturé)*

Bilan piscicole
Sur le contexte Magieure, 3 stations ont fait l'objet d'inventaires : 2 sur le cours principal et 1 sur un affluent (le Py). Ces inventaires ont permis de recenser seulement 3 des 7 espèces repères (goujon, vairon et chevaine). Entre 2010 et 2017, la situation est très contrastée avec le goujon qui a vu ses effectifs chuter de plus de 98 % tandis que ceux du vairon ont progressé de 197 %. La population du chevaine a également subi d'importantes variations. Si aucun grand migrateur n'a été inventorié, on peut toutefois noter la présence du chabot, espèce patrimoniale, en aval du cours principal avec une densité correcte. Pour finir, seule une espèce invasive, la perche soleil, a été capturée à l'aval du contexte mais en très forte densité. En conclusion, le peuplement piscicole de la Magieure apparaît dégradé autant du point de vue des espèces présentes que de leurs densités, et cette situation semble s'empirer au fil des ans.



Goujon (© FNPF / Laurent Madelon)



Perches soleil

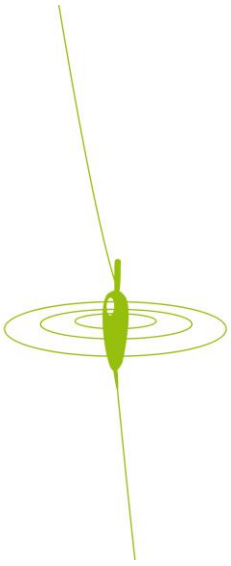
31.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude de la continuité sur l'Arnon, l'Aumance, la Magieure, la Tartasse, le Cher et le Lamaron *DDT03 / CEREMA*	2016	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour la truite fario, la vandoise et la lamproie de Planer. 17 ouvrages étudiés sur le contexte de l'aval du petit étang du Moulin d'Herculat jusqu'à la confluence avec le Cher
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	La Magieure à Huriel (station 13 – 2010, 2013, 2015, 2017)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	La Magieure à Vaux (station 20) : le régime thermique n'est pas incompatible avec la présence de la truite fario. Toutefois, la tendance au réchauffement conjugué à des assecs fréquents peut être un facteur limitant à la survie des juvéniles en période estivale.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

31.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Gaule de l'Arnon »	Viplaix / Huriel	125 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Magieure par AAPPMA de Viplaix / Huriel		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans la Magieure pour la pratique de la pêche		



31.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu	
			Recrutement	Accueil
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Plans d'eau (notamment Herculat et Huriel)	➢ Accentuation des étiages ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, transparence, oxygène dissous) ➢ Augmentation de la thermie ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	21 ouvrages sur le cours principal dont 11 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Modification des faciès d'écoulement	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
	Manque d'entretien	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Elevage : piétinement du bétail, rejets, abreuvement, drainage des prairies	➢ Accentuation des étiages ➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, matières organiques oxydables, phosphore)	• Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Assainissement : 1 station avec dysfonctionnement (Huriel) et 1 en dépassement de capacité (Saint-Martinien)	➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, matières organiques oxydables, azote, phosphore)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie

	Industries : rejets (ancienne décharge de Domérat, laiterie de Domérat)	➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, transparence, oxygène dissous, pH, salinité, eutrophisation, hydrocarbures) ➢ Colmatage du substrat	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Dégradé**



Seuil sur la Magieure

31.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
MAGI-01.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	La Magieure et ses affluents	FRGR0320	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état physico-chimique, morphologique et quantitatif	1C	MIA0401
MAGI-02.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	La Magieure	FRGR0320	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	/	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
MAGI-03.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	La Magieure	FRGR0320	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201
MAGI-04.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	La Magieure et ses affluents	FRGR0320	Favoriser la reproduction Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
MAGI-05.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0320	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état quantitatif et morphologique	1C	/
MAGI-06.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0320	Pas d'impact direct	/	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
MAGI-07.01	Assainissement	Amélioration des rejets du système d'assainissement collectif de Huriel et de Saint-Martinien	La Magieure	FRGR0320	Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	/	Amélioration de l'état physico-chimique	3A-1	ASS13
MAGI-08.01	Connaissance	Analyse du rejet de l'ancienne décharge de Domérat	La Magieure	FRGR0320	Pas d'impact direct	/	Pas d'impact direct	5A	IND0801

MAG-09.01	Industrie	Amélioration des rejets de la laiterie de Domérat	La Magieure	FRGR0320	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie Favoriser la reproduction	/	Amélioration de l'état physico-chimique et morphologique	3A-1	IND0202

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



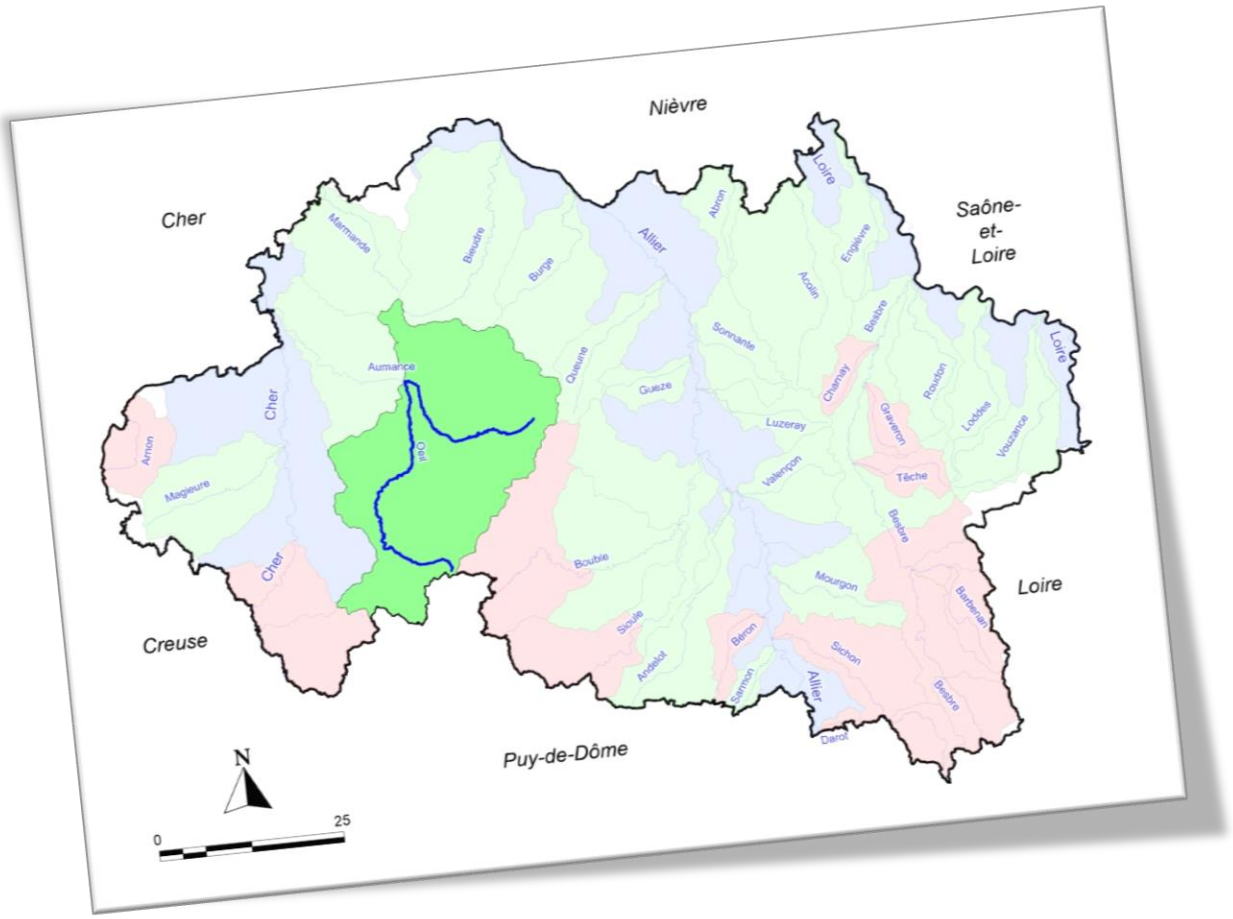
Assec sur la Magieure

31.10 Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	Aucun



32 L'AUMANCE AMONT
03.32 – I – TP





32.1 Localisation du contexte

32.2 Description générale

32.3 Données générales

32.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

32.5 Peuplement piscicole

32.6 Etudes et travaux

32.7 Gestion et halieutisme

32.8 Diagnostic et facteurs limitants

32.9 Synthèse des actions préconisées

32.10 Gestion piscicole préconisée

32.1 Localisation du contexte

Le bassin versant de l'Aumance amont se situe à l'ouest du département, au sein du Bocage Bourbonnais (figure 32-1).

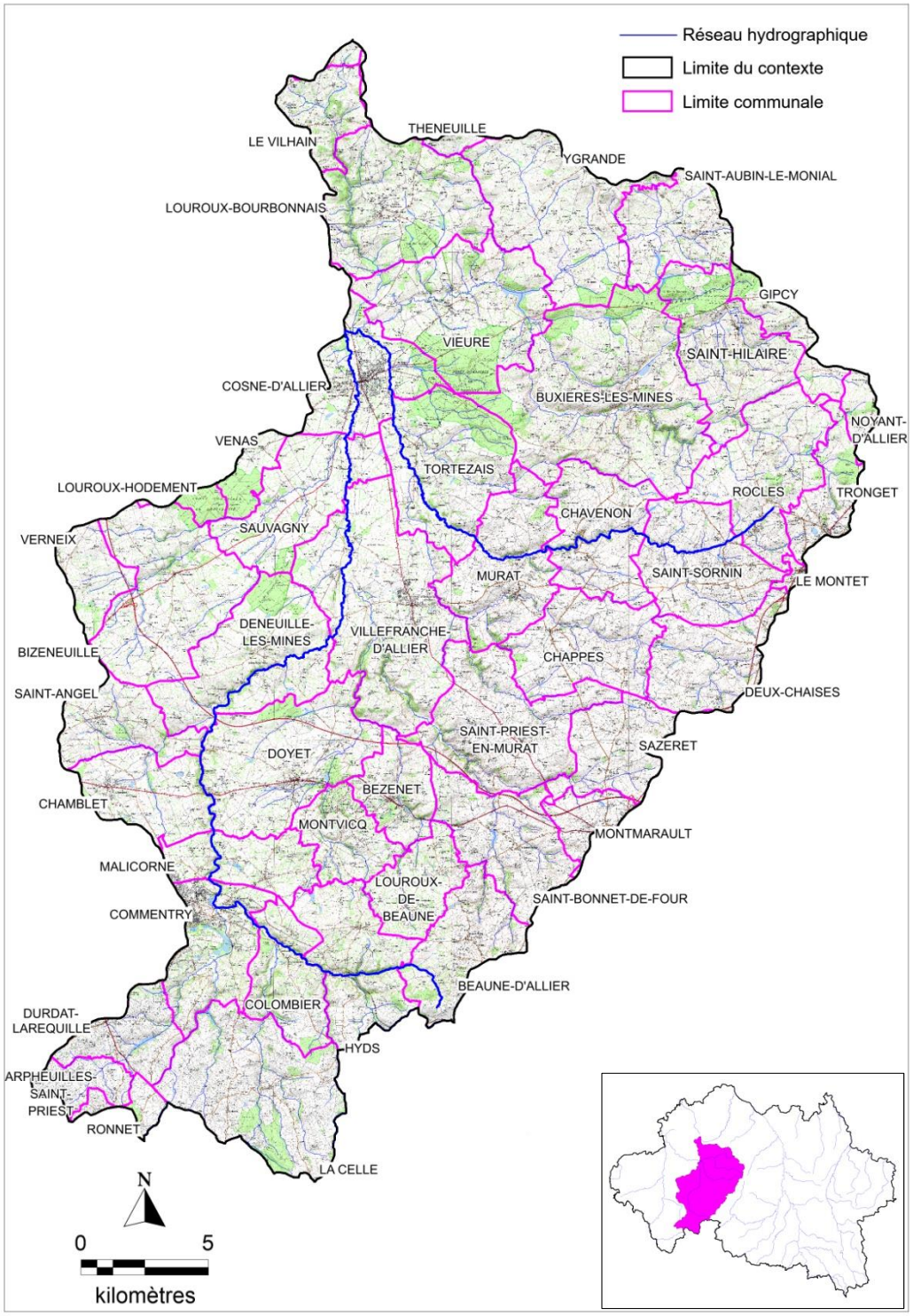


Figure 32-1 : Carte de localisation du contexte de l'Aumance amont

32.2 Description générale

Le contexte de l'Aumance amont, d'une superficie de 749,8 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.32 »**.
Ce contexte comprend le cours de l'Aumance, de sa source à la confluence avec l'Œil, ainsi que l'ensemble de ses affluents (Œil inclus).
L'Aumance prend sa source sur la commune de Rocles puis traverse la Limagne Bourbonnaise avant de confluer avec l'Œil à Cosne-d'Allier.
L'Aumance possède, dans ce contexte, un linéaire principal de 29 km avec une pente moyenne de 0,61% (figure 32-2).

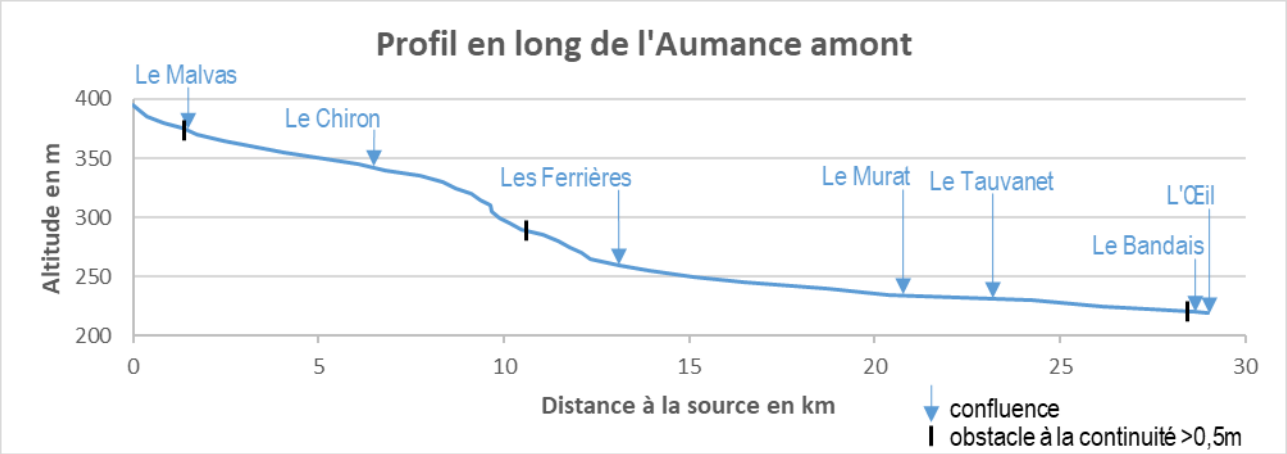


Figure 32-2 : Profil en long de l'Aumance amont



L'Œil à Malicorne

La figure 32-3 présente les principales caractéristiques du contexte de l'Aumance amont :

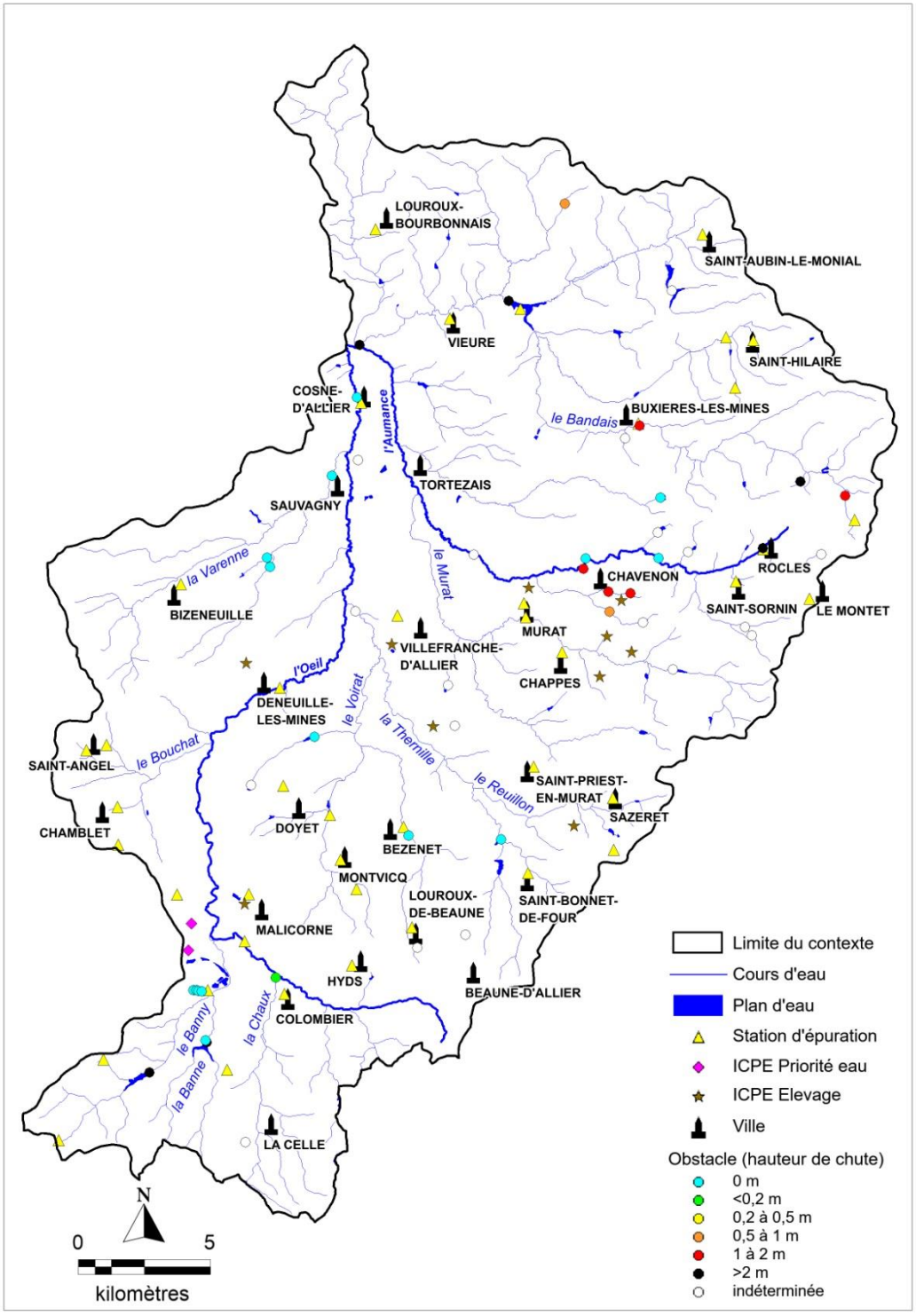


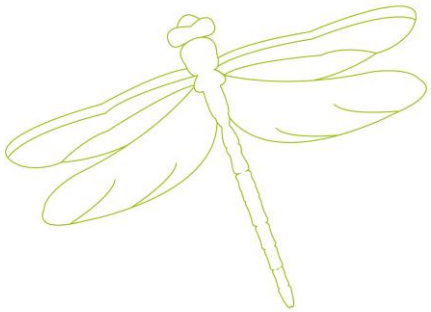
Figure 32-3 : Carte de description générale du contexte de l'Aumance amont

32.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td colspan="2">Amont</td><td colspan="5">Source – commune de Rocles « Les Bruyères »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aval</td><td colspan="5">Confluence avec l'Œil – commune de Cosne-d'Allier « Les Sautivais »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents (Œil inclus)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Plans d'eau</td><td colspan="5">402 plans d'eau recensés
426 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="7">● le Malvas, affluent rive gauche, 3 km
● le Chiron, affluent rive gauche, 5,2 km
● les Ferrières, affluent rive gauche, 4,7 km
● le Murat, affluent rive gauche, 22 km
● le Tauvanet, affluent rive droite, 13 km
● le Bandais, affluent rive droite, 31,9 km
● l'Œil, affluent rive gauche, 44,1 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="5">29 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr>
<tr><td>349,5</td><td>141</td><td>131,4</td><td>27,1</td><td>32,2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="5">681,2 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="7">749,8 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : XXX m³/s</td><td colspan="5" rowspan="3">Absence de données</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="3">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="6">395 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="6">219 m</td></tr>
<tr><td colspan="7">0,61 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="6">6</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="6">9 m</td></tr>
<tr><td colspan="2">Taux d'étagement</td><td colspan="6">0,58 %
5,1 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="6">Roches granitiques puis substrat argilo-sableux</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">ROCLES ; TRONGET ; NOYANT-D'ALLIER ; GIPCY ; SAINT-HILAIRE ; SAINT-AUBIN-LE-MONIAL ; YGRANDE ; BUXIERES-LES-MINES ; THENEUILLE ; LE VILHAIN ; LOUROUX-BOURBONNAIS ; VIEURE ; LE MONTET ; DEUX-CHAISES ; SAZERET ; SAINT-SORNIN ; CHAPPES ; SAINT-PRIEST-EN-MURAT ; CHAVENON ; MURAT ; VILLEFRANCHE-D'ALLIER ; TORTEZAIS ; BEAUNE-D'ALLIER ; SAINT-BONNET-DE-FOUR ; MONTMARAULT ; LOUROUX-DE-BEAUNE ; BEZENET ; MONTVICQ ; HYDS ; LA CELLE ; RONNET ; ARPHEUILLES-SAINT-PRIEST ; DURDAT-LAREQUILLE ; COLOMBIER ; COMMENTRY ; MALICORNE ; CHAMBLET ; DOYET ; SAINT-ANGEL ; BIZENEUILLE ; VERNEIX ; DENEUILLE-LES-MINES ; HAUT-BOCAGE ; VENAS ; SAUVAGNY ; COSNE-D'ALLIER</td></tr>
<tr><td colspan="2">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td colspan="2">Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Rocles (2006)</td><td colspan="2">250 / 185</td><td>Oui / Oui</td><td>L'Aumance</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Le Montet (1983)</td><td colspan="2">525 / 310</td><td>Oui / Oui</td><td>Le Malvas</td></tr>
</table>

	Tronget « RN 145 » (1983)	650 / 520	Oui / Oui	Le Bandais
	Saint-Sornin (2003)	100 / 70	Oui / Oui	L'Aumance
	Saint-Hilaire « Bourg » (1983)	200 / 150	Oui / Oui	Le Morgon (affluent du Bandais)
	Saint-Hilaire « Les Cellières » (1987)	180 / 140	Oui / Oui	Le Morgon (affluent du Bandais)
	Saint-Hilaire « Buchatière » (2007)	100 / 45	Oui / Oui	Le Morgon (affluent du Bandais)
	Saint-Aubin-le-Monial « D 492 » (1984)	70 / 60	Oui / Oui	Le Villesavoie (affluent du Bandais)
	Buxières-les-Mines (1993)	920 / 500	Oui / Oui	Le Bandais
	Vieure « Plan d'eau » (1999)	100 / 80	Oui / Oui	Le Bandais
	Vieure « Chemin des Granges » (1990)	90 / 0	Oui / Oui	Le Bandais
	Louroux-Bourbonnais (2000)	160 / 70	Oui / Oui	La Moulin (affluent du Bandais)
	Chappes (1999)	80 / 70	Oui / Oui	Le Murat
	Murat « Le Bourg » (1997)	80 / 70	Oui / Oui	Le Murat
	Murat « Sud » (1999)	80 / 70	Oui / Oui	Eaux souterraines
	Saint-Priest-en-Murat (1996)	60 / 60	Oui / Oui	Eaux souterraines
	Sazeret (1965)	50 / 20	Oui / Oui	Le Reuillon
	Montmarault « Nord » (1990)	1260 / 1100	Oui / Oui	Le Reuillon
	Saint-Bonnet-de-Four « CD 108 » (2008)	70 / 50	Oui / Oui	Un affluent de la Thernille
	Villefranche-d'Allier « CD 38 » (2000)	1600 / 1200	Oui / Oui	La Thernille
	Louroux-de-Beaune (2004)	75 / 30	Oui / Oui	Le Grellerie (affluent du Voirat)
	Bézenet (2000)	850 / 600	Oui / Oui	Le Grellerie (affluent du Voirat)
	Montvicq « Les Varennes » (1990)	55 / 30	Oui / Oui	Le Voirat
	Montvicq (1974)	320 / 270	Oui / Oui	Le Voirat
	Montvicq « Les Bourdignats » (1980)	160 / 50	Oui / Oui	Le Voirat
	Doyet « Le Champ de la Croix » (1979)	800 / 700	Oui / Oui	Un affluent du Voirat
	Hyds « CD 108 » (1970)	85 / 90	Oui / Oui	Eaux souterraines

	Colombier « CD 998 » (1985)	150 / 90	Oui / Oui	La Chaux
	Commentry « Signevarine » (1999)	50 / 12	Oui / Oui	L'Œil
	Arpheuilles-Saint-Priest (1984)	135 / 90	Oui / Oui	Le Banny
	Durdat-Larequille (1976)	250 / 500	Oui / Oui	Un affluent du Banny
	La Celle (2004)	50 / 30	Oui / Oui	Un affluent de la Banne
	Commentry « Pourcheroux » (1999)	300 / 250	Oui / Oui	Le Banny
	Malicorne (1976)	300 / 225	Oui / Oui	L'Œil
	Malicorne « La Brande » (1979)	7750 / 2090	Oui / Oui	Le Bouchat
	Chamblet « Terres Fortes » (2004)	75 / 60	Oui / Oui	Un affluent du Bouchat
	Chamblet (1986)	320 / 400	Oui / Oui	Un affluent du Bouchat
	Saint-Angel « Chemin de la Busette » (1992)	45 / 60	Oui / Oui	Eaux souterraines
	Saint-Angel (1989)	210 / 170	Oui / Oui	Un affluent du Bouchat
	Deneuille-les-Mines (1984)	225 / 188	Oui / Oui	L'Œil
	Bizeneuille (1981)	135 / 130	Oui / Oui	La Varenne
	Cosne-d'Allier (2006)	3000 / 1976	Oui / Non	L'Œil
	Le contexte Aumance amont comporte 42 stations d'épurations toutes conformes en équipement et en performance exceptée celle de Cosne-d'Allier non conforme en performance en 2017 mais qui l'était auparavant. De plus, 4 d'entre elles (Hyds, Durdat-Larequille, Chamblet et Saint-Angel « Chemin de la Busette ») présentent une charge maximale entrante plus importante que leur capacité nominale. Pour finir, la station de La Celle fait l'objet d'un problème de colmatage.			



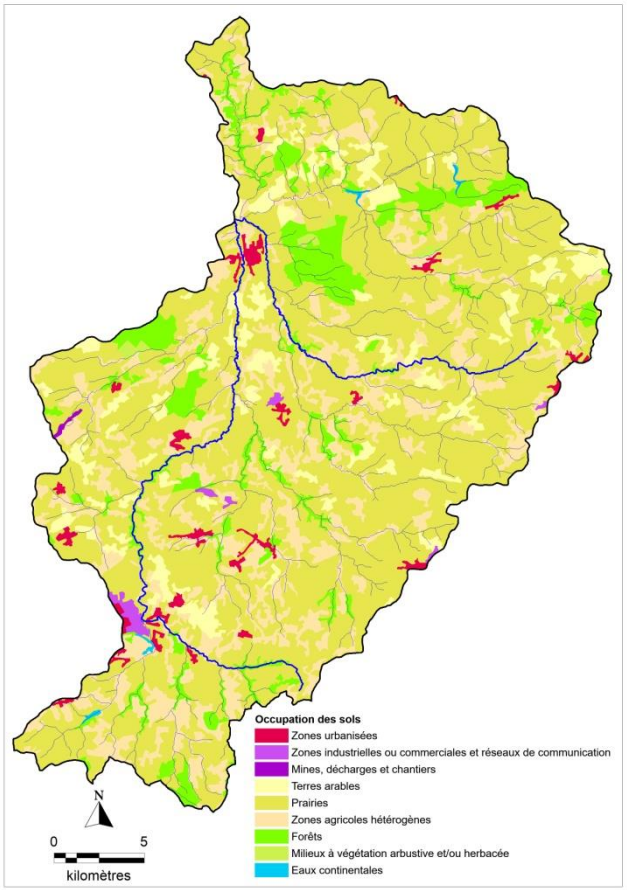
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 32-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte de l'Aumance amont
L'occupation des sols du contexte Aumance amont est dominée par les prairies (63,5%) et les cultures (25,3%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (8,5%) et les espaces urbanisés y sont restreints (2,1%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">2 ICPE avec Priorité eau recensée</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Saint-Eloy-les-Mines / Montaigut / Pionsat 2429 SB
➢ Montluçon / Commentry 2428 SB
➢ Montmarault / Tronget 2528 SB
➢ Bourbon-l'Archambault / Buxières-les-Mines 2527 SB
➢ Cérilly / Hérisson / Vallon-en-Sully 2427 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• <u>Site inscrit</u>
- SI1187 Ruines de l'ancien château (Murat)</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>• <u>ZNIEFF I</u>
- 830020398 Le Vernet
- 830020518 Le Reuillon au moulin de Coutet
- 830020580 Landes des Vizelles
- 830005497 Forêt de la Suave
- 830005496 Forêt de l'Espinasse
- 830005408 Forêt de Dreuille
- 830005409 Forêt de Gros Bois

• <u>ZNIEFF II</u>
- 830007446 Forêts de Plaine</td></tr>
</table>

	Classement L.214-17	*Aucun*
	Réservoir biologique	*Aucun*
	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - L'Aumance, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF, VAN) • <u>Liste 2p</u> - L'Aumance de Cosne-d'Allier jusqu'à la confluence avec le Cher (BRO)
S.A.G.E.	SAGE Cher amont (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC du Bocage Bourbonnais CC Commentry Montmarault Néris Communauté (CT Œil Aumance) CC du Pays de Tronçais CA Montluçon Communauté	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



Le Bandais

32.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

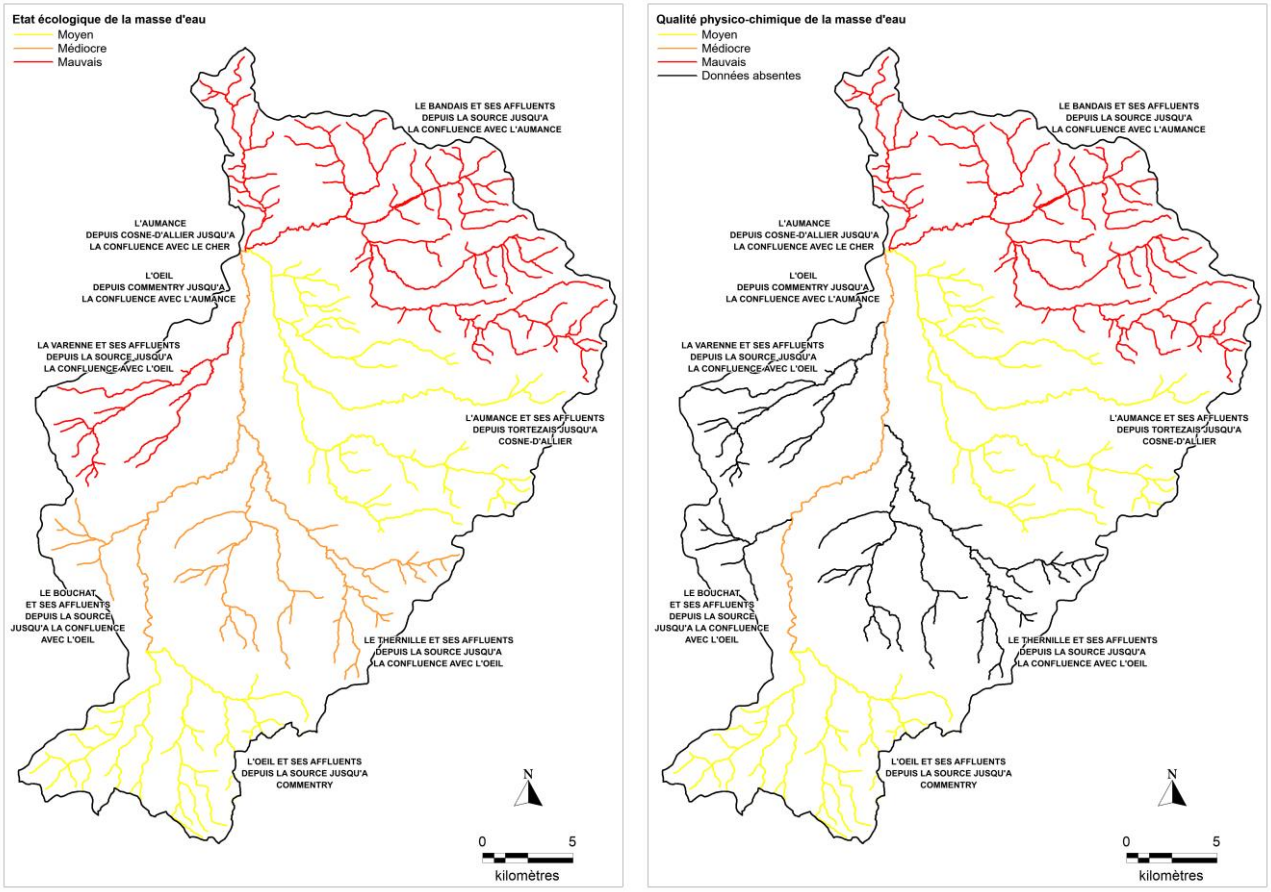
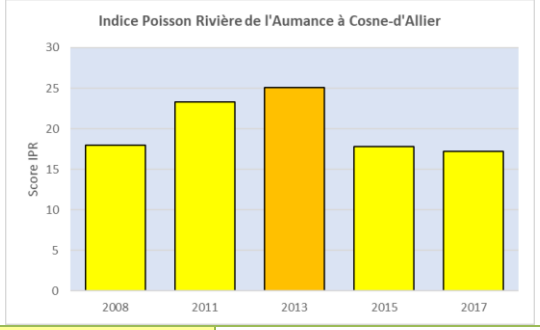
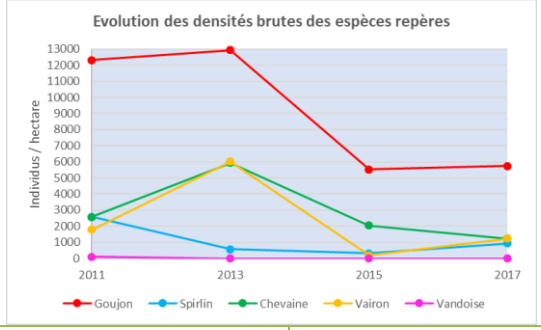
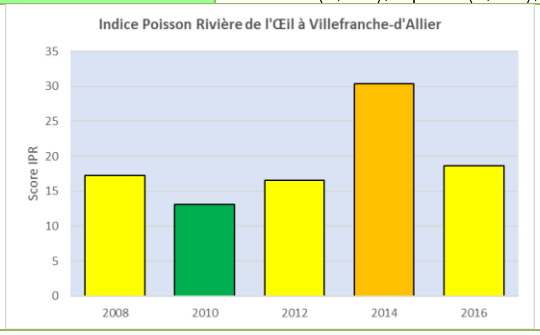
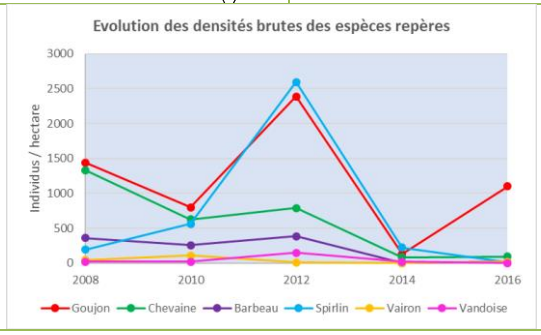


Figure 32-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Aumance amont en 2017

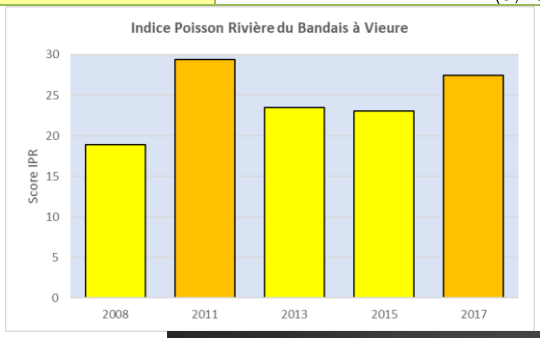
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0322	L'Aumance et ses affluents depuis Tortezais jusqu'à Cosne-d'Allier	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Moyen	Moyen	Moyen
FRGR0323	L'Aumance depuis Cosne-d'Allier jusqu'à la confluence avec le Cher	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Moyen	Moyen
FRGR0324	Le Bandais et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Mauvais	Médiocre	Mauvais
FRGR0325	L'Œil et ses affluents depuis la source jusqu'à Commentry	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
FRGR0326	L'Œil depuis Commentry jusqu'à la confluence avec l'Aumance	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Médiocre	Médiocre
FRGR1809	Le Bouchat et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Médiocre	Médiocre	*Données absentes*
FRGR0327	Le Thernille et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Médiocre	*Données absentes*
FRGR1838	La Varenne et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Bon	Mauvais	Bon	*Données absentes*

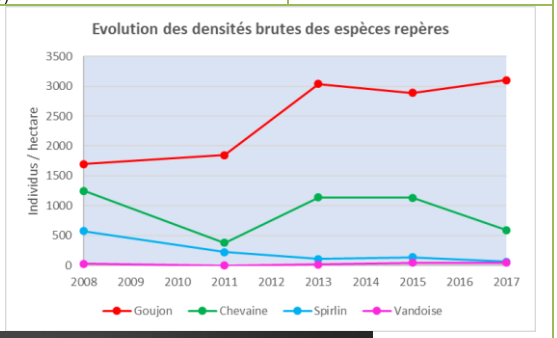
32.5 Peuplement piscicole

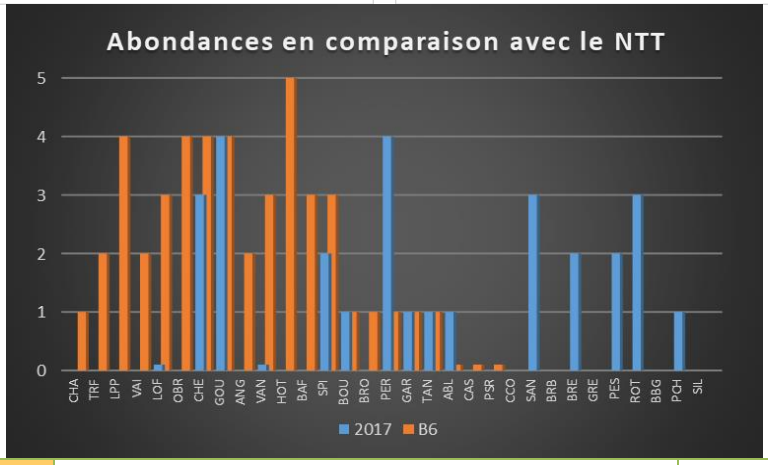
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Anguille, Truite fario (sur le Banny et la Thernille)
Etat fonctionnel	Très perturbé
Peuplement actuel	Able de Heckel, Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Brème commune, Brochet, Carassin argenté, Carassin doré, Carpe commune, Carpe miroir, Chabot, Chevaine, Epinoche, Gardon, Goujon, Grémille, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée
Poissons migrateurs	Anguille
Peuplement astacicole	Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

Les stations indicatrices			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
L'Aumance Cosne-d'Allier 2017 X : 686 601 Y : 6 599 122	IPR : 17,23 Médiocre Nb espèces repères : 4	Goujon (42,7%), Loche franche (28,3%), Chevaine (9,2%), Vairon (9,1%), Spirlin (6,9%), Pseudorasbora (1,1%), Gardon (0,7%), Ablette (0,6%), Tanche (0,5%), Chabot (0,4%), Perche commune (0,3%), Lamproie de Planer (0,1%), Rotengle (0,1%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2008, 2011, 2013, 2015
			
L'Œil Villefranche-d'Allier 2016 X : 686 421 Y : 6 591 218	IPR : 18,65 Médiocre Nb espèces repères : 5	Goujon (63,6%), Ablette (6,2%), Chevaine (5,6%), Loche franche (3,7%), Lamproie de Planer (3,7%), Rotengle (3,1%), Perche soleil (2,5%), Gardon (1,9%), Perche commune (1,9%), Barbeau fluviatile (1,2%), Carassin argenté (1,2%), Carpe miroir (1,2%), Pseudorasbora (1,2%), Vairon (1,2%), Brème commune (0,6%), Poisson chat (0,6%), Spirlin (0,6%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2008, 2010, 2012, 2014
			

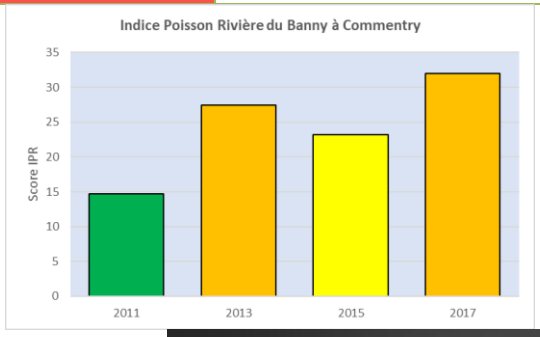
Le Bandais Vieure 2017 X : 690 850 Y : 6 600 626 B6 Zone à ombre	IPR : 27,42 Mauvais Nb espèces repères : 4	Goujon (47,3%), Gardon (20,7%), Ablette (12,7%), Chevaine (9,1%), Perche commune (1,9%), Bouvière (1,5%), Rotengle (1,3%), Brème commune (1,3%), Spirlin (1%), Sandre (1%), Perche soleil (0,7%), Vandoise (0,7%), Poisson chat (0,4%), Tanche (0,3%), Loche franche (0,1%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2008, 2011, 2013, 2015

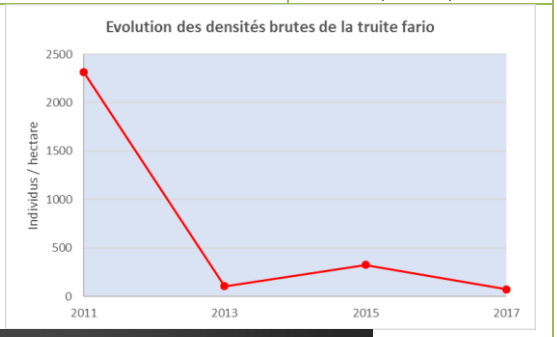


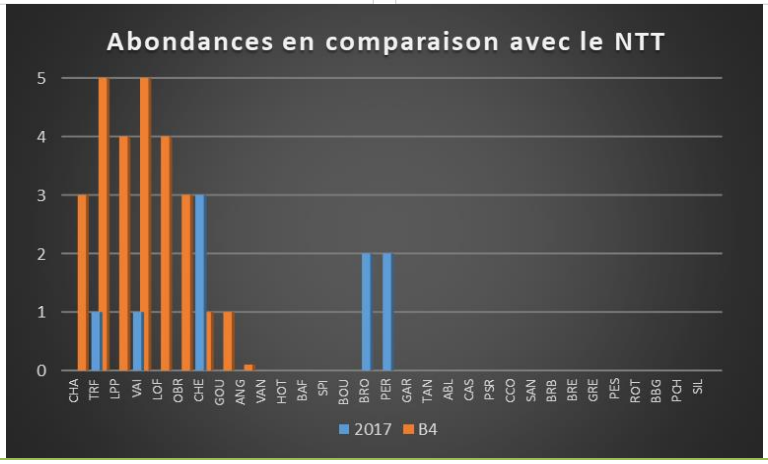




Le Banny Commentry 2017 X : 679 843 Y : 6 572 969 B4 Zone à truite	IPR : 31,93 Mauvais TRF : 73 ind/ha Très faible	Vairon (68,6%), Chevaine (25,4%), Truite fario (3%), Brochet (1,5%), Perche commune (1,5%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2011, 2013, 2015







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
L'Aumance Cosne-d'Allier 2013 X : 688 068 Y : 6 597 655	IPR : 22,7 Médiocre Nb espèces repères : 4	Vairon (28,9%), Chevaine (17,6%), Spirlin (17,1%), Goujon (16,3%), Loche franche (12,4%), Chabot (2,6%), Pseudorasbora (2,1%), Lamproie de Planer (1,5%), Perche commune (1%), Perche soleil (0,5%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 1 passage
Le Murat Murat 2011 X : 692 673 Y : 6 588 871	IPR : 30,54 Mauvais TRF : abs.	Chevaine (29,7%), Goujon (23,3%), Loche franche (17,8%), Vairon (14,8%), Perche commune (11,4%), Gardon (2,5%), Rotengle (0,5%), Ecrevisse signal (-)	Pêche de sauvetage 2 passages
Le Bandais Vieure 2013 X : 689 420 Y : 6 600 389	IPR : 22,1 Médiocre Nb espèces repères : 4	Goujon (31,5%), Chevaine (21,2%), Gardon (13,4%), Bouvière (10,7%), Chabot (6,3%), Ablette (5,6%), Spirlin (5,3%), Brème commune (1,6%), Vairon (1,3%), Loche franche (0,7%), Perche commune (0,6%), Perche soleil (0,6%), Rotengle (0,6%), Carassin doré (0,4%), Poisson chat (0,2%)	Inventaire 1 passage
La Chaux Colombier 2012 X : 683 139 Y : 6 572 568	IPR : 37,9 Très mauvais TRF : abs.	Vairon (40%), Lamproie de Planer (32,3%), Loche franche (26,9%), Chevaine (0,8%)	Inventaire 1 passage
Le Banny Commentry 2013 X : 681 820 Y : 6 575 633	IPR : *non calculé* TRF : 62 ind/ha Très faible	Vairon (46%), Loche franche (29,3%), Goujon (18,7%), Perche commune (5,3%), Truite fario (0,7%)	Pêche de sauvetage 2 passages
La Banne Commentry 2013 X : 681 269 Y : 6 573 528 B3+ Zone à truite	IPR : 56,46 Très mauvais TRF : abs.	Vairon (36,2%), Gardon (24,4%), Chevaine (15,5%), Loche franche (14,2%), Perche commune (4,9%), Rotengle (2,4%), Goujon (1,2%), Brème commune (0,4%), Brochet (0,4%), Grémille (0,4%), Ecrevisse signal (-), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 2 passages
Le Bouchat Deneuille-les-Mines 2013 X : 681 012 Y : 6 584 199	IPR : 30,4 Mauvais TRF : abs.	Goujon (55,7%), Vairon (29,1%), Chevaine (7,9%), Loche franche (7,1%), Gardon (0,2%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2011
La Rongère Villefranche-d'Allier 2015 X : 688 141 Y : 6 585 264 B5 Zone à ombre	IPR : 16,07 Médiocre TRF : abs.	Vairon (36,3%), Loche franche (30,1%), Chevaine (14,3%), Goujon (13,5%), Chabot (4,7%), Spirlin (0,5%), Gardon (0,3%), Rotengle (0,3%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage
La Thernille Villefranche-d'Allier 2011 X : 687 341 Y : 6 587 998	IPR : 8,89 Bon TRF : 586 ind/ha Très faible	Loche franche (27,1%), Vairon (20,7%), Spirlin (15,7%), Goujon (13,7%), Truite fario (8,5%), Chevaine (5%), Barbeau fluviatile (3,2%), Chabot (2,6%), Gardon (2,3%), Sandre (1,2%), Ecrevisse américaine (-)	Pêche de sauvetage 2 passages

La Thernille Villefranche-d'Allier 2013 X : 686 565 Y : 6 589 406	IPR : 17,4 Médiocre TRF : 52 ind/ha Très faible	Goujon (40,7%), Loche franche (22%), Chevaine (19,2%), Spirlin (7,2%), Vairon (7,1%), Barbeau fluviatile (1,1%), Rotengle (0,9%), Gardon (0,8%), Perche soleil (0,4%), Perche commune (0,3%), Truite fario (0,3%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2011 *(présence ANG)*
Le Voirat Bézenet 2015 X : 688 518 Y : 6 582 368 B4+ Zone à truite	IPR : 31,34 Mauvais TRF : abs.	Loche franche (54,8%), Vairon (33,2%), Goujon (11,1%), Chevaine (0,7%), Rotengle (0,2%)	Inventaire 1 passage
La Varenne Sauvagny 2017 X : 684 378 Y : 6 593 053	IPR : 37,8 Très mauvais TRF : abs.	Vairon (73,5%), Pseudorasbora (14,7%), Loche franche (11,8%)	Inventaire 1 passage

Bilan piscicole

Sur le bassin versant de l'Aumance amont, 16 stations ont fait l'objet d'inventaires : 2 sur le cours principal et 14 sur des affluents (1 sur l'Œil, 1 sur le Murat, 2 sur le Bandais, 1 sur la Chaux, 2 sur le Banny, 1 sur la Banne, 1 sur le Bouchat, 1 sur la Rongère, 2 sur la Thernille, 1 sur le Voirat et 1 sur la Varenne).

Ces inventaires ont permis de recenser la quasi-totalité des espèces repères, avec 6 des 7 espèces du cortège de cyprinidés rhéophiles, l'absence du hotu s'expliquant par le manque d'habitats favorables à cette espèce sur les cours d'eau de ce contexte. Cependant, si le goujon, le spirlin et le chevaine sont bien représentés sur l'Aumance et l'Œil, le vairon et la vandoise se trouvent en densités faibles à très faibles, cette dernière n'ayant plus été contactée sur l'Aumance depuis 2011. Le barbeau fluviatile n'est quant à lui présent que sur le cours de l'Œil.
Si la répartition de la truite fario est restreinte au Banny et à la Thernille où elle se trouve en densité très faible, on peut toutefois noter la capture de plusieurs espèces patrimoniales (bouvière, chabot, lamproie de Planer).
Concernant les grands migrateurs, seule l'anguille a été observée sur le Bandais et la Thernille.
L'influence des plans d'eau est mise en évidence par plusieurs espèces (brème commune, brochet, carassin argenté, carassin doré, carpe commune, carpe miroir, gardon, perche commune, rotengle, sandre, tanche). De plus, 3 espèces invasives (perche soleil, poisson chat, pseudorasbora) ont été identifiées.
Pour finir, le peuplement astacicole est composé de l'écrevisse américaine et de l'écrevisse signal. La prolifération de cette dernière semble avoir eu un impact significatif sur la population de truites fario du Banny qui a vu ses effectifs fortement régresser ces dernières années.

En conclusion, le peuplement piscicole de l'Aumance amont apparaît très perturbé autant du point de vue des espèces présentes que de leurs densités.



Chevaine



Ecrevisse signal sur le Banny

32.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	Le Bandais à Vieure (station 26 – 2011, 2013, 2015, 2017) Le Banny à Commentry (station 43 – 2011, 2013, 2015, 2017) Le Murat à Murat (station 411 – 2011) La Rongère à Villefranche d'Allier (station 115 – 2015) La Banne à Commentry (station 213 – 2013) Le Voirat à Bézenet (station 215 – 2015)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPMMA03*	2015-2017	L'Œil à Malicorne (station 15) : le régime thermique n'est pas compatible avec la présence et le maintien d'une population de truites fario, notamment vis-à-vis de la survie des juvéniles en période estivale. Le Bandais à Vieure (station 16) : l'absence de données estivales en raison de problèmes techniques ne permet pas de qualifier le régime thermique du Bandais. Toutefois, les données récoltées laissent à penser qu'il constitue un facteur limitant important à la présence d'une population de truites fario.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

32.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Le Goujon de l'Aumance »	Cosne-d'Allier	280 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Gaule Commentryenne »	Commentry	415 adhérents (2017)
	AAPPMA « La Bienvenue »	Bézenet	122 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Aumance et Œil, aucune gestion sur Bandais par AAPPMA de Cosne-d'Allier ➢ Gestion d'usage sur Œil, Banny et Banne par AAPPMA de Commentry ➢ Gestion d'usage sur Rongère et aucune gestion sur Voirat par AAPPMA de Bézenet		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans l'Aumance, l'Œil, le Banny, la Banne et la Rongère pour la pratique de la pêche • Truite arc-en-ciel (adultes) dans la Rongère pour la pratique de la pêche • Gardon (adultes) dans l'Aumance et l'Œil pour la pratique de la pêche		



Déversement de gardons

32.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu	
			Recrutement	Accueil
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Manque d'entretien	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Assainissement : 1 station non conforme, 4 en dépassement de capacité et 1 colmatée	➢ Altération de la qualité de l'eau (oxygène dissous, phosphore)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie
	Industries : rejets du complexe agro-alimentaire ADISSEO sur l'Œil, de l'abattoir SOCOPA sur la Thernille, d'une carrière de granulite et des eaux d'exhaure d'une ancienne mine sur le Bandais	➢ Colmatage du substrat ➢ Altération de la qualité de l'eau ➢ Augmentation de la thermie	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins • Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Cultures intensives : labours, amendements, traitements phytosanitaires, drainage, irrigation	➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, nutriments, oxygène dissous, pesticides) ➢ Colmatage du substrat ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins • Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail, rejets, abreuvement, drainage des prairies	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, oxygène dissous) ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil

	6 ouvrages sur le cours principal dont 3 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
	Captages AEP : retenues de la Ganne sur le Banny et de Bazergues sur la Banne	➢ Accentuation des étiages ➢ Altération de la qualité de l'eau		• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Espèce invasive : écrevisse signal	➢ Déséquilibre biologique	TRF • Prédation des œufs et des alevins	
	Captage AEP : retenue de la Ganne sur le Banny	➢ Accentuation des étiages ➢ Altération de la qualité de l'eau ➢ Entrave à la circulation piscicole	TRF • Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	TRF • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Restriction de l'accès aux zones refuges
	Ouvrages	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	TRF • Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	TRF • Réduction de la capacité d'accueil • Restriction de l'accès aux zones refuges ANG • Restriction de l'accès aux zones de croissance

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Très perturbé**

32.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
AUMA-01.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	L'Aumance et ses affluents	FRGR0322 FRGR0324 FRGR0325 FRGR0326 FRGR1809 FRGR0327 FRGR1838	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (TRF) Accroître le taux de survie (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF)	Amélioration de l'état physico-chimique, morphologique et quantitatif	1C	MIA0401
AUMA-02.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	L'Aumance, l'Œil et le Bandais	FRGR0322 FRGR0323 FRGR0325 FRGR0326 FRGR0324	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201
AUMA-03.01	Assainissement	Amélioration des rejets du système d'assainissement collectif de Cosne-d'Allier	L'Œil	FRGR0326	Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique	3A-1	ASS13
AUMA-04.01	Industrie	Amélioration des rejets du complexe agro-alimentaire ADISSEO à Commentry	L'Œil	FRGR0326	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie Favoriser la reproduction	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique et morphologique	3A-1	IND0202
AUMA-04.02	Industrie	Amélioration des rejets de l'abattoir SOCOPA à Villefranche-d'Allier	La Thernille	FRGR0327	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie Favoriser la reproduction	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique et morphologique	3A-1	IND0202
AUMA-04.03	Industrie	Amélioration des rejets de la carrière de granulite et de l'ancienne mines à Buxières-les-Mines	Le Bandais	FRGR0324	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique et morphologique	5	IND0601

AUMA-05.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR0322 FRGR0324 FRGR0325 FRGR0326 FRGR1809 FRGR0327 FRGR1838	Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
AUMA-06.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR0322 FRGR0324 FRGR0325 FRGR0326 FRGR1809 FRGR0327 FRGR1838	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
AUMA-07.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0322 FRGR0324 FRGR0325 FRGR0326 FRGR1809 FRGR0327 FRGR1838	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif et morphologique	1C	/
AUMA-08.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	L'Aumance et ses affluents	FRGR0322 FRGR0324 FRGR0325 FRGR0326 FRGR1809 FRGR0327 FRGR1838	Favoriser la reproduction Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF)	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
AUMA-09.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0322 FRGR0324 FRGR0325 FRGR0326 FRGR1809 FRGR0327 FRGR1838	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
AUMA-10.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	L'Aumance et ses affluents	FRGR0322 FRGR0324 FRGR0325 FRGR0326 FRGR1809 FRGR0327 FRGR1838	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Diminuer les impacts des étiages (TRF) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A	MIA0304

AUMA-11.01	Gestion quantitative	Adaptation des prélèvements AEP à la ressource disponible	Le Banny et la Banne	FRGR0325	Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF)	Amélioration de l'état quantitatif	7B	RES06
AUMA-12.01	Espèces invasives	Mise en œuvre d'opérations de capture de l'écrevisse signal	Le Banny	FRGR0325	Peu d'impact	Accroître le taux de survie (TRF)	Pas d'impact direct	9B-1 9D-2	MIA0703

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



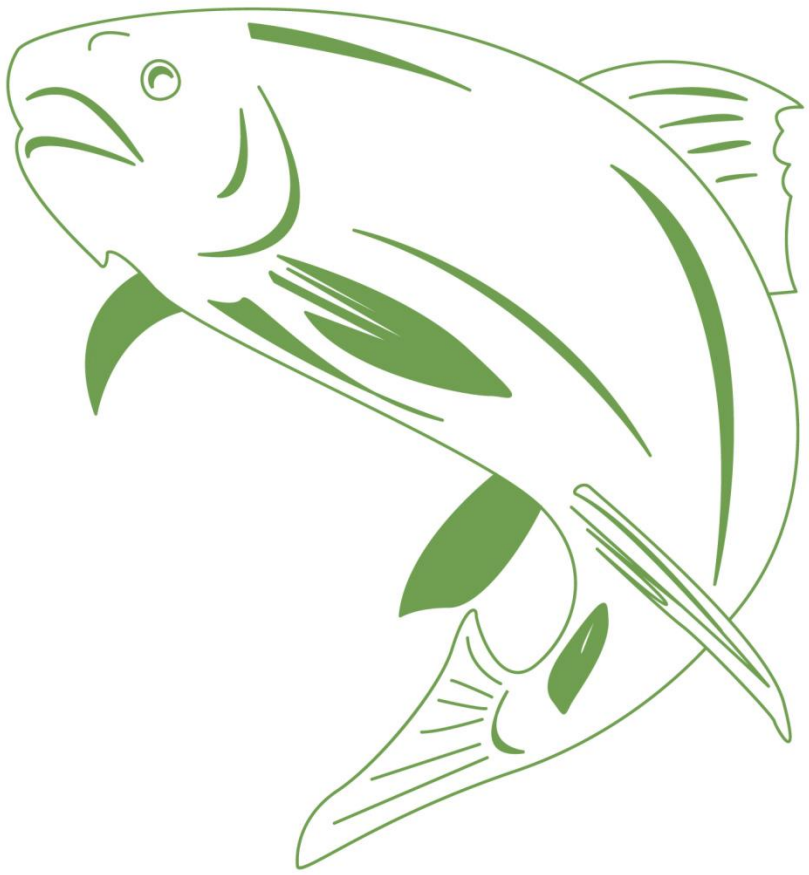
Barrage de Bazergues sur la Banne pour l'alimentation en eau potable

32.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	Aucun

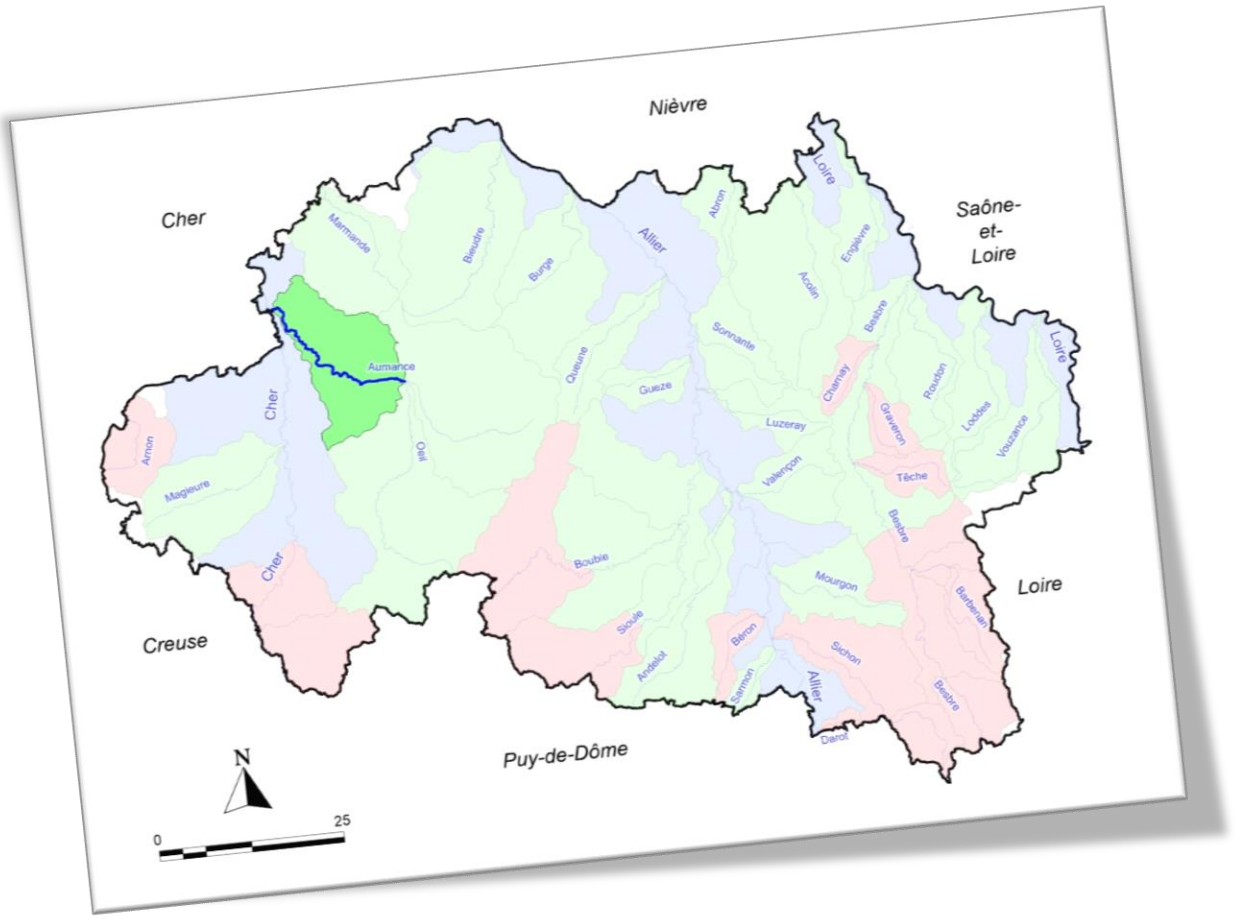


Plan d'eau de Vieure



33 L'AUMANCE AVAL
03.33 – I – P





33.1 Localisation du contexte

33.2 Description générale

33.3 Données générales

33.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

33.5 Peuplement piscicole

33.6 Etudes et travaux

33.7 Gestion et halieutisme

33.8 Diagnostic et facteurs limitants

33.9 Synthèse des actions préconisées

33.10 Gestion piscicole préconisée

33.1 Localisation du contexte

Le contexte Aumance aval se situe au nord ouest du département, au sein du Bocage Bourbonnais (figure 33-1).

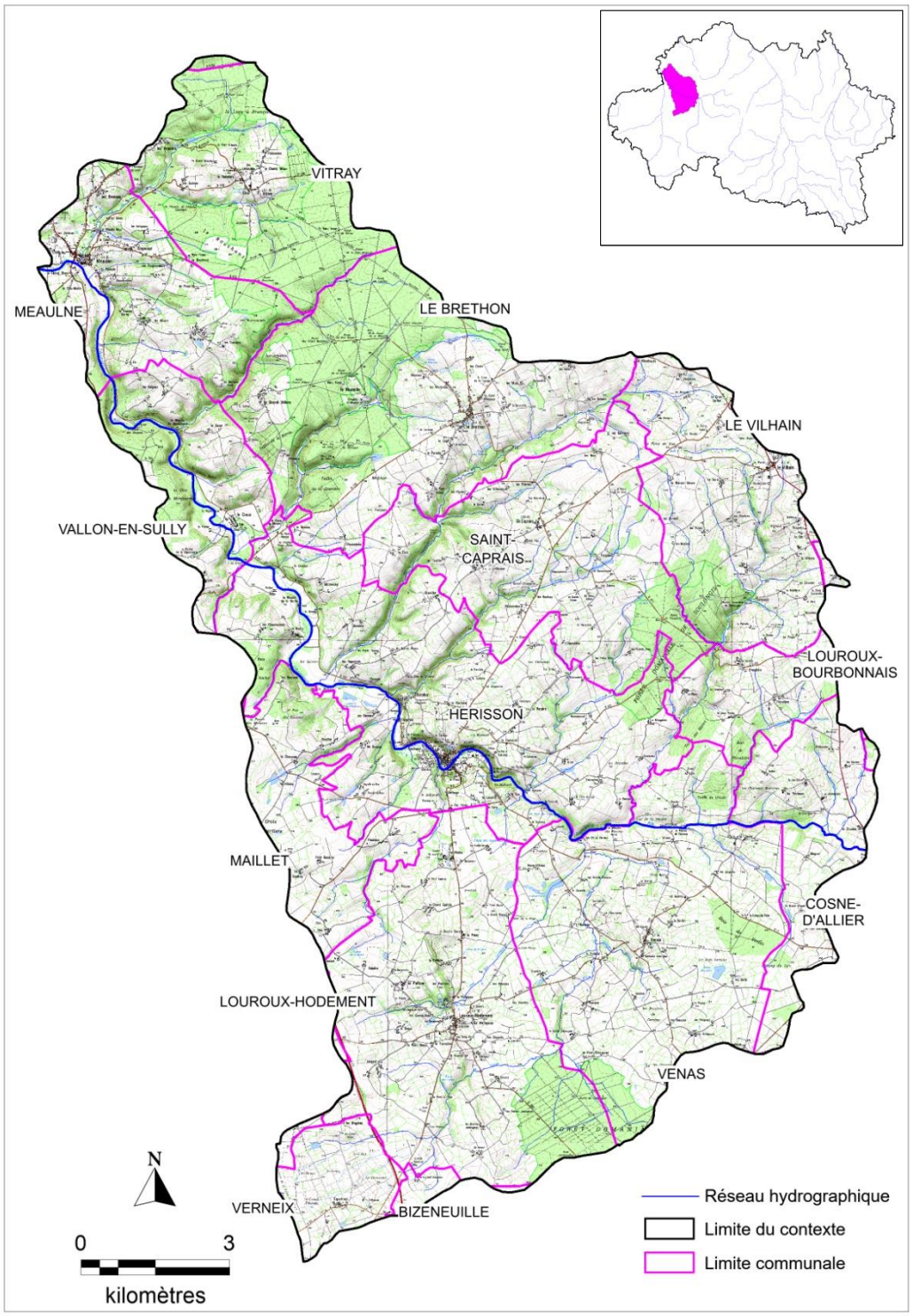


Figure 33-1 : Carte de localisation du contexte Aumance aval

33.2 Description générale

Le contexte Aumance aval, d'une superficie de 214,9 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.33 »**. Ce contexte comprend le cours de l'Aumance, de la confluence avec l'Œil jusqu'à la confluence avec le Cher, ainsi que l'ensemble de ses affluents.
L'Aumance, dans ce contexte, s'écoule entre Cosne-d'Allier et Meaulne à travers le Bocage Bourbonnais sur un parcours de 28,2 km avec une pente moyenne de 0,19% (figure 33-2).

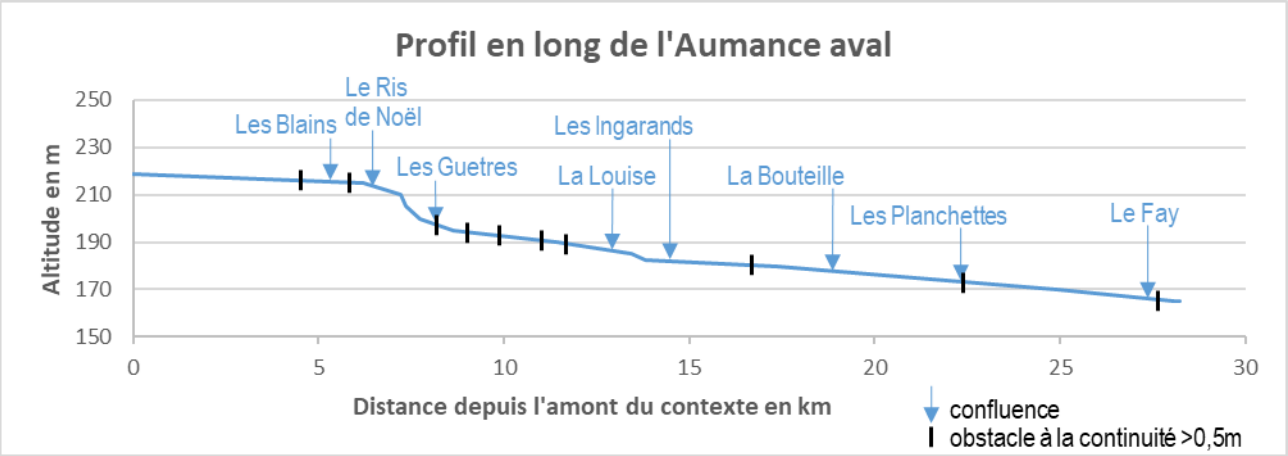


Figure 33-2 : Profil en long de l'Aumance aval



L'Aumance à Hérisson

La figure 33-3 présente les principales caractéristiques du contexte de l'Aumance aval :

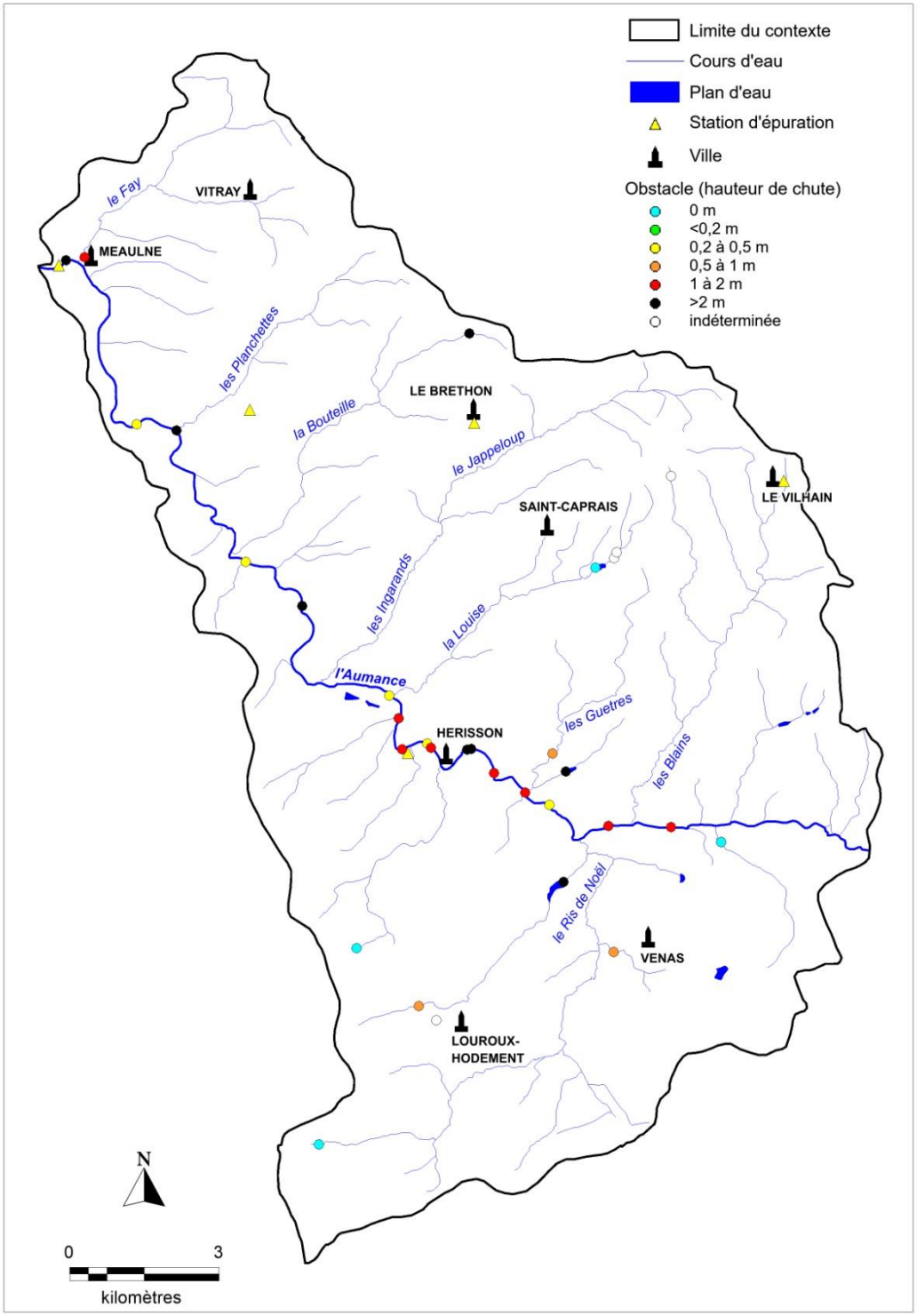
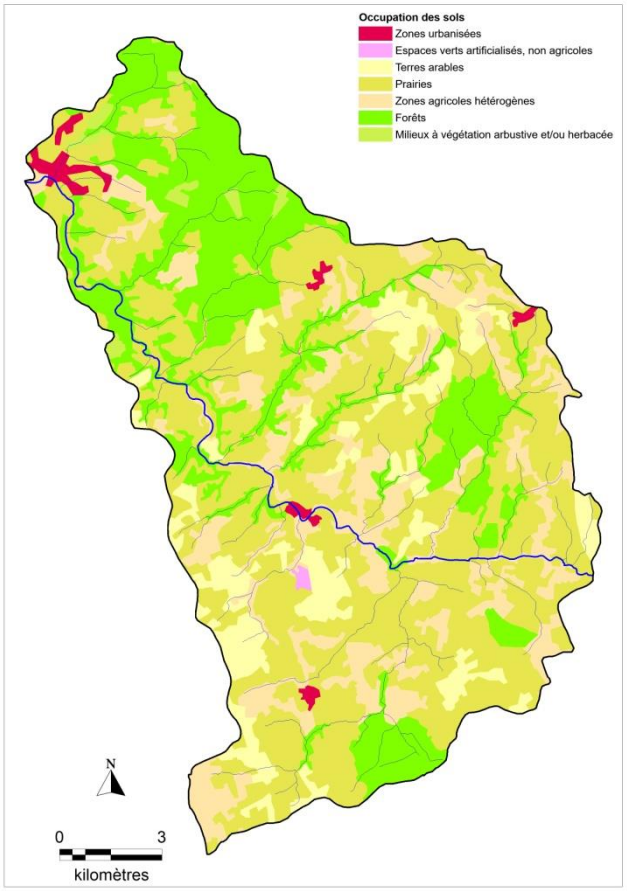


Figure 33-3 : Carte de description générale du bassin versant de l'Aumance aval

33.3 Données générales

Limites contexte	**Amont**	Confluence avec l'Œil – commune de Cosne-d'Allier « Les Sautivais »				
	Aval	Confluence avec le Cher– commune de Meaulne « Les Bouchots»				
	Affluents	Tous les affluents et sous affluents				
	Plans d'eau	123 plans d'eau recensés 94 ha de surface en eau				
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval	● les Blains, affluent rive droite, 11,1 km ● le Ris de Noël, affluent rive gauche, 11 km ● les Guetres, affluent rive droite, 6,3 km ● la Louise, affluent rive droite, 8 km ● les Ingarands / le Jappeloup, affluent rive droite, 11,8 km ● la Bouteille, affluent rive droite, 8,4 km ● les Planchettes, affluent rive droite, 6,5 km ● le Fay, affluent rive droite, 6,1 km					
Longueur en eau du contexte	**Cours principal**	28,2 km				
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)	**1**	**2**	**3**	**6**	
		131,7	59,9	8,5	28,2	
	Linéaire total	228,3 km				
Surface du bassin versant	214,9 km²					
Débit (cours principal)	**Etiage**	QMNA5 : 0,2 m³/s	L'Aumance à Hérisson			
	Module	Module : 6,17 m³/s				
	Crue	QI(10) : 180 m³/s				
Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	219 m			
		Altitude aval	165 m			
		0,19 %				
	Réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages sur le cours principal**	15			
		Hauteur cumulée	20,2 m			
		0,12 %				
	Taux d'étagement	37,4 %				
Géologie	Substrat argilo-sableux et zones de roches granitiques					
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	COSNE-D'ALLIER ; VENAS ; BIZENEUILLE ; VERNEIX ; HAUT-BOCAGE ; LOUROUX-BOURBONNAIS ; LE VILHAIN ; HERISSON ; SAINT-CAPRAIS ; LE BRETHON ; VALLON-EN-SULLY ; VITRAY ; MEAULNE					

Assainissement	**Commune implantation (année mise en service)**	**Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)**	**Conformité équipement / performance (2017)**	**Milieu récepteur**
	Le Vilhain « CD 16 » (1990)	90 / 50	Oui / Oui	Les Blains
	Hérisson « La Grivolée » (2004)	1000 / 850	Oui / Oui	L'Aumance
	Le Brethon (1984)	260 / 125	Oui / Oui	Le Jappeloup
	Le Brethon (2001)	60 / 50	Oui / Oui	Les Planchettes
	Meaulne (1990)	470 / 300	Oui / Oui	L'Aumance

	Le contexte Aumance aval comporte 5 stations d'épuration toutes conformes en équipement et en performance.	
Occupation du sol (CORINE Land cover 2012)	 *Figure 33-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Aumance aval* L'occupation des sols du contexte Aumance aval est dominée par les prairies (48,3%). Le reste du territoire est essentiellement partagé entre les cultures (25,5%) et les forêts (23,9%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux espaces artificialisés (1,3%).	
Industrie	*Aucune*	
Statut foncier	Privé	
Carte(s) IGN (Série bleue 1 : 25 000ème)	➢ Cérilly / Hérisson / Vallon-en-Sully 2427 SB ➢ Montluçon / Commentry 2428 SB	
Mesures réglementaires de protection	**Natura 2000**	• <u>SIC</u> - FR8302021 Gites de Hérisson - FR8301021 Forêt de Tronçais
	Réserve naturelle	• <u>Réserve Biologique Intégrale</u> - FR2400188 Réserve biologique intégrale de Nantigny
	Arrêté de protection de biotope	- Arrêté préfectoral n°1104/2019 portant protection du biotope de l'écrevisse à pieds blancs et des espèces patrimoniales associées
	Site inscrit/classé	• <u>Site inscrit</u> - SI1150 Bourg d'Hérisson et vallée de l'Aumance - SI1149 Le Saut du Loup - SI1086 Butte de l'ancien château d'Hérisson

	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830005496 Forêt de l'Espinasse - 830020519 Bords de l'Aumance d'Hérisson à Meaulne - 830020520 Environs de Hérisson - 830005495 Forêt de Soulongis - 830020405 Ruisseaux du bocage entre Le Brethon et Le Vilhain - 830000169 Massif forestier de Tronçais • ZNIEFF II - 830020592 Vallée du Cher - 830007445 Forêt de Tronçais
	Classement L.214-17	• Liste 2 - L'Aumance de la confluence avec le ruisseau des Blains jusqu'à la confluence avec le Cher
	Réservoir biologique	- NP_67 Les Planchettes et ses affluents - NP_69 Le Fay et ses affluents
	Décret Frayères	• Liste 1 - L'Aumance, ses affluents et sous affluents (CHA, LPP, TRF, VAN) • Liste 2p - L'Aumance de Cosne-d'Allier à la confluence (BRO) • Liste 2e - Les Planchettes, ses affluents et sous affluents (APP) - Ruisseau de la Bouteille, ses affluents et sous affluents de la source jusqu'à « Le Grand Modet » à Le Brethon (APP)
S.A.G.E.	SAGE Cher amont (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC Commentry Montmarault Néris Communauté (CT Œil Aumance) CC du Bocage Bourbonnais CC du Pays de Tronçais CC du Val de Cher	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



Les Planchettes

33.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

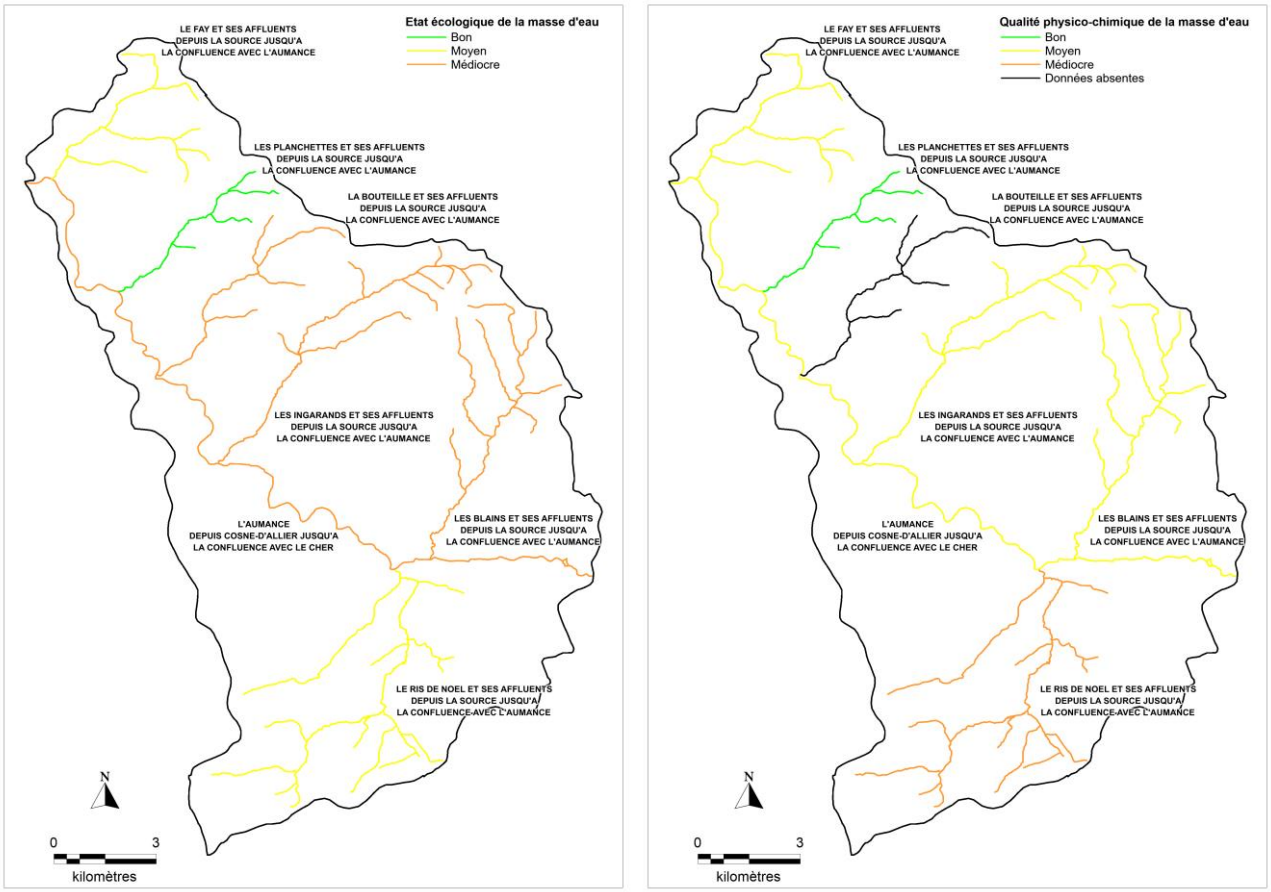


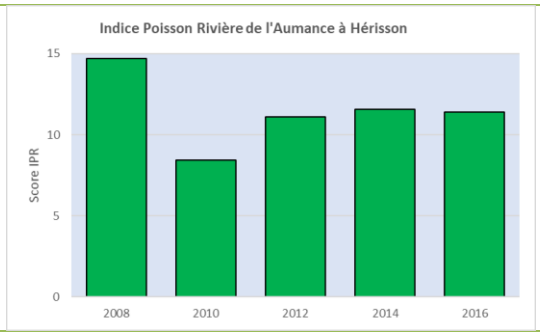
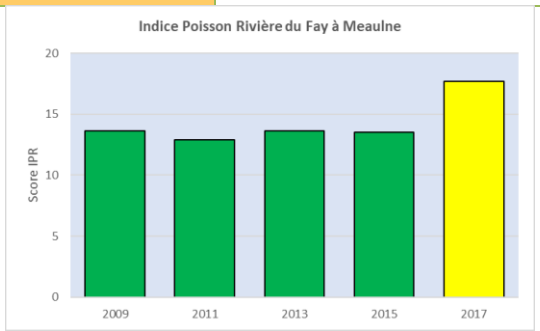
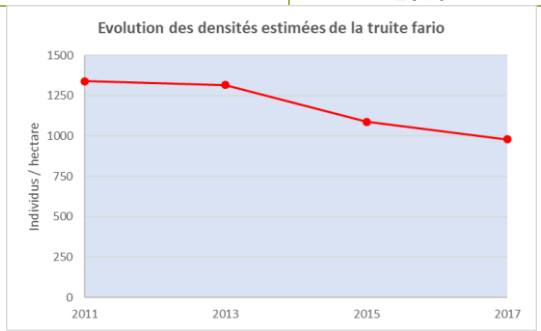
Figure 33-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Aumance aval en 2017

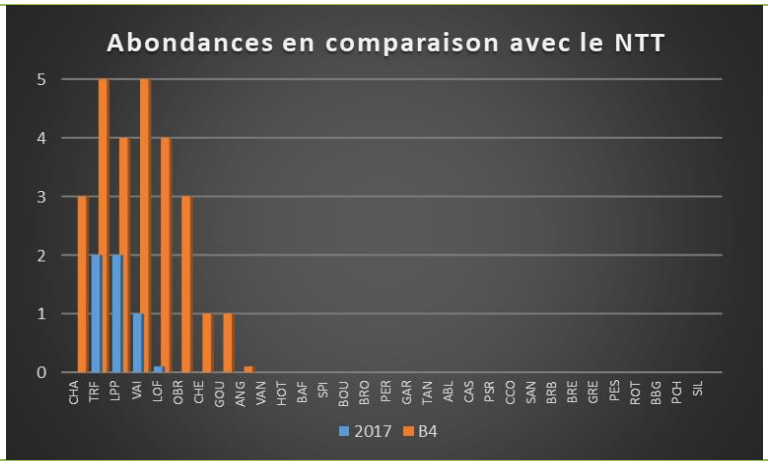
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0323	L'Aumance depuis Cosne-d'Allier jusqu'à la confluence avec le Cher	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Moyen	Moyen
FRGR1473	Le Ris de Noël et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Moyen	Bon	Médiocre
FRGR1875	Les Blains et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Moyen	Médiocre	Médiocre	Moyen
FRGR1890	Les Ingarands et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Médiocre	Moyen	Moyen
FRGR1889	La Bouteille et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Médiocre	Médiocre	Bon	*Données absentes*
FRGR1870	Les Planchettes et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Bon	Médiocre	Bon
FRGR1905	Le Fay et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2015	Bon	Moyen	Moyen	Moyen

33.5 Peuplement piscicole

Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Anguille, Truite fario (sur les affluents), Ecrevisse à pattes blanches (sur les Planchettes)
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	Aumance : Ablette, Anguille, Barbeau fluviatile, Bouvière, Carassin doré, Carpe commune, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Grémille, Hotu, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Spirlin, Tanche, Truite fario, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée Affluents : Chevaine, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	Anguille
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches, Ecrevisse signal, Ecrevisse américaine
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer, Ecrevisse à pattes blanches
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse signal, Ecrevisse américaine

Les stations indicatrices

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
L'Aumance Hérisson 2016 X : 675 018 Y : 6 603 302	IPR : 11,4 Bon Nb espèces repères : 5	Goujon (45,2%), Chevaine (14,9%), Barbeau fluviatile (10,1%), Bouvière (9,3%), Ablette (7,3%), Spirlin (4,8%), Perche soleil (4,8%), Gardon (1,1%), Vandoise rostrée (0,8%), Perche commune (0,5%), Poisson chat (0,3%), Chabot (0,3%), Carpe commune (0,3%), Grémille (0,3%)	Pêche par points Autres inventaires : 2008, 2010, 2012, 2014
			
Le Fay Meaulne 2017 X : 670 874 Y : 6 611 497 B4 Zone à truite	IPR : 17,68 Médiocre TRF : 980 ind/ha Faible	Truite fario (56%), Vairon (28%), Loche franche (8%), Lamproie de Planer (8%)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2009, 2011, 2013, 2015
			





Pêche électrique sur l'Aumance à Meaulne

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
L'Aumance Meaulne 2013 X : 670 894 Y : 6 608 971 B7 Zone à barbeau	IPR : 15,99 Bon Nb espèces repères : 5	Chevaine (26,7%), Spirlin (26,5%), Goujon (16,9%), Barbeau fluviatile (14,5%), Bouvière (9,1%), Ablette (4,3%), Chabot (0,7%), Gardon (0,7%), Hotu (0,5%), Loche franche (0,1%)	Pêche par points
La Bouteille Vallon-en-Sully 2013 X : 674 315 Y : 6 605 502	IPR : 26,4 Mauvais TRF : 202 ind/ha Très faible	Lamproie de Planer (41,9%), Loche franche (28,5%), Vairon (28,5%), Truite fario (1,1%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2011
Les Planchettes Meaulne 2017 X : 675 173 Y : 6 609 886 B3 Zone à truite	IPR : 12,8 Bon TRF : 5385 ind/ha Très forte	Truite fario (55,3%), Lamproie de Planer (44,7%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2015 *(présence APP)*

Le Fay Meaulne 2011 X : 671 009 Y : 6 611 846	IPR : 21,69 Médiocre TRF : 187 ind/ha Très faible	Loche franche (46,9%), Vairon (26,5%), Lamproie de Planer (21,9%), Truite fario (4,7%)	Inventaire 1 passage

Bilan piscicole

Dans ce contexte, 2 stations sur le cours de l'Aumance ont fait l'objet d'inventaires.
Ces inventaires ont permis de montrer que, sur le cours principal, l'ensemble des espèces repères sont présentes. Cependant, si le goujon, le chevaine, le spirlin et le barbeau fluviatile sont bien représentés, les effectifs de la vandoise restent très faibles et le vairon ainsi que le hotu n'ont plus été contactés depuis plusieurs années. De même, la diversité spécifique du peuplement piscicole de l'Aumance s'est appauvrie au fil du temps.
Si la truite fario n'est présente que de façon anecdotique, on peut toutefois noter la capture de plusieurs espèces patrimoniales (bouvière, chabot et lamproie de Planer). De plus, aucun brochet n'a été capturé.
Pour ce qui est des espèces migratrices, l'anguille n'a été observée qu'une seule fois (1 individu en 2008).
Enfin, le peuplement piscicole de l'Aumance comporte 3 espèces invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora) dont les densités peuvent parfois être importantes.

Concernant les affluents, 4 stations ont été inventoriées : 1 sur la Bouteille, 1 sur les Planchettes et 2 sur le Fay.
Sur la Bouteille, le peuplement piscicole est plutôt conforme dans sa diversité mais la très faible densité de truites fario indique de sérieuses perturbations. La lamproie de Planer s'y trouve toutefois avec des densités remarquables.
Le peuplement des Planchettes est uniquement composé de truite fario et de lamproie de Planer avec des effectifs importants. Ce ruisseau abrite également l'écrevisse à pattes blanches.
Le Fay possède un peuplement équilibré avec une population de truites fario correcte, des espèces accompagnatrices (loche franche, vairon et lamproie de Planer), mais avec une légère influence des plans d'eau (perche commune et perche soleil).
Le Chabot, bien que présent sur le cours de l'Aumance, semble absent des affluents.

En conclusion, le peuplement piscicole de l'Aumance aval apparaît légèrement perturbé vis-à-vis de la richesse spécifique avec également de faibles densités globales.



Carpe commune

Ecrevisse à pattes blanches



33.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Etude de la continuité sur l'Arnon, l'Aumance, la Magieure, la Tartasse, le Cher et le Lamaron *DDT03 / CEREMA*	2016	Elle répertorie les différents ouvrages et expertise leur franchissabilité pour le brochet, la truite fario, la vandoise, le barbeau fluviatile, le hotu et la carpe commune. 14 ouvrages étudiés sur le contexte de la confluence avec le ruisseau des Blains jusqu'à la confluence avec le Cher
Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs du département de l'Allier – Hors Contrats Territoriaux *FDAAPPMA03*	2016-2018	Suivi de la population d'écrevisse à pieds blancs du ruisseau des Planchettes.
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	L'Aumance à Meaulne (station 713 – 2013) Les Planchettes à Meaulne (station 515 – 2015) Le Fay à Meaulne (station 38 – 2011, 2013, 2015, 2017) Le Fay à Meaulne (station 38bis – 2011)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	L'Aumance à Meaulne (station 17) : le régime thermique estival apparaît incompatible avec le maintien d'une population de truites fario.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

33.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Le Goujon de l'Aumance »	Cosne-d'Allier	280 adhérents (2017)
	AAPPMA « Le Gardon de l'Aumance »	Hérisson	251 adhérents (2017)
	AAPPMA « L'Esox Meaulnois »	Meaulne	153 adhérents (2017)
Parcours de pêche	Parcours labellisé « Famille » : l'Aumance à Hérisson (650 m)		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Aumance par AAPPMA de Cosne-d'Allier ➢ Gestion d'usage sur Aumance par AAPPMA de Hérisson ➢ Gestion d'usage sur Aumance par AAPPMA de Meaulne		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans l'Aumance pour la pratique de la pêche • Truite arc-en-ciel (adultes) dans l'Aumance pour la pratique de la pêche • Gardon (adultes) dans l'Aumance pour la pratique de la pêche • Carpe (adultes) dans l'Aumance pour la pratique de la pêche • Tanche (adultes) dans l'Aumance pour la pratique de la pêche • Brochet (adultes) dans l'Aumance pour la pratique de la pêche • Sandre (adultes) dans l'Aumance pour la pratique de la pêche		

33.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Manque d'entretien	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires, labours, drainage et irrigation	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, MES, nitrates, pesticides) ➢ Colmatage du substrat ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail, rejets, abreuvement, drainage des prairies	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, oxygène dissous) ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Aumance : 15 ouvrages dont 10 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique

Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Plans d'eau	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	**TRF** • Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	**TRF** • Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Ouvrages (inventaire à réaliser sur les affluents)	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont ➢ Augmentation de la thermie	**TRF** • Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	**TRF** • Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil **ANG** • Restriction de l'accès aux zones de croissance
	Sylviculture : exploitation des parcelles forestières	➢ Modification de l'habitat ➢ Colmatage du substrat lors des traversées d'engins ou par érosion des sols ➢ Risque de pollution (MES, hydrocarbures)	**TRF** • Réduction des surfaces de frayères	**APP, TRF** • Réduction de la capacité d'accueil • Mortalités accidentelles

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

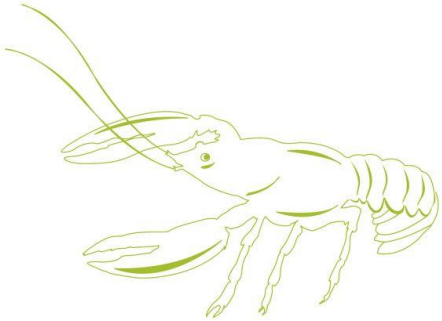
Rappel bilan fonctionnalité du contexte	**Peu perturbé**

33.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
AUMA-13.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	L'Aumance	FRGR0323	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201
AUMA-14.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	cf. §33.4	Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	Favoriser la reproduction (ANG)	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
AUMA-15.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	cf. §33.4	Augmenter la capacité d'accueil	Augmenter la capacité d'accueil (ANG)	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
AUMA-16.01	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	cf. §33.4	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif et morphologique	1C	/
AUMA-17.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	L'Aumance et ses affluents	cf. §33.4	Favoriser la reproduction Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
AUMA-18.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	cf. §33.4	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
AUMA-19.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	L'Aumance et ses affluents	cf. §33.4	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Favoriser la reproduction (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Diminuer les impacts des étiages (TRF) Faciliter l'accès aux zones de croissance (ANG)	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3 9A	MIA0304

AUMA-20.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	L'Aumance et ses affluents	cf. §33.4	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Favoriser la reproduction (TRF) Accroître le taux de survie (TRF) Augmenter la capacité d'accueil (TRF) Améliorer les conditions de vie (TRF)	Amélioration de l'état physico-chimique, morphologique et quantitatif	1C	MIA0401
AUMA-21.01	Sylviculture	Sensibilisation des exploitants forestiers aux bonnes pratiques d'exploitation	Les Planchettes	FRGR1870	Pas d'impact direct	Favoriser la reproduction (TRF) Eviter les mortalités accidentelles (TRF, APP)	Préservation des habitats	1G	MIA1201
AUMA-22.01	Espèces invasives	Veille de la colonisation de l'écrevisse signal et mise en œuvre d'opérations de capture si nécessaire	Les Planchettes	FRGR1870	Pas d'impact	Préserver les populations existantes (APP, TRF)	Pas d'impact direct	9B-1 9D-2	MIA0703
AUMA-23.01	Réglementation	Respect de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur les ruisseaux à écrevisse à pattes blanches	Les Planchettes	FRGR1870	Pas d'impact	Assurer la survie (APP)	Préservation des habitats	9B-1 11A	MIA0802
AUMA-23.02	Gestion	Garantir la préservation des habitats de l'écrevisse à pattes blanches (maîtrise foncière, MAE, sensibilisation)	Les Planchettes	FRGR1870	Pas d'impact	Assurer la survie (APP)	Préservation des habitats	9B-1 11A	MIA0703 MIA1201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



33.10 Gestion piscicole préconisée

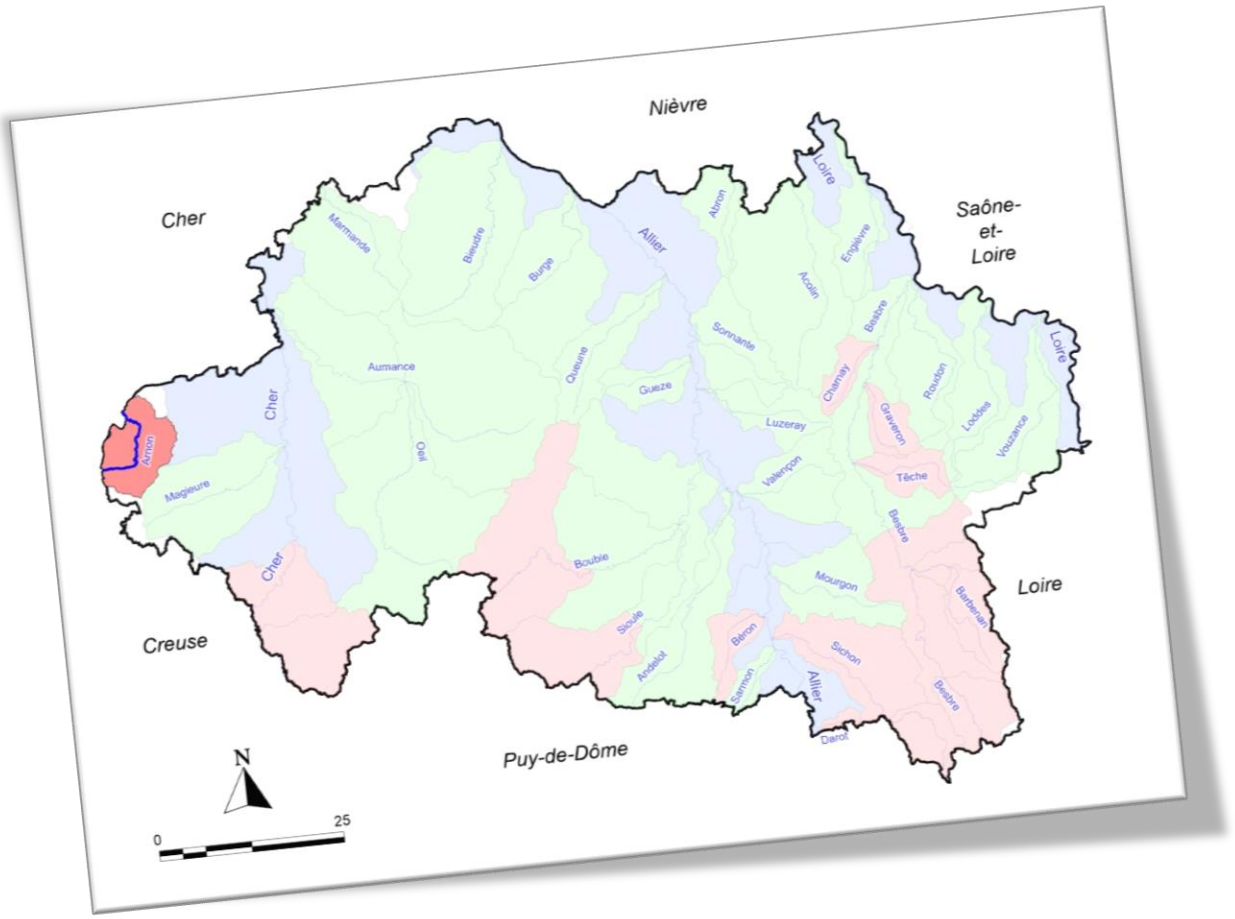
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion	Aucun



L'Aumance à Meaulne



34 L'ARNON
03.34 – S – TP



34.1 Localisation du contexte

34.2 Description générale

34.3 Données générales

34.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

34.5 Peuplement piscicole

34.6 Etudes et travaux

34.7 Gestion et halieutisme

34.8 Diagnostic et facteurs limitants

34.9 Synthèse des actions préconisées

34.10 Gestion piscicole préconisée

34.1 Localisation du contexte

Le contexte Arnon se situe à l'ouest du département, au sein du Bocage Bourbonnais (figure 34-1).

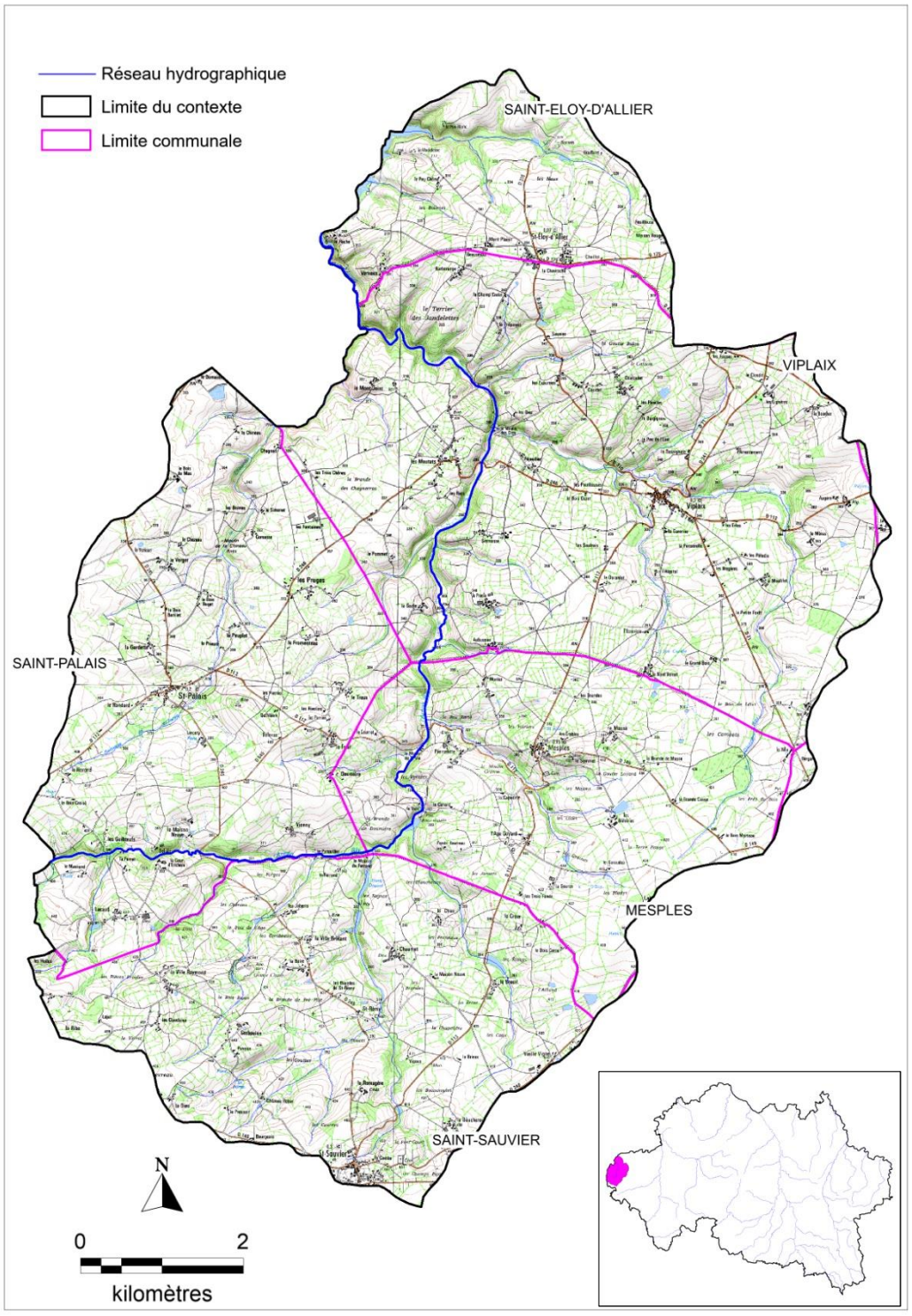


Figure 34-1 : Carte de localisation du contexte Arnon

34.2 Description générale

Le contexte Arnon, d'une superficie de 88,4 km², correspond au **contexte salmonicole « 03.34 »**.
Ce contexte comprend le cours de l'Arnon, de la limite départementale Creuse/Cher/Allier à la limite départementale Allier/Cher, ainsi que l'ensemble de ses affluents localisés dans le département de l'Allier.
L'Arnon est un affluent du Cher qui prend sa source sur la commune de Saint-Marien (23). Il entre dans le département de l'Allier sur la commune de Saint-Palais pour en ressortir sur la commune de Saint-Eloy-d'Allier au niveau de la retenue du barrage de Sidiailles.
L'Arnon, dans ce contexte, possède un linéaire principal de 15,3 km (sur 150,5 km au total), avec une pente moyenne de 0,86% (figure 19-2).

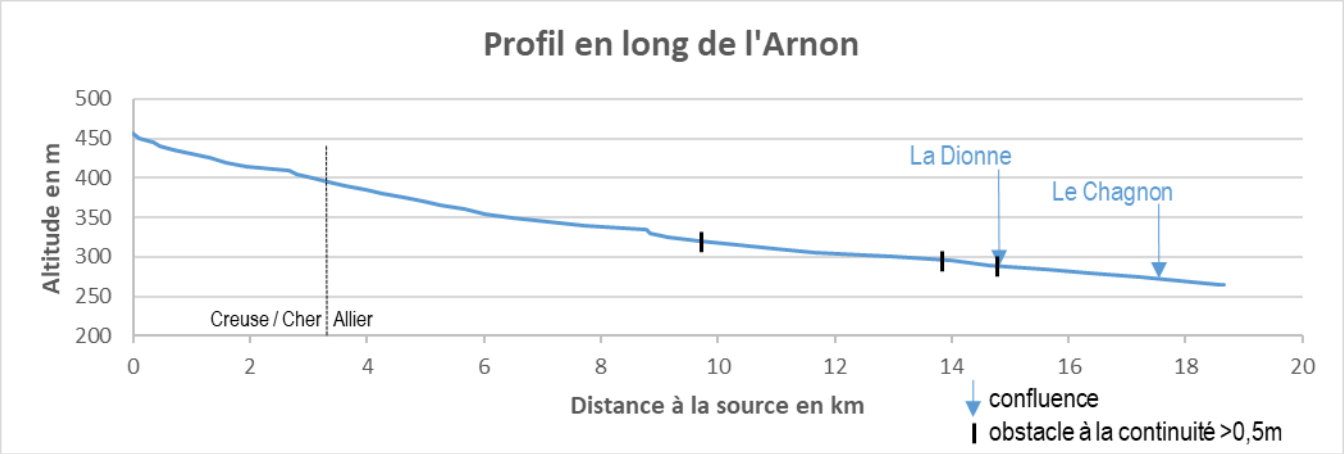


Figure 34-2 : Profil en long de l'Arnon



L'Arnon à Viplaix

La figure 34-3 présente les principales caractéristiques du contexte de l'Arnon :

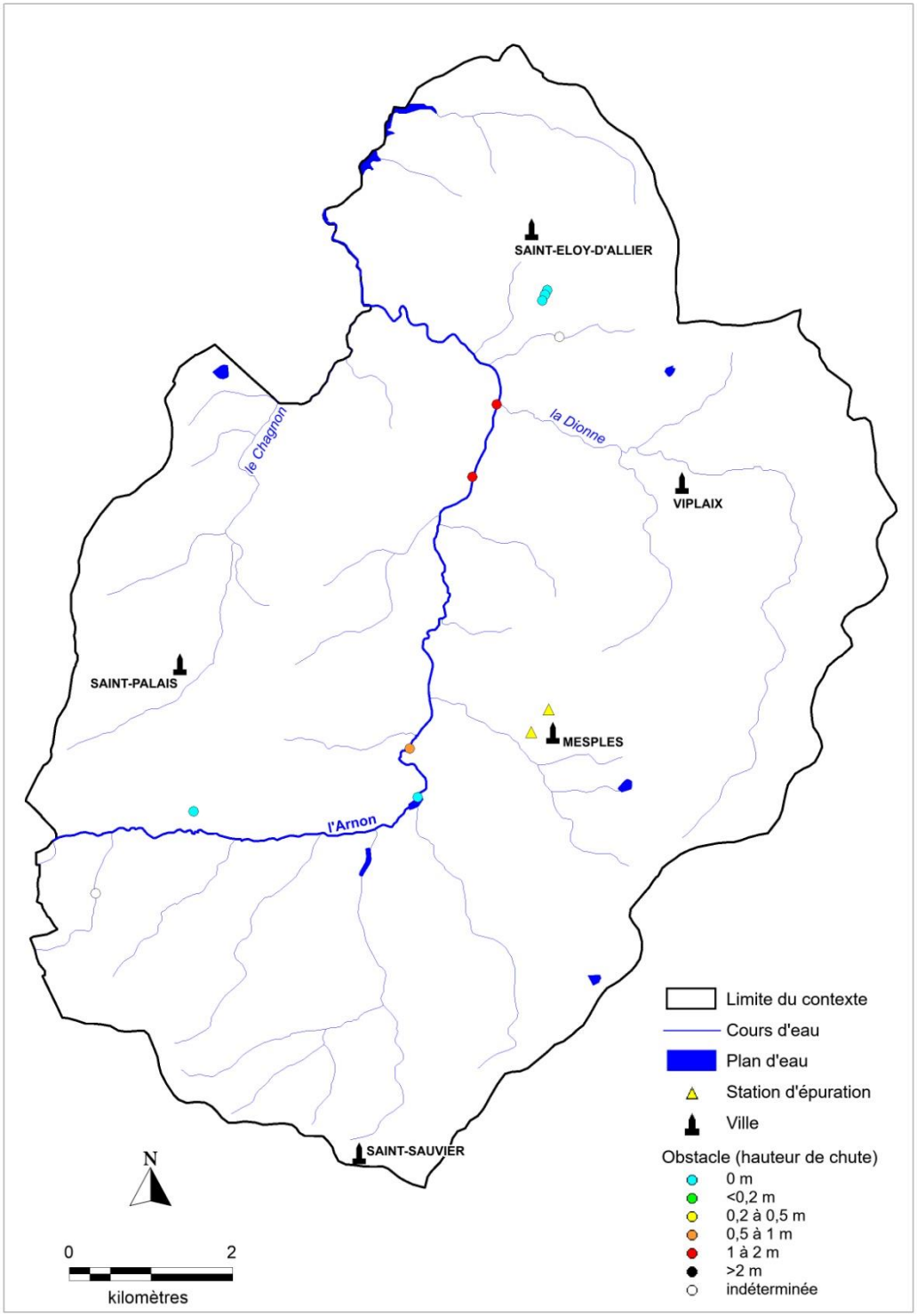


Figure 34-3 : Carte de description générale du contexte de l'Arnon

34.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td>Amont</td><td colspan="4">Limite départementale 23/18/03 – commune de Saint-Palais « Le Maurand »</td></tr>
<tr><td>Aval</td><td colspan="4">Limite départementale 03/18 – commune de Saint-Eloy-d'Allier « La Roche » (retenue du barrage de Sidiailles)</td></tr>
<tr><td>Affluents</td><td colspan="4">Tous les affluents et sous affluents dans le département de l'Allier</td></tr>
<tr><td>Plans d'eau</td><td colspan="4">57 plans d'eau recensés
39 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="5">● la Dionne, affluent rive droite, 9,5 km
● le Chagnon, affluent rive gauche, 5,7 km</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td colspan="2">Cours principal</td><td colspan="3">15,3 km</td></tr>
<tr><td colspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr>
<tr><td>61,6</td><td>17,4</td><td>10,8</td></tr>
<tr><td colspan="2">Linéaire total</td><td colspan="3">89,8 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="5">88,4 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : XXX m³/s</td><td colspan="3" rowspan="3">Absence de données</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="3">396 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="3">265 m</td></tr>
<tr><td colspan="5">0,86 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="3">4</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="3">4,12 m</td></tr>
<tr><td colspan="5">0,83 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="5">3,1 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Géologie</td><td colspan="5">Micaschistes, grès et substrat argilo-sableux</td></tr>
<tr><td colspan="2">Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="5">SAINT-PALAIS ; SAINT-SAUVIER ; MESPLES ; VIPLAIX ; SAINT-ELOY-D'ALLIER</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="4">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td>Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td>Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mesples « Route du Montet » (1998)</td><td>15 / 40</td><td>Oui / Oui</td><td>Un affluent de l'Arnon</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mesples « Le Bourg » (2003)</td><td>75/ 50</td><td>Oui / Oui</td><td>Eaux souterraines</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le contexte Arnon comporte 2 stations d'épuration conformes en équipement et en performance. Cependant, une d'entre elles (Mesples « Route du Montet ») présente une charge maximale entrante plus importante que sa capacité nominale.</td></tr>
</table>

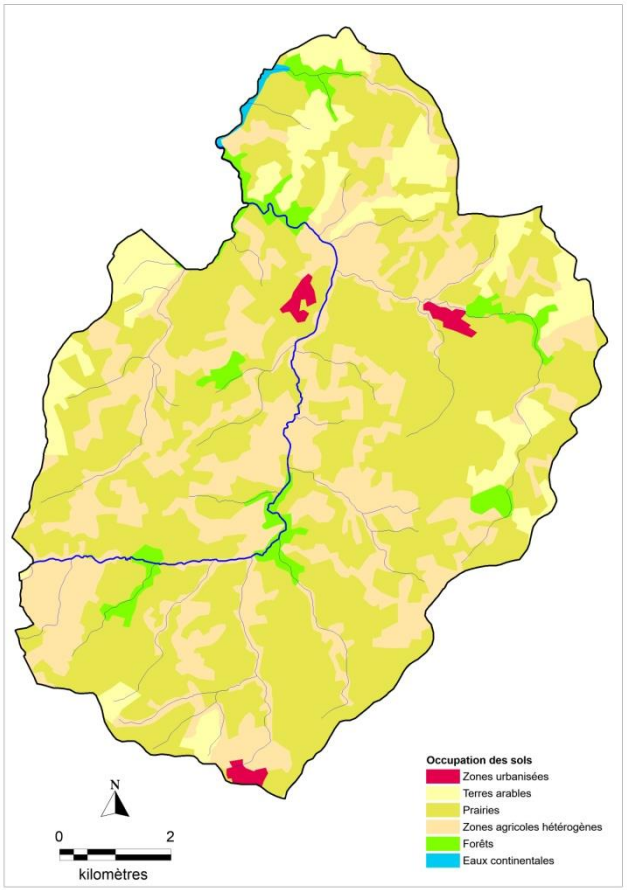
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 34-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte Arnon
L'occupation des sols du contexte Arnon est dominée par les prairies (55,5%) et les cultures (39,8%). Ce paysage agricole ne laisse que peu de place aux forêts (3,72%) et les espaces artificialisés y sont restreints (0,8%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Boussac 2328 O
➢ Huriel 2328 E
➢ Culan 2327 E
➢ Chateaumeillant 2327 O</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>Aucun</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• <u>Site inscrit</u>
- SI1031 Lac de Sidiailles et ses abords</td></tr>
<tr><td>Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td>Classement L.214-17</td><td>• <u>Liste 1</u>
- L'Arnon et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la retenue de Sidiailles

• <u>Liste 2</u>
- L'Arnon sur tout son cours dans le département de l'Allier</td></tr>
<tr><td>Réservoir biologique</td><td>- RESBIO_267 L'Arnon depuis la source jusqu'à la retenue de Sidiailles – le Chagnon, la Dionne</td></tr>
</table>

	Décret Frayères	• <u>Liste 1</u> - L'Arnon, ses affluents et sous affluents de la limite départementale 03/23 à Saint-Palais jusqu'à la retenue de Sidiailles à Saint-Eloy-d'Allier (CHA, LPP, TRF, VAN)
S.A.G.E.	SAGE Cher amont (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC du Pays d'Huriel	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	

34.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

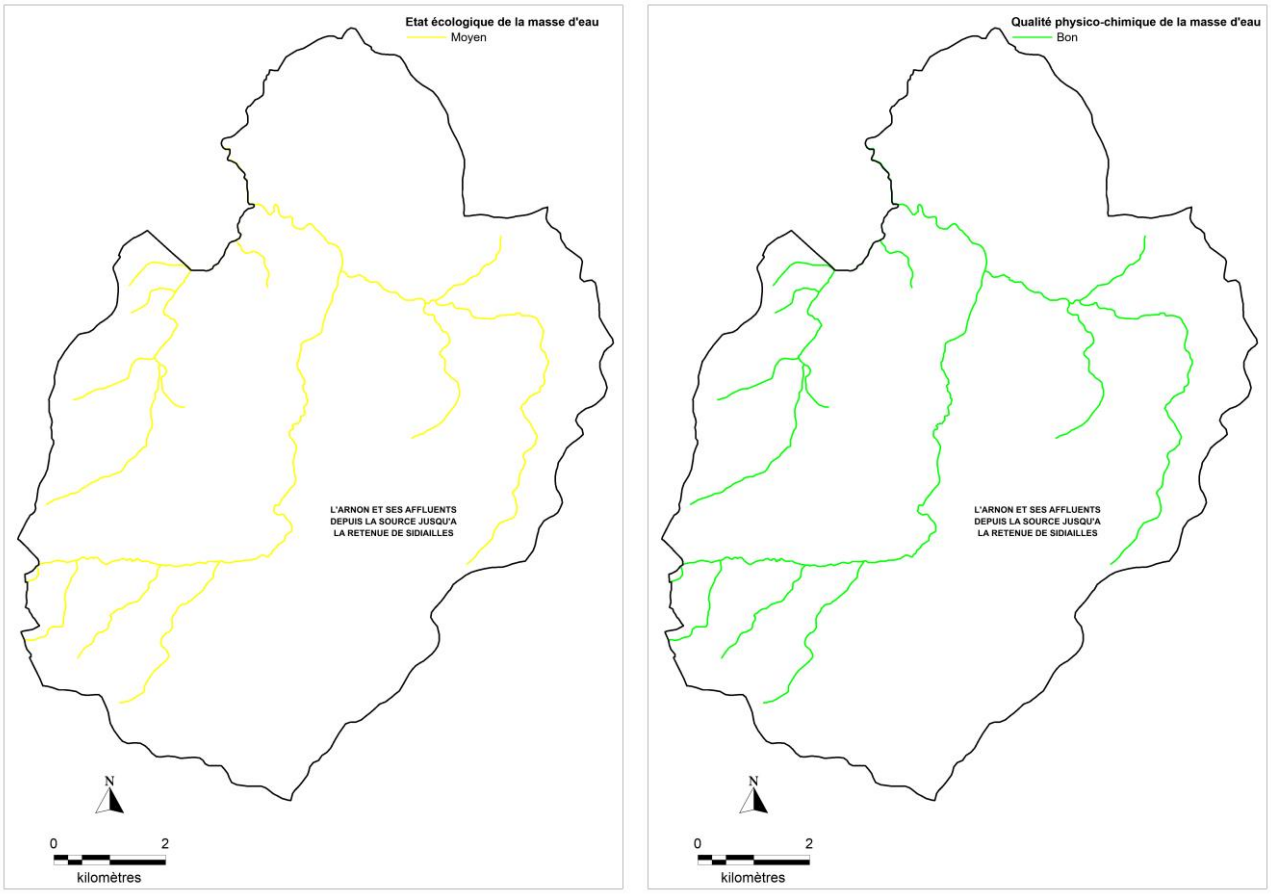


Figure 34-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Arnon en 2017

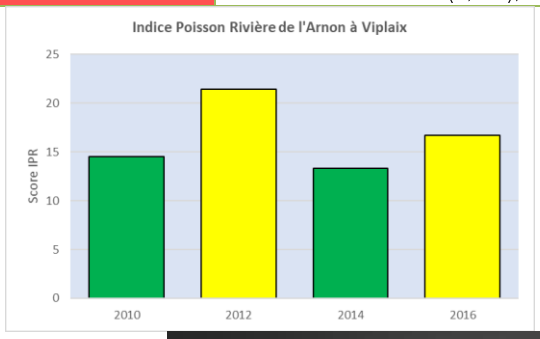
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR0333a	L'Arnon et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Sidiailles	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Moyen	Bon	Bon

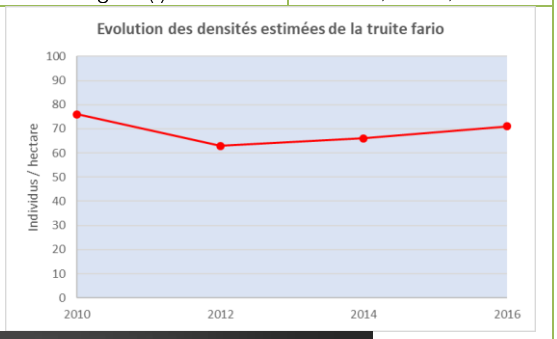
34.5 Peuplement piscicole

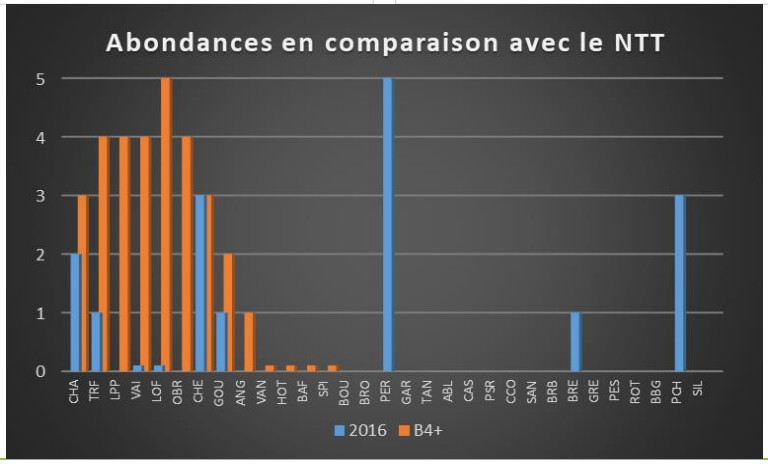
Le contexte	
Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario
Espèce(s) cible(s)	*Aucune*
Etat fonctionnel	Très perturbé
Peuplement actuel	Ablette, Bouvière, Brème commune, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Poisson chat, Spirlin, Truite fario, Vairon
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse signal
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Poisson chat, Ecrevisse signal

La station indicatrice

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
L'Arnon Viplaix 2016 X : 650 279 Y : 6 596 748 B4+ Zone à truite	IPR : 16,71 Médiocre TRF : 71 ind/ha Très faible	Perche commune (24,8%), Chevaine (24,8%), Chabot (18,6%), Goujon (17,8%), Vairon (4,7%), Poisson chat (4,7%), Truite fario (2,3%), Loche franche (1,5%), Brème commune (0,8%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autres inventaires : 2010, 2012, 2014







Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
L'Arnon Viplaix 2016 X : 648 584 Y : 6 598 191 B4+ Zone à truite	IPR : 18,53 Médiocre TRF : 70 ind/ha Très faible	Chabot (27,6%), Perche commune (16,2%), Chevaine (13,3%), Goujon (10,5%), Lamproie de Planer (8,6%), Poisson chat (7,6%), Vairon (6,6%), Loche franche (4,8%), Truite fario (4,8%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages Autre inventaire : 2014
Le Chagnon Viplaix 2011 X : 648 278 Y : 6 597 237	IPR : 6,92 Excellent TRF : 380 ind/ha Très faible	Vairon (77,4%), Chabot (8,6%), Lamproie de Planer (6,9%), Loche franche (3,7%), Truite fario (3,4%), Ecrevisse signal (-)	Inventaire 2 passages

Bilan piscicole
Sur le contexte Arnon, 3 stations ont fait l'objet d'inventaires : 2 sur le cours principal et 1 sur un affluent (le Chagnon). Ces inventaires ont permis de montrer que la truite fario, espèce repère du contexte, est présente mais en très faible densité. L'étude de la structuration des classes de taille indique une reproduction limitée et aléatoire, ainsi qu'un faible taux de survie des jeunes stades. L'ensemble des espèces accompagnatrices (vairon, chabot, loche franche et lamproie de Planer) ont été recensées mais avec de faibles effectifs. Plusieurs espèces liées à la présence de plans d'eau et de la retenue de Sidiailles (ablette, brème commune, gardon, perche commune) dont une invasive (poisson chat) ont été identifiées sur l'Arnon, dominant régulièrement le peuplement. Pour finir, l'écrevisse signal paraît bien implantée sur ce cours d'eau et ses affluents. En conclusion, le peuplement piscicole de l'Arnon apparaît très perturbé vis-à-vis de l'espèce repère et non conforme au peuplement attendu.



Truite fario

34.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	L'Arnon à Viplaix (station 1 – 2010, 2012, 2014, 2016) Le Chagnon à Viplaix (station 511 – 2011)
Réseau de Suivi Thermique des cours d'eau de l'Allier *FDAAPPMA03*	2015-2017	L'Arnon à Viplaix (station 22) : le régime thermique apparaît compatible avec le maintien d'une population de truites fario mais une tendance au réchauffement en période estivale peut représenter un facteur limitant important.
Caractérisation génétique des populations de truite fario du département de l'Allier *FDAAPPMA03*	2012-2014	Une station sur l'Arnon La population semble influencée par les déversements.

Travaux		
Intitulé	Année	Résultats / Commentaires
Aucuns travaux réalisés		

34.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1ère catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « La Gaule de l'Arnon »	Viplaix / Huriel	125 adhérents (2017)
Parcours de pêche	*Aucun*		
Réserves de pêche	*Aucune*		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Arnon par AAPPMA de Viplaix / Huriel		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans l'Arnon pour la pratique de la pêche • Truite arc-en-ciel (adultes) dans l'Arnon pour la pratique de la pêche		



34.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	**Nature & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu**	
			Recrutement	**Accueil**
Facteurs principaux *(pour l'espèce repère)*	Plans d'eau et retenue de Sidiailles	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Elevage : piétinement du bétail, rejets, drainage des prairies	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Accentuation des étiages ➢ Altération de la qualité de l'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie
	Arnon : 4 ouvrages dont 3 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole ➢ Dégradation de l'habitat dans les retenues à l'amont	• Restriction de l'accès aux zones de frayères • Réduction des surfaces de frayères	• Restriction de l'accès aux zones refuges • Réduction de la capacité d'accueil
	Espèce invasive : écrevisse signal	➢ Déséquilibre biologique	• Prédation des œufs et des alevins	
Facteurs secondaires *(pour l'espèce repère)*	Cultures intensives : amendement, traitements phytosanitaires, labours	➢ Altération de la qualité physico-chimique de l'eau ➢ Colmatage du substrat	• Réduction des surfaces de frayères • Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Très perturbé

34.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
ARNO-01.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	L'Arnon et ses affluents	FRGR0333a	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	/	Amélioration de l'état morphologique, physico-chimique et quantitatif	1C	MIA0401
ARNO-02.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	L'Arnon et ses affluents	FRGR0333a	Favoriser la reproduction Améliorer, les conditions de vie	/	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
ARNO-02.02	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR0333a	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	/	Amélioration de l'état morphologique et quantitatif	1C	/
ARNO-02.03	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR0333a	Pas d'impact direct	/	Pas d'impact direct	1G	MIA1201
ARNO-03.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	L'Arnon et ses affluents	FRGR0333a	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Diminuer les impacts des étiages	/	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
ARNO-04.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR0333a	Accroître le taux de survie Améliorer les conditions de vie	/	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3

34.10 Gestion piscicole préconisée

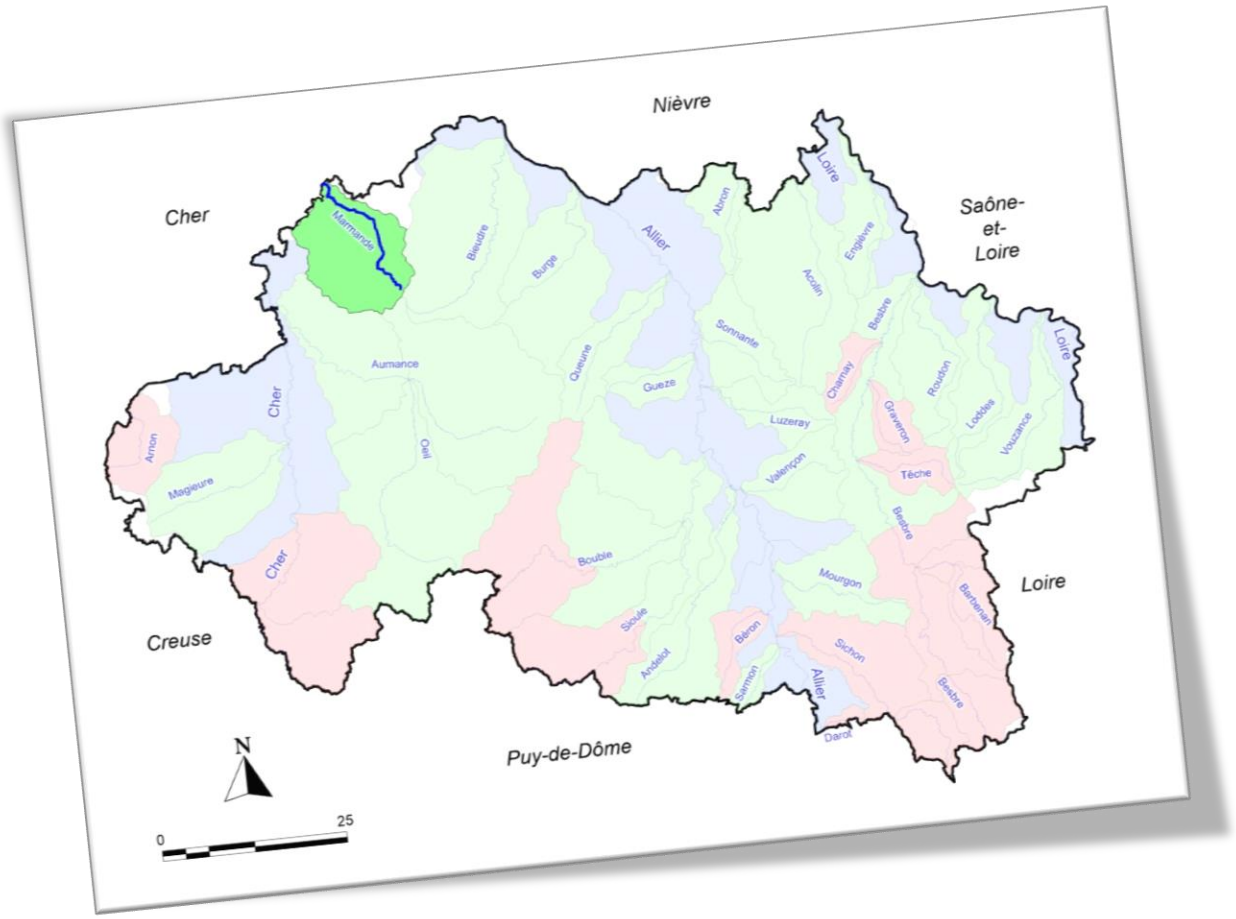
Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	Aucun



Seuil sur l'Arnon



35 LA MARMANDE
03.35 – I – D



35.1 Localisation du contexte

35.2 Description générale

35.3 Données générales

35.4 Masses d'eau sur le contexte, objectifs et état

35.5 Peuplement piscicole

35.6 Etudes et travaux

35.7 Gestion et halieutisme

35.8 Diagnostic et facteurs limitants

35.9 Synthèse des actions préconisées

35.10 Gestion piscicole préconisée

35.1 Localisation du contexte

Le contexte Marmande se situe au nord est du département, au sein du Bocage Bourbonnais (figure 35-1).



Figure 35-1 : Carte de localisation du contexte Marmande

35.2 Description générale

Le contexte de la Marmande, d'une superficie de 185,9 km², correspond au **contexte intermédiaire « 03.35 »**. Ce contexte comprend le cours de la Marmande, de sa source à la limite départementale Allier/Cher, ainsi que l'ensemble de ses affluents localisés dans le département de l'Allier.
La Marmande est un affluent du Cher qui prend sa source sur la commune de Cérilly. Elle s'écoule à travers le Bocage Bourbonnais avant de sortir de département de l'Allier sur la commune d'Ainay-le-Château.
La Marmande, dans ce contexte, possède un linéaire principal de 24,8 km (sur 45,7 km au total), avec une pente moyenne de 0,65% (figure 35-2).

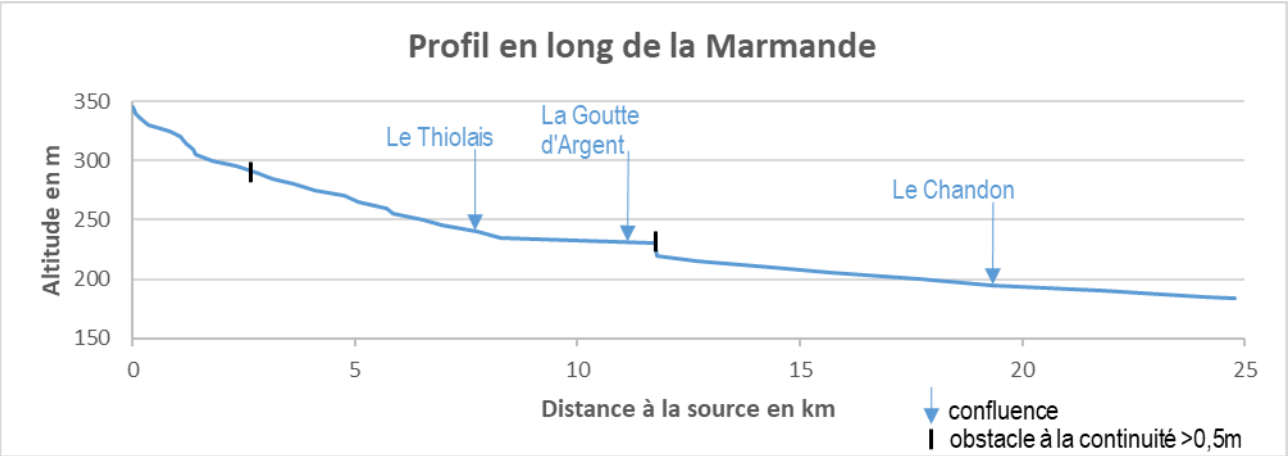


Figure 35-2 : Profil en long de la Marmande



La Marmande à Cérilly

La figure 35-3 présente les principales caractéristiques du contexte de la Marmande :

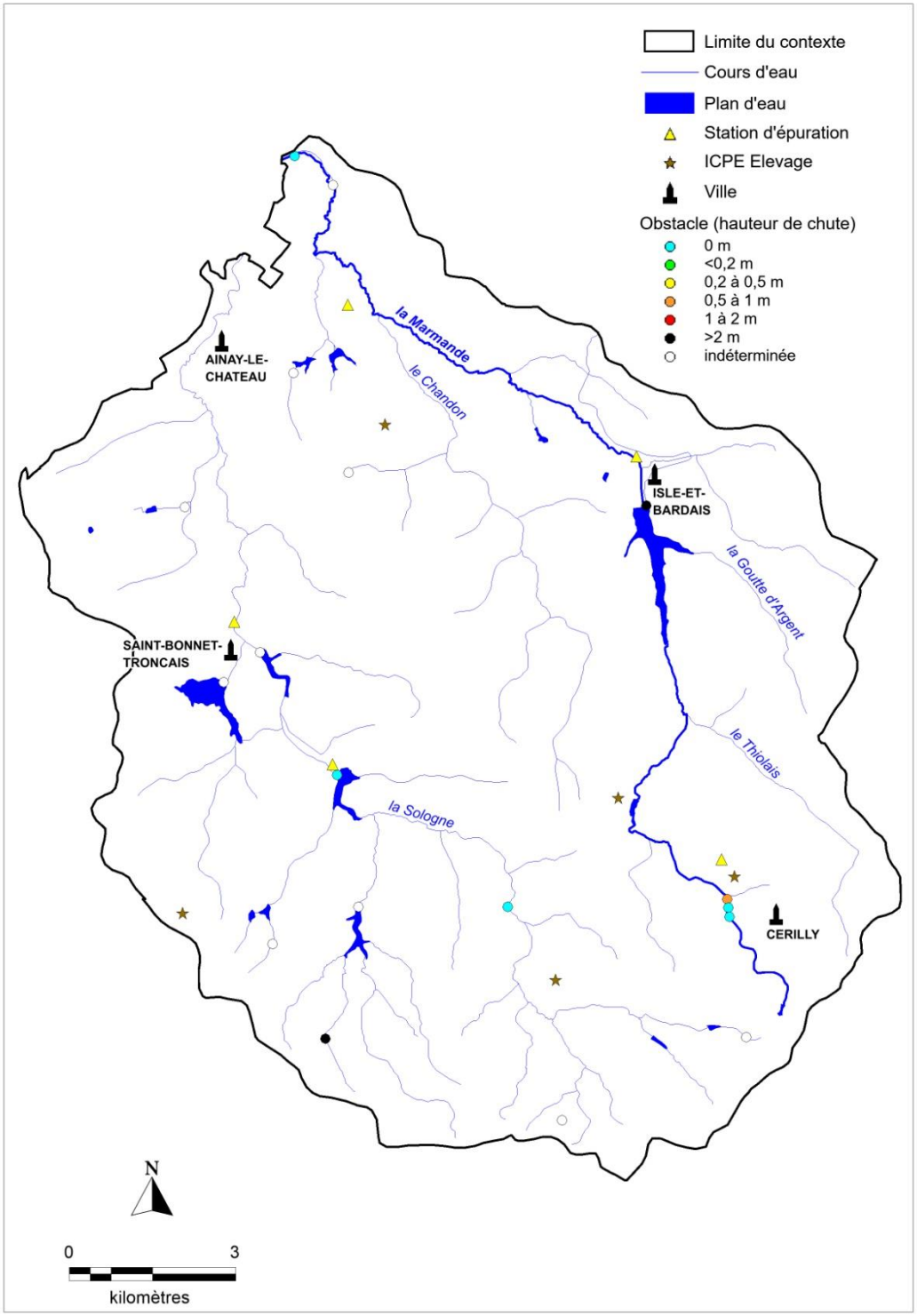


Figure 35-3 : Carte de description générale du contexte de la Marmande

35.3 Données générales

<table>
<tr><td rowspan="4">Limites contexte</td><td>Amont</td><td colspan="5">Source – commune de Cérilly « Le Donjon »</td></tr>
<tr><td>Aval</td><td colspan="5">Limite départementale 03/18 – commune de Ainay-le-Château
« Les Pellerins »</td></tr>
<tr><td>Affluents</td><td colspan="5">Tous les affluents et sous affluents dans le département de l'Allier</td></tr>
<tr><td>Plans d'eau</td><td colspan="5">115 plans d'eau recensés
283 ha de surface en eau</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval</td><td colspan="6">● le Thiolais, affluent rive droite, 6,2 km
● la Goutte d'Argent, affluent rive droite, 4,7 km
● le Chandon, affluent rive gauche, 11,4 km
● la Sologne, affluent rive gauche, 25,4 km dont 23,5 km dans l'Allier</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td>Cours principal</td><td colspan="5">24,8 km</td></tr>
<tr><td>Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>0</td></tr>
<tr><td>101,8</td><td>28,9</td><td>23,5</td><td>19,3</td><td>5,3</td></tr>
<tr><td>Linéaire total</td><td colspan="5">178,8 km</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="6">185,9 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td>QMNA5 : XXX m³/s</td><td colspan="4" rowspan="3">Absence de données</td></tr>
<tr><td>Module</td><td>Module : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td>Crue</td><td>QI(10) : XXX m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Pente moyenne</td><td rowspan="2">Naturelle</td><td>Altitude amont</td><td colspan="5">345 m</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="5">184 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,65 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réelle, après impact ouvrages</td><td>Nombre d'ouvrages sur le cours principal</td><td colspan="5">6</td></tr>
<tr><td>Hauteur cumulée</td><td colspan="5">22,75 m</td></tr>
<tr><td colspan="6">0,56 %</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement</td><td colspan="6">14,1 %</td></tr>
<tr><td>Géologie</td><td colspan="6">Alternance de zones de grès et de granites</td></tr>
<tr><td>Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte</td><td colspan="6">CERILLY ; LE VILHAIN ; LE BRETHON ; VITRAY ; BRAIZE ; SAINT-BONNET-TRONCAIS ; COULEUVRE ; ISLE-ET-BARDAIS ; AINAY-LE-CHATEAU</td></tr>
<tr><td rowspan="8">Assainissement</td><td colspan="2">Commune implantation (année mise en service)</td><td>Capacité nominale / Charge maximale entrante (EH)</td><td>Conformité équipement / performance (2017)</td><td colspan="2">Milieu récepteur</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cérilly (2000)</td><td>1850 / 990</td><td>Oui / Oui</td><td colspan="2">La Marmande</td></tr>
<tr><td colspan="2">Isle-et-Bardais (2008)</td><td>70 / 30</td><td>Oui / Oui</td><td colspan="2">La Marmande</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ainay-le-Château (2001)</td><td>1600 / 1200</td><td>Oui / Oui</td><td colspan="2">La Marmande</td></tr>
<tr><td colspan="2">Tronçais (1993)</td><td>80 / 270</td><td>Oui / Oui</td><td colspan="2">La Sologne</td></tr>
<tr><td colspan="2">Saint-Bonnet-Tronçais (1977)</td><td>1200 / 0</td><td>Oui / Oui</td><td colspan="2">La Sologne</td></tr>
<tr><td colspan="6">Le contexte Marmande comporte 5 stations d'épurations toutes conformes en équipement et en performance. Cependant, la station de Tronçais présente une charge maximale entrante plus importante que sa capacité nominale et celle de Saint-Bonnet-Tronçais apparaît vétuste. Leur remplacement est prévu pour 2019.</td></tr>
</table>

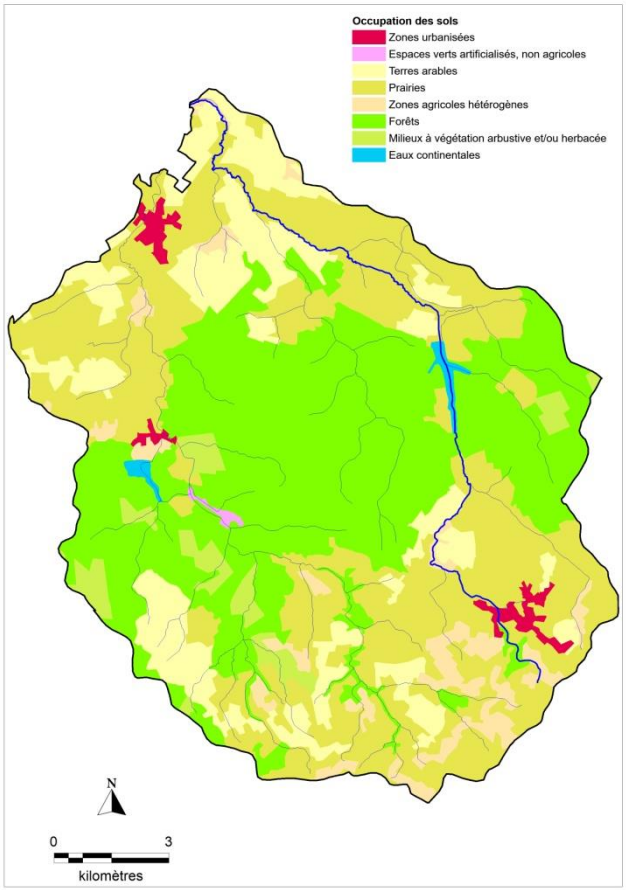
<table>
<tr><td>Occupation du sol
(CORINE Land Cover 2012)</td><td colspan="2">

Figure 35-4 : Carte de l'occupation des sols du contexte de la Marmande
L'occupation des sols du contexte Marmande est partagée entre les forêts (38,5%), les prairies (37,1%) et les cultures (19,1%), tandis que les espaces urbanisés y sont restreints (1,5%).</td></tr>
<tr><td>Industrie</td><td colspan="2">Aucune</td></tr>
<tr><td>Statut foncier</td><td colspan="2">Privé</td></tr>
<tr><td>Carte(s) IGN
(Série bleue 1 : 25 000ème)</td><td colspan="2">➢ Cérilly / Hérisson / Vallon-en-Sully 2427 SB
➢ Charenton-sur-Cher / Valigny / Forêt-de-Tronçais 2426 SB</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Mesures réglementaires de protection</td><td>Natura 2000</td><td>• <u>SIC</u>
- FR8301021 Forêt de Tronçais</td></tr>
<tr><td>Réserve naturelle</td><td>• <u>Réserve biologique</u>
- FR2300015 Réserve biologique de la Futaie Colbert</td></tr>
<tr><td>Arrêté de protection de biotope</td><td>- Arrêté préfectoral n°1104/2019 portant protection du biotope de l'écrevisse à pieds blancs et des espèces patrimoniales associées</td></tr>
<tr><td>Site inscrit/classé</td><td>• <u>Site inscrit</u>
- SI1026 Etang de Saloup, de Saint-Bonnet, de Morat, Tronçais
- SI1027 Vieille forge, halle à charbon et petit édifice
- SI1093 Ainay-le-Château

• <u>Site classé</u>
- SC818 Rocher des Andars</td></tr>
</table>

	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, …)	• ZNIEFF I - 830000169 Massif forestier de Tronçais - 830020338 Etang de Saloup - 830000172 Etang de Tronçais - 830000170 Etang de Saint-Bonnet - 830020339 Etang de Morat - 830020337 Etang de Pirot - 830020401 Mare de Chavannes - 830020371 Coteaux au sud des Grandvaux - 830020372 Les Derbizes • ZNIEFF II - 830007445 Forêt de Tronçais
	Classement L.214-17	• Liste 1 - La Marmande de la confluence avec le ruisseau de Chandon jusqu'à la confluence avec le Cher - La Sologne et ses cours d'eau affluents
	Réservoir biologique	- NP_90 La Marmande depuis le pont de la RD 411 (l'huilerie) jusqu'à la confluence avec le Chandon, le ruisseau de la Fontaine Jarsaud - RESBIO_264 La Marmande depuis Ainay-le-Château jusqu'à sa confluence avec le Cher
	Décret Frayères	• Liste 1 - La Marmande, ses affluents et sous affluents (LPP, TRF, VAN) • Liste 2e - Le Chandon, ses affluents et sous affluents (APP) - Le ruisseau de la Fontaine Jarsaud, ses affluents et sous affluents de la source jusqu'à « La Barre » à Isle-et-Bardais (APP) - Le ruisseau de la Goutte d'Argent, ses affluents et sous affluents de la source jusqu'à l'étang de Pirot à Cérilly (APP)
S.A.G.E.	SAGE Cher amont (mis en œuvre 2015)	
Structures locales de gestion des milieux aquatiques	CC du Pays de Tronçais	
Enjeux PLAGEPOMI	*Aucun*	



La Goutte d'Argent à Cérilly

35.4 Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

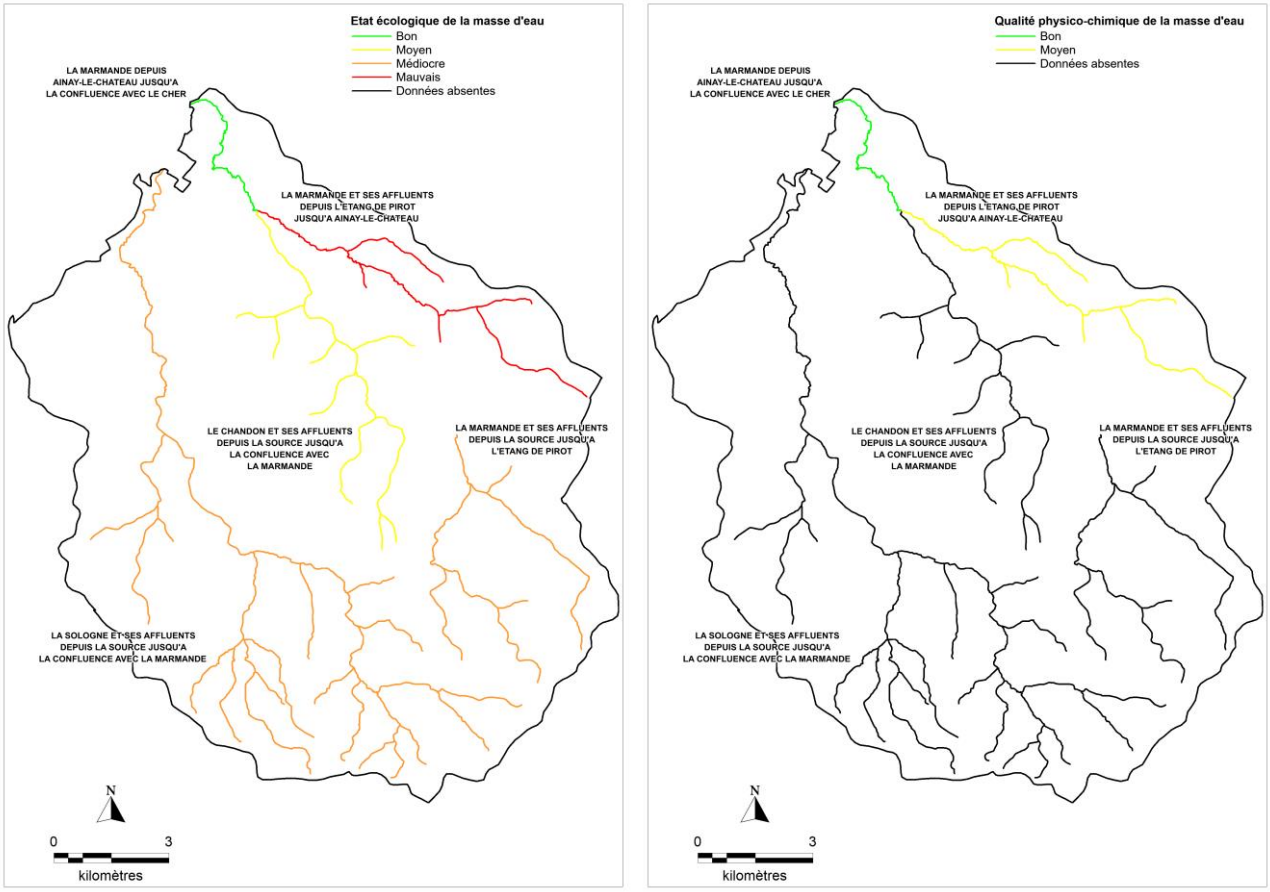


Figure 35-5 : Cartes de l'état des masses d'eau du contexte Marmande en 2017

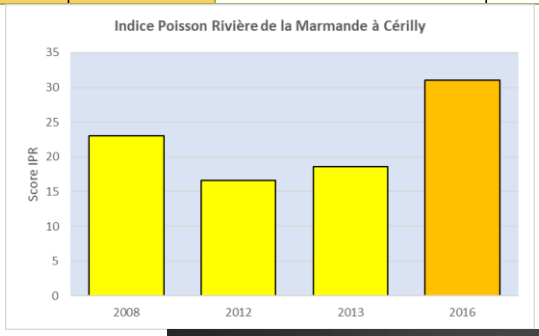
Code	Nom	Nature / Type	Objectif Ecologique / échéance	Etat écologique		Qualité physico-chimique	
				2013	2017	2013	2017
FRGR1521	La Marmande et ses affluents depuis la source jusqu'à l'étang de Pirot	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Moyen	*Données absentes*
FRGR2244	La Marmande et ses affluents depuis l'étang de Pirot jusqu'à Ainay-le-Château	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2021	Moyen	Mauvais	Moyen	Moyen
FRGR0328	La Marmande depuis Ainay-le-Château jusqu'à la confluence avec le Cher	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Bon	Bon	Bon
FRGR1519	Le Chandon et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Moyen	Moyen	Médiocre	*Données absentes*
FRGR0329	La Sologne et ses affluents	Naturelle / Cours d'eau	Bon état / 2027	Médiocre	Médiocre	Moyen	*Données absentes*

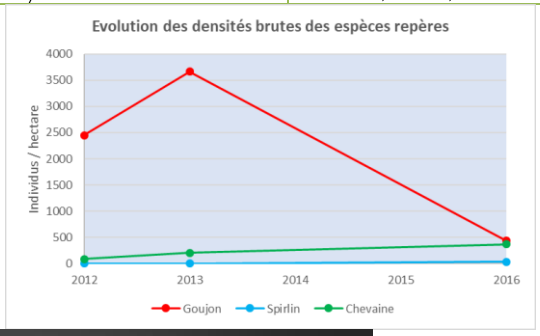
35.5 Peuplement piscicole

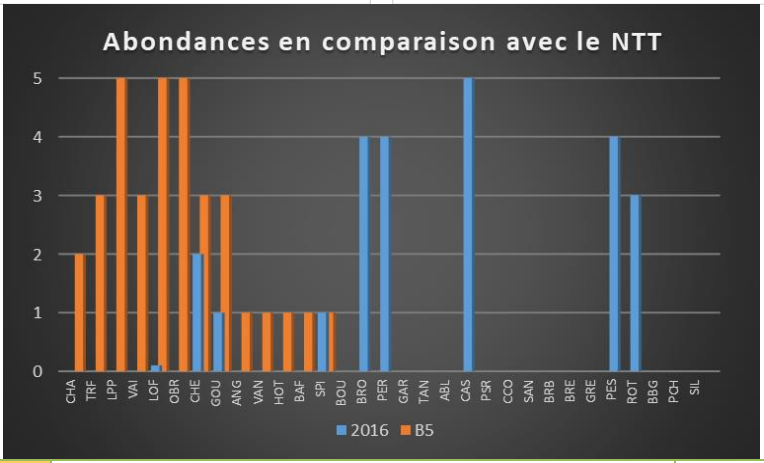
Le contexte	
Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles (Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vandoise et Vairon)
Espèce(s) cible(s)	Ecrevisse à pattes blanches, Truite fario (sur les affluents)
Etat fonctionnel	Dégradé
Peuplement actuel	Ablette, Bouvière, Brème commune, Brochet, Carassin argenté, Carassin commun, Carpe commune, Carpe miroir, Chabot, Chevaine, Gardon, Goujon, Lamproie de Planer, Loche franche, Perche commune, Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Silure, Spirlin, Truite fario, Vairon, Vandoise, Vandoise rostrée
Poissons migrateurs	*Aucun*
Peuplement astacicole	Ecrevisse à pattes blanches, Ecrevisse américaine, Ecrevisse de Louisiane
Espèces d'intérêt communautaire	Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer
Espèces invasives	Perche soleil, Poisson chat, Pseudorasbora, Ecrevisse américaine, Ecrevisse de Louisiane

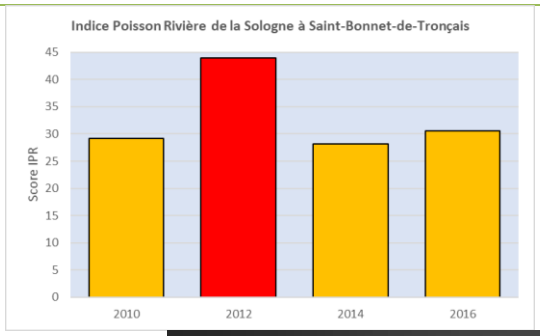
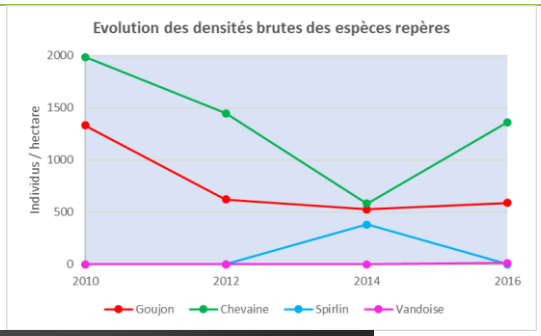
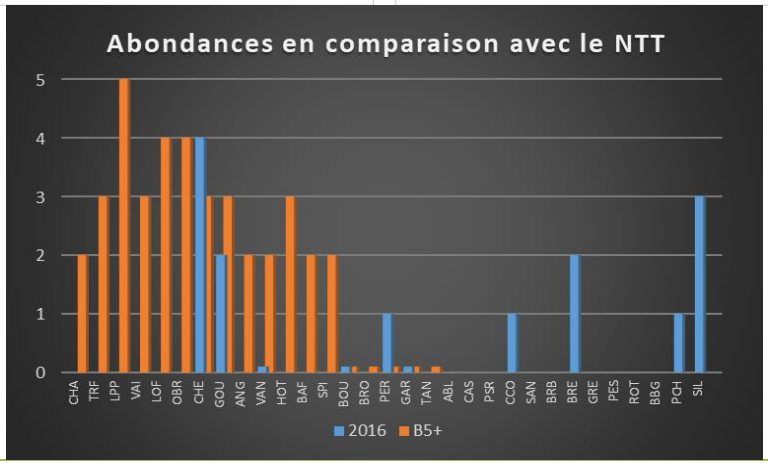
Les stations indicatrices

Station	Métrique ou indice piscicole	Espèces échantillonnées	Observations
La Marmande Cérilly 2016 X : 684 768 Y : 6 616 416 B5 Zone à ombre	IPR : 31,01 Mauvais Nb espèces repères : 3	Goujon (26,5%), Chevaine (22,5%), Carassin argenté (12,2%), Perche commune (10,2%), Perche soleil (8,2%), Rotengle (8,2%), Brochet (6,1%), Loche franche (4,1%), Spirlin (2%)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2008, 2012, 2013
La Sologne Saint-Bonnet Tronçais	IPR : 30,57 Mauvais Nb espèces repères : 3	Chevaine (60,9%), Goujon (26,4%), Silure (2,9%), Brème commune (2,9%), Gardon (2,9%), Perche commune (1,1%), Poisson chat (1,1%), Vandoise (0,6%), Bouvière (0,6%), Carpe commune (0,6%), Ecrevisse américaine (-)	Inventaire 1 passage Autres inventaires : 2010, 2012, 2014







2016 X : 677 968 Y : 6 615 867 B5+ Zone à ombre	  

Autres inventaires piscicoles			
Station	**Métrique ou indice piscicole**	**Espèces échantillonnées**	**Observations**
La Marmande Ainay-le-Château 2013 X : 679 812 Y : 6 623 493	IPR : 10,9 Bon Nb espèces repères : 3	Lamproie de Planer (29,4%), Spirlin (27,4%), Goujon (12,3%), Loche franche (11%), Chabot (6,8%), Perche commune (6,2%), Chevaine (3,4%), Perche soleil (2,1%), Gardon (0,7%), Poisson chat (0,7%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2010
La Goutte d'Argent Cérilly 2015 X : 686 418 Y : 6 618 211 B3+ Zone à truite	IPR : 7,81 Bon TRF : 551 ind/ha Très faible	Vairon (81,2%), Lamproie de Planer (9,4%), Truite fario (5,1%), Chabot (4,3%)	Inventaire 2 passages
Le Chandon Isle-et-Bardais 2017 X : 680 474 Y : 6 621 445	IPR : 22,6 Médiocre Nb espèces repères : 5	Perche soleil (25,7%), Rotengle (20,4%), Goujon (19,7%), Chevaine (10,2%), Pseudorasbora (7,7%), Gardon (6,7%), Poisson chat (2,5%), Chabot (2,1%), Loche franche (1,4%), Vairon (1,4%), Vandoise rostrée (1%), Brochet (0,4%), Lamproie de Planer (0,4%), Spirlin (0,4%)	Inventaire 1 passage Autre inventaire : 2015 *(présence TRF)*



Biométrie des poissons lors d'une pêche électrique sur la Marmande

Bilan piscicole
Sur le contexte Marmande, 5 stations ont fait l'objet d'inventaires : 2 sur le cours principal et 3 sur des affluents (1 sur la Goutte d'Argent, 1 sur le Chandon et 1 sur la Sologne). Ces inventaires ont permis de recenser 5 des 7 espèces repères, l'absence du barbeau fluviatile et du hotu s'expliquant par le manque d'habitats favorables à ces espèces sur les cours d'eau du contexte. Si le goujon et le chevaine ont été recensés quasiment à chaque inventaire, la capture du spirlin et du vairon est plus aléatoire tandis que celle de la vandoise reste anecdotique. Concernant la truite fario, sa population est restreinte à la Goutte d'Argent et au Chandon où elle se trouve en très faible densité. On peut toutefois noter la présence de plusieurs espèces patrimoniales (bouvière, chabot et lamproie de Planer) parfois en densités très importantes. De plus, un affluent héberge encore l'écrevisse à pattes blanches. Le peuplement astacicole est également composé de l'écrevisse américaine (sur la Sologne) et de l'écrevisse de Louisiane (sur le Chandon). Pour finir, l'influence des plans d'eau est mise en évidence par de nombreuses espèces (brème commune, brochet, carassin argenté, carassin commun, carpe commune, carpe miroir, gardon, perche commune, rotengle, sandre et silure), et notamment 3 espèces invasives (perche soleil, poisson chat et pseudorasbora). En conclusion, le peuplement piscicole de la Marmande apparaît dégradé autant du point de vue des espèces présentes que de leurs densités.



Brochet capturé sur la Marmande



Ecrevisse de Louisiane



Truite fario capturée sur la Goutte d'Argent

35.6 Etudes et travaux

Etudes		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Réseau Départemental de Suivi des Peuplements Piscicoles de l'Allier *FDAAPPMA03*	2010-2017	La Marmande à Cérilly (station 1215 – 2016) La Goutte d'Argent à Cérilly (station 1315 – 2015) La Sologne à Saint-Bonnet-de-Tronçais (station 16 – 2010, 2012, 2014, 2016)
Suivi des populations d'écrevisses à pattes blanches du département de l'Allier – Hors Contrats Territoriaux *FDAAPMMA03*	2012-2017	Sur le contexte Marmande, 1 population d'écrevisses à pattes blanches a été identifiée.

Travaux		
Intitulé	**Année**	**Résultats / Commentaires**
Aucuns travaux réalisés		

35.7 Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	Direction Départementale des Territoires de l'Allier (DDT 03)		
Gestionnaires	AAPPMA « Le Gardon de Saint-Bonnet »	Saint-Bonnet-de-Tronçais	299 adhérents (2017)
	AAPPMA « L'Union Fraternelle des Pêcheurs à la ligne de Pirot »	Cérilly	371 adhérents (2017)
Parcours de pêche	Parcours labellisé « Famille » L'étang de Saint-Bonnet-de-Tronçais (45 ha)		
Réserves de pêche	Etang de Pirot : au niveau de la queue de l'étang, de la queue du « pont de pierre jusqu'à la limite matérialisée par les panneaux sur la rive (linéaire d'environ 400 m)		
Type de gestion appliquée	➢ Gestion d'usage sur Sologne et plans d'eau par AAPPMA de Saint-Bonnet-de-Tronçais ➢ Gestion d'usage sur étang de Pirot par AAPPMA de Cérilly		
Déversements	• Truite fario (adultes) dans la Sologne pour la pratique de la pêche • Truite arc-en-ciel (adultes) dans la Sologne pour la pratique de la pêche		





Etang de Saint-Bonnet-de-Tronçais et son parcours labellisé « Famille »

35.8 Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu	
			Recrutement	Accueil
Facteurs principaux *(pour les espèces repères)*	Plans d'eau (notamment Pirot, Morat, Tronçais, Saloup et Saint-Bonnet)	➢ Colmatage du substrat par relargage de MES ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, transparence, oxygène dissous) ➢ Augmentation de la thermie ➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Accentuation des étiages ➢ Introduction d'espèces indésirables	• Réduction des surfaces de frayères • Prédation des œufs et des alevins	• Réduction de la capacité d'accueil • Limitation des conditions de vie • Compétition pour la ressource trophique
	Cultures intensives : labours, amendements, traitements phytosanitaires, drainage, irrigation	➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, transparence, nutriments, oxygène dissous, pesticides) ➢ Colmatage du substrat ➢ Accentuation des étiages	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins • Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
	Elevage : piétinement du bétail, rejets, drainage des prairies	➢ Déstructuration des berges ➢ Colmatage du substrat par ensablement ➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, matières organiques oxydables, phosphore) ➢ Accentuation des étiages	• Réduction des surfaces de frayères	• Limitation des conditions de vie • Réduction de la capacité d'accueil
Facteurs secondaires *(pour les espèces repères)*	Assainissement : 2 stations en dépassement de capacité	➢ Altération de la qualité de l'eau (MES, matières organiques oxydables, azote)	• Augmentation de la mortalité des œufs et des alevins	• Limitation des conditions de vie
	Manque d'entretien	➢ Modification des faciès d'écoulement ➢ Colmatage du substrat ➢ Assombrissement du cours d'eau	• Réduction des surfaces de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil
	6 ouvrages sur le cours principal dont 2 constituant un obstacle important	➢ Entrave à la circulation piscicole	• Réduction des surfaces de frayères • Restriction de l'accès aux zones de frayères	• Réduction de la capacité d'accueil • Recolonisation par d'autres espèces impossible depuis l'aval

Facteurs annexes *(pour les espèces cibles)*	Sylviculture : exploitation des parcelles forestières	➢ Modification de l'habitat ➢ Colmatage du substrat lors des traversées d'engins ou par érosion des sols ➢ Risque de pollution (MES, hydrocarbures)	TRF • Réduction des surfaces de frayères	APP, TRF • Réduction de la capacité d'accueil • Mortalité des individus

Impact fort
Impact modéré
Peu ou pas d'impact

Rappel bilan fonctionnalité du contexte	Dégradé



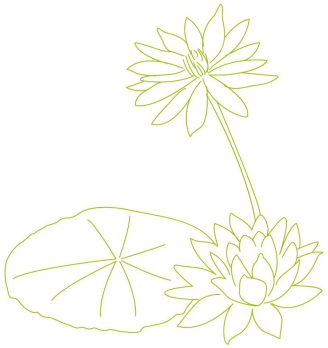
Pollution sur la Marmande

35.9 Synthèse des actions préconisées

Code action	Thème	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
MARM-01.01	Plans d'eau	Limitation de l'impact des plans d'eau par suppression ou mise en dérivation	La Marmande et ses affluents	FRGR1521 FRGR2244 FRGR0328 FRGR1519 FRGR0329	Favoriser la reproduction Accroître le taux de survie Augmenter la capacité d'accueil Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique, morphologique et quantitatif	1C	MIA0401
MARM-02.01	Agriculture	Limitation des pollutions diffuses par réduction des intrants et création de zones tampon	Ensemble du contexte	FRGR1521 FRGR2244 FRGR0328 FRGR1519 FRGR0329	Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique	2A 3B 4A 4B	AGR0202 AGR0302 AGR0303 AGR0401
MARM-03.01	Agriculture	Adaptation des prélèvements à la ressource en eau disponible	Ensemble du contexte	FRGR1521 FRGR2244 FRGR0328 FRGR1519 FRGR0329	Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif	7A	RES0201
MARM-03.02	Agriculture	Remise en état des zones drainées par comblement des drains	Ensemble du contexte	FRGR1521 FRGR2244 FRGR0328 FRGR1519 FRGR0329	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état quantitatif et morphologique	1C	/
MARM-04.01	Agriculture	Limitation du piétinement des berges et du lit par mise en défens et aménagement d'abreuvoirs	La Marmande et ses affluents	FRGR1521 FRGR2244 FRGR0328 FRGR1519 FRGR0329	Favoriser la reproduction Améliorer les conditions de vie	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique et physico-chimique	1C	MIA0201
MARM-05.01	Agriculture	Sensibilisation des exploitants agricoles	Ensemble du contexte	FRGR1521 FRGR2244 FRGR0328 FRGR1519 FRGR0329	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	Pas d'impact direct	1G	MIA1201

MARM-06.01	Assainissement	Amélioration des rejets du système d'assainissement collectif de Tronçais et de Saint-Bonnet-Tronçais	La Sologne	FRGR0329	Améliorer les conditions de vie Accroître le taux de survie	Peu d'impact	Amélioration de l'état physico-chimique	3A-1	ASS13
MARM-07.01	Ripisylve	Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et enlèvement des embâcles constituant un obstacle à la circulation des poissons	La Marmande et ses affluents	FRGR1521 FRGR2244 FRGR0328 FRGR1519 FRGR0329	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil	Peu d'impact	Amélioration de l'état morphologique	1C	MIA0201
MARM-08.01	Ouvrages	Rétablissement de la continuité par effacement ou aménagement des ouvrages	La Marmande et ses affluents	FRGR1521 FRGR2244 FRGR0328 FRGR1519 FRGR0329	Favoriser la reproduction Augmenter la capacité d'accueil Permettre la recolonisation	Peu d'impact	Amélioration de la continuité piscicole et de l'état morphologique	1D-2 1D-3	MIA0304
MARM-09.01	Sylviculture	Sensibilisation des exploitants forestiers aux bonnes pratiques d'exploitation	La Fontaine Jarsaud	FRGR2244	Pas d'impact direct	Eviter les mortalités accidentelles (APP) Augmenter la capacité d'accueil (AAP, TRF) Favoriser la reproduction (TRF)	Préservation des habitats	1G	MIA1201
MARM-10.01	Réglementation	Respect de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur les ruisseaux à écrevisse à pattes blanches	La Fontaine Jarsaud	FRGR2244	Pas d'impact	Assurer la survie (APP)	Préservation des habitats	9B-1 11A	MIA0802
MARM-10.02	Gestion	Garantir la préservation des habitats de l'écrevisse à pattes blanches (maîtrise foncière, MAE, sensibilisation)	La Fontaine Jarsaud	FRGR2244	Pas d'impact	Assurer la survie (APP)	Préservation des habitats	9B-1 11A	MIA0703 MIA1201

Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3



35.10 Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion d'usage
Cas particuliers de gestion	Aucun



Etang de Pirot





Fédération de l'Allier pour la pêche
et la protection du milieu aquatique
8 rue de la Ronde - 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
04.70.47.51.55 - www.federation-peche-allier.fr
federation-peche-allier@wanadoo.fr

